

Bulletin mensuel des postes et télégraphes

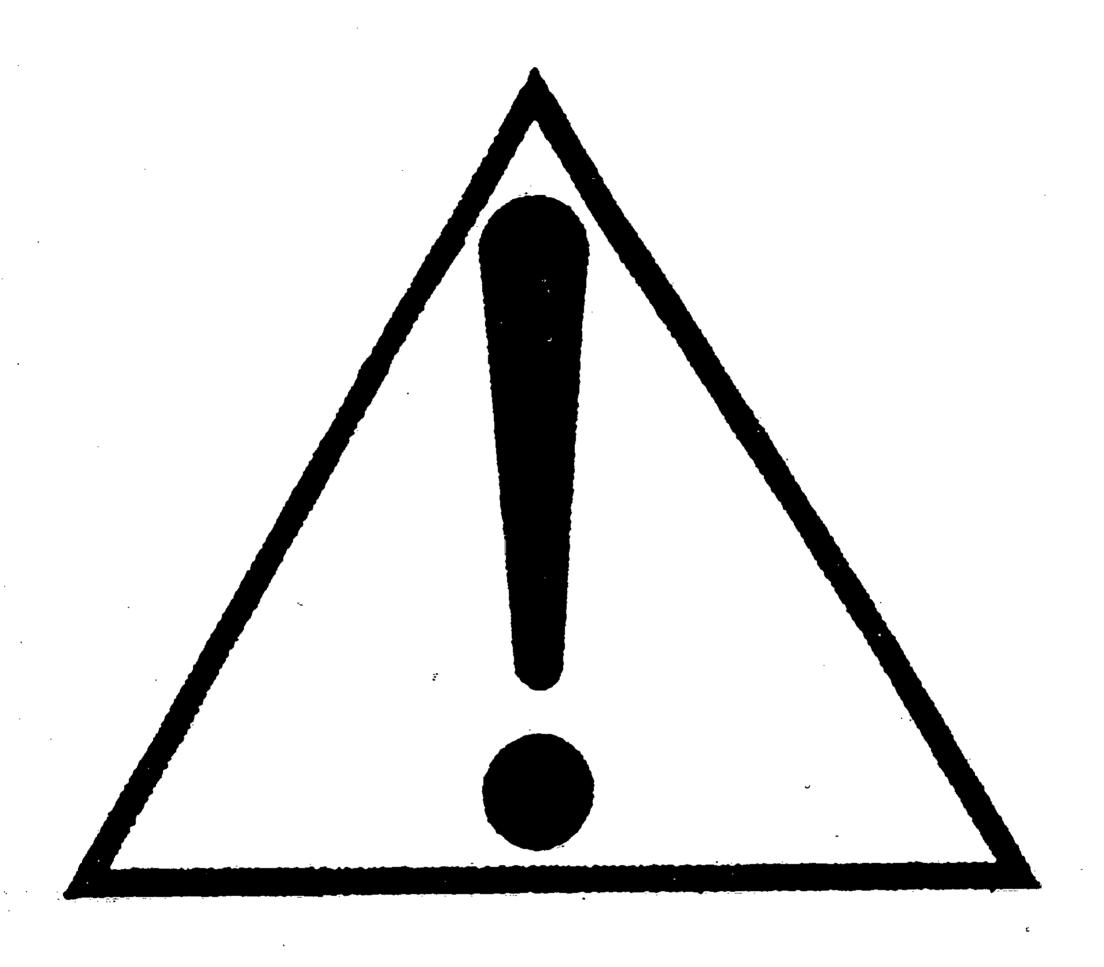


France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1878-05.

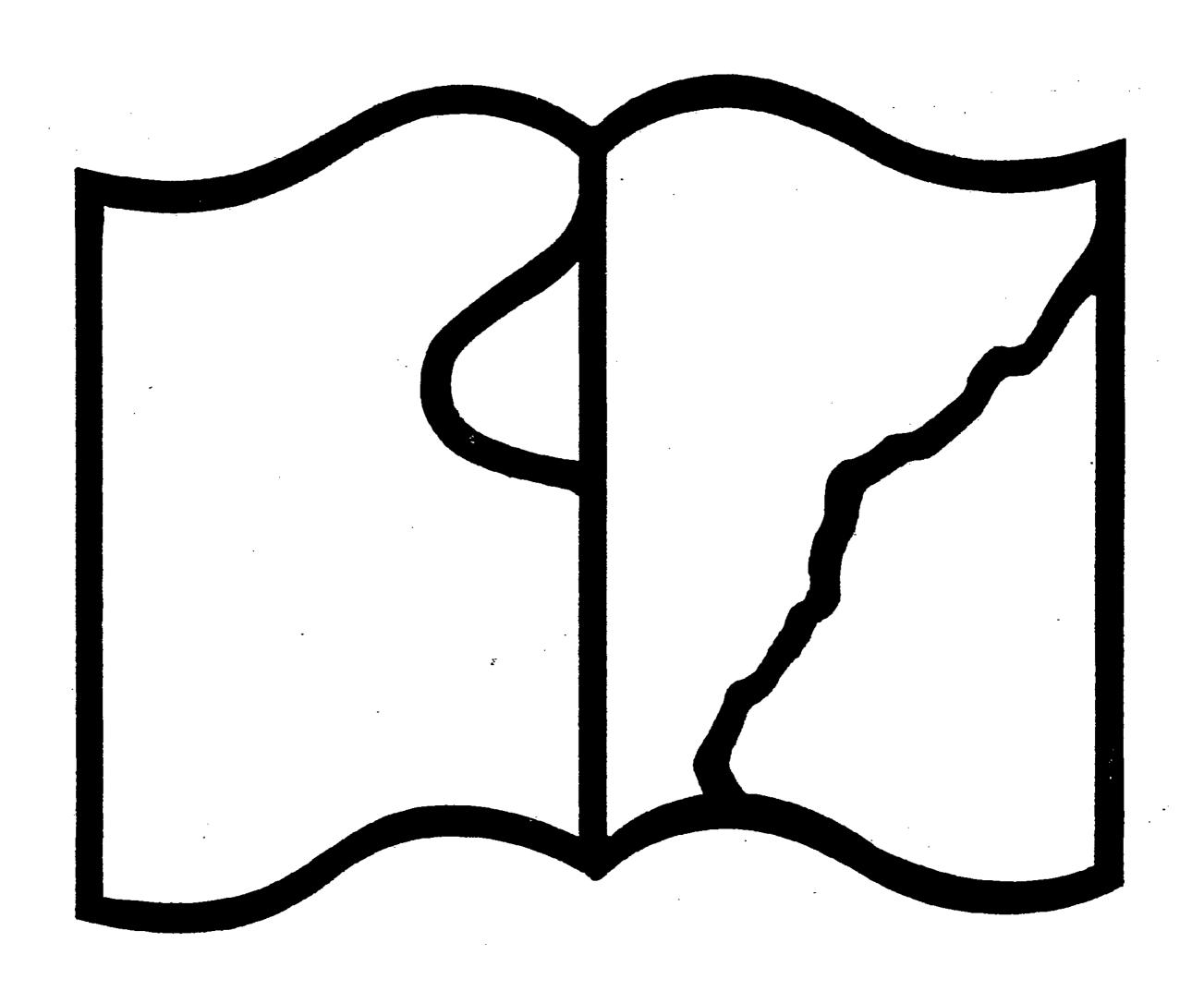
- 1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

- 2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
- 3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- 4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- **5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter



CE DOCUMENT A ETE MICROFILME TEL QU'IL A ETE RELIE



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

Symbole applicable pour tout, ou partie des documents microfilmés

745 -

TABLES



DU BULLETIN MENSUEL

DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

MAI 1878 À DÉCEMBRE 1893.

N. B. Voir à la page 1115 le sommaire des tables du Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes.

Bull. mens. — Tables.

b:

Lc 80

TABLE CHRONOLOGIQUE DES BULLETINS.

ANNÉE.	MOIS.	NUMÉRO de LA SÉRIE annuelle.	NUMÉRO DE LA SÉRIE générale.	PAGES.	VOLUME.
1878	Mai. Idem. Juin Idem. Idem. Juillet. Idem. Août. Idem. Septembre Idem. Octobre Idem. Novembre. Idem.	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18	1 1 supplémentaire 2 supplémentaire. 2 2° supplément 3 supplémentaire. 4 supplémentaire. 5 supplémentaire. 6 supplémentaire. 7 supplémentaire. 7, 2° supplément 7, 3° supplément 8 supplémentaire. 8 supplémentaire.	261 à 288 289 à 306 307 à 364 365 à 376 377 à 408 409 à 420 421 à 432 433 à 444 445 à 474	1**
1879	Janvier. Idem. Février. Idem. Mars. Idem. Idem. Avril. Mai. Idem. Juin	2 3 4 5 6 7 8 9	9 supplémentaire. 10	39 à 60 61 à 92 93 à 100 101 à 128 129 à 264 265 à 274 275 à 318 319 à 366 367 à 408	2*

	MOIS.	NUMÉRO de LA SÉRIE annuelle,	NUMÉRO DE LA SÉRIE générale.	PAGES.	VOLUME.
1879	Juin Idem. Idem. Juillet. Idem. Août. Septembre. Idem. Octobre. Novembre. Idem.	16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26	14 supplémentaire. 14, 2° supplément. 14, 3° supplément. 15 15 supplémentaire. 16 17 17 supplémentaire. 18 19 19 supplémentaire. 19, 2° supplément 20 20 supplémentaire. 20, 2° supplément. 20, 3° supplément.		2°
1880	Idem. Juillet. Idem. Août. Septembre. Octobre. Idem. Novembre. Idem. Idem. Décembre.	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22	21 supplémentaire. 22 22 supplémentaire. 23 23 supplémentaire. 23, 2° supplément. 24 25 25 supplémentaire. 26 26 supplémentaire. 26, 2° supplément. 27 27 supplémentaire. 28 29 30 30 supplémentaire. 31 31 supplémentaire. 31, 2° supplément. 32	283 à 386. 387 à 430. 431 à 438. 439 à 492. 493 à 536. 537 à 664. 665 à 724. 725 à 732. 733 à 760. 761 à 808. 809 à 836. 837 à 848. 849 à 894. 895 à 904. 905 à 982.	3.

'ANNÉE.	MOIS.	NUMÉRO de LA SÉRIE annuelle.	NUMÉRO DE LA SÉRIE générale.	PAGES.	VOLUME.
1881	Janvier Idem Février Mars Idem Idem Idem Idem Juin Idem Juillet Idem Idem Idem Idem Idem Idem Idem Idem	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33	33 33 supplémentaire. 34 35 35 supplémentaire. 35, 2° supplément. 36 36 supplémentaire. 36, 2° supplémentaire. 37 37 supplémentaire. 38 38 supplémentaire. 39 39 supplémentaire. 39, 2° supplément. 39, 3° supplément. 40 40 supplémentaire. 40, 2° supplément. 41 41 supplémentaire. 42 42 supplémentaire. 42 42 supplémentaire. 42 42 supplémentaire. 42 43 supplément. 44 44 supplémentaire. 43 43 supplément. 44 44 supplémentaire. 44 44 supplémentaire.	1 à 48 49 à 92 93 à 128 129 à 186 187 à 208 209 à 210 211 à 284 285 à 358 359 à 442 443 à 496 497 à 544 545 à 612 613 à 626 627 à 682 683 à 744 745 à 770 771 à 778 779 à 780 781 à 882 883 à 906 907 à 938 939 à 982 983 à 1062 1063 à 1120 1121 à 1412 1413 à 1452 1453 à 1470 1471 à 1472 1473 à 1510 1511 à 1524 1535 à 1630 1631 à 1664	
1882	Janvier. Février. Mars. Avril. Mai. Juin Juillet. Idem. Août. Septembre Octobre. Novembre. Idem. Juidem.	2 3 4 5 6 7 7 sup. 8 9 10 11	1	681 à 71	2 3 3 5 6 0 8

ANNÉE.	MOIS.	NUMÉRO de LA SÉRIE annuelle.	NÚMÉRO DE LA SÉRIE générale.	PAGES.	VOLUME.
1883	Janvier Février Mars. Avril Mai. Juin Juillet. Août. Septembre Octobre. Novembre. Décembre.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1	1 à 60 61 à 152 153 à 296 297 à 326 327 à 364 365 à 396 397 à 434 435 à 490 491 à 504 505 à 536 537 à 564 565 à 594	6^{u}
1884	Janvier Février Mars. Avril Mai Juin Juillet. Août Septembre Octobre. Novembre. Décembre.	18 19 20 21 22 23 24	13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	595 à 646 647 à 666 667 à 698 699 à 722 723 à 756 757 à 786 787 à 828 829 à 868 869 à 900 901 à 940 941 à 992 993 à 1016	7•
1885	Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1	1 à 76 77 à 130 131 à 150 151 à 162 163 à 184 185 à 234 235 à 266 267 à 284 285 à 308 309 à 330 331 à 344 345 à 376	8*
1886	Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	1	1 à 14 15 à 52 53 à 206 207 à 230 231 à 302 303 à 370 371 à 398 399 à 426 427 à 434 435 à 444 445 à 490 491 à 534	9°

ANNÉE.	MOIS.	NUMÉRO de LA SÉRIE annuelle.	NUMÉRO DE LA SÉRIE générale.	PAGES.	VOLUME.
1887	Janvier Février Mars Avril. Mai. Juin Juillet. Août Septembre Idem. Octobre. Novembre Idem. Idem. Judem. Décembre.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 9 sup. 10 11 11 sup. 11 sup.	1	1 à 38 \ 39 à 78 \ 79 à 92 \ 93 à 118 \ 119 à 136 \ 137 à 150 \ 151 à 220 \ 221 à 228 \ 229 à 282 \ 283 à 370 \ 371 à 390 \ 391 à 402 \ 403 à 486 \ 487 à 502 \ 503 à 534	10°
1888	Janvier Février Mars. Avril Mai Juin Juillet Idem Août Septembre Octobre. Novembre Décembre	2 3 4 5 6 7 7 sup. 7, 2° sup. 8 9 10 11	1	1 à 20 21 à 36 37 à 68 69 à 88 89 à 120 121 à 154 155 à 198 199 à 238 239 à 272 273 à 298 299 à 310 311 à 338 339 à 372 373 à 384	11°
1889	Janvier Février Mars Idem Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	2 3 3 sup. 4 5 6 7 8 9 10 11	1	567 à 598 599 à 654	1′2°

ANNÉE.	MOIS.	NUMÉRO de LA SÉRIE annuelle.	NUMÉRO DE LA SÉRIE générale.	PAGES.	VOLUME.
1890	Janvier Idem. Février Mars Idem. Avril. Mai. Juin Idem. Idem. Juillet. Août Idem. Septembre Octobre. Novembre. Idem. Décembre Idem.	1 sup. 2 3 3 sup. 4 5 6 sup. 6, 2° sup. 7 8 8 sup. 9 10 11 11 sup. 12 12 sup.	1 supplémentaire 2 3 supplémentaire 4 5 6 supplémentaire 6, 2° supplément 7 8 8 supplémentaire 9 11 11 supplémentaire 12 12 supplémentaire	307 à 342 1 à 306 343 à 420 421 à 460 461 à 574 575 à 604 605 à 654 655 à 688 689 à 732 733 à 740 741 à 804 805 à 910 911 à 914 915 à 950 951 à 964 965 à 1010 1011 à 1048 1049 à 1102 1103 à 1110	13°
1891	Janvier Février Idem Mars Idem Avril Mai Idem Juin Juillet Août Idem Septembre Octobre Novembre Idem Idem Idem Idem Idem Idem	2 sup. 3 sup. 4 5 5 sup. 6 7 8 sup. 9 10 11 11 sup. 12 12 sup.	2 supplémentaire. 3 supplémentaire. 4	87 à 114 115 à 138 130 à 192 193 à 266 267 à 314 315 à 428 429 à 450 451 à 494 495 à 514 515 à 518 519 à 556 557 à 584 585 à 630 631 à 636 637 à 700 701 à 758	140

ANNÉE.	MOIS.	NÚMÉRO de LA SÉRIE annuelle.	NUMÉRO DE LA SÉRIE générale.	PAGES.	VOLUME.
1892	Janvier Février Idem Mars Idem Avril Mai Idem Idem Juin Idem I	6 sup. 6, 2° sup. 7 rup. 7 sup. 7, 2° sup. 8 sup. 9 sup. 10 rup. 11 sup. 11 sup. 12 rup. 12 sup. 12, 2° sup. 12, 3° sup. 12, 4° sup.	2 supplémentaire 3 supplémentaire 4 5 supplémentaire 5 supplémentaire 6 supplémentaire 7 supplémentaire 7 supplémentaire 7 supplémentaire 9 supplémentaire 10 supplémentaire 11 supplémentaire 11 supplémentaire 12 supplémentaire 12 supplémentaire 12 supplément 12 supplément	1 à 72 73 à 124 125 à 136 137 à 152 153 à 158 159 à 194 195 à 218 219 à 420 421 à 458 459 à 520 521 à 532 533 à 588 589 à 612 613 à 668 669 à 828 829 à 860 861 à 880 881 à 930 931 à 1070 1071 à 1090 1091 à 1102 1103 à 1174 1175 à 1202 1203 à 1288 1289 à 1330 1337 à 1386 1387 à 1390 1391 à 1494	15°
1893	Janviēr Février Mars Idem Idem Juin Juin Juillet Idem	4 sup. 5 6 8 sup. 7 7 sup. 7, 2° sup.	1	1 à 36 37 à 68 69 à 98 99 à 112 113 à 132 133 à 138 139 à 172 173 à 198 199 à 208 209 à 330 331 à 334 335 à 386 387 à 388	16°

ANNÉE.	MOIS.	NUMÉRO de LA SÉRIE annuelle.	NUMÉRO DE LA SÉRIE générale.	PAGES.	VOLUME.
1893	Août	12	8	389 à 446 447 à 476 477 à 500 501 à 546 547 à 564 565 à 612 613 à 666 667 à 744	16°
				·	

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE BULLETIN MENSUEL DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

(De mai 1878 à décembre 1893 inclusivement.)

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	
Abonnements.						
Réception dans les bureaux de poste des abonnements aux journaux, revues, recueils périodiques	13	57 60	320 320 389		•	
Interdiction aux receveurs de n'accepter pour les abonnements aux journaux aucune remise en dehors du droit de 3 p. o/o établi par la loi	14 14, 2° sup.	n u	435 484			
de 3 p. o/o ne doit être perçu que sur les mandats d'abonnement exclusivement	2° sup.	{	484	2*	1879.	
distributeurs et des facteurs-boîtiers en Algérie et des facteurs-boîtiers en France. — Décret et instruction à ce sujet. Participation des agents embarqués sur les paquebots à l'émission des mandats d'abonnement pour la France	15	69	499			
et l'Algérie Invitation aux directeurs de signaler à l'Administration les agents qui apporteraient une négligence persistante dans le service des abonnements aux journaux.	1 17	73	546 et 547 589		, .	
Recommandation aux directeurs pour la prompte transmission de la statistique des mandats d'abonnement Irrégularités commises dans le service des abonne	. 19		688			
ments aux journaux	19). # 	689 759			

	INDICATION					
	du numéro du Bulietin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	
Abonnements. (Suite.)				 ∙	[
Statistique des abonnements	19, 2° sup.	,,,	759 et 760	2*	18 7 9	۰
Erreurs commises dans la perception du droit de 3 p. o/o sur le montant des abonnements au Journal officiel et au Bulletin français		ıı	75 et 76	3*	1880	
Abonnements au Bulletin des lois et au Bulletin men- suel des Postes et des Télégraphes	25 34 44	. "	404 et 405 { 103 et 104 } 1574	4°	1881	.·
Réduction du droit d'abonnement aux journaux par l'intermédiaire de la poste	27 sup.	121	728	3°	1880	
Transmission irrégulière de mandats d'abonnement pour les journaux italiens	31	"	873	J	1000	
Abonnements aux journaux. (Service international.) Belgique		86	793	2*	1879	
Suisse	24 25	104 108 122	313 390 762	3°	1880	
Italie	29 31	123 127 149	771 850 143		,1000	
Norvège Portugal'	40	185	807			
Service des abonnements. — Mandats à délivrer au profit des journaux qui ne figurent pas au carnet 217 Application sur les mandats d'abonnement des timbres horizontaux indiquant le nom du bureau et celui de	33	"	20	\ 4°	1881	
département	33	"	20 et 21			
Bulletin français, ce journal ayant cessé sa publication Recommandations de faire figurer les mandats d'a- bonnement, à la fin de chaque quinzaine, sur l'éta	. 37	"	466			
n° 1421 (ancien 662)	22 39,	177	929 765	7*	1884	l
toutes les instructions antérieures sur cette matière Modifications apportées aux statistiques des abonne ments aux journaux	-[^). }	1574 et 1576	4.	1881	
Service des abonnements aux journaux	ı	"	297 255	5•	1882	1
Liste d'abonnements aux journaux belges	$ \begin{array}{c c} 30 \\ 34 \\ 37 \end{array} $	<i>H</i>	827 114	3°	1880 1881	-
	$\begin{pmatrix} 3/2 \\ 1/2 \end{pmatrix}$	" "	466 38 65	5°	1882	
Rappel des dispositions de l'instruction n° 187	32	"	780 1029	34	1880	
Liste d'abonnements aux journaux suisses	37	# ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## #	114 244 466 et 467	} 4e	1881	
	38	- "	593	i		•

	du numéro du	du numéro	de	`.	
	Bulletin	de l'in- struction	ła page.	du volume	de l'année
Abonnements. (Suite.)					
Mandan (Sanc.)		1	· ·		1
	38 sup.	"	622 \	' · }	1.
·	40	"	850 S	!	i
Liste d'abonnements aux journaux suisses	41	"	963 .	' <u>[</u>	
Eliste d'abblifichte dux Juditidux suisses	42	",	1084	4°	1881
	43	"	1486	1	, }
aux journaux suédois	33	"	34		
Réimpression de la liste des journaux suisses	4	u	110		
belges	5	u	134	10°	1887
Abonnements, pour l'année 1892, aux notifications					
relatives au tarif télégraphique	4	"	183		
Réimpression de la liste des journaux suisses	5	11	212] !	
Arrangement concernant le service des mandats de	ļ	1	-		
Poste Mandat-carte international. — Substitution d'un	5 sup.	II	361		
			ļ	150	1900
registre à souche n° 1405 avec mandat et récépissé,			į	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	1892
à la formule individuelle nº 1405 et au carnet					
n° 1405 bis	7	H	609	1	ļ Ì
Décret du 21 août 1892 relatif à l'organisation entre		1	1	1	!
la France et ses colonies d'un service postal d'abonne-		1	ì	ai.	i I
ment aux journaux	12	"	1208	ļ	} .]
Décret du 21 août 1892 relatif à l'organisation,	•	1	1		l !
entre la France et ses colonies, d'un service postal		· ·			
d'abonnement aux journaux- — Rectification au Bulle-	}	•	1		'
tin mensuel nº 12, de décembre 1892	1	l u	2	16°	1893
Abus de franchise.			1	1	
•	3	}]	
Dispositions relatives aux abus de franchise télégra-	sup.	2 1	183 et 184	1	1,050
phique		$\left\{ \begin{array}{c} u \\ u \end{array} \right\}$	311 et 312	}]**	1878
Avis concernant les abus de franchise télégraphique		"	160	í 8°	1005
Abus de franchise postale		"	1 .00		1885
Accidents sur les voies ferrées.			.	Ì]
Les avis à donner par le télégraphe, relativement			,	1	
aux accidents survenus sur les voies ferrées, sont li-		Ì	11 1	.]
mités aux cas où le service télégraphique est intéressé.	L .	"	311	107	1878
Droits des agents blessés. — Mesures à prendre		,,	140.	12	
Circulation dans les gares et sur les voies ferrées	•		597	\	1.002
Note circulaire relative aux mesures à prendre lorsque				1	
des agents ou sous-agents sont victimes d'accidents de		1		} 13	° 1890
chemins de fer dans l'exercice de leurs fonctions		11	953)	
Circulaire du 15 avril 1892, relative à la transmis	1		i	ί	1
sion des télégrammes officiels concernant les accident			1		1
de chemins de fer		ii	179	\	
Note circulaire du 31 juillet 1892. — Accidents d	e l		1	(15	1892
chemins de fer. — Avis à donner à l'inspection général	e			(10	
des postes et des télégraphes	. 8	11	837)	
	-	· 1	· ·	1	

INDICATIO			INDICATION				INDICATION			INDICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.							
Adjudications et marchés.		- 			—— <u> </u>							
Règlement du 15 octobre 1880. — Modifications Montant des droits d'enregistremenf des cessions de marché pour transport de dépêches Modifications à	3	"	279	6°	1883							
l'instruction générale	5 6	# 11	160 181	16°	1893							
Administration centrale.	<u> </u>											
Attributions des dissérents services de l'Administra- tion centrale. (Arrêté du 15 avril 1878.)	1	11,		, ler	1878							
ministration centrale	17 sup.	ļį,	,62,1	2°	1879							
l'Administration centrale et leurs attributions Décret portant suppression de la division de la sta-	35 sup.	"	189	,								
tistique, de l'enseignement et des réclamations, à l'Administration centrale du Ministère des postes et des télégraphes	43,	} "	- 1532	} 4°	1881							
Arrêté déterminant la répartition des services de la division supprimée	(3° sup. -) 	1533									
poste et du magasin général des formules de mandats d'articles d'argent	2	"	129	.8⁵	1885							
direction du personnel et répartissant les attributions de ces deux directions entre les autres services du ministère. Décret portant réorganisation de l'Administration cen-	3	<i>u</i> .	. 58	99	1886							
trale de la Direction générale des postes et télégraphes. Attributions des bureaux	7	n n	152 155	} 10•	1887							
Répartition des divers bureaux du service central Décision du Directeur général modifiant les attribu- tions des divers bureaux du service central	-	<i>"</i>	25 340	} 11.	1888							
Décret concernant l'organisation de l'Administration centrale	8	ı,	504]								
Nomination d'un directeur et d'un administrateur à l'Administration centrale	8	ıı .	508	12°	1889							
de l'Administration centrale	\mathbf{H}	, H	6.0.9)	,							
reaux de l'Administration centrale	. 1		309									
du directeur général des postes et des télégraphes Arrêté relatif : 1° au rattachement de divers service	. 2 s	H.	371	, 13°	1890							
du Secrétariat, au Bureau du personnel et aux Division de l'exploitation postale et de l'exploitation électrique 2° à la réunion de la Division du matériel et de la construction à celle de l'embeitation électrique	; -		ma.k									
struction à celle de l'exploitation électrique		"	744	1								

	.	IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Administration centrale. (Suite).				- 1	
Arrêté chargeant le secrétaire particulier de remplir les fonctions de chef du cabinet du directeur général Décision du 19 janvier 1892 fixant les attributions	9	n .	917		
du 1ex bureau de l'exploitation postale et du 1ex bureau de l'exploitation électrique	<u>l</u>	μ^{-2}	6	15*	1892.
télégraphes	2	n ,	74		
bureaux de l'Administration centrale	7	"	223	16°	1893.
Conditions d'admission à l'école supérieure de télé	2,				
graphie et aux cours préparatoires	. 2° sup	"	144 et 145 158 310	lor	1878.
Publication d'un arrêté rapportant celui du 23 octobre 1878 et déterminant les conditions d'admission 1° à l'emploi de surnuméraire; 2° à l'emploi de committulaire; 3° à divers emplois supérieurs	19 s sup.	. "	715	2•	.1879
Arrêté modifiant les conditions d'admission à certain emplois du Ministère des postes et des télégraphes Arrêté fixant les conditions d'admission des contrô	s . 43 -} 44) n	1474 et 1475 1654 et 1655	. <u>'</u>	1881.
leurs aux fonctions de sous-ingénieur	3	$\left. \begin{array}{c} \\ \\ \end{array} \right $	104	} } 5*	1882.
ploi de commis auxiliaire	٦ 4	· #	174 et 175)	
emplois de sous-agents	. 6	ıı .	25'7		
Arrêté déterminant les conditions d'admission au emplois de contrôleurs du service technique	. 7	"	304		t l
l'emploi de surnuméraire des postes et des télégraphes 2° à l'emploi de commis des postes et des télégraphes. Arrêté modifiant les conditions d'admission à un	. 9 ie	"	538	5.*	1882.
Arrêté modifiant les conditions d'admission au su numérariat		1	769 771 et 772		
Note indiquant les conditions d'admission à l'emple de dame télégraphiste et téléphoniste	oi . l	n n	315	1	3
Arrêté déterminant les conditions d'admission et situation des commis auxiliaires	es u-		579	13	1890.
sivement télégraphiques	5	l II	611	•	

		INI	ICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
dmission. (Suite.)					*
Programme des conditions d'admission à l'emploi de dame télégraphiste ou téléphoniste, déterminées par l'arrêté du 6 décembre 1890	12	"	1057	13°	1890
date d'un concours	1	. "	- 7		13 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4
l'emploi de surnuméraire	1		7	- !	
Admission des aspirantes à l'emploi d'auxiliaire dans les bureaux d'ordre secondaire	2		69		
Fixation de la taille minimum des aspirantes à l'emploi de dame télégraphiste, téléphoniste, et d'auxiliaire dans les bureaux d'ordre secondaire			246		
Arrêté du 29 mai 1891 portant à deux le nombre des élèves pouvant être admis au concours de la 2° sec				140	1891.
tion de l'école professionnelle supérieure en 1891 Arrêté ministériel du 19 juin 1891 relatif à la nomi- nation de deux élèves ingénieurs des postes et des télé-	•	н	301		
graphes	6	u	435		
sionnelle supérieure pour la session 1891-1892 Résultat du concours des 16 et 17 avril 1891 pour	. 7	11	454		
l'admission au surnumérariat des postes et des télé graphes	. 7	"	464		
Date d'un concours pour le surnumérariat. — Con ditions d'admission	. 11	"	592		
Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre en 1892 à l'école professionnelle supérieur (1 ²⁰ section) et réglant la tenue des examens	e 1	ı,	10		
Arrêté fixant le nombre des élèves à admettre e 1892 à l'école professionnelle supérieure (2° section	n .)				1
et réglant la tenue des examens	n l	" "	12		-
dans le service télégraphique ou téléphonique des dé partements des postulantes receveuses ayant dépass	se		16		
l'âge de 25-ans	l-	"	14		
mission au surnumérariat des postes et télégraphes Conditions d'admission à l'emploi de surnuméraire	et	- "	467	15°	1892
Admission à l'école professionnelle supérieure.	-)• · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	613		
Candidature aux emplois de facteurs-boîtiers Circulaires adressées aux préfets et aux directeurs	le ll	" "	837 1161		
28 décembre 1892 au sujet des conditions d'aptitudes physique des candidats facteurs des postes	lc 12	н	1217		
des 3 et 4 novembre 1892			1225	1	

	INDICATION				_
The state of the s]	
	du suméro du	du . numéro de l'in-	de	volume.	l'année.
	Bulletin	struction	la page.	æ	e e
mission. (Suite.)		.			
Arrêté du 17 mars 1893 relatif au recrutement		}	Ì	. [1
conditions de candidature aux recettes de début	3 sup. 3 sup.	11	99 105		
Arrêté ministériel du 17 mars 1893 relatif aux con- litions de candidature aux recettes de début Instruction n° 436 sur l'application des deux arrêtés	3 sup.	" "	105		
lu 17 mars 1893 relatifs: 1° au recrutement des dames employées; 2° aux conditions de candidature aux re-				1	
Admission à l'école professionnelle supérieure (1" sec-	3 sup.	436	107	16°	1893.
Arrêté du 19 septembre 1893 concernant l'admission la première section de l'école professionnelle supé-	8	н	401		1030.
rieure	10	" .	479		
des sous-officiers candidats à un emploi de receveur ou de commis, en vertu de la loi du 18 mars 1889	10	"	486		
dresses convenues ou abrégées.					
Abonnement applicable à la remise des télégrammes internationaux avec adresse convenue ou abrégée	31		366	3.	1880.
Avis concernant les adresses de télégrammes abrégées	44	\mathbf{n}	1555	44	1881.
Rectification des adresses ou retrait des correspon- dances confiées à la poste.—Recommandations à ce sujet.	10	11	30 326	8.	1882.
Rectifications d'adresses des correspondances transmises à l'étranger. — Libellé de l'adresse		n.	530	10.	1887.
Rectification de l'adresse des correspondances à des- tination ou provenant de l'étranger		n n	688	13°	1890.
ffranchissement.					
Insuffisance d'affranchissement pour des lettres prove- nant de pays qui appliquent la progression par demi-once.)• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	136	1	
Affranchissement des journaux déposés en dernière limite d'heure	4	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	215	1 20	1878
Avis relatif à l'affranchissement des lettres pour l'étranger. Conditions d'admission au tarif réduit des circulaires	6	· · · · · ·	315	$\int_{\mathbb{R}^n} z ^{2n} dz$	·,
et avis obtenus par la chromographie, la polygraphie, etc. Interdiction d'admettre à l'affranchissement à prix ré-	99	p.	101 et 102		
duit les «Relevés de facture» portant l'indication d'une date de payement.	26	115	454	3.	1880
		1, 17 - 3			
Bull. Mens. — Tables.	1		l	.56	i

TABLOTON	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Généralisation de l'emploi des chiffres-taxes pour la taxation des objets de correspondance non affranchis où insuffisamment affranchis de toute origine. Fixation au 1 ^{ex} octobre de la date à partir de laquelle	3	'229 111		istina e dina o tibari o tibari	
la taxe applicable aux objets de correspondance de toute origine, non affranchis ou insuffisamment affranchis, devra être exclusivement représentée par des chiffres-taxes. Affranchissement en numéraire. — Fusion en une seule formule des trois formules n° 29, 46 et 262, et du registre n° 26 D servant à la constatation des perceptions. Communications faites aux agents par des industriels, en vue de les intéresser aux placements de leurs produits.	9 11 5	260	552 624	5.25°	1882:
Affranchissement des journaux à expédier en dernière limite d'héure. Arrêté relatif aux conditions d'admission des objets affranchis à prix réduit. Affranchissement des correspondances pour l'Australie. Timbres-poste spéciaux pour les bureaux français en Turquie. Alfranchissement des correspondances pour la côte	19 1 2		823	70 (called a) (called	1884.
Affranchissement des lettres pour l'extérieur. Lettres pour les militaires et marins. Correspondances non affranchies ou insuffisammen affranchies pour l'extérieur. Nouvelles recommandations relatives à la taxation de objets de correspondance non affranchis ou insuffisam	4 6 7	37I	146 157 434	11°	
Tarifs d'affranchissement à l'étranger. Timbrage et affranchissement préalable des bande de journaux publiés à Paris et destinés à être expédié en dernière limite d'heure. Jurisprudence. — Expédition d'effets de commerce mention «sans frais»	10 s s 10	3	958 959 1053	13	1890.
Instruction n° 406. — Affranchissement en numeraire. — Création d'un registre à souche n° 1288 d'un bordereau n° 1289. Affranchissement en numéraire. — Complément l'instruction n° 406. Tarif d'affranchissement de diverses colonies anglais Affranchissement en numéraire. Objets de correspondances relatifs au service publ	et 4 à 6 es 10	406	255 448 580 621		1891.
expedies sans affranchissement par des fonctionnaires des personnes vis-à-vis desquelles ces fonctionnaires possèdent pas la franchise postale	ne 12	u u	tricat	ydu d L	4

en de la composition della com		T.N	DICATION			
The state of the s	du numéno du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	. 1
Aranchissement. (Suite.)			67(358)	Lang (打刀上车	
Lettres de l'étranger insuffisamment affranchies	3 sup. 3 sup. 3 sup. 3 sup. 4 12 2 2 11 6 11 6 11 6 11 6 11 6 11 6 11	418 " 438 " P. 44!	150 153 154 156 178 1212 56 129 515	15	1892.	3.
Jurisprudence des cours et tribunaux. — Postes. Imprimés à taxe réduite. — Suscriptions manuscri limitativement autorisées par le Ministre. — Menticolitées lorsqu'elles sont isolées et illicites (comme con tuant un avis de traite) lorsqu'elles sont réunies. Arrêtés pris par l'autorité administrative. — Publicion	sti-				; *	
ı.	1	1	4	•	ا ~ ۵	•

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	dn numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Agent judiciaire du Trésor. Contrôle des créances et débets dont le recouvrement est poursuivi par l'agent judiciaire du Trésor	9	253	548	5*	1882.	
Agents secondaires. Création d'emplois d'agents secondaires des postes et des télégraphes. (Arrêté du 29 juin 1878.)		16	141	ler	1878.	
Allocations. (Voir Indemnités ou Remises.)					1	
Appareils télégraphiques. Emploi des appareils à transmission rapide Remplacement, réparation des appareils, augmen-	1	2	21	\ \		
tation du nombre des appareils dans un bureau La manœuvre des appareils télégraphiques ne doit pas être abandonnée par des receveurs à des personnes	i	30	298 et 299	ler l	1878.	
inexpérimentées	6	31	308			
vice des appareils à miroir	1 25	148	397 et 398 406 et 407 133	3.	1880. 1181.	
Circulaires relatives à la statistique des coups de foudre	$\begin{cases} 2 \\ 11 \end{cases}$	11	102 482	9°	1883. 1886.	
Appareils téléphoniques. Nomenclature des transmetteurs et récepteurs télé phoniques admis pour les installations des postes privé placés chez les abonnés aux réseaux téléphoniques de l'État	s e		667	134	1890.	
Archives. Classement, délais de conservation et destruction Notification faisant suite à l'instruction n° 222	. 3	222	8 137) 5.	1882.	
Extrait d'une circulaire relative à la remise aux Domaines de divers documents	. 4	"	202			
nets et imprimés relatifs au service des chargements Livraison aux Domaines des documents périmés con	1		10 et 11	11	1888.	
fidentiels provenant du service des postes		n	145 469	. } 15	° 1892.	
Arrangements. (Voir Conventions.)						
Arrêtés. Arrêté relatif aux lettres expédiées après les levés générales Arrêté portant allocation d'une indemnité aux directeurs départementaux pour le service de la Cais	c- 3	. #	79			
nationale d'épargne. Arrêtés fixant les conditions auxquelles les compagni de chemins de fer sont autorisées à établir et à utilis les communications télégraphiques et téléphonique	es er es	"	82	10	1887	
nécessaires à leur exploitation	4	н	94	j 1		

	INDICATION					INDICATION			INDICATION			
	da numéro du Bulletin	du numéro do l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.							
Arrêtés. (Suite.) Arrêté relatif à la réduction des taxes de dépêches												
de presse destinées à être publiées en Algérie et en Tunisie.	5	,,	119									
Arrêté concernant la vente à prix réduit ou la livrai-		. "	,									
son gratuite au public de cartes lettres annonces, des	5	, ,	121									
cartes postales et enveloppes-annonces	5	1 1	121	1 . 1								
	1	"	122]								
Arrêté érigeant le bureau de poste français de Tanger	5	,,	123	1.								
en succursale de la Caisse nationale d'épargne Arrêté concernant les échantillons de produits indus-	1] • " [
triels. — Marques de fabrique, de propriété	5	"	134		<u>.</u>							
Arrêté déterminant les conditions de fonctionnement		"	104		4.7							
des bureaux auxiliaires de poste			164	•	İ							
Arrêté instituant un Conseil d'administration		1 1	290	\ \	} · •							
Arrêté relatif au tableau d'avancement des agents des			230 .) 10°	1887.							
services extérieurs	9 sup	1. 11.	290	İ								
Arrêté instituant une commission consultative des				1	! ·							
postes et des télégraphes			295	1								
Arrêté nommant les membres de cette commission.	9 sup	1	296		1.							
Arrêté-créant des bibliothèques départementales des		,										
postes et des télégraphes			521	1								
Arrêté déterminant les conditions des congés pour	-	}		1								
cause de maladie		l u	523	1								
Arrêté portant autorisation d'installation de boîtes	5				}.							
aux lettres supplémentaires, aux frais de la municipalité			1	ļ	,							
de Limoges, chez les débitants de tabac de cette ville.	. 12	11	524	;								
Arrêté relatif au tableau d'avancement des service	5	•		∤ `	1							
extérieurs	. 5	"	89) ·								
Arrêté accordant aux receveurs de l'Algérie une in	-		1	{ , , ,	1000							
demnité de 10 centimes pour chaque télégramme d	\mathbf{e}	1		118	1888.							
transit	. 6	$\rightarrow H$	128	.								
Arrêté modifiant l'arrêté du 19 octobre 1887 relat	if]			` •								
à l'institution du Conseil d'administration		"	8	1.								
Arrêté élevant le taux des remises allouées aux rece	1			1								
veurs des postes pour participation au service de la Caiss	se }	·		1	1 !							
nationale d'épargne	· 1	- 1 "		i								
Arrêté fixant le nombre maximum des candidats à ac				1								
mettre en 1889 à l'école professionnelle supérieur		1		1.0	1.000							
(première section) et réglant la tenue des examens Arrêté modifiant la forme des timbres-épargne		1 "	111,	12	1889.							
Arrêté ministériel autorisant certaines mentions su		"	1									
le recto des cartes postales		1	328									
Arrêté créant une succursale de la Caisse nationa	1		1 ,									
d'épargne au bureau français de Constantinople		-1	476									
Arrêté relatif au Conseil d'administration	8		506	1. 7								
Arrêté ministériel nommant le secrétaire particuli	er			. <i>I</i> - ∦ :.								
du Directeur général des postes et des télégraphes	2		371) ·	: 1							
Arrêté ministériel fixant les hautes paves des facteur	rs-			· }:13	8 1890.							
boîtiers locaux et ruraux	2		j 371									
Arrêté ministériel nommant le secrétaire particuli du Directeur général des postes et des télégraphes Arrêté ministériel fixant les hautes payes des facteur boîtiers locaux et ruraux	1	.		₹ 1000	1 1 1 1 1 1							
	•	1	1	1	1							

	du					
	numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Arrètés. (Suite.)	: 1		11 11	,		
Décision du 7 décembre 1889 relative à l'indemnit de 0 fr. 75 cent. allouée aux sous-agents et ouvrier	1	*		4:5		
prenant part à des travaux de lignes souterraines, es	a (; ;)		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
tranchée ou sous-tunnels	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	$\frac{1}{2} \sum_{i=1}^{n} \frac{\mathbf{H}_{i}}{2} = \mathbf{H}_{i}$	372	1	7	
Arrêté ministériel régularisant la situation dans l'Administration des postes et des télégraphes des ancien		4	1	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	(**) y .	
agents et sous-agents de la société générale des télé	S	•				
phones	. 3	\mathbf{n}	422			ļ
Arrêté ministériel modifiant l'article 17 de l'arrêt	é.		1 '			l
du 28 juillet 1888 relatif à la composition du jur	y. Lip I	42	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	∱	18. 3. ·	l
d'examen de sortie de l'école professionnelle supérieur	1		400		67	
(1 ^{re} section)		$\frac{1}{2}$	423			
sortie de l'école professionnelle supérieure (178 section	10 2 \				i i	I
pour 1890	3 i	, u	424			1
Arrêté modifiant certaines des dispositions relatives au	ax .	r ·				1
tableaux d'avancement	3	-1 n	425			ł
Arrêté concernant l'allocation, aux commis auxiliair	_ 1	1	· ·	1	4	ł
désignés d'office pour remplir un intérim en dehors		` '	l'		· }	I
leur résidence, des indemnités prévues par l'arrêté de 31 juillet 1878 et la circulaire du 10 avril 1880	14 · 3	,,,	426		1	1
Arrêté modifiant l'article 2 de l'arrêté du 21 septemb			120			i
1885 relatif aux conditions de passage, aux frais de l'A		1.	. 1 .],	ł
ministration, sur les paquebots qui effectuent le serv		-			, . <mark>]</mark> ,	1
postal entre la France, l'Algérie et la Tunisie		, <i>n</i>	426			١
Arrêté relatif à la nomination du secrétaire particul		1		13	° :18 9 0	·•
du Directeur général aux fonctions de secrétaire adje		1	427.	1.	- 1 · · · ·	1
du Conseil d'administration des postes et des télégraphe Arrêté autorisant la création de succursales de la Cai	• • •	- 1 - "	44/,			-
nationale d'épargne	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· '	575			
Arrêté déterminant les conditions d'admission et la						
tuation des commis auxiliaires		-2 $\sim n$.579			Ì
Arrêté déterminant la composition des comités d'exar		İ	- 10 cm		- i	
qui auront à constater l'aptitude professionnelle des dans		· i	1		1.	
de service par application de la décision du 9 mai 1890		1 1 1	612	•		
Arrêté relatif aux élèves de l'école professionnelle su				1		
rieure des postes et des télégraphes		$\int_{\mathbb{R}^{n}} dt$	655,		.	
Arrêté concernant la 2° section de l'école profess	ion-	: 1				
nelle supérieure	. , . 6		657	1	n (* * * * * * * * * * * * * * * * * *	
Arrêté ministériel fixant l'étendue de chaque rés			, 722			
Léléphonique urbain	21 1 I	_ 1	ľ	- 1		
Arrêté ministériel lixant la taxe des conversations à phoniques interurbaines	6 su	m.]	722			
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation e	ntre				,	
Paris et Versailles	6 su	ip. /	$a = \begin{bmatrix} 1, & 1 \end{bmatrix}$	3.2	,s a ll, 1	,
Arrêté ministériel fixant les conditions de délivre	mee	· .	and the state of	; i	· .	
Paris et Versailles Arrêté ministériel fixant les conditions de délivre des cartes d'admission à la communication gratuité payante à partir des cabines téléphoniques publique	ou		792	1	3	
des cartes d'admission à la communication gratuite payante à partir des cabines téléphoniques publique	es U Si	ռե. ,	140	1	ļ	

A CONTRACTOR OF THE STATE OF TH		IN	DICATION	······	
Arretes. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	do la page.	du volume.	de l'année.
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Grenoble	6 sup.		724	្រំ បង្	
nique à Vienne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Puteaux, annexe de celui de Paris.	6 sup.		724 725	1. 315	ak 📑
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télépho- nique à Dijon	6 sup.	7	725	វេត្ត វត្ត ស្រ វត្តិ	la colo
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télépho- nique à Valenciennes	6 sup.	u (726	.n. 1 .	७ (पूर्व ।
nique à Dieppe. Arrêté fixant les conditions d'abonnement aux réseaux téléphoniques urbains.	6 sup.	H^{-1}	726 726	(45 (45	1 1
Arrêtés relatifs à la création et à l'organisation de l'In- spection générale des postes et des télégraphes	6,2°sup	H.	737 et 740		11) () () () () () () () () ()
bureaux auxiliaires pour chaque demande de livret de la Caisse nationale d'épargne	7		744	1 1 3 3 3 3 3 3 3 3	- 16+ 11. 11. jul
Secrétariat, au Bureau du personnel et aux Divisions de l'exploitation postale et de l'exploitation électrique; 2° à la réunion de la Division du matériel et de la construction à				istorio La seria	<i>t.</i>
celle de l'exploitation électrique		$\begin{array}{c} \mathbf{H}^{*} \\ & \mathbf{H}^{*} \\ & \vdots \\ & \vdots \\ & & \end{array}$	744	13°	1890.
faculté des sciences ou d'un établissement supérieur de l'État pour se préparer au concours d'admission à la deuxième section de l'école professionnelle supérieure :	i	l n	745		
Arrêté fixant, pour l'année 1890, la date des examen de capacité que doivent subir les agents demandant l'au torisation de suivre les cours pour se préparer à la deuxièm	s '				M. Hada M.
section de l'école professionnelle supérieure, ainsi que le composition du jury	a 7	,	746	i i i i	91/ 91/ 910/
à l'école professionnelle supérieure (2° section) par la voi du conçours, et réglant l'ordre et la tenue des épreuves Arrêtés du 26 juillet 1890. — Mutations. — Rattache			747		100 1 100 1 100 1
ment du service de la fabrication des timbres-poste a	u '8	"	747 816	1 1. 1 11 1 15:15	And I
graphiques du réseau intérieur	8		917	ថ្ងៃក្រុ ស្រីកាស សំរុក ប៉ុ	19 1 14 (6) 1 1 - 2 1.
Arrêté accordant un avancement hors tour, au moment de leur promotion, aux facteurs-chefs, aux brigadie chargeurs et aux sous-acents du matériel	rs o		100 1 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4) i je Siden	of the state of th
Arrêté ministériel concernant la location des fils télégraphiques du réseau intérieur. Arrêté chargeant le secrétaire particulier de remples fonctions de chef du cabinet du Directeur général. Arrêté accordant un avancement hors tour, au momende leur promotion, aux facteurs-chefs, aux brigadie chargeurs et aux sous-agents du matériel. Arrêté ministériel modifiant l'article 14 de l'arrêté de 38 juillet 1888 relatif à l'organisation et au fonctionne ment de l'École professionnelle supérieure.	lu e-	al alone	OKO.	: (f# 	
and the record professionation superioure		1 "	902	Í	

	INDICATION					
rrētēs. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Arrêté ministériel relatif aux incompatibilités communes			•			
à tous les agents, aux mariages des receveuses et à l'obligation de faire agréer le mari en qualité d'aide Arrêté ministériel relatif à la participation du bureau de Paris, rue Saint-Romain, au service des arti-	11	n	986			
cles d'argent	11	"	987-	2 13°	1890.	
loppes timbrées, des cartes postales, des cartes-lettres, des cartes-télégrammes et des bandes timbrées Arrêté relatif au Conseil d'administration	12 12 sup.		1052 1103			
des comités techniques électrique et postal Décision du 5 janvier 1891 relative aux heures d'ou-		"	2	Ì	}	ł
verture des bureaux télégraphiques secondaires	1	"	5			
Arrêté relatif à la création de quatre nouvelles succursales de plein exercice de la Caisse nationale d'épargne. Arrêté fixant le nombre maximum des candidats à admettre en 1801 à l'école professionnelle surérieure	1	11	5			
admettre, en 1891, à l'école professionnelle supérieure (1 ^{re} section) et réglant la tenue des examens	1	11	6.			
'emploi de surnuméraire	1	"	7			1
vente des tickets téléphoniques. — Circulaire y relative. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	2	u	69			١
phonique à Douai	2 sup.	. "	95			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Charleville-Mézières	2 sup.		95			
phonique à Sedan	2 sup.	"	96	14.	189	1.
phonique à Menton	2 sup	- "	96			
phonique à Fécamp	2 sup	• "	97			
phonique à Arras	. 2 sup	. "	97			
phonique à Saint-Denis, annexe de celui de Paris Arrèté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho	. 2 sup		97			
nique annexe de Saint-Denis	. 2 sup	. "	98			
phonique à Montmorency, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle	. 2 sup). <i>u</i>	98			
phonique à Choisy-le-Roi, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho	. 2 sup). <i>"</i>	99,			, ,
nique annexe de Choisy-le-Roi	. 2 sup	D• #	99			·
Paris		p	, 99		1	
	ļ	1	i	1		;

	INDICATION					
rrêtës. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de 'l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	· -
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Ivry, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho-	2 sup.	"	100			
nique annexe d'Ivry		.#	100]		j.
phonique à Saint-Germain-en-Laye, annexe de celui de Paris	2 sup.	l n	100			ŀ
phonique au Raincy, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	2 sup.	u	101			
 phonique à Clichy, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- 	2 sup.		101		<u> </u>	
phonique à Saint-Cloud, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho-			102		,	
nique annexe de Saint-Cloud	-	1	102	, ·		
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho nique annexe d'Asnières	- 2 sup.	1	103			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Étrœungt, annexe de celui de Fourmies	. 2 sup.	H^{\perp}	103			1
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Dombaste, annexe de celui de Nancy Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho	. 2 sup.		103			
nique annexe de Puteaux	. 2 sup.	. "	104	14°	1891	
phonique à Pauillac, annexe de celui de Bordeaux Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Boulogne-sur-Seine, annexe de celui d	. 2 sup	. "	104			
Paris	. 2 sup	• "	105			
phonique à Rueil, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	. 2, sup }-		. 105			
phonique à Créteil, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle	;- ~ ~		105			
phonique à Juvisy, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entr Lille et Valenciennes et Valenciennes-Paris	re	-	106			
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entr Lille et Arras et Arras et Paris	re	Ì	107			
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entr Lyon et Saint-Étienne	re 2 sup	}	107			
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation ent Bordeaux et Pauillac	. 2 suj	p. 11	107		1.	
Saint-Quentin et Paris	. 2 suj	p. 11	108			
Fécamp et le Havre et Fécamp et Paris	2 suլ). u	108			
Dieppe et Rouen et Dieppe et Paris	I _	p. I	109	1		
					•	

A ST TO THE STATE OF THE STATE		IN	DIGATION		-'
rrêtés. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du . numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Arrêté ministériel énumérant les réseaux actuellement en service ou en voie de construction qui peuvent êtue admis à bénéficier des dispositions du décret du 7 novembre 1890, précédé d'un rapport adressé au Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies par le Directeur général des postes et des télégraphes. Arrêté ministériel fixant, pour les heures de nuit, la taxe à percevoir par unité de conversation de cinq minutes dans le service de la correspondance téléphonique interurbaine. Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation échangée pendant les heures de nuit entre Lille-Roubaix-Tourcoing et Roubaix-Tourcoing-Paris. Arrêté du 19 mars 1891 fixant la remise à allouer aux receveurs des postes et des télégraphes sur les recettes téléphoniques. Décision ministérielle du 2 février 1891 concernant les indemnités de déplacement allouées aux agents du service ambulant. Décision ministérielle du 5 mars 1891 relative à l'allocation aux factrices des postes d'une indemnité en représentation de la valeur de l'habillement que les facteurs reçoivent en nature. Décision ministérielle du 9 mars 1891 relative à l'exemption de la taxe postale à l'arrivée des cartes télé-	2 sup. 2 sup. 3		109		
grammes et télégrammes sermés acheminés exclusivement par la voie de la poste. Arrêté ministériel du 11 mars 1891 relatif à l'institution et à la constitution d'une Commission consultative des postes et des télégraphes. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télégraphes.	1 3 - 2 3 - 3 - 3 3 - 3 3 - 3 3 3 3 3 3 3	H H	120	14	1891
phonique à Macon. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Angers. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Épernay. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Épernay.	4	11 11	205 205 206		
phonique à Orléans. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Roanne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Toulouse. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Grasse.	e- 4		206 207 207 2080		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Tizy. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Châlons-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Cognac.	é 4	**************************************	208 208		ente y Ante Osciolos Sante

A to American parameter of the commence of the		· INI	DICATION	٠.	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
mmātās (Suita)					
rrêtés. (Suite.)			•		-
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique de Vienne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Corbeil, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique annexe de Corbeil.	4		209 210 210	() () () () () () () () () ()	Gaerjian Pra
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Charenton, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho- nique annexe de Charenton	4	n	210 211		et in Exp
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho- nique annexe de Créteil	4	# 1	211 211 212		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Matson-Carrée, annexe de celui d'Alger Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Benevue-Meudon, annexe de celui de Paris.	4	or and the	to the state of		14/
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Issy, annexe de celui de Paris	h.		1	+, +l+,	11 110 - 1
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à la Capelle, annexe de celui de Fourmies Arrêté ministériel portant création d'un réseau télépho nique à Saint-Chamond, annexe de celui de Saint-Étienne	4		214	14.	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Nogent-sur-Marne, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Argenteuï, annexe de celui de Paris	4	n i	215 215	olis (16) Garage Garage	10 (1) 1 (1) 1 (1)
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre Liessies et Fourmies	e e	$\frac{1}{n^3}$	216		्रीय उत्प जान्द्री जार्युक्तीय
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre le Havre et Dieppe, le Havre et Elbeuf, le Havre et Louviers, Dieppe et Elbeuf, Dieppe et Louviers, Elbeuf et Paris, Louviers et Paris.	e t		W	1	sindq edi. sindq
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entr Sedan et Mézières-Charleville	e		216	· ::: ,	$-\mathbf{p}_{i}$ in
téléphonique est confiée, dans certains départements aux ingénieurs attachés à la direction départementale sous l'autorité du directeur, suivie d'une circulaire explicative adressée aux directeurs du Rhône, des Bouches du Rhône, de la Saine Infe	; ;- ;-		A HOLD CARRY TO A STATE OF THE		idas significantes de la compansión de l
du-Rhône, du Nord, de la Gironde, de la Seine-Inferieure et de la Loire-Inférieure	4	·n s	217	1.33	-

		1NI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
rrētės. (Suite.)					
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Clermont-Ferrand	5	n I	296	 	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Mazamet.	5	11	297		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Maubeuge	5	"	297		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Tours		ıı l	297		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Angoulème		,,,	298		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Villeurbanne, annexe de celui de Lyon			298		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Sèvres, annexe de celui de Paris	.]	,,	299		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique au Véşinet, annexe de celui de Paris	.		,		
Arrêté ministériel fixant l'étenduc du réseau télépho	- }	"	299		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télépho	-		299	1	j
nique à Braux, annexe de celui de Mézières-Charleville Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre		"	300		
Lyon et Vienne et Vienne et Paris	I	"	300		
Marseille et Vienne	. 5	, H	301		1891.
élèves pouvant être admis au concours de la deuxièm section de l'école professionnelle supérieure en 1891	e 5	"	301		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Cette	. 6	и	430	\	
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique de Maubeuge	. 6	,,,	431		,
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique spécial à conversations taxées à Pontoise	. 6	,,,	431		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle phonique à Hautmont, annexe de celui de Maubeuge.			432		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique à Fontainebleau, annexe de celui de Paris	ć-	,,,	132		
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réscau téléphe nique annexe de Rueil)- [,,	432		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique à Hirson, annexe de celui de Fourmies	5-] .		433		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation ent	re .			.	
Paris et Amiens, Paris et Troyes, Grasse et Cannes Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation ent	re	"	133	` ·	1
Aix et Marseille, Aix et Lyon, Aix et Paris	6		454	1	. ; -

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
etés. (Suite.)					
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre alais et Lille	6	, ,,	434		
Arrêté ministériel du 19 juin 1891 relatif à la nomi- tion de deux élèves ingénieurs des postes et des télé-	6	"	434		
raphes Extrait de la décision du Ministre de la guerre en ate du 22 mai 1891. — Uniforme des fonctionnaires	6	"	435		'
u service de la télégraphie militaire ou des agents du rvice de la trésorerie et des postes aux armées Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	6	"	435	·	
honique à Bayonne	7	li ii	455		
honique à <i>conversations taxées</i> à Romilly-sur-Seine Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- honique à Béziers	7	"	456 456		-
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- honique à Beaune	7	,,,	456		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- honique à Valence	7	"	457		
honique à <i>conversations taxées</i> à Aix-en-Provence Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	7	"	457		
honique à Meaux, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- honique à Saint-Ouen, annexe de celui de Paris	.]	"	458	140	189
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- honique à Biarritz, annexe de celui de Bayonne	7.	.,	459		:
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- honique à Bondy, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	7	n	459		
honique à Montreuil-sous-Bois, annexe de celui de aris	. 7	. 0	459		
ique annexe du Vésinet	7	"	460.		:
honique à Pont-Saint-Vincent, annexe de celui de lancy. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	7	# H.	460		
phonique à Gonesse, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réscau télé	$\begin{bmatrix} & 7 \\ & & \end{bmatrix}$	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	1:06	, ,	1
ohonique à Nimes	8		496		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Chalon-sur-Saône	8	2 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	496 497 497	1 1 2 2 1 2 2 2 1 2 2 3	
phonique à Toul	8	¥ []	497	1	

and the second of the second o		IN	DICATION			<u>.</u>
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Arrètés. (Suite.)			11.137	. 5. 13	17-18-75	
		1.00	r thide sign	14.7	· .	
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation enti	'e			3 gr v	. j	, (
Arcachon et Bordeaux et Arcachon et Pauillac	M Contract	$ \cdot $ $ u $	498	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	?	i
Arrêté modifiant l'arrêté du 18 juin 1890 relatif au	اچ.		. :	₹ 4, ±1	, · *	l
conditions d'avancement des agents brevetés de la 1re se tion de l'école professionnelle supérieure	G-		TOO.	1 2 2 2	is a	ŀ
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél	<u>, (1)</u>	1		1 .	11:11:	3
phonique spécial à conversations taxées à Trouville			599			1
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél	lé-		322		1.	1
phonique spécial à conversations taxées à Étretat	o, i	1. 11	599	1 1	, ;	
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau tél	.e-					١.
phonique de Maubeuge	9.	in the	523	1 175		1
Arrêtê minişterlel portant création d'un réseau tél	iė-	1	1	or of	rle . r	l
phonique à Étampes, annexe de celui de Paris	5 9	$[\cdot] \cdot [n]$	523		··].	1.
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation ent Braux et mézières-Charleville et Braux et Sedan			F09			
Arrêté ministériel du 16 octobre 1891 réglant e	96-	$\mathcal{U}_{\mathcal{A}}$	523		ľ	1
verses relations de l'Administration des postes et d	es				· · · · ·	ł
télégraphes avec les compagnies de chemins de fer	10	11	563			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau té	lė-	- 	1			·
phonique à Barentin, annexe de celui de Rouen	l 10	\downarrow u	571	1,	100	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau té	lé-		The state of	•		
phonique à Lannoy, annexe de celui de Roubaix	• • 10	$\cdot \mid \cdot \mid n \mid$	571		100	1
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépl	10-	1	To the first			
nique annexe de Fontainebleau	: 10	1	572	1.7/10	1891	ı
Arrêté ministériel du 6 octobre 1891 élevant	les				11001	
dimensions des paquets de papiers d'affaires, d'épreu corrigées, de journaux et d'imprimés de toute nati	V.CS.		A 100 100 100 100 100 100 100 100 100 10	1		
expédiés en forme de rouleaux	10		670	'• •		
Arrête ministériel du 13 novembre 1891 modifie	ant		372			<i>'</i>
les conditions imposées aux communes pour obtenir						1
concession de bureaux télégraphiques						ŀ
Arrête ministériel portant création d'un réseau to	9lé- -	1484 4	,	,		1
phonique à Montpellier	.: 11	-1 μ_{c}	587		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1
Arrêté ministériel portant création d'un réseau te	éié-	in the t	11 11 11 11 11		· [_	ŀ
phonique à Melun Arrêté ministériel portant création d'un réseau te			587	1		ı
phonique à Lunéville			*00		1	<u> </u>
Arrêté ministériel portant création d'un réseau te	(16_) (16_)	$= \begin{bmatrix} 3 & 3 & 3 & H_1 \end{bmatrix}$	6 500 6	1	1'.	1
Arrêté ministériel portant création d'un réseau te phonique à Versailles.	11	$A_{ij} = a_{ij}$	588	0.00		1
2 Arrêtê ministêriel portant création d'un réseau te	élé-1	1	The second section	l.,		1
phonique à la Rochelle	11	110	588			ŀ
Arrêté ministériel portant création d'un réseau, t	élé-		or constitution	1 m.,	saleda.	1
phomque à Denain, annexe de celui de Valencienne	ės 🗀 11.	$A(\mathbf{r}) = \mathbf{H}$	· [-4] ¹ - 589		/ \	
Arrete ministeriei lixant la taxe de conversation el	atre	•	The Same of the Contraction	34 3.1.4	11	ļ
Villeurbanne et Lyon, Villeurbanne et Saint-Étier						ļ
Villeurbanne et Vienne, Villeurbanne et Marse	ше,		C PAGE	199	स्यामीत् ।	
Villeurbanne et Aix, Villeurbanne et Paris	· · · / File	33 3 39 JE	5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1	73	
			The state of the s		Almer,	

A + 1 (A + 1 A + 1		IN	DIGATION		
The state of the s	,	,			
	du	du numéro	de	volume	pée
	numéro	de	_	volı	l'anoé
	du	l'in-	la page.	g	ခွင့
	Bulletin	struction	·		•
rrētes. (Suite.)	/				
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre				} :#2 *#	1つかいま
Le Bouscat et Bordeaux, Le Bouscat et Arcachen, Le					
Bouscat et Pauillac.	. <mark> , , o,≜,4</mark> ,3	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	A. J. 1890	1 1 1	<u> </u>
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation de nuit entre Paris et Reims.		$\frac{d}{dt} = \frac{d^2 t}{dt}$	501	the destroy	C
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre	1	1 11 11 11			
Loury et Orléans	11.		591	d dre	
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre	M	ال يادان	10 1 1 10 10 10	.,	1000
Saint-Étienne et Marseille	a_{ij} 11_{ij}	H	. (591)	,	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	•	1	There is the	1 25%	4
phonique spécial à conversations taxées à Arcachon	. 144 1.Z ;	$H_{s,s}$	10.2 4 541 4 4		Spile .
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique spécial à conversations taxées à Bolbec.	19:	28 360 H 3	3 2 8 34 50 .00 16 6 6 6 6 1 3	jer i	
Arrêté ministériel portant création d'un réséau télé	- 1		99.774 1915	(rio)	
phonique spécial à conversations taxées à Lillebonne	12	11.	6/1	1 (1) (1) (1)	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	e ditulur r		A State of		
phonique spécial à conversations taxées à Hautvillers.	$\cdot \cdot \cdot 12$.	H_{i_1} , H_{i_2} ,	642	A Carte	. ;
Arrêté ministériel modifiant l'étenduc du périmètr	Co de la constantia		of the field in	[-[2) _] , }	in e
des réseaux de Dieppe, Grenoble, Vienne, Dijon, Charle	- · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1	The state of the s) 14°	ε /1891.
ville-Mézières, Sedan, Fontenay-sous-Bois et Clichy	. 12	· [.] [.]	. 042	$\int d^3p$	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Bône.	12	$\begin{pmatrix} 1 \\ 1 \end{pmatrix} \begin{pmatrix} 1 $	6/13		od tret
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle	-			1	:1.
phonique au bouscat, annexe de celui de bordeaux	 	A_{i} A_{i} A_{i} A_{i} A_{i}	1 040	■ *1 c *2:	$\epsilon M_{\rm c} \sim 1$
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	. روز دا ^ن روا - ا	·· 1 · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Stras Dividenti	; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ; ;	ا نان
phonique à Pantin, annexe de celui de Parisia vicière.	. 12	10 W	6/14		1.1
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle phonique à Rouba, annexe de celui d'Alger.	19		Alih :	-	aiois V
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation enti	A 14		Ag 7: 1-044.	12 10 16 1	"// .
Hussein-Dey et Alger	12	$\frac{1}{1}$	645	(1)	9) (1) (1) ±7
Arrêté ministériel du 3 décembre 1801 relatif à 🗸	بالمألما	1	1.1.1.2.		4
création de succursales de la Caisse nationale dépargn	e. 12	$H \to H_{C_0}$	645	3 . 1, 2	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Arrêté du 10 décembre 1801 déterminant les con) 	[1		1
ditions à remplir par les dames employées du télégraph	e, m	Alering to	almo, trighteen	in in	31/
du téléphone ou des bureaux secondaires pour pass dans un autre service de l'exploitation	19	3 13 14 15.	66K	St 193	alle de la
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél	•		649		de (Chir
phonique spécial à conversations taxées à Persan-Beat	1-44	- 1	and the same of th	H.	
mont	ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	H		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	ole 4
Arrêtê ministêriel portant création d'un; réseau (téle	Ér, l		the state of the s	l . S. G	دان
phonique à Narbonne.			A Spring to the second	7 7.40	មេ ស្រែក
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique spécial à conversations taxées à Nemours	Basel Day	11.01.11	ក្រុង ម៉ា ស្រែក្រ 🖫		5C /
Arrêté ministériel fixant le montant de l'abonn	• 1. 31.5 B≐ana = 1.	も」(All Selfant) を	ia "Sibina Zi terri Taliala maada	0:15 4.6 3.5 165	1809
ment du réseau téléphonique de Maubeuge	S. Die South	Buckley.	and he have the	ا	5 Julia 1
Arrete ministériel portant creation d'un réseau tél	ė-	1	1		. I.
phonique a mariy-ie-Roi, annexe de celui de Faris 👟	10 10 1 3 Mg	this smill !	A to reduce the inter	ang sa Malahi	red to
Arrête ministeriel portant création d'un réseau to	Projectivit as	SECTION AND ASSESSED.	្តាំ នៅ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។ ។	et and color	100
phonique à Saint-Eugène, annexe de celui d'Alger	Section .	with South	Alden marketik	abb_{ij}	जीव कार 🔻
	. !		1.	1.	1

en en en en en en en en en en en en en e		INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Arrètés. (Suite.)						
Arrêté ministériel ouvrant au service de demi-recircuit téléphonique Lyon-Saint-Étienne Décision du 19 janvier 1892 fixant les attribudu 1 ^{er} bureau de l'exploitation postale et du 1	utions	"	5			
reau de l'exploitation électrique	à ad- rieure	ıı .	6			
(1 ^{re} section) et réglant la tenue des examens Arrêté fixant le nombre des élèves à admettr 1892, à l'école professionnelle supérieure (2° se	ction)	· 11	10		•	
ct réglant la tenue des examens. Création du service de la distribution par des correspondances d'origine postale. — Extrai	exprès t de la	<i>11</i>	19			
loi du 26 janvier 1892. — Arrêté ministériel du vrier 1892. — Instruction n° 416 y relative Arrêté ministériel portant création d'un réseau	$\cdots \mid 2$	416	86			
phonique spécial à conversations taxées à Crest (Arrêté ministériel portant création d'un réseau phonique spécial à conversations taxées à T	Oise). 2 u télé-	n	94			
(Seine-et-Oise)	u télé-	, a	94			
et-Marne)	u télé-	ıı .	95	150	1000	
phonique spécial à conversations taxées à Crévalois (Oise)	u télé-	11	95	15*	1892.	
(Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réses phonique spécial à conversations taxées à S	u télé-)1	96		\(\frac{1}{2}\)	
(Aisne)	n télé-	n	96 .		*	
ct Oise)	u télé- udemer		97	1		
(Eure)	ion de	11	97			
Arrêté ministériel du 27 janvier 1892 fixant le	classe-	" "	97	1 7	3,77	
Arrêté ministériel du 2 février 1892 portant sion de recettes simples en recettes composées.	conver- Pro		30			
phonique spécial à conversations taxées à Mantes et-Oise). Arrêté ministériel portant création d'un réseaphonique à conversations taxées à Pont-Arrêté ministériel fixant la taxe de conversat nuit entre Paris et Nantes. Arrêté ministériel du 27 janvier 1892 fixant le ment des bureaux succursales de Paris. Arrêté ministériel du 2 février 1892 portant sion de recettes simples en recettes composées, motions de classe. Arrêté ministériel du 5 février 1892 érigeant reau de poste français de Salonique (Turquie) cursale de la Caisse nationale d'épargne.	le bu- en suc-	$\left\{\begin{array}{ccc} & \mu_{+} & \mu_{+} & \mu_{+} \\ & & & \mu_{+} \end{array}\right\}$	101			
cursale de la Caisse nationale d'épargne	2	· #	102	$A : \mathbb{N}$	1 12 (12 mg)	

	· ·		IN	DICATION		
	· ·	da umaéro da	du numéro de l'in-,	de la page.	volume.	l'annéc.
- - -		Bulletin	1 . 1	ia page.	후	de .
rrêtés. (Suite.)					<u> </u>	
Décision du 1 ^{er} févrie d'une indemnité de 1 fr. du service téléphonique	r 1892 relative à l'allocatio 50 par jour aux mécanicies pour travail dans l'intérieur d ors de leur circonscription o	rs le				
dinaire	it l'étendue du réseau télépho	. 2	n	102		
mique spécial de Meaux.	nt la taxe de conversation ent	3	H	142		
Nice et Cannes	at la taxe de conversation enti	. 3	11	143	-	
Rouen et Le Havre Arrêté ministériel fix	ant la taxe de conversation	. 3	11	143		
entre Aix et Lyon, Aix et	Saint-Étienne, Aix et Paris. ant création d'un réseau téle	. 3	ıı I	143 -		
phonique à Cambrai	ant création d'un réseau tél	4	Į;	172		- - - - -
phonique à Philippeville.	tant création d'un réseau tél	4	" .	172		
phonique à Hyères	ant création d'un réseau tél	. 4	#	- 173		
phonique à Beauvais		lı	li ii	173		
' phonique spécial à <i>conve</i>	tant création d'un réseau télessations taxées à Libourne	. 4	11	174		1
phonique spécial à conve	tant création d'un réseau télersations taxées à Méru	4	11	174		
– phonique annexe à celui,	tant création d'un réseau tél de Paris à Maisons-Laffitte.	· . 4		174	\\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	1892.
– phonique annexe de celu	tant création d'un réseau tél ni de Douai à Hénin-Liétard. tant avéstion d'un réseau tél	4	l ii	175	<i>;</i> 	
phonique annexe de cel	tant création d'un réseau tél lui de Charleville-Mézières tant création d'un réseau tél	. h	п'	175	1	
— phonique annexe de celu	ui de Paris à Vincennes tant création d'un réseau tél		r7	176 -		
phonique annexe de celu	ni de Paris à Livry	/1	11	176		
nuit entre Paris et Amie	nt la taxe de conversation	/ /1	li ii	177		
nuit entre Paris et Troy	es	4	n n	177		
portant des mentions no affranchies	n autorisées ou insuffisamme istériel du 25 avril 1892 rela	ent l	n	178		
à la rémunération du ser	rvice postal de nuit		11	196		
phonique spécial à conve	rtant création d'ur réseau té ersations taxées à Chantilly tant création d'un réseau té		$\frac{1}{\sqrt{1-u^{2}}}$	198		
	tant création d'un réseau té ersations taxées à Viroflay		u	-199	$\frac{1}{2}$	
D m	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ŧ	1	1	1	į.

		IN	DIGATION	· /	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Krrëtës. (Suite.)					**************************************
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à mouy Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	"	199	. ,	
phonique urbain à Saintes	5	"	199		j
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique urbain à Tonnay-Charente	5	"	200		-
phonique spécial à conversations taxées à Châteaubriant. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	ı,	200		
phonique spécial à conversations taxées à Étampes Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	н	201		
phonique spécial à conversations taxées à Issé	5	11	201		
phonique spécial à conversations taxées à Saint-Nazaire. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	- 5	,,,	202		
phònique urbain à Vichy	5	11	202	!	
phonique annexe à celui d'Alger à Hussein-Dey Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	n .	203		
phonique annexe de celui de Paris à Saint-Mandé Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	n	203		,
phonique annexe de celui de Paris à Aubervilliers Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	11	203		
phonique annexe de celui de Lyon à Écully Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	"	20/1		
phonique annexe de celui de Paris à Gentilly Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	11	204	15°	1892.
phonique annexe de celui de Paris au Pré-Saint-Gervais. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	5	"	205		
phonique annexe de celui de Paris à Saint-Maur-les-	-	,,,	205		, ,
Arrêté ministériel modifiant l'étendue du réseau télé phonique spécial de Persan-Beaumont	-	н	461		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique spécial à conversations taxées à Carvin	;-	,,,	462		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique spécial à conversations taxées à Louviers	}-	11	462		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique annexe à celui de Maubeuge à Jeumont	; <u> </u>	,,	463		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique spécial à conversations taxées au Bourgneuf-de	;-		, , ,		
Chalon	. 6	H_{ij}	463		
phonique urbain à Tarare	. 6	. "	464		
phonique urbain à Sidi-bel-Abbès	6	"	464		
phonique spécial à conversations taxèes à Montereau.	. 6	11	464	1	
	I .			i	■ ~

		1 N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de Fin- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
rrētės. (Suite.)					
Arrêté ministériel modifiant l'étendue du réseau télé- phonique spécial de Mantes	. 6	"	465		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation de nuit entre Dieppe, Rouen, le Havre et Paris	6	.11	465 466		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation de nuit entre Paris et Bordeaux	6	"	466		
l'usage des lignes électriques d'intérêt privé	6 sup.	· · ·	521		
Inférieure)	7	"	593 594		
phonique spécial à conversations taxées à Jarnac (Charente)	7	"	594		
phonique spécial à conversations taxées à Étréchy (Seine- et-Oise)	7	,,,	595		·
Braux, annexe du réseau de Mézières-Charleville Arrêté ministériel modifiant l'étendue du réseau téléphonique de Bordeaux	7	"	595 595	15°	1892.
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Charleval (Eure)	8	"	830		
téléphonique spécial à conversations taxées à Châteaure- nault (Indre-et-Loire)	8 1	"	831		
(Seine)	8 1 y		831		
(Côte-d'Or)			832		
d'Or)	u t	- :	832		
(Seine). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseautéléphonique spécial à conversations tawées à l'Isle-Adam (Seine et Orse).	u ñ	."	833		
(Scine-et-Oise)	8	"	833		

		IN	DICATION		
Lrrètés. (Suite.)	da numéro du Bylletin	du- numéro do l'in- struction	de la page	du volume.	de l'année.
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Rennes (llle-et-Vilaine) Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	8		834		
téléphonique spécial à conversations taxées à Vezetise (Meurthe-et-Moselle)	8	"	834		
téléphonique spécial à conversations taxées à Bohain (Aisne)	8	"	834		· · · · · · · · · · · · · · · · · ·
téléphonique urbain à Caudry (Nord)		u	835		
(Nord)	8	"	835		
d'Or)	8	li .	836		\ \ \
interurbaines échangées entre Châteaubriant, Issé et Nantes	8	"	836		
téléphoniques entre Pommard et Beaune	Q	"	883		,
d'établissement, d'entretien et d'exploitation des cir- cuits électriques dits « Réseaux de messagers urbains » Arrêté ministériel du 5 octobre 1892 relatif aux	10	"	1072	150	1809
clauses et conditions d'établissement, d'entretien et d'usage des circuits électriques destinés à la transmission simultanée et dans un seul sens des nouvelles de toute	1			15•	1892.
nature adressées aux abonnés	ı	n	1077		, , ,
téléphonique spécial à <i>conversations taxées</i> à Pithiviers . Arrêté ministériel relatif à la création d'un réseau	1	- H	1080		
téléphonique spécial à conversations taxées à Melun Arrêtés ministériels du 3 novembre 1892 modifiant les programmes des connaissances exigées pour l'admission à la première et à la deuxième section de l'école	t -	"	1080	- Carriero	
professionnelle supérieure	. 11	"	1127		, ,
téléphonique spécial à conversations taxées à Villers Cotterets (Aisne)	. 11	ı,	1128		
(Charente)	. 11	n.	1129		
Inférieure)	u 11	n	1129		,
(lsère)	1	"	1130		
	i .	ı	I	1 🗧	1 (

INDICATION					
rrètés. (Suite.)	du numéro du	du numéro de l'in-	de la page.	vodume.	l'année.
	Bulletin	structio.		np/	ģe
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau annèxe au réseau téléphonique de Reims à Jonchery-sur-Vesles (Marne)	11	11 -	1130		
téléphonique spécial à conversations taxées à Loches (Indre-et-Loire)	11	u^	1131		•
téléphonique à conversations taxées à Baignes (Charente)	11	,,,	1131	1	•
(Charente)	· II	"	1132		
téléphonique spécial à conversations taxées à Hiersac (Charente)	1-1	l "	1132	. Contraction	,
(Charente)	11	n·	1133		
Amand-de-Boixe (Charente)	11	,,	1133		í
téléphonique spécial à conversations taxées à Ruffec (Charente)	11	n	1133		
(Charenté)		"	1134	15°	1892.
téléphonique spécial à conversations taxées à Champagne (Charente)	. 11 u	11	1134		
téléphonique spécial à conversations taxées à Confolen (Charente)	. 11 u	"	1135		
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint-Claud (Charente)	. 11 u	н	1135		,
(Charente)	u 11	,	1136		
téléphonique spécial à conversations taxées à Blanza (Charente)	. 11 .u	11	1136		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea	. 11 nu	n.	1137		
Saint-Ouen (Oise) Arrêté ministériel autorisant la création d'un rése	au 11	"	1137	,	
téléphonique spécial à conversations taxées à Antib		"	1137	•	

Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Tourche ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Tourche ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Villement (Nièvre). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Villement (Nièvre). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Villement (Nièvre). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Jougny (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Contras (Toune). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Contras (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Contras (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Contras (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Contras (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Contras (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Contras (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Laure (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Laure (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Laure (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Laure (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial			1 N	DICATION		<i>'</i>	
Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées au Tréport (Seine-Inférieure). Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Eu 1 1 1138 Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Fourchambauti (Nièvre). Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à VIIIe-neuve-sur-Yonne (Youne). Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à VIIIe-neuve-sur-Yonne (Youne). Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Ton-nerre (Yonne). Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Chabbs (Youne). Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Avallon (Youne). Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Vorment téléphonique spécial à conversations taxées à Lambis téléphonique spécial à conversations taxées à Lambis téléphonique spécial à conversation d'un réseau téléphonique spécial à conversation d'un réseau téléphonique spécial à conversation d'un réseau		numéro du	numéro de l'in-	_	l i	de l'annéc.	1. 11.
téléphonique spécial à conversations taxées au Trèport (Scino-Inférieure)	· ·						;
(Seine-Inférieure). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Fourchambaut (Nievre). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Volleneuve-sur-Yonne (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Chablis (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Chablis (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Avallon (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vermenton (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vermenton (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vermenton (Oise). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Lerment (Oise). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial de conversations taxées à Lerment (Oise). Arrêté ministériel autorisant lextension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Loones. Arrêté ministériel autorisant lextension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Loones. Arrêté ministériel autorisant lextension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Creal. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Ham tèlephonique spé	téléphonique spécial à conversations taxées au Tré- port (Seine-Inférieure)	,	t t	1138			,
chambault (Nièvre) Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Coutras (Gironde) Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Villenewve-sur-yonne (Youne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Joigny (Youne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Tonnerre (Youne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Chablis (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vermanton (Youne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vermanton (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Clermanton (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Clermanton (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Clermanton (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Clermanton (Oise). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations du périmètre du réseau téléphonique spécial de Loches. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Loches. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial de Loches. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial de Loches. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial de Loches. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial de Loches. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial de Loches d'un téseau téléphoniqu	(Seine-Inférieure)	11	: "	1138	·		`
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Villeneuve-sur-Yonne (Youne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Joinner (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Tonnerre (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Tonnerre (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Avallon (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vermeston (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Glermont (Oise). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Auxerre (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Auxerre (Yonne). Arrêté ministériel autorisant le réation d'un réseau téléphonique spécial de Loches. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Loches. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Greil. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Greil. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Greil. Arrêté ministériel autorisant l'extension d'un réseau téléphonique spécial de Greil. Arrêté ministériel autorisant l'extension d'un réseau téléphonique spécial de Greil. Arrêté ministériel autorisant l'extension d'un réseau téléphonique spécial de Greil. Arrêté ministériel autorisant l'extension d'un réseau téléphonique spécial de Greil. Arrêté ministériel autorisant l'extension d'un réseau téléphonique spécial de Greil.	Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	11	"	1139			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Joigny (Yonne)	(Gironde)	11	"	1.139			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Tonnerre (Yonne)	neuve-sur-Yonne (Yonne)	11	· · ·	1140		,	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Chablis (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations laxées à Avallon (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vormenton (Youne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Clermont (Oise). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Auxerre (Yonne). Arrêté du 3 décembre 1892 relatif à la création d'exercices de lecture au son. Arrêté ministériel du 24 décembre 1892 concernant l'envoi d'avis établis sur formules émanant de l'Administration de l'enregistrement et affranchies à l'avance en numéraire à Paris. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Croil. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Croil. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Ham (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Ham (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Ham (Somme).	(Yonne)	11	"	1140			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Avallon (Yonne)	nerre (Yonne)	1.1.	.,	1141			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vermenton (Yonne)	(Yonne)	11		11/41		,	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Clermont (Oise)	(Yonne)		".	1141	15*	1892.	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Auxerre (Yonne)	menton (Youne)	11	"	1142			
Arrêté du 3 décembre 1892 relatif à la création d'exercices de lecture au son	Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	ı			·		
l'envoi d'avis établis sur formules émanant de l'Administration de l'enregistrement et affranchies à l'avance en numéraire à Paris	Arrêté du 3 décembre 1892 relatif à la création d'exercices de lecture au son	- 11 sup	. "				
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Loches	l'envoi d'avis établis sur formules émanant de l'Ad ministration de l'enregistrement et affranchies						
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial de Creil	Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètr	ei					
téléphonique spécial à conversations taxées à Ham (Somme)	Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètr du réseau téléphonique spécial de Creil	e . 12					
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Vitry-le-François (Marne) 12 " 1213	téléphonique spécial à conversations taxées à Har	n.	· a	1913			
	Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Vitry-le-François (Marne)	12		1			

	······································	IN	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	,
rretés. (Suite.)						
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau annexe au réseau téléphonique de Nice à Beaulieu (Alpes-Maritimes)	12	"	1214			
téléphonique spécial à conversations taxées à Sens (Yonne)	12	"	1214			
téléphonique spécial à conversations taxées à la Fère (Aisne)	12	"	1215			
téléphonique spécial à conversations taxées à Tergnier (Aisne)] 12	"	1215	15°	1892.	
téléphonique spécial à conversations taxées à Chauny (Aisne)	12	"	1215			
téléphonique urbain à Annonay (Ardèche) Arrété ministériel autorisant la création d'un réseau	12		1216			
annexe au réseau téléphonique de Paris à Bry-sur- Marne	12	n'	1216			'
technique électrique	1	"	6			
Arrêté du 11 janvier 1893 relatif aux communications que les concessionnaires de réseaux, à Paris, dits d'« Informations télégraphiques », sont autorisés à transmettre			. 7			
à leurs abonnés	- J.	, ii	.7			
Arrêté fixant le nombre des agents pouvant être admis, en 1893, à la première section de l'École professionnelle supérieure	1	11	9			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Sen (Yonne)	s]	ı	10	16*	1893.	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Brossa (Charente)	a c	,,,	11		- -	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique urbain à Rive-de-Gier (Loire)	u 1	a.	11			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à conversations taxées à la Ferté sous-Jouarre (Seine-et-Marne)		~ 	. 12			
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique de Beauvais (Oisc)	à	a a	12	- 		

			IN	DICATION			; [. :
		du numéro du Bulletin	du noméro de l'in- struction	ta page.	de solume.	de l'annéé.	
Arrêtés. (Suite.)	· - !	ı					
Acrété ministériel	autorisant la création d'un réseau		-				
téléphonique spécial	à conversations taxées à Rochefort-						
	autorisant la création d'un réseau l-à conversations taxées à Tonnay-		н	12			
and the second s	autorisant la création d'un réseau à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-	1	;;	13			
(Savoie)	autorisant l'extension du périmètre	1	11	13		•	
du réscau téléphonic Arrêté ministériel primés en tout ou c	que urbain de Pau	1.	ii .	1.4	-		
tement aux hommes riale Arrêté ministérie	de la réserve et de l'armée territo- l du 20 février 1893 concernant les on , dans le service , des échantillons	. 2	<i>n</i> .	43			
de liquides ou de c Arrêté ministérie	orps gras facilement liquéfiables el autorisant la création d'un réseau	2	,,	44			ŀ
(Seine-Inférieure). Arrêté ministérie	téléphonique de Rouen a Oisse el autorisant la création d'un réseau ersations taxées à Épouville (Seine-	2	11	45		1002	
Inférieure)	l autorisant l'extension du périmètre	\sim 2	"	45	/ 16ª	18 93 . 	1
du réseau de Mazan Arrêté ministérie	net	2	11	46			
(Youne)	el fixant les taxes des communications réseaux de Lille, Roubaix, Tourcoing	2	"	46			
et leurs annexes, d' Arrêté ministérie	une part, Mons, d'autre part el fixant les taxes des conversations réseaux de Dunkerque, ses annexes	2	n n	46			
d'une part, et Tout Arrêté ministérie	nay-Peruweiz, d'autre part el fixant les taxes des communication ngées entre diverses localités de la	2	t.j	4.7		-	
France et de la Bel Arrété ministérie	gique	$\begin{vmatrix} 2 \\ s \end{vmatrix}$	ii ii	47	j.		
Cognác et Jarnac, Arrêté ministérie	d'autre part	2		48			
	Souline et Saint-Vallier	۱ .	<i>II</i> .	48] .: 1		
							1

		1 N	DICATION .			٠,
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la pa _s e.	du volume.	de l'année.	-
rrêtés. (Suite.)						
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Château-roux (Indre)	3	-	75			i I
(Somme)	3	"	- 76			
(Oise)	3	1t	76			
(Oise)	3	. 11	77			
entre Paris et Chalons-sur-Marne	3	"	77			
sur-Orge	3		78		:	-
annexe au réseau téléphonique de Douai à Aniche Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	3	11	78			
téléphonique urbain à Laon (Aisne)	3,	"	79			
(Seine)	3	11	79	116°	1893. 	
Gilles-du-Gard	$\begin{vmatrix} 3 \\ 1 \end{vmatrix}$	\ \ "	79		,	1
(Rhône)	3	n _× ,	80			
(Seine)	u e	H .	80			
(Scine-Inférieure)	u -		81			
Romain-de-Colhose (Seine-Inférieure)	ս	"	81			
(Alpes-Maritimes)	. 3	" .	82			
dames employées	. 3 sup 1- -	. <i>n</i>	99	:		
ditions de candidature aux recettes de début	. 3 sur)• //	105	! [
	ļ				1	

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'annéc.	
rrêtés. (Suite.)			•			
Arrêté portant réorganisation du service médical à				1	·	
Paris	3 sup.	n .	108			
médicales à Paris	3 sup.	"	1.11			
(Seine-et-Oise)	4	. ,,	117			
annexe au réseau téléphonique de Vichy à Cusset Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	4	11	117		,	
téléphonique urbain à Montbéliard (Doubs)	4	11	118			
Arrêté du 13 mai 1893 relatif au traitement des rece- veurs de bureaux simples de deuxième et de troisième	•				1	
Arrêté accordant le diplôme d'agent breveté de	5	"	142			
l'école professionnelle supérieure (1 escetion) à 25 élèves sortis de l'école en 1893	5	,,	142			
l'indemnité de séjour attribuée aux mécaniciens des télégraphes et aux sous-agents des téléphones en rési- dence à Paris			143			
Arrêté du 5 mai 1893 relatif à l'extension des frais de séjour attribués aux sous-agents des postes et des				<u> </u>		
Arrêtê du 2 mai 1893. — Facteurs-receveurs. — Modification dans l'appellation des facteurs-boitiers. —		"	144	16°	1893.	
Attribution d'un traitement susceptible d'augmentation par voie d'avancement aux sous-agents de cette caté-	ı				,	
gorie	; [,,	144		1	
grandes villes et conversion de recettes simples en	ı					
Arrêté du 2 mai 1893 portant conversion de recettes simples de 11º classe en recettes composées. — Promo	5	"	1/45		-	
tion de classe de recettes simples	5	"	146			
recette composée en recette simple de 1 ¹⁸ classe e transformation d'une recette simple de 1 ¹⁰ classe en recette composée	5	,,	147		-	
Arrêté du 2 mai 1893 relatif à la modification de hautes payes des facteurs locaux et ruraux	s . 5	"	1/17			
Arrêté du 2 mai 1893 relatif à l'élévation de l'indem nité de frais de séjour allouée aux sous-agents des poste et des télégraphes en résidence à Paris	5 . 5	it	148		-	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseautéléphonique urbain à Villefranche (Rhône)		i	148		1 	
-		} .		1		

	INDICATION					
	dn numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'annéc.	
Arrètés. (Suite.)	•				·	·
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Montélimar (Drôme)	5 5	11	148 149			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Estrées-Saint-Denis (Oise)	5	ti .	149			
téléphonique spécial à conversations taxées à Rémy (Oise)	5	it	150			
téléphonique spécial à conversations taxées à Mèze (Hérault)	5	"	150			
(Nord)	5	12	151		-	
téléphonique spécial à conversations taxées à Ambérieu (Ain)	5	11	15]			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations tawées à Royar (Charente-Inférieure)	5	н	152			
téléphonique spécial à conversations taxées à Soeaux (Seine)	5	,,	152	16°	1893.	
téléphonique annexe au réseau de Paris à Arcueil Cachan	5	11	152			
 téléphonique spécial à conversations taxées à Lesparr (Gironde)	5	н	153			
(Marne)	. 5	u	153			•
Arrêté du 12 mai 1893 concernant la création d succursales de la Caisse nationale d'épargne Décision du 17 mai 1893 relative aux remises sy	. 5	11	154			
recettes téléphoniques	. 5 n	11	154		.'	
du service postal de nuit effectué dans les bureau composés, entre dix heures et minuit	. 5 u 5		155			
téléphonique spécial à conversations taxées à Rantigr (Oise)	. 6	11	174	-		+
téléphonique spécial à conversations taxées à Moiss. Cramayet (Seine-et-Marne)	y	$=$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ H^{-1}	174			

		IN	DICATION			
rrêtés: (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau						ľ
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint-Savinien (Charente-Inférieure)		"	175	 	· .	
(Seine-et-Oise),	6		175			Í.
téléphonique spécial à conversations taxées à Abbeville (Somme)	6	11.	176		,	
téléphonique spécial à conversations taxées à Andrésy (Seine-et-Oise)	6	11	176		·	
téléphonique spécial à conversations taxées à Aumate (Seine-Inférieure)	6	"	177			
téléphonique spécial à conversations taxées à Blangy- sur-Bresle (Seine-Inférieure)	6	,, .	177			
téléphonique spécial à conversations taxées à Gamaches (Somme)	6 -	$\int_{\mathbb{R}^n} u$	178			
téléphonique urbain à Avignon (Vaucluse)	6	· · ·	178		 	
services télégraphique et téléphonique et aux verse- ments à la Caisse des retraites pour la vivillesse Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	7	11	211	100	1893.	•
téléphonique urbain à Laon (Aisne)	7	!!	213			
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint Fargeau (Seine-et-Marne)	- 7	· · ·	213			
du réseau téléphonique urbain de Bayonne	. 7 u	"	214		-	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea	. 7 u		214			,
téléphonique spécial à conversations taxées à Chato (Seine-et-Oise)	. 7. u	".	214			1
téléphonique spécial à conversations taxées à Groiss, sur-Seine (Seine-et-Oise)	. 7 nu 7	· · ·	215			
téléphonique spécial à conversations taxées à Hénonvil (Oise)	7 au 7		215			; :>:
(Oise)	7	11	216			-

		J N	DICATION	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
rrētēs. (Suite).			,		,
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial d'Ambérieu Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à convérsations taxées à Mareuil-sur-	7		216		
Av (Marne)	7	11	217		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise)	7	, "	217		
sur-Seine (Seine)	7	"	218		
Arrêté ministériel antorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Saint-Iăi-chel-sur-Orge (Seine et-Oise)	7	"	218		
téléphonique spécial à conversations taxées à Yvetot (Seine-Inférieure)	7	,,	218		
téléphonique spécial à conversations taxées à Méry-sur- Oise (Seine-et-Oise)	7,	" •	219		
téléphonique spécial à conversations taxées à Nevers (Nièvre)	7	- 11	219		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique annexe à Malaunay (Seine-Inférieure)	8	"	302	16°	1893.
Arrêté ninistériel autorisant la création d'un réseau téléphonique annexe à Lormont (Gironde)	. 8.	,,,	393		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Béthune (Pas-de-Calais)	. 8	· ii	393		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial au Perray (Seine-et-Oise)	. 8		394	- 1	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseautéléphonique spécial à Rambouillet (Seine-et-Oise)	. 8	n .	394		_
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseatéléphonique spécial à Chartres (Euro-et-Loir)	. 8	ii.	395 •	5	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à Lunel (Hérault)	. 8		395		-
- Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à Poissy (Seine-et-Oise)	. 8	11	396		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea Téléphonique spécial à Comines (Nord)	. 8	H_{\perp}	396		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à Belleville-sur-Saône (Rhône)	. 8	u u	397		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à Romanèche-Thorins (Saône-e	t-				
Loire)	•••	$\frac{3}{2}$ u^{2}	397	1	

Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Arise (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Anjure (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Anjure (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Anjure (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Avise (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Avise (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bezanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Giscar (Bure). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Giscar (Bure). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bezanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bezanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bezanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bezanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bezanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bezanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bezanul (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un ré		INDICATION				
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique au Mans (Sarthe)		numéro du	numéro de l'In-			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique au Mans (Sarthe)						
phonique au Mans (Sarthe)	Arrètés. (Suite).	,				
Marne	phonique au Mans (Sarthe)	. 9	n n	458		-
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Fère-Champenoise (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Octeville (Scine-Inférieure). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Séxanne (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vertus (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bosons (Eure). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côte-d'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mosnil-sur-Oger (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mosnil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la duvée des grandes manœuvres Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var) Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var) Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var)	phonique spécial à conversations taxées à Anglure (Marne)	1 '	n .	458		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Octeville (Seine-Inférieure). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Sézanne (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vertus (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise). Arrêté du 19 septembre 1893 concernant l'admission à la première scetion de l'École professionnelle supérieure. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Gisors (Eure). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côted'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mosnil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var).	(Marne)		. "	459		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Sézanne (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vertus (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Gisors (Eure). Arrêté du 19 septembre 1893 concernant l'admission à la première section de l'École professionnelle supérieure. Airêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côted'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur-Oger (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la duvée des grandes manœuvres. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var).	noise (Marne)	9	"	459		
Marné). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Vertus (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Gisors (Eure). Arrêté du 19 septembre 1893 concernant l'admission à la première section de l'École professionnelle supérieure. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côted'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres	(Seine-Inférieure)	9	"	460	•	
phonique spécial à conversations taxées à Vertus (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à la Ferté-Alais (Seine-et-Olise). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Gisors (Eure). Arrêté du 19 septembre 1893 concernant l'admission à la première section de l'École professionnelle supérieure. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côted'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Moenil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaët (Var). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaët (Var). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaët (Var).			"	460		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations laxées à Gisors (Eure). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côted'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côted'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaët (Var). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau til ministériel autorisant la création d'un réseau tiléphonique urbain à Saint-Raphaët (Var).	phonique spécial à <i>conversations taxées</i> à Vertus (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	9	,,	/160		
phonique spécial à conversations taxées à Gisors (Eure). Arrêté du 19 septembre 1893 concernant l'admission à la première section de l'École professionnelle supérieure. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côted'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var).	(Seine-et-Oise)	.} 9	"	461) 16°	1803
Airêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côted'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres	phonique spécial à conversations taxées à Gisors (Eure) Arrêté du 19 septembre 1893 concernant l'admission	. 9	"	461		1030.
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste de Busch (Giroude)	Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	10	"	479		,
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur-Oger (Marne). Arrêté du 9 novembre 1893 relatif aux frais de mission alloués aux agents de la brigade volante chargée d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres	d'Or)	- 10	**	479		
(Marne)	Busch (Gironde)	. 10	n	480	1	
d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres	(Marne)	. 10 -	. "	480		-
téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var)	d'assurer le service télégraphique du public et de l presse pendant la durée des grandes manœuvres	a . 11	u	502		
1 1 1	téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var)	. 11	· · ·	502		-
		1	. n	502	. .	

		LN]	DIGATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.
rrētės. (Suite.)					
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ayre-sur-la-Lys (Pas-de-Galais). Arrêté du 25 novembre 1893 relatif aux conditions d'admission, dans le service des postes, des objets		11	503		f
affranchis à prix réduit	11 sup.	n	547		
location, pendant la nuit, aux journaux et agences de publicité, des câbles franco-algériens pour la transmission des dépêches dites de presse	12	n	616		
des postes, des télégraphes et des téléphones. — Modi- fications à l'Instruction générale	12	71	617		
du service télégraphique et du service téléphonique. — Girculaire y relative	12	"	618		
téléphonique urbain à Évreux (Eure)	12	n	620		
téléphonique spécial à Morteau (Doubs)	12	u	620	i Lee	1893.
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Hourtin (Gironde)	12	11	620	1 16°	1030.
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ambarès-et-la-Grave (Gironde)	. 12	11	621		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseautéléphonique spécial à Saint-Loubès (Gironde)	. 12	$\frac{1}{n}$	621		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à Loury (Loiret)	•	11	622		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à Marcelcave (Somme)	1	н	622	1	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à Méharicourt (Somme)	L	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	623		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à Rosières-de-Picardie (Somme).	u . 12	ıı.	623		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseatéléphonique spécial à Villers-Bretonneux (Somme).	. 12	u	623		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseatéléphonique spécial à Dreux (Eure-et-Loir)		u	624		
Décision du 19 décembre 1893 relative au delai m nimum de fonctionnement assigné aux établissemen de facteur receveur de l'État avant qu'ils puissent êt transformés en recette	ts re	H	624		

		INDICATION				
	da naméro du Bulletin	du numéro de l'iu- struction	de la page.	do volume.	de l'année.	
		, 				
Articles d'argent.						
Attributions du bureau des articles d'argent (3° bu- reau de la direction de la comptabilité)		· II	14 et 15	l er	1878.	
au service des articles d'argent. Extension aux villes pourvues de plusieurs bureaux de poste, des dispositions spéciales prises à Paris pour	8	и	506	1/1°	1891.	
entourer le payement des mandats de garanties com- plètes	6	"	196	16°	1893.	
Articles d'argent. — Mandats français. Délai de validité des mandats de poste Rectification des erreurs relevées dans la constatation	2	u	. 122)		
du droit perçu pour les mandats	. 3	11	169	$\left\{ 1_{m}\right\}$	1878.	
Modification des règlements antérieurs	r . 4	26	208 et 209) `		
voyeur au destinataire et de mandats-cartes transmis à découvert par le bureau d'origine à celui de destination		48	2	1		
	10 sup	73	6 94 546 593	2.	1879.	
	17 19 22 sup	"	593 689 105)	,	
Liste des bureaux choisis pour participer au service simultané (mandats-cartes et mandats ordinaires pour l'intérieur de la France)	e 23 sup ir (24		250 359 477	3.	1880.	
	28 31 32) it	740 873 1018			
	112	11	1074 202	$\begin{cases} 4^{\bullet} \\ 5^{\circ} \end{cases}$	1881.	
	11 sup	p. //	713 369	9°	1	
Service des mandats coloniaux, minimum du dre proportionnel	9 ux -	. "	24			
particuliers dans les bureaux français du Levant	-	50	64	1.	1	
Suppression du droit de timbre sur les mandats e poste français. — (Loi et instruction à ce sujet.)	··(2° su		265	2°	1879.	
Avis de payement à donner, moyennant une ta spéciale, aux expéditeurs de mandats de poste. — (Lo arrêté et instruction à ce sujet.)	$\begin{pmatrix} \mathbf{xe} \\ \mathbf{pi} \end{pmatrix} \begin{pmatrix} 1 \\ 2^{\circ} \\ \mathbf{su} \end{pmatrix}$	p. } "	266			
Avis de payement, mention à porter au compte nº 66		· u	347	/ L		
				ľ		

		IN	DICATION		
	du uuméro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
No. 10 Company (South)					
Modifications apportées aux formules de mandats- cartes employées pour les envois d'argent à l'intérieur de la France et de l'Algérie	13 sup.	59	386		
Usage à faire de la nomenclature n° 453 ter pour la direction des avis d'émission de mandats supérieurs à 300 francs à destination de Paris	14	"	435		
Précautions à prendre dans la délivrance des mandats bleus) 14, {3° sup.	} "	495		
Participation des agents embarqués sur les paquebots à l'émission des mandats-cartes pour la France et l'Algérie	1	73	546 et 547	2°	1879.
Annotations manuscrites portées irrégulièrement sur les mandats-cartes pour l'intérieur de la France	17	u	59 3		
Mandats de poste à destination des bureaux français de l'Égypte. — Formule n° 16	19	,,	697		
Participation du burcau de Galata, à Constantinople,	$\int_{2^{\circ}}^{19} \sup_{sup}$.} "	759) I	
au service des articles d'argent	("	370	\	
Application de la formalité de la recommandation aux mandats-cartes pour l'intérieur. — Renseignements statistiques à fournir à ce sujet. — Avis d'émission à fournir pour les mandats-cartes au-dessus de 300 francs. Statistique des mandats-cartes recommandés Oblitération des chiffres latéraux des mandats roses	21 25 22	91	6 et 7 405 105		
n° 16 par l'application du timbre à dateÉmission des mandats de pécule à délivrer aux condamnés libérés de l'établissement pénitentiaire de l'Harrach	23	}	249	3.	1880.
Addition à la nomenclature des comptables coloniaux chargés du service des mandats	25	"	405 et 406		
être conservés dans les archives des directions Le bureau de distribution de la Goulette (Tunisie)	28	" "	739 et 740		
est autorisé à émettre et à payer des mandats sans limi- tation de somme	31	. "	873	-	
lesquels l'avis de versement n'a pas été reçu	33) <i>"</i>	19 et 20)	
Mandats-cartes français et internationaux	3° sup	.} 179	773 et 774	} 40	1881.
Précautions à prendre dans l'émission des mandats d'articles d'argent	44	n	1577		

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
rticles d'argent. — Mandats français. (Suite.)						
Attribution aux établissements de facteurs-boîtiers de la faculté d'émettre et de payer des mandats d'articles d'argent sans limitation de somme	l	220	2			
ciers de marine en service à terre et résidant dans l'un des cinq arrondissements maritimes	5	u I	228	, 5°	1882.	
que le relevé des avis de payement de mandats fournis jusqu'à présent chaque quinzaine, ne seront plus établis désormais que chaque mois Emploi exclusif des mandats roses n° 16 portant un	9	u	554			
numéro de série outre le numéro de mandat. — Rappel des dispositions des articles 1032 et 887 de l'Instruction générale	2	u u	115			
pour l'émission des mandats de pécule au profit des condamnés sortant, par libération, de la maison centrale de Lambesc	2	n .	121			
formules de mandats. — Obligation d'apposer immédia- tement les timbres horizontaux du bureau sur chaque formule reçue en approvisionnement	la la	277	308	6.	1883.	
les chiffres latéraux	6	287	388 394			
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 5	11	362	1	•	
Modification apportée aux formules n° 16 (mandats	1 0	"	395	1	1	
roses)	1 1/	"	503	•	1	
	13	11	607	ì	1	
	14	# #	713	-	}	
•	17	· · ·	748	\ 7°	1884.	
	18	"	782	i i		
Participation de nouveaux bureaux au service de		н	861	. }	1	
mandats-cartes n° 16 octiès	•	11	896	<u> </u>		
	1	ti.	74			
•	$\frac{2}{6}$	"	124	(8.	1885.	
	9	"	162 296			
	11 11	" "	341	•		
Instruction n° 305. — Suppression du minimum de 50 centimes fixé pour l'émission des mandats d'article d'argent. — Droits à percevoir pour les mandats in férieurs à 1 franc ou composés de francs et de centimes	e s		671	7'	1884	

		1 N	DIGATION		
	du numéro du Bulletin	du naméro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
rticles d'argent. — Mandats français. (Suite.)					
Instruction n° 306. — Suppression des comptes som- maires 51, 52, 51 bis et 52 bis des articles d'argent. Instruction n° 308. — Envoi de fonds, sous forme d'articles d'argent, par le personnel embarqué sur les	1/4	306	672		,
bâtiments de l'État	17	308	725	7°	1884.
n° 1413 ancien 736, ainsi que les avis d'émission n° 1452 et 1452 bis	22	320	919		
de Barbarie au service des articles d'argent	2	"	129		
le payement des mandats d'articles d'argent Instruction n° 332. — Envoi de fonds au moyen des formules n° 1401, 1401 bis et 1402 aux marins et	7	"	258		
militaires du corps expéditionnaire de Madagascar. — Extension à ces marins et militaires opérant à Madagascar du système d'envoi de fonds, sous forme d'articles d'argent, actuellement employé par le personnel embarqué sur les bâtiments de l'État. — Exemption du droit de 1 p. o/o sur les mandats ne dépassant pas				8°	1885.
50 francs adressés aux marins et militaires faisant partie du corps expéditionnaire de Madagascar	8	332	270 et 328		
fixés par la loi du 15 juillet 1882	11	11	340		
dinaires de 50 francs et au-dessous		352	12/ ₄ 272	10•	1887.
Régularisation des mandats inférieurs à 300 francs par formule n° 1438 (ancien 36 bis)	1	"	14	<i>;</i>	
Payement des mandats d'articles d'argent présentés par un tiers porteur	5	11	. 119	11•	1888.
Rappel aux prescriptions réglementaires concernant le payement des mandats français	7	"	189		
Timbres horizontaux à apposer sur les formules de	3	"	190		
Empreinte de la griffe horizontale sur les formules	3	11	191	100	1000
de mandats ou de bons de poste		"	420	12*	1889.
colonies françaises	5	"	421	<i>]</i> 	
	•	ı	1	l	I '

	INDICATION				INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.				
rticles d'argent. — Mandats français. (Suite.)	<u></u>								
Participation du bureau de distribution des Darda- uelles au service des articles d'argent	11	} "	651 686	\					
Emploi exclusif du nouveau modèle de l'enveloppe n° 1495	11	u	652		-				
Participation d'un nouveau bureau au service des mandats-cartes	11	li ii	653						
ment de la délivrance des mandats, des formules n° 1/38 destinées à régulariser les titres entachés d'une erreur quelconque; 2° de payer tout mandat irrégulier qui, malgré l'interdiction ci-dessus, aurait donné lieu à l'éta-) 12°	1889.	/			
blissement d'une formule n° 1438 annexée au titre ou transmise d'office au bureau destinataire	12	"	678						
Participation d'un nouveau bureau au service de l'émission des mandats-cartes n° 1/106	12	"	690	<i> </i>					
geant isolément	1	li ii	337	i					
mission des mandats-cartes n° 1406	1	"	338						
les expressions «septante, octante, nonante» Échange de mandats d'articles d'argent avec le bu-	1	11	339						
reau de Kayes (Soudan français)	2	l n	389						
leurs foyers	14	"	599						
nouvelle formule de mandats Extension à tous les bureaux, en France, en Corse	5	39/t	605						
et en Algérie, du service de l'émission des mandats cartes français n° 1406	- 9	"	930	}	3000				
Instruction n° 399 sur le service des mandats-carte français n° 1406	. 9	399	931	13°	1890	•			
et du carnet n° 1406 bis	. 10	и	957						
service des articles d'argent	. 11	"	987						
Envoi sous enveloppes n° 1416 des mandats-carte	· ll	"	1000						
n° 1405 destinés au bureau d'échange français de Pari n° 44	. 12	ii .	1086						
à Mersina (Turquie d'Asie) Extension du service de l'émission des mandats au	. 12 x	- II	1089						
Dardanelles et à Jaffa. — Modifications au Bulleti mensuel		11	136	14	1891	i .			

		IN	DICATION		
	du nu mé ro du Builetin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Articles d'argent. — Mandats français. (Suite.)					
Reprise du service de l'émission et du payement des mandats à Mersina (Turquie d'Asie). — Modifications au Bulletin mensuel	3	"	137 448		
Mandats d'articles d'argent à destination des bureaux français à l'étranger. — Mandats à destination de la Tunisie.	6		449		
Circulaire concernant le payement des mandats pos- taux à domicile		"			
Recommandations relatives à l'établissement et à l'ex-	7	11	461		
pédition des avis de versements n° 1413 et 1413 bis Emploi du mandat-carte pour le règlement des frais	7	"	490	14°	1891.
dus aux gressiers des tribunaux par les municipalités pour la délivrance des extraits des casiers judiciaires Instruction n° 411. — Payement des mandats-cartes	7	<i>"</i>	491		
français et internationaux au domicile des destinataires dans les communes rurales	9	411	. 544		
et du Tonkin	9	"	555		·
bis restant à émettre le 31 décembre 1891 Suspension de l'émission et du payement des mandats	11	l u	622	1	
à Mersina (Turquie d'Asie)	11	"	624		
mandats à Mersina (Turquie d'Asie)	1 3	"	71 149		
poste	5 sup.	"	361		
dats de poste et des mandats télégraphiques Décret du 19 septembre 1892 concernant l'échange des mandats de poste entre la France, l'Algérie et les	5 sup.	ti .	385		
bureaux de poste français à l'étranger, d'une part, et,	1) 15°	1892.
d'autre part, la Guyane néerlandaise et Curação Service des amendes recouvrées	11	11	88 2 1171		
Statistique annuelle du payement des mandats-cartes à domicile	11	"	1172		
Décret du 21 août 1892 relatif à l'organisation entre la France et ses colonies d'un service postal d'abonne-			,		
ment aux journaux	12		1208	<i>:</i> }	
des levées exceptionnelles		ıı ı	31		
Mandats-cartes n° 1/105 non signés par les agents rédacteurs			32	} 16°	1893.
• .					

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Articles d'argent. — Mandats français. (Suite.)			-		
Annotation à porter au tableau n° 1476. — Mada-	2	11	66		
Participation des bureaux de distribution établis au Maroc au service des articles d'argent français	5	,,,	168		•
Participation du bureau de Kérassunde (Turquic d'Asie) au service des articles d'argent Extension aux villes pourvues de plusieurs bureaux	5	,,,	168	16°	1893.
de poste des dispositions spéciales prises à Paris pour entourer le payement des mandats de garanties complètes	6	"	19 6		
Articles d'argent. — Mandats internationaux.					
Additions, suppressions ou modifications opérées sur la nomenclature des bureaux autorisés à échanger des mandats internationaux :					
·	$\begin{pmatrix} 3 \\ 6 \end{pmatrix}$	"	164 317	1°°	1878.
	9 16	"	20 558	2.	1879.
Bureaux allemands	19 21 sup 25 28).	700 53 et 54 415 749) } 3•	1880.
, ε.	31 33 su _l	·]	883 73 et 74)	1001
	36 40 6	"	236 et 237 840 316) \(\frac{1}{4} \)	1881.
	7 3* su	\ \	434	} 1•	1878.
	10 12 15	" "	72 et 73 292 et 293 511	2.	1879.
Bureaux austro-hongrois	19 21 24	"	703 et 704 28 371 et 372	30	1880.
	29 33 38	11	795. 31 591 et 592	} 4°	1881.
	44 3		1591	5.	1882.
	1	ŧ \$	l	Į	(

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Articles d'argent Mandats internationaux. (Suite.)					.~
	2 3 5 7	11 × 11 × 11 × 11 × 11 × 11 × 11 × 11	119 163 270 385] er	1878.
	7 sup. 14 15	и и	426 447 et 448 511 599	·2°	1879.
Bureaux belges	20 21 24 26	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	779 28 371 et 372 478	3 •	1880.
	28 33 37 42	" " " " "	752 et 753 33 et 34 467 et 468 1082 et 1083	Ųª	1881.
	6 32 36 38	11	294 1029 238 592 et 593	5° 3°	1882. 1880.
Bureaux britanniques	41	"	959 32	4 *	1881.
· .	3 4 5 6 12	" " " " " "	143 202 236 292 792	} 5°	1882.
Instruction n° 328. — Échange des mandats avec la Bulgarie	5	328	202 281 119	8•	1885.
Bureaux danois	6 11	" "	219 322 109	1 1 **	1878.
Dureaux danois	13 14 sup.	\	340 470	2.	1879.
Mandats-poste pour l'Égypte	16 7	" " " " " " " " " " " " " " " " " " "	562 259 30	8.	1885. 1887.
		-			

		1 N I	ICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'iu- struction	de la page.	de volume.	de l'année.
ticles d'argent. Mandats internationaux. (Suite.)					
	2 3 4 6	" " "	119 163 et 164 220		
	sup.	{ "	372) [er	1878.
Bureaux italiens	7, 2 sup.	} "	426 et 427	\	
, _	8 10	ı ıı	456 et 457 73) }	
	12 13 17	" " "	294 340 599 et 600	2*	1879.
Mandats avec le Japon	5 7 9	u u u	182 259 297	8°	1885.
Mandats avec Malte		u u	30	(10°	1887.
•	8	"	220 322 456	ler	1878.
Bureaux néerlandais	2° suj).} "	295 486	2*	1879.
Mandats pour la République Argentine	$\begin{array}{c c} & 16 \\ \hline 2 \\ . & 2 \end{array}$	11 11	562 66 72	5° 10°	1882. 1887.
Bureaux roumains	. 20	1	779	3°	1879.
Bureaux suédois	sup,		44	2°	1070
Bureaux suisses	$\begin{bmatrix} 1 & 3 \\ 27 \end{bmatrix}$, "	166	į et	10.0
Bureaux norvégiens	. sup.	} ''	732 522	3° 5°	$ \frac{1880}{1882} $
Bureaux américains	$\begin{array}{c} 25 \\ 27 \\ 2 \end{array}$	H H	417 715 66	3*	1880
Bureaux luxembourgeois	5	n n	240 34	5°	1,002
Émission et payement des mandats internationaux. Mise au courant des instructions n° 244 et 253 Emploi simultané, pour les envois à l'étranger,	_} 2 sup	. }	133		
mandats internationaux expédiés dans une lettre p l'envoyeur au destinataire, et de mandats directeme transmis à découvert par le bureau d'origine au bure de destination. — Modèle du mandat-carte internation	ar ent au			1	" 1878
- Modèle du bordereau des mandats internationaux	3	19	150		
Avis concernant l'adresse des destinataires de ma dats-cartes internationaux circulant à découvert		».	245		

•		i N	DICATION			- 、
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volumo.	de l'année.	
Articles d'argent. — Mandats internationaux. (Suite.)						
·	6	"	315et316	ler	1070	
Direction à donner aux avis d'émission des mandats		"	385	1	187,8.	
à destination de l'Autriche-Hongrie	33	11	18 1074	4.	1881.	
Extension à tous les bureaux de recette de l'usage	•	"	1074			
simultané, pour le service international, des mandats- cartes expédiés à découvert par le bureau d'origine au bureau de destination et des mandats expédiés dans une	8; 2° sup	47	484 et 485	l ^{er}	1878.	
lettre par l'envoyeur au destinataire	11 sup.	54	223	}		
structions à ce sujet	, <i>1</i>		ļ			١
des plaintes fondées de la part du public à l'occasion du payement des mandats internationaux	12	56	2 82	2*	1879.	ŀ
Régularisation des mandats internationaux : envoi de	12	,,,	289	1	}	
rect du titre par le bureau payeur au bureau d'émission l Irrégularités de la Grande-Buetagne	6 13	j	1	}		
dans la rédaction	լ ոսթ.	} "	397 et 398	1		ę
des mandats du Luxembourg	(12 ·} sup.	$\left\{ -n\right\}$	62 5	3°	1880.	
à destination des États-Unis	(agh.	1 11	228 et 229	li.	1881.	.
Transmission des mandats-cartes internationaux à dé	-		1			١
couvert comme des correspondances ordinaires		62	425	. }		١
Avis relatif au service des amendes (France et Bogique) à convertir en mandats internationaux	^ {	- 1	530	1	-	1
Rappel aux règlements concernant les mandats inte	·)			$\rightarrow 2^{\circ}$	1879	, [
nationaux à destination de la Grande-Bretagne. — En	1-		1	1	il.	ł
voyer sans exception au bureau de Londres tous les av	is 17	"	592]		
Publication d'une Convention concernant l'échang	· l					1
des mandats de poste entre la France et les États-Un		1 00	222		l.	
et du règlement de détail et d'ordre pour l'exécution e	le) sup	. } 99	222			
cette convention. — Notification de la loi approbati et du décret d'exécution. — Instructions à ce sujet					ļ	
Indications à porter sur les avis d'émission n°		}	24.0			
quater des mandats internationaux français) 11	249	1		
Annotations aux tables de conversion des monnai	L L		0,550	· 3•	1880	ე.
pour l'établissement des mandats sur l'Egypte	ı	I .	377 405		1.000	
Statistique des mandats-cartes recommandés Conditions d'émission aux États-Unis des manda	25	"	400	4		
pour la France	26		477			
Transmission des mandats-cartes et des avis d'ém sion de mandats clos à destination de l'Autriche-Hongr	is-		786	!		

Articles d'argent. — Mandats internationaux. (Suite.) Réclamations d'avis d'émission de mandats dans les rapports avec les États-Unis	du numéro du Bulletin	du noméro de l'in-	de	me.		
Réclamations d'avis d'émission de mandats dans les		struction	la page.	du volume	de l'année	
Délai de prescription indéfini pour les mandats de poste créés aux États-Unis	29 29	11	786 et 787 787			
par les bureaux français	31 31 32	11 11 11	873 et 874 874 1018	3°	1880.	
Taxe des mandats internationaux dans le grand- duché de Luxembourg	33 33 sup.	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	17 71	1	1881.	
de conversion des monnaies	38 sup.	168 " 179	566 621 519 773 et 774	5°	1882	
Échange de mandats avec les colonies danoises des Antilles. — Décret y relatif	44	210	1538	Į.	1881	
mandats de poste Rappel des prescriptions réglementaires concernant l'émission et le payement des mandats français et internationaux Prescription des mandats de poste norvégiens Délivrance des mandats d'articles d'argent jusqu'à l	t 4 8	" "	199 522			
somme de 500 francs au bureau de Port-Saïd (Egypte Inscription, sur les mandats ou avis d'émission de mar dats à destination de divers pays étrangers, du nom d l'État ou province dans lequel se trouve le lieu de dest	8 e i-	"	529 595	5°	1889	2.
nation du bureau payeur	s- . 11 s-	, ii	641 729			
Somme à porter sur les mandats tirés de France d'Algérie sur la Roumanie	et 3		276			
daises. Note relative au tableau synoptique résumant le principales règles du service des mandats internationaux	es 4	1 11	4.00	} 6"	188	3.

		IN	DICATION		
•	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de	de volume.	de l'année.
Antiolog d'angent - Mandate internationaux (Suita)					
Articles d'argent. — Mandats internationaux. (Suite.) Recommandation au sujet de l'indication de la date					
manuscrite d'émission de mandats d'articles d'argent Participation du bureau de distribution de Tanger	10	"	524		}
(Maroc) au service des articles d'argent	10	tt.	· 527	,	
l'émission des mandats internationaux et la transmission	1.1		550	6•	1883.
des avis d'émission n° 16 quater		μ	553	, •	1000.
Mandats de l'Égypte pour la France	14	"	663		
qualer	14	l u	663	•	1
Loi portant approbation de la Convention relative à l'échange des mandats de poste entre la France et le Canada. — Convention, Règlement de détail et d'ordre et Instruction n° 321 y relatifs	22	321	902) ;	1004
Mandats de poste échangés entre la France et l'Inde				7*	1884
britannique. Loi portant approbation d'une Convention pour l'échange des mandats de poste entre la France et le Japon. — Convention, Règlement et Instruction y		"	989)	
Loi, Convention, Règlement et Instruction concer- nant l'échange des mandats de poste entre la France et	2	327	77	8.	1885.
la Perse		328	163	•	1 1
Droits perçus aux États-Unis sur les mandats	1	n	9	ĵ 7°	1884.
Échange de mandats avec la République Argentine.		\mathbf{n}	445 et 486	9.	1886.
Échange de mandats avec l'île de Maite		,,,	2)	
Mandats avec la République Argentine		n	$\overline{72}$	1	
Mandats avec certains bureaux austro-hongrois de			1 /-	i	}
Levant. Mandats d'origine étrangère spoliés de leurs timbres	3	"	87	\ 10.	1887.
poste	. 11	l II	395		1007
Nouveau rappel des prescriptions concernant l'émis sion des mandats internationaux et la transmission de	- s		•		
avis d'émission	. 12	11	332	?	1
Mandats pour l'Egypte	. 2	u	29	1	
Transmission des mandats émis par le Portugal	. 2	n	29	1	1
Mandats pour le Salvador	. 5	n	104 et 110	1	1 1
Mandats avec le Chili	. 7	11	156 et 164	I	
Mandats avec la Bulgarie	. 8	"	291		1
Mandats avec le Chili	. 8	"	291	\\ \lambda 11°	1888.
mandats à destination de l'Angleterre	. 9 t	"	306		
titres		-1	333	Ì	
Émission des mandats en Égypte	. ii	,,	362	1	

		IN	DICATION			
	du numéro du	du numéro de l'in-	de la page.	a volume.	e l'année.	· .
5	Bulletin	struction		da	de,	-
rticles d'argent. — Mandats internationaux. (Suite.)						i -
Arrangement de l'Union postale relatif aux mandats.	5	ш	359	1		
Instruction n° 386. — Echange de mandats de poste avec les États-Unis Echange de mandats avec la Bulgarie	6 6	386	435 451			
Instruction no 390. — Échange de mandats entre la France et diverses colonies anglaises		390	465		-	-
Droit d'émission des mandats en Italie Durée de validité des mandats échángés avec	7	11	479	$\langle 12^{\circ} \rangle$	1889.	
l'Égypte	11	11	622		_	
blissements de Konakry, Grand-Bassam et Porto-Novo. Comptabilité-matières des formules de mandats-	11	,n	651			
cartes internationaux n° 1405	111	11	651 685			
Recouvrements sur Andrinople		"	598	1	!	ı
Échange de mandats de poste avec Gameroon et Togo Décret relatif aux lettres de valeurs déclarées à desti	6	11	674	<u> </u>		
nation ou provenant des bureaux français à l'étranger. Lettres de valeurs déclarées pour la Turquie	7	" "	742 742			
Mandats et recouvrements sur l'Egypte Participation des distributions de Samsoun et de	7 e	n	749			
Trébizonde au service des articles d'argent Émission de mandats sur le Danemark, la Suède e	ե	11	754			
la Norvège.	$\cdot \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid $	n n	998	-13^{ϵ}] 1890.	
Erratum aux tables de conversionÉchange de mandats-poste avec la Nouvelle-Guinée. Envoi sous enveloppes n° 1416 des mandats-carte	. 12	n n	1064 1064			
n° 1405 destinés au bureau d'échange français de Pari	is 12	"	1086			Ì
Mise en circulation du titre définitif de la formule de mandat-carte employé en Belgique dans le service in)-		1000			
Mandats internationaux à destination du grand-duch		"	1088			١
de Luxembourg	սi	"	1089			
de poste à destination de l'étranger	. 1		44	1	1	
Réexpédition des mandats cartes internationaux	\cdot 3	11	133			1
Changement du taux de conversion avec le Portugal Échange de mandats de poste avec la Nouvelle	1. 5	"	311			
Guinée	de 6	"	444	$ \left\langle 14^{\circ}\right\rangle$	1891	1.
poste, du montant du mandat	6 s-	"	4/18			,
taux à domicile	its 7		461		,	
internationaux		11	471	A^{*}	1	
	1	1	l		1	

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de , la page. ,	du volume.	de Pannée.
Articles d'argent. — Mandats internationaux. (Suite.)			, 		
Changement du taux de conversion des mandats de poste de la Norvège pour la France	7 7 9	ň H	48 7 487 5 2 9		
Instruction nº 411. — Payement des mandats-cartes français et internationaux au domicile des destinataires, dans les communes rurales	9 11	411	544 624	\ 14°	1891.
Rappel aux prescriptions réglementaires relatives à l'émission de mandats à destination de la Grande-Bretagne.	12	u	697		
Reprise, au Portugal, de l'émission des mandats internationaux	2	"	118	1	
Mandats de poste avec le Portugal Notification concernant l'envoi des avis d'émission	$\frac{2}{3}$	11	118 149	1	·
des mandats internationaux à destination de Tauris (Perse)	3	п	150		
poste	5 sup.	n n	361		
mandats de poste et des mandats télégraphiques Mandats égyptiens. — Apposition de l'empreinte	5 sup.	, l	385		
d'un timbre de contrôle sur chaque titre émis	6	n n	517		
Modifications apportées à l'instruction n° 370 en co qui concerne l'échange des mandats franco-tunisiens Modifications à la note relative à la réexpédition des	6	ıı.	517	15	1 . 1
mandats-cartes internationaux insérée au Bulletin men suel nº 3 de mars 1891	6	ıı	518		1002
la formule individuelle n° 1405 et au carnet n° 1405 bi	s 7	"	609	i	
Erratum au tableau 1476	e s	"	610		
d'autre part, la Guyane néerlandaise et Curaçao Participation des Antilles et de la Guyane néerlandaise à l'échange des mandats de poste et des Indes orientales néerlandaises au service des recouvrements	9	II	882		
internationaux		"	927		
Service des amendes recouvrées	1	n	1171	 	Ì
internationaux à l'état n° 1422		- 11	1171	1	
		1			

		INI	DICATION			
Articles d'argent. — Mandats internationaux. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Statistique annuelle des recouvrements, des envois						, . ,
contre remboursement et du payement des mandats- cartes à domicile	11	G	1172	15°	1892.	
internationaux avec l'office postal du pays de protectorat de Madagascar	$\frac{1}{2}$	432	59			
gascar Admission de bureaux autrichiens établis en Turquie	2	"	66			
à l'échange de mandats de poste internationaux Nouvelle formule du mandat chilien Mandats originaires de l'Allemagne. — Désignation	$\begin{vmatrix} 3 \\ 3 \end{vmatrix}$. II	93 9 6		· ,	-
numérique des districts postaux d'émission Annotations à porter au tableau n° 1476 Extension aux villes pourvues de plusieurs bureaux	4	"	131 132		4 .	
de poste des dispositions spéciales prises à Paris pour entourer le payement des mandats de garanties com- plètes		"	196			
Suspension de l'émission des mandats à destination du Portugal	7	n	265) 16°	1893.	
de 1 à 500 pouvant être portés en langue étrangère sur les mandats étrangers	7	11	265			
entre la France et la Grèce	9	"	455			
l'étranger, d'une part, et le royaume de Siam, d'autre part	. 9	"	457			
mandats de poste	.] 9	11	457			ı
Mandats de poste avec la République de Salvador.		4	495 515			l
Recouvrements avec la Suisse. — Valeurs à lots Annotations à porter au tableau n° 1476		11	665			ľ
Articles d'argent Mandats télégraphiques.						Ì
Émission de mandats télégraphiques sans signatur de l'expéditeur	. 6	u	322 et 323	ler	1878	
phiques adressés à Paris	9	13	13			
graphiques expédiés par la poste ou déposés poste retante.	. 14	,,,	442	2.	1879	•
Modification et extension du service des mandats télegraphiques.	. 2° sup	s.} 81	222			
Modifications apportées dans le service des mandaté télégraphiques	. 36	158	3	} 44	1881	
rins faisant partie du corps expéditionnaire de Tunisie	37	"	454) 		

		INI	DICATION			
	du num éro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de — Ia page.	du volume.	de l'année.	j J
rticles d'argent. — Mandats télégraphiques. (Suite.)	 ,					
Mandats télégraphiques. — Avis d'émission n° 736 sexiès. — Rappel des prescriptions de l'instruction n° 158. Précautions à prendre pour les distributions au guichet des avis d'arrivée de mandats télégraphiques. (Mod. D.)	38	ı. H	583	4.*	1881.	
— Justification d'identité à exiger pour le payement des mandats télégraphiques adressés à des personnes qui ne sont pas connues des agents payeurs	9	255	549	6°	1883.	
militaires appelés à prendre part aux grandes manœuvres des 7°, 8° et 15° corps d'armée	8	ıı .	455)		
déposée permettant de payer les mandats d'articles d'argent à un fondé de pouvoirs	14	a	661	:		
plus fournie que trimestriellement	14	0	662			
taires appelés à prendre part aux grandes manœuvres de 1884	20	"	858			
nant l'échange des mandats de poste, par la voie télé- graphique, entre la France et le grand-duché de Luxembourg. — Décret, Arrangement, Règlement de détail et d'ordre et Instruction y relatifs Loi portant approbation d'un Arrangement concer nant l'échange des mandats de poste, par la voie télé graphique, entre la France et la Suisse. — Décret	21	317	870	7.	1884	
Arrangement, Règlement de détail et d'ordre et Instruction y relatifs	21	318	882			
tionaux. — Établissement et transmission des avis d'é mission concernant ces mandats	. 21	319	889			
Modifications à l'instruction n° 317 sur le service de mandats télégraphiques internationaux	. 22	"	925	***		
télégraphiques adressés aux militaires en Algérie et e Tunisie Admission des cartes d'identité photographiques a	. 24	325	1001	. !		
nombre des pièces justificatives d'identité requises pou le payement des mandats télégraphiques	r 7	"	258	8*	188	5.
nationaux. — Commission particulière à l'adresse de bénéficiaire.	. 4	344	210	. !		
Instruction n° 345. — Remboursement des manda télégraphiques internationaux	. 7 li-	345	382	9	° 188	6.
de 1886	8	t	1 400			

		IN	DIÇÁTION	<u> </u>		,
	du numéro du Bulletin	d u numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	
rticles d'argent. — Mandats télégraphiques. (Suite.)						
Note-circulaire n° 48 relative à l'échange des man-						
dats télégraphiques	2	n*	46	Ô.	1886.	
taires appelés à prendre part aux grandes manœuvres de 1887	8	n	225)	•	
Instruction n° 359. — Modifications au service des mandats télégraphiques	11	359	391	10°	1887.	
Télégrammes-mandats au-dessus de 500 francs pro-						
venant de la Tunisie	11 8	11 11	366 535	11° 	1888.	
Conversion des monnaies pour l'émission des man- dats de poste d'Allemagne	9	11	562	12°	1889.	
Suppression du certificat n° 253 des avances à charge			,	1		
de régularisation faites par les receveurs des bureaux télégraphiques	33 sup.	30	7 0	ler	1878.	
avances autorisées	3	U U	142	40	1881.	
Télégrammes-mandats originaires de la Tunisie Remboursement du montant des mandats télégra-		"	675	130	1890.	
phiques retirés, avant transmission, par l'expéditeur Admission au nombre des pièces requises, pour la		17	948	\ 1		
demande ou le payement de mandats telégraphiques, des cartes de sociétaire de l'une des sociétés approuvées ou reconnues par l'État et de membre d'un syndicat						
professionnel régulièrement constitué		"	448	Ì		
télégraphiques sur la demande des envoyeurs Mandats télégraphiques délivrés au profit des mili- taires appelés à prendre part, en 1891, aux grandes	7	409	466.	14*	1891.	
manœuvres de la 58° brigade d'infanterie (15° corps d'armée)	8	11	505			
poste	5 sup.	. "	361)		
mandats de poste et des mandats télégraphiques	5 sup.		385			
Participation de la Suède à l'échange des mandats télégraphiques	5 sup.	. Н	416			
Circulaire adressée aux directeurs départementaux le 3 septembre 1892. — Remise aux adjudants de se maine, contre reçu, des avis D d'arrivée de mandat télégraphiques destinés à des militaires momentanémen) 15°	1892.	
absents de la caserne	. 8 sup.	. "	878			
Instruction n° 428 relative aux modifications apportées dans le service des mandats d'articles d'argent in ternationaux	$\left\{ 2^{\mathrm{e}} \right\}$ sup	> 440	1203	 		
						,
	1	1	i	i	1	•

		INI	DICATION		` `
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Attributions.					
Définition des attributions respectives des fonction- tionnaires de l'exploitation et du service technique Décision modifiant les attributions de divers bureaux	5 sup.	30	289	ler	1878.
de l'Administration centrale	1	.11	3 09	13°	1890.
butions des ingénieurs et inspecteurs des départements et à la fixation des frais de déplacement alloués à ces fonctionnaires. (Règlements du 18 décembre 1891 y relatifs.).	11 sup.	"	631 à 634	14°	1891.
,	-	ļ			. [
Avances.					
Remboursement, par les services publics ou les com- pagnies, des avances faites à ces services pour cession de matériel télégraphique ou pour exécution de tra-					
vaux	4) II	191	100	1878.
Idem	5 sup.	23	303	}	
Séparation des dépenses des services des télégraphes et des téléphones. — Circulaire du 30 décembre 1890. Application de la circulaire du 30 décembre 1890	1	"	31	14°	1891.
relative aux ayances du service télégraphique au service téléphonique et réciproquement,	7	n	465		
émis au nom des régisseurs Établissement d'une copie supplémentaire des états	6	H	, 515	15.	1892.
d'avances 1064 et 1067. (États d'avances en frais de main-d'œuvre et de cession de matériel.)	7	"	605		·
Avis au public.				1.	
Réimpression	3	<i>"</i> .	146	8ª	1885.
Bandes. (Voir Journaux.)	11 sup). "	560	16°	1893.
Bandes timbrées. (Voir Enveloppes timbrées.)					
Baux.					
Les baux entrent dans les attributions du service cen-	1				
Règles à suivre pour l'instruction des demandes en	1	"	6	ler	1878.
passation ou renouvellement de bail. — Modèle de bail de location sous seing privé	sup.	. } "	842	3°	1880.
Études à faire pour l'installation des bureaux dons les baux expirent en 1881	t	н.	15	4.	1881.
	ł	1	ı	į.	į

		1 N	DICATION	<u> </u>		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Baux. (Suite.)					 :	
Circulaire relative aux baux des bureaux secondaires. Renouvellement des baux	7 2	- n	338 73 .	9° 10°.	1886. 1887.	·
poste et de télégraphe	2	382	121	126	 1889.	
nouvellements des baux	10	n	586)	1909	
receveurs	5	"	160	16*	1893. 	•
Bibliothèques postales et télégraphiques.]					
Arrêté portant création	12 12	360	521 521	} 10°	1887	
Boîtes aux lettres.	1	"	44	i		
Arrêtés autorisant l'installation de boîtes aux lettres	1 1	} "	58	1	lono	
supplémentaires chez les débitants de tabac, aux frais des municipalités	3 4	11 11	116 160 216	ler ler	1878	
Boîte aux lettres des bureaux de poste. — Appareil indicateur des levées	sup.	143	303 53	4.	1881	
Portes de boîtes aux lettres rurales et supplémentaires. — Addition d'un 3° cadran indicateur du nombre de levées quotidiennes. Clefs de boîtes aux lettres.	3 8	<i>n</i>	141 533	5*	1889	2.
Constatation de la levée des boîtes rurales par les courriers à pied	. 4	ii.	326	6	1883	3.
Recommandations au sujet de l'encaissement du pris es boîtes supplémentaires concédées aux communes. Boîtes aux lettres mobiles	. 3		150 429	8'	1 ,	- 1
Boîtes mobiles de gare	. 11	" "	486	9	188	0.
de l'ancien système	. 11	"	393	10	• 188	7.
tants de tabae, à Limoges	. 12		524			
accessoires par les communes ou les particuliers Circulaire concernant la suppression des deuxième levées des boîtes rurales, les dimanches et les jour	. 10	ı,	330	11	188	8.
fériés	. 9	"	557	12	2" 188	39.
des négociants et des industriels	. 8		818	13	3° 189	0.
mobiles	\ 11	. "	993	,) 		
commandes Levée des boîtes supplémentaires rurales et urbain	es		1	- 1	4° 18'	
par les courriers à pied		1	186		5° 18	92.

Réduction de 50 à 25 centimes du droit applicable aux boîtes chargées, avec déclaration de valeurs. Modification des dimensions des boîtes de valeurs déclarées. Boîtes avec valeur déclarée entre la France et les colonies ou établissements français. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Fraudes aux droits de douane et de garantie. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établissements français de la côte occidentale d'Afrique.		du numéro de l'in- struction 383 " 393 " " "	de la page. 80 94 285 373 428 27 528	10° 12° 13°	de Lannée. 1878. 1889. 1890.
Modification des dimensions des boîtes de valeurs déclarées. Boîtes avec valeur déclarée entre la France et les colonies ou établissements français. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Fraudes aux droits de douane et de garantie. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établissements français de la côte occidentale d'Afrique	2 sup. 4 2 3 9	383 " 393 "	94 285 373 428 27	10° 12° 13°	1887. 1889. 1890.
Réduction de 50 à 25 centimes du droit applicable aux boîtes chargées, avec déclaration de valeurs. Modification des dimensions des boîtes de valeurs déclarées. Boîtes avec valeur déclarée entre la France et les colonies ou établissements français. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Fraudes aux droits de douane et de garantie. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établissements français de la côte occidentale d'Afrique	2 sup. 4 2 3 9	383 " 393 "	94 285 373 428 27	10° 12° 13°	1887. 1889. 1890.
Modification des dimensions des boîtes de valeurs déclarées. Boîtes avec valeur déclarée entre la France et les colonies ou établissements français Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Fraudes aux droits de douane et de garantie. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établissements français de la côte occidentale d'Afrique	2 sup. 4 2 3 9	383 " 393 "	94 285 373 428 27	10° 12° 13°	1887. 1889. 1890.
déclarées. Boîtes avec valeur déclarée entre la France et les colonies ou établissements français. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Fraudes aux droits de douane et de garantie. Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies. Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établissements français de la côte occidentale d'Afrique.	4 2 3 9	383 '' 393 ''	285 373 428 27	12° 13°	1889. 1890.
Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies Fraudes aux droits de douane et de garantie Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établissements français de la côte occidentale d'Afrique	2 3 9 9	393 "	373 428 27	13°	1890.
Fraudes aux droits de douane et de garantie Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établis- sements français de la côte occidentale d'Afrique	9	393	428 27		1890.
Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établis- sements français de la côte occidentale d'Afrique	9	"	27		
Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établis- sements français de la côte occidentale d'Afrique	9			14°	
sements français de la côte occidentale d'Afrique		. "	52 8	14"	
Instruction n° 422. — Abaissement du droit proportionnel à percevoir sur les valeurs déclarées (lettres et					1891.
boîtes). — Modification des conditions d'envoi des	F .				
boîtes de valeurs déclarées	5 sup.	422	221		
boîtes avec valeur déclarée	5 sup.	11	329		
Décret du 27 juin 1892 concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	5 sup.	,,	355 ·	15°	1892.
Addition à l'instruction n° 426. — Remise des boîtes de valeurs déclarées contenant des bijoux et objets précieux	12	"	1243		
Restriction à l'échange des lettres et boîtes de valeurs déclarées avec les colonies		н	56	1	
pédiées de la France et de l'Algérie à destination de la Corse et de la Tunisie et vice versa		441	437	16°	1893.
Complément à l'instruction n° 423. — Entrée en France des boîtes de valeurs déclarées grevées de droits		-			
de douane, de garantie ou d'essai	10	\vec{n}	500	} 1	
Boîtes de commerce.					;
Partage du produit des abonnements des boîtes de	,				1
commerce dans les bureaux composés	. 1	"	11 .	110	1888.
des négociants et des industriels	8	11	818	13*	1890.
Boîtes mobiles.					
Fonctionnement des boîtes mobiles transportées par les courriers en voitures	r} 38, .}11°sup	<i>tt</i>	581 et 582 714	4°.	1881 1882
Bons de caisse.					
Affranchissement de réponses payées dans la corres	_				1
pondance internationale par bons de caisse	. 23 sup	. 100	269	3	1880

		IN	DICATION			* ,
	du numérc du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	-
					· 1	1
		}		1	1	
: Rome de poste] .	ı	-		
Bons de poste. Loi relative à la création des bons de poste de somme			,			
fixe. Création du service des bons de poste Décret relatif aux bons de poste de somme fixe	8 11 11 sup.	257 "	436 601 682	5°	1882.	,
Décret portant émission de 1 franc et de 10 francs.	12	"	732			i
de bons de poste (de 2 francs	1	" "	5	6ª	1883.	
Mise à la disposition du public de bons de poste de 20 francs	12	#	778	5°	1882.	
Modification apportée à l'emploi du registre n° 1538 (service des bons de poste)	23	"	9 88	7⁵	1884.	
Bons de poste sans nom de destinataire. — Insertion dans des lettres non recommandées. — Contravention à la loi du 4 juin 1859	2	"	. 115			
Recommandation au service concernant l'émission et		}	116	\		
le payement des bons de poste Émission de carnets de 25 bons	2	" "	117			
Recommandations relatives au service des bons de poste		"	311			
Payement des bons de poste de sommes fixes par les payeurs du corps d'occupation de Tunisie	6	l u	. 394	6°	1883.	
Instruction n° 298. — Avis de payement à donner, moyennant un droit de 10 centimes, aux expéditeurs de bons de poste de sommes fixes	11	298	544			
68 et 69.) — Modifications aux paragraphes 47, 48			1	}	1	l
et 50 de l'instruction 257]]]	H	552	}		l
Relevé n° 1521 des bons émis		"	273 273	10	1887.	
Budget.				ĺ		
Préparation des budgets des dépenses fixes	\	} 30	30 3	1**	1878.	
Avis concernant les renseignements à fournir sur la situation des crédits de la ligne 75 du budget (Entretien des lignes aériennes)	20	101	772	2*	1879.	
sur ressources extraordinaires et sur ressources spé- ciales	24	n n	287 [133	3*	1880.	
Améliorations résultant de la lei de finances de 1893	4 sup.		133	16°	1893.	
Bulletin des lois.						
Abonnements au Bulletin des lois. — Opérations de trésorerie	25	"	404 et 405	3°	1880.	,

		IN	DICATION	·	
Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes.	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de Paonée.
Création d'un Bulletin mensuel unique des postes et					
des télégraphes, et suppression du Bulletin mensuel des postes. Abonnements au Bulletin mensuel. — Opérations de trésorèrie	1 25 34 44 26 sup.	" " "	1 404 et 405 103 et 104 1574 501	1°r 3° 4°	1878. 1880. 1881.
postes et des télégraphes	7	"	311		
Abonnements au Bulletin mensuel souscrit par des particuliers	11	"	641	5°	1882.
Annotations et corrections au Bulletin mensuel :	111	Į į			
Nos 14 (ancien)			270	2°	1879.
29	() [, "	480 et 481	1 •r	1878.
45	(a sup.	} "	270	2*	1879.
46 supplémentaire	8, 2° sun	} "	481	1**	
59	12	1 "	289	2.	1879.
60 supplémentaire	25	" "	211 405] tr	1878. 1880.
72	2 8 20	# # #	122 451 77 3	la.	1878.
79 supplémentaire	(9.	} "	4 78) (
86	38	"	548	lie.	1881.
92	6 9	"	315 20	1°' 2°	1878. 1879.
100	{ 2	"	111	} ler	
	4 4	"	194 et 195 548	1 40	1881.
101 supplémentaire	4		195	100	l
105	13 13	11	340 340	2°	1879.
l (nouveau)	{ l sup.	} "	57	} 1 er	1878.
2	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	"	169 110 270	2°	1879.
4	6 6	"	316 314 385	162	1878.
	- 6	$\mathbf{H}_{\mathbf{u}}$	լ մօմ	i .	1

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
alletim mensuel. (Suite.)					·
Annotations et corrections au Bulletin mensuel:	į		. 1		
N° 5 supplémentaire	6	,,	314	ler	1878.
	20	"	773	2°	1879.
6	7	# -	387	Jer	1878.
7, 3° supplément	33	" "	18 457	4°	1881.
	i I	"	19 et 30	1er	1878.
8, 2° supplément	11	"	111	0 b	1070
9	13	}]	(2 ⁸	1879.
	sup.	{ "	38)		
11	26 sup.	{ "	500	3•	1880
	12	1 "	289, 290		
	1	"	et 292 340		1879
11 supplémentaire	13	$\frac{n}{n}$	426 et 427	2*	10/8
	16	"	554		
n.	32	"	1002	3	1880
	39	$\prod_{i \in \mathcal{I}} n_i$	645	40	1881
	[13	} "	396	\	
	sup.	\ 	442	l	
	14	"	507		
•	15 16	}	552	2°	1879
13	$\cdot \langle \hat{17} \rangle$	11	ļ	1	
	19	"	598	1	
	22	} "	688 et 695		1 .
•	sup.	}	107	!	
,	24	"	369) 3•	1880
	/ 14	"	1575 et 1576	4	188
	14	"	442	;	
	15	"	477 et 486		
	16	"	507	1	
	17	н	55 2 598	1	
	17 17	$\frac{1}{1}$		2°	187
7 O 11	sup	$\{ \sum_{n \in \mathbb{N}} n \}$	626	/ 2	107
13 supplémentaire,	18	1 "	643	1	
	19	ì	683, 688	1	
÷.	2º su	p.} "	et 696		
	21) "	758	J	
•	2 2	} "	25	,	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	sup.	• "	107	3°	188
	\	"	310, 311	} 0	100
•	28	B	et 368	}	1

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Bulletin mensuel. (Suite.)					,
Annotations et corrections au Bulletin mensuel			Į.		1
N° 13 supplémentaire. (Suite.)	29 30 31 31 32 36	11 11 11 11 11	747 793 826 872 et 882 1009 et 1010 221 et 222	3°	1880.
	40 2° sup- 44	} } !	937 15 75 et 15 7 6	4 *	1881.
14	14, 2° sup. 15 sup. 16 17	11 11	486 532 552 598	2*	1879.
	18 21 sup. 24 24	11 11	6 3 368et36 3	3° 2° 3°	1880. 1879. 1880.
14 supplémentaire	•	" "	747 552 et 562	2°	1879.
14, 2° supplément	32 36	11	1010 221 et 22	3•	1880. 1881.
14, 3° supplément	15 sup	1	552 532 552	2*	1879.
15	$\left\langle \begin{array}{c} 16 \\ 21 \\ 21 \end{array} \right\rangle$	ł	25 52 476	3.	1880
	26 30 38	11 11	826 548 882	1 4.	1.881
17 supplémentaire	. 31	"	1010 221 et 222	3 4 4	1880
18	$ \begin{array}{c c} & 36 \\ & 22 \text{ su} \\ & 30 \end{array} $	"	107 820 817	3*	1880
19	31, 2° su	$\frac{1}{t}$ n	872 979 et 981 1576) 4.	
19 supplémentaire	25	"	414 370		
19, 2° supplément	28 28 26	" "	739 747 476	3*	1880
22 supplémentaire	. 37	"	451 352	3'	. .

		IN	DICATION '		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
nlietim mensuel. (Suite.)					
Annotations et corrections au Bulletin mensuel :			ļ		ŀ
N° 23 supplémentaire	29 38 25	" "	787 566 402	3; 4°	.1880. 1881.
24	26 26 sup. 30 34	"	476 499 826 112	3°	1880.
25	35 38 sup. 44 26	# # #	171 621 1576 476	4 °	1881.
25 supplémentaire	(26 sup.	I	748 457 501 731	3°	1880.
26 supplémentaire	26 39 32	11 11	793 222 1014 14	4° 3° 4°	1881. 1880.
27	. 3 . 28 . 30	11 11 11	277 748 817	6*	1881. 1883. 1880.
31	(3)	" "	1017 et 1029 469 1014 et 1015 14	4*	1881. 1880. 1881.
31, 2° supplément	32	11 11 11	1013 18 110 230	3°	1880.
32	33 -1 43 (34	# #	26 1484 110 et 111		
33	35 38 38 . 39	" "	164 581 589 646	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	1881.
34	35 38 39	-	170 589 653		
35	(38	H H H	227 et 232 452 589 224		
35 supplémentaire	37	$\frac{n}{n}$	452	, <u> </u>	

du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page. 461 589 et 590 948 1576 641 581 590 581 817 1576 952 1571 1659 1663 188 188 148	du volume.	de l'année.
N°° 36 38 36, 2° supplément 39 37 38 37 38 37 38 37 38 38 38 39, 2° supplément 40 40, 2° supplément 41 42 44 42 supplémentaire 43 4 3 4 44 sup. 43 4 3 5 5 5 5 6 6 7 10 12 2 3 4 4 4 6 4 4 7 10 12 2 3 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 6 6 4 7 10 12 2 3 4 4	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	589 et 590 948 1576 641 581 590 581 817 1576 952 1571 1659 1663 188 188	4°	1881.
N°° 36 38 36, 2° supplément 39 37 38 37 38 37 38 37 38 38 38 39, 2° supplément 40 40, 2° supplément 41 42 supplémentaire 44 sup. 43 4 3 4 44 sup. 43 4 3 4 44 sup. 43 4 3 5 5 5 5 6 6 7 10 12 2 3 4 4 4 4 4 5 5 6 6 4 7 10 12 2 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 5	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	589 et 590 948 1576 641 581 590 581 817 1576 952 1571 1659 1663 188 188	4.	1881.
N° 36 38 36, 2* supplément 39 37 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 40 38 40 40 41 41 42 41 44 41 43 41 44 42 43 4 44 44 43 4 44 5 43 4 44 5 5 5 6 7 10 12 22 3 3 4 46 4 47 4	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	589 et 590 948 1576 641 581 590 581 817 1576 952 1571 1659 1663 188 188	4°	1881.
37	H H H H H	581 590 581 817 1576 952 1571 1659 1663	4 °	1881.
37 supplémentaire. 38 40 39, 2° supplément. 40, 2° supplément. 42 supplémentaire. 44. 43. 44. 44. 45. 44. 44. 44	11 11 11 11 11	581 817 1576 952 1571 1659 1663	4°	1881.
39, 2° supplément. 44 40, 2° supplément. 41 44 42 supplémentaire 44 44 5 sup. 44 5 sup. 43 5 4 44 supplémentaire 3 5 5 6 7 10 12 2 3 4 6 4 7	11 11 11 11	1576 952 1571 1659 1663 188 188		•
42 supplémentaire 44 sup. 44. sup. 43. 4 3. 4 44 supplémentaire 3 5. 5 6. 7 10 12 2 3 4 6 4 6 4 7	H H H	1659 1663 188 188		
44	u H	188 188		
13	H	188		
3	. ,, ,	140	I	·
5	"	224	5°	 1882.
12 2 3 4 6 4 7	<i>u u u</i>	225 281 314 587		
4 6 4 7	" " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	36 113 277		
7	268	317 391	6.	1883.
,	"	321 425 453		
Annotations et corrections au Bulletin mensuel 13	257	516 582 654) \	
17 18 20	- 11 - 11	743 773 et 776 857	7.	1884
21 22 24	11	891 922 1005 et 1006		
2 4 5	n n	115 155		1.55
$\begin{pmatrix} 5\\8\\10 \end{pmatrix}$	11	179 278 321	8*	1885

$\{$	INDICATION						
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.		
etin mensuel. (Suite.)			-				
{	11 12	11	337 362	8•	1885.		
	2	11 11	20 191 et 192				
	4	"	217	9°	1886.		
	5 10	"	297 437		2000.		
	$\frac{11}{12}$	11	468 et 481 526 et 529				
	1 2	11	12 60 et 63				
•	3	"	85				
	4 5	11	98 127	10°	1887.		
•	6 9	11	143 269 et 273				
	10	11	386 et 390 396 et 397				
	11 12	"	531		 		
•	1 2	$\frac{n}{n}$	14,15et18 26 et 34		:		
notations et corrections au Bulletin mensuel	' 4 \ 7	" "	81 165 et 189	} 11•	1888		
	9	n u	306 336	1	ļ		
	11	11	363				
	3 4	u u	198 314		}		
	5 7	11 11	420 492	12°	1889		
	8	"	518 587				
	12	"	679)			
	2 3	11,	372 429				
	14. 11	11	587 596				
•	5 8	"	622 886	139	1890		
	8	11	888 909				
	8 9	#	923				
Annotation au Bulletin mensuel. — Instruction		p. "	1104	ί	\		
o 348. — Valeurs à recouvrer. — Bulletin mensuel no redécembre 1886.	2	348	254	14	$_{\it og}$.		
					•		

	-	IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Bulletin mensuel. (Suite.)					
	4	,,	262	,	
	6	11	430		-
	7	11	471	14"	1891.
Erratum au Bulletin mensuel	11	11	594	.	
Effatum au Duffetin mensuel,	11	414	622		
		11	71		
· •	3	"	148		
Run to make Della Caracia and Della Caracia	4	11	188		
Erratum au Bulletin mensuel. — Règlement annexe' à l'arrêté du 9 juin 1892 concernant la concession, l'établissement, l'entretien et l'usage des lignes d'inté- rêt privé	, 7 1	"	597	} 1.5°	1892.
Erratum au Bulletin mensuel n° 9 supplémentaire de		!		1	
septembre 1892. — Classement des bureaux	11	ļ ,,	1168	1	
Rectifications au Bulletin mensuel	12	"	1253	.	
Modification au Bulletin mensuel	3	11	84	١	i
Erratum au Bulletin mensuel. — Changement de				16e	1003
numéro d'une instruction	10	11	490	10	1893.
Erratum au Bulletin mensuel de novembre 1893	12	11	665	}	ļ
Bureaux ambulants:					
Modifications apportées dans le service des bureaux		· ·			}
ambulants sur les lignes de Lyon et de l'Ouest		11	115	1	}
Création d'un nouveau service de bureau ambulant	,	(11	133	1	-
entre Paris et Tours	sup.	1		i i	ł
entre Tarascon et Cette	3	n	159	ļ ar	1878.
. Modifications dans l'organisation du service des bu-	ô		810		10,0.
reaux ambulants	1 "	11	312	1	
de Mâcon à Marseille	7	ρ	381		1
Modifications dans le service des bureaux ambulants	4 ') "	486	/	
sur la ligne de Lyon	2º sup.	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	100	-	
sur les lignes de Lyon et de la Méditerranée	1	11	443	,	
Modifications apportées dans le service des bureaux				2*	1879.
ambulants	19	<i> </i>	690	}	
Arrêté élevant de 3,600 francs à 4,000 francs le maxi-		. [1	
mum du traitement des chefs de brigade des bureaux			1	ŀ	
ambulants.	24	"	354)	1
Création et suppression de services de bureaux ambu-				3°	1880.
Création de manuel de la la la la la la la la la la la la la	24	11	359	1	
Création de nouveaux services de bureaux ambulants	31 s u p	• "	899	1	
Création sur la ligne de Lyon de trois nouveaux ser	22		99	Š	}
vices de bureaux ambulants	33	11	106 et 107	{ 4 °	1881.
ALGREDICUS IIRGES BUNITANIA SPEVICES ANIDALIMIS	1 04	1 11	i tobetiv/	7	I

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numóro de l'in- struction	de la page.	du volame,	de l'année.
sureaux ambulants. (Suitc.)					
Création, sur les lignes des Pyrénées et du Sud- Ouest, de nouveaux scrvices de bureaux ambulants Création d'un service de bureaux ambulants entre	38	"	590		
Paris et Dunkerque	44	"	1573	4°	1881.
du bureau ambulant de Paris à Moulins	44 (7,	} "	1574	,	10=0
Dispositions exceptionnelles à l'occasion du renouvel- lement de l'année	3° sup. 20 32.	# , # .	437 772 1015	1 ^{er} 2• 3•	1878. 1879. 1880. 1881.
	\ 44 \{ 8	"	1573 -533	4° }	1
Création d'un nouveau service ambulant	l 10	"	596	} 5°	1882.
 Suppression d'un service de bureau ambulant Parcours du bureau ambulant de Paris au Creusot 	$\begin{vmatrix} 2 \\ 6 \end{vmatrix}$	"	122 369	86	1885.
Création de nouveaux services de bureau ambulant.	7	· ·	371	9.	1886.
Rétablissement du bureau ambulant de Paris à Troyes Gréation d'un nouveau service de bureaux ambu-	1	"	70	10.	1887.
lants de Bordeaux à Irun	4	n n	105	10	1007.
riers convoyeurs et des entreposeurs	9	"	916		
Note-circulaire relative aux mesures à prendre lorsqu	e 9	u	923	} 13°	1890.
des agents ou sous-agents sont victimes d'accidents de chemins de fer dans l'exercice de leurs fonctions Fermeture des compartiments occupés par les cou	. 10	u	953		
riers en chemin de fer	. 12	l n	1062	<i>j</i> 	,
centre Paris et le Mans	. 11	H	601	14°	1891.
bulants sur la ligne de Toulouse à Bayonne Prolongement jusqu'à Verdun du service ambular	. 10	"	1083	} 15°	1892.
de Paris à Châlons	. 11	"	1168) ·	
ambulant de Paris à Orléans Extension de la surveillance des brigadiers facteu	$\begin{vmatrix} \cdot \\ \cdot \end{vmatrix} = 6$,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	182		
aux entreposeurs, chargeurs, courriers convoyeurs auxiliaires	. 8	n i	408	16	1000
Prolongement jusqu'à Reims du service de burca ambulant de Paris à Tergnier	le s,	"	470		1893.
brigadiers chargeurs et sous-agents du matériel d bureaux ambulants. — Note y relative	es 12	II.	614	/	

	INDICATION				
•	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
					* !
Burcaux auxiliaires de poste.					
Création de bureaux auxiliaires de poste	7	"	164		
Rapport au Président de la République	7	n	163	1.00	
Conditions de fonctionnement	7	l II	164	10°	1887.
Étude des demandes. — Concession des bureaux. —	7	354	165		
Organisation du service	i i	334	103		
receveurs buralistes. — Etablissement de la situation	Ì				
de caisse	5		407	11•	1888.
-	Ì				
Bureau central météorologique.	}				ı
Note circulaire sur le service des avertissements agri-	44		1010	2.0	
coles	sup.	"	1646	4•	1881.
Bureaux d'échange.]]
	20	1			
Corrections à faire sur les documents spéciaux à l'u-) sun	} "	792	2	1879
sage des bureaux d'échange	21	"	27	3°	1880
	$\begin{pmatrix} 15 \\ 19 \end{pmatrix}$	"	$\begin{array}{c} 687 \\ 327 \end{array}$	₹ 7°	1884
	$\frac{10}{12}$	"	/ 364	8•	1885
	1 11	"	396	10°	1887
Publications du bureau international des postes	$\langle \hat{2} \rangle$	"	29	Ş	
	5	"	111	į 11°	1888
	4	" "	314 62 1	120	1889
	$\begin{pmatrix} 5 \\ 7 \end{pmatrix}$	",	750	13°	1890
Burcaux de poste. (Voir Établissements de poste ou de , télégraphe.)					
Bureaux télégraphiques.					
Rappel de nuit des bureaux télégraphiques. — Cir					
culaire v relative	28	,,,	79K -1796	1	
culaire y relative	. 28 s) 31	1	735 et 736	} 3.	100/
les salles d'attente des bureaux télégraphiques Conditions auxquelles doit rester subordonné tou	. sup.	} "	898)	1880
changement essentiel dans l'installation des bureau	x.İ				-
télégraphiques	. 35	148	134)	
Avis concernant les suspensions ou modifications d	e 20		E70	{ 4°	188
service dans les bureaux télégraphiques municipaux	. 38	"	578	J· 1	
	Ì				
	•	-			

		IN	DICATION			
Burcaux télégraphiques. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Introduction et mode d'emploi dans les bureaux mu-				[
aicipaux des imprimés pour procès-verbaux du nouveau modèle n° 305 concurremment avec les rôles B et C d'arrivée et de départ. Changements d'indicatifs des bureaux télégraphiques de Paris	38	u l	580 et 581 \ 613			
Dénominations nouvelles à donner aux bureaux télégraphiques	\	} "	1444			
Arrêté fixant les conditions auxquelles les bureaux télégraphiques municipaux peuvent être raccordés avec les gares correspondantes	42 3° sup	t	1461	!1 *	1881.	
Clôture et bureaux gardés pour télégrammes déposé à l'approche de l'heure de la clôture	sup.	217	1636			
Additions et corrections à l'instruction n° 268 Dépenses afférentes au déplacement des fils d'appareils électriques. — Rectification à l'instruction n° 26	1 2	268	107	6°	1883.	
du 25 décembre 1882 télégraphiques se	. 12	n	1059	13°	1890	•
Condaires	\cdot	11	5	Ì		
bureaux télégraphiques secondaires	. \ 1	11	33		1.	
Vente de timbres-poste, cartes postales, etc., au guichets télégraphiques	. 8	,,	506	14•	1891	
bureaux télégraphiques	. 11	n'	586	; [1.
liers faits par les gérants des bureaux télégraphique municipaux	es	434	62	16°	1893	3.
Cabinet du Ministre.	ļ				1	1
Fusion des deux services des postes et des télegraphes Demande de propositions aux directeurs départementaux, en vue de la fusion des services des postes et des	n-	1	15		-	
télégraphes		5	28 et 29			
télégraphe que pour les communications présentant caractère d'urgence absolue	un sup	1	53	1.	r 187	78.
légraphie		ւթ. 🐧 💢 "	143			
chise télégraphique	\ sup Elé-\	. { 21	183 et 184			
l'intérieur, en dehors des limites de leurs circonsertions. (Arrêté du 31 juillet 1878.)	ip-(sup	•	237			

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	INI	DICATION	/	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	de volnere.	de l'année.
Cabinet du Ministre (Suite.) Attributions des fonctionnaires de l'Administration	5	30	2 89] er	1878.
des postes et des télégraphes	14.	<i>"</i>	329 et 330 48 2 et 483	2.	1879.
Cahier des charges. Modifications au cahier des charges des entreprendurs de transport des dépêches	} } 40,	6	34 et 35 926		1878.
fer d'intérêt local ou de tramways	42		1070	5.	1881,
Caisses d'assurances. Circulaire adressée par le Conseiller d'État, Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, aux directeurs départementaux. Tableaux concernant les caisses d'assurances	1	# #	58 288	6.	1883.
Notification du décret du 28 novembre 1890, chan geant le mode de calcul des primes à verser pour le assurances collectives, en cas de décès, contractées au profit des sociétés de secours mutuels approuvées	- s 1	11	45	14	1891.
Caisse nationale d'épargne. Loi portant création d'une Caisse d'épargne postale Décret portant règlement d'administration publique sur le contrôle de la Caisse d'épargne	e) 42	- } "	1121 1126	4.	1881

		INI	IGATION			•
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Instruction n° 1 pour l'exécution de la loi et du décret concernant la création et le contrôle de la Caisse d'épargne postale (avec une table des matières et une table des modèles). Décret fixant l'ouverture du service de la Caisse d'épargne postale. Avis d'une décision ajournant, en ce qui concerne les établissements des facteurs-boîtiers, l'ouverture du service de la Caisse d'épargne postale. Arrêté portant attribution de remises aux receveur chargés des opérations de la Caisse d'épargne postale. Correspondance relative au service de la Caisse d'épargne postale. Correspondance relative au service de la Caisse d'épargne postale. Circulaire aux préfets concernant l'organisation et l'fonctionnement de la Caisse d'épargne postale. Instruction n° 2. Numéros d'ordre à porter en têt des formules 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11 et 17. Création d'u carnet et d'un bulletin d'envoi de pièces (modèles n° 7 et 77). Suppression des bordereaux journaliers négatif Modifications à l'instruction n° 1 concernant le service de la Caisse d'épargne postale. Additions à la liste des bureaux de poste ouverts a	24 sup. 43, 3° sup. 43, 3° sup. 44 e	2	1138 1531 et 1532 1533 1569 et 1570 1570 et 1571 1571 et 1572 1646 1648 et 1649 1659	Дe	1881	
Instruction n° 3. Transferts. — États mensuels 23 24. — Récapitulation des opérations sur l'avis n° 9 Circulaire explicative concernant le but et les avaitages de la Caisse d'épargne postale Circulaire concernant le renvoi des pièces justificatives aux receveurs pour régularisation Circulaire concernant la publicité à donner aux notions générales sur le service de la Gaisse d'épargne posta Instruction n° 4. Versements faits par un tiers pour compte des mineurs. — Concours des instituteurs. Gaisses d'épargne scolaires. — Remboursements aux noneurs. — Donation à un mineur. — Transferts de livre à remboursement déféré Achats de rente pour le compte des déposants à Caisse d'épargne postale Modification à apporter à l'Instruction n° 1 Demandes de formules imprimées pour le service la Gaisse d'épargne	et la la la la la la la la la la la la la	3	5 24 et 25 25 et 26 26 56 59	5°	188	2.

		IN	DICATION		-
	du numéro " du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
					
aisse nationale d'épargne. (Suite.)					
Décret déclarant les bureaux de poste de la Corse ouverts au service de la Caisse d'épargne postale Décret déclarant des bureaux de poste de France ouverts au service de la Caisse d'épargne postale Arrêté fixant la rémunération accordée aux facteurs		n n	93 et 94 94 et 95		•
pour la participation au service de la Caisse d'épargne postale		lt.	104 et 105		
verts par leur intermédiaire		. 5	105		• ,
de la Gaisse d'épargne		6	111 et 112		
— Modifications à l'instruction n° 1	<u> </u>	7	112	·	·*~~
de dépense	3	8	116 et 119		
vice de la Gaisse nationale d'épargne	3	"	140 et 141		
Errata au bulletin nº 44 supplémentaire	3	l u	148		
Errata au bulletin n° 2 de 1882	;	"	148	5*	1882
présenter l'autorisation de l'intéressé	r 3	9	176 et 177		
pièces relatives aux transferts	s 4	n n	182 et 183		
à la Caisse d'épargne postale	a - e	"	196		
de la Caisse d'épargne	e l a	10	222		
- la Gaisse d'épargne postale	. 5 e	11	223		
dans l'envoi des pièces relatives aux transferts Dispositions d'ordre concernant l'envoi à la compta bilité publique des avis n° 38 et 38 bis et des bulletin	. 5 1-	"	226 et 227		
n° 37 Rappel à l'exécution de l'article 70 de l'instructio	. 5	"	235 et 236	; ; ;	
n° 1 sur le service de la Gaisse d'épargne postale	. 6	"	283	1	i.
Bull. mens. — Tables.					}

Gréation de la formule n° 1 bis pour le service de la Gaisse d'épargne postale. Instruction n° 12 concernant le transfert et le remboursement international des fonds déposés soit à la caisse d'épargne postale de France, soit à la Caisse générale d'épargne postale de Belgique. Modifications et additions aux instructions sur le service de la Caisse d'épargne postale. Changement de gestion de receveurs principaux, Renvoi des avis d'émission des autorisations de remboursement non présentées dans le délai réglementaire. Loi tendant à créer des timbres spéciaux pour la constatation des versements des livrets de la Caisse d'épargne postale. Addition à l'instruction n° 12, concernant le service des transferts et des remboursement internationaux. Modifications à apporter aux tableaux n° 8 et 9 du bordereau n° 12 bis. Instruction n° 3: Centimes à rembourser dans un département autre que celui où le transfert a été effectué. Instruction n° 3: Centimes à remboursées sur les livrets de Caisse d'épargne postale. Demandes de livrets faites par des femmes. Demandes de livrets faites par des femmes. Olimitation n° 14: Pièces justificatives de payements effectuées pour le compte de la Caisse d'épargne. Instruction n° 14: Pièces justificatives de payements effectuées pour le compte de la Caisse d'épargne. Instruction n° 15 relative aux versements en timbresposte à faire à la Caisse d'épargne. Demandes de livrets faites aux versements en timbresposte à faire à la Caisse d'epargne. Instruction n° 15 relative aux versements en timbresposte à faire à la Caisse d'epargne. Décret du 30 novembre 1882 portant autorisation de faire des versements en timbres-poste. Autorisation accordée aux comices agricoles d'effecture des versements à la Caisse d'épargne postale. Publication d'une note émanant du Ministère de la compte de la Caisse d'épargne postale. Publication d'une note émanant du Ministère de la compte de la Caisse d'épargne postale. Publication d'une note émanant d'une ministère de la compte de la Caisse d'épargn		,	INI	DICATION		
Création de la formule n° 1 bis pour le service de la Gaisse d'épargne postale. Instruction n° 12 concernant le transfert et le remboursement international des fonds déposés soit à la caisse d'épargne postale de France, soit à la Caisse générale d'épargne postale de Belgique. Modifications et additions aux instructions sur le service de la Caisse d'épargne postale. Changement de gestion de receveurs principaux, Renvoi des avis d'émission des autorisations de remboursement non présentées dans le délai réglementaire. Loi tendant à créer des timbres spéciaux pour la constatation des versements des livrets de la Caisse d'épargne postale. Addition à l'instruction n° 12, concernant le service des transferts et des remboursement internationaux. Modifications à apporter aux tableaux n° 8 et 9 du bordereau n° 12 bis. Instruction n° 3: Centimes à rembourser dans un département autre que celui où le transfert a été effectué. Instruction n° 3: Centimes à rembourser dans un département autre que celui où le transfert a été effectué. Emploi non motivé de la formule n° 22 pour le cas de remboursement intégral. Demandes de livrets faites par des femmes. Demandes de livrets faites par des femmes. O modification à l'instruction n° 14 : Pièces justificatives de payements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne. Emploi de journaux à souche des premiers versements non épuisés en fin d'année. Modification à l'instruction n° 14: Pièces justificatives de payements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne. Instruction n° 14: Pièces justificatives de payements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne. Emploi de journaux à souche des premiers versements non épuisés en fin d'année. Modification à l'instruction n° 1 1 2 15 736 Rectifications au builetin mensuel n° 7 supplémentaire. Décret du 30 novembre 1882 portaat autorisation de faire des versements en timbres-poste. Avis concernant l'inscription des versements à la Caisse d'épargne postale. Publication d'une note émanaut du Ministère de la cai		numéro du	numéro de l'in-		· 1	
tuer des versements à la Caisse d'épargne postale 12 " 779 Publication d'une note émanant du Ministère de " 779	Caisse d'épargne postale. Instruction n° 12 concernant le transfert et le remboursement international des fonds déposés soit à la caisse d'épargne postale de France, soit à la Caisse générale d'épargne et de retraité de Belgique. Modifications et additions aux instructions sur le service de la Caisse d'épargne postale. Changement de gestion de receveurs principaux. Renvoi des avis d'émission des autorisations de remboursement non présentées dans le délai réglementaire. Loi tendant à créer des timbres spéciaux pour la constatation des versements des livrets de la Caisse d'épargne postale. Addition à l'instruction n° 12, concernant le service des transferts et des remboursements internationaux. Modifications à apporter aux tableaux n° 8 et 9 de bordercau n° 12 bis. Instruction n° 13: Centimes à rembourser dans un département autre que celui où le transfert a été effectué. Inscriptions des sommes remboursées sur les livret de Caisse d'épargne postale. Emploi non motivé de la formule n° 22 pour le ca de remboursement intégral. Demandes de livrets faites par des femmes. Modification à l'instruction n° 1 Instruction n° 14: Pièces justificatives de payemen effectués pour le compte de la Caisse d'épargne. Emploi de journaux à souche des premiers versemen non épuisés en fin d'année. — Modifications à l'instrution n° 1 Instruction n° 15 relative aux versements en timbre poste à faire à la Caisse nationale d'épargne. Rectifications au builetin mensuel n° 7 suppléme taire. Décret du 30 novembre 1882 portant autorisation faire des versements en timbres-poste. Avis concernant l'inscription des versements à	Bulletin 7 7 8 8 9 8 8 8 8 9 9 1 10 10 12 10 12	Pin-struction 12 13 14 14 15 11 11 11 11 11 11 11	317 320 420 et 421 422 et 423 423 423 433 527 et 528 528 551 et 552 568 568 568 568 577 579 736 588 735	ap	elb
l'instruction publique. (Caisses d'épargne scolaires.) 2 / " 144 6° 1883.	tuer des versements à la Caisse d'épargne postale Publication d'une note émanant du Ministère	de 12				

		IN	DICATION			
	du naméro du Bulletin	du numéro de l'in - struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
	i				ŀ	
aisse nationale d'épargne. (Suite.)						
Addition à l'article 16 de l'instruction n° 15 (Bull.) mens. n° 12), concernant le service des versements en timbres-poste	2	"	146			
n° 96 négatifs à la Direction centrale	2	"	146		,	
Demandes de versement à la Caisse nationale d'é- pargne présentées par des cercles ou réunions d'officiers Avis relatif à la rédaction des demandes d'achat de	2	"	147		,	
rente	2	"	147		,	
du 3 août 1882. — Instruction n° 16 y relative Tableaux présentant les tarifs détaillés de la caisse	3	16	154			
d'assurances en cas de décès et de la caisse d'assurances en cas d'accidents	3	"	288			
sements uitérieurs. — Rappel à l'exécution des dis- positions de l'instruction n° 16 relative à l'emploi des timbres-épargne	4	"	318			,
de fonds déposés à la Caisse d'épargne postale. — Rem- boursements après décès	4	"	319			
écritures des receveurs principaux de certaines opéra- tions relatives à la Caisse nationale d'épargne Modifications à des instructions concernant la Caisse	5	17	337	6 •	1883.	
nationale d'épargne	. 5	"	341			•
Erratum au modèle 119 dont l'emploi est prescri par l'instruction n° 16	. 5	11	348			
Livrets entièrement remplis à remplacer. — Remise au titulaire d'un bulletin de dépôt n° 21		-	352	1		I
Additions à l'Instruction n° 16	s	"	352		·	
d'épargne	. 6	18	390			
les opérations de la Caisse nationale d'épargne e	. 7	"	398			ļ
Instruction n° 19 concernant l'échange entre la France et la Belgique des livrets de caisse d'épargne à régler Avis relatif à l'établissement des demandes d'acha	7	19	423			
de rentes	. 7	,,	434			
commerciales qui déposent des fonds à la Caisse national d'épargue	8	20	451			
	1		l	6 -		

		IN	DIGATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)					1
Erratum relatif aux demandes de timbres-épargne Suppression d'une des trois expéditions du bordereau	8	"	454	$\setminus \mid$	
n° 11 des versements ultérieurs	9	н	504		
des opérations d'épargne sur le nouveau modèle de livret. Demandes de livret faites par des femmes mariées.—	10	21	5 07		
Exécution des articles 21, 23, 24, 78 et 79 de l'instruc- tion n° 1	11	"	554		
Instruction n° 22. — Remboursement, en Algérie, du montant des livrets de la Caisse nationale d'épargne. Instruction n° 23. — Création d'un registre des rem	12	22	571		
boursements (modèle n° 99) à l'usage des receveurs. — Mode d'emploi de ce registre	12	23	572	6°	1883.
Envoi à la Direction centrale de la deuxième expédition du bordereau n° 17	12	" "	579 582		
Griffe indiquant le nom du département à appose sur les livrets de la Caisse nationale d'épargne. — Nu mérotage des bordereaux n° 5, 11 et 17	r -	n	590		
Modifications apportées aux états mensuels 23, 24	,		501		
Envoi à la Direction centrale des états n° 81	$\begin{array}{c c} \cdot & 12 \\ \cdot & 12 \end{array}$	"	591		
Modifications à l'instruction n° 5	. 12	t1 //	502	<i> </i>	
tion no 16. — Griffes à apposer par les receveurs principaux sur les timbres-épargne	. 13	u	608	\	
opérations	. 13	ıı.	609		
noms des receveurs forcés en recette	. 13	il	610		
l'Algérie et de la Tunisie le service de la Caisse nationale d'épargne	. 14	11	648	7°	1884
des postes pour les opérations effectuées pendant l'anno 1883, pour le compte de la Gaisse nationale d'épargn	e. 14	n.	653		
Modification à l'instruction n° 1 sur la Caisse nationale d'épargne	. 14	11	654	•	
dorénavant désigné sous le n° 10	. 14	"	664		
à la Caisse nationale d'épargne		25	674	1	

		IN	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de d'année.	
•						
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)						
Distribution des plis émanant de la Caisse nationale d'épargne, service des remboursements	15	·	675			
Conservation par les receveurs des registres 4 et 10. — Mode de renvoi des avis d'émission périmés. — Signature des femmes mariées	15		676			
Remboursement direct aux militaires des fonds dé- posés à la Caisse nationale d'épargne		"	696			
Remplacement des objets employés pour griffer les timbres-épargne	15	"	697		. -	
timbres-épargne employés à la constatation des verse- ments ultérieurs	16	26	700		· ,	
Instruction n° 27. — Transmission, par télégraphe des demandes et autorisations de remboursement Tableaux comparatifs des opérations de la Caisse	16	27	701	70	1884	
nationale d'épargne faites dans chaque département per dant les années 1882 et 1883	16	"	717			
poste	. 17 e	28	727		-	
n° 91) relative aux réclamations ou renvoi de certaine pièces concernant le service de la Caisse national d'épargne	e . 17	29	733			
la Caisse nationale d'épargne	. 17	24	738			
Modifications et annotations à l'instruction n° 24	$\frac{17}{18}$	"	743			
140011100115 Ct annotations a 1 Instruction in 2400	12	1	526	9.	1880	6.
Publicité à donner aux résultats obtenus chaque mo par la Caisse nationale d'épargne	. 18	,,	783	 		
mois de l'année 1884	. 18		784			١
nominatifs des premiers versements (modèle n° 5) Dédoublement des bordereaux n° 5, 11 et 17 Suppression du certificat spécial des timbres d'épa	$\begin{bmatrix} \\ 18 \end{bmatrix}$		705			
gne (modèle n° 123)		3 11	785	7	• 188	14.
(modèle n° 37)	18	3 /	786			
Instruction n° 30. — Transmission par télégraphe demandes et autorisations de remboursements Instruction n° 31. — Constatation par les receve		9 30	810			
de l'identité des personnes dont la signature n'est connue à la Direction centrale	pas [9 3	813			

		IN	DICATION	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.
•					
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)					
Additions et modifications à l'instruction n° 24 Modifications à l'instruction n° 27	19 19	"	818 819		
à ne pas demander, autant que possible, le rembourse- ment intégral de leur compte	19	"	824		
pendant les mois de mai et de juin 1884	19		824	,	
vice de la Caisse nationale d'épargne	19	11	824		
Légalisation gratuite, en Tunisie, de la signature des déposants par le consul de France à Tunis	20	ı,	858	1	
Opérations effectuées pendant le mois de juillet 1884. Mode d'envoi des mandats-poste délivrés pour acqui-		"	861		
sition d'exemplaires de l'instruction n° 24	21	"	896		· 1
Erratum au bulletin mensuel n° 18 de juin 1884	•	"	896		
Opérations effectuées pendant le mois d'août 1884.		"	897		
Instruction n° 32. — Remplacement des livrets de la Caisse nationale d'épargne déclarés perdus		32	921		
Modifications à l'instruction n° 24		11	923		
Opérations effectuées pendant le mois de septembre	•				
$\sim 188ar{4}\ldots\ldots$	22	- u	932	•	
Rapport au Président de la République sur les opérations de la Caisse nationale d'épargne. Année 1883.	23	"	942) 7 *	1884.
Instruction n° 33. — Création d'un compte divers pour les opérations en suspens		33	974	ł	
Instruction n° 34. — Renvoi des livrets à régler	23	34	975		
Instruction nº 35. — Transmission par la voie de tubes pneumatiques des demandes et autorisations d	s				
remboursement à Paris	. 23	35	979	1	,
Additions à l'instruction n° 24		"	984	1	
— Approvisionnement des directions			989	1	
Opérations effectuées pendant le mois d'octobre 1884 Instruction n° 36. — Mode d'inscription des autor	23		989		
sations de remboursement sur le bordereau n° 17 Instruction n° 37. — Constatation, avant payement	. 24	36	1002		
de l'identité des personnes qui réclament un rembour sement de fonds déposés à la Caisse nationale d'épar gne.	r- r- 24	37	1003		
Suppression de la mention : service des rembous	r-				
sements sur les enveloppes destinées aux déposants Opérations effectuées pendant le mois de novembre		"	1004		
1884	. 24	u	1015		u _e ,

		IN	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	dn volume.	de l'année.	
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)			-			
Instruction n° 38. — Versements effectués à la Caisse	}	1		<u> </u>		ľ
des retraites pour la vieillesse, pour le compte des dépo- sants à la Caisse nationale d'épargne	1	38	12			
Instruction n° 39. — Assimilation des syndicats ou associations professionnelles aux sociétés de secours mu-	1	".	76			
tuels	2	39	113			
les opérations effectuées pendant l'année 1884 Modifications à l'instruction n° 32 relatives aux livrets	2	"	113			
perdus		, и	116	8*	1885.	
de la fiche de renvoi (modèle n° 8)	3	40	136			
d'épargne à régler	3	41	137			
Modifications à l'instruction n° 24	- .	"	138			
pendant l'année 1884	3	i ii	147	! 1 na	1006	
Arrêté élevant le taux des remises allouées aux rece veurs des postes pour participation au service de l	- l	"	197 115	10•	1886. 1887.	
Caisse nationale d'épargne	. 4	"	154			
3, 4, 30, 40, 400 et 1,000 francs	. 4	42	154			
Modifications à l'instruction n° 24	-	"	156			
de la Caisse nationale d'épargne	5	43	171			
de virement	. 5 se	44	176	8*	1885	
équipages de la flotte et à bord de chacun des bâtimen de l'État	. 6	n e	198			
en faveur des déposants marins des versements san condition de minimum	6	u	201			
sales navales et les opérations effectuées dans les breaux de poste sur des livrets de séries marines	6	45	214	,		

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la -page.	du volume.	de l'année.
~					}
aisse nationale d'épargne. (Suite.)					ľ
Additions à l'instruction n° 24	, 6	l u	223		
Additions et modifications à l'instruction n° 24 Suppression de l'une des expéditions du relevé des timbres-épargne à expédier par les receveurs principaux (modèle n° 112). — Suppression de l'avis n° 114 des		46	275 279		
quantités de timbres-épargne expédiées par les receveurs principaux	8	,,,	283		
Additions et modifications aux articles 379 à 384 de l'instruction n° 24 relatifs aux forcements pour perte de	9	47	291		
timbres-épargne	9	. "	293		
timbres-épargne	11	"	344		
Caisse nationale d'épargne	12	"	346	8.	1885.
d'épargne pendant l'année 1884	12	"	347		
Instruction n° 49. — Inscription au carnet n° 10 de sommes comprenant des centimes. — Inscription au carnet n° 4 d'un premier versement en numéraire accompagnant une demande de transfert (art. 308 de l'in	12 e	48	359		
struction n° 24)	. 12	49	359	Ī	<u> </u> -
Modifications et annotations à l'instruction n° 24 Modifications à l'instruction n° 33, insérée au Bulletin	. 12	Н	361	ľ	3
mensuel n° 23 de novembre 1884		"	361		
letin mensuel n° 5 de mai 1885		н	362		
allouées aux receveurs des postes	. 12	11	372		
Suppression du certificat modèle n° 122	. 12	n	375		
•					ŀ

		IN	DICATION	·		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)						
Comptabilité des timbres-épargne. — Relevé n° 105 nouveau modèle		n n	ll . 12			
existe un bureau français. — Décret et instruction y relatifs	5	50	232			
concernant la création de succursales de la Caisse nationale d'épargne en Algérie et en Tunisie. — Décret et instruction y relatifs	5	51	237			
d'épargne	5 5	11	247 300			
Vente au public et aux agents de différentes in-	5	"	300			
structions relatives au service de la Caisse nationale d'é- pargne	7	ıı.	396	9.	1886.	
cien modèle de livret de caisse d'épargne Extrait du rapport à M. le Président de la Ré-	7	"	396			
publique sur les opérations de la Caisse nationale d'épargne pendant l'année 1885	. 11	n	446			
tionale d'épargne	. 12	n n	491			
remboursement de fonds déposés à la Caisse national d'épargne. — Nouveau mode de constatation d'identité Instruction n° 53. — Interprétation par le Consei	c . 12	52	523		:	
d'État du paragraphe 6 de l'article 6 de la loi du 9 avri 1881 sur la Caisse d'épargne postale. — Avis du Conse d'État	1 12	53	524 et 525			
Additions aux articles 132, 197 et 272 de l'instruction n° 24	. 12	"	524			
27 et 31	. 12 . 2	"	526 et 527 78			
directeurs départementaux pour le service de la Gaiss nationale d'épargne	. 3 on 3	. "	82	} 10°	1887	
du budget sur ressources extraordinaires de l'exe cice 1887	3	"	9.1			

		1 N)	DICATION		
, ·	du numéro du Bulletin	du numéro de l'In- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.
isse nationale d'épargne. (Suite.)		-			•
Addition à l'instruction n° 24	l <u>ı</u>	, ,	101	,	
Arrêté érigeant le bureau de poste français de Tanger	4.	"	101		
en succursale de la Caisse nationale d'épargne	5	"	123		
Emploi de fonds déposés à la Caisse nationale d'épargne en versements à opérer à la Caisse nationale					
des retraites pour la vieillesse	5	$\frac{1}{n}$. 135	1	1
Instruction n° 54. — Modifications à l'instruction		, F.I.	200		
n° 24 sur le service de la Caisse nationale d'épargne Notification concernant le service	7	54	209	1	
Erratum à l'instruction n° 54	8	"	216 228	1	`
Modification à l'instruction n° 24	9	11	282) 10°	1887.
Instruction nº 55. — Régularisation des déclara-		1 "	202	Í	[
tions de versement ou de remboursement tardives ou				1	
inexactes	10	55	380	1]
Erratum à l'instruction n° 55	11	$\frac{1}{2}$ H	402	1	
Extrait du rapport à M. le Président de la République				1	
sur les opérations de la Caisse nationale d'épargne		-		1	
pendant l'année 1886	12	1 "	504		
Instruction nº 56. — Création d'un compte courant «Intérêts divers. Exercice 188»	12.	5.6	505	j	}
Instruction n° 57. — Création d'un modèle d'autori-		56	525	<i>;</i>	}
sation de virement n° 13 septiès à l'usage exclusif de la		1	1	1	
direction centrale	2	57	24	Ĭ	
Mode d'envoi des bulletins n° 157	2	u	34		j
Destination à donner aux demandes de rembourse-			1	Ì	
ment formées par voie télégraphique	2	- 11	35		
Tableau comparatif des opérations de la Caisse na-				1	
tionale d'épargne faites, dans chaque département, pen-				1	}
dant l'année 1887	<u>l</u>	. "	83		1
Loi portant fixation du budget de l'exercice 1887. (Réserve.)	1	<i></i>	149	I	
Réimpression du modèle n° 21		" "	149	ı	1
Exemption de droits de timbre et d'enregistrement	7	" "	198	1	
Modifications à l'instruction n° 47		" "	198	1	
Additions à l'instruction n° 24		"	308	\ 11°	1888.
Arrêté élevant le taux des remises allouées aux rece-				1.	
veurs des postes pour participation au service de la	ւ			i	
Gaisse nationale d'épargne	10	u	327		
Additions à l'instruction n° 24	•	-1 u	336		
Décret portant réorganisation des succursales navales	3		240	ŀ	
de la Caisse nationale d'épargne		58	340	1	1
Utilité du règlement des fivrets. — Dépôt simultand d'un livret à régler et d'une demande de rembourse			1	1	
ment intégral		59	352	1	-
Livrets de cautionnement ouverts aux receveurs			1		
l'occasion d'un déficit de timbres-épargne ou d'un rem		1		ļ	
boursement irrégulier	. 11	1 "	370	ĺ	1

		IN	DICATION		
	du numéro du	du numéro de	de	volume.	l'année.
	Bulletin	l'in- struction	la page.	du	de
aisse nationale d'épargne, (Suite.)					
Formation par les directeurs départementaux de car- nets d'ordre (modèle n° 7)	11	"	371		·
la Caisse nationale d'épargne	11	и	371	11•	1888.
nationale d'épargne	12 12	11	375 383		
veurs		$-\tilde{u}$	8	; ;	
dant l'année 1887		· · ·	15	1	
épargneÉlévation du taux des remises accordées aux rece veurs pour participation au service de la Caisse nationale	$\begin{bmatrix} 2 \\ 2 \end{bmatrix}$	"	111		
d'épargne	2	- u	148		
Instruction n° 60. — Modifications dans le régim	c ["	149		
des transferts français	3 x	60 "	172		
de premiers versements. — Reproduction du numér du livret sur la demande et sur le bordereau Tableau comparatif des opérations de la Caisse na tionale d'épargne faites, dans chaque département	3	"	194		
pendant l'année 1888	. 3	"	195) 12°	1889.
mobiles en usage	. 4	61	301		
à la comptabilité-matières des timbres-épargne à souche Instruction n° 63. — Modifications dans le servi	. 5	62	330	;	
des succursales en Algérie et en Tunisie Lettre-circulaire. — Mesures relatives à la substitution des timbres-épargne à souche aux timbres-épargne	. 5 1-	63	352		
mobiles		- 11	430	1	
Modifications à l'instruction n° 24	. 5	"	432		
Bulletin mensuel d'octobre 1887	. 5	- l	433	1	1
Remboursements par télégraphe	. 6	- 11	464		
Erratum au Bulletin mensuel de mai 1889 Décret autorisant la Caisse d'épargne à recevoir d	. 6	, ii	464		
versements comprenant des fractions de franc Arrêté créant une succursale de la Caisse nations d'épargne dans le bureau de poste français à Consta	de 7	"	475		
1 ()			•	·	1

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)			1		
Instruction n° 64. — Remboursements partiels sur livrets envoyés à la direction centrale pour règlement des intérêts, pour remplacement ou pour enquête Instruction n° 65. — Versements comprenant des	7	64	476		
Modifications à l'instruction n° 24 et à l'instruction	.8	65	507		
n° 62. — Versements comprenant des centimes Création d'une succursale de la Caisse nationale	8	11	507		
d'épargne à Constantinople	. 8	"	542		
rieurs	9	"	566		
tenu par le Directeur du département	11	66	608		. •
Remboursement par télégraphe. — Quittances	11	н	653		
Rappel aux prescription de l'instruction n° 62	11	11	653		
Extrait du rapport à M. le Président de la République) 12°	1889.
sur les opérations de la Caisse nationale d'épargne pen-				114	1009
dant l'année 1888	12	"	655		
Décret relatif à la création de succursales de la Caisse	1		0=1	i	<u> </u>
nationale d'épargne dans les départements	12	"	67/1		
Arrêté du 7 décembre 1889 fixant le taux des	1			1	
remises allouées aux receveurs des postes pour partici- pation au service de la Caisse nationale d'épargne	12	·	376		
Caisse nationale d'épargne. — Lettre-circulaire n° 72.	•	"	676	1	
— Livrets scolaires donnés comme récompense aux				1	
enfants. — Clause ajournant le remboursement à la			1		•
majorité	12	,,	691	1	
Suppression du carnet d'expédition n° 76	12	$\frac{1}{n}$	692		
Élévation du taux des remises pour participation au		1	1	1	ļ
service	12	"	692	į	
Transferts. — État récapitulatif annuel	12	\Box	692	1	1
Application de l'arrêté ministériel du 7 décembre	: 			1	İ
1889 relatif aux remises allouées aux receveurs par la	다 .			ı	
Gaisse nationale d'épargne	i	- 11	339	<u> </u>	ŀ
versements d'epargne au profit des commis, ouvriers	S			1	
et ouvrières des magasins administratifs de la guerre.	, j	- 11	340	1	
Tableau des opérations efféctuées pendant l'année	9 5	1	27.1	å	}
Modifications à l'instruction n° 66		ıt.	341	3	
Additions et modifications à l'instruction n° 24	7	"	391 459	•	
Modification a l'instruction n° 67	$\frac{3}{3}$	11 11	460	-) 13•	1890.
Arrêté autorisant la création de succursales de l	al	1 "	****		
Caisse nationale d'épargne		ii ii	575	1	
Instruction nº 68 concernant la création de succur	-			1	
sales de plein exercice de la Caisse nationale d'épargne	. 4	68	576	Ĭ	
Tableau comparatif des opérations effectuées dans	ıs			}	
chaque département pendant l'année 1889		- II	601]	
•	1	j	- 1	1	1

		IND	ICATION			
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
			 			
L'instruction n° 69 ne sera pas publiée au Bulletin mensuel Instruction n° 70 concernant le service de la Caisse	5.,	ıı l	612		•	
d'épargne	5	70	612	,	,	
n° 55	5	H	622			
cursales de plein exercice		[1	664			
pargne, d'un bureau spécial sous le titre de : Paris, rue Saint-Romain	6	l n	664			
Arrêté fixant la rétribution accordée aux gérants	6	-711	688			
des burcaux auxiliaires pour chaque demande de livret de la Caisse nationale d'épargne	7	, 11 ,	74 ⁴ 784			
Instruction n° 71. — Déclaration de perte ou de voi de livret	7	71	784			
Instruction n° 72. — Distributions des notices à l'usage des déposants	8	72	888			
numéraire faites en prévision de remboursements Instruction n° 7h. — Changements de séries d	. 8	73	889			
livrêts	. 8	74	891	13°	1890).
le patronage d'établissements publics	e	75 .	897			
Date de mise en activité de succursales de plei		n n	906			
Additions et modifications à l'Instruction n° 69. – Service intérieur des succursales	_		907			i
Remboursement intégral d'un livret après décès d'itulaire	u 9		949	7 A A		
Extrait du rapport à M. le Président de la R publique sur les opérations de la Caisse nations	le		966	Ver and the second		
d'épargne pendant l'année 1889	ւս	"	987			
Attribution d'un numéro d'ordre au bureau de Pari rue Saint-Romain	s, 11k		. 987			-
Instruction n° 76. — Modification ou révocation de clauses de remboursement stipulées par des tiers da	ns	50	1000			
les demandes de livret	re	76	1009			
Départements rattachés à une succursale de ple exercice.	in		1090			
CAUFGRUER CONTRACTOR CO	1.2	- 11	1000) 1	1	

		IN	DICATION			
	du numéro	du numéro	$\mathbf{d}\mathbf{c}$	volume.	l'anvée.	
	du Bulletin	de l'in- struction	la page.	du vo	de l'as	
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)			 			
Instruction n° 77 relative aux départements rattachés				1		i
a une succursale de plein exercice	12	77	1090	\		l
sales de plein exercice	12	78	1094			
Instruction n° 79. — Enquêtes générales sur les opérations effectuées dans les burcaux de poste	12	79	1094			ĺ
Instruction n° 80. — Remboursements demandés et		13	1034	$\begin{array}{c} 13^{c} \end{array}$	1000	·
autorisés par télégraphe au profit des titulaires de livrets des séries marines	12	80	1097	(13	1890.	
Suppression de la formule n° 77. — Bulletin jour-	12	00	1037			
nalier d'envois de pièces	12	ll II	1098	1		
et 74 (Transferts et changements de série des livrets).	['] 12	in in	1098			
Arrêté relatif à la création de quatre nouvelles						
succursales de plein exercice de la Caisse nationale d'épargne		,,	5	1		İ
Extrait de la loi de finances (26 décembre 1890)		<u>.</u>		ì	1	
concernant le taux de l'intérêt servi par le Trésor sur les fonds en compte courant		u	19			
Achat de rente	2	н	85			
Modification à l'instruction n° 75	2	"	85	l	l	l
Mise en activité de quatre succursales de plein exercice		rr -	85	1	1	İ
Tableau des opérations effectuées pendant l'année 1890 Décret du 4 avril 1891 relatif à la nomination aux		"	86	1		ı
fonctions de caissier et de teneur du double des comptes	r.			1	j.	
courants dans les succursales de plein exercice de la	ı İ				1	ł
Caisse nationale d'épargne	4	"	196		1	L
Remboursements démandés poste restante	4	"	263	-		
dans les succursales de plein exercice	4	81	263	1	1	
Départements rattachés à une succursale de pleir					1	
exercice	4'	11	263	140	1891.	
Tableau des opérations faites, dans chaque dépar	-		264		12002	
tement, pendant l'année 1890	. 4	" "	312	1	Ì	1
Versements dont le chiffre excède la somme de		"	012	1	ì	
2,000 francs	. 5	l II	312	1		ł
Additions a l'Instruction n° 79	7 8	"	494			ı
Addition à l'article 437 de l'Instruction n° 24	. 8	l u	513	1		Ì
Additions et modifications à l'Instruction nº 55		n n	513	1		
Avis relatif à la suppression de la description de	5					1
noms et prénoms des déposants sur les bordereaux n° des premiers versements	1	11	624			1
Oppositions sur payements faits par les receveur						-
principaux pour le compte de la Caisse national		- [· ·	1	į
d'épargne	1	- 11	624	Ì	1	
Modifications à l'Instruction n° 24	1	n o	625	į		I
Modifications à l'Instruction n° 66		· ir	626	i	,	1
Modifications à l'Instruction n° 69	. 11	"	626	1	1	
	ļ	i	Į.	1	i	1

	INDICATION						
	du numéro du Sulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	d nnée.		
isse nationale d'épargne. (Suite.)		·					
Arrêté ministériel du 3 décembre 1891 relatif à la création de succursales de la Caisse nationale d'épargne. Demande de changement de série au profit d'une succursale. — Emploi de la nouvelle formule n° 14 sep-	12	u	645				
tiès lilas	12	"	69 8	_			
exercice	12 12 12	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	698 699 699) 14°	1891.		
Modifications à l'Instruction sur le service des suc- cursales étrangères	12	,,	700				
Additions à l'instruction n° 69	1 1	11	72 72	,			
reau de poste français de Salonique (Turquie) en suc- cursale de la Gaisse nationale d'épargne	.2	n	102				
syndicats professionnels au sujet des dépôts de fonds à la Caisse nationale d'épargne	2	"	120				
Départements rattachés à une succursale de plein exercice	2	11	123				
1891	2	11	123				
Mise en activité de quatre succursales	3	ii ii	151		,		
nérale sur le service de la Caisse nationale d'épargne Tableau comparatif des opérations de la Caisse natio-	4	11	190				
nale d'épargne faites, dans chaque département, pen- dant l'année 1891	l _k	11	191	•			
Mise en activité de deux succursales de la Caisse na- tionale d'épargne	5	- n	218) 15	1892		
Départements rattachés à des succursales de plein exercice	6	11	519				
nale d'épargne au nom des condamnés militaires Établissement d'une succursale de la Caisse nationale d'épargne dans le bureau de poste français de Smyrne	7	n	611		·		
(Turquie d'Asie)	7	,,,	612				
les recettes principales et les succursales de la Caisse nationale d'épargne	. 8	· ·	851				
la Gaisse nationale d'épargne	. 10	-	1089				
nationale d'épargne de plein exercice Extrait du rapport adressé à M. le Président de l République concernant les opérations effectuées pendar	. 10 a	R	1090		-		
l'année 1891		n	1143		1		

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	do la page.	du volume.	de l'année.
Caisse nationale d'épargne. (Suite.)	•				
Loi du 26 décembre 1892 portant ouverture de crédits provisoires sur l'exercice 1893 (Intérêts servis à la Caisse nationale d'épargne et à ses déposants) Départements rattachés à une succursale de la Caisse nationale d'épargne de plein exercice Tableau des opérations effectuées pendant l'année 1892 par la Caisse nationale d'épargne	1 1 2	# #	2 35 66		
Arrêté du 12 mai 1893 concernant la création de suc-	5	,,	154		
cursales de la Caisse nationale d'épargne		, ")16°.	1893.
dant l'année 1892 Mise en activité de trois succursales de la Caisse na-	5	li II	169		1
tionale d'épargne	7	H	330		
nationale d'épargne de plein exercice	7	11	330		
Gaisse nationale d'épargne	8	li ii	444		
exercice	11.	u	544		
Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.					
Opérations concernant le service de la Gaisse nationale des retraites pour la vieillesse	1 1 8 10	373	3 3 5 284 333) 11°	1888.
sants de la Caisse nationale des retraites pour la vieil- lesse pendant l'année 1889	. 2	tt	146	12°	1889.
lesse pendant l'année 1890		11	338	13°	1890.
pour la vieillesse	4	n	599]	
des retraites pour la vieillesse			46] /1°	1891.
•	ļ	4	ļ		

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Caisse nationale des retraites pour la vicillesse. (Suite.)					
Circulaires n° 61 bis et 25 bis de la Gaisse nationale des retraites pour la vicillesse. — Fixation du taux de l'intérêt. — Emploi de nouvelles formules	1 8	11	68 858	} 15°	1892.
Taux de l'intérêt à servir aux déposants de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse pour les verse-					
ments effectués en 1893	I	"	32		
caisses d'assurances	2	"	65		
tion du salaire quotidien des ouvriers d'équipe des services télégraphique et téléphonique et aux versements à la Gaisse des retraites pour la vieillesse Notifications de nouvelles dispositions concernant le	7	11	211) 16°	1893.
service de la Caisse nationale des retraites pour la vicillesse	11	u	519		
Calesca publiques.					
Créances assignées sur les caisses des trésoriers- payeurs des départements et dont le payement est de- mandé à la Caisse centrale du Trésor à Paris Décision portant désignation des caisses sur lesquelles doivent être acquittés les payements	9 12	38	553 574 et 575	5°	1882. 1886.
Candidatures. (Voir Admission.)					
Carnets à souche.					
Carnets à souche des mouvements de matériel et de mobilier	5 sup.	30	302	l°r	1878.
Carnets à souche des bons pour réponse internationale payée	23, 2° sup.	100	271	3°	1880.
Cartes d'état-major.	Ì			1	
Les cartes d'état-major provenant des bureaux admi- nistratifs des anciens fonctionnaires des télégraphes doivent rester aux mains du service technique	<i>l</i> 1	"	214	ler	1878.
Cartes-lettres Admission au timbrage	15	u	670 et 689	7*	1884.
Arrêté portant création de cartes-lettres Échange de cartes-lettres hors d'usage	5 7	345	247 391		• 1
Émission de cartes-lettres non gommées Émission de cartes-lettres de Monaco Défaut d'approvisionnement des cartes-lettres	9 9 10	H H H H H H H H H H	430 431 438	9°	1886.
Cartes-lettres annonces	6	" "	121 144	10°	1887. 1888.
sant l'échange, contre des timbres-poste, des cartes- lettres	12	"	1052	13*	1890.
	1	1	1	1	1

		INDICATION				
		du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de	du volume.	de l'année.
artes postales et télé	graphiques.	. - 144-44-44-				
Émission de cart	es postales timbrées à 10 et à					
15 centimes Fabrication des ca	rtes postales par l'industrie privée. es devront remplir pour être ad-	4	"	221	le2	1878.
mises à circuler à déc	ouvert et à prix réduit	2	11	96'et 97		7010*
Émission de cartes	postales à 10 et à 15 centimes chissement des cartes postales cir-	4	"	22 1		•
culant dans le territoi Règlement sur la	re de l'Unioncomptabilité des cartes postales et	14	"	434		
des postes et des télé	uces dans les ateliers du Ministère	26		456 et 457		
Établissement du	service des cartes postales avec ré-	14	"	l ' ' 1	2•	1879.
ponse payée. — Arré	té et instruction à ce sujetlevé spécial du nombre des cartes	sup.	65	461		; ;
postales débitées		18	"	644	<i>[.</i> 	
	stales au guichet des bureaux télé-	24	107	351 et 352		,
grapsiques	les colonies néerlandaises	16	"	542 et 543	3•	1880.
	l'Autriche-Hongrie	29	$\int u$	780.	}	[
	la Turquie	33	II	17		
	la Serbie	39	li II	644	4.	1881.
	Libéria.	40	"	819	•	1
	l'Uruguayles États-Unis de Golombie	42	"	1064 et 1065 195	,	1
1	le Honduras	1	11	235	5°	1882.
1	la République dominicaine	6	" "	297	1	1.00-
	la Barbade	5	ii ii	328	í	
•	le Danemark, les Antilles danoises et Costa-Rica	†	"	382	1]:
Cartes postales	la Grèce et la colonie britannique		ļ, "			
avec réponse payée 🎸	de Lagos	8	- u	466	} 6°	1883
échangées avec :	divers pays étrangers	9	· · · ·	501	•	1
	la Guyane anglaise et Tabago		" "	525	1	· ·
1	l'Inde britannique			551 586	1	ļ
Ī	le Brésil et Haïti	13	"	597	١	
	la Bulgarie.		"	649		1
J	le Pérou.	15	" "	670 et 692	1	· [.
. 1	la République du Nicaragua		11	711	7.	1884
Į.	le Japon et l'Équateur	. 18	u	780		ľ
	l'Égypte	. 21	"	894		Ì
,	l'Egypte	21	$-\mu$	889 et 894	J	Į.
· ·	les colonies françaises		B_{\perp}		} 80	1885
\	Siam	. 10	n,	319et 237)	1,200
• -	l les conditions d'envoi et de circu stales		n,	E & A	6.	1883
•	•			540		
		-		Ī	1	1

•	•	INDICATION				
		du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
-	et télégraphiques. (Suite.)	• 34		101 et 102	4.	1881.
Extension de	l'échange des cartes postales avec ré-	· 34	",	328	6.	1883.
ponse payee.	- Arrêté à ce sujet	34	"	170	4.	1881.
nonse navée	rechange des cartes postales avec re-	9	"	296	8•	1885.
Retrait des c	artes postales à 15 et 30 centimes	42	193	1065	4.	1881.
	cartes postales	42	"	1074	2	,
Echange de	cartes postales hors d'usage	12	265	772	5*	1882.
Échange con cartes-télégram	tre de nouvelles cartes-télégrammes des mes hors d'usage avant emploi	5	281	336	6*	1883.
ments, l'Algéri	e, la Tunisie et l'étranger, des cartes-					
	t des télégrammes fermés qui ne pou-	23	324	971	7-	1884.
	que dans l'intérieur de Paris	7	11	391	9.	1886.
	les-annonces	5	n	121)	
Approvision	nement de cartes-télégrammes	5	u	128	10°	1887.
Cartes posta	les pour l'étranger	12	"	529)	
Cartes posta Arrêté porta	les pour l'étranger	6	"	144		
trie privée	des cartes postales fabriquées par l'indus- artes simples destinées à circuler à décou-	10	"	327	11•	1888.
vert pour la co publics	rrespondance officielle des fonctionnaires	12	,,	382	}	
le recto des ca	tériel autorisant certaines mentions sur rtes postales	5	"	328	12°	1889.
sant l'échange postales et des	e, contre des timbres-poste, des cartes cartes télégrammes	12	,,	1052	13°	1890.
télégrammes e	de la taxe postale, à l'arrivée, des cartes t télégrammes fermés acheminés exclusi- voie de la poste	3	\ ,,	120	14°	1891.
Jurispruden	ce des cours et tribunaux. — Poste. — — Réexpédition. — Tarif réduit. — Loi					
Arrêté ministé	56. — Administration. — Partie civile. riel du 8 avril 1892 concernant les cartes		"	13		
suffisammen	tenant des mentions non autorisées ou in- it affranchies	14	n n	178	15°	1892.
	des		"	606	1	
Cartes de visi	te.	}				1
Mentions no	on autorisées	4	H	325	6.	1883.
		8		554	} "	
Vœux de b	P. C. (Décision du 9 avril 1886) onne année. — Bandes timbrées e des cours et tribunaux. — Poste au	. 12	11	- 228 528	9.	1886.
lettres. —	Carte de visite. — Mention manuscrite vention		n.	596	15	1892
		1			1	1

		IN	DICATION	,	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année
Cartes de visite. (Suite.)					
Arrêté du 25 novembre 1893 relatif aux conditions d'admission, dans le service des postes, des objets affranchis à prix réduit	ll sup.	} . "	547		
Instruction n° 445 relative aux conditions d'admis- sion des objets affranchis à prix réduit	sup.	445	557		
dispositions de l'arrêté ministériel du 25 novembre 1893 relatif aux conditions d'admission dans le service des postes, des objets assranchis à prix réduit	ll sup.	}	560	16°	1893.
Jurisprudence des cours et tribunaux. — Postes. — Imprimés à taxe réduite — Suscriptions manuscrites limitativement autorisées par le Ministre. — Mentions licites lorsqu'elles sont isolées et illicites (comme constituant un avis de traite) lorsqu'elles sont réunies. — Arrêtés pris par l'autorité administrative. — Publication.		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	625		
Cautionnements.	, 1				
Cautionnements des receveurs des postes en Algérie (Décret du 25 novembre 1878)	17	<i>u</i>	446 584 et 585	ler 2°	1878. 1879.
des receveurs des postes et des télégraphes	. 33 e	"	2 et 3	4.	1881.
loi du 13 brumaire an vii	3 c	342	190 371	9°.	1886.
	.	."	3,1		
Chargements de toute nature. Droits à percevoir sur les valeurs déclarées à destination de l'étranger	. 6 es)	"	315		
les lettres recommandées. — Loi du 26 décembre 1878 — Instructions à ce sujet	3. 2° su	p. \$ 44	480 et 481) ler	1878.
mandées et aux valeurs déclarées pour l'extérieur Instruction et décret y relatifs Lettres recommandées non affranchies réexpédié	-} 2• su]	p. } 45	481		
d'Allemagne en France	. d 9		19		
tres de valeurs déclarées entre un certain nombre de par compris dans l'Union postale universelle. — Règlement de détail et d'ordre. — Loi portant approbation décret d'exécution. — Instructions à ce sujet	nt sup	,	194	2°	1879.
Vérification du poids et de l'état extérieur des lettret des boîtes contenant des valeurs déclarées	es	"	332 et 333		

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	
hargements. (Suite.)						
Espacement des timbres-poste sur les valeurs décla- rées à destination de l'étranger	13 13 sup. 13	" 58	339 368 382			
l'enveloppe n° 214 bis pour la transmission du montant des recouvrements. Retour à l'envoyeur des objets recommandés qui n'ont pu être distribués.	13 sup.	30	397	2°	1879.	- •
Formalité de la recommandation applicable à la carte postale double et à la carte postale simple (réponse)) 14 sup.	15	463 et 464			
Rectification au règlement de détail concernant l'é- change des valeurs déclarées dans l'Union postale	16	"	554			
Avis au sujet des lettres de valeurs déclarées pour le Portugal, les colonies françaises, etc	19	"	697			
Obligation d'indiquer au recto le poids des lettres de valeurs déclarées pour l'étranger	§ 2° sup.	, ,	803	1		
Application de la formalité de la recommandation aux mandats-cartes pour l'intérieur. — Renseignements sta-	21	91	6 et 7	 		
tistiques à fournir à ce sujet	25	,,	403	3.	1880.	
les conditions requises	25	11	405 785 et 786		1000.	
Indemnités en cas de perte d'objets recommandés dans l'Union	31	"	874			
Suppression de l'indication du poids des objets de correspondance recommandés à destination de l'étranger	-{ 33	"	19	1		
Distribution des chargements ou des lettres recommandées adressées aux personnes illettrées habitant le communes rurales	33 sup.	142	52			
Demandes d'avis de réception des chargements for mulées postérieurement à leur dépôt	.} "	"	448	\\ 4 •	1881.	
et l'Espagne concernant l'échange des lettres avec valeur déclarées, et du règlement de détail et d'ordre y faisan suite. — Loi portant approbation et décret d'exécutio	s t 38	166	549			
de la Convention Lettres de valeurs déclarées pour l'Italie		$\frac{1}{2}$ μ	582			
Lettres de valeurs déclarées pour l'Espagne		. } "	616	<i> </i>		
Objets chargés ou recommandés adressés à des dest nataires momentanément absents et mis en instance e vertu des dispositions de l'article 622 de l'instruction générale. — Avis de l'existence de ces objets à dépose au domicile des destinataires	n er	230	125	5.	1882	2.
	, ,	1 400	123	,	1	1

		INI	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
hargements. (Suite.)					` .	1
Avis de réception à renvoyer à l'étranger	3 6	239	143 264			
Avis de réception des envois de valeurs déclarées Signe de récommandation en Belgique Suppression du registre n° 19	- 6 6 8. 9.	11 11 11 15	295 2 96 5 2 3 545	5.	1882.	
Décret fixant les conditions d'échange des lettres de valeurs déclarées avec la Nouvelle-Calédonie Décret portant extension du service des valeurs déclarées aux bureaux français établis en Tunisie. — In-	11 sup.		7 07			
Struction n° 264 y relative	12	264	734 777 119		,	
Valeurs déclarées pour l'Italie	2 2	"	120 120			
des mêmes objets sur les seuilles n° 105 dans les bu- reaux composés	3	"	283	-		
«Poste restante»	3	u u	286	9 6.	1883	3.
Carnets d'expédition n° 18 quater à remettre à cer-	-	"	394			
Inscription au registre n° 18 bis des lettres de con	-	290	420	1		
vocation pour le règlement des ordres	8	"	465 466			
déclarées pour l'étranger	à 10	u	502 529			
n° 304 y relative	. 14	304	650	1		
commerce envoyés en fausse direction	. 18	309	758			
quie, instruction n° 313 y relative Espacement des timbres-poste sur les valeurs décla	ı -	313	801	(.	188	2.54
rées pour la France	. 19		821		188)任。
pour la Turquie. Participation des bureaux turcs à l'échange des lettre	es		844			
avec valeurs déclarées			895 925	ļ		

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	
hargements. (Suite.)	- I]]	•	-
Tenue du carnet des chargements n° 19	23 22	a, u	987 990	7°	1884.	
rité des valeurs confiées à la poste	24	u	. 1013		-	
des valeurs déclarées	&	14	281	8°	1885.	
— Indemnités en cas de perte d'objets recommandés	11	u	340	ļ		-
Lettres avec valeur déclarée pour la Turquie	5	41	298		ļ i	
Valeurs à protester venant de Belgique Les avis 514 doivent être frappés à l'avance des	11	M	- 487	9°	1886.	
timbres horizontaux du bureau d'origine Suspension de l'échange des valeurs déclarées avec	2	41	46			
la Roumanie	3	ti .	88	Ì		
l'étrangerSuppression du système polygraphique pour l'inscrip	3	14	88			
tion des chargements	4	["	105			
Valeurs déclarées pour la Turquie	6	11	149	1	1	
triche-HongrieLettres chargées ou recommandées adressées en France	7	ıı .	211	10.	1887.	
à un souverain ou à un prince étranger		4:	212	1		
Chargements en franchise relatifs à la notification de arrêts de la Gour des comptes ou des conseils de préfec	5	1				
Demandes d'avis de réception se rapportant à de	11	"	.393	1		
objets adressés primitivement à l'intérieur, puis réexpé	-		1			i
diés à l'étranger	. 12	41	528	1		1
carnets et imprimés relatifs au service des chargements	. 1	u	10	1	}	l
Valeurs déclarées avec le Salvador		it.	21 et 29	1		
à l'étranger	. 3	H	56) } 11°	1888.	
absolument que des enveloppes no 1488 et 1494 affe					1000.	1.
tées au service des recouvrements	. 5	a	110	1		
meture des lettres chargées	.] 9	u	301]		
nant de divers établissements d'outre-mer Échange de valeurs déclarées suspendu avec la Ro	. 4	384	297	12	° 1889.	
manie et restreint avec la Turquie	. 6	u	452	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		1
Responsabilité en cas de perte d'objets recommand	és l	Ħ	339	}	1	1
Valeurs déclarées avec la République Argentine	. 2	ti -	344	1		İ
Lettres présumées contenir des valeurs déclarées.	3	392	427	} 13	s 1890	• [
Recommandations concernant l'établissement et transmission des avis de réception n° 514			. 432	1.	1	
	ł	(ţ	1		1

		INI	DICATION			
		, 1		$\lceil . \rceil$		
	du	du numéro	de	e u	69	:
	numéro	de de	ue	volume	de l'anné	-
	du	l'in-	la page.		~	
	Bulletin	struction	1,460.	- 5	de	٠.
Chargements. (Suite.)	·	 .		<u> </u>	·	
parent Series (parent)	•		- 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1			-
Jurisprudence des cours et tribunaux	4	.,,	588	<u> </u>		
Recouvrements sur Andrinople	4	1 "	598	1		
Responsabilité en cas de perte d'objets recommandés	. 5	\mathbf{n}	619	1		
Boîtes de valeurs déclarées venant des colonies	5	n	619)
Décret relatif aux lettres de valeurs déclarées à desti-		1	0.10			
nation ou provenant des bureaux français à l'étranger.	7	$\prod_{i \in I} I_i $	742		٠, ,-	
T attract de valeurs déclarées nouvele Turquis	7	"	742			
Lettres de valeurs déclarées pour la Turquie		1 " 1	746	•	,	l
Pièces justificatives d'identité pour la remise des char-	7	1	749			
gements adressés «Poste restante»	7	"		\ 13°	1890.	
Mandats et recouvrements sur l'Egypte	1	11	749	/ 10 1	1090	ľ
Lettres de valeurs déclarées pour Alexandrie	9	"	922			
Rappel aux prescriptions réglementaires concernant		1		1	1 , 2	
l'émargement, dans les bureaux composés, du registre	1	1 1				ı
des objets chargés ou recommandés, à chaque transmis-			0.54			ļ.
sion de l'un de ces objets	9	"	925	¥	ļ	ı
Réexpédition « poste restante » sur un autre bureau des		1 1		1	1	
objets de correspondances chargés ou recommandés adres-				1		
🕓 sés primitivement « poste restante ». — Jurisprudence	11	402	996]	}	
Lettres de valeurs déclarées pour la Turquie	12	u	1065	Ļ	ļ	1
Relevé trimestriel n° 1303 des chargements et objets				l		ı
recommandés	3	"	132)	ļ	1
Boîtes de valeurs déclarées pour les colonies	9	$\{-u_{-}\}$	527		1	
Lettres et boîtes de valeurs déclarées pour les établis-		1		\ 14°	1891.	1
sements français de la Côte occidentale d'Afrique	9	u_{β}	528	14	1091.	1
Lettres de valeurs déclarées pour Tanger	10	μ	579	1		1
Valeurs déclarées pour Shang-Hai	12	11	655		[
Loi du 13 avril 1892 portant approbation des Conven-		1		Ί.		ı
tions et Arrangements de l'Union postale universelle	,	1		-		i
conclue à Vienne le 4 juillet 1891 et modifiant le	, l	}			}	1
tarif des envois de valeurs déclarées à l'intérieur	5 sup.		220	ĺ	İ	ŀ
Instruction nº 422. — Abaissement du droit propor-		ļ	_	1		1
tionnel à percevoir sur les valeurs déclarées (lettres						1
et boîtes) Modification des condițions d'envoi		1	ļ	1.		ŀ
des boîtes des valeurs déclarées	5 sup.	422	22 1	i	1	
Décret du 27 juin 1892 fixant les taxes à percevoir sur	r I			1.		1
les correspondances ordinaires et recommandées à		1 .		ı		
destination ou provenant de l'extérieur		n	323	1	1	1
Arrangement concernant l'échange des lettres et des		"	020			
boîtes avec valeur déclarée	5 sup.	, ,,	329	\ 15°	1892	•
Décret du 27 juin 1892 concernant l'échange des lettres		"	020		\	
et des boîtes avec valeur déclarée	5 sup.		355			
Avis de réception d'un objet recommandé ou charge		• . "	1 333	1		
demandé postérieurement à l'envoi	6		1.70		1	
Instruction n° 425. Précautions à prendre pour la dis	<u>'</u>	11	470	§ .		ŀ
tribution des chargements à domicile notammen				Ī	-	1
dans les cafés, hôtels, restaurants, etc		LOF	, ma	1	1	•
Recommandations relatives à l'établissement des avis de	0	425	471	1	ł	
		l		. }	1	
réception de chargement n° 514	1	"	606	ļ		1
	1 -	i ,	1	Į.		1
					-	

		IND	ICATION			
Chargements. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume	de l'année.	
Correspondances recommandées ou avec valeur dé-			'			- ,
clarée en instance à la poste restante, en France, et dont les destinataires demandent la réexpédition à	-		205			
Service des avis de réception avec l'étranger Correspondances recommandées venant du Cap Jurisprudence des cours et tribunaux. — Rembour- sements des chargements par l'Administration. — Recours de l'État contre l'entrepreneur du service	10 10 sup.	" "	607 1084 1101		· · · ·	All the transfer of the second
de transport de dépêches	11	ıı .	1160) 15°	1892.	
la Tunisie	11	"	1167	-		100 mm
Ghargements adressés «poste restante»	11 sup		1201 5 5	/		The state of the s
leurs déclarées avec les colonies	2	H	56			1000
provenant d'Espagne	3	. //	56 93) 16°	1893	"不是是一个多次
Russie Instruction, n° 444. — Boîtes de valeurs déclarée expédiées de la France et de l'Algérie à destination de	5	n n	161			100
la Corse et de la Tunisie et vice versa	. 8	444	437]		<i>^</i>
Chiffres-taxes.						
Emploi abusif	,	n	121	} 6°	1883	3.
2 francs et 5 francs	. 4	11	313 105	} } 10°	188'	7.
Suppression du chiffre-taxe de 40 centimes Suppression du chiffre-taxe de 2 francs Chiffres-taxes à 50 centimes Instruction n° 420. — Suppression des chiffres-taxes	$\begin{array}{c c} \cdot & 6 \\ 2 \end{array}$		149 144 113	}	188	
à 2,3,4 centimes et à 5 francs. — Retrait de c figurines et des chiffres-taxes à 20 et 40 centim	es			15	189	2.
supprimés antérieurement	. 5	420	213 . 495	16	189	3.
Circulaires.						
Circulaire n° 349. — Rappel des prescriptions rég mentaires concernant les mesures à prendre pour ass rer la sécurité des valeurs de toute nature confiées	su-			<u>.</u> -		
service. — Responsabilté des agents		349	10	10)° 188	7.

		IN	DICATION		
	du	du numéro	de	me.	née.
•	numéro	de		olum	l'année
	du Bulletin	l'in-	la page.	du v	de I
irculaires. (Suite.)				,	er unger
Circulaires aux directeurs et chefs de service de					
l'Administration	8	u	221)	1
Circulaire relative à l'application des dispositions de	9				
l'arrêté concernant les tableaux d'avancement des agents		i ii	293	10	1887.
des services extérieurs	sup.		E .	• 1	
Circulaire relative à la publication des tableaux	11	}	405)	
d'avancement.	sup.	∮ / ''	100		•
Circulaire relative au tableau d'avancement des ser-				1	2
vices extérieurs	5	14	100	Ì	
Circulaire au sujet des attributions des divers bureaux	_		105		
de l'administration centrale en matière de téléphonie	. 5	11	105	1	
Circulaire relative à l'exécution du décret concernant	!	1	1	1	!
l'établissement de conducteurs électriques d'éclairage et			105		! I
de transport de force	6	н	125	1	
Circulaire aux directeurs. — Avance à faire par les	1		1) 11°	1888.
receveurs des frais de remplacement des sous-agents éloignés de leurs fonctions pour cause de maladie dûment	<u> </u>			1	!
constatée	7	,,,	159	Ĭ.	1
Circulaire aux directeurs au sujet du renouvellement	1 '	1 "	100	1.]]
de la liste générale des candidats à la médaille d'honneur.	r	"	289	Ţ]]
Circulaire aux directeurs, relative aux fonctionnaires		"	200	Ţ	
de l'ancien service technique		11	311	}	
Circulaire relative au 3° tableau d'avancement	l	н	10	į.	
Circulaire relative au service téléphonique		\mathbf{I}_{i}	37	1	;
Circulaire relative à la remise du matériel de la télé-			\ .	1	1 1
graphie militaire au service du génie		14	310	4	-
Girculaire relative à la comptabilité des abonnements	3		1	1	
aux réseaux téléphoniques		α	554	112	1889.
Circulaire relative aux publications électorales	9	"	556		
Circulaire concernant la suppression des deuxièmes	5	1	i	1	
levées des boîtes rurales, les dimanches et les jour				1	
fériés		11	557	1	
Circulaire relative à l'application du nouveau contra			-04	-	
d'abonnement aux réseaux téléphoniques		- 11	584	1]
Circulaire relative aux lettres présumées contenir de	s		Ì	1.	
valeurs. — Signes extérieurs devant entraîner le char		200	427		Í
gement d'office		392	421	1	
		68	576		
plein exercice de la Caisse nationale d'épargne Instruction relative à la mise en service d'une nou	. 4	00	3,4	ı	
velle formule de mandats		394	605	:	\[\].
Circulaire relative à la vérification des sacs de facteur		0.54	, ,	1	ļ.
en cours de tournée	i	11	611	\ 13	· 1890.
Circulaire concernant la participation des courriers d				1	
la poste au transport et à la distribution des colis postaux.		H	660	ì	
Circulaire relative à la création et à l'organisation d	,	•	1	. 🖟	
l'inspection générale des postes et des télégraphes		.p.} "	733	1	1.
Circulaire relative à des renseignements statistiqu		* (1:	∤ *	1
sur le-service télégraphique		y y	758		ľ
	1.	1	1	j .	ı

		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
rculaires. (Suite.)					
Instruction n° 395 relative aux opérations de compta- bilité à effectuer dans les bureaux exclusivement télégra- phiques de l'État, gérés par des receveurs Note-circulaire relative à la création d'une formule n° 984 bis. — Recherche et réparation des dérange-	7	395	765		
mentsLettre-circulaire relative à une demande de réduction	8	u l	880	$\begin{array}{ c c c c c } \hline & 13^{\circ} \end{array}$	1890.
du prix des places en chemin de fer	11	"	987		
Circulaire relative à la fermeture des guichets postaux à 6 heures du soir, les dimanches et jours fériés Circulaire relative aux conditions d'admission des	11	11	988	}.	
employés des postes et des télégraphes au concours pour l'emploi d'inspecteur de 4° classe des finances Note-circulaire relative à l'obligation pour les com- munes de pourvoir aux frais de distribution dans le	l <u>i</u>	11	219	1	
lieu d'arrivée	4	n l	247	-	
n° 1288 et d'un bordereau n° 1289. — Affranchisse- ment en numéraire	4	406	255		
postulants	5 5	407	302 306		
à la télégraphie privée	5	408	308		
Affranchissement en numéraire. — Complément à l'instruction n° 406	6	ıı ı	448		
Circulaire concernant le payement des mandats pos taux à domicile	7	"	461	140	1891
Instruction n° 409. — Avis de payement des mandats télégraphiques sur la demande des envoyeurs	7	409	466		
Instruction n° 410. — Reversements de fonds sur les dépenses des ministères	8 s	410	510		
français et internationaux au domicile des destinataire dans les communes rurales	. 9	411	544		
se rapportant à des télégrammes transmis par la voie de câbles sous-marins	. 11	**	592		
provoquées par les réclamations du public	. 11	u .	593		
les receveurs de bureaux simples peuvent obtenir le création d'un emploi de commis auxiliaire contre dim nution ou suppression de l'abonnement de frais d'aide	a i-	412	600		·

ì		11/	DICATION		
i rculaires. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Instruction n° 413. — Règlement concernant la comptabilité des provisions déposées par les concessionnaires de lignes d'intérêt privé, comme garantie des taxes télégraphiques et des surtaxes téléphoniques Instruction n° 414. — Suppression du rôle de départ	, 11	413	6.5		
n° 663 des télégrammes	11	414	, 621 -		
et à la fixation des frais de déplacement alloués à ces fonctionnaires	11 sup.	"	631	$ angle$ $1h^{\circ}$	1891.
Règlement du 18 décembre 1891 sur l'inspection du service électrique.	sup. 11 sup.		631 634		
Instruction nº 415 relative au recouvrement des frais d'entretien et des droits d'usage de lignes d'intérêt privé	12	415	695		
dans le service télégraphique ou téléphonique des dé- partements des postulantes receveuses ayant dépassé l'âge de 25 ans	1	"	171	\	,
aux frais de remplacement	l	"	. 15		
triques le long des voies ferrées	1	n	18	ı	
sion des cavaliers télégraphistes dans les bureaux Circulaire relative aux frais de déplacement des ingé-		11	23		
nieurs, inspecteurs et sous-inspecteurs		11 616	26		
Ordre de service relatif à la transformation des lignes d'intérêt privé en lignes d'abonnement aux réseaux	·	416	88	\rightarrow 15°	1892.
téléphoniques et réciproquement	.	li li	107		
des valeurs dont le débiteur a changé de résidence Instruction n° 418 relative à la loi du 25 mars 1892 concernant la taxe des lettres insuffisamment affranchies et des objets admis à prix réduit expédiés sans affran-	2 sup.	417	127		
chissement ou avec affranchissement insuffisant Règlement de service relatif à la correspondance	$\frac{1}{2}$ 3 sup.	. 418	154		
téléphonique franco-belge	4	11	168		
chemins de fer		- II	179	1	

		IND	ICATION			_
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Circulaires. (Suite.)						
Circulaire du 9 avril 1892 relative au déplacement des ingénieurs et inspecteurs du service électrique Instruction n° 419. — Mode de fermeture des lettres	4	1.5	182	2 0		
ouvertes par une personne autre que le destinataire ou trouvées en mauvais état dans le service	4	419	184			
d'établissements de receveurs-distributeurs Instruction n° 420. — Suppression des chiffres-taxe à 2, 3, 4 centimes et à 5 francs. — Retrait de ce	5	11.	209			
figurines et des chiffres-taxes à 20 et 40 centime supprimés antérieurement	5	420	213 216			
Instruction nº 422. — Abaissement du droit propor tionnel à percevoir sur les valeurs déclarées (lettres e boîtes). — Modification des conditions d'envoi de	- t		÷ "			
boîtes de valeurs déclarées	. 5 sup.	422	221		·	
Gongrès postal de Vienne	$. \mid 5.\sup$	423	222			
poste désignés par l'administration au service des coli postaux	$s \begin{cases} 0, \\ 0, \\ 0 \end{cases}$	1124	.421.			, ·
du service des colis postaux par les bureaux de post à l'intérieur de la France continentale	$\binom{2}{2}$ sup.	11	423	15°	1892.	
la distribution des chargements à domicile, notammer dans les cafés, hôtels, restaurants, etc	rs 6	425	471			
proquement. — Nouveau mode d'envoi à l'administr tion des enveloppes n° 1494 taxées dont les destin taires ont refusé de prendre livraison	a- a- . 6	417 bis	515			
Instruction nº 426. — Mise en activité, à partir de 1 er octobre 1892, du service des envois contre ren boursement. — Organisation, conditions de dépôt, de transmission, de livraison et de renvoi des somm	n- le		·			
perçues		426	864			
le 3 septembre 1892. — Remise aux adjudants semaine, contre reçu, des avis D d'arrivée de manda télégraphiques destinés à des militaires momentanéme	de . its .					
Apurement des bordereaux de valeurs à recouvi	8 sup er	H	878			
comprenant des valeurs réexpédiées. — Rappel a prescriptions de l'instruction n° 417	8 sup	n .	879			
février 1892). — Correspondance par exprès	9	u	888			
			1		1	

		1 N	DICATION			100
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volumé.	de l'année.	
Circulaires. (Suite.)						
Instruction nº 427. — Modifications à l'instruction nº 424 concernant les bureaux de la France continen-	10	427	1091			
tale chargés du service des colis postaux	sup.	}	1176			
lecture au son	sup.	} { *	1203			
internationaux	2 sup.	420				
28 décembre 1892 au sujet des conditions d'aptitude physique des candidats facteurs des postes	12	li .	1217			
boîtes de valeurs déclarées contenant des bijoux et objets précieux		n	1243	} 15°	1892	
quittance timbrée pour tout encaissement de somme supérieure à 10 francs	12	430	1250			İ
Addition a l'instruction n° 348 sur le service des recouvrements	12	n n	1254			
Circulaire relative à la comptabilité téléphonique à partir de l'exercice 1893	12	"	. 1273			
Instruction n° 429 sur la comptabilité téléphonique à partir de l'exercice 1893	j 12	429	1282			•
mission différée échangés entre la France continentale et la Corse, d'une part, et l'Algèrie et la Tunisie,	12.	.} 431	1388	 		
Rectifications à l'instruction n° 268 du 25 décembre 1882 résumant les règles à suivre à l'occasion de l'éta-						
blissement des bureaux télégraphiques municipaux Instruction n° 432.— Échange de mandats de poste		n,	16			
internationaux avec l'office postal du pays de protectora de Madagascar	. 2	432	59	1		. ′
Instruction n° 433. — Retrait partiel des timbres poste de 5 francs	$\begin{bmatrix} 2 \\ - \end{bmatrix}$	433	62			
liers faits par les gérants des bureaux télégraphique municipaux		434	62	16	° 1893	3.
reaux en timbres-poste	$\cdot \mid 2$	435	65	1		. ,
cours à prêter aux préfets	. 3	"	82	1		•
trésorerie et des postes aux armées	. 3	"	8.3			
struction nº 426		"	.91	. J 		· ·

• • •					
		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de Ia page.	da votame.	de l'année.
irculaires. (Suite.)					,
Instruction n° 436 sur l'application des deux arrêtés du 17 mars 1893 relatifs : 1° au recrutement des dames employées ; 2° aux conditions de candidature aux re-					
cettes de début	3 sup.	436	107		
Décret du 21 avril 1893 concernant la remise des correspondances par exprès dans les rapports entre la France et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et	<u> </u>	"	112		
instruction n° 439 y relatives	4	439	114		
des agents pour les stations thermales et balnéaires Instruction n° 437 relative à la vérification du ser-	[. li	l II	118		
vice télégraphique dans les gares des compagnies de chemins de fer	4	437	119		,
Circulaire de 20 mars 1893 relative aux frais de dé-	4	, "	. 123		
placement des ingénieurs et des inspecteurs du service électrique en Algérie	4	".	123		
surveillants du service technique	4	. "	124	16•	1893.
et des télégraphes. — Comparaison des produits des mois de janvier 1893 et 1892	4	. 11	126		1 1 1 1
Instruction 438 relative à la taxation des correspondances non affranchies ou insuffisamment affranchies. Améliorations résultant de la loi de finances de	4	438	129	ľ	
1893	4 sup.		133		
seront désignés sous le nom de facteurs-receveurs Circulaire du 12 juillet 1893 relative au repo	, 5	n .	157		
accordé aux facteurs locaux et ruraux	6 sup.	n	199		
phonique. — Modification des attributions de diver bureaux de l'Administration centrale	7.	, n	223		
postal à l'occasion des élections générales de 1893 pou le renouvellement de la Chambre des députés	$. \mid 7$ sup	440	331	• ;	! - - -
Circulaire relative aux opérations du service télégra phique à l'occasion des élections générales de 1893 pou le renouvellement de la Chambre des députés	16 20 cm). 	387	į	ŀ

	:	IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Circulaires. (Suite.)					
	ļ				• 1
Note relative aux mesures à prendre en cas d'accident ou de maladie des fonctionnaires, agents ou sous-agents de la télégraphie militaire mobilisée	8	u	397		
l'administration et la comptabilité	8	"	400		` \
Note ministérielle intéressant la télégraphie militaire		1.			,
et relative à l'achat et à la distribution d'une brochure résumant les dispositions administratives applicables à l'armée territoriale pendant les périodes d'exercices du			,		
temps de paix	8	"	401		
des feuilles signalétiques	. 8	<i>u</i>	402,	-	
receveurs de bureaux simples d'une indemnité par chaque communication téléphonique taxée Instruction n° 442. — Correspondance avec les pays	8	"	407		. ` -
d'outre-mer par les navires français ou étrangers non subventionnés comme paquebots-poste	8	442	409		
expédiées de la France et de l'Algérie à destination de la Corse et de la Tunisie et vice versa	8	444	437		,
télégraphiques et modifiant le procès-verbal n° 670 Circulaire relative aux abonnements téléphoniques	8	441	439	160	1893.
dits «de saison»	9		464		
28 juillet 1885 concernant l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des lignes télégraphiques et téléphoniques	9	443	466		
l'École professionnelle supérieure	10	11	484		
des sous-officiers candidats à un emploi de receveur ou de commis, en vertu de la loi du 18 mars 1889 Erratum au bulletin mensuel. — Changement du	10	,,	486		
numéro d'une instruction	10	6	490		
Modification à l'instruction n° 417 bis. — Recouvre ments entre la France et la Tunisie	10	n	499		377
Complément à l'Instruction n° 423. — Entrée en France des boîtes de valeurs déclarées grevées des droits de douane, de garantie ou d'essai	,	, , , , ,	500		
Erratum à l'Instruction n° 426. — Envois contre remboursement.			500		
	10	tt .	300		
	}			1	

Circulaire du 2 novembre 1893 relative aux travaux extraordinaires et de nuit
Circulaire du 2 novembre 1893 relative aux travaux extraordinaires et de nuit
Circulaire du 2 novembre 1893 relative aux travaux extraordinaires et de nuit
extraordinaires et de nuit
des objets affranchis à prix réduit
bilité des produits téléphoniques de toute nature 2° sup. Arrêté du 4 décembre 1893 accordant une augmentation de traitement, en dehors de l'avancement normal, aux surveillants-chefs ou sous-chefs des équipes du service télégraphique et du service téléphonique. Circulaire y relative
Arrêté du 4 décembre 1893 accordant une augmentation de traitement, en dehors de l'avancement normal, aux surveillants-chefs ou sous-chefs des équipes du service télégraphique et du service téléphonique. Circulaire y relative
mal, aux surveillants-chefs ou sous-chefs des équipes du service télégraphique et du service téléphonique. Circulaire y relative
service télégraphique et du service téléphonique. Circulaire y relative
Circulaire y relative
sement des feuilles signalétiques. — Personnel des directions. — Receveurs et receveuses
directions. — Receveurs et receveuses
Colis postaux
(sup.)
Règlement concernant l'exécution, par les chemins de fer de l'Etat, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de 36 l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée, du service des sup.
Décrets, arrangements, lois et conventions concernant 36
les colis postaux, et règlement de détail et d'ordre et an-{ sup. 39 }
nexes
Extension du service des colis postaux à la Corse, à 39 1 1'Algérie, à la Tunisie et aux colonies et établissements 39 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
français desservis par les paquebots-poste français\ sup. \
Suppression des limites de volume et de dimension imposées aux colis postaux et application aux mêmes colis du régime de l'envoi contre remboursement
Règlement concernant la suppression des limites de dimension et de volume imposées aux colis postaux, et l'application aux mêmes colis du régime de l'envoi contre remboursement, sur les chemins de fer de l'État, de sup.
l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée
Annexe n° 1. — Avis d'arrivée d'un colis postal 40 sup. } " 893 et 894
Annexe n° 2. — Loi du 25 juillet 1881

		IN	DICATION		· ·	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Collis postaux. (Suite.)			+		- -	, '
Annexe n° 3. — Convention concernant l'application aux colis postaux du régime de l'envoi contre remboursement et la suppression des limites de volume et de dimension imposées aux mêmes colis sur les réseaux des compagnies de chemins de fer signataires de la Convention du 2 novembre 1880	40	\	896			
Annexe nº 4. — Décret portant suppression, dans le service intérieur continental, des limites de volume et de dimension imposées aux colis postaux, et application aux mêmes colis du régime de l'envoi contre remboursement.	40	(1	898		•	
Décret portant fixation des taxes et conditions appli- cables dans le service colonial aux colis postaux origi- naires ou à destination des colonies françaises desservies	sup.	} "	901 et 906			
par les paquebots-poste français Extension du service des colis postaux à l'intérieur de la Corse et à divers pays étrangers	sup.	192	983	} 4°	1881	
Convention, arrangements et décrets relatifs à l'ex- tension du service des colis postaux. (Voir Conventions		} "	11			
et Décrets.)	s 41	192	989			
Tableau indiquant les taxes à percevoir en France en Corse, en Algérie, en Tunisie et aux colonies fran çaises pour l'affranchissement des colis postaux à dest	2 41	192	995	,		
nation des pays étrangers	.) e) /12,	197	1427			
Livraison à domicile, dans les ports de la France con tinentale, de l'Algérie et de la Tunisie, des colis postau transportés par les paquebots-poste français (avec décre	x 43	. } "	1511			
et tableau annexes)	.) s- se	"	95			
Décret portant fixation des taxes et conditions apple cables dans le service colonial aux colis postaux à des	i- i-					
Traitement des colis postaux franco-allemands res	n-	"	96			
fermant des lettres ou notes ayant le caractère de co respondance	. 3	228	120	5	188	2.
tions avec les Pays-Bas. — Tableau indiquant les tax à percevoir en France, en Corse, en Algérie, Tunisie et aux colonies françaises, pour l'affranchise ment des colis postaux à destination des Pays-Bas.	en se-					
Annexe au tableau A inséré au Bulletin nº 43 supp mentaire de novembre 1881, page 1517	lé-	223	130			

		IÑD	ICATION (
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
lis-postaux. (Suite.)				<u> </u>	নৰ ভালতাৰ ব
Expédition et dimensions des colis postaux dans les clations internationales	6 8 9	238 247 "	259 446 536		
olis postaux entre la France et le Portugal	10	255	$\bf 572$	ľ	~
Instruction et décret relatifs à l'extension du service	11	261	683		,
les colis postaux à la Nouvelle-Galédonie	ւ ջաք.	262	700	5°	1882.
Traitement des colis postaux renfermant des lettres ou notes ayant le caractère de correspondance Décret portant fixation des taxes applicables, dans le	12	266	773		
ervice colonial, aux colis postaux provenant ou à desti- nation de la Nouvelle-Calédonie	12	u l	762		
Açores et Madère	12	· ·	7 67		
Mayotte et de Nossi-Bé	2	"	67		
nation des colonies de Sainte-Marie de Madagascar, de Mayotte et de Nossi-Bé. — Instruction n° 269 y relative.	2	269	68		
Décret étendant le service des colis postaux aux elations de la France avec les Antilles danoises Décret portant fixation des taxes et conditions appli-	4	a	298		
cables dans le service colonial aux colis postaux à desti- nation des Antilles danoises. — Instruction y relative. Décret étendant la suppression des limites de volume et de dimension aux colis postaux provenant ou à desti	4	275	300	6°	1883
nation des ports de la Corse	8	292	437		ŀ
vention et instruction y relatives	8	293	438		
drie d'Egypte par la voie d'Italie	. 13	"	597	1	
taux expédiés à Alexandrie d'Égypte par la voie d'Italie	13	4	598	1	1
Décret étendant le service des colis postaux aux rela tions avec le Tonkin	-{ 21 i-	"	888 896	7:	188
cables, dans le service colonial, aux colis postaux provenant ou à destination du Tonkin	22	<i>"</i>	916		

	<u> </u>	IN	DICATION	N		
olis postaux. (Suite.)	du numéro du Balletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
						
Décret étendant le service des colis postaux aux rela- tions de la France avec Massouah Extension du service des colis postaux aux relations	4	n	151			
avec Massouah	4.	11	160			
Décret portant fixation des taxes et conditions appli- cables dans le service colonial aux colis postaux prove-	6	n	187			
nant ou à destination de l'Annam	6	"	188	8°	1885.	
tions de la France avec l'Espagne	6	"	193 _			
bles dans le service colonial aux colis postaux provenant ou à destination de l'Espagne	7	"	235			
postaux aux relations avec l'Espagne Extension du service des colis postaux aux relations	6	329	193			
avec l'Annam	6	n	228	ļ		
les courriers d'entreprise	1	B	I ₁	1		
Instruction n° 341. — Convention des colis postaux Décret d'exécution (France). Décret d'exécution (colonies Circulaire relative à la responsabilité des entrepre	3	341	158) 0°	1886.	
neurs chargés du transport des colis postaux Suspension de l'échange des colis postaux avec le	8	n n	400) .		
Roumanie	3 s	"	- 88			
Madère	. 4	11	97			
Colis postaux avec la République Argentine		1 "	141	ľ		
Idem		$ \cdot $	205	i		
Colis postaux avec le bureau français de Shang-Haï. Idem	. 7	. 11	189 204		:	
ration de valeur entre la France et la Grande-Bretagne — Convention et règlement	. 9	п	230	10	1887.	
aux relations avec le Royaume-Uni de la Grande-Bratagne et d'Irlande	- 9 i-	· · ·	248		1007.	
cables dans le service colonial, dans les bureaux frança établis en Turquie et à Shang-Haï ainsi qu'à l'agence maritime de Tripoli, de Barbarie, aux colis postau échangés avec la Grande-Bretagne	e y g		249			
les bureaux français et les colonies ou établissement français, d'une part, et le Royaume-Uni de la Grand Bretagne et d'Irlande, d'autre part	ts e-	355	250			

	INDICATION				
Colis postaux. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Come hostagy. (Datte.)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Tableaux des taxes à percevoir pour l'affranchissement des colis postaux à destination de la Grande-Bretagne. Taxes et conditions applicables aux colis postaux pour la Turquie (voie de Trieste), Diégo-Suarez, Massouah,	9	. u	252		
Cameroun, le Congo, la Grèce et l'île de Malte	9	11	257		100
Instruction n° 356 y relative	9	356	260	} 10° [1887.
Tableau des taxes y relatives	9	l tt	261		
Modification des conditions et taxes applicables aux	1		,		
colis postaux pour la Grande-Bretagne et la Grèce	10	i ii	373	1	
Instruction n° 358 y relative	10	358	374	/	
Colis postaux pour Jersey et Guernesey	3	11	56	j	
Colis postaux pour l'intérieur de la Corse	4	366	73		
Arrangement y relatif	4	u	. 74	1	
Arrangement additionnel aux conventions des 3 sep-			==	•	
tembre 1881 et 10 juillet 1883 y relatif		"	75		
Expédition de colis postaux	4	"	82	\ 11°	1888.
Décret portant fixation des taxes et conditions appli-) 1 L	1000.
cables aux colis postaux échangés avec le Chili par la			100-411		
voie de Belgique ou d'Allemagne	5 6	260	102 et 111	ŀ	
Golis postaux avec la Roumanie, le Salvador et Togo.	10	369	133	1	
Décret modifiant l'article 2 du décret du 19 avril 1881	12	"	374] .	
Délais de conservation des bulletins d'expédition des	1		200	1	,
Extension du service des colis postaux aux relations	12	"	380	1	}
execusion du service des cons postaux aux relations	3		183	1	
avec l'île Maurice	8	11	498	1.	
Taxes applicables aux colis postaux de ou pour		11	4.30	1	
Mayotte, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Sainte-Marie de					1
Madagascar, Massouah et Assab		"	498et519	7120	1889.
Colis postaux avec Malte		" "	546		
Extension du service des colis postaux à l'île de Malte		"	340	V = V	1.4
et à Obock	11	н.	623	<i>]</i>	
avec le Gabon, le Congo français et avec les îles Sey- chelles			346	. I	}
Décret portant extension du service des colis postaux.	$\begin{vmatrix} 2 \\ 5 \end{vmatrix}$	"	608	1	
Extension du service des colis postaux	5	"	621	1	
Exécution du service des colis postaux Exécution du service des colis postaux en Corse	•	- 11	630	1	
Circulaire concernant la participation des courriers		"	000	1.	
de la poste au transport et à la distribution des colis					1.
postaux		11	660	1	
Décret portant : 1° Extension du service des coli	s	}) 100	1890.
postaux aux rélations avec la Grèce et avec les éta				/ 13•	1.000.
blissements français à Madagascar; 2° Réduction de la	1			1:	
taxe des colis postaux à destination de l'île d'Héligoland	I .	H	806	1.	} .
Décret portant extension du service des colis postaux		1		1	
aux relations avec les colonies anglaises et les pays étran			1	1] .
gers auxquels l'Office anglais peut servir d'intermé				1	1 .
diaire	. 8	u	811]	1
				1	1
	1		1	í	- I

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	do Ia page.	du volume.	de l'année.
olis postaux. (Suite.)					
Instruction n° 396. — Ouverture du service des colis postaux de Paris pour Paris. Extension du service des colis postaux à la Grèce, à Madagascar, aux colonies anglaises. Addition au bulletin mensuel n° 8 d'août 1890. (Ex-	8	39 6	842 850	13*	1890.
tension du service des colis postaux.) Décret du 22 décembre 1890 portant réduction des taxes applicables aux colis postaux à destination de la colonie anglaise de Natal. — Note y relative	9	11	923 1051		1030.
Décret portant extension du service des colis postaux à l'agence maritime française de Tanger (Maroc) Taxe des colis postaux à destination de Tanger	2 2 2	и В	52 61		
Jurisprudence. — Colis postaux. — Livraison tardive. — Dommages-intérêts	3	"	124		
l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et la Colombie	4	"	2 20		
et la Colombie	4	,,	220		
relative. — Tableau des taxes	4	"	235	14*	1891.
déclaration de valeur entre la France et l'île de Chypre. Décret du 26 mai 1891 portant : 1° extension du service des colis postaux aux relations avec l'île de Chypre: 2° réduction de la taxe des colis postaux à destination du cap de Bonne-Espérance, du Bechuanland anglais	5	"	268		
de l'État libre d'Orange et du Transwaal. — Instruction et tableaux y relatifs	5	"	284		
pour Terre-Neuve	12	"	640		
destination de Terre-Neuve	. 12	. "	694	1	
la taxe des colis postaux à destination de Natal Instruction n° 424. — Participation des bureaux de	2	"	85,		
poste désignés par l'Administration au service des coli postaux	s 5, 2° sup	. 424	421	15 °	1892.
Règlement du 20 juin 1892 concernant l'exécution du service des colis postaux par les bureaux de post à l'intérieur de la France continentale	e} a). } "	423.		
- `	Ì	1		ļi.	ľ

	:	IN	DICATION			- - - - - -
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Colis postaux. (Suite.)						
Extrait de la loi du 13 avril 1892 portant approba- tion de la couvention concernant l'échange des colis postaux		,,	671			,
Convention internationale du 4 juillet 1891,	.7, 2° sup.	<i>u</i>	673		,	
Règlement de détail et d'ordre pour l'exécution de la Convention internationale du 4 juillet 1891	7, 1 2° sup.	} "	685		,	
Loi du 12 avril 1892 concernant le service des colis postaux		1	713			, .
Convention du 15 janvier 1892 concernant le trans- port des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnics de chemins de fer) 7	<u> </u>	715			
Réglement du 18 juin 1892 concernant l'exécution, par les Chemins de fer de l'État, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris à Lyon et à la Méditerranée, du service des colis postaux	7 [.] , 2 ^e sup.	<i>"</i>	721			
Règlement du 20 juin 1892 concernant l'exécution du service des colis postaux par les bureaux de poste à l'intérieur de la France continentale. — Instruction	$\left\{egin{array}{l} 7, \\ 2^{\circ} & \mathrm{sup}. \end{array}\right.$.} "	765			
n° 424 y relative	t) 7,	.} "	803			
Corse		.} "	815	15°	1892	•
Décret du 1et septembre 1892 relatif aux taxes appli cables aux colis postaux de Paris pour Paris	. 10	"	1075			1
Réorganisation du service des colis postaux de Pari pour Paris	. 10	"	1076			
n° 424 concernant les bureaux de la France continer tale chargés du service des colis postaux Décret du 18 août 1892 portant exécution de la Continer	. 10 suj	p. 427	1091			
vention conclue entre la France et le Mexique pou l'échange des colis postaux, sans déclaration de valeu entre la France et le Mexique	ır. . 11		1111			
sans déclaration de valeur entre la France et le Mexiqu Décret du 22 novembre 1892 portant extension d	e. 11	11	1111			
service des colis postaux aux relations directes de France avec le Mexique	la . 11	"	1119			
Echange direct des colis postaux entre la France le Mexique	11 ue	*1	1121			
de Liberia. — Notification de la taxe des colis por Sarawak (Bornéo)	ur 12	. "	1210	1		
mark.		F	ı	ı	i	1

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volame.	de l'année.
Calle nactour (Suita)			-		
Décret du 28 décembre 1892 portant : 1° Extension du service des colis postaux à la République de Libéria; 2° Modification des taxes des colis postaux pour Sarawak. Décret du 20 janvier 1893 concernant l'échange des colis postaux avec déclaration de valeur entre la France, l'Allemagne et la Belgique	12	11	1210	15°	1392.
l'Arrangement conclu le 16 décembre 1892 entre la France, l'Allemagne et la Belgique pour l'amélioration du service des colis postaux	2	; <i>u</i>	42		
France et l'Allemagne, via Belgique	6	11	42 191		-
des colis postaux pour l'Italie	9	11	437) 16°	1893.
daises. — Abaissement de la taxe des colis pour le Canada. Taxes à percevoir en France, en Corse, en Algérie, à Tanger, à Tripoli de Barbarie et dans les bureaux de poste français à l'étranger, pour l'affranchissement des colis postaux à destination des Indes orientales néer-	9	11	449		
landaises Taxes à percevoir aux colonies et aux établissements français pour l'affranchissement des colis postaux à	9		449		
destination du Canada	e		455 656		
Commission consultative et Comités tech- niques des postes et des télégraphes.	1				
Arrêté instituant une commission consultative de postes et des télégraphes	. } sup.	}. "	295	10	1887
Arrêté nommant les membres de la commission con sultative	. sup.	. } "	296)	
sultative	1-	- u	22 545		• 1888
Arrêté instituant une commission consultative de postes et télégraphes	es ·	" " " " " " " " " " " " " " " " " " "	583	12	° 1889
	_				1 Th

INDICATION					-
Commission consultative et Comités tech-	da numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
miques des postes et des télégraphes. (Suite.)				<u> </u>	
Arrêté du 13 janvier 1891 relatif à la constitution des comités techniques électrique et postal	1	ti	2		-
niques électrique et postal	ı İ	H	1) 14°	1891.
d'une Commission consultative des postes et des télégraphes Arrêté relatif à la nomination du président du Comité	3	и	116		
technique électrique	1	11	6	16°	1893.
Communes. (Voir Municipalités.)					
Communications postales. (Voir Correspondences. — Correspondences étrangères. — Service Postal.)					
Communications télégraphiques. (Voir aussi Lignes télégraphiques.)	5				
Moyens de remédier à l'insuffisance des communications télégraphiques. Décision ministérielle fixant le droit à percevoir pour l'usage des communications télégraphiques d'intéré	r t	2	21	ler	1878.
privé destinées à la transmission de l'heure à des hor loges publiques	. 1 36	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	225	1	1881.
ques entre les bureaux secondaires municipaux et les gares Conditions auxquelles les compagnies de chemins de fer sont autorisées à établir et à utiliser les communi	3° sup	201	1455		-
cations télégraphiques et téléphoniques nécessaires leur exploitation	. 4 s	"	94	10°	1887.
phes avec les Compagnies de chemins de fer Note-circulaire nº 31 du 26 novembre 1892 relative aux modifications dans la constitution des communications de la constitution des communications de la constitution de la communication de la communication de la constitution de la communication de la constitution de la communication de la constitution de la communication de la communication de la constitution de la communication de la commun	• 10 •	- u	563	14°	1891.
tions télégraphiques		i	1228	150	1892.
Communications télégraphiques internationales.					
	33 34	11	14 et 15 99		
Rétablissements et interruptions des lignes télégraphiques internationales	. 37	H H H	165 226 et 227 452	} ¼°	1881.
	38 39 40	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	577 642 et 643 818		

		i in:	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Communications télégraphiques internationales. (Suite.) Rétablissements et interruptions des lignes télégra-	41 42 43	" " "	949 1072 et 1073 1478	4.	1881.	
phiques internationales	44 3 5 6	11 11 11	1556 135 235 2 81	5°	1882.	
Loi du 21 avril 1892 portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 15,000 francs pour l'établissement et l'éxploitation d'une ligne télégraphique entre la France et les Vailées d'Andorre		n n	70	15°	1892. 1893.	
Communications téléphoniques. (Voir aussi Télé-		-,				
Avis relatif aux autorisations d'établissement de communications téléphoniques	17 42	"	585 1071	4°	1881.	
fer sont autorisées à établir et à utiliser les communications télégraphiques et téléphoniques nécessaires à leur exploitation. Avis important concernant les communications télé phoniques en cours au moment de la clôture du service	4	n n	94	10°	1	
Comptabilité. (Voir Crédits, Dépenses el Exercices.						
Constitution et attributions de la division de la comp tabilité	a l	79	13	1"	1878	
transmission des documents de comptabilité	e .	"	677 et 678	2°	1879	
Recommandation au sujet de l'envoi des pièces d	.e l			1		
comptabilité mensuelle	. 10 n 12, . 5° sup	£ 11	583 1391	5* 1 5		1
Euvoi à la division de la comptabilité d'un exemplaire des procès-verbaux d'installation de receveurs comptes de séparation de gestion et comptes de clerc maître.	à 6	-	190			
Application du mode de payement par voie de fond de subvention	ls 6	n _e	190 191	16	° 1895	'-

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- stru ct ion	de la page.	da volume.	de l'année.	
omptabilité-deniers.						
Pièces de comptabilité des dépenses du service télégraphique à transmettre mensuellement. Budgets, devis, liquidation et mandatement des dépenses, avances aux services publics.	5 5 sup.	30	168 et 169 303	,]**	1878.	
Réformes apportées à la comptabilité télégra- phique	(2° sup.	39	424			
Date d'envoi des comptes mensuels du produit des dépêches télégraphiques	19	78	24 668 978 et 979	, 2 e	1879.	
Modifications apportées à la comptabilité mensuelle — Nouvelle classification des recettes. — Budgets sur ressources extraordinaires et sur ressources spéciales. — Prolongation des délais pour l'envoi de la comptabilité — Création et suppression de formules	24	101	287			
Mise à exécution du règlement en date du 15 octobre 1880, sur la comptabilité des dépenses du Ministère de postes et des télégraphes	31, 2° sup	129	906	3.	1880.	
et de payement des indemnités allouées pour travaux sup plémentaires et de nuit dans les diverses catégories de	-(31, e(2° sup	130	915			
bureaux télégraphiques. Mode de contrôle, de liquidation, d'ordonnancemen et de payement des dépenses de la télégraphie privée avec annexes.	$\begin{pmatrix} 1 \\ 31 \\ 2^{\circ} \end{pmatrix}$ sup	131	'951			
Application du règlement sur la comptabilité du Mi nistère des postes et des télégraphes. — Dépenses de	u} 32	132	992	!	- -	
Etablissement des situations n° 800 B	. 35	152	157	A.	1881.	
Comptes télégraphiques internationaux. — Participation des stations en relation directe avec l'étranger	a l	225	15	4 1		
l'établissement de ces comptes	. 3	229	121	5°	1882.	
Dispositions relatives à l'application des articles 59 60, 127 et 130 du règlement du 15 octobre 1880	.}	244	.308			
Suppression du bordereau C bis (316 bis) relatif à l comptabilité et au mouvement des télégrammes taxés	.} 9	$\int_{\mathbb{R}^{n}} u$	554		.]	
Règlement concernant les comptes ouverts dans le bureaux télégraphiques	·} •	286	385			
Contrôle des mouvements de fonds	10	\mathcal{H}	520	₹ 6e	1883.	
vembre 1882. — Instruction n° 257	.} 11 se}	"	548	.]		
et d'une situation des écritures à la date du 15 de chaque mois, au soir		n	859	7.	1884.	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1				

Comptabilité-deniers. (Suite.) Instruction n° 322. — Réduction du format des journaux A¹. — Création d'un carnet de récépissés A¹. — Modifications apportées aux états D, O et O fir et au registre D. — Modifications apportées aux états D, O et O fir et au registre D. — Modification des sommiers de recettes et de dépenses. Décision ministérielle relative aux remises sur les recettes télégraphiques — 1 u 11 Justifications à donner sur le livre journal de caisse des réserves de numéraire excédant le maximum réglementaires — 1 u 11 Subjections à donner sur le livre journal de caisse des réserves de numéraire excédant le maximum réglementaires — 5 u 183 Recommandation aux chefs de service de contrôler les avis de recettes des comptables et de transmettre les avis récapitulatifs dans les édlais réglementaires — 10 u 594 5° 1882. Instruction n° 347. — Comptabilité des avances de 11 347 406 9° 1886. Comptabilité des frais de poursuites et d'instances — Exécution de l'instruction n° 347. — 1 u 36 Modifications apportées aux evis de recettes de mois et de quinzaine — 1 u 7 u 223 Demandes de fonds de sulventien — 1 u 7 u 223 Demandes de fonds de sulventien — 1 u 14 Imputation , classification et recouvement de contribution applicables aux déposites aux est sur les recettes des quinze premiers jours de chaque mois — 1 u 14 Imputation, classification et recouvement de contribution applicables aux déposites aux agents sur les recouvements des valeurs — 1 u 14 Imputation, classification et recouvement de contributions appolicables aux déposites aux déposites aux déposite de l'Elat, gérés par des receveurs — 1 u 376 354 Instruction relative aux opérations de comptabilité de fifet dans les hueraines délouise du produit beut au déponil lement n° 1261 (ancien 30) et au compte n° 1271 (ancien 28) — 1 s'en 120 (ancien 30) et au compte n° 1271 (ancien 28) — 1 s'en 120 (ancien 30) et au compte n° 1271 (ancien 28) — 1 s'en 120 (ancien 30) et au compte n° 1271 (ancien 28) — 1 s'en 120 (ancien 30) et au compte n° 1271 (ancie			IŅI	DICATION		
Instruction n° 322. — Réduction du format des journaux A¹. — Gréation d'un carnet de récépissés A¹. — Modifications apportées aux états D. O et O bis et au registre D. — Modifications apportées aux états D. O et O bis et au registre D. — Modifications des sommiers de recettes et de dépenses. Décision ministérielle relative aux remises sur les recettes télégraphiques . — 1		num ć ro du	numéro de l'in-		du volume.	de l'année.
Instruction n° 322. — Réduction du format des journaux A¹. — Gréation d'un carnet de récépissés A¹. — Modifications apportées aux états D. O et O bis et au registre D	Comptabilité-deniers. (Suite.)					
maux A ¹ .— Création d'un carnet de récepissés A ² .— Modifications apportées aux états D, O et O bis et au registre D Modification des sommiers de recettes et de dépenses. Décision ministérielle relative aux remises sur les re- cettes télégraphiques	· · · · ·					
Modification des sommiers de recettes et de dépenses. Décision ministérielle relative aux remises sur les recettes télégraphiques: Justifications à donner sur le livre journal de caisse des réserves de numéraire excédant le maximum réglementaire. Obligation d'appliquer les timbres horizontaux sur les formules n° 114 et 1118 des leur arrivée au bureau. Recommandation aux chefs de service de contrôler les avis de recettes des comptables et de transmettre les avis récapitulatifs dans les délais réglementaires	naux A ¹ . — Création d'un carnet de récépissés A iv. — Modifications apportées aux états D, O et O bis et au	23	322	966	70	1884
Justifications à donner sur le livre journal de caisse des réserves de numéraire excédant le maximum réglementaire. Obligation d'appliquer les timbres horizontaux sur les formules n° 11 de 1113 del 118 des leur arrivée au bureau. Recommandation aux chefs de service de contrôler les avis récapitulatifs dans les délais réglementaires Instruction n° 347, — Complabilité des savances de frais de poursuites et d'instances. — 10 " 594 5° 1882. Complabilité des frais de poursuites et d'instances. — 12 " 529 9° 1886. Complabilité des frais de poursuites et d'instances. — 11 " 36 Modifications apportées aux avis de recettes de mois et de quinzaine. — 1 " 217 Circulaire relative au recouvrement des suppléments de droits d'enregistrement — 7 " 223 10° 1887. Suppression des avis n° 1277 et 1278 concernant les recettes des quinze premiers jours de chaque mois — 10 " 385 Suppression de la formule n° 1277 — 12 " 532 Demandes de fonds de subvention — 12 " 532 Demandes de fonds de subvention — 12 " 532 Le	Modification des sommiers de recettes et de dépenses.	23	. "	988		
mentaire. Obligation d'appliquer les timbres horizontaux sur les formules n° 1114 et 1118 dès leur arrivée au bureau. Recommandation aux chefs de service de contrôler les avis récapitulatifs dans les délais réglementaires	Justifications à donner sur le livre journal de caisse	1	"	11		
Recommandation aux chefs de service de contrôler les avis de recettes des comptables et de transmettre les avis récapitulatifs dans les délais réglementaires	mentaire	5	"	183	8°	1885.
avis récapitulatifs dans les délais réglementaires	Recommandation aux chefs de service de contrôler	5	l II	183		
frais de poursuites et d'instances	avis récapitulatifs dans les délais réglementaires	10			5°	1882.
Exécution de l'instruction n° 347	frais de poursuites et d'instances	12	1		9.	1886.
circulaire relative au recouvrement des suppléments de droits d'enregistrement	Exécution de l'instruction n° 347	1	u	36		
de droits d'enregistrement	et de quinzaine	7	u	217		
recettes des quinze premiers jours de chaque mois	de droits d'enregistrement	7	н	223	210	1887.
Comptabilité des remises allouées aux agents sur les recouvrements des valeurs	recettes des quinze premiers jours de chaque mois	10	"	1	1 .	· ,
Comptabilité des remises allouées aux agents sur les recouvrements des valeurs	Suppression de la formule nº 1277	12	1	1	1	200
Imputation, classification et recouvrement de contributions applicables aux dépenses du service postal et télégraphique	Comptabilité des remises allouées aux agents sur le	\mathbf{s}^{\cdot}	"		1	
télégraphique	Imputation, classification et recouvrement de contri	 -	11	14		
tion de personnel			375	328	116	1888.
de l'État, gérés par des receveurs	Instruction relative aux opérations de comptabilité	. 11 à	376	354	. }	
fin de mois, être déduites du produit brut au dépouil- lement n° 1261 (ancien 30) et au compte n° 1271 (ancien 25)	de l'État, gérés par des receveurs	7	395	765		
Erratum au bulletin mensuel nº 7 de juillet 1890.— Rédaction du bordereau mensuel	fin de mois, être déduites du produit brut au dépoui lement n° 1261 (ancien 30) et au compte n° 127	l- 1	905	Don		
Instruction nº 398 concernant la comptabilité des bureaux téléphoniques municipaux et la constatation, dans les écritures, de la surtaxe téléphonique créée par	Erratum au bulletin mensuel nº 7 de juillet 1890.) 13°	1890.
le décret du 9 juillet 1890	Instruction nº 398 concernant la comptabilité de bureaux téléphoniques municipaux et la constatation	es	395	888		
	le décret du 9 juillet 1890	. 8 sup	398	911	1.	

		INI	DICATION	1		·
	du numéro	du numéro de	de	volume.	l'année.	
	du Bulletin	l'in- struction	la page.	du v	de l'	· "
omptabilité-deniers. (Suite.)		ļ Ì				
Instruction n° 401 relative à la comptabilité des bureaux téléphoniques municipaux	9	401	942			••
Pérception des avances faites par les communes pour l'établissement des bureaux téléphoniques municipaux. Décret du 31 décembre 1890 relatif à l'organisation	11	. "	989	13°	1890.	
de la comptabilité du service des téléphones Instruction sur le service et la comptabilité de l'agent	11 sup.	"	1011			
comptable des téléphones	11 sup.	1 11	1014	1		•
Modification du bordereau n° 1206	12	$\mid \mid \mid \mid$	1088	!	1	l
Circulaire du 30 décembre 1890. — Séparation des		i i	•	1		<u> </u>
dépenses des services des télégraphes et des téléphones. Relevé trimestriel n° 1303 des chargements et objets	1	"	31			
recommandés	3	["	13 2		į	1
Instruction nº 408. — Comptabilités des surlaxes		•		1		1
téléphoniques dans les gares de chemin de fer ouvertes	·	1				1
à la télégraphie privée	5	408	308	- i	ļ	ł
Application de la circulaire du 30 décembre 1890.— Avances du service télégraphique au service télépho-	· \					
nique et réciproquement	7	"	465	1	· ·	İ
Etablissement des comptes télégraphiques interna- tionaux. — Complément à l'instruction n° 225		,,,	490			
Instruction n° 410.— Reversements de fonds sur les dépenses des ministères	5	410	510			
Payement de traitements ou émoluments dans le	1	}		1	}	
courant d'un mois	e = 2	· · · ·	544	} 14°	1891.	•
nique	. 11	"	597	1		
nstruction n° 413. — Règlement concernant l comptabilité des provisions déposées par les concession naires de lignes d'intérêt privé comme garantie de	- }					
naires de lighes d'interet prive comme garance de	3 13	413	615		1	1
Statistique annuelle des recouvrements	. 11	"	623	1	-	
Circulaire nº 41, du 5 décembre 1891, relative à l		11	648	1	1	1
Instruction nº 415 relative au recouvrement de	es		040			
frais d'entretien et des droits d'usage de lignes d'intére privé	12	415	- 695			I
Règles à suivre en matière de comptabilité téle	,			1		1
phonique	· (2°su	11	759	<i>!</i>		
blissement, par les directions départementales, d'éta mensuels y relatifs	ts	,,	65	- [
Mouvements de fonds des receveurs des postes ent eux. — France. — Modifications à la formule n° 120	re					
ancien 12)	. 1	- l	66	1 5	° 189	$_2.$
des mandats d'opérations de trésorerie, émis po	ur					
remboursement des surtaxes téléphoniques et res		$\frac{1}{u}$	67].		1
A to	~\	· "	1	· 1	1	1
•	•	•		•	• .	,

				ر و د و د		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
		1			:	• .,
omptabilité-deniers. (Suite.)						• '
Modifications apportées dans la liquidation des frais de remplacement des sous-agents des postes en congé pour maladie	4	tt;	179			
sitions: de l'article 1356 de l'instruction générale.) Délivrance et payement des mandats d'avances émis	5	u	206	. <u>i</u>		. -
au nom des régisseurs	6	l u	515	:		
Note-circulaire n° 103 relative aux modifications in- troduites dans le mode de liquidation des arrhes pour frais d'exprès télégraphiques	7	"	597			
d'avances 1064 et 1067. (Etats d'avances en frais de main-d'œuvre et de cession de matériel.)	· - 7	11	605	} 15°	1892.	,
Liquidation des dépenses et recouvrement des recettes du budget annexe des téléphones pour l'exercice 1892. Instruction n° 430. — Obligation de délivrer une	11	"	1163			
quittance timbrée pour tout encaissement de somme supérieure à 10 francs	12	430	1250			
Girculaire relative à la comptabilité téléphonique à partir de l'exercice 1893	12	"	1273			
à partir de l'exercice 1893	12	429	1282	<i>j</i>	-	
Suppression du registre nº 1208	2	H,	59).	· .	
Instruction n° 441 concernant le contrôle des recettes		"	96	(16°	1893.	•
télégraphiques et modifiant le procès-verbal nº 670	1	441	439	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	1000.	
Instruction nº 446 sur le recouvrement et la comp-	11 ,	} 446	565		i	
tabilité des produits téléphoniques de toute nature	(2° sup).}		<i>)</i>		\
Comptabilité-matières.	1					
Le service de l'exploitation est responsable de son matériel. — Inventaires généraux, mouvements, car- nets. — Compte rendu annuel	5 sup	. 30	301 et 302	ler	1.878.	
Avis au sujet de la production des comptes régionaux			6E 2	,,	1001	l
et départementaux	11 sup	p. "	453 712	5°	1881. 1882.	
matières des timbres-poste	1	u	9	1 00	1000	,
Instruction n° 346. — Comptabilité-matières des formules de mandats	11	346	462	} 9°	1886.	ı
Note-circulaire sur les états d'avances	12	"	528	10e	1887.	
mandats annulées	, 5	u	120	ΪĴe	1888.	
Circulaire du 30 décembre 1890. — Séparation de dépenses des services des télégraphes et des téléphones.	. 1	11	31	140	1891.	
	Į	ł		l	1	ļ

	INDICATION					
Comptabilité-matières. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Application de la circulaire du 30 décembre 1890. — Avances du service télégraphique au service téléphonique et réciproquement Établissement d'une copie supplémentaire des états	. 7	u	465	14°	1891.	
d'avances 1064 et 1067. (Etats d'avances en frais de main-d'œuvre et de cession de matériel.)	7	11	605	15°	1892.	· .
Comptabilité publique.	,					ĺ
Extrait du règlement sur la comptabilité publique du 26 décembre 1866, à l'usage des receveurs principaux. Prolongation des délais accordés pour l'envoi au Mi- nistère des finances (Direction générale de la compta-	1 1 7,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	29 437] 1 ^{er}	1878.	
bilité publique) du bordereau nº 12 bis	24	101	28 8			
postes et des produits des télégraphes	31,	\ \ a	293 980 et 981	3°	1880.	
n'existe pas de percepteur. Encaissement par les comptables des droits de poste recouvrés pour le compte du Ministère par les agents des diverses régies financières. Remplacement, dans les pièces à produire à l'appui de la comptabilité départementale, du certificat n° 253 par un exemplaire de l'état F-G des avances à charge de	32	135	1002			
régularisation faites par les receveurs des bureaux télé- graphiques	. 36	"	229 et 230	/1°	1881.	
pression de l'avis de recette n° 24 ter	. 3	232	128		. ,	
n° 37 Exécution du décret du 5 août 1882 concernant le créances et débets dont le recouvrement est poursuiv	. 5	"	235	} 5°	1882.	•
par l'agent judiciaire du Trésor	9	253	548			
demandé à la caisse centrale du Trésor à Paris Circulaire adressée par le consciller d'État, directeu	. 9 ir	. "	553	1		
général de la Caisse des dépôts et consignations, au directeurs	nt es nt	11	58	6	° 1883	
les adjudications et marchés passés au nom du Governement. Instruction nº 300. — Délai d'envoi de la comptab	. 3	н	279			
lité mensuelle au Ministère des finances	12	300	570	<i>)</i>		,

.

		- INI	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.	ははいませんと
Comptabilité publique. (Suite.)	- ,		· · ·			
Circulaire de la Direction générale de la compta- bilité publique au sujet des débets des comptables, de l'établissement et de la transmission de certaines pièces de comptabilité	12	"	574	6°	1883.	
comptabilité publique relative aux reversements de sommes retenues à tort pour le service des pensions ci- viles	· , 2	ı,	128	8°	1885.	
cice 1887	7	"	188			
- Récépissés originaux à produire	7		189			Ŋ
de perception. (Formules n° 1178.)	.9	374	299	110	1888.	
tabilité publique	11	"	366	}		·
Instruction n° 380. — Exécution de la loi du 25 jan- vier 1889 relative à l'exercice financier	2	3 80	116			¥ .
Instruction n° 385 relative à l'établissement du relevé individuel des restes à payer de l'exercice 1888 Instruction n° 389. — Droits de poste Débets constatés par la Direction générale de la	6	385 389	301 447	12°	1889.	
comptabilité publique à la charge des comptables sortis de fonctions	2	n	-388			
cation à l'Instruction générale	4	i ii	587	1200	1000	١
comptable des téléphones	11 sup	. "	1014) 13°	1890.	
Instruction n° 404. — Exécution de la loi du 25 janvier 1889 relative à la durée des exercices financiers.	12	404	1053			
Circulaire relative aux modifications apportées à la comptabilité des téléphones à partir de l'exercice 1891.	12 sup	. "	1105	∫. 1		
Comptabilité des surtaxes téléphoniques dans les gares de chemins de fer ouvertes à la télégraphie privée Comptabilité des surtaxes téléphoniques. — Éta-	5	408	308	14°	1891.	
blissement, par les directions départementales, d'états mensuels y relatifs		"	65			
eux. — France. — Modifications à la formule n° 1206 (ancien 12)	1	и	66	\right\ 15°	1892.	
des mandats d'opérations de trésorerie, émis pour rem- boursement des surtaxes téléphoniques et restés im	-	$\frac{1}{2}$	67			
payés						

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	. du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Comptabilité publique. (Suite.)					
Établissement d'une copie supplémentaire des états d'avances 1064 et 1067. (États d'avances en frais de main-d'œuvre et cession de matériel Liquidation des dépenses et recouvrement des re-	7	11	605		-
cettes du budget annexe des téléphones pour l'exercice 1892	111	"	1163		
quittance timbrée pour tout encaissement de somme supérieure à 10 francs	12	430	1250	15°	1892.
partir de l'exercice 1893 Instruction n° 429 sur la comptabilité téléphonique	12	"	1273		l
à partir de l'exercice 1893	12	429	1282		
Jurisprudence en matière d'enregistrement et de timbre. (Mémoires de travaux.)	1	11	1/1	16°	1893.
Circulaire du 26 juillet 1893 relative à la compta- bilité téléphonique		11	223	10	1090.
Concours. (Voir Admission. — Examens.)					
Conducteurs spéciaux. (Voir Fils.)					
Conférence. (Voir aussi Congrès.)			1		
Documents relatifs à la conférence télégraphique inter- nationale de Londres. Loi du 19 juin 1891 portant approbation des tarifs	23	98	109	3°	1880.
télégraphiques arrêtés dans la conférence télégraphique internationale de Paris, le 21 juin 1890	s 5 sup	. "	315	140	1891.
ment annexé à la convention télégraphique internation nale de Saint-Pétersbourg	-	• 11	404		
Conférences.				1 -	
Ouverture de conférences entre les directeurs-ingénieurs et ingénieurs, d'une part, et les directeurs de partementaux, d'autre part, pour délibérer en commu sur les affaires intéressant à la fois le service technique et le service de l'exploitation	5- n 5 suj	o. 30	290,291, 292 et 304	1 1 **	1878
Congés.					
Congés avec retenue. — Rappel aux dispositions d'article 1365 de l'Instruction générale Demandes de congé. — Obligation de se conforme par paragraphe 4 de l'article et de l'Instruction générale	er 5	·n	181	8	1885
au paragraphe 4 de l'article 95 de l'Instruction gén rale		"	45	9	1886

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de- l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Congés. (Suite.)			!	1	
Arrêté déterminant les conditions des congés accordés pour cause de maladie	12	; 4 1°	523	10*	1887.
ou d'admission à la retraite	7	a a	163 163	110	1888.
faires. Circulaire du 5 janvier 1892 relative aux congés et aux frais de remplacement.	4 <u>.</u> 1.	"	. 582a 15	13°	1890.
Congrès. (Voir aussi Conférence.)	_				1002.
Rapport au Président de la République concernant l'ouverture d'un congrès international des électriciens et d'une exposition internationale d'électricité. — Décrets y annexés	30 sup.	н	837		1880.
Circulaire relative à la statistique des coups de foudre. Instruction n° 340. — Mise à exécution des actes du Congrès postal de Lisbonne. — Loi. — Convention principale de l'Union. — Décret d'exécution. — Arrangement pour les mandats. — Décret d'exécution. — Arrangement pour les mandats. — Décret d'exécution. — Arrangement pour les mandats.	2	. #	102	6*	1883.
rangement particulier avec l'Allemagne. — Arrangement particulier avec la Belgique	3: 4: 11	340 "	58 211 482	99.	1 8 86.
Instruction n° 423. — Mise à exécution des actes du du Congrès postal de Vienne	5 sup. 5 sup.		222. 255 471	15*	1892.
Conseil d'administration.					:
Constitution des conseils d'administration de la poste et du télégraphe. (Décret du 20 mars 1878.)	9 sup. 1 8	" " " "	15 et 16 290 8 506	1er 10e 12•	1878. 1887. 1889.
taire adjoint du Conseil d'administration des postes et télégraphes	3 12 sup	u u u	427 1103	13*	1890.
ministration	1	H_{ij}	5	14*	1891.

	INDICATION				
	du numéro du	du numéro de l'in-	de la page.	da volume.	de l'année.
	Bulletin	struction	1-800	a l	de
Contraventions postales.					
Recommandations relatives à l'expédition sous éti- quette 118 d'objets présentant des contraventions Objets présumés expédiés en contravention aux lois	33 sup.	11	70		
de timbre, de douane ou d'octroi. — Précautions à prendre pour le signalement de ces objets	36	154	216 et 217	4 e	1881.
Rappel aux dispositions concernant l'avance des frais de justice et le recouvrement des amendes pour contra-) 39', (3° sup.	{ "	777		1001.
ventions postales	,		10 69 et 10 7 0		•
Mode de communication des dossiers à l'administra-	42	194		1	
Mode de perception de la double taxe prévue par le	1	221	3	5°	1882.
décret du 2 messidor an XII	į 2	271	100)	
Taxation des paquets de service suspectés de fraude.	2	271	100	} 6°	1883.
Signalement et constatation des contraventions	2	u	127)	
Gartes de visite. — Mentions imprimées ayant le ca- ractère de correspondance. — Rappel aux dispositions	1		205		
de l'article 9 de la loi du 25 juin 1856	-	"	325		
vois de procès verbaux de contravention	-	280	335		1002
Contraventions à la loi du 25 juin 1856. — Exécu-		294	450	6.	1883.
tion de l'instruction n° 294	11	\mathbf{u}	551		
Contraventions. — Factures d'avoir	12	$\mid \mid \mid n \mid$	588	j	1
Billets de loterie	14	H.	661		
l'adresse au verso	1.7	ii ii	748	7°	1884.
baux. — Suppression et modification de formules Pièces saisies pour contraventions à l'arrêté du	18	311	763		
27 prairial an 1x et à la loi du 25 juin 1856		#	11	9.	1886.
Objets assimilés à la correspondance de service		$\frac{1}{n}$	90	10°	1887.
Fraudes aux droits de douane et de garantie	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	393	428	Ì	
Jurisprudence des cours et tribunaux. — Effets de				1	1000
commerce.	4	11	588	} 13°	1890.
Lettres d'origine étrangère renfermant des dentelles Recommandations concernant l'envoi, à l'Adminis	I	ii ii	921	y I	
tration, des procès-verbaux de contraventions postales. Jurisprudence des cours et tribunaux :		н	188	15°	1892.
1° Tarif réduit. — Facture. — Mention «valeur à pré sentation». — Contravention		11	49	1	
2° Tarif réduit. — Lettre ayant conservé son caractère d'actualité et de personnalité. — Contravention. —	e ,				
Enregistrement des procès-verbaux — Délai. —			1	\ 16°	1893.
Frais	. 2	n .	51		
Drous a enregistrement et de limbre des proces-ver	6	- 1	186	1	1

•	,]			_	
•	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Contròle.			`~		
Organisation du service du contrôle		95	283 58 781	2° 3°	1879. 1880.
Vérifications de l'inspection générale du contrôle. — Constatation de divers faits ou irrégularités de service. — Recommandations y relatives	33 sup.	202	50 1467 et 1468	4.	1881.
Contrôleurs.					ļ
Les contrôleurs des postes attachés aux directions dé partementales prennent le titre d'inspecteurs ou de sous-inspecteurs de l'exploitation. Les chefs de transmission des télégraphes attachés au	2° sup	İ.	146	ler	1878.
service technique prennent le titre de contrôleurs de lignes. Attribution des contrôleurs. Décret du 26 février 1891. — Les contrôleurs de l	s 2° sup 35	148	146 133 et 134	} /4*	1881.
direction régionale de Paris, de l'école professionnell supérieure et du service de la vérification et de l'réception du matériel prennent le titre d'inspecteur de postes et des télégraphes	e a s	11	117	14*	1891.
Conventions et Arrangements.					
Les conventions internationales concernant les télégraphes ressortissent au service central (3° section (Arrêté du 15 avril 1878.)).(1	"	6) }	1878.
pour l'échange de Norvège	. } 2	14 24	101 195		
Convention de Paris pour l'Union postale unive selle	r-) 11 • sup.	} "	158	1	
Arrangement concernant l'échange des lettres e valeurs déclarées entre un certain nombre de pays e l'Union postale	le le li	1 "	206		
Arrangement concernant l'échange des mandats e poste entre un certain nombre de pays de l'Union po	de) 11	\ <i>1</i>	242	2	1879.
Convention entre l'Etat et la ville de Paris pour reconstruction de l'Hôtel des postes et l'exécution de coverses opérations de voirie aux abords	la 19, li- 2° su	, } ,,,	731		-
Arrangement entre la France et divers pays étra gers concernant l'intervention de la poste dans les abo nements aux journaux et publications périodiques. (Va Abonnements.)	n-} n-} oir\ "	. ,,			, , , , , ,

	-	INDICATION				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Conventions et A	Arrangements. (Suite.)					
Arrangement concernant le poids et les dimensions des échantillons échangés par la poste entre	la France et l'Angleterre: les États-Unis d'Amérique. la Belgique. la Grèce.	21 sup. 32 43 sup. 44	"	42 1000 1523 et 1524 1637	3°	1 880. 1881.
Convention de Convention. — Re	Saint-Pétersbourg. — Annexes à la vision de Londres	sup. 23	,,,	129		
Convention télégraphique entre la France et	l'Espagne. l'Italie. la Grande-Bretagne. le grand-duché de Luxembourg. la Belgique. la Suisse	23 23 23 23 23	# # #	206 et 207 208 et 209 210 et 211 212 et 213 214 et 215		
	l'Espagne et le Portugal r l'échange des mandats de poste les États-Unis	23	" "	216 218		
Arrangement en concernant le reccommerce, factur Recouvrements.).	itre la France et divers pays étrangers ouvrement par la poste des effets de es, valeurs commerciales, etc. (Voir égraphique entre la France, la Bel-	sup.	\	232	3°	1880.
gique et les Pays graphiques entre Arrangement e	-Bas pour la fixation des tarifs télé- la France et les Pays-Bas ntre la France et le grand-duché de	25 sup.	*	432		
la poste Arrangement e	ernant les échantillons échangés par entre la France et la principauté de	∫ sup. ≥}	110	435		1
recouvrement des Convention téle	nt l'intervention de la poste dans le effets de commerce	•)	l u	1008) 	
Marseille et de B	ondances échangées par le câble de arcelone	. \	- 11	213 et 214		
Bretagne pour le France et Gibralt	s correspondances échangées entre l ar	a 36	u	215		
gique concernant	entre la France, l'Allemagne et la Bel les colis postaux	$\left\{\begin{array}{c} \mathbf{sup} \\ \mathbf{sup} \end{array}\right\}$. }	323 et 324	/10	1881
cernant les colis Convention co	postaux	sup		324 et 325		1001
mins de fer et les d'autre part	tat, d'une part, les compagnies de che compagnies maritimes subventionnée	s, sup) . "	327		
sans déclaration	oncernant l'échange des colis postat de valeur, conclue entre les divers Éta on postale	ts 36	} '	331		

		IN	DICATION		_
Conventions, (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Arrangement entre la France et le Portugal concer- nant l'échange des échantillons	38	. ,,	675 et 685	,	
Convention concernant le transport des colis postaux conclue entre le Ministre des postes et des télégraphes, d'une part, les Compagnies de chemins de fer algériens et la Compagnie générale transatlantique, d'autre part.	.39)	730	,	1
Convention concernant l'application aux colis postaux du régime de l'envoi contre remboursement et la suppression des limites de volume et de dimension imposées aux mêmes colis	40	} "	896		;
Convention concernant le service des colis postaux à l'intérieur de la Corse	sup.	192	986		1881.
Arrangement sur le service des colis postaux signé entre la France, l'Allemagne, la Belgique et le Dane-		} "	1036 et 1037		
Arrangement sur le service des colis postaux signé entre la France, l'Allemagne, la Belgique, le Danc-mark et la Norvège.	sup.	} "	1037		-
Arrangement sur le service des colis postaux signé entre la France, l'Allemagne, la Belgique, le Dane- mark et la Suède	41 sup.	"	1039 et 1040		
Convention concernant le transport des colis postaux dans Paris, conclue entre le Ministre des postes et des télégraphes et la Compagnie des messageries nationales.	42 sup.	} "	1435		
Arrangement concernant les échantillons échangés par la poste entre la France et	5. 1 1	223 226	217 12 20) } 5•	1882.
Convention, règlement de détail et d'ordre relatifs à l'échange des mandats de poste entre la France et l'Angleterre Convention conclue le 11 juin 1883 avec la «Spanish national submarine Télégraph Company» pour la pose	12	"	721		
et l'exploitation d'un câble sous-marin entre le Sénéga et les Îles Canaries. — Loi y relative	$\begin{vmatrix} l \\ 19 \end{vmatrix}$	u	788	7•	1884.
change des mandats de poste entre la France et le Japon Convention, règlement et instruction concernant l'é	. 2	327	77		
change des mandats de poste entre la France et la Perse. Convention relative au prolongement du câble du	. 5	3 2 8	163	8.	1885.
Sénégal et loi d'approbation y relative	. 9	"	285		
mandats, les recouvrements à la suite du Congrès posta de Lisbonne. — Convention principale de l'Union Arrangement particulier avec l'Allemagne	3	340	:58		1004
Arrangement particulier avec la Belgique	t 6	$\mathcal{A} = \mathbf{n}^{-1}$	304	9.	1.886.
Convention et règlement concernant l'échange de mandats de poste entre la France et l'île de Malte		11	2	10	1887.

. ,		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Conventions. (Suite.)				4 3	. 4
Convention et règlement concernant l'échange des colis postaux, sans déclaration de valeur, entre la France et la Grande-Bretagne	9	11	230	10°.	1887.
Convention télégraphique avec la Suisse	3		151	1	·
taux échangés avec l'île Maurice	3	"	154	<i>s i</i>	
télégraphiques	l <u>ı</u>	<i>n</i>	280	A	
entre la France et les États-Unis, le 29 décembre 1879. Convention, règlement de détail et d'ordre et in- struction n° 390 concernant l'échange des mandats des	:6	: !	436	12°	1889.
poste entre la France et diverses colonies anglaises Convention pour l'échange des mandats avec diverses	7	3 90	465		
colonies anglaises	8	ıı .	498		
entre la France et l'île de Malte	9	ıı .	546	J	
Publication de la Convention de poste conclue le 30 août 1890 entre la France et l'Angleterre	4	, n	197	<u> </u>	•
vention télégraphique internationale de Saint-Péters- bourg. (Revision de Paris. — 1890.) Loi du 19 juin 1891 portant approbation des six	5 sup.	"	31,6		, -1
conventions où arrangements conclus avec: 1° l'Alle- magne, le 20 juin 1890; 2° le Luxembourg, de 21 juin 1890; 3° la Russie, le 21 juin 1890; 4° la Suisse, le 15 juillet 1890; 5° la Belgique et les Pays-Bas, de 27 décembre 1890; 6° la Belgique, le 27 février 1891. Décret du 22 juin 1891 portant: 1° exécution du règlement de service international revisé à Paris, le 21 juin 1890, et des conventions conclues entre lla France et divers pays, et: 2° établissement d'un minimum	5 sup.		386		
de taxe par télégramme dans les relations de la France avec certains paysLoi du 19 juin 1891 portant approbation de la	.5 sup	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	396	14*	1891.
convention additionnelle à la convention du 11 juin 1883, conclue, le 14 mai 1891, avec la Compagnie Spanish national submarine telegraph	5 sup 5 sup	•	3.98	1	
Décret du 22 juin 1891 portant exécution de cette convention additionnelle	.: .5.sup) / II	401	£ .	
Compagnie des télégraphes du Nord pour la pose e l'exploitation d'un second câble télégraphique entre Calai et Fanoë (Danemark)	ւ . Տ։		401		**************************************
Texte de cette convention	. 5 sup) .	402	<i>[</i>	

		IN	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.	
onventions. (Suite.)			-			
Erratum au Bulletin mensuel n° 5 supplémentaire de mai 1891. (Décret du 22 juin 1891 portant : 1° Exécution du règlement de service international revisé à Paris le 21 juin 1890 et des conventions conclues entre la France et divers pays, et 2° établissement d'un minimum de taxe par télégramme dans les relations de la France avec certains pays.)	7	11	455			
Erratum au Bulletin mensuel n° 5 supplémentaire de	 	(
mai 1891	7	11	471			
Décret du 5 septembre 1891 portant approbation de la Convention conclue, le 2 septembre 1891, avec la Commercial Cable Company pour l'échange des télégrammes de presse entre la France ou en transit par la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part. — Texte de cette Convention. Décret du 22 septembre 1891 portant approbation de la Convention conclue, le 17 septembre 1891, avec la Compagnie française du télégraphe de Paris à New-York: 1° pour l'échange des télégrammes de presse entre la France ou en transit par la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part; et 2° pour régler la taxe des télégrammes transatlantiques échangés entre l'Amérique et l'Angleterre par le câble de Brest (Déolin à Penzance (Angleterre). — Texte de cette Convention Loi du 19 juin 1890 portant approbation de la Convention signée à Londres, le 4 décembre 1889, entre	10	11	558 560	14°	1891	
la France, la Belgique et le Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande pour l'échange des télégramme entre les trois pays en cas d'interruption complète or partielle de leurs communications télégraphiques di rectes. — Décret du 19 juin 1890 y relatif Décret portant approbation de le Convention conclu avec l'Anglo-American Telegraph Company limited pour régler l'échange des télégrammes de presse entre l'France, ou en transit par la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part; et pour déterminer la taxe d'	s 12 c r a ct	***	638			
transit applicable au parcours de Brest à Brignoga applicable aux télégrammes anglo-américains échangé par le câble de Brignogan à Salcombe (Angleterre) Convention conclue le 18 novembre 1891 avec l Société internationale des électriciens pour l'organisation	2 a	· ·	81			
et l'entretien du laboratoire central d'électricité	. 3	n	139	(1
Convention du 31 août 1891 réglant le service de le correspondance téléphonique entre la France et la Be	ia 			15	5° 189	2.
Accord relatif au service tétéphonique entre Paris	. 4	"	161			-
Londres	. 4	n	166			
-p-	1					ł

			IN	DICATION		
<i>:</i>		du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Convent	ions. (Suite.)			,		
	Loi du 13 avril 1892 portant approbation des Conventions et Arrangements de l'Union postale universelle conclue à Vienne le 4 juillet 1891 et modifiant le tarif des envois de valeurs déclarées à l'intérieur	5 sup.	l I	220		
	clarées (lettres et boîtes). — Modification des conditions d'envoi des boîtes de valeurs déclarées	5 sup.	422	221		
	actes du Congrès postal de Vienne	5 sup. 5 sup.		222 255		
	percevoir sur les correspondances ordinaires et recommandées à destination ou provenant de l'extérieur	5 sup.	ıı .	323		
	tres et des boîtes avec valeur déclarée Décret du 27 juin 1892 concernant l'échange	5 sup.	n	329		
	des lettres et des boîtes avec valeur déclarée	5 sup.	- $ -$	355		
Actes du	Arrangement concernant le service des mandats de poste	5 sup.		361		
Congrès postal de	Décret du 27 juin 1892 concernant l'échange des mandats de poste et des mandats télégra phiques	- . 5 sup.		385	15°	1200
Vienne.	Arrangement concernant le service des recouvrements	. 5 sup.	. "	387	10	1892
	Arrangement conclu entre l'Administration des postes de France et l'Administration de postes d'Allemagne pour l'admission des valeur protestables	s s . 5 sup	. 14	401		
	postes de Belgique pour l'admission des valeus protestables	rs . 5 sup m) .	402		,
	postes d'Italie pour l'admission des valeu protestables	rs . 5 sup on	p. 11	404		
•.	postes du Grand-Duché de Luxembourg por l'admission des valeurs protestables Arrangement conclu entre l'Administration	ur 5 su on	p. //	406	7	
ĺ	des postes de France et l'Administration de postes de Suisse pour l'admission des valeu protestables	ırs	p. //	407		

Mise en liasse des correspondances. — Précautions à prendre pour prévenir toute détérioration de lettres Délai de garde de correspondances adressées à des destinataires décédés			IN	DICATION		
Actes (Congress postal de Vienne. (Saite.) Gongrès postal de Vienne. (Saite.) Mise à exécution des actes du Congrès postal de Vienne. (Saite.) Mise à exécution des actes du Congrès postal de Vienne. — Balletin mensuel n° 3 supplémentaire à complèter. — Bulletin mensuel n° 3 supplémentaire à complèter. — 3 supplémentaire à complèter. — 3 supplémentaire à complèter. — 3 supplémentaire à complèter. — 3 supplémentaire à complèter. — 5 sup. — 673 Convention intrantionale du ½ juillet 1831 concernant l'ethange des colis postaux. — 7 convention du 15 jauvier 1832, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer. — 6 convention du 13 juin 1893, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou pagnies de chemins de fer ou de navigation d'une convention relative à l'établissement et à l'exploitation d'un câble télégraphique sous-marin entre la Nouvelle-Calédonie et l'Austraie. — Convention et al Nouvelle-Calédonie et l'Austraie. — Convention et cabier des charges y relatifs. Déterte du 21 avril 1833 concernant la remise des correspondances par exprès dans les rapports entre la France et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et Instruction n' 435 y relatives. — 1 sup. 305 Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. — Avis à donner à l'administrative (Matériel et construction) — 1 sup. 307 Suise de correspondance administrative (Matériel et construction) — 1 sup. 307 Suise de correspondance par l'autorité judicia	Conventions. (Suite)	numéro du	numéro de l'in-	1		
Congrès birrets d'identité dans le trafic postal international de limets d'identité dans le trafic postal international de l'identité dans le trafic postal international de l'identité dans le trafic postal international de l'identité dans le trafic postal international exception international du 4 juillet 1831 cencernant l'échange des colis postaux. Convention du 15 janvier 1832, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer Convention du 13 juin 1833, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer ou de navigation en Corsc ou en Algérie. Convention concernant l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et le Mexique. Loi du 23 mars 1835 portant approbation d'une convention relative à l'établissement et à l'exploitation d'un câble télégraphique sous-marie entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie. — Convention et cahier des charges y relatifs. Décret du 21 avril 1833 concernant la remise des correspondances par exprés dans les rapports entre la France et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et l'anstruction n° 439 y relatives. Avis relatifs aux correspondances administratives. Correspondancess. Avis relatifs aux correspondances administratives. Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. — Avis à donner à l'Administration. Observations sur la fermeture des enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes debjets affirm chis à prix réduit. Susies de correspondances are l'autorité judiciaire. Susies de correspondances are l'autorité judiciaire. Susies de correspondances desirenties des descritation de l'ettres. Surveillance à creccer sur le service de la distribution de l'ettres. Correspondances are l'autorité judiciaire. Correspondances are l'autorité jud	. Monet de la juin de la company de la					
Vienne. Mise à exécution des actes du Congrès postal de Vienne. — Bulletin mensuel n° 5 supplémentaire à complèter. Convention internationale du ¼ juillet 1891 concernant l'échange des colis postaux. Convention du 15 jauvier 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer. Convention du 15 juin 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou en Algérie. Convention concernant l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et le Mexique. Loi du 23 mars 1893 portant approbation d'une convention relative à l'établissement et à l'exploitation d'un cable télégraphique sous-marin entre la Nouvelle-Calédonie et l'Austraine. — Convention et cabier des charges y relatifs. Décret du 21 avril 1893 concernant la remise des correspondances par exprès dans les rapports entre la France et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et Instruction n° 43 g v relatives. Avis relatifs aux correspondances administratives. Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. —Avis à domner à l'Administration. Circulaire ayant pour objet de simplifier et d'unifier les écritures et la correspondance administrative (Matériel et construction). Observationssur la fermeture des enveloppes débjets affranchis à prix réduit. Saisies de correspondance par l'autorité judiciaire. Mise en lasse des correspondances. — Précautions à prendre pour prévenir toute détérioration de lettres. Détai de garde de correspondances dressées à des destinataires décédés. Correspondances adressées sous des initiales. 7 a 307 10° 1887. 715 110° 1893. 121 1111 1111 1111 1111 1111 1111 1111	du vice des recouvrements	5 sup.		409		,
Convention internationale du \$\hat{h}\$ juillet 1891 cencer- pant l'échange des colis postaux. Convention du 15 janvier 1892, concernant le trans- port des colis postaux, conclue entre l'État et les Com- pagnies de chemins de fer. Convention du 13 juin 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compa- gnies de chemins de fer. Convention concernant l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et le Maxique. Loi du 23 mars 1893 portant approbation d'un cable télégraphique sous-marin entre la Nouvelle- Calédonie et l'Austraine. — Convention et cahier des charges y relative à l'établissement et à l'exploitation d'un cable télégraphique sous-marin entre la Nouvelle- Calédonie et l'Austraine. — Convention et cahier des charges y relatives. Détret du 21 avril 1893 concernant la remise des correspondances par exprés dans les rapports entre la France et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et instruction n° 439 y relatives. Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. —Avis à donner à l'Ad- ministration. Circulaire ayant pour objet de simplifier et d'unifier les écritures et la correspondance administrative (Ma- tériel et construction). Observations sur la fermeture des enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes deservice. 2 " 46 10° 1887. 307 307 307 10° 1887. 1889. 1890. 10 439 414 449 et 450 85	Vienne. de tional	5 sup.		411		
Convention du 15 janvier 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'Etat et les Compagnies de chemins de fer. Convention du 3 juin 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer. Convention du 3 juin 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer ou de mavigation en Corse ou en Algérie. Convention concernant l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et le Maxique. Loi du 23 mars 1893 portant approbation d'une convention relative à l'établissement et à l'exploitation d'un càble télégraphique sous-marin entre la Nouvelle-Calédonie et l'Austraie. Colvention et d'al sous entre la France et l'Angleterre. Décret du 21 avril 1893 concernant la remise des correspondances par exprés dans les rapports entre la France et l'Angleterre. Décret du 21 avril 1893 concernant la remise des correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. Avis relatifs aux correspondances administratives. Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. Circulaire ayant pour objet de simplifier et d'unifier les écritures et la correspondance administrative (Matériel et construction). Observationssur la fermeture des enveloppes d'objets affiranchis à prix réduit. Saisses de correspondance par l'autorité judiciaire. Mise en liasse des correspondances adressées à des destinataires décédés. Délai de garde de correspondances adressées à des destinataires décédés. Correspondances adressées sons des initiales. Correspondances adressées sons des initiales. Surveillance à exercer sur le service de la distribution	mentaire à compléter	. 6	,,,	471		
Convention du 15 janvier 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer. Convention du 13 juin 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse ou en Algérie. Convention concernant l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et le Mexique. Loi du 23 mars 1893 portant approbation d'une convention relative à l'établissement et à l'exploitation d'un cable télégraphique sous-marin entre la Nouvelle-Calédonie et l'Austraire.— Convention et cahier des correspondances par exprés dans les rapports entre la France et l'Angleterre.— Déclaration diplomatique et Instruction n' 439 y relatives. Correspondances signalées par l'autorité judiciaire et Instruction n' 439 y relatives. Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt.— Avis à donner à l'Administration. Circulaire ayant pour objet de simplifier et d'unifier les écritures et la correspondance administrative (Matériel et construction). Observations sur la fermeture des enveloppes d'objets affiranchis à prix réduit. Saisies de correspondance par l'autorité judiciaire. Mise en liasse des correspondance administrative (Matériel et éconstruction). Saisies de correspondance par l'autorité judiciaire. Délai de garde de correspondances administrative (Matériel et éconstruction). Saisies de correspondance par l'autorité judiciaire. Délai de garde de correspondances administrative (Matériel et éconstruction). 2 " 46 10° 1887. 20 83 762 et 763 2° 1879. 1882.	Convention internationale du 4 juillet 1891 concer	4	<i>!</i> ,	673		
Convention du 13 juin 1892, concernant le transport des colis postaux, conclue entre l'Etat et les Compagnies de chemins de fer ou de navigation en Gorse ou en Algérie. Convention concernant l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et le Mexique. Loi du 23 mars 1893 portant approbation d'une convention relative à l'établissement et à l'exploitation d'un cable télégraphique sous-marin entre la Nouvelle-Caldédonie et l'Austraiie. — Convention et cahier des charges y relatifs. Décret du 21 avril 1893 concernant la remise des correspondances par exprés dans les rapports entre la France et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et Instruction n° 439 y relatives. Correspondances. Avis relatifs aux correspondances administratives Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. — Avis à domer à l'Administration. Circulaire ayant pour objet de simplifier et d'unifier les écritures et la correspondance administrative (Matériel et construction). Observationssur la fermeture des enveloppes d'esprevie. Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'esprevie. Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'esprevie. Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'esprevie. Misc en liasse des correspondances. — Précautions à prendre pour prévenir toute détérioration de l'ettres. Délai de garde de correspondances adressées à des destinataires décédés. Correspondances adressées sous des initiales. Recommandations concernant la fermeture des dépèches. Surveillance à exercer sur le service de la distribution	Convention du 15 janvier 1892, concernant le tran- port des colis postaux, conclue entre l'État et les Con	s- a-} 7			15°	1892.
sans déclaration de valeur entre la France et de Mexique. Loi du 23 mars 1893 portant approbation d'une convention relative à l'établissement et à l'exploitation d'un câble télégraphique sous-marin entre la Nouvelle-Calédonie et l'Austraiie. — Convention et cahier des charges y relatifs	Convention du 13 juin 1892, concernant le transpordes colis postaux, conclue entre l'État et les Compagnies de chemins de fer ou de navigation en Corse de Algérie.	rt a- ou 2° sup.	11	803		-
Calédonie et l'Austraiie. — Convention et cahier des charges y relatifs	sans déclaration de valeur entre la France et le Mexiqu Loi du 23 mars 1893 portant approbation d'un convention relative à l'établissement et à l'exploitation	e. 11 ne on		1111		
Correspondances. Avis relatifs aux correspondances administratives Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. — Avis à donner à l'Administration Circulaire ayant pour objet de simplifier et d'unifier les écritures et la correspondance administrative (Matériel et construction) Observations sur la fermeture des enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'objets affranchis à prix réduit Saisies de correspondance par l'autorité judiciaire Mise en liasse des correspondances. — Précautions à prendre pour prévenir toute détérioration de lettres Délai de garde de correspondances adressées à des destinataires décédés Correspondances adressées sous des initiales Recommandations concernant la fermeture des dépêches Surveillance à exercer sur le service de la distribution	Calédonie et l'Austraiie. — Convention et cahier de charges y relatifs	es. 3 es. la	11	70) 16°	1893.
Avis relatifs aux correspondances administratives Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. — Avis à donner à l'Administration Circulaire ayant pour objet de simplifier et d'unifier les écritures et la correspondance administrative (Matériel et construction) Observations sur la fermeture des enveloppes deservice. Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'objets affranchis à prix réduit Saisies de correspondance par l'autorité judiciaire. Mise en liasse des correspondances. — Précautions à prendre pour prévenir toute détérioration de lettres Détai de garde de correspondances adressées à des destinataires décédés Correspondances adressées sous des initiales Recommandations concernant la fermeture des dépêches Surveillance à exercer sur le service de la distribution	Instruction n° 439 y relatives	4	439	114	֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓	
Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt. —Avis à donner à l'Administration	Correspondances.	}	1	}		
comme présentant de l'intérêt. — Avis à donner à l'Administration	·	•• 5 sup.		1	l ler	1878.
tériel et construction)	comme présentant de l'intérêt. — Avis à donner à l'A ministration	8 ier	41	449et450		
Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'objets affranches à prix réduit	tériel et construction)	. 2)1	46	10°	1887.
Saisies de correspondance par l'autorité judiciaire. Mise en liasse des correspondances. — Précautions à prendre pour prévenir toute détérioration de lettres Délai de garde de correspondances adressées à des destinataires décédés	Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'objets affire	an- [:]	"	125	80	1885.
prendre pour prévenir toute détérioration de lettres Délai de garde de correspondances adressées à des destinataires décédés Correspondances adressées sous des initiales Recommandations concernant la fermeture des dépêches Surveillance à exercer sur le service de la distribution 20 83 762 et 763 2 1879. 126 312 5 1882.	Saisies de correspondance par l'autorité judiciaire	10			10°	1887.
destinataires décédés	prendre pour prévenir toute détérioration de lettres. Délai de garde de correspondances adressées à de	2 0	83	762 et 763	2.	1879.
pèches	destinataires décédés	3 7	1	.5		* -
	pêchesSurveillance à exercer sur le service de la distribut	ion 8	***	532	} 5°	1882.
et sur le personnel des facteurs	et sur le personnel des facteurs		"	259	J .	

		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de f'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
orrespondances. (Suite.					ν.
Fermeture des coffres à dépêches et mesures relatives aux boîtes mobiles des courriers en voiture Mesures à prendre pour assurer la complète sécurité		, ,,	714 715	5*	1882.
des dépêches dans les entrepôts des gares	sup.	"	661	7°	1884.
l'adresse au verso	(10	314	748 803 326	8°	1885.
Précautions à prendre pour conserver intacts les objets de correspondances et notamment les plis de service. Note-circulaire relative à l'envoi des croquis pour]	"	9	9*	1886.
lignes télégraphiques	$\frac{2}{2}$	" "	27 30		
Cartes-circulaires sous bandes	3	ii ii	30 46	11.	1888.
dances confiées à la poste. — Recommandations à ce sujet	12	11	379		
pondances	12	<i>II</i>	380 455	12°	1889.
Objets de correspondances expédiés sans affranchis- sement par des fonctionnaires	3	n n	436		
de service	5	" .	623	13°	1890.
6 au 15 et du 21 au 30 octobre 1890	9	n n	949 601	<i>}</i>	1
expédiés sans affranchissement par des fonctionnaire à des personnes vis-à-vis desquelles ces fonctionnaire	s s		691	} 14°	1891.
ne possèdent pas la franchise postale	. 2	416	88		1000
Addition à l'instruction n° 416 (Bulletin mensuel d février 1892). — Correspondance par exprès Restrictions à l'échange des lettres et boîtes de valeur	. 9 s	"	888	} 15°	1892.
déclarées avec les colonies	e 2 i-	"	56	16	1893.
conque. — Objets renvoyés en rebut tardivement Retrait et rectifications des adresses des correspondances à destination des colonies anglaises d'Australasi	12	<i>u u</i>	638 638		
THEIR OF STREET, STATE OF STREET, WILLIAM STREET, STRE				Í	

		INI	DICATION		
	du puméro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Correspondances étrangères.					
Entrée dans du Canada l'Union générale du Pérou	2 5 7 sup 2	13 29 38 "	98 263 et 264 413 et 414 121		
Dispositions au sujet des lettres insuffisamment affran- chies provenant des pays qui appliquent la progression) 2 sup.	} "	136		1
par demi-once. Dénomination nouvelle d'un bureau britannique en Chine. Conditions nouvelles de la correspondance avec l'île	sup.	}	136		
Saint-Barthélemy, par suite de la rétrocession de cette île à la France	3 3	"	163 167		
à destination ou provenant de la Bolivie, du Chili, de l'Équateur, du Pérou et des États de l'Amérique du Centre (voie de Panama). — Instruction et décret y relatifs. — Modifications au tarif général n° 1185	3 sup.	22	184		
Réunion en un seul bureau du bureau de la corres- pondance étrangère et de celui des services maritimes.	3	} "	187		
(Arrêté du 18 juillet 1878.)	. 4	" "	220 221		
Compléments et réctifications au tableau D des taxe étrangères annexé au tarif général n° 1185	. 4	"	221) ler	1878.
pondances à destination ou provenant de la France Taxe applicable aux journaux du service intern	. 5 e	"	271 et 272		
Broits à percevoir sur les valeurs déclarées à destina	6	·n	314 et 315		
Voie d'Espagne fermée aux lettres recommandée	. 6 s 6	<u> </u>	315		
pour le Mexique	. sup.	- } "	372	1	
Communications avec Constantinople	7,	- } "	387	1	1
nies anglaises dans l'Union postale	. 2° su	p,} "	421	1	
Statistique des correspondances internationales Correspondances pour Siam	. 2° su	p. ''	427		
Correspondances pour le Brésil et la Plata. — Ligne de Southampton au Brésil et à la Plata. — Ligne de	le) 7,		436		
Hambourg à Buenos-Ayres. Lettres recommandées et lettres de valeurs déclaré pour le Luxembourg.	es 8	42	451	,	
Taxes adoptées dans les colonies anglaises de Terr Neuve, de la côte occidentale d'Afrique, des îles Fal	e- k-		101		
land et du Honduras britannique	. 8	o. 43	456		
Décret portant fixation des taxes applicables aux correspondances à destination ou provenant du Pérou.	or-(8	` } "	475 et 476	'	
		ĺ	1	-	

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Correspondances étrangères. (Suite.)					
Chypre assimilé, au point de vue postal, à Gibraltar et à Malte	sup. 5	45	478 481		
droit fixe applicable à ces valeurs	`	t as	401	I.	1878.
lettres recommandées et sur les lettres de valeurs décla- rées à destination de l'extérieur	2º sup.	l u	482 et 483		
Lettres recommandées, non affranchies, réexpédiées d'Allemagne en France	9	,,	19	. I	
Terre-Neuve	9	"	20		,
Réduction des taxes par rapport aux colonies fran- çaises et aux différents pays de l'Amérique du Nord	sup.	49	40 et 41		
Décret portant réduction des taxes perçues sur les correspondances à destination ou provenant de l'Amérique du Nord et des colonies françaises		} "	42 et 43		
Spoliation des timbres-poste servant à l'affranchisse- ment des correspondances originaires de l'étranger	12	} "	292		
Transmission, pendant la saison de pêche, des corres- pondances de ou pour les pêcheurs français en station sur les côtes de Terre-Neuve	11	"	115		
verselle, ainsi que du règlement de détail et d'ordre pour l'exécution de cette Convention. — Notification de la loi d'approbation et du décret d'exécution. —	111	52	131		
Instructions à ce sujet	11 sup.	53	194	2°	1879.
Dimensions des échantillons pour l'étranger	. 12	"	291		
Correspondance avec les îles Philippines Suppression de distributions de postes françaises	12	. "	295		
l'étranger Espacement des timbres-poste sur les valeurs dé	. 12	"	295		
clarées Livres et imprimés de toute nature à destination de	. 13	"	339		
États-Unis	. 13	u u	339 et 340 344		
et Miquelon	. 13	"	344		
Création d'un bureau annexe à Constantinople, quai tier de Galata	-1 13	$\left\{ \begin{array}{c} n \\ \end{array} \right\}$	398		
Relations avec Constantinople	1 12	*	398 et 399		
	ļ.,			1	

·	<u></u>	INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
orrespondances étrangères. (Suite.)					
Publication d'un décret fixant les taxes applicables					
aux correspondances à destination ou provenant des pays					
étrangers non compris dans l'Union postale ou non assi- milés aux pays de l'Union. — Instructions à ce sujet et				[. 1
tarifs	14	61	410		ł
Conditions d'affranchissement des cartes postales	16		1.21.		
circulant dans le territoire de l'Union Établissement du service des cartes postales avec ré-	14 14) "	434		. 1
ponse payée	sup.	65	461	:	
Entrée dans l'Union de plusieurs colonies anglaises, et	16	}	150 · 150		
décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon- dances à destination ou provenant de ces colonies	(9º sun.	} "	472 et 473	j;	
Adhésion de la Bulgarie à la Convention de Paris	í 15	"	510		
Arrêté relatif à l'écliange des cartes postales avec ré-		ł			
ponse payée entre la France et l'Algérie, d'une part,			. 		
et les colonies néerlandaises des Indes orientales, de la Guyane et de Curação, d'autre part	16	,,,	542		
Rectification au règlement de détail concernant	1		1	ł	
l'échange des valeurs déclarées dans l'Union	16	"	554	•	
Echantillon de liquides ou corps gras admis par les		<u> </u>	554		
Postes étrangères	10	"	554		ļ
cuments de service	16	n	554	$\rangle 2^{\circ}$	1879.
Tarif appliqué en Bulgarie		"	557	1	ŀ
Correspondances pour les îles Samoa	16	"	557		
tion du port d'Addah (côte occidentale d'Afrique)	17	"	599		i
Échantillons dépareillés	18	77	639		
Avis au sujet des lettres de valeurs déclarées pour le		1	607	;	
Portugal, les colonies françaises, etc		" "	697 697 et 698	i	
Tarif appliqué à l'île Maurice		" "	698		,
Correspondance avec la Réunion et Maurice par l	a			1	1
voie du Cap	19	- J	705	1	
Entrée des États-Unis du Vénézuéla dans l'Union postale. — Décret et instructions	,	80	721	1	
Relations avec les régences de Tunis et de Tripoli.		} "	791 et 792		
Obligation d'indiquer le poids des lettres de valeur	s) 20,	} "	803	<u> </u>	"
déclarées pour l'étranger	· · · · · · ·	>. {	1 000.		
Relations avec le Gabon	∫ 20, ∫ 2° sup	$\int_{\mathbb{R}^n} H$	803		ţ.
Correspondance avec l'Australie et la Nouvelle-Calé		-)		1) ,
donie	. 21	"	1	I.	1
Correspondances pour le Transwaal et l'État d'Orange	•	"	27	30	1880.
Correspondances pour Massouah, possession égyp tienne en Abyssinie		"	28		
			1	ļ	

		IN	DICATION		
	du numéro	du numéro de	de	volume.	de l'année.
	du Bulletin	l'in- struction	la page.	da	de 1
Correspondances étrangères. (Suite.)				<u></u> ·	·
Correspondance avec l'Arabie	22	l "	85 et 86	ľ	!
Consolidation des paquets d'imprimés pour les pays d'outre-mer.	sup.	<i>"</i>	250	ľ	
Suppression du bureau de poste français de Yoko- hama	23 sup.	<i>"</i>	260		
Application et oblitération des timbres mobiles sur] ^	Ì			
les effets venant de l'étranger et recouvrés par la poste en France	24	ıı ı	333 et 334		
Emballage des échantillons de liquides, etc	24	n I	356	1	1
Relations avec Constantinople	24	"	372		
Saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve	24	"	376		
Correspondance avec Saint-Pierre et Miquelon Publication de l'Arrangement entre la France et le	<i>J</i> .	["	420 et 421	ľ	
grand-duché de Luxembourg concernant l'échange des	25	110	. 435 et 436	ľ	1
échantillons de marchandises par la poste. — Instruc- tions à ce sujet.	sup.	}]	[
Entrée de l'Equateur, de l'Uruguay et des îles Bahama	i			i	
dans l'Union postale. — Publication de deux décrets fixant les taxes applicables : 1° aux correspondances à		1		}	•
destination ou provenant de l'Equateur et de l'Uruguay;		1]	
2° aux correspondances à destination ou provenant des		1.	j j		
îles de Bahama	26	111	440	3'c	1880.
Correspondances pour Assinie et Grand-Bassam		$\int_{\mathbb{R}^{n}} H dx$	478		
Taxes des correspondances adressées de colonie à colonie		}	499et500		
Entrée de la République dominicaine dans l'Union	1) 1			4.
postale. — Décret et instructions	29	124	778	,	
Cartes postales avec réponse payée pour l'Autriche- Hongrie. — Arrêté y relatif	29	\	780		
Lettres de valeurs déclarées pour le Portugal	29	",	785et 786	-	
Conditionnement des paquets d'échantillons pour les	3			İ	
pays d'outre-mer	30	11	819	<u> </u>	
Indemnités en cas de perte d'objets recommandés Interdiction d'admettre les échantillons de liquides	. 31	"	874		
matières grasses et poudres colorantes dans les relation];	1	1
avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les États-Uni	s	,	<u>}</u> :	1	
et la Russie.	. 31	" "	87	1	1. 1
Arrangement entre la République française et le États-Unis d'Amérique concernant les poids et dimen	8			1	
sions des paquets d'échantillons de marchandises échan		- }:	1		<u> </u>
gés par la poste entre les deux pays	. 32	n	1000]	
Mentions non manuscrites autorisées sur les imprimé	s l		1001 - 1000		
de ou pour l'étranger	$\begin{array}{c c} 32 \\ 32 \end{array}$	134	1001 et 1002 1029		
Suspension de l'emploi des timbres d'entrée sur le	. J.Z.	The state of	. 1025	1,	
correspondances venant de l'étranger	. 33	# #	16	4°	1881.
	1	j	i		1
•		ļ		ľ	1 1
	1	1	į	1 .	1 1

		- 1N	DICATION			Ì
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Commence distriction (Suite)					t o. 17******	
Correspondances étrangères. (Suite.)	· ·					1
Cartes postales avec réponse payée pour la Turquie. — Arrêté y relatif	33	l u	17			l
Suppression de l'indication du poids des objets de						
correspondance recommandés à destination de l'étranger.	Į 33	$\bigcup_{i=1}^{n} u_i$	19	}		
Entrée de plusieurs colonies anglaises des Antilles dans l'Union postale	L	146	61 et 62		,	
Décret portant fixation des taxes applicables aux cor-	} sup.	ĺ	Ì	<u> </u>		
respondances à destination ou provenant des colonies	33) "	62 et 63			
anglaises de la Grenade, de Sainte-Lucie, de Tabago et	sup.	\ "	02 61 03		•	
des îles turques Extension de l'échange des cartes postales avec ré-	1			1		
ponse payée	34	"	101			
Arrêté portant introduction de cartes postales avec						1
réponse payée dans les relations avec la Perse, le Hon-	. [,	1		1
duras, le Salvador et les colonies portugaises	34	li li	102			1
Arrêté portant introduction des cartes pestales avec réponse payée dans les relations avec les colonies espa-	.]	1		200	1	
gnoles de Cuba et de Porto-Rico	35	н	170 et 171			1
Entrée du Chili dans l'Union postale	35 sup	. "	199 et 200			1
Correspondances avec les côtes de Terre-Neuve pen	-	1	250	Ì		
pant la saison de pêche	36 36	" "	250 et 251	1		İ
Règlement, avec annexes, de détail et d'ordre pou	r)		200000			1
l'exécution de la convention concernant l'échange de	s(. 36	} "	339			1
colis postaux sans déclaration de valeur, conclue entr	e∖ sup.) "		140	1881	1
les pays de l'Union postale	. / . [1		1	
et l'Espagne concernant l'échange des lettres avec valeur					1	1
déclarées et du règlement de détail et d'ordre y faisan	ıt			1		1
suite. — Notification de la loi approbative et du décre	et .	166	540	1		l
d'exécution. — Instructions à ce sujet Entrée des États-Unis de Colombie, d'Haïti et d	. 38	166	549			
Paraguay dans l'Union postale. — Notification d'u	n					١
décret y relatif	. 38	167	ł .	7.7		Ì
Echantillons échangés avec le Portugal	. 38	169	· ·			
Lettres de valeurs déclarées pour l'Italie Relations avec le Tonkin	38	$\frac{n}{n}$	582 594			
Lettres de valeurs déclarées pour l'Espagne			616		1.	
Entrée du Guatémala dans l'Union postale	. 39	"	628 et 629			
Tableau des taxes applicables aux télégrammes écha	u-	- }	626		ł	ļ
gés entre la France et l'Amérique	. 39	"	636		-	
tional de Berne	39	n n	641 et 642			
Extension à la Serbie de l'échange des cartes postal	es	1		-34		
avec réponse payée. — Arrêté y relatif	\ 39	"	644		,	
Indemnités admises par Ceylan et Terre-Neuve po la perte d'objets recommandés	ur 39		645	}		
am porto d'objetti recommunetes	วิจ	"		<i>]</i> 		
		1	1			ļ
	•	•		1		

Correspondances étrangères. (Suite.) Échanges avec l'Espagne par bâtiments de commerce. Relations avec Mayotte et Nossibé			INI	DICATION	·		
Echanges avec l'Espagne par bătiments de commerce. Relations avec Mayotte et Nossi-Bé		numéro du	numéro de l'in-				
Richations avec Mayotte et Nossi-Bé. Entrée de la Barbade et Saint-Vincent dans l'Union postale.—Décret y relatif. Extension à la République de Libéria de l'échange des cartes postales avec réponse payée. Acheminement des télégrammes à destination de l'Amérique du Sud, voie du Sud. Manière de compter le nom du bureau de destination dans l'adresse des télégrammes pour l'Amérique du Sud, voie du Sud. Echantillons de liquides et corps gras pour l'extérieur. Suppression des surtaxes martimes. Admission pour l'Uruguay des cartes postales avec réponse payée. Archété protant à la note relative à l'acheminement des télégrammes à destination de l'Amérique du Sud, voie du Sud. Echantillons de monte de l'Amérique du Sud, voie du Sud, noire de lans le Bulletin mensuel n° 41. Etablissement d'une nouvelle communication avec l'état libre d'Orange-River. Transport de dépéches par bâtiments français ou étrangers du commerce. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Grèce.—Arrangement. Objets réintégrés dans le service après rectification ou complément d'adresse. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Grèce.—Arrangement. Mode d'échange des avis de réception de ou pour l'étranger. Echantillons de marchandises échangés avec le Portugal Arrêté portant introduction des cartes postales avec réponse payée dans les relations avec le Paraguay et la République Dominicaine. Arrêté portant introduction des cartes postales avec réponse payée dans les relations avec le Paraguay et la République Dominicaine. Arrêté portant introduction de cartes postales avec réponse payée dans les relations avec le Paraguay et la République des Nicaragua dans l'Union postale univreselle.	Correspondances étrangères. (Suite.)		<u></u>		·		
Extension à la République de Libéria de l'échange des cartes postales avec réponse payée	Belations avec Mayotte et Nossi-Bé		ŧ l	- 1			
des cartes postales avec réponse payée	postale. — Décret y relatif		183	798 et 799	.	•	
Manière de compter le nom du bureau de destination dans l'adresse des télégrammes pour l'Amérique du Sud, voie du Sud. Echantillons de liquides et corps gras pour l'extérieur. Echantillons de liquides et corps gras pour l'extérieur. Admission pour l'Uruguay des cartes postales avec réponse payée. — Arrêté y relatif	des cartes postales avec réponse payée	40	"	819			
Sud, voic du Sud. Échantillons de liquides et corps gras pour l'extérieur. Suppression des sartaxes maritimes	l'Amérique du Sud, voie du Sud	41	<i>:a</i>	948			
Admission pour l'Uruguay des cartes postales avec réponse payée. — Arrêté y relatif	Sud, voie du Sud	41	1	_			
Admission pour l'Uruguay des cartes postales avec réponse payée. — Arrêté prelatif. Complément à la note relative à l'acheminement des télègrammes à destination de l'Amérique du Sud, voic du Sud, insérée dans le Bulletin mensuel n° 41. Etablissement d'une nouvelle communication avec l'étranger. Tarif applicable aux factures adressées de France à l'étranger. Transport de dépêches par bâtiments français ou d'trangers du commerce. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis. Entrée du royaume de Hawaï (îles Sandwich) dans l'Union postale. — Décret y relatif. Commbément d'adresse. Objets réintégrés dans le service après rectification ou complément d'adresse. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Grèce. — Arrangement. Mode d'échange des avis de réception de ou pour l'étranger. Echantillons de marchandises échangés avec le Portugal Arrêté portant introduction des cartes postales avec réponse payée dans les relations avec le Paraguay et la République Dominicaine. Arrêté portant introduction de cartes postales avec réponse payée dans les relations avec le Paraguay et la Republique de Nicaragua dans l'Union postale universelle. Arrêté portant introduction de cartes postales avec	Echantilions de liquides et corps gras pour l'exterieur.				·		
réponse payée. — Arrêté y relatif. Gomplément à la note relative à l'acheminement des télégrammes à destination de l'Amérique du Sud, voie du Sud, insérée dans le Bulletin mensuel n° ½1 Etablissement d'une nouvelle communication avec l'état libre d'Orange-River. Tarif applicable aux factures adressées de France à l'étranger. Transport de dépêches par bâtiments français ou d'trangers du commerce. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis. Entrée du royaume de Hawai (îles Sandwich) dans l'Union postale. — Décret y relatif. Communications du bureau télégraphique international de Berne. Objets réintégrés dans le service après rectification ou complément d'adresse. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Grèce. — Arrangement. Mode d'échange des avis de réception de ou pour l'étranger. Echantillons de marchandises échangés avec le grandduché de Luxembourg. Echantillons de marchandises échangés avec le Portugal Arrêté portant introduction des cartes postales avec réponse payée dans les relations avec le Paraguay et la République Dominicaine. Avis de réception à renvoyer à l'étranger. Arrêté portant introduction de cartes postales avec le la République Dominicaine. Arrêté portant introduction de cartes postales avec le la République de Nicaragua dans l'Union postale universelle. Arrêté portant introduction de cartes postales avec le la République de Nicaragua dans l'Union postale universelle. Arrêté portant introduction de cartes postales avec le la République de Nicaragua dans l'Union postale universelle.	Admission nour l'Ilruguay des cartes nostales avec	41	103	3.70			ŀ
du Šud, insérée dans le Bulletin mensuel nº ¼1	réponse payée. — Arrêté y relatif	42	u	1064 et 1065			
Tétat libre d'Orange-River Tarif applicable aux factures adressées de France à l'étranger Transport de dépêches par bâtiments français ou étrangers du commerce Poids et dimensions des échantillons à destination de la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis Entrée du royaume de Hawaï (fles Sandwich) dans l'Union postale—Décret y relatif	du Sud, insérée dans le Bulletin mensuel nº 41	42	ıı.	1072	, 4°	1 8 81.	
Transport de dépêches par bâtiments français ou étrangers du commerce	l'état libre d'Orange-River	42	ii .	1073			
Transport de dépêches par bâtiments français ou étrangers du commerce. Poids et dimensions des échantillons à destination de la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis. Arrangement. Entrée du royaume de Hawaï (îles Sandwich) dans l'Union postale. Communications du bureau télégraphique international de Berne. Objets réintégrés dans le service après rectification ou complément d'adresse. Mode d'échange des avis de réception de ou pour l'étranger. Échantillons de marchandises échangés avec le grand-duché de Luxembourg. Arrêté portant introduction des cartes postales avec réponse, payée dans les relations avec le Paraguay et la République Dominicaine. Avis de réception à renvoyer à l'étranger. Entrée de la République de Nicaragua dans l'Union postale universelle. Arrêté portant introduction de cartes postales avec	l'étranger	42	"	1075	I		1
Poids et dimensions des échantillons à destination de la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis. — Arrangement	Transport de dépêches par bâtiments français ou	ı) 42	196	1414		1	1
Entrée du royaume de Hawaï (îles Sandwich) dans l'Union postale. — Décret y relatif	Poids et dimensions des échantillons à destination d la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis. —	43	206				
Communications du bureau télégraphique international de Berne	Entrée du royaume de Hawaï (îles Sandwich) dans	s į		1536			
ou complément d'adresse	Communications du bureau télégraphique international de Berne	. 44	"	1554 et 1555			
Poids et dimensions des échantillons à destination de la Grèce. — Arrangement			-	1590 et 1591		1	1
Mode d'échange des avis de réception de ou pour l'étranger sup. Échantillons de marchandises échangés avec le grand- duché de Luxembourg 1223 Echantillons de marchandises échangés avec le Portugal 226 Arrêté portant introduction des cartes postales avec réponse payée dans les relations avec le Paraguay et la République Dominicaine 122 143 Entrée de la République de Nicaragua dans l'Union postale universelle 13 235 171 Arrêté portant introduction de cartes postales avec 13 235 171	Poids et dimensions des échantillons à destination d	le 44	214	1632 et 1633		1	ł
Échantillons de marchandises échangés avec le grand- duché de Luxembourg	Mode d'échange des avis de réception de ou por	ir) 44	215	1634 et 1635			
Echantillons de marchandises échangés avec le Portugal Arrêté portant introduction des cartes postales avec réponse payée dans les relations avec le Paraguay et la République Dominicaine	Échantillons de marchandises échangés avec le granduché de Luxembourg	d- 1	Í	12	1		1
République Dominicaine	Echantillons de marchandises échangés avec le Portug Arrêté portant introduction des cartes postales av	al I ec	226	20			
Entrée de la République de Nicaragua dans l'Union postale universelle	République Dominicaine	1	"		5.	188	2.
postale universelle			"	143	1		
	postale universelle	3	235	171	1		
reponse payee a destination des Litais-Unis de Colombie. 4 " 176 et 195 /	réponse payée à destination des États-Unis de Colomb		a	176 et 195			

		IN	DICATION			
	du numéro du	du numéro de	de	volume.	l'année.	
		l'in- struction	la page.	du	de 1	
Correspondances étrangères. (Suite.)						
Lettres de valeurs déclarées pour l'Espagne Direction à donner aux correspondances pendant la	4	"	184			
saison de pêche sur les côtes d'Islande	4	"	205			
Canada et Terre-Neuve		"	2 06	·		
poste entre la France et la Suisse	5 5	l n	217 et 218 235			
tartes repuises originaires de nondaras		Į.	3		i	1
Valeurs déclarées pour l'Espagne et le Portugal	6	I	264	ð	t	ı
Cartes-réponses de la République dominicaine		"	297			1
Correspondances adressées sous des initiales Emploi de la voie de Lisbonne pour les expéditions		"	312			
sur le Sénégal et l'Amérique du Sud	7	"	316			
de Curação	7 sup.	"	421) 5°	1882	·
réponse payée dans les relations avec le Chili	8	l u	449			
Correspondance avec le Brésil et la Plata par les paquebots anglais partant de Southampton	10	11	595			1
Décret portant fixation des taxes à percevoir sur le correspondances à destination ou provenant de l'Austra	-} sun	} "	699			
lie, de la Nouvelle-Zélande ou de la Tasmanie	• [-	}	,		1	
Nossi-Bé, Madagascar, l'Australie et la Nouvelle Calédonie Décret portant extension du service des valeurs dé		\ "	709			
clarées aux bureaux français établis en Tunisie		11	733		1	ı
Entrée de la République de Costa-Rica dans l'Union		11	777		1	
Envoi supplémentaire par voie française, pour Mau	ı-					1
rice, la Réunion, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie. Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon	ı	"	782	1		
dances à destination ou provenant de la République d			,		-	•
Costa-Rica Cartes postales avec réponse payée dans les relation	ıs	"	4			١
avec le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne. — Not			18			1
Emploi de la voie de Lisbonne pour les expédition	ns		1	ł		
sur l'Amérique par paquebots anglais	et 2	"	117	Ī		
Gibraltar	2	"	118) 69	188	33.
Correspondance pour Pékin et Tien-Tsin Cartes postales avec réponse payée à destination	· · ("	276			
la Suède	3		282	4	ļ	
Journaux et imprimés pour l'étranger Décret fixant les taxes à acquitter sur les correspondents	3	1	282	1.		`
dances à destination ou provenant de Madagascar. Instruction n° 276 y relative	<u>}</u>	270	5 305.		_ -	
				ļ	1	Ì
-	1					

		IN	DICATION		
	du num éro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
					-
rrespondances étrangères. (Suite.)		! !	ł	-	
Cartes postales avec réponse payée dans les relations vec la Suède	<i>[</i> 4	11	307		
Barbade Publication de l'arrangement réglant les échanges	5	"	328 et 341		
vec l'Australie	5	"	329		
Danemark, des Antilles danoises et de Costa-Rica	6	l II	382 et 393]	Į.
Relations par la voie de terre avec Constantinople	7	" "	393		ļ
Correspondance pour l'Australie occidentale	7	"	429	[
Cartes postales avec réponse payée dans les relations	•	"	1.2.0		
vec la Grèce et la colonie britannique de Lagos	8	,,,	436 et 466		
Correspondances originaires de Cuba	8	\	464		
Lettres des ou pour les ouvriers employés dans les		"			
rsenaux aux colonies	8	"	466		
	10	$\left \cdot \right _{n}$.	530	1	}
cartes postales avec réponse payée échangées avec le		"	l oo	[†] 6°	1883.
Canada]]]	н	539 et 551	/	_
avec plusieurs pays étrangers	9	"	494 et 501		1
Correspondances pour le Maroc	9	"	502		
déclarées pour l'étranger	9	ıı ı	502		
Cartes postales avec réponse payée échangées avec la		1	506 et 525	1	1
Guyane britannique et Tabago	10	11	526	1	
Correspondances pour Mozambique	10	"	320	1	
Correspondances pour la Réunion, Madagascar,	10	"	5 2 9		
Mayotte, Nossi-Bé, Maurice, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie	11	"	555		
l'Inde britannique	12	"	566	-	
Cartes postales avec réponse payée échangées avec le Brésil et Haïti	. 13	"	597 et 611	1	
et Madagascar par la voie du cap de Bonne-Espérance	,	,,	611		•
et pour Punto-Arenas	a		1		100
Bulgarie Lettres de valeurs déclarées de ou pour le Tonkin	-		649	7 •	. 38
Instruction y relative	. 14	3 0 <i>t</i>	650	1	
dances échangées avec différents pays étrangers. — N tification y relative	0-	31	668 et 689	•	.:

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Correspondances étrangères. (Suite.)					
Cartes postales avec réponse payée échangées avec le		ļ <u> </u>			
Pérou.	15	"	670 et 692		
Saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve Composition de la division navale de Terre-Neuve	15		601		- 1
Saison de pêche sur les côtes d'Islande	15	",	691 691	1	- 1
Cartes postales avec réponse payée échangées avec la	1				1
République de Nicaragua	16	"	700et711		Ī
Courriers pour la Nouvelle-Zélande	16	n	711	1	
Correspondances pour Sarawak	16	"	712		ŀ
Objets recommandés pour l'Australie	16 16	#	712 712]	
	(17	1 "	712 749		1
Correspondances pour Assab	18	,,,	780		i
Valeurs à recouvrer en Roumanie	Ì 17	ıı ıı	749		l
Taxe des lettres en Perse		l a	750		ŀ
Cartes postales avec réponse payée échangées avec le		1			ı
Japon et l'Equateur	18	"	758 et 780		ł
Correspondances pour la Gorée		"	780		
par la voie du Cap			780	1 1	
Transport de correspondances par bâtiments de com-			,00		
merce. — Paquebots anglais desservant la côte occiden-	ļ		1	150	1884.
tale d'Afrique	18	"	781		1004.
quic. — Instruction n° 313 y relative	19	313	800	1	
Correspondances pour Obock	19	n	822	1 1	
Rectification des adresses ou retrait des correspon-	, ,	Ì	000	1	
Valeurs déclarées des colonies pour la Turquie	19	li ii	803		
Envoi d'échantillons pour la République Argentine.	20	"	844		
— Instruction y relative	20	315	853		
 Cartes postales avec réponse payée échangées avec 	:				
l'Egypte	21	`11	889 et 894		
Echange des mandats de poste { le Luxembourg	21	317	870	1 1	
par la voie télégraphique avec { la Suisse	21	318	882	1	
Envoi de modèles de dessins en relief pour l'étranger Correspondances pour la Patagonie	$\begin{array}{c c} 21 \\ 21 \end{array}$	"	894 895		
Participations de bureaux turcs à l'échange des lettres		#	090		
avec valeurs déclarées	21	"	895		
Valeurs déclarées pour la Turquie	. 22	н	925		
Courriers pour la côte occidentale d'Afrique	1 22	u	928		·]
Affranchissement obligatoire	22	-1	930		<u> </u>
Mandats de poste échangés avec l'Inde britannique.	. 23	- "	989	1	
Clichés à destination de l'étranger	10	"	326	1	1
tralie	$\overline{}$	"	122	8•	1885.
Correspondances pour le corps expéditionnaire de	u –	"		1	
Tonkin	. 2	"	123	}	1
			}		1
	•	•	ŧ	1	

		INI	ICATION		
	du numéro du Bullotin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Correspondances étrangères. (Suite.)	····				
Correspondance pour la Nouvelle-Zélande Saison de pêche sur les côtes d'Islande et de Terre-	2	"	124	·	
Correspondances pour Pernambouc et le Japon Manque de timbres-poste à Colon et à Panama Correspondances de ou pour Massouah Correspondances pour le Transvaal Dates des départs pour Mozambique Mandat avec le Japon Échange de mandats avec la Bulgarie Entrée du royaume de Siam dans l'Union Courriers pour les Antilles et l'Amérique centrale Journaux et imprimés pour les pays d'outre-mer Acheminement de correspondes pr la Guyane françes Bureau de poste anglais à Tanger Distinction à faire entre «Buenos-Ayres» et «la Plata» Imprimés à destination des États-Unis Relations avec l'Extrême Orient par la voie des États-	3 4 4 4 5 7 9 6 6 6 8 8 9 9	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	145 160 161 161 162 182 259 297 202 224 225 281 282 297 297	8°	1885.
Unis	9 10 10	" " .	298 326 327 327		
Cartes postales avec réponse payée pour Siam Entrée dans l'Union de l'État indépendant du Congo. Taxes applicables aux correspondances primitivement adressées dans un pays de l'Union et réexpédiées en	10 12	11	327 365		
Omission du timbre T dans les rapports avec l'étranger. Correspondances originaires de Monaco Instruction n° 340. — Mise à exécution des actes du Congrès postal de Lisbonne. — Loi. — Convention principale de l'Union. — Décret d'exécution. — Arrangement pour les valeurs déclarées. — Décret d'exécution. — Arrangement pour les mandats. — Décret d'exécution. — Arrangement pour les recouvrements. — Décret d'exécution. — Arrangement particulier avec l'Allemagne. — Arrangement particulier avec la Bel	12 12 12	"	366 366 366		
giqueÉmission de cartes postales, d'enveloppes et de bandes timbrées à l'effigie du prince de Monaco	c	340	58 195	9.	1886.

		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de In page.	du volume.	de l'année.
Correspondances étrangères. (Suite.)			······································	·	
Saison de la pêche sur les côtes d'Islande	3	"	195 \	1	
Saison de la pêche sur les côtes de Terre-Neuve et composition de la division navale de Terre-Neuve Expéditions pour l'Amérique du Sud par voie de	3	"	196		
Lisbonne	3	"	196		
— Renseignements complémentaires	4	"	210		
Unis	4	"	225	1	
Correspondances pour le Haut-Sénégal	5	"	298	.90	1886.
Lettres avec valeurs déclarées pour la Turquie	5	$\mid u \mid$	298		
Expéditions pour le Japon par la voie des États-Unis.	6	ıı ı	363		
Correspondances pour Constantinople	6	11	368		
Affranchissement pour l'Australie	6	11	368		
Correspondances pour le Sénégal et pour le Salvador.	9	l u	431		
Admission de l'Annam dans l'Union postale	10	H	436		1
Échantillons pour l'Allemagne	10	f f	438		
d'une autre personne	10	\mathbf{I}_{u}	438	1	į.
Timbres-poste de l'Office de Siam	10	\mathbf{I}_{u}	488	l	
Correspondances pour l'Andorre	2		72	1	
Relations avec les États-Unis d'Amérique	3	\mathbf{I}_{H}	89	}	·
Saison de pêche sur les côtes d'Islande	3	a	90		
occidentale d'Afrique	4-	a	106		
position de la division navale de Terre-Neuve	4	n	109		
tion ou en provenance du territoire de Kameroun Rectifications d'adresses de lettres avec valeur dé	. 7	n	210) 10°	1887.
clarée à destination de l'Autriche-Hongrie		\prod_{n}	211	1	
Imprimés pour la Russie	. 8	ı,	224		
à destination des pays d'outre-mer	- 11	н	394		
l'adresse		1	530		
Recouvrements avec la Norwège	1	11	1	\	
de la Nouvelle-Guinée	. 1	"	2		
Admission dans l'Union postale du territoire de la compagnie de la Nouvelle-Guinée	. 1	"	12		
Lettres d'origine étrangère soupçonnées de conteni des objets prohibés	. 3	365	48) 11°	1888.
nation ou en provenance de Togo et de Samoa Création d'un office postal tunisien. — Retrait de	. 6	36 8	129		
bureaux français		370	137	1	
Retrait de correspondances	. 7	H	188 et 291	ļ	

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
·					
· j			•		
prespondances étrangères. (Suite.)					ì
Objets trop volumineux pour être insérés dans le paquet des envois recommandés à destination de l'étran-					`.
± ± ;	8	l u	291	1	
Admission du territoire des îles Marshall dans l'Union	0		202		
postale	9	"	303		
Échantillons de liquides. — Annotations au Tarif international des postes	9	11	304		
Taxes postales des établissements allemands d'outre-) } 11•	1888.
mer	10	11	331	(11	1000.
Correspondance pour Diégo-Suarez	10	H H	331	1	ļ
Retrait des correspondances	11 11	11	$\begin{array}{c} 362 \\ 362 \end{array}$	1	1 .
Système monétaire de Gibraltar et de Malte Addition à l'Instruction n° 370	îî	370	367	1	į .
Suppression de la distribution de poste de Sucz	12	l u	381]	1
Taxes à percevoir sur les correspondances à destina-	ļ	1		1	1
tion ou provenant de divers pays étrangers	1	"	5		1
Taxes à percevoir par le bureau français de Zanzibar.		· "	8		
Création d'un bureau français à Zanzibar		"	45 45		1
Ressort de l'Union postale		"	10		Ì
Tien-Tsin (Chine)	3	-1	186		1
Correspondances pour la Nouvelle-Guinée	4	H	315	1	
Tarif des colonies espagnoles	4	μ	315		1
Tarif d'affranchissement du Honduras britannique.		· · · · ·	316		1
Tarif d'affranchissement en Russie		11	316 318		
Correspondances pour Madère		"	359		
Correspondences pour Madagascar	_	"	452	1100	1889
Échantillons pour la Belgique		-	479	12	1009
Correspondances pour les Comores	7	i	479		1
Retrait de correspondances avec le Monténégro	. 8	-1	519	1	\
Responsabilité en cas de perte d'objets recommandé		"	519		1
Echantillons de liquides	$\begin{vmatrix} & & & & & & & & & & & & & & & & & & &$	11	519 562		1
Valeurs déclarées à destination ou provenant du Ga	-				1
bon	1 7 ^	"	576		
Échange dé lettres ou boîtes de valeurs déclarées ave].	•	1	1
le Gabon		1	587	•	
Correspondances pour la Guyane indépendante	$\begin{bmatrix} 10 \\ 11 \end{bmatrix}$		588		1 .
Correspondances pour l'Australie Échantillons échangés avec l'Italie	$\begin{bmatrix} 1 & 1 \\ 1 & 2 \end{bmatrix}$	I I	622 686		}
Fraudes aux droits de douane et de garantie			1	{	
Correspondances non affranchies ou insuffisammen	·		1	(1	100
affranchies pour l'extérieur	. 5		1 -200	13	3• 189
Saison de pêche sur les côtes de l'Islande	. -	3 "	434	Ţ	

•		INI	CATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
orrespondances étrangères. (Suite.)				-	
Saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve et composition de la division navale de Terre-Neuve Rectification de l'adresse des correspondances à des-	3	"	435	<u> </u>	
tination ou provenant de l'étranger	6 7	"	688 749		
Trébizonde au service des articles d'argent Lettres d'origine étrangère renfermant des dentelles.	7	11 11	754 921) 13°	1890.
Lettres de valeurs déclarées pour Alexandrie	9	"	922		
Correspondances pour le Canada	12	1	1064	1	
Erratum aux tables de conversion	10	"		B	
		"	1064		•
Echange de mandats-poste avec la Nouvelle-Guinée.		" [1064	}	
Lettres de valeurs déclarées pour la Turquie Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspondances à destination ou provenant du territoire britan-	. ["	1065	1	
nique de Bornéo du Nord	$\frac{1}{1}$		50	<u> </u>	
ou provenant du territoire britannique de Bornéo du Nord	2	п	51	; }	
à l'effigie du prince Albert I ^{er}	3	n	127		
position de la division navale de Terre-Neuve	3	H H	129		
États-Unis, voie d'Anglelerre Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon-	3	11	130		
dances à destination ou provenant du territoire de l'Afrique orientale placé sous le protectorat allemand Publication de la Convenion de poste conclue le 30 aoû	4	· ·	195		
1890 entre la France et l'Angleterre Entrée dans l'Union postale du territoire allemand de	. 4.	H 1	197	14°	1891.
l'Afrique orientale	. 4	- 11	251	•	1
Saison de pêche sur les côtes de l'Islande		"	251	ì	}
Correspondances pour le Cap	ı	"	444	· ·	
Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon dances à destination ou proyenant des colonies britan	-	"	487		
niques d'Australie		. "	515	Į	
Entrée de l'Australie dans l'Union postale Correspondances pour les parages de l'Afrique aus	. 8 sup.		516		
trale	. 9		528	1]
Valeurs déclarées pour Shang-Haï		11	655]	-
Lettres de l'étranger insuffisamment affranchies Saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve.— Com	. 3	"	148		
position de la division navale de Terre-Neuve		"	149	} 15°	1892
Saison de pêche sur les côtes d'Islande		n	187		1.554
	4	I	187	•	I

INDIGATION

•		du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page,	du volume.	de l'année.	
Correspo	ondances étrangères. (Suite.)				-		
	Loi du 13 avril 1892 portant approbation des Conventions et Arrangements de l'Union postale universelle conclus à Vienne le 4 juillet 1891 et modifiant le tarif des envois de valeurs déclarées à l'intérieur Instruction n° 422. — Abaissement du droit proportionnel à percevoir sur les valeurs déclarées (lettres et boîtes). — Modification des conditions d'envoi des boîtes de valeurs	5 sաp.	H	220			
	déclarées	5 sup.	422	221			
÷.	actes du Gongrès postal de Vienne Convention postale universelle Décret du 27 juin 1892 fixant les taxes à percevoir sur les correspondances ordinaires		423	222 255			
•	ou recommandées à destination ou prove- nant de l'extérieur	5 sup.	u	323			
A - A -	Arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée Décret du 27 juin 1892 concernant l'échange	5 sup.		329			ŀ
Actes du Congrès	des lettres et des boîtes avec valeur dé- clarée	5 sup.	u	355			
postal de	Arrangement concernant le service des man- dats de poste	5 sup.	ıı.	361	15.	1892.	
Vienne.	des mandats de poste et des mandats télé- graphiques	5 sup.	,,	385			
·	Arrangement concernant le service des recou-	5 sup.	ı,	387			
•	Arrangement conclu entre l'Administration des postes de France et l'Administration des postes d'Allemagne pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	ı,	401			
	des postes de Plance et l'Administration des postes de Belgique pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	u	402			
	des postes de France et l'Administration des postes d'Italie pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.		404			
	des postes de France et Trammstration des postes du Grand-Duché de Luxembourg pour l'admission des valeurs protestables.	3	. "	406	:		
			i i				

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Correspondances étrangères. (Suite.)					
Actes du Gongrès postal de Vienne. Annotations à l'Instruction générale sur service des postes de Suisse pour l'admission de vienne. Modifications à l'Instruction générale sur service des postes. Participation de la Suède à l'échange mandats télégraphiques. Annotations à l'Instruction T. Journaux et imprimés pour l'étranger. Entrée de la colonie britannique de Natal d'Union postale. Décret du 30 juin 1892 fixant les taxes à perces sur les correspondances à destination ou provenant Natal. Mise à exécution des actes du Congrès postal Vienne. Entrée de la République Sud-africaine (Transwadans l'Union postale.) Entrée de la République Sud-africaine (Transwadans l'Union postale.) Décret du 1° août 1892 fixant les taxes à perces sur les correspondances à destination ou provenant Natal. Correspondances à destination ou provenant la République Sud-africaine (Transwadans l'Union postale.) Correspondances à destination ou provenant la République Sud-africaine (Transwad). Correspondances recommandées ou avec valeur clarée en instance à la poste restante, en France dont les destinataires demandent la réexpéditio l'étranger. Équivalents des taxes de l'Union postale. Restrictions à l'importation en France de cert bjets rentrant dans la catégorie des imprimés. Service des avis de réception avec l'étranger. Correspondances pour diverses îles de l'Océanic.	les 5 sup. les 5 sup. les 5 sup. les 5 sup. les 5 sup. les 5 sup. les 6 les 7 les	11	407 409 411 416 418 419 460 461 471 592 592 607 852 1083 1084 1101 1101	15°	1892.
Lettres de valeurs déclarées pour les colonies por gaises. Correspondances pour le Maroc. Affranchissement des lettres de valeurs déclarées venant d'Espagne. Disparition de timbres-poste étrangers. Service des avis de réception avec l'étranger. Courriers pour les États-Unis par voie d'Angleter Correspondances pour Boukhara.	11 su pro- 2 2 3 re 3	11 11 11 11 11 11	1201 22 56 57 93 94 95	16°	1893

· ·		IN	DICATION		1
	du numéro du Bulletiñ	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Correspondances étrangères. (Suite.)			`		
Correspondances officielles à destination de l'étran-				1	±1
Formule n° 1404 du service postal de Madagascar. Décret du 21 avril 1893 concernant la remise des correspondances par exprès dans les rapports entre la France et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et		. 11	95 97		
instruction n° 439 y relative	4 4	439	114 124	5	
pêcheurs de la division navale de Terre-Neuve Interdiction d'insérer des billets de crédit russes dans	4	n n	125		`
les lettres ordinaires ou recommandées pour la Russie. Acheminement des correspondances à destination de	5	11	161	$\left.\right\rangle 16^{\circ}$	1893.
l'Afrique australe et du Bénin	8	u	435		
Rectification dans le texte des actes de l'Union pos-	9	- ii	470		
Nouveaux bureaux coloniaux français	11	<i>u u</i>	513 514		
l'étranger	11	11	515		
dances à destination des colonies anglaises d'Austra- lasie	I	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	638		,
Correspondances télégraphiques.					
Règles de service concernant la correspondance télé- graphique	2º sur	160	371	1	1001
Corrections à faire à l'instruction n° 160 sur les règles de service concernant la correspondance télégraphique. Instruction résumant les règles à suivre à l'occasion de l'établissement des bureaux télégraphiques munici	44	"	1557	} 4°	1881.
Conventions relatives au câble du Sénégal Loi portant approbation du tarif télégraphique étable par l'arrangement conclu, le 13 novembre 1884, entre	1 19 i	268	19 788		
la France et la Grèce. — Arrangement et décre y relatifs	24 n s	H	998	7°	1884.
télégrammes en provenance ou à destination d Sénégal		"	1000) ·	
des dépêches	e . 3	н	158	8°	1885

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro do l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Correspondances télégraphiques. (Suite.)					
Circulaire n° 94 relative aux dispositions à prendre pour assurer la remise rapide des télégrammes adressés à des officiers ou soldats faisant partie des corps d'armée en manœuvre	-	"	504 594 616	14°	1891. 1893.
Application des tarifs et du règlement de service arrêtés par la conférence de Londres, ainsi que des arrangements particuliers conclus entre la France et la Belgique, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et la Suisse Affranchissement de réponses payées dans la correspondance internationale, par bons de caisse Taxe à percevoir en Algérie et Tunisie pour les correspondances télégraphiques internationales Réduction de la taxe sous-marine à percevoir en Algérie pour les télégrammes à destination de la Belgique, de l'Espagne, du grand-duché de Luxembourg, du Portugal, de la Suisse et de la Grande-Bretagne Publication d'une Convention fixant les tarifs télégraphiques entre la France et les Pays-Bas. — Loi portant	23 23 sup. 24 24 25	100	115 269 285 286 et 287 431	3°	1880.
approbation desdits tarifs. — Décret d'exécution	26, 2° sup. 5	117	537 230 231		
Décret portant réduction de taxe pour les télé grammes à destination de l'Espagne. Réduction de la taxe à percevoir sur les télégrammes à destination de l'Espagne. Communication avec l'Égypte Rectifications à la nomenclature des bureaux télé	7 7 8	"	304 314 525	5°	1882.
Décret portant fixation des taxes télégraphiques in ternationales.	29	"	564 666 et 667	3•	1880.

·		IN	DICATION		
	du numéro du	de numéro de l'in-	de la page.	du volume.	e l'année.
Correspondances télégraphiques internat. (Suite.)	1 00	struction	815		- de
	31 31 sup. 32 33	11 11 11	871 et 872 895 1014 et 1015) 14	3°	1880.
	34 35 36	# # #	98 et 99 161 et 164 225 et 226	4 ° .	1881.
-	40 41 3 8	# # #	392 656 684 523	5*	1882.
	2 4 6	"	113 321 818	6.	1883.
Modifications aux règles de service et aux tarifs con-	14 15 16 17	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	948 135 709 746		
cernant la correspondance télégraphique internationale.	18 19 20	11 11	779 820 860	7.	1884.
	21 22 23 24	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	392 924 984 1007		
	2 3 1	# # #	116 144 14	} 8•	1885.
•	2 3 4 6	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	65 86 101 144		1,005
	7 8 9	# #	213 225 270	10'	1887.
Loi du 9 juillet 1883 portant approbation de la convention conclue le 11 juin 1883 avec le «Spanish Natio		"	385 401		
nal submarine telegraph company» pour la pose et l'exploita tion d'un câble sous-marin entre le Sénégal et les îles Canaria Arrêté réglant le droit à la réduction de taxe accorde	a- es	ıı	788	7°	1884.
aux dépêches officielles sur le câble de Cadix à Sain Louis du Sénégal	. 3 Se 3	н	131	8	1885.
extension Telegraph C' au sud de Hong-Kong Télégrammes de presse. — Suite à donner aux ci culaires relatives à l'état des lignes internationales	r- el 3	, ii	133)	
aux modifications des tarifs internationaux	5	"	303	14	:-1479AT*

r.			و معنون المناسع المناس		
		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Correspondances télégraphiques internat. (Suite.)					
Loi du 19 juin 1891 portant approbation des tarifs télégraphiques arrétés dans la conférence télégraphique internationale de Paris, le 21 juin 1890 Règlement de service international annexé à la con- vention télégraphique internationale de Saint-Péters-	5 sup.	"	31 5		
Tableaux des taxes télégraphiques internationales Loi du 19 juin 1891 portant approbation des six conventions ou arrangements conclus avec : 1° l'Alle magne, le 20 juin 1890; 2° le Luxembourg, le 21 juin	5 sup. 5 sup.	11 11	316 365		
1890; 8° la Russie, le 21 juin 1890; 4° la Suisse, le 15 juillet 1890; 5° la Belgique et les Pays-Bas, le 27 décembre 1890; 6° la Belgique, le 27 février 1891 Décret du 22 juin 1891 portant: 1° exécution du règlement de service international revisé à Paris, le 21 juin 1890, et des conventions conclues entre la France et divers pays, et 2° établissement d'un minimum de taxe	5 sup.	"	3 86		
par télégramme dans les relations de la France avec certains pays. Loi du 19 juin 1891 portant approbation de la convention additionnelle à la convention du 11 juin 1883, conclue, le 14 mai 1891, avec la Compagnie Spanish	5 sup.	"	396		
national submarine telegraph	5 sup. 5 sup.	"	398 399	14°	1891.
convention additionnelle	5 sup.	11	401		
Ploitation d'un second câble télégraphique entre Calais et Fanoë (Danemark)	5 sup.	11	401 402		
ment annexé à la convention télégraphique internationale de Saint-Pétersbourg	5 sup. 5 sup.	11	404 407		
ment de service international revisé à Paris le 21 juin 1890, et des conventions conclues entre la France et divers pays; 2° établissement d'un minimum de taxe par télégramme dans les relations de la France avec certains pays		· ·	455		

		1 N	DIGATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Correspondances télégraphiques internat. (Suite.)		,	·		
Erratum au Bulletin mensuel de mai 1891, n° 5 sup. Établissement des comptes télégraphiques interna- tionaux. — Complément à l'instruction n° 225	7	"	471 490		
Décret du 5 septembre 1891 portant approbation de la Convention conclue, le 2 septembre 1891, avec la Commercial Cable Company pour l'échange des télégrammes de presse entre la France ou en transit par la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part. — Texte de cette Convention	10	11	5 5 8	14°	1891.
Décret du 22 septembre 1891 portant approbation de la Convention conclue, le 17 septembre 1891, avec là Compagnie française du télégraphe de Paris à New-York: 1° pour l'échange des télégrammes de presse entre la France ou en transit par la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part; et 2° pour régler la taxe des télégrammes transatlantiques échangés entre l'Amérique et l'Angleterre par le câble de Brest (Déolin) à				,	1091.
Penzance (Angleterre). — Texte de cette Convention. Loi du 21 avril 1892 portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 15,000 francs pour l'établissement et l'exploitation d'une ligne télégraphique entre la France	10	"	560		r r
et les Vallées d'Andorre	11	ii .	1110	15°	1892.
Cours préparatoires pour l'entrée à l'École supérieure de télégraphie. — Conditions pour y être admis.	2° sup.	.} "	144) }	
Cours d'instruction. — Marche à suivre pour organi- ser en province un cours d'instruction théorique el pratique	sup,	30	303	104	1878.
Avis concernant l'examen pour les cours prépara- toires de l'École supérieure de télégraphie	6	"	310	}	
Circulaire du 20 septembre 1893 relative à l'ouver	10	"	548.	2°	1879.
ture dans les départements de cours préparatoires d'École professionnelle supérieure		n	464	16°	1893.
Cours de la Bourse.		•			
Arrêté relatif à la transmission des cours de la Bourse moyennant un prix d'abonnement		} "	93 et 94	2°	1879.
Cours et tribunaux. (Voir Junispredence.)	1	•			
Crédits. Crédit extraordinaire de 600,000 francs sur l'exercic 1878 ouvert au Ministère des finances pour la pose d'un câble télégraphique direct entre la France continental et la Corse. (Loi du 9 avril 1878.).	n l e sup.		50 et 51	1°°.	1878.

Annulation, au chapitre 41 du budget du Ministère des finances, d'un crédit de 427,500 francs rattaché au chapitre 86 bis Recommandations concernant les demandes et la vérification des crédits de délégation Ouverture des crédits sur les lignes 69, 75, 76 et 77 de la nomenclature des dépenses de l'exercice 1880 Ouverture d'un crédit supplémentaire par décret pendant la prorogation des Chambres Recommandations relatives à la rédaction de l'état 732 des crédits réservés ou disponibles sur les ordonnances ministérielles de délégation Ouverture de crédit sur le budget de 1889 1
des finances, d'un crédit de 427,500 francs rattaché au chapitre 86 bis Recommandations concernant les demandes et la vérification des crédits de délégation Ouverture des crédits sur les lignes 69, 75, 76 et 77 de la nomenclature des dépenses de l'exercice 1880 Ouverture d'un crédit supplémentaire par décret pendant la prorogation des Chambres Recommandations relatives à la rédaction de l'état 732 des crédits réservés ou disponibles sur les ordonnances ministérielles de délégation Ouverture de crédit sur le budget de 1889 1878. 50 et 51 4 et 5 782 et 783 841 1880. 1881. 1989.
Annulation, au chapitre 41 du budget du Ministère des finances, d'un crédit de 427,500 francs rattaché au chapitre 86 bis Recommandations concernant les demandes et la vérification des crédits de délégation Ouverture des crédits sur les lignes 69, 75, 76 et 77 de la nomenclature des dépenses de l'exercice 1880 Ouverture d'un crédit supplémentaire par décret pendant la prorogation des Chambres Recommandations relatives à la rédaction de l'état 732 des crédits réservés ou disponibles sur les ordonnances ministérielles de délégation Ouverture de crédit sur le budget de 1889 1
Recommandations concernant les demandes et la vérification des crédits de délégation
de la nomenclature des dépenses de l'exercice 1880
des crédits réservés ou disponibles sur les ordonnances ministérielles de délégation
Améliorations résultant de la loi de finances de 1 sup. " 133 16° 1893.
Décisions. (Voir Arrêtés.)
Décrets des 20 mars et 13 avril 1878, nommant un administrateur des postes et des télégraphes et un administrateur des télégraphes
chant au chapitre 86 bis, instituant les directeurs départementaux des postes et des télégraphes ordonnateurs se- condaires du Ministère des finances
des télégraphes
Décret fixant les cautionnements des receveurs 17 584 et 585 Décret portant ouverture d'un crédit supplémentaire
au budget du Ministère des postes et des télégraphes 30 sup. " 841 3• 1880 Décret concernant les ordonnateurs secondaires du 31, " 905 Ministère des postes et des télégraphes
Décret modifiant les règles établies par le décret du 13 septembre 1879 pour la revision du cautionnement des receveurs des postes et des télégraphes
Décret modifiant l'organisation de l'Administration centrale du Ministère des postes et des télégraphes Décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 24 de la loi du 23 août 1871 relatif aux timbres des quittances, en ce qui concerne : 1° l'établissement d'un nouveau modèle de timbre mo-
bile de 10 centimes; 2° le droit de timbre auquel sont soumis les états d'émargement

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Pécrets. (Suite.)				·	
Décret portant règlement d'administration publique concernant la perception du droit de timbre de 10 centimes. (19 avril 1881.)	39 sup. 43 , 3° sup.	11	722 1532	Ų°	881.
Décrets sur les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars 1878		u	3		
collationnés ou recommandés		"	Ţ.		
du Canada		"	99		
respondances à destination ou provenant de la Bolivie, du Chili, de l'Équateur, du Pérou et des États de l'Amérique du Centre (voie de Panama)	sup.	\	186	\ ler	1878.
Décret relatif au service des mandats coloniaux Décret portant fixation des taxes applicables aux correspondances à destination ou provenant du Pérou		u u	211 et 212		10.0.
Décret rendu au sujet de l'entrée de diverses colonies anglaises dans l'Union postale	5 7 , 2° sup	}	263 et 264 421		
Décret concernant les cautionnements des receveurs des postes en Algérie	. 8	} "	446		
respondances à destination ou provenant du Pérou Décret portant réduction du droit fixe perçu sur le	sup. 8.	{ "	477		,
lettres recommandées et sur les lettres de valeurs décla rées à destination de l'extérieur	-} 2° sup	.} "	482 et 483) 	
correspondances à destination ou provenant de l'Amé rique du Nord et des colonies françaises	sup.	} "	42 et 43		
Décret réglant l'exécution de la Convention de l'Union postale universelle	. } sup.	, "	189		
nant l'échange international des lettres avec valeurs de clarées	$\left\{\begin{array}{c} 11\\ \text{sup.} \end{array}\right\}$,,,	218		
Décrets réglant l'exécution de l'Arrangement concernant l'échange international des mandats de poste	. sup.	} "	261	2.	1879
Décrets concernant la réception dans les bureaux d poste des abonnements aux journaux, revues et recueil périodiques	ls 15	11	320 499		
Décrets concernant le recouvrement des effets d			369 et 370		
commerce par la poste	14 2° su 15		473 et 474 498		
	Ĭ			1	1

·		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro do l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Accepte (Suito)					
Décrets. (Suite.) Décret, avec tableau annexe, portant fixation des taxes à percevoir sur les correspondances à destination ou provenant des pays étrangers non compris dans l'Union		,			
postale ou non assimilés aux pays de l'Union	14 14,	"	411		
dances à destination ou provenant de diverses colonies anglaises	2° sup.	} "	472 et 473	26	1950
Décret portant fixation des taxes applicables aux cor- respondances à destination ou provenant du Vénézuéla.	19 sup.	} "	721 et 722	Z	1879.
Décret concernant les abonnements aux journaux entre la France et la Belgique	20, 2° sup.	} "	801 et 802	Ì	
des valeurs commerciales qui peuvent être recouvrées par la poste	21	"	8		
l'échange des mandats de poste entre la France et les États-Unis	23 sup.	,,	240 et 241		
Décret étendant à l'Algérie le service des recouvre- ments des effets de commerce par la poste Décret concernant les abonnements aux journaux et	24	,,	311		
publications périodiques souscrits par l'intermédiaire de la poste dans les relations entre la France et la Suisse Décret relatif à l'apposition et à l'oblitération des	24	"	319 et 320		
timbres mobiles sur les effets venant de l'étranger et recouvrés par la poste en France	24	"	333 et 3 34		
de la poste dans les relations entre la France et les Pays-Bas	25	ı,	396	3•	1880
dances à destination ou provenant de l'Équateur et de	26	ıı .	442		
Décret fixant les taxes applicables aux correspon- dances à destination ou provenant des îles Bahama Décret étendant les dispositions du décret du 10 mais	20	"	442		
1879 concernant le recouvrement des valeurs com- merciales par la poste	26 sup	. "	494 et 495		
Décret concernant les taxes des correspondances de colonie française à colonie française	26 sup	. "	500		
loi du 12 juillet 1880 modifiant les droits de recou- vrement des effets de commerce et d'abonnement au journaux par la poste	27 sup	n	7 27		
publications périodiques souscrits par l'intermédiaire de la poste dans les relations entre la France et le Danemark	29	,,	770 et 771		
	i	1	1	l l	Ī.

		IN	DICATION	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Pécrets. (Suite.)					,
Décret concernant les abonnements aux journaux et publications périodiques souscrits par l'intermédiaire de la poste dans les relations entre la France et l'Italie Décret portant fixation des taxes applicables aux correspondances à destination ou provenant de la Répu-	29	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	777 et 7 78		
blique Dominicaine	29	"	779 et 780		
entre la France et la Nouvelle-Calédonie passant par l'Australie. Décret concernant les abonnements aux journaux et publications périodiques souscrits par l'intermédiaire de la poste dans les relations entre la France et la	30 sup.	,,	841 et 842	3°	1880.
Suède Décret portant fixation des taxes applicables aux cor- respondances à destination ou provenant des colonies anglaises de la Grenade, de Sainte-Lucie, de Tabago et	31	• #	856 et 857		
des îles turques	1	. "	62 et 63		
vège	35 35	"	148 et 149 158 et 159		
Décret portant fixation des taxes applicables aux cor- respondances à destination ou provenant du Chili Décret portant règlement d'administration publique	35 sup	. "	200 et 201		
pour l'exécution de l'article 5 de la loi du 3 mars 1881 (service des colis postaux)		. "	310		
3 mars 1881 concernant les colis postaux Décret portant exécution, dans les rapports de la France avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, de la loi du 3 mars 1881 concernant les	36 sup	. "	317	66	1007
Colis postaux	36 ջա ր	. "	319) 4°	1881.
France, l'Angleterre et l'Espagne pour les correspondances échangées entre la France et Gibraltar Décret relatif au recouvrement des valeurs commerces	37	, u	446		
ciales soumises au protêt		ıı.	499	1	
têts Décret réglant l'échange des lettres de valeurs décla	. 37 su	p. "	503 et 504		
rées avec l'Espagne	sĺ	p. "	561		
États-Unis de Colombie, d'Haïti et du Paraguay Décret relatif à l'entrée dans l'Union postale de l	a	"	565	<u>,</u>	
République de Guatémala	. 39	H	629	!	

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Pécrets. (Suite.)					
Décret portant extension du service des colis postaux à la Corse, à l'Algérie et à la Tunisie	39 sup.	,,	734 Ì		
Décret portant extension du service des colis postaux	`		740		
aux colonies françaises	39 sup.	"	1		
Vincent dans l'Union postale Décret concernant les abonnements aux journaux et publications périodiques souscrits par l'intermédiaire de		tt .	798 et 799		
la poste dans les relations entre la France et le Por- tugal	40	н	812 et 813		
posées aux colis postaux, et application aux mêmes colis du régime de l'envoi contre remboursement Décret portant fixation des taxes et conditions applicables, dans le service colonial, aux colis postaux origi-	40 sup.	, II	\$ 98		
naires ou à destination des colonies françaises desservies par les paquebots-poste français	s		. 001		<u> </u>
Décret supprimant les surtaxes maritimes	41	" "	901 243		
Décret portant extension du service des colis postaux à l'intérieur de la Corse	. ∫42 sup	. "	1041		
Décret portant extension du service des colis postaux dans les rapports de la France (y compris la Corse e l'Algérie) et de la Tunisie avec divers pays étrangers. Décret portant fixation des taxes et conditions applicables dans le service colonial aux colis postaux pour	t . 41 sup		1044	4.	1881.
divers pays	. 41 sup	. "	1055		
sur le contrôle de la Caisse d'épargne postale	. 42 sup		1126		
Décret portant exécution du service des colis postau à l'intérieur de Paris	x) 42, . {2° sup	* "	1440	1	
Décret portant fixation des taxes applicables aux coli postaux distribuables à domicile, au port de débarque ment, en France continentale, en Algérie et en Tunisie Décret portant fixation des taxes applicables, dans l service colonial, aux colis postaux distribuables à domi cile, au port de débarquement, en France continentale	s - - 43 sur		1513 et 1514		
en Algérie et en Tunisie, où existe un service de factage	c- 43 suj 1t le	p. "	1515 et 1516		
France, par les pays signataires de la Convention de 3 novembre 1880, les colis postaux sans déclaration de valeur, à destination de ceux des pays participant cette convention par rapport auxquels l'office frança est à même de servir d'intermédiaire	le à	p	1517		

	INDICATION						
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.		
	:						
Décrets. (Suite.)							
Décret fixant l'ouverture du service de la caisse d'é- pargne postale	43 3° sup.	, , ,	1531 et 1532				
Décret relatif à l'entrée du royaume de Hawaï (îles Sandwich) dans l'Union postale	<i>[</i>], <i>[</i>],	11	1537 et 1538	40	1881.		
Décret relatif à l'échange de mandats avec les colonies danoises des Antilles	44	,,,	1541				
Décret portant entrée de la République de Nicaragua dans l'Union postale universelle	4	"	170	5 6	1882.		
Décret relatif à la taxe des dépêches destinces à cir- culer exclusivement par les tubes dans Paris	10	11	63				
Décret relatif aux concessions de lignes télégraphiques d'intérêt privé		ı,	371 et 372	2°	1879.		
échangées entre l'Algérie-Tunisie et la France	18	"	638	}			
Décret portant: 1° exécution du règlement de service international arrêté à Londres et de conventions télégraphiques conclues entre la France et divers pays; 2° fixation des taxes télégraphiques internationales Décret fixant les taxes à percevoir en Algérie et Tunisie pour les correspondances télégraphiques interna-	23	"	113				
Décret réduisant la taxe sous-marine à percevoir en Algérie pour les télégrammes à destination de la Belgique, de l'Espagne, du grand-duché de Luxembourg du Portugal et de la Suisse, acheminés par la voie normale	24	"	285				
Décret réduisant la taxe sous-marine à percevoir et Algérie pour les télégrammes à destination de la Grande							
Bretagne, acheminés par la voie normale Décret portant réduction du prix des dépêches télé	$\cdot \mid 24$	· ·	287		•		
graphiques circulant par la voie des tubes pneumatiques Décret réglant l'exécution de la Convention conclu	e 25	"	434	3°	1880.		
entre la France, la Belgique et les Pays-Bas pour l fixation des tarifs télégraphiques	. 27	"	666 et 667				
Décret portant fixation de taxes télégraphiques intenationales	. 27	u	666 et 667				
Décret portant fixation de taxes télégraphiques in ternationales.	. 28	"	734 et 735				
Décret relatif à l'ouverture d'un Congrès internatione d'électriciens	. ∫ 3° sur es	p. "	840				
qui sera appelée à délibérer sur les questions concernant l'Exposition internationale d'électricité; règlement annexé	nt y	· ·	984				

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	de numéro de . l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Décrets. (Suite.)					
Décret constituant en entrepôt réel des douanes les locaux du palais de l'Industrie affectés à l'Exposition internationale d'électricité. Décret déterminant les règles applicables à la correspondance télégraphique intérieure.	36 36, 2° sup.) 	216 360		
Décret d'exécution de la Convention conclue entre la France et l'Espagne pour les correspondances échangées par le câble de Marseille	37	"	445	4*	1881.
télégraphiques circulant par le réseau pneumatique Décret relatif à l'établissement, à Paris, d'un labora-	44 sup.	35	1654	<i>!</i> !	
toire central d'électricité	3	ıı .	87		
dans l'établissement des lignes reliant les bureaux télé- graphiques municipaux au réseau télégraphique Décret déclarant des bureaux de poste de France	3	"	88		
ouverts au service de la Caisse d'épargne postale Décret portant extension du service des colis postaux	3	"	94		
dans les rapports de la France (y compris la Corse e l'Algérie) et la Tunisie avec les Pays-Bas Décret portant fixation des taxes et conditions appli	t 3	,,,	95		
cables, dans le service colonial, aux colis postaux à destination des Pays-Bas	. 3	"	96		
ouverts au service de la Caisse d'épargne postale Décret portant entrée de la République du Nicaragu	. 3	li II	96		
dans l'Union postale universelle	. 4 s	"	170		1000
par le Ministre des postes et des télégraphes. — Arrêt y relatif	. 4	11	172	5°	1882.
grammes à destination de l'Italie	. 5	"	214		
tination de l'Espagne et des colonies portugaises Décret portant suppression, dans les rapports de l' France continentale avec la Belgique, le Luxembour et la Suisse, des limites de volume et de dimension	6 a		248		
imposées aux colis postaux. Décret portant fixation des taxes et conditions applicables aux colis postaux échangés, au moyen des paquebots français, entre la Tunisie, d'une part, l'Italie des pays auxquels l'Italie peut servir d'intermédiaire	6 1- et	H	249		
d'autre part	6	"	250		
vrement peut être effectué par la poste	es	"	256		į
à destination de l'Espagne	. 7	H	304	1	

		INI	ICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
	1					
écrets. (Suite.)						
Décret portant exécution du service des colis postaux par les bureaux français établis dans les ports ottomans. Décret portant fixation des taxes et conditions applicables; dans le service colonial, aux colis postaux	7 sup.		371			
échangés avec les bureaux français établis dans les ports ottomans	7 sup.	"	376			
de poste français établis dans les ports ottomans Décret réglant la situation des agents des postes et	7 sup.	247	378			
des télégraphes détachés aux colonies. — Arrêté y relatif. Décret relatif au prix des enveloppes et bandes tim-	8	"	437 .			
brées et au timbrage des enveloppes et bandes pré- sentées par le public	8	· ·	442			
Décret étendant au Portugal le service des colis pos- taux avec les colonies françaises	8	11	442			
Décret fixant au 1 ^{er} septembre 1882 l'ouverture du service des colis postaux entre la France et le Portugal. — Instruction y relative	ļ .	247	445			
Décret ajournant l'échange des colis postaux dans les relations de la France avec le Portugal		"	536			
Décret fixant la date d'ouverture du service des colis postaux entre la France et le Portugal. — Instruction						
y relative	10	255	572	5 •	1882.	
à destination de Tripoli	111	11	598			
d'un timbre d'affranchissement de 5 centimes	11	"	599			1
Décret relatif aux bons de poste de sommes fixes Décret portant extension du service des colis pos-		1	682	1		١
taux à la Nouvelle-Calédonie. — Instruction y relative Décret portant fixation des taxes à percevoir sur les		. 261	683	1		ł
correspondances à destination ou provenant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Tasmanie Décret étendant le service des colis postaux aux relations de la France avec les îles Açores et de Madère.—	ll sup	. "	699			
Instruction y relative	ll sup	262	700			
valeurs déclarées avec la Nouvelle-Calédonie	ll sup	ı. — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	707			
Décret portant émission de bons de poste de 20 france à partir du 12 décembre 1882 Décret portant extension du service des valeurs dé	. 12	"	732			
clarées aux bureaux français établis en Tunisie. — In struction n° 264 y relative	12	264	733			
nale d'épargne des versements en timbres-poste. — Anstruction n° 15 y relative	. 12	15	735	<i>;</i>		

		IND	IGATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
écrets. (Suite.)						
Décret portant fixation des taxes et conditions appli- cables dans le service colonial aux colis postaux prove- nant ou à destination de la Nouvelle-Calédonie Décret fixant les taxes applicables dans le service colonial aux colis postaux à destination des îles des	12	"	761			
Açores et de Madère	12	<i>"</i>	7 67	5°	188 2.	
de l'Administration	12	n	768			
Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon- dances à destination ou provenant de la République de Costa-Rica	ı	n ,	4			
et de 10 francs à partir du 8 janvier 1883 Décret portant émission de bons de poste de 2 francs	1	"	5			
à partir du 22 janvier 1883 Décret portant abaissement des taxes à percevoir en France et en Algérie pour les télégrammes à destination	1		6			
de l'Autriche et de la Roumanie. — Déclarations y rela- tives	2	l "	62			
lonies françaises de Sainte-Marie de Madagascar, de Mayotte et de Nossi-Bé	2	n n	67			
destination des colonies de Sainte-Marie de Madagascar de Mayotte et de Nossi-Bé. — Instruction nº 269 y relative	2	269	68		1002	
Décret portant extension du service des protêts à cer taines îles du littoral. — Instruction n° 270 y relative.	. 2	270	85	6.	1883.	
Décret relatif aux adjudications et aux marchés passé au nom de l'État. — Circulaire y relative Décret fixant la date de mise à exécution de la loi du 3 août 1882. — Caisse nationale d'épargne. — Instruc	2	,,	89			
tion n° 16 y relative	. 2	16	154			
Corse et à l'île d'Yeu (Vendée). — Instruction y relative	e. 3	273	269	1		
Décret étendant le service des colis postaux aux relations de la France avec les Antilles danoises Décret portant fixation des taxes et conditions appliantelles dans le service selection des la condition de la condition	4	"	298			
cables, dans le service colonial, aux colis postaux à des tination des Antilles danoises	. 4	275	300			
Décret fixant les taxes à acquitter sur les correspondances à destination ou provenant de Madagascar Décret concernant l'extension du service des dépêche	. 4	. ,,	305/			
télégraphiques circulant par le réseau pneumatique		н	306			ŕ

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro do l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
écrets. (Suite.)						
Décret concernant la suppression de la franchise pos-						
tale du corps d'occupation de Tunisie. — Instruction n° 283 y relative	6	283	378			
Décret concernant la franchise postale du corps expéditionnaire du Tonkin. — Instruction n° 284 y relative. Décret étendant à la Tunisie le service du recou-	6	284	380			
vrement des effets de commerce	6	"	381			
ponse payée à destination du Danemark, des Antilles danoises et de Costa-Rica	6	"	382			
réponse payée dans les relations avec la Grèce et la colonie britannique de Lagos	8	"	436			
et de dimension aux colis postaux provenant ou à des- tination de la Corse	8	292	437			
sement aux colis postaux circulant à l'intérieur de la Corse ou échangés entre la France et la Corse. — Conventions et instructions y relatives Décret portant fixation des taxes télégraphiques à per	8	293	450	6°	1883.	
cevoir en France, en Algéric et en Tunisie pour les cor respondances à destination des bureaux de la Tripo litaine autres que Tripoli	11	<i>H</i> **	538			
réponse payée de France pour le Canada	.]. 11	· ·	539			
Décret concernant les valeurs déclarées pour la Bulgarie. — Instruction n° 296 y relative Décret portant introduction des cartes postales avec re	. 9	296	492			
ponse payée dans les relations avec plusieurs pays étrange Décret portant introduction des cartes postales ave	rs 9 ec	"	494			
réponse payée dans les relations avec la Guyane britanique et Tabago	. 10	"	506			
ponse payée à destination de l'Inde britannique Décret portant extension du service des protêts	12	l u	566	j		
l'Algérie	12 es	2 "	567	; •		
télégraphiques circulant par le réseau pneumatique Paris	18	3 "	596			
Décret autorisant l'expédition des cartes postales av réponse payée de France pour le Brésil et Haïti Décret portant modification de la taxe des colis pe	1:	3 "	597		1884	
taux expédiés de certaines colonies françaises à Alexa drie d'Égypte par la voie d'Italie	n- 1	3 ,,,	597			
Décret portant modification de la taxe des colis posta expédiés d'Alexandric d'Égypte par la voie d'Italie		3	598	}		

		IN	DICATION	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Décrets. (Suite.)					. \
Décret étendant aux bureaux de plein exercice de l'Algérie le service de la Caisse nationale d'épargne Décret autorisant l'expédition de cartes postales avec	14	"	648		
réponse payée de France pour la Bulgarie Décret concernant les lettres de valeurs déclarées à	14	"	649		
destination ou provenant du Tonkin. — Instruction y relative	14	304	650		
dances échangées avec différents pays étrangers Décret autorisant l'expédition de cartes postales avec	15	l "	66 8		·
réponse payée de la France pour le Pérou Décret autorisant l'admission au timbrage de cartes-	15	l u	670		
lettres non pliées		"	670		
réponse payée de la France pour la République de Nicaragua	16	"	700		
réponse payée de la France pour le Japon et l'Équateur. Décret concernant les valeurs déclarées pour la Tur-	81	l II	758	70	1884.
quie. — Instruction y relative	19	313	800 .		
Décret concernant les valeurs déclarées des colonies		II.	830		
pour la Turquie	1	"	844		
Décret étendant le service des colis postaux aux rela- tions avec le Tonkin	. [,,,	888		
Décret autorisant l'expédition de cartes postales avec réponse payée de la France pour l'Égypte Décret portant fixation des taxes et conditions appli-	21	"	889		
cables, dans le service colonial, aux colis postaux prove- nant ou à destination du Tonkin	. 22	"	916		
phoniques	1	"	1		-
tions de la France avec Massouah	4		151		
Transvaal Décret fixant les taxes applicables aux correspondances	s	li li	153	3	1885
de ou pour le royaume de Siam	s {	11	186		
Décret étendant le service des colis postaux aux rela-	-}		186		
tions avec l'Annam	6	H'	187	1	

	INDICATION						
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de Ia page.	du volume.	de Pannée.		
écrets. (Suite.)							
Décret portant fixation des taxes et conditions appli- cables dans le service colonial aux colis postaux prove- nant ou à destination de l'Annam	6	ıı.	188				
tions de la France avec l'Espagne	6	u l	193				
Décret instituant des succursales navales de la Caisse nationale d'épargne dans chacune des divisions des équipages de la flotte et à bord de chacun des bâtiments de l'État	6	·	198				
en faveur des déposants marins des versements sans condition de minimum	6	u	2 01				
venant ou à destination de l'Espagne Décret créant un abonnement annuel pour commu-	7	"	235	8.	1885.		
nications échangées par l'intermédiaire des cabines téléphoniques publiques	8	u	267				
les établissements publics peuvent mettre leurs télé- phones à la disposition de leurs membres ou clients	8	11	268				
Décret autorisant l'expédition de cartes postales avec ré ponse payée dans les rapports avec les colonies françaises	8	u	291				
Décret portant introduction de cartes postales avec réponse payée à destination de Siam	10	и	319				
Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspondances à destination ou provenant de l'État indépendant du Congo	12	,,,	345				
et des télégraphes	.] 1	"	1	j			
l'exploitation et instituant un comité des travaux. — Rapport y relatif	3	. ,,	54				
- pale de l'Union. — Décret d'exécution concernant l'arrangement pour les valeurs déclarées. — Décre d'exécution concernant l'arrangement des mandats. — Décret d'exécution concernant l'arrangement pour le	t -			90	1886.		
recouvrements	. 3	"	58				
dance télégraphique de la presse	. 7	"	373	•			
République Argentine. Décret relatif à l'admission dans le service des télé grammes échangés à l'intérieur de Paris par les tube	11	"	445	1			
pneumatiques	. 1	"	8	10°	1887.		

		1 N	DICATION			
,	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Décrets. (Suite.)						
Décret concernant les traitements des inspecteurs- ingénieurs	1 3	II.	10 79			
générales. Décret relatif à la réduction des taxes de dépêches de presse, destinées à être publiées en Algérie et en Tunisie.	5	n n	119			
Décret portant suppression du Ministère des postes et des télégraphes.	6	"	138			
Décret portant nomination du Directeur général des postes et télégraphes	6	n n	138			
ouverts en 1886 et en 1887 au Ministère des postes et des télégraphes	6	"	138			
Décret portant extension du service des colis postaux aux relations avec la République Argentine Décret portant réorganisation de l'Administration	6	"	141			
centrale de la Direction générale des postes et des té- légraphes	7	"	152			
rale auxquels il devra être pourvu par le Président de la République, par le Ministre des Finances et par le Directeur général	7	9	161	10*	1887	
de poste	s 7	11	164	10		
générales	x	"	188			
Haï. Décret portant extension du service des colis postaus aux relations des colonies ou établissements français	. 7 x	"	189 et 204			
avec la République Argentine Décret fixant les taxes à acquitter pour les corres	. 7	"	205			
pondances à destination ou en provenance du territoir de Cameroun	. 7	11	210			
France et le Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande Décret portant fixation des taxes et conditions applicables dans le service colonial, dans les bureaux français établis en Turquie et à Shang-Haï, ainsi qu'	. 9 i- ià	H	230 ct 248			
l'agence maritime de Tripoli de Barbarie, aux col postaux échangés avec la Grande-Bretagne Décret portant fixation des taxes et conditions appl cables aux colis postaux pour la Turquie (voie de Trieste) Diégo-Suarez Massonale Cameronn le Congr	. 9 i- le	"	249			
Trieste), Diégo-Suarez, Massouah, Cameroun, le Cong- la Grèce et l'île de Malte	9	н	257			

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
écrets. (Suite.)						
Décret organisant les services extérieurs de la régie des postes et des télégraphes. — Modifications apportées par les décrets ultérieurs	9 sup.	u	283	10°	1887.	
et la Grèce	10	. 0	373]		
vège Décret fixant les taxes à acquitter pour les corres-	1	n l	1			
pondances à destination ou en provenance du territoire de la Compagnie de la Nouvelle-Guinée	1	ıı l	2			
déclarées avec le Salvador	2	u l	21			
de télégraphie	4	"	71			
par la voie de Belgique ou d'Allemagne	5	u	102			
Décret concernant l'échange des mandats de poste avec la République de Salvador	5	H_{i}	1.04			
Décret portant fixation des taxes applicables aux télé grammes sémaphoriques	. 5	n I	104			
Décret relatif à l'établissement de conducteurs des tinés à l'éclairage électrique et au transport de force	. 6	"	122			
Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspondances à destination ou provenant de divers pays étrangers (Togo et Samoa)	6	n	128)11	1888.	
du Salvador et le territoire de Togo (Afrique occider tale)	. 6	ıı ıı	130			
Décret concernant l'échange des mandats avec l' Chili	. 7	ıı.	156	1		
Décret concernant les lettres des militaires et de marins	. 7	n .	156			
Décret relatif aux correspondances à destination o en provenance des îles Marshall	.] 9	н	303			
Décret portant rattachement du service technique a service de l'exploitation en Algérie	. 10	μ	312	1:		
Décret concernant la protection des câbles sous-m rins, et convention y relative	. 10	ı,	316			
Décret portant réorganisation des succursales navale de la Caisse nationale d'épargne	. 11	58	340			
simples destinées à circuler à découvert pour la corre pondance officielle des fonctionnaires publics Décret modifiant l'article 2 du décret du 19 avi	. 12		373			
1881. (Colis postaux.)		11	374	! 		

		IN	DICATION		
Décrets. (Suite.)	da numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Décret portant rattachement du service de l'hygiène		Ì	•		
publique au Ministère de l'intérieur et du service des postes et des télégraphes au Ministère du commerce et de l'industrie	1	"	3		
l'industrie	1	"	4		
dances à destination ou provenant de divers pays étrangers	1	,,	5		
Décret fixant les taxes à percevoir par le bureau français de Zanzibar	1	,,	8		
phique concluc, le 11 mai 1887, entre la France et la Suisse. — Convention	3	"	152		
des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et l'île Maurice. — Convention et Règlement d'exécution	3	"	154		
Décret portant extension du service des colis postaux aux relations avec l'île Maurice	3	п	170		
signée à Londres, le 11 décembre 1888, entre la France et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, pour régler les relations télégraphiques entre				12°	1889.
les deux pays	. 4	"	280		
français Décret concernant les lettres de valeurs déclarées à	4	"	283		
destination ou provenant de divers établissements d'outre-mer	4	"	296		
recevoir des versements comprenant des fractions de franc. Décret portant : 1° extension du service des colis postaux aux relations avec Tahiti, l'île d'Héligoland e	7 -	ıı .	475		
l'Uruguay; 2º fixation des taxes applicables aux colimostaux de ou pour Mayotte, Nossi-Bé, Diégo-Suarez Sainte-Marie de Madagascar, ainsi que pour Massouah e	i		100		
Assab	$\begin{bmatrix} 8 \\ 1 \end{bmatrix}$	"	498	-	
centrale des postes et des télégraphes	8	"	504		
de 1889		"	543	Į.	

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.
Pécrets. (Suite.)			,	. '	
Décret relatif à la création d'une commission consultative des postes et des télégraphes	9	"	545		
sans déclaration de valeur, entre la France et l'île de Malte	9	"	546		: : :
réseaux téléphoniques urbains	9	u	550		
graphie militaire	10	11	567		
Décret concernant les lettres de valeurs déclarées à destination ou provenant du Gabon	10	"	576	12°	1889.
Décret ayant pour objet de fixer la taxe des conversations téléphoniques urbaines et interurbaines	10	п	577		
Décret ayant pour objet d'autoriser et de réglementer la transmission téléphonique des télégrammes	10	ıı.	580		
Décret portant extension du service des colis postaux à Obock et à l'île de Malte	11	"	600		
troupes en service à Diégo-Suarez et du corps expéditionnaire de Madagascar	11	,,,	605		
postes et télégraphes	1	."	307	j	
clarées avec la République Argentine	$\begin{bmatrix} 2 \end{bmatrix}$	"	344		
les îles Seychelles	. 2	"	346		
1879 et 3 janvier 1881 relatifs aux cautionnements Décret portant extension du service des colis postaux Décret portant approbation de la convention relative	$\begin{bmatrix} 2 \\ 5 \end{bmatrix}$	- H - H	371 608	13	1890.
à l'établissement d'un service de correspondance télé phonique entre Paris et Bruxelles	. 6 sup.	· u	692		
Décret fixant la taxe des communications téléphoniques échangées entre Paris et Bruxelles	. 6 sup.	. "	694		
Décret portant approbation de la convention concernant le régime des abonnements dans le service de le correspondance téléphonique entre Paris et Bruxelles. Décret déterminant les conditions d'abonnement au	a . 6 sup x	. "	694		-
réseaux téléphoniques urbains, précédé d'un rapponadressé au Président de la République par le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et de colonies	it es	. ii	697		

		INI	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- straction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Pécrets. (Suite.)						· ·
Décret ayant pour objet d'autoriser et de réglementer la transmission des télégrammes par téléphone, précédé d'un rapport adressé au Président de la République par le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies. Décret fixant, d'une part, les taxes à percevoir pour l'échange des conversations à partir des cabines téléphoniques publiques des réseaux urbains et, d'autre part la taxe élémentaire applicable aux communications in terurbaines, précédé d'un rapport adressé au Présiden	6 sup.	H	701			
de la République par le Président du Conseil, Ministr du commerce, de l'industrie et des colonies Décret modifiant l'article 2 du décret du 21 septembr 1889, précédé d'un rapport adressé au Président de l	6 sup.		704			
République par le Président du Conseil, Ministre de commerce, de l'industrie et des colonies	u . 6 sup. o-		707			
République par le Président du Conseil, Ministre de commerce, de l'industrie et des colonies	u 6 sup es or- in le	. "	709			
Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'i dustrie et des colonies	ur ur nt	. II	712) 13°	1890	
du commerce, de l'industrie et des colonies Décret portant modification au décret du 18 janv	6 sup). "	714		1	
1890 sur les réseaux téléphoniques	6 su ux au)• 11	716			
merce, de l'industric et des colonies Décrets relatifs à la création et à l'organisation	6 su	• [717			١
l'Inspection générale des postes et des télégraphes Décret relatif aux lettres de valeurs déclarées à de	2° su		735 et 73	8		1
nation ou provenant des bureaux français à l'étrange Décret portant : 1° extension du service des colis p taux aux relations avec la Grèce et avec les établisseme	r. 7	"	742			
français à Madagascar; 2° réduction de la taxe des c postaux à destination de l'île d'Héligoland Décret portant extension du service des colis post aux relations avec les colonies anglaises et les p	aux aux ays	3	806			
étrangers auxquels l'Office anglais peut servir d'inter diaire	mé-	3	811	1		

Décret du 31 décembre 1890 relatif à l'organisation de la comptabilité du service des téléphones		INDICATION					
Décrets des 12 et 25 juillet 18go. — Nominations et natations		numéro du	numéro de l'in-			de l'anzée.	
Décret élevant le maximum du traitement des couriers convoyeurs et des entreposeurs	erets. (Suite.)				<u> </u>		
Décret élevant le maximum du traitement des courciers convoyeurs et des entreposeurs		•	.	01.6		,	
ers convoyeurs et des entreposeurs		8	"	816	<u> </u>		
Décret du 8 septembre 1890. — Nominations	_	9	1 11	916	1 1		
Décret du 8 septembre 1890. — Nominations Décretes des 8 septembre et 16 octobre 1890. — Nomination de directeurs des postes et des télégraphes. — utation		9	ł ł		1 1		
Décrets des 8 septembre et 16 octobre 1890. — Noination de directeurs des postes et des télégraphes. — utation		l .	} i				
mation de directeurs des postes et des télégraphes.— Intation	Décrete de 8 septembre et 16 actobre 1800 — No-	i .	1 " 1	027	<u>.</u>		
Décret du 22 octobre 1890. — Nomination d'un dicteur	ination de directours des nostes et des télégraphes.	1	•			•	
Décret du 22 octobre 1890. — Nomination d'un dicteur. Décret du 31 décembre 1890 relatif à l'organisation de la comptabilité du service des téléphones		10		951		ĺ	
Décret du 31 décembre 1890 relatif à l'organisation la comptabilité du service des téléphones Décret du 11 août 1890 déterminant l'exercice auquel partiennent les dépenses de loyer. — Note y relative. Annotation au Bulletin mensuel] 10	"	001	•]	
Décret du 31 décembre 1890 relatif à l'organisation la comptabilité du service des téléphones	· ·	11	1 !	280	\ 13°	1890.	
Décret du 11 août 1890 déterminant l'exercice auquel partiennent les dépenses de loyer. — Note y relative Annotation au Bulletin mensuel		1	1 "	300	1	"	
Décret du 11 août 1890 déterminant l'exercice auquel partiennent les dépenses de loyer. — Note y relative Annotation au Bulletin mensuel				1011	1	ł	
partiennent les dépenses de loyer. — Note y relative Annotation au Bulletin mensuel	Disast de la caracte des déterminant l'accusion numeral	11 sup	' '	1011	1	1	
Annotation au Bulletin mensuel			1	Ì	1	!	
Décret du 22 décembre 1890 portant réduction des xes applicables aux colis postaux à destination de la donie anglaise de Natal. — Note y relative		10		1050	1		
xes applicables aux colis postaux à destination de la donic anglaise de Natal. — Note y relative			1 "	1030		1	
donie anglaise de Natal. — Note y relative	Decret au 22 decembre 1890 portant reduction des	'	i		1	}	
Décret du 6 décembre 1890. — Nominations	xes applicables aux cons postaux a destination de la	10	1	1081	ľ	1	
Décrets des 5 et 10 janvier 1891. — Nominations de eux directeurs et de l'agent comptable des téléphones. Décret du 21 janvier 1891. — Les ingénieurs charses de la direction de l'École professionnelle supérieure du service de la vérification et de la réception du matriel prennent le titre de directeurs-ingénieurs	dome anglaise de Natal. — Note y relative	12	1	I .	1	1	
Décret du 21 janvier 1891. — Les ingénieurs char- és de la direction de l'École professionnelle supérieure du service de la vérification et de la réception du ma- èriel prennent le titre de directeurs-ingénieurs	Decret du 6 decembre 1890. — Nominations	12	1 "	1002	<i>'</i>	Į	
Décret du 21 janvier 1891. — Les ingénieurs chardés de la direction de l'École professionnelle supérieure du service de la vérification et de la réception du madriel prennent le titre de directeurs-ingénieurs	Decrets des 5 et 10 janvier 1891. — Nominations de	;	ĺ		,		
és de la direction de l'Ecole professionnelle supérieure du service de la vérification et de la réception du matriel prennent le titre de directeurs-ingénieurs	eux directeurs et de l'agent comptable des téléphones.	1	"	1 2	1		
du service de la vérification et de la réception du ma- riel prennent le titre de directeurs-ingénieurs	Decret du 21 janvier 1891. — Les ingénieurs char-	-	1	1	1	1	
Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon- ances à destination ou provenant du territoire britan- ique de Bornéo du Nord	és de la direction de l'Ecole professionnelle superieur	?	1		1	1	
Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon- ances à destination ou provenant du territoire britan- ique de Bornéo du Nord			l l	1 50	1	1	
ances à destination ou provenant du territoire britanique de Bornéo du Nord			"	50	1	}	
Décret portant extension du service des colis postaux l'agence maritime française de Tanger (Maroc)	Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon	-	1	1	- 1	1	
Décret portant extension du service des colis postaux l'agence maritime française de Tanger (Maroc)	ances à destination ou provenant du territoire britan	-	ļ	1	1	1	
Tagence maritime française de Tanger (Maroc)	ique de Bornéo du Nord	$\cdot \mid ^{2}$	"	50		1	
Décret fixant le montant de l'abonnement principal ans les réseaux dont la population ne dépasse pas 5,000 âmes, précédé d'un rapport adressé au Président le la République par le Ministre du commerce, de l'in-lustrie et des colonies						1	
ans les réseaux dont la population ne dépasse pas 5,000 âmes, précédé d'un rapport adressé au Président le la République par le Ministre du commerce, de l'instrie et des colonies	l'agence maritime française de Tanger (Maroc)	\cdot 2	11	52		ļ	
5,000 âmes, précédé d'un rapport adressé au Président le la République par le Ministre du commerce, de l'in-lustrie et des colonies			}	1	Ī	Ц,	
le la République par le Ministre du commerce, de l'in- lustrie et des colonies	ans les réseaux dont la population ne dépasse pa	s	-		1	1	
lustrie et des colonies	5,000 âmes, précédé d'un rapport adressé au Présider	it [j		14	, [188]	
Décret autorisant la perception d'une surtaxe de la centimes pour toute dépêche empruntant, à l'arrivée la départ, l'intermédiaire d'un bureau téléphonique nunicipal, précédé d'un rapport adressé au Président	e la République par le Ministre du commerce, de l'ir				- [.		
5 centimes pour toute dépêche empruntant, à l'arrivée ou au départ, l'intermédiaire d'un bureau téléphonique nunicipal, précédé d'un rapport adressé au Président) .] = #	89	1	İ	
nu au départ, l'intermédiaire d'un bureau téléphonique nunicipal, précédé d'un rapport adressé au Président			1	1	1	ļ	
nunicipal, précédé d'un rapport adressé au Président	5 centimes pour toute dépêche empruntant, à l'arrivé	e		i	1		
nunicipal, précédé d'un rapport adressé au Président le la République par le Ministre du commerce, de l'in-lustrie et des colonies			1	1			
le la République par le Ministre du commerce, de l'in- lustrie et des colonies]			1.	
Décret créant, pour les heures de nuit, un tarif de conversation à prix réduit dans le service de la correspondance téléphonique interurbaine, précédé d'un rapport adressé au Président de la République par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies 2 sup	te la République par le Ministre du commerce, de l'is		1		1	1	
Décret créant, pour les heures de nuit, un tarif de conversation à prix réduit dans le service de la correspondance téléphonique interurbaine, précédé d'un rapport adressé au Président de la République par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies 2 sup)• [— <u>ii</u>	1 90	1		
conversation à prix réduit dans le service de la corres- pondance téléphonique interurbaine, précédé d'un rapport adressé au Président de la République par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies 2 sup. " 93			1	1	1		
pondance téléphonique interurbaine, précédé d'un rapport adressé au Président de la République par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies 2 sup							
rapport adressé au Président de la République par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies 2 sup 93	pondance téléphonique interurbaine, précédé d'u	n				1	
Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies . 2 sup. " 93	rapport adressé au Président de la République par	ie	•		1	, 1	
	Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies	. 2 suj	p. 11	93	1.	į	
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		-	İ	I		j	

Décret du 10 octobre 1890 portant exécution de la convention conclue entre la France et la Colombie, pour l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et la Colombie (Convention y relative). Décret portant extension du service des colis postaux aux relations directes avec la Colombie. — Instruction y relative. — Tableau des taxes			1 N 3	DICATION		
Décret du 10 mars 1891 et arrêté ministériel du 11 mars 1891 relatifs à l'institution et à la constitution d'une Commission consultative des postes et des télégraphes Décret du 26 février 1891. — Les contrôleurs de la direction régionale de Paris, de l'école professionnelle supérieure et du service de la vérification et de la ré- ception du matériel preunent le titre d'inspecteur des postes et des télégraphes		numéro du	numéro de l'in-	_		de l'année.
d'une Commission consultative des postes et des télégraphes Décret du 26 février 1891. — Les contrôleurs de la direction régionale de Paris, de l'école professionnelle supérieure et du service de la vérification et de la ré- ception du matériel premuent le titre d'inspecteur des postes et des télégraphes	décrets. (Suite.)					
Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspondances à destination ou provenant du territoire de l'Afrique orientale placé sous le protectorat allemand Décret du 4 avril 1891 relatif à la nomination aux fonctions de caissier et de teneur du double des comptes courants dans les succursales de plein exercice de la Caisse nationale d'épargne	11 mars 1891 relatifs à l'institution et à la constitution d'une Commission consultative des postes et des télégraphes Décret du 26 février 1891. — Les contrôleurs de la direction régionale de Paris, de l'école professionnelle supérieure et du service de la vérification et de la ré-	3	**	116		•
l'Afrique orientale placé sous le protectorat allemand Décret du 4 avril 1891 relatif à la nomination aux fonctions de caissier et de teneur du double des comptes courants dans les succursales de plein exercice de la Gaisse nationale d'épargne	postes et des télégraphes	3	11	117		
Décret du 19 mars 1891. — Nomination de directeurs. Décret autorisant la création d'abonnements spéciaux dans le service téléphonique, précédé d'un rapport adressé au Président de la République française par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonics et suivi d'une circulaire, adressée aux directeurs, relative à l'application de ce décret. Décret du 10 octobre 1890 portant exécution de la convention conclue entre la France et la Colombie, pour l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et la Colombie (Convention y relative). Décret portant extension du service des colis postaux aux relations directes avec la Colombie. — Instruction y relative. — Tableau des taxes	l'Afrique orientale placé sous le protectorat allemand Décret du 4 avril 1891 relatif à la nomination aux fonctions de caissier et de teneur du double des comptes	4	"	195		
Décret autorisant la création d'abonnements spéciaux dans le service téléphonique, précédé d'un rapport adressé au Président de la République française par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonics et suivi d'une circulaire, adressée aux directeurs, relative à l'application de ce décret	Caisse nationale d'épargne	4	· ·	196		
à l'application de ce décret	Décret autorisant la création d'abonnements spéciaux dans le service téléphonique, précédé d'un rapport adressé au Président de la République française par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies et	4		197		
Décret portant extension du service des colis postaux aux relations directes avec la Colombie. — Instruction y relative. — Tableau des taxes	à l'application de ce décret	4		-	14*	1891.
Décrets des 16, 21 avril et 8 mai 1891. — Nomination de directeurs. Décret du 6 octobre 1890, convention du 8 mai 1890, et règlement relatifs à l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et l'île de Chypre. Décret du 26 mai 1891 portant : 1° extension du service des colis postaux aux relations avec l'île de	Décrét portant extension du service des colis postaux aux relations directes avec la Colombie. — Instruction					
et règlement relatifs à l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et l'île de Chypre	Décrets des 16, 21 avril et 8 mai 1891. — Nomina- tion de directeurs	5				
	et règlement relatifs à l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et l'île de Chypre	5		268		
Chypre; 2° réduction de la taxe des colls postaux à destination du Cap de Bonne-Espérance, du Bechuan- land anglais, de l'État libre d'Orange et du Transvaal — Instruction et tableaux y relatifs	land anglais, de l'État libre d'Orange et du Transvaa	i	"	284		

Ť.	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
čerets. (Suite.)					
Décret relatif à l'organisation d'un service de messages téléphonés dans les localités pourvues de cabines télé- phoniques publiques et comprises dans le périmètre d'un même réseau principal ou de ses annexes, précédé d'un rapport adressé au Président de la République			·		- 1
par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies	· 5 	"	294	1	
21 juin 1890, et des conventions conclues entre la France et divers pays, et 2º établissement d'un minimum le taxe par télégramme dans les relations de la France	5 sup.	*	396		
Décret du 22 juin 1891 portant approbation de la convention conclue, le 14 mai 1891, avec la Compagnie spanish national submarine telegraph	5 sup.	"	401		
du règlement de service international revisé à Paris le 21 juin 1890 et des conventions conclues entre la France et divers pays, et 2° établissement d'un minimum de taxe par télégramme dans les relations de la France avec certains pays.)	7	"	455		
Erratum au Bulletin mensuel n° 5 supplémentaire de mai 1891	7	11	471		
Décrets du 11 juillet 1891. — Nominations de direc- teurs	1 8	n	496) 14°	1891
dances à destination ou provenant des colonies britan- niques d'Australie	sup.	.} "	515		
grammes de presse entre la France ou en transit par la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part. — Texte de cette Convention	10	li .	558		
de la Convention conclue, le 17 septembre 1891, avec la Compagnie française du Télégraphe de Paris à New York: 1° pour l'échange des télégrammes de presse entre la France ou en transit par la France, d'une part et l'Amérique, d'autre part; et 2° pour régler la taxe de	e	,			,
télégrammes transatlantiques échangés entre l'Amérique et l'Angleterre par le câble de Brest (Déolin) à Penzance (Angleterre). — Texte de cette Convention	e	ji.	560	j.	

		J N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de ła page.	du volume.	de l'année.
Décrets. (Suite.)					
Loi du 19 juin 1890 pertant approbation de la Convention signée à Londres, le 4 décembre 1889, entre la France, la Belgique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande pour l'échange des télégrammes entre les trois pays en cas d'interruption complète ou partielle de leurs communications télégraphiques di-	· .		•		`
rectes. — Décret du 19 juin 1890 y relatif Décret du 28 décembre 1891 portant: 1° extension du service des colis postaux aux relations avec les nouvelles-Hébrides; 2° réduction de la taxe des colis pos-	12	"	638) 140	1891.
taux pour Terre-Neuve	12	"	640		
télégraphes Décret du 2 février 1892 concernant l'Administration centrale de la Direction générale des postes et des télé-	1	"	2	!	
Bécret portant approbation de la Convention conclue avec l'«Anglo-American Telegraph Company limited»	2	1,	74		
pour régler l'échange des télégrammes de presse entre la France, ou en transit par la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part; et pour déterminer la taxe de transit applicable au parcours de Brest à Brignogan ap-					
plicable aux télégrammes anglo-américains échangés par le câble de Brignogan à Salcombe (Angleterre)	2	, n	81		
Décret du 1 ^{ar} février 1892 élevant de 800 à 1,000 le traitement de début des receveurs de bureaux simples.	2	"	. 84		
Décret du 25 février 1892 relatif à la réduction de la taxe des colis postaux à destination de Natal	2	ı,	85	15°	1892.
1892. — Instruction n° 416 y relative	2	416	86		
loi de finances du 26 janvier 1892, relatif à la taxation des valeurs à recouvrer restées impayées	2 sup.	"	125		
ciété internationale des électriciens pour l'organisation et l'entretien du laboratoire central d'électricité Décrets des 13 et 17 février 1892. — Nominations	3	"	. 138 141		
			,		

		1 N	DICATION	· \		Ì
	du numéro du	du numéro de l'in-	de la page.	volume.	de l'année.	
*	Bulletin	struction	In Ingo	ab,	qe	ŀ
écrets. (Suitc.)						
Décret du 31 mars 1892 fixant la date d'application					•	ı
de la loi du 25 mars 1892 concernant la taxe des lettres						i
insuffisamment assranchies et celle des objets à taxe ré-		1	374	1		
duite expédiés sans affranchissement	3 sup.	"	154	1		l
Décret du 8 avril 1892 relatif à l'admission, dans les				1	, 	ŀ
bureaux de Paris, des dépêches à destination de Paris, taxées au mot et transmises par la voie télégraphique	<u></u>	,,,	160			l '
Décret du 19 mars 1892 qui prescrit la promulgation	-	} "	}			l
de la Convention conclue le 31 août 1861, entre la		-				l
France et la Belgique pour régler le service de la corres-		\]		I
pondance téléphonique entre les deux pays	4	"	161]		ı
Décret du 19 mars 1892, qui prescrit la promulga-			,			1
tion de la déclaration signée le 19 novembre 1891]					ı
entre la France et la Grande-Bretagne pour régler les	İ				İ	ł
conditions de l'exploitation du service téléphonique entre	1 -		1.05			1
les deux pays	1	11	165	}	}	1
Décret du 27 juin 1892 fixant les taxes à percevoir	}		1		•	ı
sur les correspondances ordinaires et recommandées à destination ou provenant de l'extérieur	5 sup.	, ,,	323	ł		ł
Décret du 27 juin 1892 concernant l'échange des		1 "	020	:	<u> </u>	1
lettres et des boîtes avec valeur déclarée	5 sup.	,,,	355		ļ	1
Décret du 27 juin 1892 concernant l'échange des				1	1	1
mandats de poste et des mandats télégraphiques		1 11	385	ł	·	I
Décret du 27 juin 1892 concernant le service des	1	~	1	1)	1
recouvrements	5 sup.	11	409	15°	1892	1
Décret du 4 juin 1862. — Nomination du directeur-				, 10	1002	1
ingénieur de la région de Paris	5	11	460	Ì		1
Decret du 30 juin 1892 fixant les taxes à percevoir						1
sur les correspondances à destination ou provenant de	•		6.61			1
Natal	6	1	161	ŀ		I
Constitution de la direction du service téléphonique de la région de Paris. — Nomination du directeur-			1	1		ı
ingénieur chargé de cette direction. — Rapport à M. le]	}		1	1	
Président de la République. — Décrets du 20 juin				1	1	1
1892 y relatifs	7	11	590		1	I
Décret du 1er août 1892 fixant les taxes à percevoir				1		1
sur les correspondances à destination ou provenant de				_		1
la République sud-africaine (Transvaal)	. 7	u	592	i		1
Décret du 20 juin 1892. — Nomination	7.	$\int_{0}^{\infty} u$	593		1.]
Décret du 27 juin 1892 portant exécution des lois		} "	815	1		
des 12 et 13 avril 1892 concernant les colis postaux		.} "		1	· ·	
Décret du 16 août 1892 accordant la franchise pos				1	1	
tale aux lettres provenant ou à l'adresse des militaire	•		921	'	1	
ou marins en service dans les établissements du Benin		• 11	861	Ì	1	,
Décret du 13 août 1892 réglant les conditions d'exé cution de la loi du 20 juillet 1892 relative à l'expédi	-	1				
tion par la poste d'envois à livrer contre remboursement	. 8 sup		862	ļ	1	1
Par - Posto centroto a motor contre temponisement	· I o sub	" "		į I	1	
	l .	ı	l	- f	1	1

		IND	ICATION			
écrets. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Décret portant nomination de directeurs des postes	•					<u> </u>
et des télégraphes. Décret du 19 septembre 1892 concernant l'échange des mandats de poste entre la France, l'Algérie et les	9	"	881			
bureaux de poste français à l'étranger, d'une part, et, d'autre part, la Guyane néerlandaise et Curaçao	9 -	"	882			
Décret du 1er septembre 1892 rela tif aux taxes applicables aux colis postaux de Paris pour Paris	10	. 11	1075			·
Décret du 15 février 1881 relatif au recouvrement par la poste des valeurs commerciales soumises au	 					
Décret du 18 août 1892 portant exécution de la Convention conclue entre la France et le Mexique pour			1105 .			1
l'échange des colis postaux sans déclaration de valeur entre la France et le Mexique	11	u	1111) 15°	189 2 .	
France avec le Mexique	. 11	11	1119			
ment aux journaux. Décret du 28 décembre 1892 portant : 1° Extension du service des colis postaux à la République de Libéria : 2° Modification des taxes des colis postaux pour Sara-	12	n	1208			
wak	12	. "	1210			
et des télégraphes	12		1211		· ·	
taxe entre la France continentale et la Corse, d'une part, et l'Algérie et la Tunisie, d'autre part, pour les télégrammes à transmission différée	12 4* sup	. "	1387	 		74 1:
Décret du 21 août 1892 relatif à l'organisation entre la France et ses colonies, d'un service postat d'abonne ment aux journaux.— Rectification au Bulletin mensue	i					W
n° 12, de décembre 1892 Nomination de di	- 1	H	$\frac{2}{2}$; ;
Décret du 20 janvier 1893, concernant l'échange de colis postaux avec déclaration de valeur entre la France	s	n	5			
l'Allemagne et la Belgique'	$\cdot \mid ^{2}$		41	\\ \begin{align*} 16.	1893	•
l'Allemagne et la Belgique pour l'amélioration, du servic	e	"	42		ľ	ļ
des colis postaux	e 2	. "	43	r P		
et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et instruction n° 439 y relatives	;- ·	439	114	T k) () ()
	1.	1	t	1	1	S.

du du numéro de de du l'in- la page.	de l'année.
│ ▗▗▗▗▗ ▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗▗	•
Décrets. (Suite.)	
Décret du 12 mai 1893 relatif à l'élévation du maximum du traitement des commis ordinaires	
décret en date du 25 juillet 1893 ayant pour objet de compléter les dispositions de l'article 2 du décret du 13 août 1892, qui règle les conditions d'exécution du service des envois contre remboursement	
des colis postaux aux relations directes de la France avec les Indes néerlandaises; 2° Diminution de la taxe des colis postaux pour le Canada	893.
la France et la Grèce	
d'une part, et le royaume de Siam, d'autre part	
ambulants. — Note y relative	
Délégués sénatoriaux.	
Journaux et objets de correspondance adressés aux délégués sénatoriaux sans indication de nom propre 6 sup. " 371 3° 1	880.
Demandes.	
Instruction des demandes d'emploi formées par d'anciens militaires	881.
Dépêches télégraphiques. (Voir Télégrammes.)	[
Dépenses. (Voir aussi Comptabilité.)	
Établissement des bordereaux de dépenses rembour- sables	;
Payement des dépenses publiques. — Échange des pièces de dépenses acquittées par les percepteurs contre	1880.
les fonds en numéraire dont peuvent disposer les receveurs des régies financières	1880.

		rn	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du n uméro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Dépenses. (Voir aussi comptabilité.) (Suite.)		·			. \
Mondate do dénonces publicanes non mocamorables non	١ ،				
Mandats de dépenses publiques non recouvrables par la poste	27	u	74	30	1000
Payement de dépenses publiques par les receveurs	` ·	,	980 et 981)	1880.
des postes	1	Ì	132		
Liquidation des dépenses d'installation et d'entretien	35	148		4.	1881.
des bureaux	37	161	4 47 et 4 48 78	1	
Autorisation et évaluation de dépenses Dépenses afférentes au déplacement des fils et appa-	4	11	79	} []	1888.
reils électriques. — Rectification à l'instruction n° 268 du 25 décembre 1882			1059	13°	1000
Comptes des produits et des dépenses de la Direction	$\{$ 12 ,	1	1391	15°	1890.
générale des postes et des télégraphes en 1891 Application du mode de payement par voic de fonds	i	.		ļ	1892.
de subvention/	6	"	191	16	1893.
Dépôts régionaux.					
Les dépôts régionaux sont dans les attributions de directeurs-ingénieurs	. 1	4	26	. ler	1878.
Dispositions relatives à la location des terrains oc cupés par les dépôts de matériel télégraphique	, 5	"	618	1	1900
Dispositions relatives à la location des terrains or cupés par les dépôts de matériel télégraphique sur l résèau des chemins de fer de l'Est	c		674	} 13°	1890.
Location de terrains occupés par le dépôt du materiel télégraphique sur le réseau de la compagnie Pari	<u> </u>				
Lyon-Méditerranée		- u	604	15°	1892.
Dérangements.					
Constatation, recherche et réparation des dérange	-			}	
Dérangements sur les lignes et dans les postes Expériences et avis de service relatifs aux dérangements	3-	$\begin{array}{c c} & 2 \\ 30 \end{array}$	22 296	1*	1878.
ments. — Réparation de dérangements. — Surveillan de garde. Rapports de tournées. — Liquidation des d	ts é-		1		
penses. — Registre des dérangements et rapports si		148	130	4.	1881.
Statistique des coups de foudre	. 2	п	102	6°	·
Relèvement de dérangement		330	$\begin{array}{c c} & 65 \\ 203 \end{array}$	8°	1885.
Circulaire relative aux dérangements de ligne Circulaire relative à la statistique des coups	. 6	"	352	90	1886.
loudre	/ k	**	482	1	· ·

		INI	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- straction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Dérangements. (Suite.)	\				—	
Recherche des dérangements extérieurs	; 	11	316	126	1000	
n° 984 bis. — Recherche et réparation des dérange ments	8	u	880) 13°	1890.	.``
Devis. Devis des dépenses en matière de travaux à exé cuter	5 sup.	30	291 295 et 303	102	1878.	. 1 14 14 14
Note-circulaire relative aux renseignements à porte à la 4° page des devis	. 1	"	27	10°	1887.	
Note-circulaire du 29 juin 1891, n° 20. — Établis sement des devis. — Salaire des ouvriers temporaires Note n° 30 du 31 juillet 1891 relative à l'établisse ment des correspondances ou des bordereaux d'envo de pièces	. 7 5.	"	466 499	14°	1891.	
Dictionnaire des postes et des télégraphes. Instruction n° 323. — Publication d'un nouveau Dictionnaire des postes et des télégraphes	23 23	323	969	7°	1884.	
télégraphes	é-	, ,	47	9.	1886.	
Additions et rectifications au Dictionnaire des poste et des télégraphes	P.S	. ,,	128	14	1891.	, 1,
Directeurs départementaux des postes et télégraphes. Dénomination nouvelle des chefs de l'exploitation dans les départements. Attributions de ces fonctionnaires en ce qui concern	on l	1	15))
le service des télégraphes. Attributions de ces fonctionnaires en ce qui concert le service des postes. Indication des points qui font l'objet de leur service	ne 1 e . 5 sup	$\begin{array}{c c} & 2 \\ & 3 \\ 30 \end{array}$	20 23 289	1 **	1878.	ļ.
Gréation d'une direction des postes et des télégraph de la Seine (hors Paris)	$\begin{array}{c c} 32 \\ 3 \end{array}$	n n		3° 8°	188 0. 1885.	
vrier 1883	1	"	383	109	1887.	: ;
Directeurs-ingénieurs. Dénomination nouvelle des chefs de région technique Attributions de ces fonctionnaires	1 5 sup	30	15 25 289	1.	1878.	
gés de la direction de l'École professionnelle supérieu et du service de la vérification et de la réception du nétriel prennent le titre de directeurs-ingénieurs	ire 1a-	u	50	14	. 1891.	
	1	• •	•	• -	1	•
				,		
		ı		· •	· .	

numéro nu du 1	du uméro de l'in-	de	me.	d:
· \	-	la page.	du volume	de l'année
Directeurs-ingénieurs. (Suite.)				
Constitution de la direction du service téléphonique				
de la région de Paris. — Nomination du Directeur-in- génieur chargé de cette direction. — Rapport à M. le Président de la République. — Décrets du 20 juin 1892 y relatifs	"	590	15•	1892.
Direction générale des postes et des télégraphes. Décret portant nomination du Directeur général des postes et des télégraphes.	,,	138		
Constitution des services des postes et des télégraphes en Direction générale assimilée aux autres régies 6	,,	140	10"	1887.
Notification du décret organisant les services exté- rieurs de la régie des postes et télégraphes 9 sup. Rapport au sujet du rattachement du Service de	"	283		
l'hygiène publique au Ministère de l'intérieur et du Service des postes et des télégraphes au Ministère du commerce et de l'industrie	ù	2	12•	1889.
Décret portant nomination du Directeur général des postes et des télégraphes	"	307	13°	1890.
du Directeur général des postes et des télégraphes 2	"	371	} } •	
Création et attributions de la direction technique des lignes télégraphiques. (Arrêté du 15 avril 1878.) l Nouvelles attributions des directeurs-ingénieurs l Décision qui attribue aux directeurs-ingénieurs et à leurs adjoints le mobilier des bureaux administratifs des anciens directeurs de région et des anciens inspec-	4	6 et 7 25		
teurs départementaux des télégraphes	8	114	$\langle 1_{\rm er} \rangle$	1878.
blics et aux compagnies	23	191		
service technique	32	309		
n° 30. — Envoi des renseignements pour la tenue des contrôles du personnel de l'exploitation	40	447	1	
gions télégraphiques	ıı .	10 et 11	3°	1880.
rection régionale de Paris-Nord	#	22	5°	1882.
Paris	u	29 5	9°	1886

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Discipline. (Voir Punitions.)					
Distribution. Service extraordinaire de la distribution à domicile					
des correspondances circulant par la poste et des télégrammes, et de la levée des boîtes supplémentaires dans les localités où se produit temporairement une grande	_				
affluence de visiteursSurveillance du service de la distribution	1 11	224 259	13 623	5 *	1882.
Commissions de vaguemestres militaires	3	"	288	6"	1883.
Distribution du Bulletin des communes	16	н	716		1000.
opérée pour une cause quelconque Suppression du Bulletin des communes et création	l	326	12		
du «Journal officiel, édition des communes»]]	· ir	74	8.	1885.
Boîtes à distribution	6	11	23 3		1000.
concernant l'affranchissement, l'expédition et la distri- bution des publications relatives aux élections	8	333	272		,
Expédition du «Journal officiel des communes» Distribution des circulaires électorales. — Jurispru-	12	"	379	11.	1888.
dence	3	"	429) 13°	1890.
Organisation du service local. — Distribution Circulaire n° 90 relative à la réorganisation des ser-		· · · · · ·	687		
vices de la distribution télégraphique	1	"	11	,	
pour assurer la remise rapide des télégrammes adressés	;			14°	1891
à des officiers ou soldats faisant partie des corps d'armée	1 0		K0/-	•	
Création du service de la distribution par exprès des correspondances d'origine postale. — Extrait de la lo	3	11	504	1	
du 26 janvier 1892. — Arrêté ministériel du 18 février 1892. — Instruction n° 416 y relative		416	86	ļ	-
Instruction nº 425. — Précautions à prendre pour la	\mathbf{a}				
distribution des chargements à domicile, notamment dans les cafés, hôtels, restaurants, etc	6	125	471	\ 15°	1892
Addition à l'instruction n° 416 (bulletin mensuel de février 1892) — Correspondance par exprès		,;	888	1	
Décret du 21 avril 1893 concernant la remise des correspondances par exprès dans les rapports entre la France	e				
et l'Angleterre. — Déclaration diplomatique et instruc	-	120	114	ļ N	
Renvoi aux expéditeurs des objets de correspondance	e	439	1 14	16	1893
qui ne peuvent être distribués pour une cause que conque	. 12		638	10	[10.30
- Objets renvoyés en rebut tardivement	1 12	11	1 990	1	

•	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Echantillons.					
Dimensions des échantillons pour l'étranger	12		291		
gras		"	554	2°	1879.
à destination de l'étranger	18 21 sup.	93	639		
l'Angleterre. Emballage des échantillons de liquides à destination de l'étranger.		99	356		
Échantillons échangés avec le grand-duché de Luxem- bourg. Soins à prendre pour éviter la détérioration des	1	110	435 et 436	,	
Soins à prendre pour éviter la délérioration des échantillons et autres objets de correspondance Conditionnement des paquets d'échantillons pour	30	ı,	818	. 20	1000
les pays d'outre-mer	30	ı,	819	→ 3°	1880.
matières grasses et poudres colorantes dans les rélations avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les États-Unis et la Russie.			875		
Poids et dimensions des échantillons échangés entre la France et les États-Unis de l'Amérique du Nord	32	133	999 et 1000 ,		
Echantillons échangés avec le Portugal	39,) 190	566		
Modification des conditions d'envoi spécifiées pour ces objetséchantillons de liquides et corps gras pour l'exté) o sup	180	775		
Arrêté déterminant le maximum du poids et de la di	41	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	959		
mension des échantillons circulant par la poste à l'intérieur de la France et de l'Algérie	2° sup.	198	14 42 et 1443	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	1881.
la Belgique, de l'Angleterre et des États-Unis. — Arrangement	-	. 206	1522	1	
Echantillons pour les colonies françaises Poids et dimensions des échantillons à destination d	. 44°	015	1590		
la Grèce. — Arrangement	e	214	1632	} ! \	
échangés avec le Portugal la Suisse	. 1	226	20 217		
Échantillons réintégrés dans le service après distribution et sans affranchissement	es l	u	35	5.	1882.
échantillons échangés par la poste entre la France l'Espagne. — Arrangement y relatif Échantillons de liquides, etc., pour l'extérieur	. 8	248	450 532		

′	INDICATION				
	du numéro	du numéro de	de	volume.	l'année.
	du Bulletin	l'in- struction	la page.	e e	de 1
chantillons. (Suite.)			<u>-</u>		
Arrangement concernant l'envoi des échantillons			050		1
pour la République Argentinc	2 0	"	852	70	1884.
blique Argentine	20	315	853	1.	
Conditions d'admission (arrêté du 20 janvier 1885).	1	"	3	8°	1885.
Échantillons avec l'étranger	2	1 11	48		
relative aux échantillons expédiés de l'Asile de la Teppe	ļ Ī) 3c	1886
(Drôme)	3	11	188	\	
Echantillons pour l'Allemagne	10	"	438	1	
Échantillons de soie pour l'étranger	$\begin{vmatrix} 1\\2 \end{vmatrix}$	11	$\begin{array}{c} 32 \\ 73 \end{array}$)	
Arrêté concernant les échantillons	5	""	122	10°	1887.
Échantillons de produits industriels. — Marques de				1	1007.
fabrique ou de propriété	5	l n	134	1 -	<u> </u>
Échantillons de liquides pour les États-Unis Manipulation des échantillons		" "	149	1	}
Échantillons renvoyés à l'expéditeur, sans avoir été	· ·	"	1 (14)	} 11°	1888.
présentés au destinataire	7	11	163	•	
Échantillons pour la Belgique	7	l II	479	į 12°	1889.
Transport par la poste des abeilles vivantes	$\begin{vmatrix} 2 \\ 3 \end{vmatrix}$	11 202	391	126	1,000
Fraudes aux droits de douane et de garantie Échantillons pour l'étranger		393	428 620	} 13°	1890.
Surveillance à exercer sur la circulation des échan-			020	ĺ	1
tillons	1	- 11	532	1	
Recommandations relatives à l'admission, dans le			635	{ 14°	1891.
service, des boîtes d'échantillons de liquides Précautions à prendre pour préserver de toute avari	1	"	615	1	}
les objets relativement fragiles		"	26	159	1892
Admission au tarif des échantillons des envois d'abeille				1	
vivantes	. 1	u	2 2	1	
Arrêté ministériel du 20 février 1893 concernant le conditions d'admission, dans le service, des échantillor					1
de liquides ou de corps gras liquéfiables		ii ii	Lite		1
Arrêté du 25 novembre 1893 relatif aux condition	ıs			ı	
d'admission, dans le service des postes, des objets affrai	i			1	
ehis à prix réduit		P• "	547	ı	
des objets affranchis à prix réduit		p. 445	557	Į	
Modification à l'Instruction générale résultant des di				$\stackrel{1}{\rightarrow} 16$	$\cdot \mid_{1893}$
positions de l'arrêté ministériel du 25 novembre 189				ĺ	
relatif aux conditions d'admission dans le service d	1		560	1	- {
postes des objets affranchis à prix réduits		p. "	560	1	
Imprimés à taxe réduite. — Suscriptions manuscrit				- 1	
limitativement autorisées par le Ministre. — Mentio	ns				
licites lorsqu'elles sont isolées et illicites (comme cons			,		
tuant un avis de traite) lorsqu'elles sont réunies. — A rêtés pris par l'autorité administrative. — Publication.		2 "	625		
Tools par audioric daministrative I amication.		' [''	720	į.	

The state of the s

•	INDICATION				·
•	du numero du Bulletiu	du numéro de l'in- struction	de la page.	dı volume.	de l'année.
oles.				:	
Création de l'École supérieure de télégraphie	2,	17	143 et 144) 	
Conditions exigées pour l'admission aux places d'élève le l'École supérieure de télégraphie	32° sup.	Ì "	145 et 146	` 1**	1878.
onférences à l'École supérieure de télégraphie Arrêté relatif à l'organisation de l'enseignement dans	19	,,	681	2°	1879.
les écoles de télégraphie	2	"	84	8•	1885.
télégraphie	4	,,,	69	1	1
Décret conforme	4	l u	71		1
Rapport et arrété relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'École professionnelle supérieure	$\left\{ egin{array}{ll} 7 \ 2^{c} & \mathrm{sup.} \end{array} ight.$	ì	239		
Programme de l'examen pour l'admission à l'Écolo professionnelle supérieure des postes et des télé- graphes	\{2° sup,		247		
Programme des cours de l'École professionnelle supérieure des postes et des télégraphes	32° sup.		255) 115	1888
Arrêté fixant le nombre maximum des candidats à admettre en 1888 à l'École professionnelle supérieure (première section) et déterminant les mesures d'exécution.	(30 /)		271		
Arrêté nommant les professeurs des cours de l'École professionnelle supérieure	∫2° sup	.} "	272		
Admission à l'École professionnelle supérieure (1 ** section)	. 11	u	360	ļ 1	
à l'École professionnelle supérieure (1 ^{re} section) é réglant la tenue des examens	t . 1	"	9		
Admissions à l'École professionnelle supérieur (1'° section)		,,	507	1.5°	1889
admettre, en 1890, à l'École professionnelle supérieur et réglant la tenue des examens	e . l	"	308		
de sortie de l'École professionnelle supérieure (1 re section)	3 e	11	423	/ 139	1890
sortie de l'École professionnelle supérieure (1re section pour 1890	3	"	424		
périeure des postes et des télégraphes	. 6	"	655	1	
nelle supérieure		"	657	}	1

coles. (Suite.) Arrêté fixant les conditions et la nature des examens que doivent subir les candidats désirant suivre les cours d'une faculté des sciences ou d'un établissement supérieur de l'État pour se préparer su concours d'admission à la deuxième section de l'Ecole professionnelle supérieure. Arrêté fixant, pour l'année 1830, la date des examens de capacité que doivent subir les agents demandant l'anterisation de suivre les cours pour se préparer à la 2' sertion de l'École professionnelle supérieure, ainsi que la composition du jury. Arrêté fixant, pour l'année 1830, la date des examens de capacité que doivent subir les agents demandant l'anterisation de suivre les cours pour se préparer à la 2' sertion de l'École professionnelle supérieure, ainsi que la composition du jury. Arrêté fixant le nombre des élèves à admettre en 1851 à l'École professionnelle supérieure des cipreaves. Tiste des élèves de la promotion 1888-1850 auxquels le diplôme d'agent breveté de l'École professionnelle supérieure (1' section) à l'École professionnelle supérieure (1' section) et réglant la tenue des camens. Arrêté ministériel modifiant l'article 14 de l'arrêté du 28 juillet 1888 relatif à l'organisation et ou fonctionnement de l'École professionnelle supérieure (1' section) et réglant la tenue des casmens. Arrêté fixant le nombre maximum des candidats à admettre, en 1891, à l'École professionnelle supérieure en 1891. Apents admis à la première section de l'École professionnelle supérieure en 1891. Arrêté modifiant l'arrêté du 18 juin 1890, relatif aux conditions d'avancement des agents brevetés de la première section de l'École professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre des élèves à l'ecole professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre des élèves de l'École professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure. Admission à l		INDICATION				
que doivent subir les candidats désirant suivre les cours d'une faculté des sciences ou d'un établissement supérieur de l'État pour se préparer au concours d'admission à la deuxième section de l'École professionnelle supérieure. Arrêté fixant, pour l'année 1890, la date des examens de capacité que doivent subir les agents demandant l'autorisation de suivre les cours pour se préparer à la z' section de l'École professionnelle supérieure, ainsi que la composition du jury. Arrêté fixant le nombre des élèves à admettre en 1891 à voie du concours, et règlant l'ordre et la tenue des épreuves. Liste des élèves de la promotion 1888-1890 auxquels le diplône d'agent breveté de l'École a été accordé. Admissions à l'École professionnelle supérieure (1" section). Arrêté ministèriel modifiant l'article 14 de l'arrêté du 28 juillet 1888 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'École professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. Arrêté fixant le nombre maximum des candidats à admettre, en 1891, à l'École professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. Diplôme d'agent breveté de l'École professionnelle supérieure accordé aux élèves de la promotion 1891. Agents admis à la première section de l'École professionnelle supérieure, accordé aux élèves de la promotion 1891. Arrêté fixant le nombre maximum des deves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. Arrêté fixant le nombre des élèves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. Arrêté fixant le nombre des élèves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. L'accordination et des d'ec		numéro du	numéro de l'in-	_	1 1	de l'année.
dune faculté des sciences ou d'un établissement supérieure de l'État pour se préparer au concours d'admission à la deuxième section de l'École professionnelle supérieure. Arrêté fixant, pour l'année : 1890, la date des examents de capacité que doivent subir les agents demandant l'autorisation de suivre les cours pour se préparer à la z' section de l'École professionnelle supérieure, ainsi que la composition du jurv. Arrêté fixant le nombre des élèves à admettre en 1891 à voie du concours, et règlant l'ordre et la tenue des épreuves. Liste des élèves de la promotion : 1888-1890 auxquels le diplôme d'agent breveté de l'École a été accordé. Admissions à l'École professionnelle supérieure (1" section). Arrêté ministériel modifiant l'article : 14 de l'arrêté du 28 juillet ; 1888 relait à l'organisation et au fonctionnement de l'École professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. Arrêté fixant le nombre maximum des candidats à admettre, en : 1891, à l'École professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. Arrêté d'u 29 mai : 1891 portant à deux le nombre des élèves pouvant être admis au concours de la deuxième section de l'École professionnelle supérieure n. 1891. Diplôme d'agent breveté de l'École professionnelle supérieure en : 1891. Agents admis à la première section de l'École professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en : 1892, à l'école professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en : 1892, à l'école professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en : 1892, à l'école professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en : 1892, à l'école professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en : 1892, à l'école professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre des élèves à admettre, en : 1892, à l'école professionnelle supérie	coles. (Suite.)					
seens de capacité que doivent subir les agents demandant l'autorisation de suivre les cours pour se préparer à la 2° section de l'École professionnelle supérieure, ainsi que la composition du jury	que doivent subir les candidats désirant suivre les cours d'une faculté des sciences ou d'un établissement supérieur de l'État pour se préparer au concours d'admission à la deuxième section de l'École professionnelle supérieure	7	1.7	745		
Liste des élèves de la promotion 1888-1890 auxquels le diplôme d'agent breveté de l'École a été accordé Admissions à l'École professionnelle supérieure (1" section). Arrêté ministériel modifiant l'article 14 de l'arrêté du 28 juillet 1888 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'École professionnelle supérieure. Arrêté fixant le nombre maximum des candidats à admettre, en 1891, à l'École professionnelle supérieure (1" section) et réglant la tenue des examens	mens de capacité que doivent subir les agents demandant l'autorisation de suivre les cours pour se préparer à la 2° section de l'École professionnelle supérieure, ainsi que la composition du jury	7		746		
le diplôme d'agent brevêté de l'École a été accordé Admissions à l'École professionnelle supérieure (1° section)	épreuves	7	a l	747	$\begin{cases} 12_c \end{cases}$	1890.
(1" section)	de diplôme d'agent brevêté de l'École a été accordé	7	a	786		
ment de l'École professionnelle supérieure	(1 re section)	8	n l	908		
(1** section) et réglant la tenue des examens	ment de l'École professionnelle supérieure	10	a	952	<i> </i>	
Section de l'École professionnelle supérieure en 1891 Diplôme d'agent breveté de l'École professionnelle supérieure accordé aux élèves de la promotion 1891 Agents admis à la première section de l'École professionnelle supérieure, pour la session 1891-1892	(1 ^{re} section) et réglant la tenue des examens	1	11	6		
Agents admis à la première section de l'École professionnelle supérieure, pour la session 1891-1892	section de l'École professionnelle supérieure en 1891	5	11	301	1	1001
Arrêté modifiant l'arrêté du 18 juin 1890, relatif aux conditions d'avancement des agents brevetés de la première section de l'École professionnelle supérieure Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure (1 ^{re} section) et réglant la tenue des examens	supérieure accordé aux élèves de la promotion 1891	5	11	303		1891.
mière section de l'École professionnelle supérieure Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à admettre, en 1892, à l'école professionnelle supérieure (1 ^{re} section) et réglant la tenue des examens	sionnelle supérieure, pour la session 1891-1892 Arrêté modifiant l'arrêté du 18 juin 1890, relatif aux	7	"	454		
(1 ^{re} section) et réglant la tenue des examens	mière section de l'École professionnelle supérieure Arrêté fixant le nombre maximum des élèves à ad-	.] 9	"	520	/	
ct réglant la tenue des examens	(1 ^{re} section) et réglant la tenue des examens	1	"	10		
supérieure. (Promotion 1890-1892. — 1 ^{re} section.) 5 " 206 Admission à l'École professionnelle supérieure. — 1 ^{re} section. — Session 1892-1893 8 " 837 Autorisation accordée à un élève de l'École profes-			"	12		
1 re section. — Session 1892-1893	superieure. (Promotion 1890-1892. — 1 e section.)	5	· · ·	206) 15°	1892.
	1 re section. — Session 1892-1893	\cdot 8	и	837		
				883	 	

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Ecoles. (Suite.)					
Arrêtés ministériels du 3 novembre 1892 modifiant les programmes des connaissances exigées pour l'ad- mission à la première et à la deuxième section de l'École			1107	150	1800
professionnelle supérieure	11	11	1127	15'	1892.
fessionnelle supérieure	1		7		
sionnelle supérieure	l	,,	9	•	
professionnelle supérieure (1 ^{re} section) à 25 élèves sortis de l'école en 1893	5		142		
Admission à l'École professionnelle supérieure (1 ** section)	8	, a	401		
Arrêté du 19 septembre 1893 concernant l'admission à la première section de l'École professionnelle supérieure	10	71	479) 16°	1893.
Circulaire du 20 septembre 1893 relative à l'ouver- ture dans les départements de cours préparatoires à l'École professionnelle supérieure	10		486		
à la première section de l'École professionnelle supérieure		"	619		
en 1894, dans la deuxième section de l'École professionnelle supérieure		11	619	;	
Élections.	<u> </u>				
Élections générales de 1881 à la Chambre des dé- putés	}3° sup	.} 178	77 1		
Relevés statistiques à produire à l'occasion des élec- tions générales à la Chambre des députés	,	s.} "	7 7 7	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	1881.
Élections générales de 1881 à la Chambre des dé- putés	39, 4° sup	$\left\{ 178 \ bis \right\}$	779 et 780	('	1001.
Girculaire concernant la neutralité à observer dans les élections par les agents des postes et des télégra-	40	11	814 270) }	
Dispositions réglementaires concernant l'affranchissement, l'expédition et la distribution des publications relatives aux élections.		,,	272	8°	1885.
Suppression des congés pendant la période électorale	(8	"	280		
Circulaire concernant les publications relatives aux	•	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	295	, }	
ćlections	9	"	556	12	1889.

	INDICATION				
	du naméro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Elections. (Suite.)					
Jurisprudence. — Distribution des circulaires électorales	} 7° sup.	440	429 331 387	13°	1890. / 1893.
Émoluments. (Voir Traitements.)					
Obligation pour les receveurs des postes de se pourvoir, chez les fournisseurs indiqués par l'Administration, des encres grasses nécessaires à leur service Encres oblitérantes	25 26 9 4	// '' 278 ''	407 et 408 465 564 312 588	5°	188 2.
Interdiction faite aux agents de recueillir directement auprès des militaires des renseignements nécessités par une enquête	•	li .	135	140	1891.
L'enseignement fait partie des attributions de la 1 ^{re} division mixte de l'Administration centrale des postes et des télégraphes. (Arrêté du 15 avril 1878.) Arrêté attachant le service de l'enseignement à la Direction du personnel	1 43 sup. 2	"	12 et 13 1533 184	ler 4.• 8°	1878. 1881. 1 885.
Enveloppes et bandes timbrées. Loi concernant la création d'enveloppes et de bande timbrées. Décret relatif au prix des enveloppes et bandes timbrées et au timbrage des enveloppes et bandes présentée par le public. Arrêté ministériel concernant les enveloppes et bande timbrées.	4 s s 8)	169 442 540	5°	1882.

一日國際政治政策等

	INDICATION				
•	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Enveloppes et bandes timbrées. (Suite.)					•
Instruction relative aux enveloppes et bandes tim-					
Décret fixant le prix de vente des enveloppes re-	Ð	251	542		f
vêtues d'un timbre d'affranchissement de 5 centimes Arrêté et instruction relatifs à la vente des enveloppes	11	n	599	5°	1882.
revêtues d'un timbre d'affranchissement de 5 centimes. Échange, contre des timbres-poste, des enveloppes et	11	258	599		
cartes postales mises hors d'usage avant emploi	12	265	772		
Émission de bandes timbrées à 3 centimes	3	H	283		
Erratum au Bulletin mensuel n° 12 du mois de dé-	<u> 4</u>	''	307	} 6e	1883.
cembre 1882	1	1 11	36)	
Émission d'enveloppes blanches à 5 centimes	17	n	748	7°	1884.
Bandes timbrées; leur emploi	. 2	11	50	90	1886.
Entretien dans un bon état de propreté des enve-	5	II II	121	10°	1887.
Vente d'enveloppes timbrées de grand format à	6	"	144	11°	1888.
5 centimes 1/2	8	n	537	12°	1889.
bandes timbrées	5	11	623	13°	1890.
sant l'échange, contre des timbres-poste, des enveloppes			1050	10	1000.
et des bandes timbrées		"	1052	15°	1892.
Enveloppes de lettres pour publicité livrées à prix réduit au public et surtaxées indûment	11	11	516	16°	1893.
Envois contre remboursement.					
Loi du 20 juillet 1892 autorisant l'expédition par la poste d'envois à livrer contre remboursement Décret du 13 août 1892 réglant les conditions d'exé-	8 sup.	11	862	\	
cution de la loi du 20 juillet 1892	8 sup.	11	862		
transmission, de livraison et de renvoi des sommes perçues	8 sup.	426	864) 15°	1892.
Envois contre remboursement adressés poste res- tante	10	11	1088		
Statistique annuelle des envois contre rembour- sement	11	/N	1172		
Envois coutre remboursement. — Additions à l'in- struction n° 426		11	91	16°	1893.
*					

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin,	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Envois contre remboursement. (Suite.)			,		
Rapport au Président de la République suivi d'un décret en date du 25 juillet 1893, ayant pour objet de compléter les dispositions de l'article 2 du décret du 13 août 1892, qui règle les conditions d'exécution du service des envois contre remboursement Erratum à l'instruction n° 426. — Envois contre remboursement Extension aux rapports avec la Tunisie du service	8 10	11 11	390 500	16°	1893.
des envois contre remboursement	12	n n	660		
Erreurs. Rectification des erreurs relevées dans la constatation du droit perçu pour les mandats]	11	169	2°	1879.
Établissements de poste ou de télégraphe.				 	
Arrêté portant admission des communes non situées sur le passage des courriers, ou n'ayant pas une gare de chemin de fer, à concourir à la concession d'établissements de facteur-boîtier.—Modèle de convention avec les communes et circulaire aux préfets	14, 2° sup	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	276 479 724 et 725	2°	1879.
Circulaire relative aux fournitures à mettre à la dis- position du public dans les salles d'attente des bureaux télégraphiques. Interdiction de l'emploi de lampes à pétrole ou à es- sence minérale dans les bureaux de poste. Avis concernant les fournitures à mettre à la disposi- tion du public dans les salles d'attente des bureaux télé	20 23 sup.) H	767 et 768 248 et 249 898	3°	1880
Aménagement des salles d'attente réservées au public dans les bureaux. Avis concernant l'inscription à placer sur la devanture des bureaux mixtes. Attribution aux établissements de facteurs-boîtiers de	38	n n	579 1572	} 4°	1881
la faculté d'émettre et de payer des mandats d'article d'argent sans limitation de somme Décision concernant la suppression des bureaux de distribution en Algérie et la conversion de ces établis sements en recettes de plein exercice de 4° classe Attributions des bureaux français de Tunisie	10	220	576 641) 5°	1882

	13 1 8 9 sup.	du numéro de l'in-struction 302	de la page. 600 66 108 226 297 362 45	7° 8°	1884. 1885.
Double vérification annuelle du service dans tous les établissements de poste et de télégraphe; vérification mensuelle de la caisse dans les recettes principales et dans les autres bureaux situés aux chefs-lieux du département. Appellation nouvelle des bureaux de Paris. Conversion en recette de la distribution de poste française de Tanger. Suppression de la distribution de Rhodes (Turquie). Classement des recettes de poste et de télégraphe de France et d'Algérie. Changement de dénomination de deux bureaux de Paris. Création d'un bureau français à Zanzibar.	1 8 9 sup.	" "	66 108 226 297	8.	1885.
établissements de poste et de télégraphe; vérification mensuelle de la caisse dans les recettes principales et dans les autres bureaux situés aux chefs-lieux du département. Appellation nouvelle des bureaux de Paris. Conversion en recette de la distribution de poste française de Tanger. Suppression de la distribution de Rhodes (Turquic). Classement des recettes de poste et de télégraphe de France et d'Algérie. Changement de dénomination de deux bureaux de Paris. Création d'un bureau français à Zanzibar.	1 8 9 sup.	" "	66 108 226 297	8.	1885.
Appellation nouvelle des bureaux de Paris. Conversion en recette de la distribution de poste française de Tanger. Suppression de la distribution de Rhodes (Turquie). Classement des recettes de poste et de télégraphe de France et d'Algérie. Changement de dénomination de deux bureaux de Paris. Création d'un bureau français à Zanzibar.	8 9 sup.	"	108 226 297	10	
française de Tanger Suppression de la distribution de Rhodes (Turquie). Classement des recettes de poste et de télégraphe de France et d'Algérie Changement de dénomination de deux bureaux de Paris Création d'un bureau français à Zanzibar	8 9 sup.	"	226 297 362	}	1887.
Suppression de la distribution de Rhodes (Turquic). Classement des recettes de poste et de télégraphe de France et d'Algérie. Changement de dénomination de deux bureaux de Paris. Création d'un bureau français à Zanzibar.	9 sup. 11	"	226 297 362	}	1887.
Classement des recettes de poste et de télégraphe de France et d'Algérie	9 sup. 11	"	297 362	}	1887.
France et d'Algérie	sup.	"	362	11.	
Changement de dénomination de deux bureaux de Paris	11 1	1		11.	
Paris	11 1	1		111	
Création d'un bureau français à Zanzibar	2 2	1		1 6	1888.
mstruction if 502 netative a finstallation rost	2)	1000.
	Z	382	121	1	
bureaux de poste et de télégraphe	. 2	1		•	
Ouverture d'une distribution française à Tien-Tsin	3	u	186	1.25	1,000
Règlement intérieur des bureaux	0	11	451	/ 12°	1889.
Bureau français de Zanzibar	/	"	479	l l	\
Nouvelles formules de déclarations pour l'établis-	ļ			1	
sement des recettes simples municipales des postes et des bureaux de facteurs-boîtiers municipaux	8	tt.	513	ļ	
Extrait du réglement intérieur des bureaux de poste. Modifications à l'Instruction générale	l ₁	11	596)	
Attribution d'un numéro d'ordre au bureau de Paris	ļ		{	(, ,,,	1000
(rue Saint-Romain)	111	1 11	987	} 13°	1890.
Créations de bureaux de poste à Paris	1	.,	1063	}	
•	(8	}	10.00	1	
Idem		1 11	516	1]
Mice on activité d'un langua de peste et de téléguaphe	sup.	1		140	1891.
Mise en activité d'un bureau de poste et de télégraphe à Paris		11	655)	100
Arrêté ministériel du 27 janvier 1892 fixant le clas-				1	
sement des bureaux succursales de Paris	2	"	98	,	
Arrêté ministériel du 2 fevrier 1892 portant conver-				1	
sion de recettes simples en recettes composées. — Pro-				}	1
motions de classe		11	101		
Circulaire du 15 avril 1892 relative à la création				1	
d'établissements de receveurs-distributeurs		11	209	I	- (
Classement des bureaux de poste et de télégraphe) }			
en France et en Algérie	($\begin{cases} & H \end{cases}$	931		
Candidature aux emplois de facteur-boitier	11	1 0	1161	15	5° 1892.
Interdiction de fumer dans les bureaux de poste et de télégraphe	. 11	· ·	1168	Ì	
Erratum au bulletin mensuel n° 9 supplémentaire de			1.500		1
septembre 1892. — Classement des bureaux Modifications à apporter dans l'instruction des études	s	"	1168		
n° 534 de demande de bureau de poste Suppres-	; -			1	1
sion du relevé nº 533	. 12	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1231	!	1

		IN	DICATION	······································	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	վո տժուռը.	de l'année.
Etablissements de poste ou de télégraphe. (Suite.)					- 1
Rectifications à l'instruction n° 268 du 25 dé- cembre 1882 résumant les règles à suivre à l'occasion de l'établissement des bureaux télégraphiques muni- cipaux	l	ıı	16		
Erratum au Bulletin mensuel n° 9 supplémentaire de septembre 1892. — Classement des recettes simples	1	.,,	. 22		
Arrêté du 2 mai 1893. — Facteurs-receveurs. — Modification dans l'appellation des facteurs-boîtiers. — Attribution d'un traitement susceptible d'augmentation par voie d'avancement aux sous-agents de cette caté-	L		یت متر		
gorie	5	"]44		
des télégraphes, à Paris	5	u	145		
recettes composées	5	.,	145		
simples de 1 ^{re} classe en recettes composées. — Promo- tion de classe de recettes simples	5		146		
composée	5	n n	147	16*	1893.
seront désignés sous le nom de facteurs-receveurs Agencement de guichets	6	11	157 181		
Vathy (Samos)	7	"	226		
les bureaux	8	"	403	1	
reaux simples ayant un personnel d'agents de l'État Recommandations relatives à la reprise du service	. 8	ıt	408		
entre agents du même bureau	. 11	u u	513 514		
Conversion de la distribution des postes française de Port-Saïd (Égypte) en recette de plein exercice Décision du 19 décembre 1893 relative au délai mi nimum de fonctionnement assigné aux établissement de facteur-receveur de l'État avant qu'ils puissent êtr	. 11 s	11	516		
transformés en recette	. 12	n n	624		
phe à Paris		11	635	≈ 	
	1				

postes et dés télégraphes. (Arrêté du 23 octobre 1878.) Programme modifié de l'examen dit supérieur, pour l'admission aux emplois supérieurs. (Arrêté du 23 octobre 1878.) Programmes des examens à subir pour le surnumé rariat des postes et des télégraphes et arrêté y relatif. Programmes des examens dits du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. Résultats des examens du second degré en 1880. Enumération des matières qui constituent la partie scientifique, géographique et administrative du programme pour les examens du second degré Attribution d'une indemnité mensuelle aux commis qui satisfont à un examen déterminé sur une langue etrangère utilisée dans le service. Examen des candidats à l'emploi de conunis auxiliaire. Résultats des examens du second degré en 1882. Résultats des examens du second degré en 1883. Résultats des examens du second degré en 1883. Résultats des examens du second degré en 1883. Résultats des examens du second degré en 1883. Résultats des examens d'aptitude aux fonctions de contrôleur. Rappel aux prescriptions de l'article 1214 de l'Instruction générale. Examen du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. Obligation d'écrire lisiblement Sup. 716 308 717 et 718 308 717 et 718 308 717 et 718 309 717 et 71	•	INDICATION				
Examens d'admission aux cours préparatoires à l'École supérieure de télégraphie		numéro du	numéro de l'in-		i i	
Examens d'admission aux cours préparatoires à l'École 2, supérieure de télégraphie	ats. (Voir Formules.)					
Examens d'admission à l'École supérieure de télégraphie. Programme de l'examen pour le surnumérariat des postes et dès télégraphes. (Arrêté du 23 octobre 1878.) Programme modifié de l'examen dit supérieur, pour l'admission aux emplois supérieurs. (Arrêté du 23 octobre 1878.) Programmes des examens à subir pour le surnumé programmes des examens dits du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. Résultats des examens du second degré en 1880. Enumération des matières qui constituent la partie scientifique, géographique et administrative du programme pour les examens du second degré. Examen des candidats à l'emploi de commis auxiliaire. Examen des candidats à l'emploi de commis auxiliaire. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1883. Résultats des examens du second de en 1884. Resultats des examens d'aptitude aux fonctions de contrôleur. Rappel aux prescriptions de l'article 1214 de l'Instruction générale. Examen du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. Obligation d'écrire lisiblement. Examen du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. Obligation d'écrire lisiblement. Examen du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. 122 1870 716 72 1870 716 72 1880 77 1890 717 716 72 72 72 72 72 72 72 7	amens.		·			
Programme de l'examen pour le surnumérariat des postes et dés télégraphes. (Arrêté du 23 octobre 1878.) Programme modifié de l'examen dit supérieur, pour l'admission aux emplois supérieurs. (Arrêté du 23 octobre 1878.) Programmes des examens à subir pour le surnumé l'admission aux emplois supérieurs. (Arrêté du 23 octobre 1878.) Programmes des examens à subir pour le surnumé l'admission aux emplois supérieurs. (Arrêté du 23 octobre 1878.) Programme des examens à subir pour le surnumé l'admission aux emplois supérieurs. (Britant des postes et des télégraphes et arrêté y relatif. Sup. Programme des examens dits du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. (Sup. Programme des examens du second degré en 1880. (Sup. Programme des examens du second degré en 1880. (Sup. Programme pour les examens du second degré	supérieure de télégraphie	}2° sup. -} 2,	}			
l'admission aux emplois supérieurs. (Arrêté du 23 octobre 1878.). Programmes des examens à subir pour le surnumé-raiat des postes et des télégraphes et arrêté y relatif. Programme des examens dits du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs. Résultats des examens du second degré en 1880. Énumération des matières qui constituent la partie scientifique, géographique et administrative du programme pour les examens du second degré. Attribution d'une indemnité mensuelle aux commis qui satisfont à un examen déterminé sur une langue etrangère utilisée dans le service. Examen des candidats à l'emploi de commis auxiliaire. Résultats des examens du second degré. Examen des candidats à l'emploi de commis auxiliaire. Résultats des examens du second degré. Cen 1881. Cen 1882. 12	Programme de l'examen pour le surnumérariat des postes et dés télégraphes. (Arrêté du 23 octobre 1878.)	s) 6 sup.	•)	•	} 1ªr	1878.
Programme des examens dits du second degré pour l'admission aux emplois supérieurs	l'admission aux emplois supérieurs. (Arrêté du 23 oc	.}	l II	368] , [
Padmission aux emplois supérieurs sup. Résultats des examens du second degré en 1880 24 Énumération des matières qui constituent la partie scientifique, géographique et administrative du programme pour les examens du second degré 26 Attribution d'une indemnité mensuelle aux commis qui satisfont à un examen déterminé sur une langue etrangère utilisée dans le service 38 Examen des candidats à l'emploi de commis auxiliaire. 38 Résultats des examens du second degré 6n 1881 en 1882 12 en 1883 12 en 1884 1 en 1885 1 en 1886 12 en 1886 12 en 1887 12 en 1888 6* 188 en 18	rariat des postes et des télégraphes et arrêté y relatif	, ∫ sup.	\\ u	716	} 2°	1879
Enumération des matières qui constituent la partie scientifique, géographique et administrative du programme pour les examens du second degré		, sup.	\		} 1 1.	
Enumération des matières qui constituent la partie scientifique, géographique et administrative du programme pour les examens du second degré	Résultats des examens du second degré en 1880	,	- lu		30	1880
Résultats des examens du second degré 1881 2° sup. 1527 793 5° 1885 12 12 17 503 6° 1885 1885 1 12 17 75 8° 1885 1885 1 12 17 12 1885 12 17 1885 12 17 1885 12 17 1885 12 17 1885 12 17 1885	scientifique, géographique et administrative du programme pour les examens du sccond degré	26 s e . 38		576		
Résultats des examens du second degré 2° sup. 1327 1883 1884 12 12 11 12 1593 6° 1884 1885 18	·Examen des candidats à l'emploi de commis auxiliaire		11	577 et 578	} 4.	1881
Résultats des examens du second en 1882 12	/ en 1881			1527	}	
degré		. 12	·	1	1	1882
Cen 1885 1 12 534 106 188		1	ł	.	1	1
Cen 1886 12	8				·\ 1	1
Résultats des examens d'aptitude aux fonctions de contrôleur	•	l.	t		{ 9°	1886
Résultats des examens d'aptitude aux fonctions de contrôleur		I	1		Í 10°	1887
Examens d'aptitude aux recettes de début	Résultats des examens d'aptitude aux fonctions contrôleur	le 8	11	488	6°	1883
Examens d'aptitude aux recettes de début			- II	687)	
Examen du second degré pour l'admission aux em- plois supérieurs	Examens d'aptitude aux recettes de début	. 17	•	1 .	} 7°	188t
Obligation d'écrire lisiblement	Examen du second degré nour l'admission aux ex	^ 4	")	100
Obligation d'écrire lisiblement		{	j			i .
Examen du second degré pour l'admission aux em-	•	,	Į.			
Diois superieurs.	Examen du second degré pour l'admission aux en plois supérieurs	n-		224	10-	

a la 2° section de l'Ecole professionnelle supérieure, ainsi que la composition du jury		1	
Arrêté fixant le nombre maximum des candidats à admettre, en 1890, à l'École professionnelle supérieure et réglant la tenue des examens		numéro de de de l'in- la page.	de l'année.
admettre, en 1890, à l'École professionnelle supérieure et réglant la tenue des examens	mens. (Suite.)		
sion à la 2° section de l'Ecole professionnelle supérieure	acttre, en 1890, à l'École professionnelle supérieure réglant la tenue des examens Arrêté fixant les conditions et la nature des examens e doivent subir les candidats désirant suivre les cours ne faculté des sciences ou d'un établissement supé-	308	
dant l'autorisation de suivre les cours pour se préparer à la 2° section de l'École professionnelle supérieure, ainsi que la composition du jury	r à la 2° section de l'École professionnelle supé- ire	·· 745	
par la voie du concours, et réglant l'ordre et la tenue des épreuves	nt l'autorisation de suivre les cours pour se préparer a 2° section de l'École professionnelle supérieure , si que la composition du jury	1 1 1	1890
Ecole professionnelle supérieure. — Liste des élèves	r la voie du concours, et réglant l'ordre et la tenue sépreuves École professionnelle supérieure. — Liste des élève	747	
de la promotion 1888-1890 auxquels le diplôme d'agent breveté de l'École a été accordé	eveté de l'École a été accordé	786	
admettre, en 1891, à l'École professionnelle supérieure (1 ^{re} section) et réglant la tenue des examens	section) et réglant la tenue des examens Arrêté du 29 mai 1891 portant à <i>deux</i> le nombre de	6	
élèves pouvant être admis au concours de la 2° section de l'École professionnelle supérieure en 1891 5 # 301 Diplôme d'agent breveté de l'École professionnelle su-	l'Ecole professionnelle supérieure en 1891		1891.
périeure accordé aux élèves de la promotion 1891 5 " 303 Agents admis à la 1 ^{re} section de l'École profession-	ricure accordé aux élèves de la promotion 1891		
nelle supérieure pour la session 1891-1892	elle supérieure pour la session 1891-1892 Diplôme accordé aux élèves de l'Ecole professionnel	454	
supérieure. (Promotion 1890-1892. — 1 ^{re} section.) 5 // 206 Nomination d'un élève-ingénieur des postes et des	périeure. (Promotion 1890-1892. — 1 ^{re} section.). Nomination d'un élève-ingénieur des postes et d	206	
Admission à l'École professionnelle supérieure. —	Admission à l'École professionnelle supérieure.		
1re section. — Session 1892-1893	Arrêtés ministériels du 3 novembre 1892 modifia es programmes des connaissances exigées pour l'adm	$\begin{array}{c c} & & & & & & & & & & & & & & & & & & &$	1892.
sion à la première et à la deuxième section de l'École professionnelle supérieure	rofessionnelle supérieure	и 1127	
Fix ation du nombre menimum des (1) and advertes	eure		1893.
sionnelle supérieure	ionnelle supérieure	" 619	

		INI	ICATION		
	du numéro du Bulletin.	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
xercices.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			- 	
Mandatement de termes de loyer imputables sur deux exercices ou de créances imputables sur deux lignes de la même nomenclature	26 2 38 6 5 18 7	113 114 172 242 " 312 231	452 452 572 et 573 276 338 764 237	4° 5° 6° 7° 8°	1880. 1881. 1882. 1883. 1884. 1885.
Instruction n° 404. — Exécution de la loi du 25 janvier 1889 relative à la durée des exercices financiers.		404	1053	} 13°	1890.
Exploitation.					
Attributions de la division de l'exploitation télégraphique. (Arrêté du 15 avril 1878.). Divisions et bureaux de l'exploitation postale. (Arrêt du 15 avril 1878.) Réunion des services de l'exploitation de la poste et du télégraphe sous l'autorité d'un chef unique dan chaque département. Attributions des directeurs départementaux de l'exploitation.		" 1 2 et 3	8 et 9 9 15 20	ler	1878.
Partage d'attributions et relations à établir entre le service de l'exploitation et le service technique	e} 5	30	289	1	
Relations du service de l'exploitation avec le service technique	e 21	"	15	}	1880
complet et judicieux de toutes les ressources du résea télégraphique	ս	"	867 et 868		
Expositions.					
Rapport et décrets concernant l'ouverture d'une expesition internationale d'électricité	• (sup	} "	837	3°	1880
tive appelée à délibérer sur les questions concernant l'exposition internationale d'électricité	· 32	"	984)	
Création d'un bureau temporaire pour le service int rieur de l'Exposition universelle de 1889 Franchises postales. — Exposition universelle	. 4	"	313	12°	1889
Paris en 1900].	491	16°	1893

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin,	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Expres. (Voir aussi Distribution.)					
Payement de frais d'exprès avancés par les receveurs. Demandes de distance pour le transport de télé-	4	"	222 et 223	1**	1878.
grammes par exprès	29	, ,,	784	3•	1880.
Retards à éviter dans la liquidation des frais d'exprès.	31 sup.	} H	8 9 8		
Frais d'exprès	sup.	{ 219	1643 et 1644	Ţ.	1881.
Taxe d'exprès pour la remise d'un télégramme	7	, ,,	316	5.	188 2 .
Exprès, recommandations diverses	8	li II	520	{	
Note circulaire. — Frais d'exprès		l u	33	14°	1891.
introduites dans le mode de liquidation des arrhes pour frais d'exprès télégraphiques	7	11	597	15°	1892.
Facteurs.					l i
Modification à la coiffure des facteurs de la poste	2	"	115)	
Participation des facteurs du télégraphe à la réparation des dérangements	sup.	30	296] ler	1878.
de l'Instruction générale à modifier	11	"	103 et 104)	
recouvrement en dehors de ceux dont ils sont réguliè-	3 19	} "	381	,	i i
rement chargés par les receveurs	y sup.	70	501	2°	1879.
Réunion sous un même émargement de la haute paye				1	
et du traitement des facteurs	19	"	682	<u> </u>	
Elévation du maximum de traitement des facteurs	(\	248)	1000
chefs dans les départements		}	355	3.	1880.
locaux et ruraux	. 7	"	313	5*	1882.
Frais de remplacement de facteurs.— Création d'une	. 25 e	"	401 et 402	} 3*	1880.
formule de mandats n° 316 quinquiès	s	"	405) 	!
facteurs et calculées d'après le nombre des dépêche portées à domicile	. 34	147	94	} 40	1881.
postes, à Paris, sans distinction	. 40	$ \mu$	816)	
Avis à donner par les directeurs départementaux 1° des changements survenus dans le personnel de	. 11	259	623	5°	1882.
facteurs locaux et ruraux, lorsque ces changements son de nature à entraîner des modifications dans la fixation	t n				
des traitements; 2° des réductions à opérer sur les traitements des facteurs titulaires d'une tournée à traitement réductible, lorsque ces sous-agents préfèrent subi	 				-
la réduction sur place plutôt que d'être appelés à un	e				
autre tournée à traitement égal ou supérieur	. 12	11	579	6°	1883.

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Facteurs. (Suite.)	·			·		
Instruction au sujet des candidats facteurs	8	ıı .	22 3	10°	1887.	
appelés à une tournée moindre sans réduction de traitement	3	u	49	11°	1888.	
fériés	8	11	511	12°	1889.	
primés électoraux	12	ıı l	685	}		
niture du veston-vareuse aux facteurs ruraux Indemnité allouée aux facteurs ruraux ou locaux	1	11	308	13°	1890.	
déplacés		"	1167	15°	189 2 .	
physique des candidats facteurs des postes	12	ı,	1217	<i>)</i> 1		
hautes payes des facteurs locaux et ruraux Jurisprudence des cours et tribunaux. — Facteur des postes. — Faute. — Responsabilité de l'État. — Action en garantie. — Ordre de juridiction. — Article 59 du Code de procédure civile. — Incompétence ratione	5	."	3 47			
materiæ	5		155			
accordé aux facteurs locaux et ruraux	6 sup.	l n	199	100		
fermeture du bureau		11	225) 16°	1893.	
Incompétence de la jurisprudence civile		"	503			
ruraux	11	11	505	1		
Facteurs-receveurs. (Voir Établissements de poste.)	'					
Factures.						
Relevés de factures portant l'indication d'une date d payement	. 26 . 7	115	454 -261	3° 8°		
réduit. — Facture. — Mention (Valeur à présentation) — Contravention		u u	49	16	1893	

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Fils télégraphiques.					
Nombre de fils nécessaires pour assurer les communications	1 5 5	2	21] fr	1878.
Pose ou suppression de fils	sup.	30	291 et 292) j	i
Affectation d'un fil spécial à la transmission des dé- pêches officielles entre deux bureaux reliés par plusieurs conducteurs	1		960		
Fils d'intérêt privé destinés à l'éclairage électrique Arrêté fixant les conditions auxquelles pourront être	32	ii ii	869 1010 et 1011	} 3°	1880.
autorisées l'installation et l'exploitation, dans l'intérieur	33	į			
de Paris, des fils destinés à la transmission des cours de la Bourse et des marchés, ainsi que du résumé des débats parlementaires)	<i>y y y y y y y y y y</i>	65	/1°	1881.
Mesures électriques des fils et des piles Décret instituant une Commission chargée de préparer un règlement spécial pour l'installation des conduc	35	148	132 et 133		
teurs affectés à la transmission de la lumière ou au transport de la force par l'électricité	23	11	964		
conducteurs électriques	23	11	987	} 7°	1884.
bureaux principaux	24	l n	1011	}	1
Essais périodiques des fils du réseau Décret relatif à l'établissement de conducteurs électriques d'éclairage et de transport de force	<u>.</u> .	363	30 122	11°	1888.
triques d'éclairage et de transport de force	. 6	"	125		
télégraphiques du réseau intérieur	8	"	817	13°	1890.
Pour ligatures	. 3	"	145		
à adopter pour le raccordement des fils de cuivre Note-circulaire n° 31 du 26 novembre 1892 relative aux modifications dans la constitution des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des communications des cuivres de cuivres d	. 3	11	145	15°	1892.
tions télégraphiques		· · ·	1228	!	
Fonds de concours.					
Versement des sommes souscrites par les communes titre de participation aux frais du service postal et téle	}-				
graphique	. 14	64	429 et 430	1	1,000
Versement dans les caisses des receveurs des finance des sommes provenant de sous-locations	. sup.	76	624	} 2*	1879.
des fonds de concours	. 25	"	404	3.	1880.
dépêches sur les concessionnaires de bureaux d'intére privé	r	"	464 ct 465		

, _		IND	ICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Fonds de concours. (Suite.)				}	
Changements apportés dans le mode de recouvrement des fonds de concours	(3°sup	200	1453	h*	1881.
au Ministère	43	ıı	1477	8.	1885.
de concours. — Modifications à l'instruction n° 200 et rappel aux dispositions de l'instruction	2	227	5/1	5°	1882.
n° 227	4	236	179		
phoniques	12 2	" 381	382 117	11°	1888.
concours	5	385	328	12*	1889.
de concours, par les concessionnaires de lignes télégra phiques ou téléphoniques d'intérêt privé	. 11	391	605		
Note-circulaire n° 18 relative au remboursement de	s I	11	335	13°	1890.
frais de renouvellements partiels ou totaux des fils électriques des grandes compagnies	6	n	438		
l'imputation des fonds de concours, des parts contributives des abonnés téléphoniques et des avances versée par les villes pour l'établissement de lignes et de réseau téléphoniques	es X	· · ·	500	14°	1891.
Fonds de subvention.	ļ			}	
Modification de l'article 1070 de l'instruction génerale	. 26	"	737 et 738	}	1000
Visa des demandes de fonds pour les dépenses de service technique	. (2° su	p. 129	912	3° 	1880.
struction générale relatives aux demandes de subvention Demandes de fonds de subvention pour le payemen	a.] 33	;	19	4.	1881.
sans retard des mandats	on \ 42,	. ,	935 1445 et 1446	1	
Bordereau détaillé des valeurs à joindre aux enve de fonds de subvention	ois 13	n n	607	70	1884.
Demandes de fonds de subvention	2		532 22	10°	5
de subvention	6	1	191 438) 16e	1893.

		IND	OIGATION	·	
	du numéro du Builetin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Formules, états, registres, etc.					
La formule de salutation est supprimée, à la fin des lettres, dans le service des postes aussi bien que dans celui des télégraphes	1	"	44 \ 33		
doivent être remplies avec soin et précision	sup.	} 10	55		
L'état statistique n° 62 du service rural est sup primé	1 7 t\	36	378		
formules pour les opérations de la comptabilité télégra phique: — État n° 303 bis (D). — Bordereau n° 316 (C). — Bordereau n° 316 bis (C bis). — Tableau n° 255 bis. — Registre n° 255 ter. — Registre n° 248. — Lettre d'envoi n° 237 bis. — État modifié n° 321 remplaçant l'ancien état n° 321 (J). — Formule spécial	7, -\2° sup	.} 39	424	Jer	1878.
n° 214	.∤3° sup	. \	443 458		
Suppression du registre n° 195, tenu dans les directions départementales	:- \ 8, . 2° sup s	16	483	<i> </i> 	
et enveloppe n° 16 noniès.— Avis n° 126 relatif au payment d'un mandat-carte; formule n° 36 bis pour régular sation d'un mandat-carte.— Certificat n° 81 en échang d'un mandat-carte déposé	i- ge	48	2, 3 et 4		
Suppression des formules 247 et 247 bis État remplaçant l'état n° 37, à intercaler entre l	. 11	"	109		
pages 870 et 872 du Manuel des franchises	.1 11	\prod_{i} n	124		-
Avis de payement modèle n° 101 (mandats français)	} 2° su _] 4	> 11	267 et 268		
les recettes dont ils ne relèvent pas	i-		285 290	2*	1879
Registre n° 16 déciès affecté à la délivrance des ma dats ayant pour objet une demande d'abonnement. Enveloppe spéciale n° 16 undéciès pour le mand n° 16 déciès. Tenue du registre n° 135 des changements de ré		3 57	321 et 322		
dence	1	3 "	331 et 332		
Enveloppe spéciale n° 12 bis et bordereau n° 2 concernant les valeurs à recouvrer. — Enveloppe 214 et bordereau 214 relatifs aux valeurs recouvrées	bis} 1	> 58	337, 338 et 382	•	

		1 N	DICATION		
	du numéro dn Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
ormules, états, registres, etc. (Suite.)					
Registre n° 215 affecté à la description des opérations de recouvrement. — État n° 215 bis contenant le relevé des opérations de recouvrement effectuées pendant la quinzaine. — État 215 ter pour le résumé général des opérations de recouvrement effectuées dans le département.	13 sup.	H	385 et.386		
Modifications apportées aux formules de mandats- cartes employées pour les envois d'argent à l'intérieur de la France et de l'Algérie.	sup.	59	386		
Modifications à apporter aux divers registres et états relatifs à la comptabilité des timbres-poste	2° sup.	.} 67	477 et 478		
Modèle de convention avec les communes relativement à la concession de recettes simples des postes	2° sup	.} "	479		
Modèle de quittance pour les frais de remplacement des surveillants-facteurs et facteurs des télégraphes	15	"	502		
Modèle de relevé pour les frais de remplacement de mêmes agents.	15	l "	503		
Registres de mandats n° 16 (blanc et bleu) réunis es un seul registre imprimé sur papier rose	. 17	"	592 et 593		
à la tenue du livre-journal de caisse (n° 28-797) et de sommiers de recettes (7-11) et de dépenses (8-11 bis) Spécimen des sommiers de dépouillement des recette	s . 19	78	668) , 2°	1879.
et des dépenses, ainsi que du livre journal de caisse d comptable	. 19	78	672		
haute paye des facteurs		- Н	682	•	
Registres n° 16 ter (départ) et n° 150 (arrivée) pou mandats télégraphiques. — Page modèle de ces registre	r) 19,		734 et 735 754		
État 662 ter, imprimés n° 736 septiès, n° 736 sexiès n° 16 quinquiès (mandats télégraphiques)	et 19,	9 91	750		
Formule modèle C et formule modèle D (manda télégraphiques)	is 19,	81	754		
Formule n° 216 bis (remises sur les valeurs comme ciales)	$\left\{ egin{array}{ll} 2^{\mathfrak o} & \sin \left(rac{19}{3} ight) \end{array} ight\}$	→ 82	757 et 758		
Suppression des extraits de relevés de fonds de subve- tion (n° 80 quater) destinés à l'Administration centrale Écritures à tenir dans les bureaux télégraphiques.	. 20	- 11	7 73		
Modèle A, procès-verbaux; modèle B, rôle de dépar modèles C et D, rôles d'arrivée; modèle E, état hebd	t; [2 0,	1 11	805		
madaire des retards Etat des sommes dues pour indemnités de guêtres de chaussures allouées aux facteurs des télégraphes.	$\left.egin{array}{ll} 21 \ ext{sup.} \end{array} ight.$	94	45)	1000
Etat de décompte des sommes dues pour frais de de placement aux agents et sous-agents de l'exploitation pour recherche de dérangements ou pour l'instruction des receveurs	on 21 on sup.	94	46	3*	1880

		IN	DICATION		
F ormules, états, registres, etc. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Tableaux n° 1 et n° 2 concernant les tarifs applicables aux agents ou sous-agents de l'exploitation chargés de l'instruction télégraphique des receveurs ou envoyés à la recherche des dérangements	21 sup.	94	47		
Relevé, modèle F, des irrégularités et incidents sur- venus dans le service postal	22	95	61		
tion des bureaux	22	95 "	62 65		
558 ter, 331 bis, 334, 226 bis (adjudication des services de transport de dépêches)	$\begin{cases} 22 \\ \sup. \end{cases}$	96	98		
Formule 1122 pour le payement des frais de missions spéciales et extraordinaires	{ sup. { 22	} "	103 et 104 10 5		
la formule de salutation		} "	230 et 231		
Modèles du mandat et de l'avis d'émission américains. Carnet des bons pour réponse internationale payée et modèle de ce carnet] 23 sup. { 23,	100	243 271, 277		
États O et O bis pour le relevé des bons internationaux délivrés ou reçus en payement. — Modèles de ces états.) 93	! } 100 -	 { 272 et 273 { 279		
Création du bordereau n° 12 ter, de l'extrait du bordereau n° 12 bis et d'un état, modèle n° 68, résuman divers certificats de recette et de dépense qui ne seron plus joints à la comptabilité; suppression du bordereau	t l			3°	1880.
n° 80 quater Modifications à faire sur diverses pages des borde	24	101	290		
Etats, modèles A et B, pour la liquidation et le	e	ıı .	298		
payement des frais de route et d'intérim	r 1	"	305		
des recouvrements d'origine étrangère	s	105	326 et 327		
Comptes sommaires n° 51 bis et 52 bis	. 27	\	405 706		
Formules pour la liquidation des indemnités de services supplémentaires et de nuit	. 2° sup).} 130	923		
graphie privée	. {2° sup le { 3 l ; . }2° sup	p.} 131 	959 978 et 979		
à justifier les remboursements de taxes télégraphique effectués d'office	85	n	1018		

、東京の東京の

		IND	ICATION			
Formules, états, registres, etc. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Formules pour la liquidation mensuelle des frais de service de nuit aux receveurs des bureaux simples, aux facteurs-boîtiers et aux entreposeurs	33	138	5			
internationaux	33	140	10	i		
Modifications apportées à la formule n° 593	33	"	18			
Modifications apportées dans le libellé des formules n° 299 bis et 299 ter. — Établissement de ces formules en triple expédition	34	u	J00 et 101			
Annulation au registre nº 135 des avis de change-	0.6		101			
ment de résidence dont le délai est expiré	34	"	101			
Registre spécial, modèle D, pour l'enregistrement des incidents de ligne	35	148	132			,
concernant les dérangements sur les lignes	35	148	135		!	
État et registre, modèle E, présentant le relevé tri- mestriel des déviations prises sur les fils	35	148	142			
recouvrements: 1° du bordereau 212, 2° partie; 2° du bordereau 214; 3° du relevé 215 bis. — Mise en service de la formule 215 quater	36	157	220 et 221			
adressé directement au bureau payeur sous une enve- loppe nouvelle n° 736 septiès	. 36	158	222	4.	1881.	
le payement des frais de loyer	. 37	"	457			
mode de liquidation des frais de remplacement des fac teurs des postes	38	165	546 ct 547			
modèle n° 305, concurremment avec les rôles B et C d'arrivée et de départ		,,	580			Ì
Revision des formules de mandats de dépenses pu	· /	1 100	}			١
bliques en usage. — Création de nouvelles formules	. (2° sup	. \ 188	916	l	1	İ
Suppression de l'état sommaire des mandats télégra phiques, modèle n° 151	. 42	11	1073			
Création, modification et suppression de formule pour les transports de dépêches par bâtiments français ou étrangers du commerce	is { 9° cm	1 190	1415			
Formules pour servir à l'établissement de procurs tions	a- - - 43	"	1479			
nissant un extrait des procès-verbaux de vérification de bureaux	. 44	211	1544 ct 1548	3		
salaires des ouvriers commissionnés		213	1551 et 1553	s! [

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Formules, états, registres, etc. (Suite.)	·				
État 215 quater à l'usage des receveurs et état 215 quinquiès à l'usage des directeurs, pour le résumé des]	Ì		- 1
opérations de recouvrement du trimestre	44	"	1575	1	ŀ
Formule nº 776 bis pour les procès-verbaux des irré-	44	218	1639		1
gularités télégraphiques) sup.	·			1
térieures	44 sup.	219	1642	<i>[</i> 1°	1001
Création d'un carnet et d'un bulletin d'envoi de) .		}	4	1881.
pièces (modèles n° 76 et 77) exclusivement relatives au	/ }44 sup.	2	1647, 1648, 1650, 1651		1
service de la caisse d'épargne. — Suppression des bor-	aa sup.		et 1652.		
dereaux journaliers négatifs	Į }		35 2052		l
gistres de versements à l'usage de la caisse d'épargne	{44 sup.	2	1648 et 1653		1
Modifications apportées au registre n° 215 des recou-	ĺ	Ì			i
vrements	l	"	28		•
Demandes de formules imprimées pour la caisse					
d'épargne postale	$\frac{1}{2}$	"	64		
Création d'un berdenan maneral pous augustant cur	2	"	149	ł	
Création d'un bordereau mensuel n° 12 quater; sup- pression de l'avis de recettes n° 24 ter		232	128		
Addition à la formule n° 156		1 "	142		
Création de deux nouvelles formules portant les	I				<u>}</u>
numéros 347 bis et 1143 quinquiès. — Remaniement de				5°	1882.
la formule nº 1176. — Emploi de ces formules	5	237	220		1
Généralisation de l'emploi des chiffres-taxes. — Gréa-					
tion de nouvelles formules et modifications à apporter aux formules actuellement en usage jusqu'au momén		. 246	366		
de leur réimpression		ļ			
Suppression du registre n° 19	. j 9		545	•	
Suppression des états n° 50 bis annexes roses, des	s \]	<u>.</u>
comptes sommaires nº 51 bis roses et des certificat	5		703		
Délai de garde dans les bureaux de poste des feuille		H	781	<i>}</i> 1	
d'avis n° 2 et 3		272	101	\ \ .	1
Renvoi des feuilles d'avis nº 8 et 8 quater aux bu	-			6	1883.
reaux d'origine	. 3	274	271	("	1005.
Envoi des relevés de vérification nº 389	\cdot 10	H	530	ļ	l
Suppression de la formule n° 890 Notification relative à la formule n° 803	. 3	"	1/13		
Réimpression d'avis au public		$\frac{n}{n}$	143 146	1	1
Suppression ou modification de formules	$\cdot \mid 2$	н	121	(-	
Modification et réduction des formules de demande	:s			8	' 18 8 5.
de timbres-poste, chiffres-taxes, etc	. 6	- II	229	1	
Classement des formules d'avis		# #	231		
Suppression de la formule n° 234 Suppression de formules relatives à la comptabilité	. 10	"	325	<i>;</i> 1	
matière des timbres-postes	1		8 .)	
Parts à l'usage des services par conducteurs de train	1. 3	11	405	{ (° 1886
Réimpression de la formule de virement n° 13 sexiè		n	7	Í 10)° 1887
	}	. \	}	1	

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
'ornnules, états, registres, etc. (Suite.) Modifications apportées à l'étiquette n° 21	2		70		
Modifications aux avis de recettes de mois et de	_			10.	1887.
quinzaines	7	l u	217	, , 0	1007.
Suppression des avis 1277 et 1278	10	l u	385		
Modifications à la formule n° 1178 (titres de per-	c		160	1 1 e	
Demandes de registres de mandets télégraphiques	6	H II	148	lle	1888.
Demandes de registres de mandats télégraphiques d'arrivée, de journaux et de carnets des récépissés de		ļ		ļ	
dépôt de télégrammes et de registres des remboursements.	3	,,,	182	;	[]
Changement dans le mode de fourniture des im-		'		12°	1889.
primés dits annuels	7	u	478)	[·
Modification du bordereau n° 1206	.12	\downarrow u	1088	Ì	
Mise en circulation du titre définitif de la formule			Į.) 13°	1890.
du mandat-carte employé en Belgique dans le service		1	1000		1030.
international	12	II	1088	ļ	Ì
Instruction nº 406. — Création d'un registre à		,			
souche n° 1288 et d'un bordereau n° 1289. — Affran- chissement en numéraire	l ₁	406	255	,	}
Annulation des formules de mandats blanches		1 -00		} 14°	1891.
n° 1401 bis restant à émettre le 31 décembre 1891	11	1 11	622)	İ
Modifications à la formule n° 1206	1	$ \cdot $ $ \cdot $	66	ĺ	ļ
Circulaires nºº 61 bis et 25 bis de la Caisse nationale]				
des retraites pour la vieillesse Fixation du taux de	1	ļ		1	
l'intérêt. — Emploi de nouvelles formules] 1	"	68	1	
Service des recouvrements — Formule nº 1492 de		}	110	1	1
non-payement des valeurs		"	119	15	1892.
Changement dans le mode d'envoi du carnet nº 1413.			606	(
(Avis de versement d'un article d'argent) Note au sujet de l'apposition du timbre à date sur les	, ,	11	000	1	
documents du service télégraphique		1 11	1225	1	
Modifications à apporter dans l'instruction des études			1	1	}
nº 534 de demande de bureau de poste. — Suppression					
du relevé nº 533		$ \mu$	1231	Į.	1
Suppression du registre n° 1208	$1 \qquad 2$	u	59		
Suppression des états statistiques des télégrammes de				}	
presse	3	11	84	1	ļ
Erratum du Bulletin mensuel. — Suppression de			96	1	İ
registre n° 1208	$\begin{bmatrix} 1 & 3 \\ 3 & 3 \end{bmatrix}$	"	96		
Formule nº 1404 du service postal de Madagascar.	. h	",	97		
Annotations à porter au tableau n° 1476	· 1	1	132	1	
Modifications apportées aux états no 991 et 991 bis		11	225	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	3• 1893
Reimpression des tableaux des noms de nombre d					<i>:</i>
👚 🔞 à 500 pouvant être portés en langue étrangère su	r			1	
les mandats étrangers	. 7	- II	265		
Suppression du registre nº 1208. — Interprétatio		-		1	1
des instructions		1	/138	ľ	
Suppression des carnets n° 1118		11	438	1	1
Modifications aux états n° 991 et 991 bis	. 10	"	495.		1
Modification apportée à la formule du borderea n° 1104 (ancien 40-32)	19	2 11	660	!	- [

	INDICATION				
	du numéro du bulletin	du numéro de l'in- struction	de la pag e.	du volume.	de l'année.
ournisseurs. (Changement apporté au tarif des fournisseurs de l'Administration.) (Voir Tarifs.)					
eais. (Voir aussi Indemnité.)					
Les agents du service de l'inspection n'ont droit à des frais spéciaux pour missions extraordinaires que dans des cas déterminés. Payement des frais d'exprès avancés par les receveurs. Frais de missions spéciales effectuées à l'intérieur par les agents des postes et télégraphes, en dehors des limites de leur circonscription. (Arrêté du 31 juillet 1878.). Idem. Règlement des frais de tournée des fonctionnaires du service technique. Arrêté fixant les frais de mission à l'étranger. Frais de remplacement des surveillants-facteurs et facteurs des télégraphes. Mode de liquidation des indemnités pour déplacements, missions et intérims exécutés en vertu d'ordres émanés du bureau du personnel.	4 sup. 8 6 13 sup. 15 17	# 32 # # # # # # # # # # # # # # # # # #	215 222 et 223 237 453 309 396 et 397 501 821 325 591	1°r 2° 7* 8° 2°	1878. 1879. 1884. 1885. 1879.
Indemnités pour frais d'aide. — Obligation pour les receveurs de s'assurer, au moyen de ces indemnités, le concours effectif des auxiliaires nécessaires à la bonné exécution du service. Liquidation des frais de tournées ordinaires des inspecteurs et sous-inspecteurs de l'exploitation télégraphique Circulaire relative à la liquidation des frais de missions spéciales et extraordinaires. Liquidation et payement des frais de route et d'intérim Droit des agents détachés dans les stations balnéaire à l'intégralité des frais de séjour.	21 22 22 22 sup. 24 24	88 " 102	74 74 103 et 104 304 354 705	3°	1880.
Fixation des indemnités de frais de déplacement de commis des bureaux ambulants	s 30 31, 2° suj		977 4		
Décision concernant les frais de découcher des sous agents et ouvriers du service technique	5-} 35 	"	202 227	4.	1881
services extraordinaires et de nuit	. 38	165	546	1	
séjour		"	152	5°	1882

		IN	DICATION	-	
'rais. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	վո volume.	de l'année.
rans. (Suite.)					
Fixation des indemnités de frais de déplacement des commis des bureaux ambulants	1 7 9 10	. "	64 315 295 325	8° 5° 8°	1885. 1882. 1885.
Circulaire relative aux frais de déplacement alloués pour travaux neufs aux ingénieurs du service technique. Frais de découcher alloués aux surveillants-facteurs	5	"	182		
et aux facteurs-surveillants	11	"	485	Do.	1886.
Frais de premier établissement	2	"	107) 6°	1883.
-	3	"	287	}	
Rappel des instructions relatives à la liquidation des indemnités pour frais de remplacements et d'intérims Établissement des demandes de remboursement des	19	"	821	7•	1884.
frais de remplacement (formule n° 513)	3	, "	49	11°	1888.
pour remplir un intérim en dehors de leur résidence, des indemnités prévues par l'arrêté du 31 juillet 1878 et la circulaire du 10 avril 1880	3	"	426	} 13°	1890.
vités allouées au personnel	3	11	429)	
les indemnités de déplacement allouées aux agents du service ambulant	3	u	119)	
création d'un emploi de commis auxiliaire contre dimi- nution ou suppression de l'abonnement de frais d'aide. Circulaire du 21 décembre 1891 relative aux attri-	11	412	600	14	1891.
butions des ingénieurs et inspecteurs des départements et à la fixation des frais de déplacement alloués à ces	s 11 sup.	} "	631		i t
fonctionnaires	1	"	15		
génieurs, inspecteurs et sous-inspecteurs	5	"	26		
de remplacement des sous-agents des postes en conge pour maladie	. 4	"	179) is	1892.
des ingénieurs et inspecteurs du service électrique		11	182	1	ļ
Service postal de nuit	5	1	196	H	
Liquidation des frais d'intérim, (Rappel aux dispositions de l'article 1356 de l'instruction générale.)	5	,,	206		
Circulaire du 20 mars 1893 relative aux frais de dé				1	
placement des ingénieurs et des inspecteurs du service électrique en Algérie		,,,	123	16	1893
orconique en Aigeste, i i i i i i i i i i i i i i i i i	'	- "	120	1 "	1090

		IN	DICATION			
Trais. (Suite.)	du numéro d u Bulletin	du numéro de l'in- struction	de [la p a ge.	du volume.	de l'année.	,
Circulaire du 29 mars 1893 relative à l'allocation d'une indemnité de chaussures aux chess surveillants et surveillants du service technique	lı	"	124			
légraphes et aux sous-agents des téléphones en rési- dence à Paris	5	11	143			
de séjour attribués aux sous-agents des postes et des télégraphes	5	11	144			
postes et des télégraphes en résidence à Paris Décision du 20 mai 1893 relative à la rémunération	5	li ii	1/18			į
du service postal de nuit effectué dans les bureaux com- posés, entre 10 heures et minuit	5	n	155	\\ \frac{1.6^c}{}	1893.	
des télégraphes et des téléphones en résidence dans certaines villes	6	,,,	181			
d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres Circulaire du 2 novembre 1893 relative aux travaux	11	. "	502			
extraordinaires		ii .	506			
des postes, des télégraphes et des téléphones. — Modi- fications à l'Instruction générale	12	l u	617	1		
Frais de régie et de loyer. Modèle d'état indiquant les sommes nécessaires pour le payement des frais de loyer		11	456 et 457	3°	1886.	الأعلاري ا
Franchises postales. Attributions du bureau des franchises, tarifs et contraventions	. 1	"	10 et 11	\		
la correspondance de service avec les archevêques e évêques. — 46° supplément au Manuel des franchises Conditions mises à l'échange de publications en fran	t 1 -) 1	a a	46 et 47 63	l co	1050	
chise entre les sociétés savantes	$\begin{pmatrix} e \\ - \end{pmatrix} = 1$		66 et 67	Ler	. 1878.	•
Concessions et suppressions de franchises relatives a service de l'Algérie. — 49° supplément au Manuel de franchises	u les l	. } ".	68			
	1			1	1	

		IN	DICATION			
•	du numéro du Bulletín	du numéro de l'in- struction	de la page,	du volume.	de l'année.	
Franchises postales. (Suite.)						
Concession de franchise pour la correspondance du Ministre des travaux publics avec divers fonctionnaires du service des bâtiments civils et palais nationaux. — 50° supplément au Manuel des franchises	sup	} "	138 et 139			
Concession de franchise pour la correspondance rela- tive à la reconstitution des formalités hypothécaires du bureau de Tulle. — 51° supplément au Manuel des fran- chises	2 sup.	}	138 et 139			
Concession de franchise : 1° pour la correspondance du service sanitaire maritime de l'Algérie; 2° pour la cor- respondance relative à l'exécution des lignes de chemin de fer de Pau à Oloron, Puyôo à Saint-Palais et embran-) ler	1878.	
chements. — 52° supplément au Manuel des fran- chises	7	,,	402		10,0.	
Franchises postales accordées au sous-secrétaire d'État du Ministère des travaux publics. — 53° supplément au Manuel des franchises	sup.	} "	418et419			
Concession de franchise postale pour la correspon- dance relative au service vétérinaire de l'armée. — 54° supplément au Manuel des franchises	3° sup.	.} "	442 et 443			
Franchises postales militaires. — Publication d'un relevé de ces franchises et d'un 55° supplément au Manue des franchises. — Modifications à apporter à ce do cument.	ľ 8,	} "	5]3			
Erratum au Manuel des franchises		Į n	36			
Création d'une griffe pour la franchise postale, à l'usage du Ministre des postes et des télégraphes Concession de franchise pour la correspondance de	sup.	} "	43			
service du Ministre de l'agriculture et du commerce ave les présidents des chambres consultatives des arts e manufactures. — Publication d'un 56° supplément a	t					
Manuel des franchises Extension de la circonscription dans laquelle la cor	10	"	88 et 89		,	
respondance des intendants militaires entre eux peu circuler en franchise	. 11	"	124		-	
générales des ponts et chaussées	. 11	"	124	20.	1879.	
dant une période déterminée pour l'exécution de la le du 22 décembre 1878, portant réduction du droit d	i(11, e(2° sup		271 et 272			
timbre des effets de commerce	n) 1 1 1 1 1 1 1 1 1	• • •	272 et 273			
Avis d'envois de fonds transmis par les receveurs parti- culiers des finances aux trésoriers-payeurs généraux. — Insertion de billets de banque dans les dépêches expe	- -				~	
diées en franchise	. 13	н	331	<i> </i>		

		IN	DICATION		
-	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Franchises postales. (Suite.)				.	
Modification au Manuel des franchises en ce qui concerne les circonscriptions des sous-inspecteurs du service des enfants assistés du département de la Seine Abus en matière de franchises postales. — Mesures à prendre en vue de leur répression. Publication d'un 58° supplément au Manuel des franchises postales. — Service des enfants assistés et des établissements de bienfaisance en Algérie. Rectifications à apporter au Manuel des franchises postales concernant le service de la marine et des colonies. — Publication d'un 59° supplément au Manuel des franchises. Franchise postale pour le service des enfants assistés de l'Algérie. — Publication d'un 60° supplément au Manuel des franchises. Franchise postale accordée au sous-secrétaire d'État des finances. — Publication d'un 61° supplément au Manuel des franchises. Changement de dénomination d'un fonctionnaire militaire. — Transfert de droits de franchise postale Franchises accordées aux greffiers des cours et tribunaux pour le service du recouvrement des condamnations judiciaires. — Publication d'un 62° supplément au Manuel des franchises postales. Franchise accordée à la correspondance de service des rapporteurs près les conseils de guerre avec les maires. — Publication d'un 63° supplément au Manuel des franchises postales. Modifications à apporter à l'état n° 12 figurant aux pages 796 à 801 du Manuel des franchises postales en résentant les circonscriptions des directions d'arțillere Concession de franchise au sous-secrétaire d'État de Ministère des affaires étrangères. — Publication d'un 64° supplément au Manuel des franchises postales en résentant les circonscriptions des directions d'arțillere Concession de franchise au sous-secrétaire d'État de Ministère des affaires étrangères. — Publication d'un 64° supplément au Manuel des franchises postales en concernant le corpe expéditionnaire de Tunisie. Avis relatif aux abus de franchise. Avis relatif aux abus de franchise.	21 21 sup. 22 24 33 sup. 35 sup. 36	71 """"""""""""""""""""""""""""""""""""	523 543 et 544 614 et 615 614 et 615 662 et 663 708 et 709 34 et 35 55 et 56 92 et 93 380 et 381 77 120 et 121 209 et 210 38 227 et 228	2° 3°	1880.
consulaires de France à l'étranger	. { és } in } 36	"	229 256 et 257	4	1881.
Franchises postales pour le service des enfants assist du département du Doubs.— 66° supplément au Manu des franchises	$ \begin{array}{c} \text{es} \\ \text{el} \end{array} $ 36	· · ·	258 et 259	}	
		1			

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Franchises postales. (Suite.)					
Franchise postale de l'intendante de la maison d'édu- cation des Loges. — Modifications au Manuel des fran- chises	37	"	473		;
Publication d'un 67° supplément au Manuel des fran- chises postales	40	"	854 et 855		
Arrêlé complétant l'état général des franchises B	41	a	947		
Franchise postale de l'intendante de la maison d'Écouen. — Modifications au Manuel des franchises	42	"	1095	} } 4*	1881.
Franchise postale conférée à la correspondance offi- cielle provenant ou à destination des agents diploma-	43	204	1474	1	
tiques et consulaires de France à l'étranger Maximum de poids des paquets circulant en exemption de port	43, 2° sup	207	1525 et 1526		
Publication d'un 68° supplément au Manuel des franchises		,,,	43	1	1
Publication d'un 69° supplément au Manuel des franchises. Documents et publications imprimés destinés à la Bi	2	n.	63		
bliothèque nationale. — Publication d'un 70° supplé ment au Manuel des franchises	3	"	151		-
Franchises postales du Ministre du commerce. — 71° supplément au Manuel des franchises Modification au Manuel des franchises	. 4	"	185 224	5°	1882
Franchises postales du Ministre de la marine et de colonies. — 72° supplément au Manuel des franchises Service des enfants assistés. — Modifications au	. 6	"	284		
Manuel des franchises	. 10	"	587		1
Usage de la griffe à contreseing Franchises du corps expéditionnaire de Tunisie	.]	n n	589 38		
Franchises postales pour le service du contrôle de l'administration de l'armée	. l	11	40		
franchises postales. — Contrôleurs de l'administratio de l'armée	n 1	"	42		
chises postales et d'un 2° supplément à l'annexe de de manuel. — Établissement hippique de Suippes.— Hara	ee . as			} 6	• 188
Publication d'un 75° supplément au Manuel des franchises posteles. Chèques émis en payament de droi	1-	"	129		
chises postales. — Chèques émis en payement de droi de douane	. 2 n- 2	u.	136		
chises postales et d'un 2° supplément à l'annexe. — Se vice de santé des corps d'armée	. 2	n	136	-	
postales. — Gendarmeries franco-belges	3	"	291	; 1	

		1 N 1	DICATION			
-	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.	•
ranchises postales. (Suite.)						
Publication d'un 77° supplément au Manuel des fran- chises postales	3	"	294		,	
Annotations au Manuel des franchises. — Instituteurs primaires libres	5 5	"	345 345			
Pannexe	5 7	u u	353 4 27 et 428			
Franchises postales. — Commissaire du Gouverne- ment au Tonkin. — 79° supplément au Manuel Addition à l'état général des franchises Franchises. — Ministre de l'agriculture — Service	8	"	433 455	6°	1883.	
hydraulique agricole. — 80° supplément au Manuel Franchises postales. — Payeur général et préposés		•	482			
payeurs en Tunisie. — 81° supplément au Manuel Service sanitaire et service de l'artillerie de marine. —	8	11	484			١
Publication d'un 82° et d'un 83° supplément au Manuel des franchises postales	. 10	n n	532			
specteurs généraux des forêts en tournée Erratum au Manuel des franchises postales	16	21	714 743			
Suppressions au Manuel des franchises postales. — Reconstitution des actes de l'état civil de Paris Franchises postales. — Établissements hippiques de l'état de	. 18 e	"	776	1		
la division de Constantine et de la Tunisie. — Publica tion d'un 85° supplément au Manuel des franchise postales et d'un 5° supplément à l'annexe de ce Ma nuel.	s - ; 20	и	862	7	. 100	
Franchises postales. — Trésoriers payeurs dans le colonies. — Publication d'un 86° supplément au Manuel des franchises postales	. 21	"	898		188!	'
Concession et suppression de franchises postales. – Service de la marine. — 87° supplément au Manuel de franchises; 6° supplément à l'annexe de ce Manuel Nouvel état n° 1 bis	es . 22		932 180			
Franchises postales. — Corps expéditionnaire de Magascar	a- . 6	ı,	230			
Arrêté du 4 juillet 1885 portant suppressions et me difications de franchises	7	1 11 1 11	237 239	} 8	3° 188	5.
Franchises postales des agents consulaires et diple matiques de France à l'étranger		7 "	257			
Objets assimilés à la correspondance de service (Décision du 11 juillet 1885.)		7 "	257	<i>]</i> 1		

ranchises postales. (Suite.) Publication d'un 88° supplément au Manuel des franchises (Tunisie)	du numéro de l'in- truction	de la page.	du volume.	de l'année.
Publication d'un 88° supplément au Manuel des franchises (Tunisie)			- 1	de
Publication d'un 88° supplément au Manuel des franchises (Tunisie)		•		
Modifications au Manuel	<i>u u u v</i>	259 278 279		
de ce Manuel	n l	306	8•	1885.
reconstitution des actes de l'état civil de Paris. — Pro- rogation d'une aunée	# # #	306 306 367 6		
Franchises postales des agents consulaires et diplomatiques de France à l'étranger. — Nouvelles recommandations	"	10		
Manuel des franchises postales. Publications des 92° et 93° suppléments au Manuel des franchises postales et d'un 8° supplément à l'annexe de ce Manuel. 3	"	49 200		7
Annotations au Manuel des franchises postales4 Abus de franchises postales4 Franchise postale du président de la commission de reconstitution des actes de l'état civil de Paris.— Prolon-	, " , "	217 228		
gation d'une année	u	22 8	9.	1886.
Franchise postale temporaire. — Service sanitaire 8 Publication d'un 95° supplément au Manuel des fran-	и п	422 et 424 425		
chises postales	n n	432		
Franchises postales pour l'Exposition universelle de 1889, à Paris. — Décision du 27 septembre 1886 10 Franchises postales. — Correspondance officielle des préfets, sous-préfets, commandants de régions militaires	11	439		
avec les agents consulaires et diplomatiques de France à l'étranger	n .	440		
pour le service sanitaire	11	441		
tection des enfants du premier âge	<i>u</i> .	442	!	

		IN	DIGATION		
	du numéro du Bulletín	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
anchises postales. (Suite.			`		
Franchise postale. — Gorrespondance du corps expé- litionnaire du Cambodge	10	· #	444		
gnement primaire. — Franchise postale		ii ii	489	9•	1886.
Publication d'un 11° supplément à l'annexe au Manuel des franchises postales	12	ıı	532 et 533		
Décision du 9 décembre 1886. — Franchise postale. — Bulletin officiel du Ministère de la guerre	12	u	529		
Publication d'un 99° supplément. — Revision des			5.0	1	
listes électorales de Paris	2	11	73		
Service de la Caisse nationale des retraites en Algérie		, "		1	1
- Décision du 22 mars 1887		"	112		1
Modifications au Manuel des franchises postales		11	144	1.00	1007
Décision du 4 juillet 1887	9	$\frac{n}{n}$	215 277	$\rangle 10^{\circ}$	1887.
Service des douanes. — Décision du 13 septembre		1 "		1	1
1887		11	278	1	1
Décisions des 8 et 11 octobre 1887		"	388		1
		\perp μ	402	Ţ]
- Décision du 26 octobre 1887	,				1
1887	1	n	16	1	1
Pêches maritimes. — Décision du 21 décembre 1887		11	16	1	1
Modifications au Manuel des franchises	1 2	11	31		1
Décret du 7 février 1888	2	\mathbf{u}	32		Ì
Publication d'un 108° supplément	. 3	-1	65		
Publication d'un 109° supplément		11	66	1	
Décret concédant la franchise postale au Ministre d	e	ł	1		ļ
l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, pou		}	}	•	1
le service de l'Exposition universelle des beaux-arts d		1		1)
1889	. 4	11	76	- 1	İ
Service des douanes. — Publication d'un 110° supplément au Manuel des franchises postales		i .	86	\rangle_{11}	$ _{1888}$
Franchise postale du président de la commission d		H	1 00	11	1000
reconstitution des actes de l'état civil de Paris. — Pro		i i		1	
rogation d'une année		,,,	149	ı	1
Franchise postale pour l'Exposition universelle d	e	["		1	1
1889 à Paris		-1 μ	192	1	1
Service de la télégraphie optique en Algérie et d	n	1 "		1	1
Tunisie. — Publication d'un 111° supplément au Ma	a-	1 .	1	1	
nuel des franchises postales et d'un 12° supplément				Į	.]
l'annexe à ce Manuel		" "	193	1	
13° supplément à l'annexe au Manuel des franchis					
postales. (Franchises du service militaire.)		3 1 11	293	1	
	, `		,	'.	F .

Ī		IN	DICATION		
***	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	do la page.	da volume.	de l'année.
5 -			•]
Franchises postales. (Suite.)					-
Publication d'un 112° supplément au Manuel des franchises postales	8	· ·	294	\ \	
franchises postales Publication d'un 114°	9	u	307		
supplément au Manuel des franchises postales et d'un 14° supplément à l'annexe à ce Manuel	10	· ·	335) 11°	188 8.
franchises postales et d'un 15° supplément à l'annexe Décret portant autorisation d'employer les cartes simples destinées à circuler à découvert pour la corres-		"	369		
pondance officielle des fonctionnaires publics	12	$ _{u}$	373	\vec{I}	
Addition au Manuel des franchises postales	I -	u	100	ļ	
Publication d'un 116° supplément		$\frac{1}{u}$	101	1	
Franchises militaires. — 16° supplément	ĺ	11	101	1	
Franchises postales des agents diplomatiques et con- sulaires de France à l'étranger	2	.,	147		·
Service de l'hygiène publique		1	1.47		
Publication d'un 117° et d'un 118° supplément au Manuel des franchises postales	3	11	191	1	
admis à la taxe édictée par la loi du 29 mars 1889 Échange de la correspondance de service confidentielle	. 4	11	322	The same	
de corps d'arméeService des enfants assistés dans le département des	4	"	322		
Bouches-du-Rhône Suppression de franchises. — Publication d'un 119	4	(1	322	122	1000
supplément au Manuel des franchises postales Directeur général des monnaies et médailles à Paris.— Modifications au Manuel des franchises postales et à	-	· · ·	322) 12°	1889.
l'Instruction générale	. 5	u	421		
de Tunisie. — Publication d'un 120° supplément au Manuel des franchises postales	. 5	14	421		
en Algéric. — Publication d'un 121° supplément a Manuel des franchises postales Surveillance de la fabrication du laiton à cartouches — Publication d'un 17° supplément à l'annexe d	. 5 5. 5	"	428		
Manuel des franchises postales (franchises du *service militaire)	e l	13	428		
reconstitution des actes de l'état civil de Paris Service des inspecteurs du travail dans l'industrie	. 6	ii ii	456 456		
	l				1

1		1 N I	OLCATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	,
Franchises postales. (Suite.)						
Immunités postales accordées au sous-secrétaire d'État des colonies. — 122° supplément au Manuel des franchises postales	6	"	456			
naires à des personnes vis-à-vis desquelles ces fonc- tionnaires ne possèdent pas la franchise postale	7	u	493			
Publication d'un 123° supplément au Manuel des franchises postales	}	t i	493			
— Service de l'inspection de l'enseignement du dessin et des musées	8	"	537			
Loi du 22 juillet 1889 sur la procédure à suivre devant les conseils de préfecture	8	11	542) 12°	1889.	
chises postales. — Vice président du Tribunal des conflits	9	"	563			
Publication d'un 127° supplément au Manuel des fran- chises	10	u	589			
franchises postales et d'un 18° supplément à l'annexe de ce Manuel (franchises militaires) Suppression de la franchise postale accordée aux mili- taires ou marins faisant partie des troupes en service	11	11	639			
à Diégo-Suarez et du corps expéditionnaire de Mada-			644			ĺ
129° supplément au Manuel des franchises	12	11	688			
Décision du 17 janvier 1890. — Franchises postales des Procureurs de la République en Tunisie Suppressions et concessions de franchises postales. — 130° supplément au Manuel des franchises et 19° sup-	$\frac{1}{2}$	li .	302			
plément à l'annexe de ce Manuel. (Décret du 15 janvier 1890.) — Direction générale des forêts	, 2	"	392			
struction publique	$\begin{bmatrix} 2 \\ 1 \end{bmatrix}$	н	412	} 13°	1890.	
du 6 février 1890.) — Service de la fabrication des allumettes	2	"	414			
des 4 et 6 février 1890.) — Correspondance officielle de divers services publics.	$\cdot \mid 2$	u	418			
Objets de correspondance expédiés sans affranchisse ment par des fonctionnaires	. 3	н	436			

		T	NDICATION			,
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
ranchises postales. (Suite.)						
Suppressions et concessions de franchises postales. —						
134° et 135° suppléments. — Ministres du commerce et						
de l'instruction publique. — Commandant des établisse-	-					l
ments hippiques de Constantine et de la Tunisie	5 .	11	624	Ì		ľ
Franchises postales du président de la commission de reconstitution des actes de l'état civil de Paris	6	·	66h		I	
136° supplément au Manuel des franchises. — Com-	-	115	664			
missaires aux hôpitaux	6	11	675	,		l
Publication d'un 137° supplément au Manuel et d'un						l
22° supplément à l'annexe de ce Manuel. — Adminis-	1					
trateur de la Calle (Algérie)	7	"	755	,		I
Publication d'un 138° supplément au Manuel et d'un 23° supplément à l'annexe de ce Manuel École cen-				<u> </u>		l
trale des arts et manufactures	7	u	756) 13°	1890.	1
Publication d'un 138° supplément au Manuel. — Di-	l '	"	700	[.		ı
recteur des foréts	8	11	842	1		l
Publication d'un 139° supplément au Manuel. — Ser-	1			1		I
vices de la marine et des travaux publics	10	tt	959			1
Modification au Manuel des franchises postales.		ļ		1	1	İ
Service des inspecteurs divisionnaires du travail dans l'industrie		1	100%			ł
Publication d'un 140° supplément. — (Service des	12	11	1085		ļ	ı
douanes entre la France et la Tunisie.)		u	1086		ļ	
Suppressions et concessions de franchises postales.				Ί	}	ı
- Service de la marine Publication d'un 141°			1]		l
supplément au Manuel des franchises postales	Į.	u	36	Ĭ		I
Publication d'un 142° supplément au Manuel des						I
franchises postales. Surveillance des mines, des appareils à vapeur et des carrières	2	l .	7.6		1	ı
Suppression de franchises postales. — Inspecteurs	Z .	11	74			ł
régionaux de l'hygiène publique	2	"	74	1		ı
Publication d'un 143° supplément au Manuel des	i	,				ı
franchises. — Service des inspections générales de la marine.	4	"	261		†	١
Franchise postale du président de la commission de	!			1		١
reconstitution des actes de l'état civil de Paris.			911	1		ł
Prorogation d'une année		11	311	$ \rangle 14^{\circ}$	1891.	.
franchises. — Service de la dérivation des sources de la				1		l
Vigne et de Verneuil		11	445			١
Publication d'un 145° supplément au Manuel. —				1.	ŀ	١
Ministre des travaux publics. — Commission de vérifi-	·]	ļ		1	1	
cation des comptes des compagnies de chemins de fer.	·		, , , , ,			
— Présidents des chambres de commerce	7	11	488	ľ		
dustrie. — Établissements de la marine	7	11	488			
Agents consulaires et diplomatiques de la France à			400		ļ	
l'étranger	7	n.	489	ĺ		
	1		-	1		
	ļ		-			
-		-	•			

-		1 N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de !'année.
ranchises postales. (Suite.)					
Publication d'un 146° supplément au Manuel des franchises et d'un 24° supplément à l'annexe à ce manuel. — 1° Fonctionnaires des ponts et chaussées délégues auprès des commandants de corps d'armée. — 2° Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies avec le Directeur de l'École nationale de Cluny	9	"	533		
Publication d'un 147° supplément au Manuel des franchises postales. — Décret du 2 octobre 1891. (Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts avec les membres du comité de patronage des boursiers de l'enseignement primaire supérieur et professionnel à					
l'étranger)	10	"	580		
Bulletin officiel du Ministère de la guerre Objets de correspondances relatifs aux services publics expédiés sans affranchissement par des fonctionnaires à des personnes vis-à-vis desquelles ces fonction-		"	615		
naires ne possèdent pas la franchise postale Franchises postales. — Correspondance officielle du Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies	12	"	691) 1 li*	1891.
avec les administrateurs, directeurs ou présidents des syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers Franchises postales. — Échange de la correspon- dance de service confidentielle entre les commandants de corps d'armée et les autorités militaires immédiate-	12	11	691		
ment placées sous leurs ordres	12	11	692		
voyers départementaux, chefs du service vicinal) Publication d'un 149° supplément au Manuel des franchises postales. — Service du nivellement général	12	li ii	693		
de la France	12	,,	694		
Première instance	l s	n n	63 64		
ministration des chemins de fer de l'État	. 3	"	150	1 1 50	1000
Lettre provenant ou à l'adresse des militaires ou ma rins opérant au Soudan français	. 3 sup		156	15°	1892
Commissaire général du Gouvernement français. l'exposition de Chicago	. 5	, n	214		
Président de la commission de reconstitution de actes de l'état civil de Paris	. 5	"	215 215		

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Franchises postales. (Suite.)						
Commissaire de l'exposition de Chicago (section des beaux-arts)		11	608			
dans les établissements du Bénin	8 8 sup.	"	858 861			
152° supplément au Manuel des franchises et 26° supplément à l'annexe de ce manuel. — Service de la sûreté en Algérie. — Officiers généraux du cadre de réserve. — Officiers généraux en retraite. — Boucheries militaires d'Épinal, Toul et Verdun	10	11	1085	15°	1892.	
triels; 3° Inspecteur adjoint de la marine à la fonderie de Ruelle	12 1 3 6	# # #	1244 31 95 186			
algérien contre le phylloxéra; 2° Inspecteur général adjoint des services sanitaires	6	"	187	16°	1893.	
des prisons de la Seine; Directeur de la régie Franchises postales. — Exposition universelle à Paris	δ	,,,	471			
en 1900,	10	# 11	491 656			
Franchises télégraphiques.				ĺ		
Dispositions propres à supprimer les abus de franchise télégraphique Avis relatif aux abus de franchise télégraphique Complément de l'état général des franchises télégraphique phiques annexé à l'arrêté du 1 ^{er} juillet 1875	3 sup 6	. 21 "	183 et 184 311 381) ler	18 78.	
Modification de l'état général des franchises annex à l'arrêté du 1 ^{er} juillet 1875	é 9	"	. 13	2°	1879.	

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Franchises télégraphiques. (Suite.)					[
Réglementation du droit de franchise télégraphique sur le parcours des câbles de la Compagnie française de Paris à New-York	21	,,,	2 et 3	3°	1880.	
Télégraphie officielle et franchises télégraphiques	40 2° snp.	187	907	. [
Concession de franchise télégraphique à l'administra- teur apostolique de la Tunisie	} 44	216	1636	4•	1881,	
contraventions	1	ıı ıı	44		l	
Modifications à apporter à l'état général des fran-	\ \frac{4}{5}	l n	185			l
chises télégraphiques	5	"	229 229	5°	1882.	
État général des franchises télégraphiques. — Réim-	10		* 00			
pression. — Approvisionnement du service	10	11	589 713	}		
	11 sup	1	224	<i>]</i>	,	•
Modifications à l'état des franchises télégraphiques.	6	11	238 et 239	00		
•	7	11	278	8°	1885.	ł
	8	"	324)		ı
Franchises télégraphiques. — Rappel des disposition de l'Instruction n° 187	12	"	780	5°	1882.	
Tunisie	. 1	"	38 et 39	1	_	1
Franchises télégraphiques.— Guerre, finances et travaux publics	.] [n n	40			
de l'administration de l'armée	. 1	\rightarrow	40 et 41			
Franchises télégraphiques pour les opérations de mis en marche des jeunes soldats	. 2	"	128			
Algérie	2	"	129) 6°	1883.	\cdot
darmeries franco-belges et pour les questions relative à l'hygiène des troupes	. 3	"	291 et 296			
Tunisie	. 5	"	353			
ral permanent de cavalerie en Tunisie	. 6	.,	395			1
phiques.		,,	428	}	i	١
Addition à l'état général des franchises télégr	a-∮ 8	- $ $ $ $ $ $ $ $ $ $	455	1	1	
phiques.,	. 16	"	1077)		Į
Franchises télégraphiques. — Limites de ces franchises	. 8	11	486	7.	1884	١.
phiques et à l'annexe d'un bulletin mensuel	. 10	- l	516	1	1	1
Talamamas officials Visa	. 11		550	}	1	1

, and the second second second second second second second second second second second second second second se		INI	DICATION	·	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Franchises télégraphiques. (Suite.)					
Modifications à l'état général des franchises télégra-					
phiques	13	"	604	7°	1884.
	16	"	$\begin{array}{c} 707 \\ 116 \end{array}$		1
Annotations à l'état général	2 3	" "	139		
	9	"	427	!	
	6	"	224	8.	1885.
Concessions de franchises télégraphiques	6	a	231		1000,
A At A de A Seller 2005 contact communication of	9	a	307	1	
Arrêté du 4 juillet 1885 portant suppressions et modifications de franchises	7	,,	237		
Télégrammes officiels abusifs	10	"	328		
Franchises télégraphiques. — Décision du 15 jan-				i	
vier 1886	1	u	10		
Annotations à l'état général des franchises télégra-			0.1	}	1
phiques (câbles étrangers)	2	"	21	1	
Décision ministérielle du 21 janvier 1886. — Franchise pour les commissaires de l'inscription maritime		Ì ,,	50	1	
Décision du 1er sévrier 1886. — Franchise pour le				1	
service météorologique (Tunisie et Algérie)		\downarrow u	50) 3c	1886.
Décision du 17 février 1886. — Franchise pour la	ı			1	1
gendarmerie		11	50	1	1
Franchise télégraphique		11	369 424		1
Concession de franchises télégraphiques Franchise télégraphique	<u> </u>	11	50		}
Franchise télégraphique (câbles étrangers)	ł .	lt.	427	Į.	1
Décision ministérielle du 24 décembre 1886. —Com	-		1	Ţ	4
missaires spéciaux de police		11	36	1	
Ministère des affaires étrangères		11	63	1	•
Décision du 21 février 1887		"	70	1	
phiques. — Décision du 8 avril 1887		a a	100	1	
Franchises télégraphiques militaires en Algérie	. 4	11	111	100	1887.
Inspecteurs et sous-inspecteurs des forges	$\begin{bmatrix} 5 \\ 2 \end{bmatrix}$	11	127	10°	100%
Rectifications au Manuel des franchises télégraphiques		11	144	1	
Décision du 4 juillet 1887 Service des Douanes. — Décision du 13 septembr	<u>'</u>	"	216	1	·
1887	1 0	1 "	276	- 1	1
Décision du 29 septembre 1887		u	390	J	
Décision du 28 décembre 1887	\cdot	1	15)	1
Décision du 15 novembre 1887		1 0	86	1	
Décisions des 20 juillet et 6 août 1888		"	296	(
Concession de la franchise télégraphique aux maire des communes comprises dans la région forestière d	es			11	1888.
département des Landes. — Décision du 11 septembre			1	1	1 .
1888	l	u	334		,
Décision du 19 octobre 1888	. 11	41	370	,] 1	7.00
Décisions du 26 décembre 1888 et du 19 janvier 188	$9 \cdot 1$	tđ	100	12	· 1889.

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la p ag c.	du volume.	de l'année.	
Franchises télégraphiques. (Suite.)					·	
Décision du 6 mars 1889	$egin{array}{c} 10 \\ 11 \\ 11 \\ 11 \\ 12 \\ \end{array}$	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	192 562 588 639 646 646 687) 12°	1889.	
urgentes des procureurs de la République en Algérie et en Tunisie	2	" ;	39.1	· !		
Décision du 7 mars 1890. — Commandant du croiseur stationnant dans les eaux de la Tunisie	3	u u	/136 436			
stituant des abus de franchise	6	i ei	665	1		
Décision du 12 juillet 1890. — Commandant du bâ- timent détaché en Tunisie Erratum au bulletin mensuel n° 7 de juillet 1890. — Franchise accordée au commandant du bâtiment détaché	7	. 0	764	i i		
en Tunisie	8	il au	8 86) 13°	1890	
de gendarmerie	9	i u	930			
Décision du 25 octobre 1890. — Ministère des affaires étrangères	11	u	994		1	
Décision du 4 novembre 1890. — Directeur de l'école du service de santé militaire à Bordeaux	. 11	.n	994	1		
guerre	. 11	\$ <i>11</i>	994		,	
travaux publics	12	i u	.1061	4		
administrative des chemins de fer	.] 1	\mathcal{A}	32	·/	*	
Franchises télégraphiques. — Ministères de l'agricul ture, de l'intérieur (Algérie) et des travaux publics Décision du 20 mars 1891. — Inspecteurs générau	$oldsymbol{\cdot}$	a	72			
de la marine	s di	· · ·	250		_	
litaires	. \ 5	"	305	$\rangle 14$	• 1891	
Modifications à l'état général des franchises. — Ministère de la marine. 1° Ministère des travaux publics. — Ingénieurs commis et autres agents préposés à la surveillance administrative des chemins de fer, même résidant à Paris	. 6 ., L-	# ## ### ### ### ### #################	439			
— 2° Ministère de l'intérieur. — Directeur du dépôt de mendicité de Faulx (Meurthe-et-Moselle)		2	654		,	

	i	i	INDICATION				
,	du n umé ro du Bulletin	du numéro de Pin- struction	đe la page.	du votame.	de Pannée.		
Franchises télégraphiques. (Suite.)							
Commandant de l'artilleric de l'arrondissement de							
Pouquerolles	4	,	184				
de Ghicago	6	"	467				
Commissaire général du Gouvernement français à l'exposition de Chicago	7	,,	603				
Agents des ponts et chaussées chargés du barrage d'Hamiz. — Département d'Alger	7	"	603		Ì		
Ministère des travaux publics.— Ingénieurs de la na- vigation	8	11	841) 15°	1892.		
Officiers et fonctionnaires de la marine en Algérie et							
Tunisie	9	"	884				
Algérie	11	"	1161				
République d'Andorre	12	"	1227	i i			
Inspecteurs du travail	12	"	1228	i			
Ingénieurs et contrôleurs des mines	12	,,	1228	j			
Directeurs des douanes en Tunisie	3	"	85	Í			
phiques	11	, 1	122				
Chefs de brigades de gendarmerie	·1	1 1	$2\overline{2}\overline{2}$	1			
Ministère des travers publics	8	"		i			
Ministère des travaux publics	9	"	40 6]		
Ministère de l'intérieur	9	"	464	1			
Chefs de gare	10	11	492	1			
Présidence de la République. — Présidences du		1 1		1.64	1893.		
Sénat et de la Chambre des députés	12		630	} 16*	1090.		
Général commandant le génie du gouvernement de	12	ıı	630				
Paris. — Directeurs supérieurs du génie, Directeurs		}		1			
d'artillerie, du génie, des poudreries	12	i,	631	•			
Ministère de l'intérieur	12	11	632	} 1			
Fusion des deux services de la poste et du télégraphe.							
Circulaires nos 1 à 5, avant nour objet d'indiquer le							
Circulaires n° 1 à 5, ayant pour objet d'indiquer le but de la fusion des deux services et les moyens de la			i I				
realiser	·]	11	15	ler	1878.		
Rappel aux prescriptions réglementaires relatives à		1		1	10.0.		
la participation des agents aux opérations du double				,	1		
service postal	4	\mathbf{I}_{H}	218	ì			
Circulaire relative aux nouvelles attributions des	•		~~~	} 9c	1886.		
directeurs départementaux	4	\prod_{n}	222	("	1000		
	! ~	1 "		{	l' :		

Fasion des deux services de la poste et du télég. (Suite.) Liste des départements où la réunion dans un même local des services des postes et des télégraphes est effectuée ou entièrement décidée		INDICATION					
Liste des départements où la réunion dans un même local des services des postes et des télégraphes est effectuée ou entièrement décidée	• ·	numéro du	numéro de l'in-	_	· 1		
Liste des départements où la réunion dans un même local des services des postes et des télégraphes est effectuée ou entièrement décidée	Fusion des deux services de la poste et du télég. (Suite.)						
Obligations des employés détachés dans les gares de contrôle. Circulaire relative au contrôle à exercer sur les dépéches de chemins de fer par les agents détachés dans les gares. Instruction nº 437 relative à la vérilication du service télégraphique dans les gares des compagnies de chemins de fer	local des services des postes et des télégraphes est effec-	20 22 23 sup 24 25 26 28 30	11 11 11 11 11 11	775 76 251 356 408 466 740 820			
Circulaire relative au contrôle à exercer sur les dépéches de chemins de fer par les agents détachés dans les gares. Instruction n° 437 relative à la vérification du service détégraphique dans les gares des compagnics de chemins de fer. Instruction n° 437 relative à la vérification du service détégraphique dans les gares des compagnics de chemins de fer. Remise entre les mains de la gendarmerie des certificats d'admission dans la non-disponibilité des agents sortant de fonctions. Envoi à la division de la comptabilité d'un exemplaire des procès-verbaux d'installation de receveurs, compte de séparation de gestion et comptes de clerc à maître. Mabillement. Circulaire relative à l'habillement des sous-agents. Modification de la formule n° 215 télégraphique. Instruction n° 297 relative à l'habillement des sous-agents. Mode d'envoi des effets d'habillement. Rappel aux instructions concernant l'habillement. Notification relative à l'habillement. Renouvellement du manteau fourni aux sous-agents des postes. Modification à l'habillement des brigadiers-facteurs. Modification à l'habillement des brigadiers-facteurs. Arrêté ministériel déterminant les conditions de four-	Cares de contrôle.			{		1	
les gares. Instruction n° 437 relative à la vérilication du service télégraphique dans les gares des compagnics de chemins de fer. La listruction n° 437 relative à la vérilication du service télégraphique dans les gares des compagnics de chemins de fer. La listruction n° 437 relative à la vérilication du service télégraphique des paration de la gendarmerie des certificats d'admission dans la non-disponibilité des agents sortant de fonctions. La listruction n° 214 la listra la listra la division de la comptabilité d'un exemplaire des procès-verbaux d'installation de receveurs, compte de séparation de gestion et comptes de clerc à maître. Listra la division de la comptes de clerc à maître. Listra la list	Circulaire relative au contrôle à exercer sur les dé-	6 sup.	34	371	,1 ^{cr}	1878.	
Remise entre les mains de la gendarmerie des certificats d'admission dans la non-disponibilité des agents sortant de fonctions	les gares	29					
Remise entre les mains de la gendarmerie des certificats d'admission dans la non-disponibilité des agents sortant de fonctions							
Envoi à la division de la comptabilité d'un exemplaire des procès-verbaux d'installation de receveurs, compte de séparation de gestion et comptes de clerc à maître 6 " 190 16° 1893. Habillement. Circulaire relative à l'habillement des sous-agents 11 " 630 5° 1882. Modification de la formule n° 215 télégraphique 2 " 149 149 149 1883. Instruction n° 297 relative à l'habillement des sous-agents 9 297 495 1883. Mode d'envoi des effets d'habillement 17 " 739 740 7° 1884. Notification relative à l'habillement 23 " 986 Substitution du képi à la casquette pour l'équipement des facteurs 7 " 1895 1885. Renouvellement du manteau fourni aux sous-agents des postes 8 " 405 Modification à l'habillement des brigadiers-facteurs 5 " 359 12° 1889. Arrêté ministériel déterminant les conditions de four-	Remise entre les mains de la gendarmerie des certi- ficats d'admission dans la non-disponibilité des agent	s ["	214	1 °x	1878.	
Envoi à la division de la comptabilité d'un exemplaire des procès-verbaux d'installation de receveurs, compte de séparation de gestion et comptes de clerc à maître 6 " 190 16° 1893. Habillement. Circulaire relative à l'habillement des sous-agents 11 " 630 5° 1882. Modification de la formule n° 215 télégraphique 2 " 149 149 149 1883. Instruction n° 297 relative à l'habillement des sous-agents 9 297 495 1883. Mode d'envoi des effets d'habillement 17 " 739 740 7° 1884. Notification relative à l'habillement 23 " 986 Substitution du képi à la casquette pour l'équipement des facteurs 7 " 1895 1885. Renouvellement du manteau fourni aux sous-agents des postes 8 " 405 Modification à l'habillement des brigadiers-facteurs 5 " 359 12° 1889. Arrêté ministériel déterminant les conditions de four-	Gestlons. — Comptes de séparation de gestion	. 15	6	687	6°	1883.	
Circulaire relative à l'habillement des sous-agents 11	Envoi à la division de la comptabilité d'un exemplair des procès-verbaux d'installation de receveurs, compte	e	,,	190	16°	1893.	
Modification de la formule n° 215 télégraphique 2 1149 Instruction n° 297 relative à l'habillement des sousagents	Habillement.			-			
Mode d'envoi des essets d'habillement	Modification de la formule n° 215 télégraphique	. 2	- { · · · ·				
Substitution du képi à la casquette pour l'équipe- ment des facteurs	agents	. 17 . 17	11	739 740	7°	1884.	
Renouvellement du manteau fourni aux sous-agents des postes	Substitution du képi à la casquette pour l'équipe	9-{ 5	11	182	8°	1885.	
des postes			11	391	} 29°	1886.	
	des postes	8 5	4	1	Y	1	
		ı		308	13	1890.	

		IN	DIGATION		a angle (Astron
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
labillement. (Suite.)					
Note-circulaire n° 66 relative aux modifications apportées à la tenue d'uniforme des chefs surveillants et des surveillants des télégraphes	1		22		
présentation de la valeur de l'habillement que les fac- teurs reçoivent en nature	. 3	" "	119	; 14°	1891.
d'habillement à des surveillants nouvellement promus à cet emploi et mis à la disposition des Ministères des affaires étrangères, de la marine et des colonies Effets n'ayant pas accompli la durée réglementaire Note-circulaire du n° 17 du 1° juillet 1892. — Pre-	8 9	n n	499 524		;
mière mise d'habillement allouée aux ouvriers promus surveillants au moment de leur nomination en Tunisie.	7	ıı	. 603	! `	
Modifications aux dispositions concernant l'habille- ment des sous-agents de l'exploitation	8	11	8/11		:
Habillement. — Renseignements à fournir au mo- ment de la nomination des sous-agents Remplacement de l'indemnité allouée aux gardiens	111	n	1167) 15°	1892.
de bureau par des effets d'habillement	12	11	12hh 90	100	1902
d'une indemnité de chaussures aux chess surveillants et surveillants du service technique	ł .	"	12/L	} 16°	1893.
Haute paye.]				
Réunion, sous un même émargement, de la haute paye et du traitement des facteurs	19	"	682	20	1879.
paye pour service de nuit à la recette principale des postes de la Seine	25	,,	398	3=	1880.
Décision accordant une haute paye aux agents trieurs de la recette principale de la Seine	5	"	224	5°	188 2.
boîtiers locaux et ruraux	2 2	"	371 113	13° 15°	1890. 18 92.
hautes-payes des facteurs locaux et ruraux Note relative à la haute paye des facteurs locaux et	5	"	147	16°	1893.
ruraux		. "	505]	
Hiérarchie.	,				
Indépendance du service de l'exploitation et du service technique, au point de vue de la hiérarchie	5 sup.	. 30	2 90	lex	1878.

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	
Hygiène.						
Nomination d'une commission d'hygiène Circulaire relative à la vaccination des agents en activité et aux certificats de vaccination à réclamer aux postulants	33 5	17	13 302	4°	1881. 1891.	
Imprimés.		"	002	1.3	1051.	
Transport par la poste des imprimés du service télé- graphique	3	"	1 6 8) }	1878.	
tribution des imprimés nécessaires au service de l'exploi- tation télégraphique	5 sup.	30	299 et 300			
d'outre-mer	23 sup.	"	250	3.	1880.	
de ou pour l'étranger	32	134	1001	1	1000.	
graphiques	36	155	217 et 218			
primés ordinaires	37	163	450 et 451			
nant les imprimés télégraphiques	37	"	454) 4°	1881.	
n° 41-887	38	"	582 et 583	(*	1001.	
Transmission des imprimés urgents	38	11	591	1		
Déplacement du dépôt des imprimés télégraphiques. Soins à apporter à la distribution des imprimés. — Indication des causes de non-distribution avant renvoi	.	H	817		·	
de ces objets aux expéditeurs		191	946 et 947			
Journaux et imprimés pour l'étranger		131	282)		
	(E	" "	351	6°	1883.	
Cartes-circulaires expédiées sous bandes	17	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	748	j 7°	1884.	
Communications faites aux agents par des industriels en vuc de les intéresser au placement de leurs pro	3					
duits	. 5	н	362	}		
Renvoi aux expéditeurs, par les bureaux de destina- tion, des imprimés affranchis à prix réduits, dans le corps desquels figurent le nom et l'adresse de ces expé	e			8 60	1883.	
diteurs		295	451)		
Billets de loterie non admis comme imprimés Refus d'admission dans le service de prospectus or	14	11	661	∫ 7°	1884.	
de réclames commerciales imitant les formules de télé	1	1		1		
grammes	5	$\frac{n}{n}$	181 3 à 11	8°	1885.	
payeurs généraux aux parents des élèves des écoles d Gouvernement pour le recouvrement du prix de l	u				1000.	
pension de ces élèves	. 5	n n	202	<i>j</i>		

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro do l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'anuée.
Imprimés. (Suite.)					
Formules de prix courants. — Annotations autorisées. — Décision du 16 novembre 1885	11	a	337	8°	1885.
Arrêté relatif à l'admission à prix réduit des formules imprimées d'avis de passage de voyageurs, d'annonces de mise en adjudication de fournitures, d'avis d'arrivée					
et de départ de navires, de catalogues, prix courants et mercuriales de marchés	2	"	₹5		
Taxe des imprimés	3 4	u	195 227) 0°	1886.
Cartes de visite portant la mention «P. P. C.». — Décision du 9 avril 1886 Défense aux receveurs de tenir compte des imprimés à eux adressés pour les inviter à s'immiscer dans les	4	"	228		
opérations commerciales	l_1	u	228		
les expéditeurs à des paquets d'échantillons Dimensions des imprimés pour l'étranger	10	"	444 487		
télégrammes	12 8	"	528 224] 10°	1887.
Mentions ayant le caractère de correspondance sur la suscription d'un imprimé affranchi à tarif réduit Clichés typographiques assimilés à la correspondance	. 4	"	77	11°	1888.
de service	. 5 e	"	623		
corrigées des mots «exact» ou « rien à modifier» Imprimés, circulaires ou réclames commerciales imi	i- i	u u	758		
tant les formules de télégrammes	es	"	1007	13°	1890.
non urgents		."	1062		,
Jurisprudence. — Mentions. — Épreuves d'impr	i-	"	1085	1	
merie. Jurisprudence des cours et tribunaux. — Tarif reduit. — Correspondance personnelle. — Mention in primée «Prière d'insérer». — Loi du 25 juin 1856. —	1-	"	120		
Partie civile	. 4	"	245		1003
raire	. 4	406	255	110	1891.
Finstruction n° 406	s. e-	"	448		
ment insuffisant	. 7	· · ·	462	1 .	

	INDICATION				
Imprimés. (Suite.) Arrêté ministériel du 6 octobre 1891, élevant les	dn numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
dimensions des paquets de papiers d'affaires, d'épreuves corrigées, de journaux et d'imprimés de toute nature expédiés en forme de rouleaux	10	а	572	142	1891.
public.)	5 sup.	11	419	1.50	1000
Restrictions à l'importation en France de certains objets rentrant dans la catégorie des imprimés Arrêté ministériel du 20 février 1893. — Avis imprimés en tout ou en partie relatifs au service militaire et	10	a	1083	15°	1892.
expédiés par les commandants de recrutement aux hommes de la réserve et de l'armée territoriale	2	11	43	\ \	
des manuscrits destinés à l'impression	2	11	58		
départements, aux communes et aux associations syndicales autorisées par le Gouvernement	10	i i	496	•	
d'admission, dans le service des postes, des objet affranchis à prix réduit	$\begin{cases} s_{\text{up.}} \end{cases}$	it	547		
sion des objets affranchis à prix réduit	· } sup.	1465	557	16°	1893.
dispositions de l'arrèté ministériel du 25 novembre 189 relatif aux conditions d'admission dans le service de postes, des objets affranchis à prix réduit Jurisprudence des cours et tribunaux. — Postes. —	s sup.) 	560		
Imprimés à taxe réduite. — Suscriptions manuscrite limitativement autorisées par le Ministre. — Mention licites lorsqu'elles sont isolées et illicites (comme const	es 1s .i-				
tuant un avis de traite) lorsqu'elles sont réunies Arrêtés pris par l'autorité administrative. — Publication	on 12	"	625		
Liquidation des indemnités de chaussures et quétres allouées aux facteurs des télégraphes Liquidation des indemnités de déplacement attribuées aux agents de l'exploitation pour la recherche	- 21 su	p. 94	43		
des dérangements ou pour l'instruction télégraphiques des receveurs	ue 21 su n-	p. 91	43		
ployés qui participent à la manœuvre des appareils miroir. Décision portant attribution d'une haute paye	0u 25		397 et 398	3	1880
allocation d'indemnités à des agents chargés de certai services spéciaux à la recette principale de la Sein Mode de contrôle, de liquidation, d'ordonnance	e. 25 e-		398 et 399		
ment et de payement des indemnités allouées pour tr vaux supplémentaires et de nuit effectués dans les verses catégories de bureaux télégraphiques	di (2^{e} su	ip. 13	915	1	

,	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	. de la page.	du volume.	de l'année.	
Indenmités. (Suite.)						
Liquidation et contrôle des indemnités allouées aux agents et sous-agents chargés d'intérims dans Paris Indemnité de séjour dans le département de la Scine. Indemnités pour travail télégraphique supplémentaire	35 35	151	151 160			
de jour	37	"	453	4.	1001	
mis qui satisfont à un examen déterminé sur une langue étrangère utilisée dans le service	38	,,	576) '1	1881	
sement aux sous-agents des postes et des télégraphes nouvellement nommés à Paris ou dans les départements. Indemnité journalière accordée aux sous-agents des télégraphes employés à la pose des fils en égout ou sur	40	"	816	<i>,</i>		
les maisons	2	u l	60	1		
agents trieurs embrigadés	2	"	60	5°	188 2.	
accordée aux agents de la métropole pour les opérations télégraphiques	8 3	"	1144 287	6°	188 3 .	
vrier 1883 concernant les indemnités pour travaux en égout ou sur les maisons	24	"	1010	7°	1884.	
vice ambulant	2	н	64	8•	1885.	
allouées aux surveillants	8	n n	405	9.	1886.	
agents et ouvriers travaillant en dehors des limites de leur circonscription		n	. 37	12°	1889.	
nant part à des travaux de lignes souterraines en tranchée ou sous tunnels	2	#	372		·	
leur résidence, des indemnités prévues par l'arrêté du 31 juillet 1878 et la circulaire du 10 avril 1880 Note-circulaire relative au rappel des prescription	3 s	"	426	} 13°	1890.	
de la circulaire du 1 ^{er} mars 1888 concernant les indem nités allouées au personnel	. 3 t	"	429			
les indemnités de déplacement allouées aux agents de service ambulant	. 3 à	"	119	. } 14°	1901	
représentation de la valeur de l'habillement que les facteurs reçoivent en nature	}- }.	n n	119	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	1891.	

	INDICATION.				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.
Indemnités. (Suite.)	,				
Note-circulaire n° 31 du 8 août 1891 relative au payement de l'indemnité due à titre de première mise d'habillement à des surveillants nouvellement promus à cet emploi et mis à la disposition des Ministères des affaires étrangères, de la marine et des colonies Instruction n° 412 modifiant les conditions auxquelles les receveurs de bureaux simples peuvent obtenir la création d'un emploi de commis auxiliaire contre dimi-	8		499		
nution ou suppression de l'abonnement de frais d'aides. Circulaire du 21 décembre 1891 relative aux attri- butions des ingénieurs et inspecteurs des départements	31	412	600	14°	1891.
et à la fixation des frais de déplacement alloués à ces fonctionnaires	U sup.	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	631	<i>]</i> ≰	
aux frais de remplacement	1	11	15		
Circulaire relative aux frais de déplacement des in- génieurs, inspecteurs et sous-inspecteurs	1	12	26		
de la ville de Paris, en déhors de leur circonscription ordinaire	2 5 5	11 11	102 196 206	15*	1892.
mise d'habillement allouée aux ouvriers promus sur- veillants au moment de leur nomination en Tunisie Indemnité allouée aux facteurs ruraux ou locaux dé-	. 7	11	603	1	
placés	. II	11	1167	ŀ	
Remplacement de l'indemnité allouée aux gardiens - de bureaux par des effets d'habillement Circulaire du 20 mars 1893 relative aux frais de	. 12	"	1244	<i> </i>	
déplacement des ingénieurs et des inspecteurs du ser vice électrique en Algérie	. 1	"	123		
d'une indemnité de chaussures aux chefs surveillant et surveillants du service technique Arrêté du 12 mai 1893 élevant de 100 à 150 franc l'indemnité de séjour attribuée aux mécaniciens de	s .s	. "	124	1	
télégraphes et aux sous-agents des téléphones en rési dence à Paris	i- 5 s	,,	143	169	1893.
de séjour attribués aux sous-agents des postes et de télégraphes	. 5	n n	144		
nité de frais de séjour allouée aux sous-agents des poste et des télégraphes en résidence à Paris	. 5	"	148	<i> </i>	

·		IN	DICATION			- :
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Andemnités. (Suite.)						
Décision du 20 mai 1893 relative à la rémunération du service postal de nuit effectué dans les bureaux composés, entre 10 heures et minuit	5	"	155			
certaines villes	6	l u	181)16°	1893.	
receveurs de bureaux simples d'une indemnité par chaque communication téléphonique taxée	8	à	407			
extraordinaires et de nuit	1.1	· ·	506			
Indication des fonctionnaires auxquels sont attribués le titre d'inspecteur de l'exploitation et celui de sous- inspecteur de l'exploitation	11 sup).	631 631 634 123	14°	1878. 1891.	
Inspecteurs-ingénieurs du service technique.						
Attributions de ces fonctionnaires		3 0	289	. 1er	1878	\cdot
nieurs	s l	H	10	10°	1887	
et à la fixation des frais de déplacement alloués à ce fonctionnaires	. ll su e		631	14	1891	٠. ا
vice électrique en Algérie	. 4	"	123	16	1893	3.
	1	i			ł	ı

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'aunée.	
Inspection générale du contrôle.				-		
Circulaire relative aux vérifications des inspecteurs du contrôle	13	11	329 et 330	2°	1879.	
Constatation de divers faits ou irrégularités de service. — Recommandations y relatives	33 sup.	141	50	4*	1881.	
nommant les inspecteurs principaux chargés du con- trôle	5	"	290	9•	1886.	
Inspection générale des postes et des télégraphes.						
Circulaire, rapports, décrets et arrêtés ministériels relatifs à la création et à l'organisation de l'inspection générale des postes et des télégraphes	2ª sup.	, "	733	13*	1890.	
Décret du 8 janvier 1892. — Nomination d'un inspecteur adjoint à l'inspection générale des postes et des télégraphes	ı	,,,	2	15°	1892.	
de l'inspection générale des postes et des télégraphes		· · ·	6	16°	1893.	
Inspection générale des finances.						
Recommandations adressées aux chefs de service à l'occasion de la tournée annuelle de l'inspection générale des finances	1	7	52 et 53	1**	1878.	
Circulaire relative aux vérifications de l'inspection générale des finances		, ,	329 et 330	2.	120.0.	
Vérification des services des postes et télégraphes par l'inspection générale des finances	6	353	142	10°	1879.	
vices de l'Administration par l'inspection générale des finances	1	378	10	12°	1889.	
employés des postes et des télégraphes au concours pour l'emploi d'inspecteur de 4° classe des finances	4		219	140	1891	
Instructions. (Voir Circulaires.)						
Instruction générale sur le service des postes.						
Annotations et modifications à l'Instruction général sur le service des postes	e 1 1 2 2 3 4 4 4 7 3 su	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	110 115 169 193 210	l°	1878	

,	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Amstruction générale sur le service des postes. (Suite.)			-		· -
	8	"	450		
•	8, 2° sup.	$\left\{ -u_{-}\right\}$	480 et 481	1er	1878.
	8, ⁻ 2՝ s աp.՝	$\left\{ -u\right\}$	484		
	10 1 11	41	70 et 71 \ 102]	
•	11	<i>u</i>	102		
ş	11 ;	u	109		
	11, 2° sup.	<i>u</i> :	269 et 270		
Į	12	-11	285		
·	12	u	290	2•	1879.
]4	"	429		2 (2) (1
	14 16	"	432 *		· ·
	18	"	547 644	3	
	19	78	671	i.	
	20	"	764		
	20	u	76 5	1	
	20	.11	773	•	
A	22 sup., 23 sup.	"	. 100 et 101	·	
Annotations et modifications à l'Instruction générale		<i>u</i>	$\begin{array}{c} 249 \\ 290 \end{array}$	£	
sur le service des postes	1		401 et 402	į	
	25	"	407	. ,	
	27	11	713 et 714	i i	
	28	" ;	7.38 J	.3°	1880.
	2.9 31	"	784 873 et 874	•	
	4		977.ct 978	, i	
	31, 2° sup	11 1	979,, 980	,	
	2 34,7		et 981	į	
	32	"	1003		ľ
- -	33	,,	1016 et 1017 19	'	j
	33 sup.	" "	52 et 53	\	
;	33 sup.	ff	55 et 56	1	, ,
	33 sup.	<i>_n</i>	59		
	34	"	101	Le	
	35 36	"	150 et 151	/j°	1881.
<i>!</i>	36	11	220 236	/	
	36 sup.		293		1
	37	u	451		}
	38	ri -	548		
•	38	"	571	1	

-		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	do la page.	du volume.	de l'année.
estruction générale sur le service des postes. (Suite.)	38 39 39, 3° sup. 40 41 42, 42, 2° sup. 42,	" " "	573 582 645 775 816 et 817 950 1070 1422 1428	, 4°	1881
	42, 2° sup 42, 2° sup 43 44 44 44 5 7		1443 1446 1476 1545 et 1546 1571 1635 224 313 556	,5°	1882.
Annotations et modifications à l'instruction générale su service des postes	¹¹ / 10	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	587 586 109 272 314 392 453 500 516 549 580	60	1883
	13 14 15 17 18 19 20 22 23	1 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1	604 654 677 742 771 814 857 922 981 1003	7	1884
	9 su 1	4	1003 44 331	} 2	187

	INDICATION						INDICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.					
Instruction générale sur le service des postes. (Suite.)										
	20 29 12 20 23	n n n	775 783 et 784 587 857 990	2° 3° 6°	1879. 1880. 1883.					
·-	24 1 3 1	# # # #	1003 59 138 588 3 37	8°	1885.					
	1 1 2 3 4	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	4 11 20 191 216, 217 et 219 467 et 468	9.	1886.					
Annotations, modifications et rappel aux dispositions de l'Instruction générale sur le service des postes. (Suite.	1 2 3 4 5 6 9	11 11 11 11	12 60 et 62 84 98 125 145 269	10°	1887.					
	10 11 12 1 2 3	11 11 11 11 11	386 394 530 11 23 et 25 46							
	5 7 8 8 10 11	# # # # #	107 et 120 164 et 189 275 293 336 355) 11°	1888.					
	11 6 7 8 9 4	n n n n	369 -451 478 511 559 587							
	6 7	11 11 11	596 680 748	13*	1890.					

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année
Instruction générale sur le service des postes. (Suite.)	<u> </u>				
Instruction n° 403. — Interprétation de l'article 1221 de l'Instruction générale sur le service des postes Suppression de la formule n° 1297. — Annotation à	11	403	1007	13°	1890.
l'Instruction générale sur le service des postes	11	**	1008)	
Modifications à l'instruction générale sur le service des postes	$ \begin{cases} 3 \\ 4 \\ 9 \\ 10 \\ 10 \end{cases} $	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	129 246 554 581 582) } 14°	1891.
Annotations à l'Instruction générale sur le service des postes	3 sup.	11	156		
Liquidation des frais d'intérim (art. 1356) Modifications à l'Instruction générale sur le service des postes	5 sup.	# ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## #	206 416 1254	15*	1892.
Modification à l'instruction générale résultant des dispositions de l'arrêté ministériel du 25 novembre 1893 relatif aux conditions d'admission, dans le service des postes, des objets affranchis à prix réduit	11 sup.	""	560 617 662	} [-0°	1893.
Note-circulaire n° 23 au sujet de la nouvelle instruc- tion à l'usage des bureaux télégraphiques Décision ministérielle de 1884 réglant les conditions	12	"	584	6°	1.883
de vente et de livraison des brochures de l'Instruction T. Annotations et modifications de l'Instruction T	15 16 17 18 19 20 22 23 24 1 2 5	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	688 681 707 745 779 815 891 923 981 1004 59 114 157 179 et180	7.	1884
	7 8 10	" " " " " " " " " " " " " " " " " " "	223 238 322	8°	1885.

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Instruction T. (Suite.						
Annotations et modifications de l'Instruction T	11 2 3 4 6 7 8 10 11 12 2 4 8 10 11 1 5 8 11 3 4 8	17 11 11 11	337 22 192 217 353 383 402 436 et 438 481 525 60 99 226 383 387 14 117 293 365 et 367 188 320 536 590	8° 9° 11° 12°	1885. 1886. 1889.	
	12	D H H	690 433 596 929 407	139	1890	
	5 su 10 11	1 " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	467 503 527 579 597 622 654 107	14	° 1891	
	5 st	ip.	418 602 840 883		5• 189	
		3 4 8	89 122		6° 189	

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	la page.	du volume.	de l'année.
Instruction générale sur le service de la Gaisse nationale d'épargne.	;				
Girculaire n° 81. — Publication de l'Instruction gé- nérale sur le service de la Caisse nationale d'épargne	4 5 6 9	# # # #	190 218 520 928	15°	1892.
Additions ou modifications à l'Instruction générale sur le service de la Caisse nationale d'épargne	10 11 6 8 11	# # # # #	1088 1172 35 198 444 543	16°	1893.
Inventaires.			•		
Inventaires contradictoires à établir à l'occasion de cessions de matériel	1 5 sup.	4 3 0	26 293 et 302	} 1er	1878.
Itiméraires. (Voir Services maritimes et transports.)				Î	
Journaux. (Voir aussi Abonnements.) Timbrage des bandes des journaux déposés en dernière limite d'heure	4	11	215 314 et 315	1 1 4 7	1878.
suisse réexpédiés en France		"	109	2°	1879.
Application des taxes postales aux journaux et écrits périodiques s'imprimant hors du département où est le siège de leur administration	33 sup 4 7 sup 3 8	234 245	56 178 365 282 281	5° 6° 8°	1881. 1882. 1883. 1885.
ments. — Avis du Conseil d'État	8 22 19	11	415 562 930 823	} 6°	1883.
Journaux à réexpédier par suite de changement de résidence		н	₹ 823	} 7°	1884.

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Journaux. (Suite.)					
Extrait de la loi sur la liberté de la presse du 29 juil- let 1881	23 1 4	a a u	990 3 216	7° 8°	1884. 1885.
Réflexions et critiques inscrites en regard d'articles de journaux	<i>t</i> ₁	ıı	216	δ_c	1886.
Journaux dont une partie du texte est consacrée à des prix courants ou à des cours de vente	<i>l</i> <u>i</u>	ı	216) 	
de journaux publiés à Paris et destinés à être expédiés en dernière limite d'heure	10	u	959	13°	1890.
raire. — Création d'un registre à souche n° 1288 et d'un bordereau n° 1289	t <u>ı</u>	406	255)	
l'instruction n° 406		"	448	14°	1891.
et d'imprimés de toute nature expédiés en forme de rouleaux	10	ıı	572		
Journaux et imprimés pour l'étranger. — Avis au public	5 sup.	u	419	15°	1892.
d'admission, dans le service des postes, des objets affranchis à prix réduit	11 sup	. "	547		
des objets affranchis à prix réduit	11 sup	/145	557	} 16°	1893.
1893 relatif aux conditions d'admission, dans le service des postes, des objets affranchis à prix réduit	11 sup		560)	
Jurisprudence des cours et tribunaux. Jugements de tribunaux	l sup. 2 7 4 5 8 9 14 16 16 16 22	H H H H H H H H H	63 122 396 228 278 465 465 573 573 573	1 er 2 c	1879.

	Bulletin struction = = = = = = = = = = = = = = = = = = =							
	numéro du	numéro de l'in-		du volume.	de l'année.			
Jurisprudence des cours et tribunaux. (Suite.)	1		}					
	24	"	385					
	25	"	427					
	26	"	489					
•	26	"	489	3.	1880.			
	29 30	"	804		1000.			
	31	"	833 893					
	31 sup.		903	 	•			
	32	"	1038 et 1039/					
	33	ıı ı	40					
	33 sup.	"	78					
	34	"	120 et 121					
	35	ıı .	177					
	36	"	263	4.	1881.			
	39	"	658	•	1001.			
	40 42	"	859					
	42	tt 	1102]				
	44 sup.	"	1604 1664 /					
	1	"	44					
	3	ı,	158					
	4	"	207					
I	5	ıı ıı	240	'				
Jugements de tribunaux. (Suite.)	6	n	298	5°	1882.			
	8	u	533					
	9	"	569					
_	10	μ	596					
	12	u	793 <i>[</i>					
	2	"	149					
	3 5	"	$\frac{296}{363}$					
	6	"	363 396	6.	1883.			
	8	n.	488					
	10	11	536	}				
	14	, 11	665					
	18	11	786	7°	1884.			
	$\frac{2}{2}$	"	130					
	7	"	261	8°	1885.			
	8	11	368)				
	3 4	"	91	}				
	7	"	118	100	1000			
	9	11	216 282	001	1887.			
•	10	111	383	•				
-	1	11	10	,				
	\ 8	$\begin{bmatrix} & \alpha \\ & \mu \end{bmatrix}$	289	{ 11°	1888.			
	$\frac{1}{2}$	R	35	1				
	2	"	35 139	12°	1889.			
			i ·					

The state of the s

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
arisprudence des cours et tribunaux. (Suite.)					[
Loi du 28 juillet 1885. — Lignes télégraphiques ou téléphoniques établies sur le sol ou sous le sol des voies publiques dépendant du domaine communal. — Communes. — Redevances. — Dérogation à l'article 133, 57, de la loi municipale du 5 avril 1884 Loi du 28 juillet 1885. — Lignes télégraphiques et téléphoniques aériennes ou souterraines. — Déplacement. — Déviation et réfection d'un chemin public départemental ou communal. — Dépenses. — Rem-	5	u	353		
boursementLignes télégraphiques ou téléphoniques. — Établis	5	11	354		
sement. — Urgence. — Indemnité. — Fixation. — Compétence	5	"	355		
Distribution de correspondances. — Femme divor- cée. — Nouveau mariage. — Opposition du mari Actes administratifs. — Directeur général des postes — Receveur des postes. — Saisie de lettres sur réqui	5	11	357	}12°	1889.
sition d'un préfet		11	357 451 477		
Jugements de tribunaux	$\begin{array}{c} 8 \\ 9 \\ 12 \\ 2 \end{array}$	11 11 11	508 558 680 372		
Distribution des circulaires électorales Jugements des tribunaux. — Contraventions. — Effets de commerce	-	H	430 429		
Jugements des tribunaux	(к	11	588 618		
Lettres recueillies en dernière limite d'heure par de particuliers et portées directement aux gares de chemin	es	"	748		
Jugements des tribunaux	8 8 10	l	819 820 952	213°	18 9 0
Instruction nº 402. — Réexpédition «poste retante», sur un autre bureau, des objets de correspodances chargés ou recommandés adressés primitiveme	n-]		988		
«poste restante». — Jurisprudence] 11	402	996		
frais»	12	a	1053		
d'affaires	$\begin{array}{c c} \cdot \cdot & 12 \\ \cdot \cdot & 12 \end{array}$		1055 1057		
Boîtes destinées à recevoir des commandes de ma		. 15	19	14	° 1891

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Jurisprudence des cours et tribunaux. (Suite.)		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
Frais d'entretien des lignes télégraphiques ou téléphoniques d'intérêt privé	1 3	11 11	20 120			
frais»	3	u a	123 124			
Jurisprudence des tribunaux	4	a a	125 245) 14°	18 91 .	
Jugements des tribunaux	(5	u u	302 438			
Imprimés. — Correspondance. — Tarif réduit. — Affranchissement insuffisant. Jugements de tribunaux. Jurisprudence des cours et tribunaux. — Concession	8	u u	462 498			
naire d'un service maritime postal. — Subvention. — Saisie-arrêt	10	u n	573 575			
Partie civile	3 sup.	. u u	13 156 470			
lettres. — Carte de visite. — Mention manuscrite Contravention	. 7 	11	596) 15°	1892.	
de l'État contre l'entrepreneur du service de transpor de dépêches		"	1160			
postaux. — Assurances mutuelles. — Effets. — Papier d'affaires. — Tarif non applicable	. 12 s. 12	н	1218			
— Correspondance. — Papiers d'affaires. — Inapplies bilité du tarif réduit.	. 12	"	1224			
Jurisprudence en matière d'enregistrement et de timbre. (Mémoire de travaux.)		н	14			
1° Postes. — Tarif réduit. — Facture. — Mentie «valeur à présentation». — Contravention	vé a-	71	49	16	° 1893.	
vention. — Enregistrement des procès-verbaux Délai. — Frais	2	i u	51) /		

THE THE THE THE THE THE TANK THE THE TANK THE THE THE THE THE THE THE TANK THE THE THE TANK THE THE THE TANK THE THE TANK THE TAN

,uer		IN	DICATION		
	Ju numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la plage.	du volume.	de l'année.
Jurisprudence des cours et tribunaux. (Suite.)					
Jurisprudence des cours et tribunaux. — Facteur des postes. — Faute. — Responsabilité de l'État. — Action en garantie. — Ordre de juridiction. — Article 49 du code de procédure civile. — Incompétence ratione materiæ. Jurisprudence des cours et tribunaux. — Poste	5	"	155		
Jurisprudence des cours et tribunaux. — Compagnies de chemin de fer. — Cahier des charges. — Subvention de l'État. — Dépêches postales. — Agents de l'Administration des postes et des télégraphes. — Transport gratuit. Jurisprudence des cours et tribunaux. — Postes	10	11	22 0 48 }		
et télégraphes. — Facteur. — Acte relatif à ses fonc- tions. — Refus de déposer en justice. — Injonction administrative. — Demande en dommages-intérêts. — Intervention de l'administration. — Acte administratif — Incompétence de la jurisprudence civile Jurisprudence des cours et tribunaux. — Postes. — Imprimés à taxe réduite. — Suscriptions manuscrites	11	11-	503) 16°	1893.
limitativement autorisées par le Ministre. — Mentions licites lorsqu'elles sont isolées et illicites (comme constituant un avis de traite) lorsqu'elles sont réunies. Arrêtés pris par l'autorité administrative. — Publication	-	"	625		
Laboratoire central d'électricité.					
Rapport au Président de la République proposan d'instituer à Paris un laboratoire central d'électricité — Décret conforme y annexé	3		85	5.	1882.
des conditions de fonctionnement du laboratoire centre d'électricité	. 5 a	,	219		,
internationale des électriciens pour l'organisation d'électricité du laboratoire central d'électricité	t . 3	и.	138	15°	1892
internationale des électriciens pour l'organisation de l'entretien du laboratoire central d'électricité	3	n	139)	

INDICATION

					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
L égion d'honneur.					
	7	"	381 67	1•	1878.
	16 17 19	" "	548 591 681	2*	1879.
-	22 23 sup. 27	"	73 248 703	3*	1880.
	33 38 40 44 sup.	" " "	12 et 13 576 814 1656	4.	1881.
	1 3 3 7 sup.	" "	48 164 423	} 5°	1882.
	1 13 17 19	" "	60 646 756	6°	1883. 1884.
Nominations et promotions dans la Légion d'honneur.	1	" "	826 74 184 264	8°	1885.
	9 1 7	" "	308 12 396	} 0°	1886.
	1 7 1 5	" "	37 219 18	} 10°	1887.
	7 1 7	11 11 11	106 162 108 477	} 11° } 12°	1888.
	1 7 1	11 11	314 748 2	} 13°	1890.
	7 1 3	11 11	452 2 142	$\begin{cases} 1/4^{\circ} \\ 15^{\circ} \end{cases}$	1891. 1892.
	8 1 7	11 11	830 5 210	}	
•	10	li li	447 4 7 8	16°	1893.
	•	1		1	1

		INI	OICATION		
- •	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
ettres.			•		
Lettres insuffisamment affranchies provenant des pays					
qui appliquent la progression par demi-once	•	a	136		l
Affranchissement des lettres pour l'étranger	6	$\mid u \mid$	315	ler i	070
Lettres recommandées pour le Mexique	6 sup.		372	(1 1	878.
Enquête sur le mouvement des lettres ordinaires in-	_	1		•	- 1
suffisamment affranchies	7 sup.	37	409	(1
Lettres trouvées en mauvais état.— Mesures à prendre.	14	63	427	1	
Lettres trouvées dans le service scellées de plusieurs	-				
cachets en cire Rappel aux prescriptions de l'instruc-				2°]	1879.
tion n° 223	14	u	431	\	- 1
Précautions à prendre pour prévenir toute détériora-				1 1	
tion de lettres	20	83	762 et 763	1	
Lettres levées à la boîte des bureaux après la ferme-		1	ĺ	1	1
ture des dépêches et à insérer dans les boîtes mobiles			t		1000
ou sacoches-boîtes des courriers de nuit	30	126	811 et 812	3	1880.
Nouvelles recommandations au sujet des lettres dété-			į	1 . 1	1001
riorées ou non fermées trouvées dans le service	35	u	165	4°	1881.
Lettres cachetées ouvertes aux deux extrémités e		ļ	1	1	1
affranchies à prix réduit. — Avis du Conseil d'État	7	α	263	1	
Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'objets af-				8°]	1885.
franchis à prix réduit	12		367)	
Lettres expédiées après les levées générales	\cdot 2	trr	79	1	
Lettres fourvoyées dans les enveloppes d'objets affran	-	İ	l	1	
chies à prix réduits. — Recommandations	. 4	u	110	} 10°	1887.
Affranchissement des lettres pour l'extérieur	. 6	11	146		1
Lettres expédiées après les levées générales. — Exécu				1	1
tion des dispositions de la loi du 16 mars 1887	. 7	- $ -$	188	1,,,,	1000
Lettres pour les militaires et marins		371	156	lle	1888.
Taxe applicable aux objets de correspondances re					
latifs au service public et expédiés sans affranchissemen	i		į		
par des fonctionnaires à des personnes vis-à-vis des	;- }				
quelles ces fonctionnaires ne possèdent pas la franchis	e		1		
<u> </u>	1 .	- J - H	299	12°	1889.
postale	es				1
extérieurs devant entraîner le chargement d'office	. 3	392	427)	1 1
JurisprudenceLettres recueillies en dernière limit	ie			(13°	1890.
d'heure par des particuliers et portées directement au					
gares de chemins de fer	. 8	"	819	}	
Réexpéditions abusives de correspondances	. 11	a	601	14	1891.
Instruction nº 419 Mode de fermeture des lettr				1	
ouvertes par une personne autre que le destinataire d	l l			1	
trouvées en mauvais état dans le service		419	184	15°	1892.
Jurisprudence. — Tarif réduit. — Lettre ayant co	1			1	
servé son caractère d'actualité et de personnalité		1			
Contravention. — Enregistrement des procès-verbau			1		7.000
— Délai. — Frais	. 2	u	51	16°	1893.
	ļ	i	ı	1	1 1

		IN	DICATION	·····	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'annéo.
Lignes électriques d'éclairage ou de transport de force. — Installations	11	ff	392	10°	1887.
tinés à l'éclairage électrique et au transport de force	6	£1	122	11°	1888.
Lignes télégraphiques. La construction et l'entretien des lignes sont dans les attributions du service technique Travaux de construction ou de démolition de lignes.	5 sup.	30	290	ler l	18 7 8.
— Établissement des lignes municipales. — Entretien des lignes. — Réparation des dérangements Avis relatif à l'état des lignes	5 sup.	30 148	291 130	4°	1881.
par département]	u	23		1000
réseau télégraphique. — Décret y annexé	3	"	91	5*	1882.
relative au décret du 11 février 1881	2	11	189 102	6°	1883. 1884.
Installation de fils de terre	e 8 11	<i>u</i>	660 404 482	} 0.	
tion des droits d'usage	. 1	,,	29	10	
causés au matériel télégraphique de l'État Envoi de fiches de renseignements Note n° 22 du 11 juillet 1891, relative au maintie en excellent état de fonctionnement du réseau électrique	. 11 n 1	ii ii	649 316	13°	•
civil dans les départements frontières	. 8	п	498		1001
service de la défense des ports militaires	. 8 suj	p. //	517	14	1891
les compagnies de chemins de fer	la 10	, ,,,	563		
le long des voies ferrées	ve l	. 11	18	15	5° 1892
télégraphiques		2 1	1228)	

		INI	DICATION		
	du numéro du Bullotin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Lignes télégraphiques. (Suite.)					
Arrêté ministériel du 14 novembre 1893 relatif à la location, pendant la nuit, aux journaux et agences de publicité, des câbles franco-algériens pour la transmission des dépêches dites de presse	12	11	616	16°	1893.
Lignes d'intérêt privé.				•	
Conditions de payement des sommes dues à titre d'abonnement par les concessionnaires de lignes télégraphiques d'intérêt privé. (Arrêté du 1er août 1878.). Concessions de lignes télégraphiques d'intérêt privé.	4	,,,	190	ler	1878.
- Décret et arrêté y relatifs	13 sup.	11	371		- 0
tion des lignes télégraphiques souterraines	8	,,,	641	2*	1879.
Lignes d'intérêt privé appartenant aux sociétés de tir.	1 ~		499	i . L	
Lignes d'intérêt privé reliant un établissement in-	i		_		1000
dustriel à un réseau municipal d'incendie	$\begin{vmatrix} 30 \\ 32 \end{vmatrix}$	11	812 et 813	3*	1880.
Arrêté fixant les conditions auxquelles les permis- sionnaires de lignes d'intérêt privé dont les fils abou- tissent à un même bureau télégraphique peuvent être autorisés à correspondre entre eux par l'intermédiaire		<i>""</i>	1010 et 1011		
de ce bureau	33	11	11 et 12		
pour droits d'usage	33	#	12		
naires de lignes télégraphiques d'intérêt privé aux frais de premier établissement; 3° le rétablissement, aux crédits du budget des postes et des télégraphes, du montant des sommes dues par les concessionnaires de lignes télégraphiques d'intérêt privé à titue de frais d'aux	1				
lignes télégraphiques d'intérêt privé à titre de frais d'en tretien; 4° la fixation de la part contributive aux frai d'établissement des lignes d'intérêt privé souterraine	s s	,) 4°	1881.
en tranchée ou sous galerie	. 33 sup -). //	64 et 65		
ment applicables à des lignes d'intérêt privé Décision ministérielle fixant les droits à percevoir pou l'usage des lignes télégraphiques d'intérêt privé relian	. 35 sup r t). //	201		
les établissements industriels aux réseaux municipau d'incendie	. 36	· ·	224		
pour le service des expositions ou concours organisés pa les villes ou départements	ււ՛լ	"	451	1	

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro do l'in- struction	do la page.	du volume.	de l'année.
ignes d'intérêt privé. (Suite.)					
Mode d'établissement des demandes de lignes télégra- phiques d'intérêt privé. — Conditions réglant la conces- sion et l'établissement des lignes télégraphiques d'intérêt privé.	40	(181 et 182	783	} 4°	1881.
Concessions de lignes télégraphiques d'intérêt privé dans les départements. — Avis à donner aux préfets Arrêté fixant les clauses et conditions qui règlent	42, 2° sup.	199	1443		
l'établissement et l'usage des lignes télégraphiques d'in- térêt privé	3 5	u u	98 224	5*	1882.
l'établissement et l'usage des lignes télégraphiques d'in- térêt privé. Règlement y relatif	1	ıı .	7	} 6.	1883.
rêt privé	2	"	127		
liers	16	a	704	<u>}</u> 7°	1884.
Travaux d'établissement de lignes d'intérêt privé	1	tt -	65	00	1885.
Arrêté portant unification du tarif des frais d'entre- tien des lignes aériennes d'intérêt privé	11	l u	331	8°	1000.
28 juillet 1885	4	n n	219	9°	1886.
les lignes d'intérêt privé	1	ti .	28	10°	1887.
Envoi de fiches de renseignements	1	H	316	13°	1890.
Jurisprudence. — Frais d'entretien	1	"	20		
triques des grandes compagnies	6	"	438) 14°	1891.
verses relations de l'Administration des postes et des télégraphes avec les compagnies de chemins de ser Instruction n° 415 relative au recouvrement des frais	10	"	563		
d'entretien et des droits d'usage de lignes d'intérêt privé	12	415	695		
d'intérêt privé en lignes d'abonnement aux réseaux télé- phoniques et réciproquement	2	11	107		
clauses et conditions qui règlent l'établissement, l'en- tretien et l'usage des lignes électriques d'intérêt privé Règlement annexe à l'arrêté du 9 juin 1892 concer-	ին sup		521		
nant la concession, l'établissement, l'entretien et l'usage des lignes d'intérêt privé	6 sup	н	523		1892.
blissement, l'entretien et l'usage des lignes d'intérêt privé		u	597		

-		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
gnes d'intérêt privé. (Suite.)					
Arrêté ministériel fixant les clauses et conditions d'établissement, d'entretien et d'exploitation des circuits électriques dits « Réseaux de messagers urbains »	10	11	1072		
et l'exploitation des circuits électriques dits «Réseaux de messagers urbains	10	11	1072	15°	1892.
nature adressées aux abonnés	10	"	1077		
d'« Informations télégraphiques », sont autorisés à trans- mettre à leurs abonnés	l	· · · · · ·	7	16°	1893.
téléphoniques	9	443	466	1	
ignes télégraphiques internationales. (Voir Communications télégraphiques internationales.					
Agnes téléphoniques. Décision modifiant le taux de l'abonnement pour entretien de lignes téléphoniques d'intérêt privé établies dans l'intérieur de Paris. Décision ministérielle fixant le montant de la part	31	"	867	3°	1880.
contributive aux frais d'établissement des lignes télépho- niques de Paris	43	n n	1475 316	13°	1881. 1890.
d'intérêt privé en lignes d'abonnement aux réseaux télé- phoniques et réciproquement	2	11	107	15°	1892
et le fonctionnement des lignes télégraphiques et télé- phoniques	_	443	466	16°	1893
Livrets d'identité. Instruction n° 421. — Création de livrets d'identité.	. 5	421	216		
Arrangement concernant l'introduction des livret d'identité dans le trafic postal international Livret d'identité. — Erratum	s 5 su	p. 1111	613	15	1892

		1 N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
ocaux.					
Choix, appropriation, entretien des locaux Déplacement, fusion, aménagement, location des	1	1	18).	
locaux	5 sup.	30	292 et 293	1"	1878.
service technique	5 sup.	30	293)	·
Versement des sommes provenant de sous-locations. Nouvelles pièces à produire à l'appui des demandes	17 sup.	76	624	2°	1879.
de déplacement de bureaux Échelle à adopter pour l'établissement des plans de	25	H I	406).	
Règles à suivre pour l'instruction des demandes en passation ou renouvellement de bail. — Modèle de	25	li li	406	3°	1880.
location sous seing privé	30 sup.	"	842	} #	
baux expirent en 1881	33	11	15	1	
Liquidation des dépenses d'installation et d'entretien des bureaux	37	"	447	} 4°	1881.
Dispositions à prendre concernant la fermeture des bureaux de poste. — Délibération des conseils muni- cipaux à faire revêtir du visa de l'autorité préfectorale.					
Enregistrement des baux conclus par les receveurs avec les propriétaires des locaux qu'ils habitent Loi tendant à autoriser l'acquisition de terrains et	4	"	195	5*	1882.
d'hôtels destinés au service des postes et des télégraphes	1	n	2		
Ávis concernant l'inscription à placer sur la devanture des bureaux	6	l II	395	1	
Défense de fumer dans les burcaux de poste et de télégraphe	11	,,,	562		1000
Instruction n° 299 sur les études relatives aux dépla- cements et installations de bureaux		299	546	6.	1883.
Nouvelles recommandations aux receveurs de ne laisser pénétrer dans les bureaux que les agents vérificateurs munis de leur commission ou d'un ordre de	-				
service régulier	10	"	525		
mandations à ce sujet		- n	782)	1004
Plan des immeubles affectés au service	. 23	"	985	} 7°	1884.
Payement des loyers	. 24	$\prod_{i \in \mathcal{I}} n_i$	1009	Į.	1
Entretien des locaux affectés au service	.] 1	11	64		1
Circulaires relatives aux locaux affectés au service			564	1	
Rappel concernant : 1° l'obligation de placer, chaque soir, en sûreté toutes les valeurs dont les receveurs or la responsabilité; 2° l'interdiction d'admettre dans l'in	ıt			8°	1885
térieur des bureaux des personnes étrangères au service				}	
les agents du contrôle exceptés	$\stackrel{\wedge}{\downarrow}$ 2	\mathbf{u}	585	1	1

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Locaux. (Suite.)					
Circulaire relative à une nouvelle vérification à opérer dans le service des entrepôts de dépêches Instruction n° 339. — Entretien des locaux Installation des bureaux Payement des mandats de loyer Installation des bureaux Instruction 382 Rappel à l'instruction 382 Dispositions relatives à la location des terrains occupés par les dépôts de matériel télégraphique Dispositions relatives à la location des terrains occupés par les dépôts de matériel télégraphique sur le réseau des chemins de fer de l'Est	2 4 5	" 339 " " 382 "	401 189 143 146 121 312 618	9° 11° 12°	1886. 1888. 1889.
Circulaire nº 400 concernant les propositions rela-	(-) 13°	1890.
tives à l'installation des bureaux	9 12 6	11 11	942 1050 181	16°	1893.
Lois.					
Loi portant approbation de la Convention conclue, le 20 avril 1878, entre la France et la Norvège pour l'échange des mandats de poste	2	"	105 198	l tr	1878.
times le droit fixe à percevoir pour les lettres et boîtes chargées avec déclaration de valeurs et pour les lettres	8	44	480		
Loi portant approbation de la Convention de l'Union postale universelle Loi portant approbation de l'Arrangement concer-	sup.	,,,	189	 	
nant l'échange des lettres avec valeurs déclarées, conclu- entre certains États participant à l'Union postale univer- selle	(11)	"	2 18		
Loi portant approbation de l'Arrangement concernant l'échange des mandats	sup.	,,,	261	2•	1879.
Loi concernant la suppression du droit de timbre sur les mandats de poste] 1] {2° sun.	,,	265		
Loi concernant les avis de payement à donner, moyen- nant une taxe spéciale, aux expéditeurs de mandats de poste français	11 2° sup.	a	266		
Loi concernant: 1° le recouvrement des effets de com- merce, factures, valeurs commerciales, etc., par la poste; 2° la réception dans les bureaux de poste des abonne- ments aux journaux, revues, etc	13 sup.	u	36 8 et 369		

		IN	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
ois. (Suite.)	10					
Loi relative à la reconstruction de l'Hôtel des postes.	19 2° sup.	"	729	2°	1879.	
Loi portant approbation d'une Convention conclue, le 21 novembre 1879, entre la France et la Belgique, relativement à l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques	20 2° sup.	,,	. 801	!	·	
Loi portant ouverture au Ministère des finances, sur l'exercice 1878, d'un crédit extraordinaire de 600,000 fr. pour la pose d'un câble direct entre la France continentaie et la Corse		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	50	ler	1878.	
Loi portant approbation d'une Convention pour l'échange des mandats de poste entre la France et les États-Unis d'Amérique	sup.	**	240	} 		
France et la Suisse concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques. Loi portant approbation d'une Convention entre la France et la Suisse concernant le recouvrement par la	24	***	319			
poste des effets de commerce, factures, valeurs commerciales, etc	24	11	333			
France et la Belgique concernant le recouvrement par la poste des quittances, factures, billets, traites, etc Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et les Pays-Bas concernant l'intervention de la	24	"	3 50			
Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et le grand-duché de Luxembourg concernant le poste des quittances, foctures, ve	25 a		396	3*	1880.	·
recouvrement par la poste des quittances, factures, va leurs commerciales, etc	26 a a	11	451			
factures, valeurs commerciales, etc	27 a	"	675			
dans le recouvrement des quittances	. 27 la	n n	6 88			
par la poste des quittances, factures, billets, traites, etc. Loi ayant pour objet : 1° d'autoriser le recouvrement par la poste des effets de commerce, valeurs, etc., so	ot) 27		701			
mis au protêt; 2° d'abaisser le droit proportionnel d'es caissement; 3° de réduire le droit d'abonnement p l'intermédiaire de la poste	ar suj	Ŧ	725 et 726			

Lois. (Suite.) Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et le Danemark concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques. Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Suède concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques. Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Suède concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques. Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Suède concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des quitlances, factures, valeurs commerciales, cic. Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Norvège relativement à l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques. Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Norvège relativement à l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques. Loi portant approbation des tarifs télégraphiques étabiis par l'Arrangement conclu, le 21 mars 18 st, entre la France et Gibraltar. Loi portant approbation de la Conventions conclues pour l'organisation en France, et dans les relations internationales, du service des colis postaux. Loi portant approbation de la Convention conclue, le 8 décembre 1880, entre la France et l'Espagne, concernant l'échunge des lettres avec valeurs déclarées. Loi portant approbation d'un Arrangement conclue net l'apprication de la Prance et le Portugal concernant le recouvrement, par la poste, des quit des concernant l'approbation d'un Arrangement conclue net l'appricativement à l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et de l'apprication de la poste dans les abonnements aux journaux et de d'un portant approbation d'un Arrangement conclue net l'appricativement à l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et de d'une d'un d'un Arrangement conclue e			INI	DICATION		
Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et le Danemark concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques		numéro du	numéro de l'in-	_	du volume.	
la France et le Danemark concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques	Lois. (Suite.)					
Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Suède concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques	la France et le Danemark concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques Loi portant approbation d'une Convention entre la France et l'Italie concernant l'intervention de la poste dans	9	u			
Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Suède concernant l'intervention de la poste dans le recouvrement des quittances, factures, valeurs commerciales, etc	Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Suède concernant l'intervention de la poste	2	11	777	3*	1880.
Valeurs commerciales, etc	riodiques Loi portant approbation d'un Arrangement entre la France et la Suède concernant l'intervention de la	a 31 a	14	856		
Loi portant approbation des tarifs télégraphiques établis par l'Arrangement conclu, le 21 mars 1881, entre la France, l'Angleterre et l'Espagne pour les correspondances échangées entre la France et Gibraltar	valeurs commerciales, etc	. 31 a a	"	865		
dances échangées entre la France et Gibraltar	périodiques	35 la	11	148	•	
l'organisation en France, et dans les relations internationales, du service des colis postaux	dances échangées entre la France et Gibraltar	. 36	"	214		
Loi concernant le recouvrement, par la poste, des valleurs et effets de commerce soumis au protêt	l'organisation en France, et dans les relations internati	0-}		325		
nant l'échange des lettres avec valeurs déclarées	Loi concernant le recouvrement, par la poste, des v leurs et effets de commerce soumis au protêt Loi portant approbation de la Convention conclue,	a-} 37 sup. le	. }	497 et 498		
ment, par la poste, des quittances, factures, valeurs commerciales	nant l'échange des lettres avec valeurs déclarées Loi du 24 juillet 1881 relative aux colis postaux Loi portant approbation d'un Arrangement cond	38 39 su	[i	h.	1881.
tion de la poste dans les abonnements aux journaux et écrits périodiques	ment, par la poste, des quittances, factures, valeu commerciales	irs 40 clu	ii ii	806		
et de dimension imposées aux colis postaux, et l'applica-(40)	tion de la poste dans les abonnements aux journaux écrits périodiques	et 40	"	812		
tion aux memes colis du regime de l'envoi contre rem- sup.	et de dimension imposées aux colis postaux, et l'appli tion aux mêmes colis du régime de l'envoi contre re	.ca-(40	} #	895 et 8 96		
Loi portant création d'une caisse d'épargne postale 42 sup. " 1121 Loi portant approbation des tableaux des taxes télé-	Loi portant création d'une caisse d'épargne postale. Loi portant approbation des tableaux des taxes té	lé-	ip. "	1121		
graphiques arrêtées par la conférence de Londres le 28 juillet 1879			,,,	128	3°	1880.

		I N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	do la page.	du volume.	de l'année.
Lois. (Suite.)					•
Loi bortant approbation des tarifs des tarifs des farifs des farifs des farifs la Belgique. la Belgique la Belgique et les Pays-Bas.	23 23 23 23 23 23 23 23	n n n n n n	206 208 209 211 213 215 218	3°	18 8 0.
Loi ayant pour objet de modifier les conditions im- posées aux communes pour obtenir la création de bu-	sup. 26	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	494		
reaux télégraphiques municipaux	36	<i>"</i>	212	/1°	1881.
timbrées	4	· a	169	1	
par l'Arrangement conclu, le 13 juillet 1882, entre la France et la Grèce	8	"	429		
2,500 francs sur le budget ordinaire de l'exercice 1882, pour l'établissement de lignes téléphoniques Loi ayant pour objet d'ouvrir un crédit extraordinaire de 90,000 francs sur l'exercice 1882 pour les dépenses se rapportant à la réunion des conférences internationales d'électriciens pour l'unité électrique, la	8	"	431		
propriété des câbles sous-marins, etc	8	"	432	5°	1882.
d'épargne postale	8	u	433		
valeurs confides à la poste	8	"	434		
postaux entre le continent et la Corse	8	"	435		
Loi portant approbation de la Convention conclue, le	8	"	436		
8 décembre 1882, entre la France et l'Angleterre pour l'échange des mandats-poste	12	"	720	ì	
d'hôtels destinés au service des postes et télégraphes. Loi portant approbation du tarif télégraphique établ	i l	"	2	} 6"	1883
par l'Arrangement conclu, le 3 novembre 1882, entre la France et l'Autriche-Hongrie	a j	,,,	3		<u> </u>

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Lois. (Suite.)						
Loi portant approbation du tarif télégraphique établi par l'Arrangement conclu, le 3 novembre 1882, entre la France et la Roumanie	l	ıı.	3	. 6°	1883.	
l'Inde Britannique. — Convention, règlements et in- struction n° 282 y relatifs	6	282	366			
tional submarine telegraph Company» pour la pose et l'exploitation d'un câble sous-marin entre le Sénégal et les îles Canaries	19	li li	788			
l'échange des mandats de poste, par la voie télégra- phique, entre la France et le grand-duché de Luxem- bourg. — Décret, arrangement, règlement de détail et d'ordre, et instruction y relatifs Loi portant approbation de l'Arrangement concernant l'échange des mandats de poste, par la voie télégra- phique, entre la France et la Suisse. — Décret, arran-	21	317	870	} 7°	1884.	
gement, règlement de détail et d'ordre, et instruction y relatifs	21	318	882			
Canada. — Convention, règlement de détail et d'ordre, et instruction y relatifs	22	321	902			
l'échange des mandats de poste entre la France et le Japon. — Convention, règlement et instruction y relatifs. Loi, Convention, règlement de détail et d'ordre, et	2	327	77			
instruction relatifs à l'échange des mandats de poste entre la France et la Perse	5	328	163	8 •	1885.	
fonctionnement des lignes télégraphiques et télépho- niques. — Instruction n° 334 y relative	10	334	309			
Loi, Convention, arrangements et décrets concernant la mise à exécution des actes du congrès postal de Lisbonne.	. 3	ıı	58	\ \ \		
Loi portant approbation de l'Arrangement conclu- le 11 mai 1886, entre la France et la Grande-Bretagne Loi portant approbation des tarifs télégraphiques	. 7	11	371	9.	1886.	
établis par la Convention conclue, le 2 juin 1886, entre la France et la Belgique	. 7	,,	372			
des mandats de poste entre la France et l'île de Malte.	. 1	u u	2			
Loi, décret et arrêté relatifs aux lettres expédiée après les levées générales	. 3 e	"	79	10°	1887.	
valeurs déclarées confiées à la poste	. 4	11	94	}		

		1 N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Lois. (Suite.)					
Loi concernant la répression des infractions à la convention sur la protection des câbles sous-marins Loi portant approbation de la déclaration signée à Londres, le 11 décembre 1888, entre la France et le	10	11	323] [°	1888.
Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, pour régler les relations télégraphiques entre les deux pays. Loi du 29 mars 1889 fixant la taxe applicable aux objets de correspondance relatifs au service public et expédiés sans affranchissement par des fonctionnaires à	4	H	280		
des personnes vis-à-vis desquelles ces fonctionnaires ne possèdent pas la franchise postale	<u>!</u> E	"	299) 12°	1889.
France et les États-Unis d'Amérique	6	"	437		
le 21 septembre 1887, pour l'échange des mandats entre la France et diverses colonies anglaises Loi portant autorisation au Gouvernement de traiter avec les villes pour l'établissement de réseaux télépho- niques d'intérêt local, et d'emprunter à la Caisse des	8	11	498	}	
Dépôts et Consignations les sommes nécessaires pour effectuer le rachat des réseaux exploités par la Société générale des téléphones	6 sup.	11	689	13°	1890.
téléphoniques interurbaines	6 sup.	"	690		
courantLoi du 19 juin 1891 portant approbation des tarif télégraphiques arrêtés dans la conférence télégraphique		u	19	1	
internationale de Paris, le 21 juin 1890	, 5 sup. -	. "	315		
bourg (Revision de Paris. — 1890.)	. 5 sup.		316	14°	1891.
15 juillet 1890; 5° la Belgique et les Pays-Bas, l 27 décembre 1890; 6° la Belgique, le 27 février 1893 Loi du 19 juin 1891 portant approbation de la Con vention additionnelle à la Convention du 11 juin 1883 conclue, le 14 mai 1891, avec la Compagnie Spanis	5 sup	. 11	386		
national submarine telegraph	. 5 sur) .	398	1	

		·			
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
ois. (Suite.)					
Loi du 5 juin 1891 portant approbation de la Convention passée, le 15 octobre 1890, avec la Grande Compagnie des télégraphes du Nord pour la pose et l'exploitation d'un second câble télégraphique entre Calais et Fanoë (Danemark). Loi du 19 juin 1890 portant approbation de la Convention signée à Londres, le 4 décembre 1889, entre la France, la Belgique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, pour l'échange des télégrammes entre les trois pays en cas d'interruption complète ou	5 sup.	,,,	401	1.4*	1891.
partielle de leurs communications télégraphiques directes. — Décret du 19 juin 1890 y relatif	12	ıı .	638		
Loi du 25 janvier 1892. — Transport de correspondances par bâtiments français du commerce	2	"	84	ľ	
Création du service de la distribution par exprès des correspondances d'origine postale. — Extrait de la loi du 26 janvier 1892. — Arrêté ministériel du 18 février 1892. — Instruction n° 416 y relative	2 2 sup.	416 "	86 1 2 5		
insuffisamment affranchies et celle des objets à taxe réduite expédiés sans affranchissement	2 sup.	,,,	153		
Loi du 19 mars 1892 portant approbation de la Convention conclue, le 31 août 1891, entre la France et la Belgique pour régler le service de correspondance téléphonique entre les deux pays	4		161 165	15*	1892
ventions et Arrangements de l'Union postale universelle conclus à Vienne le 4 juillet 1891 et modifiant le tari des envois de valeurs déclarées à l'intérieur Extrait de la loi du 13 avril 1892 portant approba-	f 5 sup. -) 7		220;		
tion de la Convention concernant l'échange des coli- postaux	s 2° sup	. } "	671		
Loi du 20 juillet 1892 autorisant l'expédition par la	. } 2° sup a }	$\left\{ \begin{array}{c} n \\ \end{array} \right\}$	713.		
poste d'envois à livrer contre remboursement Loi du 17 juillet 1880 et décret du 15 février 188	. 8 su p.	• "	862:		
relatifs au recouvrement par la poste des valeurs com merciales soumises au protêt		11	1105,	, 1•	
•				: :	<u>.</u>
	i	ī	1	11	j.

-		IN	DIGATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Lois. (Suite.)					
Loi du 21 avril 1892 portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 15,000 francs pour l'établissement et l'exploitation d'une ligne télégraphique entre la France et les Vallées d'Andorre	11	11	1110	15°	1892.
Caisse nationale d'épargne et à ses déposants.) Loi du 30 janvier 1893 sur la marine marchande Loi du 23 mars 1893 portant approbation d'une con-	2	"	$\frac{2}{39}$		
vention relative à l'établissement et à l'exploitation d'un câble télégraphique sous-marin entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie. — Convention et cahier des charges y relatifs	.	u	70	16°	1893.
Mandats divers. (Voir Antiques d'argent, Abonnements Recouvrements et Envois contre remboursement.)					
Matériel.					
Le matériel télégraphique est placé dans les attribu tions de la direction technique Le matériel postal forme les attributions du 2° bu reau de la 2° division de l'exploitation postale	1	11	7.		
Dépôts de matériel de rechange) 1	30	26 et 27	lei l	1878.
Comptes, inventaires, mouvements de matériel	5 sup. 39 44	30 174 "	298 et 299 302 630 1584	} { 4° .	1881.
Additions et modifications à la nomenclature général du matériel télégraphique	$\begin{array}{c} 2 \\ 13 \\ 23 \\ 11 \end{array}$	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	125 610 983 469	7° 9°	1884. 1886.
	$\frac{1}{12}$	n n	16	10°	1887.
Rappel aux instructions concernant le matériel posta Substitution de la carte des bureaux de poste amb lants et des chemins de fer français à la carte de Franc	l. 17	"	528 740	6*	1883.
actuellement en usage	. 1	n n	8 .		
imprimés	. 1 5	346	250 295	9•	1886.
tements qu'ils sont destinés à approvisionner Série des prix du matériel des lignes aériennes	. 6	"	361) 1	
souterraines	. 1	"	10 143	1110	1888.

		IN	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	-
Matériel. (Suite.)						
Série des prix du matériel télégraphique d'usage courant. — Dernières adjudications. — Exercice 1889. — Matériel des lignes aériennes	1	(1	38		·	
— Matériel des lignes souterraines	1	ıı l	40			
Série des prix du matériel de poste télégraphique			160			
d'usage courant. — Exercice 1889 Exercice Série des prix du matériel téléphonique. — Exercice	2	"	142			
188g	2	l u	142			
Modifications à apporter à la série actuelle des prix du matériel des lignes souterraines		n n	313	12°	1889.	
Modifications à apporter à la série actuelle des prix du matériel des lignes souterraines	8	11	510			
courant. — Dernières adjudications. — Lignes	12	u	683			
Série des prix du matériel de poste télégraphique d'usage courant en 1890		,,	683			
Additions et modifications à la nomenclature du ma-	ļ				•	ı
tériel télégraphique et postal	3	"	431		1	İ
courant. — Exercice 1890. — Lignes souterraines	4	ii ii	592			
Modifications à apporter à la série actuelle des prix du matériel des lignes souterraines	9	и	920			
Additions à la nomenclature du matériel télégra- phique de poste	9	ıı.	921			Ì
Modifications et additions à la série des prix du ma- tériel des lignes télégraphiques aériennes	·	п	953	} 13°	1890.	١
Modifications et additions à la série des prix du ma-	.	, ,	,,,,,			١
tériel télégraphique de poste	10	"	954	1		١
phique de ligne	. 11	n	989			I
et accessoires		"	990			I
Série des prix du matériel télégraphique des ligne aériennes (Exercice 1891)	. 1	,,,	23	ì		I
Série des prix du matériel télégraphique des ligne souterraines (Exercice 1891)	.] I	H	25			١
Série des prix du matériel télégraphique des ligne sous-marines et des lignes pneumatiques (Exercice 1891)		11	29			
Addition à la nomenclature du matériel télégraphiqu	e			1.16	1001	İ
de ligne et du matériel téléphonique de poste		11	30	$\int 14^{\circ}$	1891.	·
Sacs pour l'échange des dépêches postales Modifications à apporter à la série actuelle des prix d		"	125		}	ł
matériel des lignes souterraines (Exercice 1891)		ıı.	439	H	·	
Modifications à la série des prix du matériel des ligne	s					
aériennes (Exercice 1891)	. 8	i ii	500	<i>f</i>	1	
_	l	i				-

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
\ \tag{\tag{\tag{\tag{\tag{\tag{\tag{	i				
Série des prix des pièces détachées d'appareils télégra-	8 sup.	ı,	5 18	14°	1891.
phiques applicable du 1er janvier 1892 au 31 décembre 1896	12	a	649		
aériennes (exercice 1892)	1	l u	TO /		
(exercice 1892)	Ī	n l	21		-
souterraines (exercice 1892)	2	11	109		
Note du 15 février 1892 relative au fil de cuivre	2	ıı	112		
pour ligatures	3	n l	145	\ 15°	1899
dure à adopter pour le raccordement des fils de cuivre. Modifications à la série des prix du matériel des	3	14	1/15		ı
lignes souterraines (exercice 1892)	7	li ii	605		
matériel télégraphique et téléphonique Série des prix du matériel de poste télégraphique	10	ti .	1083		
(exercice 1893)	11	"	1165		
aériennes (exercice 1893)	12	· it	1229	! ;]	
souterraines (exercice 1893)]	н	18	1	
ture du matériel de poste télégraphique	1	11	21		
tériel	3	· · ·	90		
d'usage courant (exercice 1894)	- 11	ii ii	511) 16°	189
tériel de lignes et de postes télégraphiques et télépho- niques	. 12	,,	636		
pneumatiques (exercice 1894)	. 12	. ,,	637		
Mécaniciens.					
Organisation et répartition du travail des mécanicien Idem	s 5 sup	30	291 314	} ler	187
Médailles d'honneur des postes et des télégra phes.					
Décret et arrêté y relatifs	s l	1 11	172	5°	188
Augmentation du contingent annuel des médaille d'honneur des postes et des télégraphes	. ;	3 11	144	15	189

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Médailles militaires.					——\
Médailles accordées	9 1	11	432 5	9°	1886. 1893.
Messages téléphonés. (Voir Téléphones.)			•		
Mesures disciplinaires	10	"	325	8°	1885.
Ministère des postes et des télégraphes.					
Création d'un Ministère des postes et des télégraphes. Nomination du Ministre des postes et des télé-	10	"	62		
graphes	,	l II	6 2 et 63		
et des télégraphes	10	"	65	} 2°	1879.
ce service est rattaché au cabinet	16	11	548		
administrateur des postes et télégraphes et un adminis- trateur des télégraphes	1	"	35	ler	1878.
Décret constituant en direction le service du per- sonnel au Ministère des postes et des télégraphes	39	ı,	628	!	
Décret modifiant l'organisation de l'Administration centrale du Ministère des postes et des télégraphes Décret portant suppression de la division de la	. 35 sup		188		
statistique, de l'enseignement et des réclamations à l'Administration centrale du Ministère des postes et de	-{ /13 , s{ 3° sup	.} "	1532	, Te	1881.
Arrêté déterminant la répartition des bureaux de l'Administration centrale et leurs attributions Décret portant nomination du Ministre des postes o	լ- . ¦35 sup). <i>II</i>	189		
des télégraphes	ս	. "	152		
Ministre	. 4	"	153	80	1885.
Arrêté portant acceptation de la démission du directeur du cabinet et du service central	· 1	11	153		1000.
Arrêté rattachant provisoirement la direction du service central à la direction du personnel Décret portant suppression de la direction du service central et de la direction du personnel, et répartissant	e 4.	"	153		
les attributions de ces deux directions entre les autre services du Ministère	es . 3 à	,,	58	9°	1886
la suppression du Ministère des postes et des tél graphes.	. 6	"	137	j.,	
Suppression du Ministère des postes et des tél graphes	• -	"	138	10	° 1887

Mobilier. Le mobilier des bureaux administratifs des anciens directeurs de région et anciens inspecteurs des télégraphes est attribée aux directeurs-ingénieurs. Fourniture, réparation et remplacement du mobilier des bureaux. Soup. Mouvements du mobilier. Admission dans les caisses publiques de pièces d'or frappées à l'effigie du prince de Monaco. Les pièces de 1 et de 2 centimes divert être acceptées dans les payements pour l'appoint de la pièce de 5 francs. Avis concernant l'introduction en France de pièces de billon espanoles, à refuser par les comptables des postes et des télégraphes. Retrait des monacies italiennes de 2 francs, 1 franc, 50 centimes et 20 centimes, ainsi que des anciennes pièces d'argent divisionnaires françaises et étrangères, au titre de 900 millièmes. Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent. Interdiction renouvelée aux comptables d'accepter des pièces de billon étrangères. Nouvelles recommandations au sujet de la circulation en France des pièces de monnaies et ancient et angeres. Nouvelles recommandations au sujet de la circulation en France des pièces de monnaies et angères. Instruction n° 338 relative à la circulation monétaire & 338			IN	DICATION		
Mobilier. Le mobilier des bureaux administratifs des anciens directeurs de région et anciens inspecteurs des télégraphes est attribée aux directeurs-ingénieurs. Fourniture, réparation et remplacement du mobilier des bureaux. Soup. Mouvements du mobilier. Admission dans les caisses publiques de pièces d'or frappées à l'effigie du prince de Monaco. Les pièces de 1 et de 2 centimes divert être acceptées dans les payements pour l'appoint de la pièce de 5 francs. Avis concernant l'introduction en France de pièces de billon espanoles, à refuser par les comptables des postes et des télégraphes. Retrait des monacies italiennes de 2 francs, 1 franc, 50 centimes et 20 centimes, ainsi que des anciennes pièces d'argent divisionnaires françaises et étrangères, au titre de 900 millièmes. Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent. Interdiction renouvelée aux comptables d'accepter des pièces de billon étrangères. Nouvelles recommandations au sujet de la circulation en France des pièces de monnaies et ancient et angeres. Nouvelles recommandations au sujet de la circulation en France des pièces de monnaies et angères. Instruction n° 338 relative à la circulation monétaire & 338		numéro du	numéro de l'in-			
directeurs de région et anciens inspecteurs des télégraphes est attribué aux directeurs-ingénieurs. Fourniture, réparation et remplacement du mobilier des bureaux. Soup. Mouvements du mobilier. Admission dans les caisses publiques de pièces d'or frappées à l'effigie du prince de Monaco. Les pièces de 1 et de 2 centimes doivent être acceptées dans les payements pour l'appoint de la pièce de 5 francs. Avis concernant l'introduction en France de pièces de billon espagnoles, à refuser par les comptables des pièces d'argent divisionnaires françaises et étrangères, au titre de 900 millièmes. Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent. Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent. Echange de monnaies. Instruction n° 338 relative à la circulation monêtaire des pièces de monnaies. Instruction n° 338 relative à la circulation monêtaire en Egypte. Instruction n° 338 relative à la circulation monêtaire de pièces de billot êtrangères. Instruction n° 338 relative à la circulation monêtaire de pièces de pièces de monnaies. Instruction n° 338 relative à la circulation monêtaire de pièces de pièces de billot de la Banque de France. Système monétaire de Gibraltar et de Malte. 11	Missions. (Voir Frais de missions.)					
Le mobilier des bureaux administratifs des anciens directeurs de région et anciens inspecteurs des télégraphes est attribué aux directeurs-ingénieurs	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du mobilier. 5 sup. 30 302 Mouvements du prince de Monaco. 5 " 273 Les pièces de 1 et de 2 centimes doivent être acceptées dans les payements pour l'appoint de la pièce de 5 francs. Avis concernant l'introduction en France de pièces de billon espagnoles, à refuser par les comptables des postes et des télégraphes. 5 " 529 et 530 Retrait des monnaies italiennes de 2 francs, 1 franc, 5 contimes et 20 centimes, ainsi que des anciennes pièces d'argent divisionnaires françaises et étrangères, au titre de 900 millièmes. 771 Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent. 5 sup. 20 300 Mouvelles recommandations au sujet de la circulation en France des pièces de monnaies étrangères. 24 " 5 sup. 20 300 847 884. 1880.	Le mobilier des bureaux administratifs des anciens directeurs de région et anciens inspecteurs des télégraphes est attribué aux directeurs-ingénieurs	2	*1	114		
Monnaie. Admission dans les caisses publiques de pièces d'or frappées à l'effigie du prince de Monaco	des bureaux		1	1		į
frappées à l'efligie du prince de Monaco		o sup.	30	30%) er	1878.
dans les payements pour l'appoint de la pièce de 5 francs Avis concernant l'introduction en France de pièces de billon espagnoles, à refuser par les comptables des postes et des télégraphes	frappées à l'effigie du prince de Monaco	5	"	273		
Retrait des monnaies italiennes de 2 francs, 1 franc, 50 centimes et 20 centimes, ainsi que des anciennes pièces d'argent divisionnaires françaises et étrangères, au titre de 900 millièmes. Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent. Interdiction renouvelée aux comptables d'accepter des pièces de billon étrangères. Echange de monnaies. Nouvelles recommandations au sujet de la circulation en France des pièces de monnaies étrangères. Instruction n° 338 relative à la circulation monétaire Échange de monnaie. Nouveau système monétaire en Égypte. Nouveau système monétaire en Égypte. Système monétaire de Gibraltar et de Malte. Prèces fausses de 20 francs. Circulaire du Ministre des finances relative à l'admission dans les caisses publiques des pièces d'or espagnoles de 10 et de 20 pesetas. Interdiction de recevoir les monnaies étrangères de cuivre et de billon. Emission de pièces de 5 francs fabriquées avec de	dans les payements pour l'appoint de la pièce de 5 francs Avis concernant l'introduction en France de pièces	8	Į.	458		
pièces d'argent divisionnaires françaises et étrangères, au titre de 900 millièmes. Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent. Interdiction renouvelée aux comptables d'accepter des pièces de billon étrangères. Echange de monnaies. Nouvelles recommandations au sujet de la circulation en France des pièces de monnaies étrangères. Instruction n° 338 relative à la circulation monétaire Echange de monnaie. Nouveau système monétaire en Égypte. Nouveau système monétaire de Gibraltar et de Malte. Système monétaire de Gibraltar et de Malte. Pièces fausses de 20 francs. Circulaire du Ministre des finances relative à l'admission dans les caisses publiques des pièces d'or espagnoles de 10 et de 20 pesetas. Emission de pièces de 5 francs fabriquées avec de 75 846 et 847 846 et 847 847 8486. 847 8486. 847 8486. 847 8486. 847 8486. 8482. 8486. 847 8486. 847 8486. 847 8486. 847 8486. 8487 8486. 8487 8488. 1014 7* 1886. 1887. 1131 14° 1888. 11° 1888.	postes et des télégraphes	15	"	529 et 530		
Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent	50 centimes et 20 centimes, ainsi que des anciennes pièces d'argent divisionnaires françaises et étrangères,	sup.	}			1879.
des pièces de billon étrangères Echange de monnaies Nouvelles recommandations au sujet de la circulation en France des pièces de monnaies étrangères Instruction n° 338 relative à la circulation monétaire Échange de monnaie Nouveau système monétaire en Égypte Nouveau système monétaire en Égypte Circulation des billets de la Banque de France Système monétaire de Gibraltar et de Malte Pièces fausses de 20 francs Circulaire du Ministre des finances relative à l'admission dans les caisses publiques des pièces d'or espagnoles de 10 et de 20 pesetas Interdiction de recevoir les monnaies étrangères de cuivre et de billon Émission de pièces de 5 francs fabriquées avec de	Prescriptions relatives à la circulation des monnaies d'or et d'argent	30 sup.	,,		3.	1880.
en France des pièces de monnaies étrangères	des pièces de billon étrangèresÉchange de monnaies	sup.	\		5*	1882.
Echange de monnaic. Nouveau système monétaire en Égypte. Faux billets de banque de 500 francs. Circulation des billets de la Banque de France. Système monétaire de Gibraltar et de Malte. Pièces fausses de 20 francs. Circulaire du Ministre des finances relative à l'admission dans les caisses publiques des pièces d'or espagnoles de 10 et de 20 pesetas. Interdiction de recevoir les monnaies étrangères de cuivre et de billon. Emission de pièces de 5 francs fabriquées avec de 10° 11887. 110° 1113 110° 11887. 110° 1113 110° 1118 110° 1118 110° 1118 110° 1118 110° 11887. 110° 1118 110° 1118 110° 1118 110° 1118 110° 1118 110° 1118 110° 11887.	en France des pièces de monnaies étrangères	24			i i	1884.
Circulation des billets de la Banque de France	Échange de monnaic	8	11	224	1	1887.
Système monétaire de Gibraltar et de Malte	Faux billets de banque de 500 francs	5	,,,	119	∦ }11°	1888
gnoles de 10 et de 20 pesetas	Système monétaire de Gibraltar et de Malte Pièces fausses de 20 francs	11	ii	362		4000.
Émission de pièces de 5 francs fabriquées avec de 10 1893.	gnoles de 10 et de 20 pesetas	3	11	131	14°	1891.
	cuivre et de billon	9	111	472	16°	1893.
1.2 H	faux coins	1	11	661		

	INDICATION						
	du numéro du	du numéro de l'in-	de	volume.	de l'année.		
	Bulletin	struction	la page.	du	de		
unicipalités.				.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Négociations avec les municipalités qui introduisent	5	30		ler	1878.		
des demandes de création de bureau	2 ^e sup.	}	293 et 294		10.10		
Fonds de concours des communes pour subvenir aux frais du service postal et télégraphique. — Mesures con-				ŀ			
cernant leur versement dans la caisse du Trésor	14	64	429 et 430		i		
Concession de recettes simples aux communes qui) 14	<u>}</u> "	479				
s'engageront à subvenir temporairement à la dépense	∫ 2° sup.	} "	4.0				
Logement à fournir par les communes qui demandent		-		2*	1070		
la création d'un établissement de facteur-boîtier muni-	16	·	1) <u> </u>	1879.		
cipal ou d'une recette municipale	1	41	549	\			
Arrêté fixant les conditions auxquelles les villes		<u> </u>		1			
peuvent obtenir la prolongation du service télégra- phique au delà de 9 heures du soir	20		766 et 767				
Réduction des obligations imposées aux communes	26	1]				
pour obtenir la création de bureaux télégraphiques mu-	} 20	\	494	3°	1889.		
nicipaux) sup.	ĺ]	, ,	ļ		
Création de communes		H	110	4°	1881		
Changement de dénomination de communes	35 5	" "	170) 10°	1887		
Contributions dues par les communes		"	128	10	1007		
munes de pourvoir aux frais de distribution de			1		ļ		
dépêches dans le lieu d'arrivée	4	- II	247	14°	1891		
Nomenclature des escales n° 323 (ancien G)		i 	4				
Additions et corrections	\cdot 3	11	191 et 192	}			
Idem		tt.	226	} 0c	1.886		
Vente au public de la nomenclature n° 323 (c.)		- $ -$	362)			
Nomenclature pour 1887	\cdot	• "	31	1.00	2005		
Additions et corrections		u u	89	10°	1887		
Nomanalatura nouv 1888		" "	$\begin{array}{c c} & 143 \\ \hline & 11 \end{array}$	``			
Nomenclature pour 1888		" "	57		Ì		
Idem	·	1	81	\11°	1888		
Idem		u	304	1			
Idem	. 10	-	332)			
Annotations (Suite)	. 4	11	315, 317	1	İ		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			et 318				
Idem]	359 et 360 452 et 453) 14	° 188		
Idem	` I	11	479 et 480	1			
Idem		$\frac{n}{n}$	488)			
Publication de la nomenclature nº 323	I	<u> </u>	956)			
Annotations à la nomenclature n° 323			1	} {	3° 189		
Annotations à la nomenclature n° 323		, "	754	ļ	•		
Publication de la nomenclature n° 323 des escal	•	,	o e	1			
des paquebots-poste		l. 11 2 11			6 100		
Additions à la nomenclature des escales	· · I	2 J	059	14	° 189		
14516	``\ '	* "	100	<i>)</i> :1			

		IN	DICATION	·	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.
Nomenclature des escales nº 323 (Suite.).			•	1	ı
Additions à la nomenclature des escales. — Service de San-Francisco à Yokohama	5 1 4 5 sup.	11 11 11	311 27 187 419	14°	1891.
Idem	6 9	n n	472 917	15*	1892.
(Modification à la nomenclature des escales) Publication de la nomenclature n° 323 des escales	10	n	1085	}	
des paqubots	2 4 5	"	57 125 165	1.00	1000
Rectifications et modifications à la nomenclature des escales	6	" "	184 516	16°	1893.
Nomenclatures.				Í	
Roctification à la nomanclature po 452 tan des muse de					1 1
Rectification à la nomenclature n° 453 ter des rucs de Paris	18	"	644	2*	1879.
Ouverture de deux voies nouvelles à Paris Vente de la nouvelle édition de la nomenclature des	14	n n	1478 664	40	1881.
bureaux télégraphiques de la France et de l'étranger avec tarifs et instruction	14	,,,	656	7°	1884.
Additions et modifications à la nomenclature du ma-	$\frac{23}{1}$	"	983	· }	
tériel télégraphique		" "	401	9.	1886.
Appellation nouvelle des bureaux de Paris Prix de vente de la nomenclature télégraphique Vente de la nomenclature des bureaux télégra	. []	"	66 29	8.	1885.
Additions et modifications à la nomenclature du ma	5	11	128	} 10	1887.
tériel télégraphique	-1	"	148		1888.
Additions à la nomenclature du matériel télégra phique	-	,,	610	12	1889.
matériel télégraphique et postal	. 3	"	431	13	° 1890.
n° 207 Modifications à la nomenclature n° 207 des rues d	. 12	11	697	14	° 1891.
Paris	. 6	11	189 518	15	· 1892.
Idem	. 8	"	860)	

	INDICATION					
Nomenclatures (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Additions et modifications à la nomenclature du ma- tériel télégraphique et téléphonique	10	"	1083	15°	1892.	
des rues de Paris	10 12	11	1088 1 2 55		1002.	
des rues de Paris	1	# #	33 131 493			
Paris	10	n n	. 500	16°	1893.	
fils	10 12 12	# 11	509 634 665		1	
Notices.						
Des notices individuelles, modèles 52 et 52 bis, servent à l'échange des renseignements relatifs à la situation des agents soumis à la loi du recrutement Circulaire rappelant les prescriptions relatives à l'échange des patients conserved les prescriptions relatives à l'échange des patients conserved les prescriptions relatives à l'échange des patients conserved les prescriptions relatives à l'échange des patients de la partie de la patient	8	40	447] er	1878.	
change des notices concernant les promotions et muta- tions du personnel	34	И	97	8°	1885.	
Numéraire.						
Réserves de numéraire. — Versements. — Surveil- lance des caisses. — Extraits des rapports de vérification.	44	211	1542	40	1881.	
Numérotage.						
Avis sur le numérotage des circulaires et instructions insérées au Bulletin mensuel	sup.	\ N	56	Ler	1878.	
Erratum au numérotage du bulletin ordinaire de janvier.	sup.	\	43	2°	1879.	
Erratum au numérotage des instructions	21	".	18	3*	1880.	
Officiers de l'Instruction publique et d'Académie	$\left\{\begin{array}{c}1\\1\\8\end{array}\right.$	н	314	13° 15°	1890. 1892.	
Annasidan	1	- H	830	}		
Instruction aux payeurs concernant les oppositions saisies-arrêts et significations de transports	. /11 e	"	949 et 950	4.	1881.	
saisissant	. 6	243	279	5°	1882	
au receveur chargé du recouvrement	. 10	"	582	14*	1891.	

	INDICATION						
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.		
rdonnancement.	·						
Attributions du bureau de l'ordonnancement (1er bureau de la division de la comptabilité)	Į	u	13 et 14] er	1878.		
d'emplois ou de services à effectuer dans l'intérêt de la colonisation	10	/1	57 <i>/</i> i	5°	1882.		
nances de délégation pour les dépenses du service postal et télégraphique en Algérie, en cas d'absence ou d'empêchement du Gouverneur général	3	~ 11	281	6°	1883.		
délégation, en cas d'absence ou d'empêchement du Gou- verneur général et de M. Durieu, secrétaire général Instruction n° 343. — Mesures à prendre en ce qu concerne l'ordonnancement des dépenses par suite de	19	. #1	825	7.	1884.		
la réunion du service technique au service de l'exploi- tation	1 -	343	207	ð.	1886.		
Ordonnateurs secondaires.	†						
Les ordonnateurs secondaires sont invités à signale sans retard les insuffisances qui pourraient exister dan les crédits qui leur sont délégués	$\begin{bmatrix} 2 \\ 2 \\ 3 \\ 2^{\circ} \text{ sup} \end{bmatrix}$	89	4 et.5 905	3°	1880.		
Ouvriers.				ļ			
Arrêté relatif aux ouvriers stagiaires et commissionne du service télégraphique	38 x		575	4.	1881.		
en égout ou sur les maisons	2 r- r-	"	60	5°	1882.		
vices télégraphique et téléphonique et aux versement à la Caisse des retraites pour la vieillesse	ts 7		211	16	1893.		
Réparation des dérangements par des ouvriers speciaux convenablement choisis dans les villes éloigné des centres de surveillance	es	30	297	l.	1878		

	INDICATION						INDICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro do l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.					
Papiers d'affaires.										
Conditions d'admission. (Arrêté du 20 juin 1885.).	l	"	. 311	8.	1885.					
Effets de commerce	5	ri l	299		1					
Factures d'avoir	6 11	11	368 490	, 9°	1886.					
Annotation. (Décision ministérielle du 2 janvier			400	1						
Jurisprudence. — Expédition d'effets de commerce.	1	"	33	10°	1887.					
— Mention «sans frais»	12	11	1053	,						
Jurisprudence. — Proposition d'assurance expédiée				13 •	1890.					
comme papiers d'affaires		, n	1055							
expédiés en forme de rouleaux	10	11	572	14°	1891.					
postaux. — Assurances mutuelles. — Effets. — Papiers d'affaires. — Tarif non applicable	12	n	1218	}						
2º Tarif postal. — Lettre. — Réexpédition à un tiers. — Correspondance. — Papiers d'affaires. —				} 15°	1892.					
Inapplicabilité du tarif réduit	12	п	1224)						
affranchis à prix réduit	11 sup	• "	547	ì						
Instruction n° 445 relative aux conditions d'admission des objets affranchis à priv réduit	11 sup		557 560	16°	1893.					
Paquebots. (Voir Services MARITIMES.)										
Péage.										
Circulaire relative aux concessions de ponts à péage	$\int_{\infty} 43$	\	1527	4.	1881.					
bacs et bateaux de passage public	?{2" sup •{ 8	• \$	530	5°	1882.					
Personnel.	}									
Attributions du bureau du personnel des télégraphe et du bureau du personnel des postes. (Arrêté d	11									
15 avril 1878.)	. 1 1	"	5	1"	1878.					
sonnet des télégraphes et du bureau du personnel de	es (sun	} "	94	2.	1879.					
Décrets nommant un administrateur des postes	et l			Į						
télégraphes et un administrateur des télégraphes Constitution du personnel de l'Administration cer	1	n	35	} 1.	1878.					
trale, des directions départementales et du service tecl nique	1	n	35	i						

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Personnel. (Suitc.)					
Vérifications de l'inspection générale des finances.	l sup.	7	52 et 53		
Rédaction de la formule de secours n° 573	i supi	10	5 5		1
Suppression des retenues de traitement par mesures disciplinaires	2	15	112		
Création d'agents secondaires dans le service des postes et des télégraphes	2° sup.	16	141	ler l	1878.
Création des titres d'inspecteurs, de sous-inspecteurs de l'exploitation, de contrôleurs des lignes, etc	2° sup.	} <i>11</i>	146 et 147		
Remise entre les mains de la gendarmerie des certi- ficats d'admission dans la non-disponibilité des agents sortant de fonctions	4	11	214		
Interprétation de l'arrêté du 31 juillet 1878, relatif	8	11	453		
Circulaire du Ministre de la guerre relative à l'appe des volontaires d'un an, en 1879	.] 11	$\frac{1}{n}$	104 et 105	1	
Imputation du traitement des commis titulaires chargés de la gestion de bureaux télégraphiques		$\left\{ \begin{array}{c} u \end{array} \right\}$	271		
Avis interdisant aux chefs de service de quitter leur circonscription sans autorisation spéciale du Ministre.	r . 12	, ,	284	2.	1879.
Avis rappelant que les demandes de congé ou de prolongation d'absence doivent suivre la voie hiérarchique livitation aux directeurs départementaux de tenir le	. (2° sup s).} "	483		
directeurs-ingénieurs au courant des mutations de leu personnel	. 17	ıı.	591	<i>)</i>	
brigade des bureaux ambulants et des agents du service maritime des dépêches	. 24	"	354		
départements	. 25	и	401	3°	1880.
graphes de Paris et créant la direction des postes et de télégraphes du département de la Seine (hors Paris). Décret constituant en direction le service du personne	. 32	"	1011		
au Ministère des postes et des télégraphes Modification à l'instruction du 28 décembre 187	. 39	"	628	} 4•	1881.
concernant l'admission des non disponibles Décret réglant les dispositions relatives à l'engagement	. 43	"	1476)	
volontaire des employés manipulant des télégraphes Décret réglant la situation des agents détachés au	. 1	u u	30		
colonies. — Arrêté y relatif	8	"	437	} 5°	1882.
l'emploi de surnuméraire des postes et des télégraphes 2° à l'emploi de commis des postes et des télégraphes	; ; │	н	538		

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Personnel. (Suite.)					
Arrêté déterminant les conditions d'admission à une recette de début. Arrêté constituant un programme d'admission à l'emploi de commis auxiliaire. Arrêté modifiant les conditions d'admission au surnumérariat.	12 4	11 9 7	769 174 771	, 5°	1882.
Instruction n° 307. — Établissement, dans chaque bureau, d'un dossier spécial contenant des renseignements succincts sur les antécédents administratifs des agents et sous-agents	17 17	307	72 4 747		
des grands centres, et dans les services administratifs du Ministère, à Paris	21	"	897	} 7°	1884.
trieur	23	"	985		
Suppression du bulletin de renseignement concernant un candidat à l'emploi d'auxiliaire des télégraphes Erratum au Bulletin mensuel n° 23 concernant le	24	u u	1009		
traitement maximum des agents trieurs	24 1	"	1006 64	<i>]</i>	
gés aux sous-agents	3	"	118		
Procès-verbal de prestation de serment	3	"	143		
(hors Paris)	3	11	136		
Arrêté déterminant les conditions de passage, aux frais du Ministère, sur les paquebots de la compagnie adjudicataire des services postaux entre le continent et la Corse et vice versa. Arrêté déterminant les conditions de passage, aux frais du Ministère, sur les paquebots qui effectuent le service postal entre la France, l'Algérie et la Tunisie.	11	"	332	8.	1885.
et vice versa, ainsi que sur le littoral algérien et tunisien Avis relatif à la taille des candidats à l'emploi de	. 11	"	333		
commis auxiliaire	12	"	362	1	
des télégraphes	1	"	1		
Arrêté fixant les conditions d'admission aux emplois	s	"	2	} 9°	1886.
de sous-agents des postes, à Paris	-] \	337	5		
TENDO UN CUMERTALITATE CALLES CONTRACTOR CON		1 337	,,	ļ	

,		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
ersonnel. (Suite.)					
Obligation pour les employées qui se proposent de contracter mariage de se conformer aux prescriptions de l'article 48 de l'Instruction générale	l	11	6		
au sujet de l'attitude à garder avec le public Circulaire relative à l'attitude des fonctionnaires vis-	1	"	8		· .
à-vis de l'autorité préfectorale	2	"	18		-
Circulaire relative à la nomination des facteurs des postes Défense aux agents de l'Administration de servir, à	. 2	"	19		
aucun titre, d'intermédiaires à des commerçants Avis relatifs aux conditions d'envoi des agents dans	3	"	193		
les stations balnéaires et thermales	3	"	193	9.	1886.
la participation des agents aux opérations du double service postal et télégraphique	l _L	"	218		
aux receveurs des postes pour les inviter à s'immiscer dans des opérations commerciales	4	n n	228		
des postes et des télégraphes et date du prochain examen	• •	,,,	293	1	}
Renseignements demandés par des particuliers	I -	",	14	\	1
Conditions d'admission à l'emploi de surnuméraire.		"	66	1	
Récompense honorifique	t ₁	11	115		
Directeur général	. 7	"	161		
Circulaire du Directeur général aux directeurs e chefs de service de l'Administration	. 8	n	. 221	1	1
Nomination du chef du personnel	. 8	11	223) 10°	1887.
Instruction au sujet des candidats facteurs		- 11	223	1	
Notification du décret organisant les services extérieurs de la régie des postes et des télégraphes. — Modifications apportées par des décrets ultérieurs	-} ann	.} "	283		
Tableaux d'avancement des agents des services exterieurs	-{ 9 -{ sup	.} "	290		
Girculaire y relative	$\cdot \left\{ \begin{array}{c} \dot{9} \\ \mathrm{sup} \end{array} \right.$	} "	293		
Candidats aux recettes de début	. 12	"	526		
l'Instruction générale	. 2	· · · · · ·	25)	
des télégraphes en mission	2	n	25	110	1888.
blissement thermal d'Aix-les-Bains pourra être accordé aux agents de l'Administration	2	n	26	•	

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
ersonnel. (Suite.)					
Distinctions homorifiques	2	ıı	27		
chique	3	11	37 78		
Trésorerie et postes aux armées		"			1
l'Instruction générale	j	"	106		
gratuité des eaux d'Aix-les-Bains	5	"	106	l l c	1888.
cès-verbaux n° 532, ancien n° 449	1	H	119	المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق المرافق	
devancer l'appel, soit de s'engager dans l'infanterie de marine	11	n n	356	مرد مرد	
constatée. — Nouveau mode de liquidation		n	357		l
Distinctions honorifiques	1	l u	109	ļ	
Accidents de chemins de fer. — Mesures à prendre			120		1
pour sauvegarder les droits des agents blessés	2	"	139		
agents des compagnies	$^{\prime}$ $_{2}$	"	140	I	
Rappei à l'observation des prescriptions du deuxième	:		100		1
paragraphe de l'article 93 de l'Instruction générale Règles à suivre pour l'établissement des états récapi	3	"	180		
tulatifs n° 913 B	. 3	"	180	{	
Mesures disciplinaires	. 6	$ \mu$	451	129	1889.
Distinctions honorifiques	$\begin{bmatrix} 1 \\ 5 \end{bmatrix}$	"	477		
rimaire se contente du traitement du facteur Rapport relatif aux conditions d'admission au emplois de commis dans les directions, dans les ser	8 x	"	508		,
vices spéciaux et à l'Administration centrale	. 12	"	677		
Arrêté déterminant ces conditions	1	11	678	ļ	
Transport du personnel	•		683	-	
Situation des cadres au 31 décembre 1889 Note indiquant les conditions d'admission à l'empl	. 1 sup	1	1		
de dame télégraphiste et téléphoniste	. 1	. "	315		
ministration des postes et des télégraphes des ancier	15				1,000
agents et sous-agents de la Société générale des tél phones	. 3 p-		422	13	1890.
de l'administration, sur les paquebots qui effectuent service postal entre la France, l'Algérie et la Tunisie.	le	ı,	426	1	

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
ersonnel. (Suite.)						
Arrêté déterminant les conditions d'admission et la situation des commis auxiliaires	!1 !1	"	5 7 9 582			
Circulaire relative à l'avancement des commis auxi- liaires.	5	,,	609			
Circulaire relative au recrutement des commis auxi- liaires	5	"	610		1	
Admission des dames employées des bureaux mixtes et des bureaux téléphoniques dans les postes exclusivement télégraphiques,	5	"	611			
Arrêté déterminant la composition des comités d'exa- men qui auront à constater l'aptitude professionnelle des dames télégraphistes ou téléphonistes ayant demandé à changer de service par application de la décision du						
9 mai 1890		"	612			
veurs des postes	6	,,,	673			
des entreposeurs	0	" "	916 917	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	1890.	
de leur promotion, aux facteurs chefs, aux brigadiers chargeurs et aux sous-agents du matériel	9	"	917			
mination de directeurs des postes et des télégraphes. — Mutation	. [10	"	951			
Décret du 22 octobre 1890. — Nomination d'un directeur	. 11	"	986			
munes à tous les agents, aux mariages des receveuse et à l'obligation de faire agréer le mari en qualit d'aide	s ć . 11	,,,	986			
Lettre-circulaire relative à une demande de réductio du prix des places en chemin de fer	. 11	,,	987			
Instruction nº 403.— Interprétation de l'article 122 de l'Instruction générale	11 12		1007 1052			
dame télégraphiste ou téléphoniste, déterminées par l'a rêté du 6 décembre 1890	r- . 12		1057			
Décrets des 5 et 10 janvier 1891, — Nominations deux directeurs et de l'agent comptable des téléphon Conditions d'admission à l'emploi de surnumérai	es]]	. ,	2			
et date d'un concours]	L / "	7	14	1891.	
ploi de surnuméraire		1 "	7	1		

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page	du volume.	de l'année.
ersonnel. (Suite.)					
Décret du 21 janvier 1891. — Les ingénieurs chargés de la direction de l'école professionnelle supérieure et du service de la vérification et de la réception du matériel prennent le titre de Directeur-Ingénieur	2	11	50 69		
supérieure et du service de la vérification et de la ré- ception du matériel prennent le titre d'Inspecteur des postes et des télégraphes	3	"	117		
teurs	4	п	197	l	
employés des postes et des télégraphes au concours pour l'emploi d'Inspecteur de 4° classe des finances	4	"	219		
ploi de dame télégraphiste, téléphoniste et d'auxiliaire dans les bureaux d'ordre secondaire	4	11	246		
Vaccination des agents en activité. — Circulaire Arrêté ministériel du 19 juin 1891 relatif à la no-	5 5	11	268 302	14.	1891.
mination de deux élèves ingénieurs des postes et de télégraphes	6	11	435		1031.
Félicitations adressées à quatre agents du service pos tal ambulant	. 7	"	453		
Agents admis à la première section de l'École professionnelle supérieure, pour la session 1891-1892 Résultats du concours des 16 et 17 avril 1891 pou	7	n	454		
l'admission au surnumérariat des postes et des télégra phes	. 7	· i	464		
Arrêté modifiant l'arrêté du 18 juin 1890, relatif au	8 x	11	496		
conditions d'avancement des agents brevetés de la 1' section de l'École professionnelle supérieure Félicitations au personnel	. 9 . 9	11	520 524		
de l'Administration des postes et des télégraphes ave les compagnies de chemins de fer	. 10	"	563		
tions d'admission	11	u u	592	ļ	
			1		

	INDICATION					
}	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
ersonnel. (Suitc.)						
Arrêté du 10 décembre 1891 déterminant les conditions à remplir par les dames employées du télégraphe, du téléphone et des bureaux secondaires pour passer dans un autre service de l'exploitation	l l 12	u u	645 647	14*	1891.	
dans le service télégraphique ou téléphonique des dé- partements des postulantes receveuses ayant dépassé l'âge de 25 ans	1	и	1/1			
aux frais de remplacement	[[H H	15 16 16			
Décret du 1° février 1892 élevant de 800 à 1.000 fr. le traitement de début des receveurs de bureaux simples	2 2 3	" "	84 103 141			
Décret du 4 juin 1892. — Nomination du directeur- ingénieur de la région de Paris	7 7	11 11	460 593 593	215°	1892.	
Nomination d'un élève-ingénieur des postes et des télégraphes	7	ıı.	593			
Conditions d'admission à l'emploi de surnuméraire et date d'un concours	7 sup.		613	÷		
Décret portant nomination de directeurs des postes et des télégraphes	9	Π	881			
Rappel aux agents qu'ils ne doivent pas s'occuper d'affaires commerciales	10	"	1081			
et des télégraphes	12	"	1211			
directeurs	, l	"	5			
cours à prêter aux préfets	$\begin{bmatrix} 1 & 3 \\ 3 & 3 \end{bmatrix}$	11	82 84			
dames employées	. 3 sup . 3 sup	•	99 105	7.69	1003	
Arrêté ministériel du 17 mars 1893 relatif aux con ditions de candidature aux recettes de début Instruction n° 436 sur l'application des deux arrêté du 17 mars 1893 relatifs: 1° au recrutement des dame employées; 2° aux conditions de candidature au	. 3 suj s s).	105)16°	1893.	
recettes de début	. 1 3 sա	p. 436	1.07			
Paris	. 3 su	p. "	108	<i> </i>		

		1 N I	DICATION		
Personnel. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de ¹ la page.	du volume.	de Tannée,
Arrêté déterminant la composition des circonscrip- tions médicales à Paris	3 sup.	n l	111		
Girculaire aux chefs de service à Paris, relative au service médical	3 sup.	u u	1·12. 114		
Circulaire du 11 avril 1893 relative à la désignation des agents pour les stations thermales et balnéaires	<i>t</i> ₁	11	1.18		`
Décrets et arrêté ministériel. — Nominations Décret du 12 mai 1893 relatif à l'élévation du maxi-	5	"	14()		
mum du traitement des commis ordinaires Décret du 12 mai 1893 relatif au traitement de	1	"	141		
début des dames employées	5	"	142		
sième classe	5	11	1/12		
catégorie	5 7 7	11	144 211 211		
Circulaire du 22 août 1893 relative à l'établissement des feuilles signalétiques	. δ	li ii	402		
les bureaux	. 8	li .	/103	16.	1893.
rélicitation au personnel à l'occasion de la visite d	. 9	11	462		
l'escadre russe	10	"	483		
de commis, en vertu de la loi du 18 mars 1889 Félicitations adressées au personnel mobilisé aux ma	. 10	- Ir	/186	75 75	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
nœuvres des 2° et 3° corps	. 11 es	"	506		
brigadiers chargeurs et sous-agents du matériel de bureaux ambulants. — Note y relative	. 12 . 12	u u	614 615		
frais de premier établissement alloués aux sous-agen des postes, des télégraphes et des téléphones. — Mod fications à l'Instruction générale	i- 12 1-		617		
tation de traitement, en dehors de l'avancement norm aux surveillants chefs ou sous-chefs des équipes du se vice télégraphique et du service téléphonique. — Circ laire y relative	r-	PF	618		

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Personnel. (Suite.)						
Circulaire du 25 novembre 1893 relative à l'établis- sement des feuilles signalétiques. — Personnel des di- rections. — Receveurs et receveuses	12 12	<i>11</i>	626 628	16°	1893.	
Pétrole.						
Interdiction de l'emploi des lampes à pétrole ou à essence minérale dans les locaux affectés au service Nettoyage des timbres à date au moyen du pétrole	23 sup. 24	u u	248 et 249 355	3°	1880.	
Poste aux armées. (Voir Trésorence et Poste aux armées.)						
Poste restante.						
Mesures prescrites pour hâter la remise des télégram- mes adressés poste restante	5	11	266	101	1878.	
sur ce service	30	125	810et811	3*	1880.	
restante»	6	"	291	5°	1882.	
«Poste restante»	3	n n	286	6.	1883.	
«Poste restante»		11	394	ļ		
Rappel aux prescriptions de l'instruction n° 125 Classement des télégrammes adressés télégraphe res	7	· · · · ·	212	10°	1887.	
tant	3	II.	55		1888.	
chargements adressés «poste restante»	7	11	749			
chargés ou recommandés adressés primitivement « post- restante ». — Jurisprudence	e - 11	402	996	13°	1890.	
péditeur sur la suscription même, avant l'expiration de délai de garde réglementaire	. 11 3-	"	998			
dont les destinataires demandent la réexpédition l'étranger	à 7	11	607	15	1892	
Chargements adressés «poste restante» Jurisprudence des cours et tribunaux. — Poste re	. 2 s- 2	l i	1088	16		
tante.	. 7	11	220	}		

		IN	DICATION			
. •	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la pağe.	du volume.	de l'année.	
Préséance.		1				
De la préséance dans les réunions ou conférences et dans les cérémonies publiques	5 sup.	30	290 54	1 ^{er}	1878. 1893.	•
Primes. (Voir Indemnités.)				:		
Procès-verbaux.						
Procès-verbaux de conférence	5 sup.	30	290 et 291 292 et 304)		
Procès-verbal de remise de locaux	5 sup.	30	293 et 295	\ 1•r	1878.	
Procès-verbal d'inspection spéciale pour constater la situation de la caisse et les écritures de comptabilité Avis relatif aux procès-verbaux de situation de caisse	5 sup.	30	300			
au 31 décembre	12	"	290 et 291)		
Procès-verbaux n° 112. — Communication à l'Administration avant enregistrement, lorsqu'il s'agit de valeurs de 5 francs et au-dessous	20	84	764	2°	1879.	
Procès-verbaux de vérification. — Interprétation de l'instruction n° 30	20	"	772 et 773			
Procès-verbaux 697 bis. — Exécution des articles 1302 et 1305 de l'Instruction générale	32	"	1017	3*	1880.	
ment auprès des militaires des renseignements nécessi- tes par une enquête		u	135	140	1891.	
Produits.	:					
La vérification des produits des postes est dans le attributions du 2° bureau de la division de la compta bilité, et la vérification des produits des télégraphes dan les attributions du 3° bureau de cette division. (Arrêt	- s é					
du 15 avril 1878.)	. 1	1	14	Jer	1878.	
du produit des dépêches télégraphiques Extrait des états n° 330 et 331 F et G à envoyer	. 9 à	a	24			
la division de la comptabilité (vérification des produits)	17	11	592	2.	1879.	
télégraphiques Avis mensuels des recettes n° 24 et 25 ter. — Nou	. 19	"	682			
velle date fixée pour l'envoi de ce dernier document Modifications apportées à la contexture des avis de recettes. — Recommandation itérative de transmettre ce	. 20 le es	85	765	<i>)</i>		
avis dans les délais fixés par les articles 1418 et 1473 de l'Instruction générale		и	63	3°	1880	-
i		ļ			ļ	1

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	INDICATION					
-··	du uuméro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de . La page.	du volume.	de l'année.	
roduits. (Suite.)	 					
Autorisation de faire usage, dans des conditions dé- terminées, de la voie télégraphique pour l'envoi du chiffre des recettes mensuelles ou de quinzaine Envoi des duplicata des déclarations d'encaissement de recettes accidentelles	22	H	75 75			
Nouvelle classification des produits des postes et des télégraphes	24	101	287			
Changement dans les indications à consigner au tableau n° 1 du compte n° 25 du produit de la taxe des correspondances	28	**	738	3€	1880.	
Encaissement par les comptables des droits de poste recouvrés pour le compte du Ministère des postes et des télégraphes par les agents des diverses régies financières. Relevés pour la Direction de la comptabilité (vérification des produits) des circulaires, bulletins de vote e	32	135	1002 et 1003/			
des journaux expédiés à l'occasion du renouvellemen par tiers du Sénat	44	,,	1573	4*	1881.	
Création d'un bordereau mensuel n° 12 quater; sup pression de l'avis de recettes n° 24 ter	. 3	232	128	5°	1882.	
n° 304 (L) des sommes non recouvrées pour télégramme mis en rebut	13	303	601	} 7°	1884.	
tabilité des consignations	ո	310	760 1391) 15°	1892.	
Circulaire relative à la publication des produits définitifs mensuels de la Direction générale des postes des télégraphes. — Comparaison des produits des mode janvier 1893 et 1892	is 4	17	126	**************************************		
avec ceux du mois correspondant de l'année 1892 France et Algérie	5	н	166			
avec ceux du mois correspondant de l'année 1892 France et Algérie	. 6	"	193)16°	1893	
ceux du mois correspondant de l'année 1892. — Fran et Algérie	ec 7	"	328			
ceux du mois correspondant de l'année 1892. — Fran et Algérie	ec 8	"	441			
ceux du mois correspondant de l'année 1892. — Francet Algérie		· D	473	<i>J</i>		

	INDICATION					
•	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Produits. (Suite.)						
Comparaison des produits du mois de juillet 1893 avec ceux du mois correspondant de l'année 1892. — France et Algérie	10	u	497 517			
et Algérie Instruction n° 446 sur le recouvrement et la comp-	11 11	1 446	565	160	1893.	
tabilité des produits téléphoniques de toute nature Comparaison des produits du mois de septembre 1893 avec ceux du mois correspondant de l'année 1892. — France et Algérie	2° sup.	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	663		·	
Protets. (Voir Recouvrements.)						
Publications.			1			
Recommandation concernant la transmission des publications illustrées relatives aux arts, aux sciences, l'architecture, etc	à	"	641 ct 642	40	1881.	
Punitions.						
Mesures disciplinaires à l'égard de dix agents du bu reau télégraphique d'Angers	- 23 suj). <i>"</i>	248	3*	1880.	
mental	. 35	"	160	}	1	
Suppression de l'état mensuel des peines discipl	1 00	11	453			
Rapports.				40	1881.	
Circulaire concernant les rapports sur la marche d service à fournir aux fonctionnaires du service tecl nique.	3° su	p.} "	1468 et 1469			
Extraits des rapports de vérification à fournir à l' Direction de la comptabilité	. 1 44	211	842			
Rapport sur le service téléphonique (années 1890 d	려 {6,	\	535	1		
Rapport présenté à M. le Ministre du commerce de l'industrie par M. J. de Selves, Directeur génér des postes et des télégraphes, sur les amélioration apportées dans le service, depuis le 1 ^{er} janvier 180 incou'à le fin de décembre 280 e	al ns 12, no 2° su		1289	15°	1892.	
jusqu'à la fin de décembre 1892	on (12,	. }	1391	}		
générale des postes et des télégraphes en 1891 Conditions de candidature aux recettes de début.	} 5° su 3 su	p. } "	105	16°	1893.	

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Rapports annuels.						
Avis relatif au rapport général annuel que les direc- teurs devront faire parvenir avant le 1er décembre de l'année courante	30 sup.	it	1543	3°	1880.	
Rapports mensuels.						
Un rapport mensuel sur la marche du service est éta- bli par le directeur départemental et transmis par l'in- specteur-ingénieur au directeur-ingénieur, qui dresse un rapport d'ensemble	5 sup.	3 0	300 340	J _{ct}	1878. 1885.	
suels sur la marche du service	1	u	27	10°	1887.	
Rebuts.			į			
Correspondances signalées par l'autorité judiciaire comme présentant de l'intérêt et tombées en rebut Correspondances originaires des pays de l'Union postale et tombées en rebut en France	8 {		449 et 450 153 et 154 397] 2°	1878. 1879.	
Indication en langue française, sur les correspondances tombées en rebut à l'étranger, du motif de la non-distribution	l _L	H	106	10*	1887.	
quelconque. — Objets renvoyés en rebut tardivement.	1.2	11	638	16°	1893.	
Récépissés.						
Conditions auxquelles sont délivrés des récépissés de télégrammes. (Décret du 16 avril 1878.) Récépissé de frais d'exprès payés par un receveur de postes pour le compte d'un préposé de bureau télégra	, l	11	4	100	1878.	
phique		\parallel	223	Ì		
Recettes. (Voir ÉTABLISSEMENTS de poste. — Voir Produits.)						
Vérification des recettes simples ou composées	- 1	3	24	ler ler	1878.	
Receveurs.		Ì				
Les chefs de transmission et les commis principau des télégraphes chargés de la gestion d'un burea prennent le titre de receveurs	2° sup	.} "	146			
gement sur les lignes tétégraphiques ou dans les postes	s. 5 sup	. 30	296	1	1	
Établissement par le receveur et transmission à l'in génieur d'un état des lignes quotidien Le matériel entreposé dans les bureaux pour pare aux besoins urgents de l'exploitation est sous la response.	. 5 sup	30	298	l cr	1878.	
sabilité des receveurs Service des receveurs dans les bureaux simples	. 5 sur	30 31	299 308			

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la pago.	du volume.	de l'année.	
Receveurs. (Suite.)						
Entrée en jouissance du traitement déterminée par les arrêtés de nomination. Obligation, pour les receveurs originaires de la poste et chargés de la gestion de bureaux mixtes, de s'initier promptement à toutes les opérations du service télé-	24	"	354	3 *	1880.	
graphique	33	"	15 et 16]		
Séparation de gestion des receveurs principaux. — Modification apportée au certificat de prise en charge. Suppression des recettes particulières des finances. — Versements des receveurs des postes dans les arron-	35	150	149 et 150	<u></u>	1881.	
dissements où ces recettes sont supprimées Débets constatés par la Direction générale de la comptabilité publique à la charge des comptables sortis	9	"	305	116	1888.	
de fonctions	2	"	388)		
Traites lancées par certains industriels sur les receveurs des postes	6	"	673	} 13°	1890-	
les receveurs de bureaux simples peuvent obtenir la création d'un emploi de commis auxiliaire contre dimi- nution ou suppression de l'abonnement de frais d'aide. Décret du 1 ^{er} février 1892 élevant de 800 à 1,000 francs le traitement de début des receveurs des bureaux simples	11	412	600	14°	1891.	
Invitations adressées aux receveurs pour assister à des cérémonies officielles. — Mesures à prendre en pareil			54		1892,	
Arrêté du 13 mai 1893 relatif au traitement des re- ceveurs de bureaux simples de deuxième et de troisième	. ["	, m			
Envoi à la division de la comptabilité d'un exem plaire des procès-verbaux d'installation de receveurs	,	"	142	} 16°	1893	
comptes de séparation de gestion et comptes de clere	6	"	190			
Réclamations.						
Attributions du bureau des réclamations (2° bureau de la 1 ^{re} division mixte)	. 1	"	13	1 **	1878	
de réclamations	. 4	"	181	5*	1882	
Affichage d'un avis au public au sujet du registr n° 508, 1 ^{re} partie, plaintes et réclamations Circulaire n° 96 relative à l'instruction des enquête	. 5	· · ·	297	Ú,	1886	
provoquées par les réclamations du public	. 11	"	593	149	1891	
GEMENTS de toute nature.)						
Récompenses konorifiques. (Voir Personnel.)	1				1	

Fiche récapitulative du montant des remises sur les			. IN	DICATION		
Loi et convention avec la Ville de Paris pour la reconstruction de l'Hôtel des postes. Recouvrements. (Voir aussi Envois contre remultation de l'Hôtel des postes. Recouvrements. (Voir aussi Envois contre remultation de l'Hôtel des postes. Encaissement par la poste des factures, quittances, effets de commerce et valeurs diverses payables sans frais. Loi, décret, arrêté et instruction à ce sujet. Loi, décret, arrêté et instruction à ce sujet. Extension donnée au service des recouvrements. Interprétations de certaines dispositions de l'instruction n's 58. — Décret et instruction à ce sujet. Exécution du service des recouvrements à Paris. 3 csup. Exécution du service des recouvrements à Paris. 4 csup. Exécution du service des recouvrements à Paris. Avis concernant les valeurs payables à date fixe. Admission des facteurs dans les casernes pour le service des recouvrements et seellées de cachets en circ. Invitation aux directeurs de signaler à l'Administration les agents qui apporteraient une négligence persistante dans le service du recouvrement des effets de commerce. Irrégularités commises dans l'exécution du service des recouvrements. Renvoi aux déposants des valeurs à recouvrer présentant des contraventions aux lois sur le timbre. Rappel aux prescriptions des instructions n''s 58 et 66. Qui interdisent aux facteurs de faire des recouvrements en dehors de ceux dont ils sont chargés par les recoversement. Recommandation aux directeurs pour la prompte transmission de la statistique des recouvrements. Remvoi aux déposants de svaleurs pour la prompte transmission de la statistique des recouvrements. Remvoi aux facteurs sur le moutant des valeurs commerciales qui penvent être recouvrées par leur intermédiaire. Statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'ét	- i. s	numéro du	numéro de l'in-		1	de l'année.
Reconstruction de l'Hôtel des postes	teconstruction de l'Hôtel des postes de Paris.					
Reconverements. (Voir aussi Envois contributions aux déposants des recouvrements aux décreux dans le service du recouvrements de signaler à l'Administration les agents qui apporteraient une négligence persistante dans le service du recouvrements des recouvrements. Renvoi aux déposants des valeurs à recouvrer des recouvrements. Renvoi aux déposants des valeurs à recouvrer présentant des contraventions aux lois sur le timbre. Recommandation aux directeurs de sire des recouvrements en delors de ceux dont ils sont chargés par les recouvrements. Renvoi aux déposants des valeurs à recouvrer présentant des contraventions aux lois sur le timbre. Recommandation aux directeurs de sire des recouvrements en delors de ceux dont ils sont chargés par les recouvrements. Recommandation aux directeurs pour la prompte transmission de la statistique des recouvrements. Renvoi aux recerpitalité des remises accordées par la loi aux receveurs et aux facteurs sur le montant des valeurs des recouvrements. Statistique des recouvrements. Elévation du maximum des valeurs commerciales qui peuvent être recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements. Règles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements.	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		}	731		
Encaissement par la poste des factures, quittances, effets de commerce et valeurs diverses payables sans frais. — Loi, décret, arrêté et instruction à ce sujet Extension donnée au service des recouvrements. — Interprétations de certaines dispositions de l'instruction n' 58. — Décret et instruction à ce sujet Exécution du service des recouvrements à Paris Exécution du service des recouvrements à Paris Extension à toute la France continentale et à la Corse du service des recouvrements Avis concernant les valeurs payables à date fixe Admission des facteurs dans les casernes pour le service des recouvrements Les enveloppes n° 21 h bis ne doivent pas être scellées de cachets en cire Invitation aux directeurs de signaler à l'Administration les agents qui apporteraient une négligence persistante dans le service du recouvrement des effets de commerce Irrégularités commises dans l'exécution du service des recouvrements Renvoi aux déposants des valeurs à recouvrer présentant des contraventions aux lois sur le timbre Rappel aux prescriptions des instructions n° 58 et 66, qui interdisent aux facteurs de faire des recouvrements Recommandation aux directeurs pour la prompte transmission de la statistique des mandats de recouvrements Comptabilité des remises accordées par la loi aux receveurs et aux facteurs sur le montant des valeurs commerciales recouvrées par leur intermédiaire Statistique des recouvrées par la post Élévation du maximum des valeurs commerciales qui peuvent être recouvrées par la post Rêgles à observer pour l'établissement de la statistique des recouvrements — Recommandation d'y faire figurer les valeurs de 500 à 1,000 francs Fiche récapitulative du montant des remises sur les	Recouvrements. (Voir aussi Envois contre REM-					
Extension à toute la France continentale et à la Corse du service des recouvrements	Encaissement par la poste des factures, quittances, effets de commerce et valeurs diverses payables sans frais. — Loi, décret, arrêté et instruction à ce sujet Extension donnée au service des recouvrements. — Interprétations de certaines dispositions de l'instruction	sup. 14, 2° sup.	}	et 377		
Extension à toute la France continentale et à la Corse du service des recouvrements. Avis concernant le valeurs payables à date fixe Admission des facteurs dans les casernes pour le service des recouvrements. — Les enveloppes n° 21 f bis ne doivent pas être scellées de cachets en circ Invitation aux directeurs de signaler à l'Administration les agents qui apporteraient une négligence persistante dans le service du recouvrement des effets de commerce Irrégularités commises dans l'exécution du service des recouvrements Renyoi aux déposants des valeurs à recouvrer présentant des contraventions aux lois sur le timbre	Exécution du service des recouvrements à Paris	•	68	493		
doivent pas être scellées de cachets en cire	du service des recouvrements	15	"			
Irrégularités commises dans l'exécution du service des recouvrements	doivent pas être scellées de cachets en cire Invitation aux directeurs de signaler à l'Administration les agents qui apporteraient une négligence	16	"	551	2°	1879.
Renvoi aux déposants des valeurs à recouvrer présentant des contraventions aux lois sur le timbre	commerce	. 17	74	588 et 589		
tant des contraventions aux lois sur le timbre	recouvrements	. 18	n n	642 et 643		
Recommandation aux directeurs pour la prompte transmission de la statistique des mandats de recouvrement. — Modifications concernant la statistique des recouvrements	tant des contraventions aux lois sur le timbre Rappel aux prescriptions des instructions n° 58 et 66 qui interdisent aux facteurs de faire des recouvrement	19	"	682		
Comptabilité des remises accordées par la loi aux receveurs et aux facteurs sur le montant des valeurs commerciales recouvrées par leur intermédiaire	veurs	• 19 • -	"	687		
receveurs et aux facteurs sur le montant des valeurs commerciales recouvrées par leur intermédiaire	recouvrements	. 19		688		
Statistique des recouvrements	receveurs et aux facteurs sur le montant des valeurs com	19,	. { 82	757 et 758		
Élévation du maximum des valeurs commerciales qui peuvent être recouvrées par la poste	Hiererates recourtees par rear intermediante	19,	} "	759 et 760		
les valeurs de 500 à 1,000 francs	Élévation du maximum des valeurs commerciales que peuvent être recouvrées par la poste	i 21		7 et 8		
There is distribute the montant too remises sur its	les valeurs de 500 à 1,000 francs	. 21	u	9 et 19	3°	1880.
reconvrements a etablic parties recevenes	recouvrements à établir par les receveurs	. 22	.,	76	Í	

		IN	DICATION	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	,		
Recouvrements. (Suite.)								
Extension à l'Algérie du service du recouvrement des valeurs Conditions spéciales déterminées pour l'exécution de ce service en Algérie. — Décret et arrêté y relatifs.	24	103	309			-		
Apposition de timbres mobiles sur les effets venant de l'étranger et recouvrés par la poste en France Avis concernant le recouvrement des effets de com-	24	105	333 et 334					
merce en Belgique	25	11	402					
ments	26 sup.	. 116	496					
ne peut être effectué par la poste	27	l u	705 et 706	. 3°	1880.			
mandats de poste du montant des valeurs recouvrées Bordereaux des remises allouées sur les recouvre	27 sup	. 121	728					
ments à joindre au compte mensuel n° 12 bis	28	n n	739		ı			
Avis	30 31	128	819 872					
pêcher leur affranchissement à prix réduit	t	li .	321					
La Suisse	$\begin{array}{c} 24 \\ 39 \end{array}$	105	621	,				
La Belgique	24 26	106	335	Ţ,	1881	·		
La Roumanie	. 27	118 119	668 676	3•	1880	-		
L'Allemagne	ų v	120 240	689 267] 5°	1882			
La Suède		128	858 1005	3*	1880	, <u> </u>		
Le Portugal	. 40	I	799	140	1881	-		
ments	$\begin{array}{c c} 32 \\ 32 \end{array}$		1008 et 1009 1017	3°	1880). -		
Avis concernant la statistique des recouvrements	. 36	1	220 456	j		1		
Règles de service concernant le recouvrement de effets de commerce soumis au protêt	es (37	164	504	A.	1881	۱.		
Recouvrements internationaux	$\begin{cases} 39, \\ 2^{e} \text{ su} \end{cases}$		7/15					
- -	Ì							

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- s tr uction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Recouvrements. (Suite.)						
Valeurs dont l'échéance tombe un dimanche ou un jour férié. — Valeurs protestables dont le destinataire est décédé, absent, etc	2 sup.	} } *	934 et 935			
Modifications au service des recouvrements	40, 2° sup.	{ "	936 et 937	[]°	1881.	
Modifications apportées aux statistiques des recouvrements de valeurs	44	11	1574 et 1576			
vrements Élévation du maximum des valeurs dont le recou-	1	li ii	28			
vrement peut être effectué par la poste	6 7	241	256 et 276 315			
Remplacement du bordereau journalier n° 216 bis par un bordereau mensuel portant le même numéro Admission au recouvrement par la poste des valeurs	sup.	} "	421			
protestables à destination ou provenant de la Belgique, et articles additionnels au règlement de détail et d'ordre pour l'exécution de l'arrangement concernant le recou-						
vrement des effets de commerce conclu entre la France et la Belgique Elévation du maximum des mandats de recouvrement	8	249	452	5	1882.	
franco-suisses	8	"	519			
les rapports avec la Belgique Instruction sur le service des recouvrements Déclaration autorisant l'élévation du maximum des mandats émis à la suite de recouvrements dans les rela-	8 8	250	519 459			
tions franco-belges Extension du service des protéts à certaines îles du	9	"	537			
littoral	\sim 2	270	85	! !		
dats-cartes	2	11	124			
lative	. 3	273	269			
de la Belgique à destination de certaines îles du littoral Addition à l'Instruction n° 273	3 4	11	286 316	ci.	1000	
provenant de l'étranger	4	п	322	6.	1883	
ments des effets de commerce en Tunisie. — Instruction n° 285 y relative		285	381, 383, 385			
Instruction n° 291, relative aux enveloppes n° 212 b	· 7	289	417 à 420			
affectées au service du recouvrement. — Totalisation de colonnes du registre n° 215		291	422 et 425			

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page,	du volume.	de l'année.	
Recouvrements. (Suite.)						
Recouvrements internationaux. — Tunisie	7	ii ii	430			
Instruction n° 301. — Extension du service des pro- têts à l'Algérie	12	301	567	6^{ϵ}	188 3.	
direction	18	309	758			
tions	18	310	760	7°	1884.	
de valeurs	24	"	1015] [
notes tenant lieu de correspondance	6 2	"	231 47	8°	1885.	
Instruction n° 348 sur le service du recouvrement des effets de commerce déposés dans un bureau français quelconque et payables en França en Algéria en en				9°	1886.	
quelconque et payables en France, en Algérie ou en Tunisie	12	348	492) 1		
originaires d'Italie	1	l "	32		,	
stances	4	"	112			
vrer	9	"	271			
boursement des sommes consignées pour frais de protêt.	.] [9	11	274			
Gorrections à l'Instruction n° 348	5 9	į "	275	$\rangle 10^{\circ}$	1887.	
Droits de timbre applicables, d'après la législation en vigueur en Italie, aux valeurs à recouvrer originaires	(10		387			
de ce pays	. 10	n	384	1		
Service des protêts	10	l II	386			
Recouvrements internationaux.—Renvoi des valeurs	s	"	387			
non recouvrées au bureau d'origine		"	395	1		
Décret concernant les recouvrements avec la Norvège	· .	11	$\frac{1}{100}$			
Recouvrements avec la Norvège	s	"	12			
recouvrements des valeurs		1	14			
Recouvrements sur l'Italie		- II	55			
struction n° 348	ı.	"	148	111	1888	
enveloppes de valeurs à recouvrer États explicatifs des soldes en fin d'année relatif aux comptes des consignations pour protêts et des frai	. 9	· ·	307			
de poursuites et d'instances	. 11	(4)	368	1		

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	d a volume.	de l'année.	
ecouvrements. (Suite.)			•			
Valeurs à échéance fixe à destination des îles de Houat et de Hoëdic (Morbihan)	12 5	" "	382 420	11.	1888.	
Rappel et annotations à l'instruction n° 348. (Renvoi aux déposants des valeurs non recouvrées.) Échange d'enveloppes n° 1488, mises hors d'usage	10	n l	597) 12°	1889.	
avant emploi, contre de nouvelles enveloppes ou contre des timbres-poste	12	"	691) 		
ont changé de résidence	1	11	3 39	Ì	1	
Jurisprudence des cours et tribunaux	<i>!</i> t	11	588			
Recouvrements.— Vérification des enveloppes n° 1488. Traites lancées par certains industriels sur les rece-	5	li II	622			
veurs des postes	6		673	Ā		
Lettres de valeurs déclarées pour Alexandrie	9	,,	922	I		
Rappel aux prescriptions réglementaires concernant l'émargement, dans les bureaux composés, du registre des objets chargés ou recommandés, à chaque transmission de l'un de ces objets	9	11	925) 13°	1890.	
et en Algérie, du service de l'émission des mandats- cartes français n° 1/106		"	930			
Instruction n° 399 sur le service des mandats-cartes français n° 1406	5	399	931			
Mode d'approvisionnement des mandats-cartes n° 1406	3]					
et du carnet n° 1406 bis	t n	"	957			
n° 12. — Gréation des carnets n° 513 et 759 Jurisprudence. — Expédition d'effets de commerce		405	76	Ì		
— Mention «sans frais»	3	"	123			
unique de 25 centimes		"	135	`		
Recouvrements sur la Suède	. 4	"	254			
cembre 1886	. 4 n	u	254	14	° 1891.	
caissement en France	. 4	11	260	1	1	
Instruction n° 407. — Service des recouvrements.	5	1			-	
Recouvrements. — Modifications à l'instruction nº 40 Interdiction de mettre en recouvrement, les dimanch et jours fériés, les valeurs payables à vue qui parvie	5. 6 es	"	443			
nent au bureau de destination la veille ou le matin d'u dimanche ou d'un jour de sête légale	m	3 "	510	<u> </u>		

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Recouvrements. (Suite.)					
Rappel aux dispositions des paragraphes 30 et 35 de l'Instruction n° 348 sur le service des recouvrements. Saisies-arrêts pratiquées sur les sommes provenant de l'encaissement de valeurs à recouvrer et signifiées au	д	11	555	14.	1891.
receveur chargé du recouvrement	10	,,	582		10011
Statistique annuelle des recouvrements	11	"	62 3)	
Service des recouvrements. — Formule n° 1492 de	1.	"	020	1	
non-payement des valeurs	2	11	119		
du budget pour l'exercice 1892	2 sup.	11	125		
toi de finances du 26 janvier 1892, relatif à la taxa- tion des valeurs à recouvrer restées impayées Instruction n° 417 relative à la taxation des valeurs	2 sup.	"	125		
à recouvrer restées impayées et à la réexpédition des		l		1	1
valeurs dont le débiteur a changé de résidence	2 sup.	417	127		
Arrangement concernant le service des recouvrements Arrangement conclu entre l'Administration des postes d'Allemagne tes de France et l'Administration des postes d'Allemagne	· •	н	387		
pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	"	401		
pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	"	402		
de France et l'Administration des postes d'Italie pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	"	404	15*	1892.
protestables	5 sup.	n .	403		
pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	u	407		
Recouvrements. — Valeurs payables à date fixe Instruction n° /17 bis. — Réexpédition des valeurs à recouvrer de France et d'Algérie en Tunisie et réci-	6	"	409 515		
proquement. — Nouveau mode d'envoi à l'Administra- tion des enveloppes n° 1494 taxées dont les destina- taires ont refusé de prendre livraison	6	417 bis	515		
la sormule individuelle nº 1405 et au carnet nº 1405			l	ļ	
bis		11	609	İ	
		1	1	1	1

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volme.	de l'année.
Reconvrements. (Suite.)					
Modifications apportées au service des recouvrements. Apurement des bordereaux de valeurs à recouvrer comprenant des valeurs réexpédiées. — Rappel aux		ıı .	875		
prescriptions de l'instruction n° 417	8 sup.	"	879		
Suspension des recouvrements avec le Portugal	10	n n	927 1085		
Situation des sommes consignées pour frais de protêtsLoi du 17 juillet 1880 et décret du 15 février 1881	1	11	1088		
relatifs au recouvrement par la poste des valeurs com- merciales soumises au protêt	11	u	1105	15*	1892.
Tunisie	11	u	1167	1	
Service des amendes recouvrées		"	1171		
cartes à domicile	11	"	1172	1	
Recouvrements avec la Suède		"	1243	1	
Addition à l'instruction n° 348 sur le service des recouvrements	12	11	1254 1255		
Extension du service des recouvrements postaux au relations de la France avec le Maroc. — Annotations au	$\left\{ \begin{array}{cc} 1 \\ 1 \end{array} \right\} = \left\{ 1 \right\}$,,	129		
Bulletin mensuel de décembre 1886	,	\ ,,	130		
Apurement des bordereaux n° 1509 des valeurs recouvrer soumises à la formalité du protét	à }	11	195		
Admission au bénéfice de la loi du 5 avril 1879, su le service des recouvrements postaux, des timbre quittances utilisés par certaines sociétés d'assurances compagnies diverses pour l'encaissement des primes cotisations périodiques de leurs adhérents	s- et et et	11	196) 16°	1893.
Extension du service des recouvrements postaux dan les rapports de la France avec les bureaux du Levant.	$\left. \begin{array}{c} \text{ns} \\ \cdot \end{array} \right\} = 6$	н	197		
Recouvrements par les vaguemestres des valeurs tiré sur les militaires stationnés dans les forts détachés	.} °	п	443		
Modification à l'instruction n° 417 bis. — Recouvr ments entre la France et la Tunisie	e-{ 10	H	499		
Recouvrements avec la Suisse. — Valeurs à lots	•	ıı ıı	515	1	
Recueil.					
Suppression du Recueil administratif des télégres par suite de la création du Bulletin mensuel de postes et télégraphes et de l'extrait de cette publication	es }	11	301	1°' 5°	

	INDICATION					
	du numéro du Bullotin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	
Régle.						
Dépenses faites en régie	1 5 sup.	\ "\ 30	30 303	ler l	1878.	
Payements en régie	Ìū	"	79	, 11.	1888.	
Délivrance et payement des mandats d'avances émis au nom des régisseurs	6	n	515	15*	1892.	
Registres. (Voir FORMULES.)						
Bèglements.						
Règles d'ordre général à observer par le personnel		. 30	305	1•"	1878.	
Règles de service concernant la correspondance téle-		. { 160	371	/I°	1881.	
graphique		<i>"</i>	168	\		
Règlement du 20 juin 1892 concernant l'exécution du service des colis postaux par les bureaux de poste	¹ ∮ 5,	1 ,,	423		1	
à l'intérieur de la France continentale	$ \begin{array}{c c} & & & & \\ & & & & \\ & & & & \\ & & & &$,	523 685 721) 15°	1892.	
du service des colis postaux par les bureaux de poste l'intérieur de la France continentale. — Instructio n° 424 y relative	à { 7, n { 2° su _]	p.} 424	775	!		
Remboursement.						
Télégrammes pouvant seuls donner lieu à remboursement. (Décret du 16 avril 1878.)	. 1	,,	4	J.o.	1878.	
Remboursement des avances faites aux services pu blics et aux compagnies	. 4	23	191	3	1880	
phiques effectués d'office	. 31	n	1018	. .		
Remboursement du montant des mandats télégraph ques retirés, avant transmission, par l'expéditeur		11	948	13	s 1890	

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Remises.					
Remises au facteur et au receveur sur le montant des	1 13	58	380 et 381)		
valeurs recouvrées	(cup	}	30061301	2°	1879.
receveurs et aux facteurs sur le montant des valeurs	19	82	757 et 758		
commerciales recouvrées par leur intermédiaire	sup.	}			
Fiche récapitulative du montant des remises sur les	1		76]
Mode de recouvrement du montant des remises de	22	B	76		l
transit des dépêches sur les concessionnaires de bureaux	1			3°	1880.
d'intérét privé	96	"	94		1000.
Les bordereaux n° 216 bis des sommes allouées à titre de remises sur les recouvrements doivent être	1				
joints au compte mensuel n° 212 bis		\ ,,	730) !	
Remises à prélever par les facteurs-boîtiers sur le	·	"			1
montant des valeurs recouvrées. — Pièces de comptabi-		139	9	 \	t l
lité à fournir pour cet objet	22	j	71	}	
Rappel à l'exécution de l'arrêté du 14 juillet 1876	sup.	} "	1		\
Mode de liquidation des remises allouées à certain				4.	1881.
facteurs, et calculées d'après le nombre des dépêche portées à domicile		147	464 et 465	1	
Arrêté portant attribution de remises aux receveur	s			1	
chargés des opérations de la Caisse d'épargne postale.	. 44	н	1569 et 1570	1	
Droit aux remises proportionnelles sur les produit de la télégraphie privée accordées aux receveurs de bu	S		İ		1 1
reaux de Tunisie	_ I	11	207	j	
Arrêté attribuant aux agents de l'Algérie la rétribu			•	5 °	1882.
tion accordée aux agents de la métropole pour les ope	7		448)	Į
rations télégraphiques		"	440	ĺ	
cettes télégraphiques	. 1	· · · · · ·	11	8°	1885.
Remises pour les opérations concernant le service c	le		116	1.00	1,00=
la Caisse des retraites pour la vieillesse	. (1	"	114	10°	1887.
timbres-poste dans les bureaux composés		- 11	11		
Comptabilité des remises allouées aux agents sur l	es			1	
Postere des regions de la hungary composés	1	"	14 27	} 11°	1888
Partage des remises dans les bureaux composés Élévation du taux des remises pour participation :		L	327	1	1
service de la Caisse nationale d'épargne	{	. 1	372	· ·	
Élévation du taux des remises allouées aux receveu	rs (
pour participation au service de la Gaisse nationa	10		8 et 148	l \	1
d'épargne	· 1 et	$\begin{vmatrix} 2 \\ n \end{vmatrix}$	442	1	}
Admission des commis auxiliaires au partage de	la	"		\rangle_{12}	· 188 9
remise sur la vente des timbres-poste et du produit e	les	ļ	~ · · ·	1	
boîtes du commerce) 8	· · ·	510]	1

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
temises. (Suite.)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Arrêté du 7 décembre 1889 relatif aux remiscs al- louées aux receveurs par la Caisse nationale d'épargne. Application de l'arrêté ministériel du 7 décembre 1889	12	u	676	120	1889.	
relatif aux remises allouées aux receveurs par la Caisse nationale d'épargue	1	. 11	339	13°	1890.	
Arrêté fixant la remise à allouer sur la vente des tickets téléphoniques. — Circulaire y relative Arrêté du 19 mars 1891 fixant la remise à allouer		"	69			
aux receveurs des postes et des télégraphes sur les re- cettes téléphoniques	3	"	118	14°	1891.	
recettes téléphoniques	5	"	154 •			
ainsi que les dames employées des recettes mixtes com- posées, participeront au partage des remises sur la vente des timbres-poste et du produit des abonnements du commerce de ces bureaux		11	636	16°	1893.	
Réponses payées.						
Rappel aux prescriptions concernant la mention Réponse payée à transmettre avant l'adresse des dé péches. Affranchissement de réponses payées dans la corres pondance internationale.	$\begin{array}{c} 21 \\ \text{sup.} \\ 23 \end{array}$	100	48 269	3°	1880.	
Prescriptions réglementaires sur les réponses payées)	219	1642 et 1643	4.	1881.	
Retenues.					ļ	
La suppression des retenues de traitement est applicable aux agents et sous-agents des télégraphes Retenues pour congés imposées aux surnuméraires	. 2	15	112	ler	1878.	
auxiliaires	9	"	296	8°	1885.	
Sacs.	26		103		1881.	
Usage abusif des sacs à dépêches réservés au servi	$ \begin{array}{c c} 34 \\ 1 \\ 23 \end{array} $	11	56 987	4° 6° 7°	1883 1884	
ambulant	4 6	" "	159 233	8.	1885	
Sacs pour l'échange des dépêches postales	Ì	u u	125	14	1891	

		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Salles d'attente.					1
Circulaire relative à l'aménagement et à l'entretien des salles d'attente dans les bureaux de poste et de télégraphe	19 sup.	"	724	2°	1879.
sition du public dans les salles d'attente des bureaux télégraphiques	20	,,	768		1
Facilités à accorder au public pour se reuseigner sur l'heure de Paris	9	"	301	11.	1888.
Salubrité.					
Nomination d'une commission chargée d'examiner la salubrité des bâtiments affectés à la recette principale des postes de la Seine	33	"	13	4 •	1881.
Secours.					
Rédaction de la formule n° 573 de secours	l sup.	10	55	lor	1878.
Recommandations relatives au payement des se-] -	89	4 et 5	3•	1880.
•	21		4 61 3		1000.
Précautions à prendre pour assurer la sécurité de la caisse, des chargements et des dépêches	4° sup	203	1471 et 1472	4-	1881.
les mésures à prendre pour assurer la sécurité des va- leurs de toute nature confiées au service. — Responsa- bilité des agents	1	349	.10	10°	1887.
riers d'entreprise	9	"	923) } } 13•	1890
riers en chemins de fer	t -	1	1062 217	15	1892
Séries des prix du matériel. (Voir Matériel.)		,			
Serment. (Voir Personnel.)					
Service central. Attributions du service central. (Arrêté du 15 avr. 1878.)	il l	, H	6	l*	1878
Suppression de l'emploi de chef du service central ce service est rattaché au cabinet	. 16	"	548	2	1879

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de ia page.	du volume,	de l'année.
Service de nuit.					
Avis au sujet des états mensuels nº 649 du service	•]	
de nuit	37	и	454	4ª	1881.
Rapport et arrêté ministériel du 25 avril 1892 relatif à la rémunération du service postal de nuit Décision du 20 mai 1893 relative à la rémunération	5	11	196	15°	1892.
du service postal de nuit effectué dans les bureaux com- posés, entre 10 heures et minuit	5	п	15 5) 15°	1893.
des recettes composées des dépêches à expédier ou à recevoir pendant la nuit, lorsque ces dépêches sont fermées avant l'heure de l'expédition	ļ	11	407		TOVO.
Services maritimes.	•				
Service des paquebots entre San-Francisco et Yoko- hama	2	u	121		,
Paquebots-poste français de Bordeaux à Buenos- Ayres. — Reprise de l'escale de Rio-de-Janeiro	2	"	121	l i	
Les services maritimes sont rattachés au bureau de la		}			
correspondance étrangère par arrêté du 18 juillet 1878. Itinéraire de la Flore, frégate-école d'application,) sup.	"	187		
pendant la première période de la campagne d'instruc- tion de 1878-1879	5	n n	272		
York. — Départs supplémentaires de 1878	. 3	"	273		
de départ des paquebots de la ligne de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall. — Ligne du Brésil et de la Plata. — Suppression momentanée de l'escale de Rio-de-	- }				
Janeiro. — Modifications à opérer sur les tableaux- affiches n° 484 et 484 quinquiès. — Modification à la nomenclature G. — Tableaux-itinéraires des lignes de	ı] ler	1878
Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall et de Fort-de-France à Cayenne	6	"	323		
Paquebots-poste français du Havre à New-York. — Suppression des voyages supplémentaires du mois de décembre 1878. — Mouvement des paquebots pendan	e 7,).}	428 et 429		
l'année 1879	.) e 7, r} 2° sup).} #	43 0 et 431		
l'année 1879	$\begin{pmatrix} -1 \\ n \end{pmatrix}$	D.	436		
Ligne mensuelle de paquebots entre Hambourg e Buenos-Ayres, avec escale à Bordeaux	et) 7,	o.} "	436	1	

Modification dans l'itinéraire des paquebots anglais de la ligne directe de Bordeaux à Buenos-Ayres	
Modification dans l'itinéraire des paquebots anglais 8, de la ligne directe de Bordeaux à Buenos-Ayres 2° sup	
de la ligne directe de Bordeaux à Buenos-Ayres \ 2° sup. \ " \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
du Mexique et des Antilles. — Tableaux-itinéraires des	
lignes de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall (A); — de Saint- Nazaire à la Vera-Cruz (B); — de Fort-de-France à 8, 488	78.
seille à la Havane (ligne facultative)	
Ligne de Hambourg et de Gênes à la Plata. — Sup- pression de l'escale de Bordeaux. — Ligne bimensuelle 9 entre Gênes et la Plata avec escale à Saint-Vincent sup. (cap Vert).	
Prolongation jusqu'à la Nouvelle-Orléans de la ligne facultative de Marseille à la Havane. — Modification de l'itinéraire	
Paquebots français. — Ligne du Havre-Bordeaux à Colon-Aspinwall, escale facultative à Funchal (île de Madère)	
Paquebots allemands desservant les côtes de l'Amérique du Sud avec escale à Lisbonne	
	879.
Paquebots-poste français. — Ligne facultative de Marseille à Colon-Aspinwall. — Tableau-itinéraire 13 " 340 et 341	
Ligne de paquebots allemands de Hambourg au Mexique	
Ligne bimensuelle de paquebots entre Naples et Ba- tavia	
Paquebots-poste français — Ligne de Bordeaux à 13 Buénos-Ayres (départ du 5). — Reprise de l'escale de 13 / // 398	ļ
Rio-de-Janeiro à la traversée d'aller	
Paquebots allemands desservant la Havane. — Escale à la Havane. — 15 " 510 Paquebots-poste français. — Modification des itiné-	
raires des lignes de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz et de Saint-Thomas à Kingston	

Services maritimes. (Suite.) Tableaux iinéraires de la ligne de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz (B) et de la ligne de Saint-Thomas à la Jamaique (F). Modification dans l'itinéraire des paquebots de la Recigio stem maniqual maniqu			I N	DICATION			
Tableaux itinéraires de la ligne de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz (B) et de la ligne de Saint-Thornas à la Jamaique (F). Modification dans l'itinéraire des paquebots de la Pocific steam nozigation Company		numéro du	numéro de l'in-	_	· 1		-
Vera-Gruz (B) et de la ligne de Saint-Thomas à la Jamaique (F)	Services maritimes. (Suite.)			P	-		
Paquebots français. — Suppression temporaire de l'escale de Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres	Vera-Gruz (B) et de la ligne de Saint-Thomas à la Jamaique (F) Modification dans l'itinéraire des paquebots de la Pacific steam navigation Company Modification à l'itinéraire des paquebots de la Société générale des transports maritimes Acheminement des correspondances pour le Gabon par voie anglaise. Modification de l'itinéraire de la ligne facultative de	16 17 17 17	11 11	600 601 601	Oc	1070	
Acheminement des correspondances pour Mayotte et Nossi-Bé Ligne d'Angleterre à l'Australie par le cap de Bonne- Espérance Paquebots français. — Reprise de l'escale de Rio- de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bor- deaux à Buenos-Ayres. — Départ le 5 de chaque mois. Services anglais sur le Brésil et la Plata Paquebots français. — Services maritimes postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la côte de Bar- barie et sur le littoral algérien. — Organisation et itinéraires Paquebots allemands. — Correspondances pour la République Argentine et l'Uruguay Paquebots français. — Itinéraires des lignes de l'Al- gérie, de la Tunisie, de la Barbarie et du littoral al- gérien Paquebots anglais. — Modifications dans l'itinéraire des paquebots de la Pacific steam navigation Company. — Correspondance avec la côte occidentale d'Afrique. Paquebots français. — Lignes d'Algérie. — Modifi- cation d'heures de départ Paquebots anglais. — Correspondances pour les fles	Paquebots français. — Suppression temporaire de l'escale de Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres. Correspondance avec le Brésil par voie anglaise Paquebots français. — Ligne du Havre à New-York. — Mouvement des paquebots pendant l'année 1880 Mouvement des paquebots-poste français des lignes de l'Indo-Chine pour l'année 1880	18 18 19 sup.		650 727 et 728 779		1079.	
Ligne d'Angleterre à l'Australie par le cap de Bonne-Espérance. Paquebots français. — Reprise de l'escale de Riode-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres. — Départ le 5 de chaque mois. Services anglais sur le Brésil et la Plata	à la Vera-Cruz	. 24	,,,	372			١
Espérance		t 24		376	Ì		l
de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres. — Départ le 5 de chaque mois. Services anglais sur le Brésil et la Plata	Espérance	. 24	,,,				
Services anglais sur le Brésil et la Plata		-{ sup.	} "	436	1		
entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la côte de Barbarie et sur le littoral algérien. — Organisation et itinéraires	•	j 25	} "	436 et 437			
Paquebots anglais. — Modifications dans l'itinéraire des paquebots de la Pacific steam navigation Company. — Correspondance avec la côte occidentale d'Afrique Paquebots français. — Lignes d'Algérie. — Modification d'heures de départ	entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la côte de Barbarie et sur le littoral algérien. — Organisation de itinéraires. Paquebots allemands. — Correspondances pour l'Algérieu Argentine et l'Uruguay. Paquebots français. — Itinéraires des lignes de l'Algérieu de l'Alg	26 26 1- 26	"	483	3*	1880	
des paquebots de la Pacific steam navigation Company. — Correspondance avec la côte occidentale d'Afrique Paquebots français. — Lignes d'Algérie. — Modification d'heures de départ	gérien		}				١
cation d'heures de départ	des paquebots de la <i>Pacific steam navigation Compan</i> — Correspondance avec la côte occidentale d'Afrique	y. \ sup.	} "	536			
	cation d'heures de départ	. 27	u	716			
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			"	753			

	INDICATION				
•	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Services maritimes. (Suite.)		 			
Paquebots espagnols. — Service entre Barcelone et Manille	28	11	753		
Sud	29 29	<i>11</i>	798 798		1
Études relatives à l'établissement d'une ligne mari- time postale entre la France et la Nouvelle-Calédonie	sup.	} "	841 et 842		
Paquebots français. — Ligne du Havre à New-York. — Ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres. — Suppression temporaire de l'escale de Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller. — Départ le 5 de chaque mois	30 sup.	} "	. 848		
Paquebots allemands. — Modifications dans l'itiné- raire de la ligne de Hambourg au Mexique Paquebots anglais. — Modifications dans la marche	31	"	887) 3°	1880.
des paquebots de la ligne de Southampton au Brésil et à la Plata	31	"	887		
Paquebots-poste français. — Ligne de Port-Vendres à Oran avec escale. — Suppression de l'escale de Bar- celone. — Itinéraire de la ligne de Port-Vendres à	$\{31$	} "	899		·
Oran	sup.	} "	902		
Tableau du mouvement des paquebots-poste français des lignes de l'Indo-Chine pour l'année 1881 Rémunération du transport de correspondances par	32	<u> </u>	1030] 1	
bâtiments du commerce	sup.	{ 145	58 et 59		
ment des paquebots des lignes de l'Indo-Chine pou l'année 1881	$\begin{cases} 33 \\ \text{sup.} \end{cases}$	} "	74		
Paquebots-poste français. — Lignes de l'Algérie. — Suppression de l'escale de Barcelone du parcours d Port-Vendres à Alger	е	,,,	111		
Paquebots anglais. — Correspondances pour l'île d Cariacou. — Relations avec Mayotte et Nossi-Bé	e	ı,			
Paquebots français. — Suppression de la ligne facultative de Marseille à la Vera-Cruz	. 35	,,	171		1003
Paquebots français. — Lignes du Brésil et de la Plata — Reprise de l'escale de Rio-de-Janeiro	. 36	н	253) 4°	1881.
Paquebots allemands. — Ligne de la Plata Paquebots anglais. — Ligne de Singapore à Brisbane	- 1		468		
 Ligne de Liverpool et Bordeaux à Valparaiso. Ligne de Southampton à la Plata Paquebots anglais. Fermeture de la voie de Brit 	. 37	"	468 et 469		
vaal et le cap de Bonne-Espérance	s- . 40	\parallel	851		
Paquebots anglais.— Nouveau service entre Southam ton et le Brésil	p-} 40,	•	937		ŀ
Suppression de la surtaxe maritime	,	P. \ 189	940 et 941	•	

		IN	DIGATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
iervices maritimes. (Suitc.)		} }			
Paquebots allemands. — Ligne de la Plata Itinéraire de la division navale d'instruction Itinéraire de la Flore pendant la campagne de 1881-	41 42	u u	964 1085		
Paquebots-poste français. — Création de nouveaux services entre la France, la Tunisie et l'Algérie	42	ii	1085		
2 tableaux. — Itinéraire	42	· · ·	1086		
Ayres	42	"	1092		
et à la Plata	42	u	1092	4e	1881.
Paquebots anglais. — Modifications dans l'itinéraire de Southampton au Brésil et à la Plata	\$2° sup -{	.} "	1451 et 1452		
Curação	43	n	1485		
Paquebots anglais. — Modification dans les jours de départ pour Saint-Pierre et Miquelon	43	ti .	1485 et 1486		
du Havre à New-York pendant l'année 1882	44	· · ·	1595 et 1596		
de l'Indo-Chine pour 1882	44	"	1596	ļ	
	4 4	" "	1 188 1 207)	
	5	1 "	227		
Rectification à la nomenclature G	6	" "	282	1	
	7	,,,	313	1	
	13	u	602	1	
Modifications à la nomenclature des ports desservi par les paquebots-poste français	. 3 e 3	"	148		
Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres	. 4	,,	206		
bots Ligne de Marseille à Nouméa	. 5	ıı.	227	5*	1882.
— Premier voyage préparatoire	. 11	u	641		
France, l'Algérie et la Tunisie	. 11 s- ne	11	643		
mois	. 11	· u	688		
rice, la Réunion, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie Ligne de Port-Vendres à Oran avec escale. — Subst	12	u	782		
tution de l'escale de Carthagène à celle de Valence		"	783	1	

		I N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
crvices maritimes. (Suite.)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	[]			
Mouvements des paquebots-poste français de la ligne du Havre à New-York pendant l'année 1883 Paquebots-poste français. — Mouvement général des	12	11	786) 5°	1882.
l'année 1883 Contrôle des obligations imposées aux bâtiments du	12	"	787)	
commerceSuppression de l'escale de Bordeaux dans l'itinéraire	2	n l	122	[
des paquebots allemands de la ligne de la Plata Reprise de l'escale de Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres. — Dé-	4	n n	321		
part le 5 de chaque mois	11	"	32 2		
et à la Plata	5	u u	323 342		
Paquebots allemands de la ligne du Havre à New-York	7	и	431		
Paquebots-poste français.— Itinéraire des lignes entre le continent et la Corse, le 1 ^{er} août 1883 Paquebots de la ligne de Marseille à la Plata	8 8	11	467 466	6°	1883.
Marseille à Nouméa. — Mouvement pendant l'année	11	u	557		
Suppression d'un des deux départs de la ligne de Marseille à la Plata	- 11	u	562		
bots-poste français des lignes de l'Indo-Chine pou l'année 1884	. 11	"	563	1	
Paquebots poste français. — Suppression temporair de l'escale de Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de l	10 c	"	530		
ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres. — Départ le 5 de chaque mois	. 10	a	530		ľ
du Havre à New-York pendant l'année 1884		$ \cdot $	589	1	
Paquebots allemands de la ligne de New-York		1 11	664	, \	
Ligne libre de Bordeaux à la Vera-Cruz	. 15 le	"	692		
Bordeaux à Buenos-Ayres. — Départ le 5 de chaque mois	. 16	"	713	7	· 1884
dans les itinéraires	. 17 18		750 781		
merce. — Paquebots anglais desservant la côte occidentale d'Afrique	n- . 18	ı,	781		

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Services maritimes. (Suite.)					ļ
Mouvements des paquebots-poste français Paquebots français. — Modifications des itinéraires	23	"	991	7•	1884.
des lignes du Brésil et de la Plata	1	" "	69 124		
Note relative aux paquebots-poste français	3	H.	146		
Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bor- deaux à Bucnos-Ayres. — Départ le 5 de chaque mois. Service des paquebots de la ligne de Liverpool aux	4	"	162		
côtes occidentales d'Afrique	7 7	"	260 261		
de Kobé (Japon) dans l'itinéraire de la ligne annexe de Hong-Kong à Yokohama	9	н	298		
du Ministère, sur les paquebots de la compagnie adju- dicataire des services postaux entre le continent et la Corse et vice versa	11	n n	332	8.	1885.
frais du Ministère, sur les paquebots qui effectuent le service postal entre la France, l'Algérie et la Tunisie et vice versa, ainsi que sur le littoral algérien et tunisien. Paquebots-poste français. — Mouvement, pendan	11	"	333		
l'année 1886, des lignes de l'Indo-Chine et de la ligne de Marseille à Nouméa	11	"	341		
Paquebots-poste français. — Ligne A de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall. — Escale à Ténériffe Paquebots-poste français. — Lignes du Brésil et d	. 11 e	· · ·	341		
la Plata. — Reprise des escales de Vigo et de l Corogne	. 12 s	n	367		
de la ligne du Havre à New-York, du 1er janvier a 21 juillet 1886	. 12	"	372	1	
à Colon Aspinwall. — Suppression de l'escale de Ténériffe Paquebots poste français. — Ligne A de Saint-Nazair	3. 3	"	202		
à Colon-Aspinwall. — Rectification du tableau d marche de la traversée	. 4	n n	226		
desservant les côtes occidentales d'Afrique. — Corre tions à la nomenclature n° 323 (ancien G)	c- . 4	"	226	9.	1886.
Plata. — Suppression de l'escale de Vige aux traversé de retour. Paquebots-poste français. — Ligne du Havre à Nev	. 5 v-	"	229		
York. — Renouvellement du service. — Itinéraire mouvements des paquebots	et 6	ı,	363	•	

		INI	DICATION		
	du nu méro d u Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
rvices maritimes. (Suite.)			<u> </u>		
Paquebots-poste français. — Reprise de l'escale de			_		
Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bor-	,		260		. 1
deaux à Buenos-Ayres. — Départ le 5 de chaque mois	6 7	"	$\begin{array}{c} 368 \\ 392 \end{array}$	\	
Itinéraires de paquebots-poste	\ '	"	J92	l l	
Changements apportés dans la marche des paquebots-	8	"	406	i	
poste Irançais			100	Ī	1
aux côtes occidentales d'Afrique	10	H	445	9•	1886.
Circulaire relative à l'application des règlements ma-		1		į]
ritimes aux navires du service des télégraphes	11	11	484	1	
Suppression temporaire de l'escale de Rio-de-Janeiro	1			1	} ,
aux traversées de la ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres				}	1
— Départ du 5 de chaque mois	11	"	489	1	
Mouvements des paquebots-poste français en 1887.	1	"	33		
Relations avec les États-Unis d'Amérique. — Rectifi	·				1
cations à la nomenclature n° 323 (ancien G)	$\frac{3}{1}$	11	89	1	
Lignes de Liverpool aux côtes occidentales d'Afrique	4	"	108	1]
Nouveau service des paquebots néerlandais d'Amster	• •	1	100	1	
dam à Batavia	$\cdot \mid \stackrel{\iota_1}{}$	"	109	•	1
Paquebots-poste français. — Reprise de l'escale de Ric	-		1	•	
de-Janeiro à la traversée d'aller de la ligne de Bordeau	X	·	110	1	}
à Buenos-Ayres (départ du 5 de chaque mois)	. "	"	110) 10°	1887
Paquebots français des lignes du Brésil et de l		1 "	129	1	
Avis aux commissaires du Gouvernement près le	• [1 "] 123	1	-
compagnies maritimes		11	211	1	\
Timbres à date des agents embarqués		,,,	269		-
Paquebots-poste français. — Suppression temporai	e			ļ	1.
de l'escale de Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de	a			1	
ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres (départ du 5 c					
chaque mois)	. 11	i ii	397	ĺ	
Départs pour les États-Unis par voie d'Angleterre	. 3	u	56	1	Ì
Saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve et cor	1-			1	ì
position de la division navale	\cdot 3	1	58	1	1
Saison de pêche sur les côtes d'Islande	. 3	11	58	- 1	
Modification du service anglais de Southampton		<u> </u>		ı	
Brésil et à la Plata		"	59	•	i
Paquebots allemands du réseau des Antilles et					1
Mexique		5 "	61	111	. 1888
Service des paquebots des lignes de Liverpool a			0.1	71	11000
côtes occidentales d'Afrique	\cdots	"	,	i	İ
Paquebots français du réseau des Antilles) "	147	- 1	İ
Paquebots-poste français. — Nouveaux itinéraires de la Méditamenée			į	1	1
services maritimes postaux de la Méditerranée,	ae	İ		1	
l'Indo-Chine, de l'Australie, de la côte orientale d'Afriq et du Brésil et de la Plata	ue	7	166	1	
Service des paquebots des lignes de Liverpool		<i>'</i>	1,66		
côtes occidentales d'Afrique		7 11	188	}	1
COIDE OCCUMENTAIDE II MAINING		a 1 /		ſ	1

		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Services maritimes. (Suite.)	 !				
Correspondances pour l'Afrique australe	1	l [<i>t</i> . 2	ļ	
Publication de la nomenclature n° 323 pour 1889	1	"	43 46	1	
Paquebots-poste français. — Ligne de Bordeaux à		" 1	40	1	
Buenos-Ayres; départ du 5 de chaque mois	1	"	46		
lignes de l'Indo-Chine	l	"	46	1	
Mouvement des paquebots français en 1889	2	,, ,	150		
Correspondances pour Porto-Rico	3	"	185		
Saison de pêche sur les côtes d'Islande	3	11	186		1
Service de Liverpool aux côtes occidentales d'Afrique Saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve et	3	"	186		
composition de la division navale de Terre-Neuve Direction des correspondances pour la Nouvelle-	Į į	"	314		
Guinée	<i>l</i> 1	n .	315		
bourgeois des lignes de Hambourg aux Antilles	l ₁	$-\mu$	31 7	\ 12°	1889.
Service de Liverpool aux côtes occidentales d'Afrique.	<i>[</i>]		317) 12	1 1009.
Correspondances pour Madère	4	"	318	1	
Ligne du Brésil et de la Plata Modifications dans l'itinéraire des paquebots ham-	4	"	318		
bourgeois. Itinéraires des lignes des Antilles et du Mexique, de Marseille à Nouméa, de Marseille à la Réunion et à Maurice, et des lignes de l'Algérie, de la Tunisie et de	5	11	360		
la côte de Barbarie	5	"	360		
du Havre-Bordeaux à Haïti	7	\prod_{μ}	480	1	-
Correspondances pour la côte occidentale d'Afrique.	1 7	u	480	1	
Départs pour l'Ascension et Sainte-Hélène	7	$\frac{1}{n}$	488	1	l
Paquebots-poste. — Itinéraire de la ligne de Fort-	7				ł
de-France à Saint-Thomas	9	"	559		
Havre à New-York	111	11	610	}	
Modifications à l'itinéraire des lignes de l'Algérie Paquebots-poste français. — Itinéraires des paque-	11	· · ·	610]	
bots des lignes de l'Australie et de la Nouvelle-Calédo- nie, de la côte orientale d'Afrique et de leurs embran- chements. — Itinéraires des paquebots des lignes du					
Brésil et de la Plata]	"	317		
Chine et leurs annexes pour l'année 1890		li li	374) 13°	1890
Itinéraire des paquebots poste de la Corse	3	"	439		
gérie		· u	439	ı	1

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Same age marilimas (Suita)			ı		
Services maritimes. (Suite.) Itinéraire des paquebots-poste des lignes de la côte	,		•	ļ.	
occidentale d'Afrique	, 3	. n	439		:
de-Janeiro à la traversée d'aller de la ligne du 5 de chaque mois de Bordeaux à Buenos-Ayres	4	li .	591		:
quebots	4	. и	598		}
tilles	5	n n	. 621		;
lignes circulaires d'Égypte et de Syrie	5	11	647	; !	: :
de la Nouvelle-Calédonie	6	"	681		ľ
lignes de Saint-Nazaire à Colon-Aspinwall et de Bor-				}	ļ
deaux à Colon-Aspinwall	6	"	682	,	
Suppression des escales de Carthagène, Malaga e	l	"			
Cadix pendant la durée de l'épidémie cholérique Départs pour le Japon par la voie de Questown et de	6	0	686		
San-Francisco	. 6	n	686		<u> </u>
ligne de Southampton à Colon	. 6	. 11	686	13•	1890
à Buenos-Ayres. — Suppression des escales de Vigo e	t]		750	/	1
de la Gorogne à la traversée d'aller	x į	, "	/30	!	:
à Colon-Aspinwall. — Suppression temporaire de l'es cale de Santander, à la traversée d'aller	. 7	n n	750). 1
Prolongement , à titre facultatif jusqu'à Samarang , d la ligne subventionnée de Singapore à Batavia	le 7	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	750	•	
Annotation à la nomenclature 323 des escales des pa	t-			· ·	\ <u>'</u> .
quebots	. 7	11 11	754 754	ş.	
Transport de correspondances par bâtiments frança	is	a a	820		
Paquebots-poste français. — Nouveaux itinéraires de la ligne des Antilles	le	11	821	\(\begin{align*} \text{*} \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	
Service des paquebots hambourgeois du réseau d	es			ļ	
Antilles			922		; -
la nomenclature G (n° 323)		"	958	;	
de la Nouvelle-Calédonie	10	.] "	958	1.	
Paquebots-poste français. — Lignes du Havre à Ne York et lignes circulaires d'Égypte et de Syrie	II		999		

	INDICATION				
• •	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de . la page.	du volume.	de Pannée.
iervices maritimes. (Suite.)					
Paquebots-poste français. — Lignes circulaires d'Égypte et de Syrie. — Suppression provisoire des escales de Mersina, Alexandrette, Lataquié et Tripoli Paquebots-poste français. — Ligne d'Australie et de	11	11	999	<u> </u>	
la Nouvelle-Galédonie	12	ıı ıı	1065	ļ.	
Paquebots-poste français. — Itinéraires des lignes de l'Indo-Chine et de la ligne libre du Brésil et de la Plata. Paquebots-poste français. — Reprise du service régu-	12	u	1065	13°	1890.
lier sur les lignes de Port-Vendres à Oran et d'Oran à Tanger	12	"	1065		
la ligne de Marseille-Oran et Tanger	1	11	34	i	
Paquebots-poste français. — Reprise de l'escale de Santander sur la ligne du Havre-Bordeaux à Colon Saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve et com-	2		74		
position de la division navale de Terre-Neuve	3	,,,	129 .		
Modification de la ligne allemande de Hambourg au Brésil	3	,,,	131		
Modifications dans le service des paquebots alle- mands	I .	,,	252		
Paquebots-poste français. — Ligne de l'Australie et de la Nouvelle-Galédonie		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	253	1	
Paquebots-poste français. — Ligne de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie	6	"	444		ļ Ē
Paquebots-poste français. — Lignes circulaires du Levant. — Suppression momentanée des escales d'Alexandrette, de Larnaca et de Limassol		н	472		
Nouveaux itinéraires des paquebots-poste de la côte occidentale d'Afrique		,,	472		
Correspondances pour le Japon et la Chine (Voie	· •) I/Ic	1891.
du Ganada)		"	487		
de la Nouvelle-Calédonie	8	"	507		
d'Oran à Tanger. — Suppression de l'escale libre de Cadix.		,,	507	1	
Paquebots-poste français. — Prolongement jusqu'à la Vera-Cruz de la ligne du Havre-Bordeaux à Haïti	9	"	529		
Jurisprudence des cours et tribunaux. — Concessionnaire d'un service maritime postal. — Subvention			E-7.0		
Saisie-arrêt	e 10	"	573		
la Nouvelle-Calédonie	10	1.	579		
raires des lignes libres de la Méditerranée et de la me Noire.		,,	602		·
Paquebots-poste français des Antilles	. 12	u	656	1	1

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Services maritimes. (Suite.)					
Paquebots-poste français de la côte occidentale d'Afrique	12	ıı .	656	<u> </u> 	
Méditerrance. — Reprise du service normal	12	"	656		
Paquebots-poste français. — Mouvement de la ligne	12	,,	660		
du Havre à New-York pendant l'année 1892 Modification aux itinéraires des lignes de paquebots				} 14e	1891.
de l'Indo-Chine	12		663		
donie, de la côte orientale d'Afrique et embranche- ments	12	и	677	 	
du Méxique	l	"	27		
Paquebots-poste français. — Lignes de la côte occi- dentale d'Afrique	1		47		
Paquebots-poste français. — Lignes facultatives de Constantinople et de la mer Noire	1	,,,	59		
Paquebots-poste français. — Lignes d'Australie et de la Nouvelle-Calédonie			63		
Loi du 25 janvier 1892. — Transport de correspon-	'	"		1	
dances par bâtiments français du commerce	2	"	84	1	
Paquebots-poste français. — Lignes d'Australie et de la Nouvelle-Calédonie	2	"	119		
Gomposition de la division navale de Terre-Neuve Paquebots-poste français. — Suppression de l'escale	3	"	149		
de Rio-de-Janeiro aux traversées d'aller de la ligne de Bordeaux à Buenos-Ayres 1° : départ du 5 de chaque			1		
mois	3	$-\mu$	152	15°	1892.
Saison de péche sur les côtes d'Islande Départs pour le Japon par la voie de Vancouver		"	187 187		. 1
Paquebots-poste français. — Reprise de l'escale de Rio-de-Janeiro à la traversée d'aller des paquebots par-					
tant de Bordeaux le 5 de chaque mois pour Buenos- Ayres	5	n	212	1	
libres entre la France et l'Algérie	. 5	11	213		
lignes des Antilles et du Mexique Paquebots-poste français. — Nouveaux itinéraires des	. 6	11	473		
lignes de la Corse		· · ·	491		
côte occidentale d'Afrique	. 8	. "	853		
lignes de l'Algérie et de la Tunisie	ϱ	"	891		1
Rectification à la nomenclature des escales	. 9	"	917	} 1	
		l	ŧ		

		IN	DICATION		
	du n umér o du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
ervices maritimes. (Suite.)			-	3 1	ě
Départs pour le Japon par la voie de Vancouver Paquebots-poste français. — Départ de la ligne d'Aus-	10	"	1085		
Paquebots-poste français. — Itinéraire de la ligne de	11	n ,	1168	} 15°	-18 92 -
Marseille à Nouméa. — Mouvements de la ligne du Havre à New-York et des lignes des Indes, de la Chine et du Japon pour 1893	12	II.	1234		
vements des paquebots sur ces lignes et sur les services libres de Marseille à Constantinople et à Batoum, en 1893			23		
gratuit des correspondances par bâtiments français Loi du 30 janvier 1893 sur la marine marchande Courriers pour les États-Unis par voie d'Angleterre.	$\begin{bmatrix} 2\\2\\3 \end{bmatrix}$	11	38 39 94	1	
Paquebots-poste français de la côte occidentale d'Afrique	. 5	11	161		
frique	. 5	"	164	4.	
des lignes de l'Algérie et de la Tunisie	's	. "	226) /	
subventionnés comme paquebots-poste	. 8 le	442	409		
l'Afrique australe et du Bénin	es . la	"	435	16	e 1893.
Réunion et à Maurice. — Tableau du mouvement de paquebots de la ligne des Indes, de la Chine et de Japon pour l'année 1894	lu 		639		
facultatives de Sanchez et de Santa-Barbara dans l'il néraire de la ligne de Saint-Thomas à Haïti		2 11	653	3	
Scrvice médical.			?	# · ·	
Arrêté portant réorganisation du service médical	3 su	ı p. "	108		
Arrêté déterminant la composition des circonser tions médicales à Paris	3 st	ip.	111		
Circulaire aux chefs de service à Paris, relative service médical		ս թ.	112		
•					

i,	INDICATION						
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.		
Service postal.					,1		
Irrégularités et incidents de service postal à signaler au Ministre. — Rapports sommaires à fournir à la suite des vérifications des établissements de poste et de télégraphe. Faits de détérioration commis dans les wagons par les courriers convoyeurs et auxiliaires	22	.95	58 373	3°.	1880.		
	9	1		\			
Transport par la poste des abeilles vivantes	2 2 5	1 " [391				
Vérification des sacs de facteurs en cours de tournée.	3	"	611	2			
Organisation du service local. — Distribution	6	μ	687	1			
Arrêté ministériel relatif à la participation du bureau de Paris, rue Saint-Romain, au service des articles d'argent	11.	"	987	13°	1890.		
à 6 heures du soir, les dimanches et jours fériés	11	1 a 1	988		1		
Différence entre l'heure de l'horloge communale et	 -				1		
l'heure du bureau de poste	11	·	996				
Immunicate cinculaines on médicase nomenciales inti-	1 1	11	990	1			
Imprimés, circulaires ou réclames commerciales imi- tant les formules de télégrammes	11	"	1007				
de correspondance	1	$\mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid $	34	1			
Proportions à observer dans les demandes de figurines	-	"					
	2		จด	1			
d'affranchissement	3	n >	82	i			
Heures d'ouverture des bureaux pendant l'hiver	ა .	II II	128	1	1		
Participation des distributeurs des bureaux du Le- vant au service des articles d'argent Surveillance à exercer sur la circulation des échan-	8	l II	50 6				
tillons	9	"	532) 14°	1891.		
	Ιű	i i					
Récxpéditions abusives de correspondances		<i>H</i> .	601				
et à la fixation des frais de déplacement alloués à ces	1	1		1	1		
fonctionnaires	ll sup). 11	631	1	,		
Règlement du 18 décembre 1891 sur l'inspection du service postal	l·1 sup		631				
Livraison aux Domaines des documents périmés con-	. [1	1	}		
fidentiels provenant du service des postes	3	11	145	Ň			
Rapport et arrèté ministériel du 25 avril 1892 relati	r i]	1	1	1		
à la rémunération du service postal de nuit		11	196	i	\		
Circulaire du 15 avril 1892 relative à la création	_	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	1	4			
d'établissements de «Receveurs-distributeurs»		i	209	Ī	1		
		491	216	Ţ	1		
Création de Livrets d'identité		421		15	. 1892		
Convention postale universelle	_ 5 sup	· 1	255	1 1			
Livret d'identité. — Erratum		"	472	l l	ļ		
Vente de timbres-poste à tous les guichets. — Aver	-			1			
tissement sévère adressé à un agent	. 7	11	606	1	1		
Levée des boîtes supplémentaires rurales et urbaine	s]		}			
par les courriers à pied		1 11	1168	j	1		

	INDICATION						
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de In page.	du volume.	, de l'année.		
ervice postal. (Suite.)							
Arrêté ministériel du 24 décembre 1892 concernant l'envoi d'avis établis sur formules émanant de l'Admi- nistration de l'enregistrement et affranchies à l'avance en numéraire à Paris	12 12	<i>11</i>	1212 1 2 31	15°	1892.		
Erratum au Bulletin mensuel n° 12, de décembre 1892. — Envoi d'avis établis sur formules émanant de l'Administration de l'enregistrement	1	11	31				
Décision du 20 mai 1893 relative à la rémunération	2	435	65		·		
du service postal de nuit effectué dans les bureaux com- posés, entre 10 heures et minuit	5	11	155				
Rentrée des facteurs pendant la durée des heures de	6 sup.	i i	199				
fermeture du burcau	7 7	11	$\begin{array}{c} 225 \\ 225 \end{array}$				
Instruction nº 440 relative aux opérations du service	7	н	265	$ angle$ 16°	1893.		
postal à l'occasion des élections générales de 1893 pour le renouvellement de la Chambre des députés Réception et expédition par les gardiens de bureau des recettes composées des dépêches à expédier ou à	7 sup.	440	331				
recevoir pendant la nuit, lorsque ces dépêches sont fermées avant l'heure de l'expédition Extension de la surveillance des brigadiers-facteurs aux entreposeurs, chargeurs, courriers-convoyeurs et	8	,	407				
auxiliaires	8	11	408				
bureaux simples ayant un personnel d'agents de l'Étal. Recommandations relatives à la reprise du service	8	n n	408				
entre agents du même bureau		ıı	513	<u> </u>			
Service technique.							
Constitution du service technique des télégraphe s Attributions du service technique	1	1 4	16 25	1	• 18 7 8.		
service technique et celui de l'exploitation	5 sup 21	30 "	289 12	3	• 1880.		
ploitation et de l'institution d'un comité de travaux. — Décret y relatif	3	ıı.	54	9	1886.		

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Service technique. (Suite.)				1]
Circulaire relative au fonctionnement du service technique dans les départements	l	11	26	10•	1887.
ploitation en Algérie	10	"	312	11•	1888.
publics aux ingénieurs en chef des ponts et chaussées Circulaire du 21 décembre 1891 relative aux attributions des ingénieurs et inspecteurs des départements et à la fixation des frais de déplacement alloués à ces fonctionnaires. — Règlements du 18 décembre 1891 y	11	11	361		
service télégraphique. (Voir aussi Correspondances télégraphiques.)	•	"	631	14°	1891.
Arrêté fixant les conditions auxquelles les villes peu- vent obtenir la prolongation du service télégraphique au delà de 9 heures du soir	ì	,,,	766 et 767	2•	1879.
Décision relative aux heures d'ouverture du service	ļ	1 "			1075.
télégraphique dans certains bureaux		"	767		i i
phiques de l'État	22 sup	. "	102 et 103	1	ļ 1
qui doivent être retenus après la clôture	22 sup	. "	105	3°	1880.
dans Paris	25	"	388 et 389		
télégraphiques	28	"	735 et 736	<i>)</i>	
journée n'amènent aucune interruption dans les trans- missions télégraphiques	38	"	578	4.	1881.
bureaux télégraphiques	6	286	385		
ments de valeurs, d'abonnements aux journaux, de payement de mandats et de mandats-cartes Mention des remboursements télégraphiques à inscrire	7	и	289	6.	1883.
au dos des souches du livre A'	12	11	587	}	
demnité de 10 centimes pour chaque télégramme prive de transit	6	и	128	11°	1888.
sur le service télégraphique	. 7	"	758		
hebdomadaires de retards (modèle n° 686)	. 9	<i>u</i>	926 963	13°	1890.

•	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro do l'in- struction	de Ja page.	du volume.	de Pannéc.
ervice télégraphique. (Suite.)					
Différence entre l'heure de l'horloge communale et l'heure du bureau de poste	11	<i>u</i> .	996	13°	1890.
verture des bureaux télégraphiques secondaires Circulaire n° 90, relative à la réorganisation des ser-	l	ı,	5		
vices de la distribution télégraphique	1	"	11		
penses des services des télégraphes et des téléphones Note circulaire relative aux heures d'ouverture des bu-	1	"	31		
reaux télégraphiques secondaires	1	"	33		
des télégraphes et des téléphones	2	11	70	;	1
télégraphiques arrêtés dans la conférence télégraphique internationale de Paris, le 21 juin 1890	5 sup.	"	315		
vention internationale de Saint-Pétersbourg (Revision de Paris. — 1890.)	5 sup. 5 sup.		316 365		
conventions où arrangements conclus avec: 1° l'Alle- magne, le 20 juin 1890; 2° le Luxembourg, le 21 juin 1890; 3° la Russie, le 21 juin 1890; 4° la Suisse, le 15 juillet 1890; 5° la Belgique et les Pays-Bas, le 27 décembre 1890, 6° la Belgique, le 27 février 1891 Décret du 22 juin 1891 portant: 1° exécution du règlement de service international revisé à Paris, le 21 juin 1890, et des conventions conclues entre la France, et 2° établissement d'un minimum de taxe par télé-	5 sup.	"	386	14°	1891.
paysLoi du 19 juin 1891 portant approbation de la convention additionnelle à la convention du 11 juin 1883,	5 ոսթ	. "	39.6		
conclue, le 14 mai 1891 avec la Compagnie Spanish national submarine telegraph	: 5 sup	$\begin{bmatrix} 1 & 1 & 1 \end{bmatrix}$	398	£1	
Texte de cette convention additionnelle	5 sup	1	399		
Loi du 5 juin 1891 portant approbation de la convention passée, le 15 octobre 1890, avec la Grande Compagnie des télégraphes du Nord pour la pose et l'ex-	5 suլ - -) .	401		
ploitation d'un second câble télégraphique entre Calaiset Fance (Danemark)	S S CONT		 		
Texte de cette convention. Note résumant les modifications les plus essentielle que la conférence de Paris a introduites dans le règle	s). <i>"</i>	401 401		
ment annexé à la convention télégraphique internation nale de Saint-Pétersbourg	- 5 cm	3. ,	404		
nate at Damt-Leterspond.	. լ ծ sայ	"	404	1	i'

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de Pin- struction	d e la page.	du volume.	de l'année.	
ervice télégraphique. (Suite.)			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Erratum au bulletin mensuel n° 5 supp. de mai 1891. Décret du 22 juin 1891 portant: 1° exécution du règle- ment de service international revisé à Paris, le 21 juin 1890 et des conventions conclues entre la France et divers pays; 2° établissement d'un minimum de taxe par			- ·		•	
télégramme dans les relations de la France avec certains pays. Application de la circulaire du 30 décembre 1890.—	7	11	.455			
Avances du service télégraphique au service téléphonique et réciproquement	7	"	465			
Note n° 22 du 11 juillet 1891 rélative au maintien en excellent état de fonctionnement du réseau électrique	7	n l	471	,		
civil dans les départements frontières	8	n ·	498			
à des officiers ou soldats faisant partie des corps d'armée en manœuvre	8	n'	504			
voie des câbles sous-marins	11	, , ,	5'9 '2	,		
provoquées par les réclamations du public	11	u	593	14°	1891.	
télégraphiques et des surtaxes téléphoniques Instruction n° 414. — Suppression du rôle de départ n° 663 des télégrammes. — Rectifications à l'in-	11	413	615			
struction T. — Rectifications au bulletin mensuel Circulaire du 21 décembre 1891 relative aux attributions des ingénieurs et inspecteurs des départements et à la fixation des frais de déplacement alloués à ces	11	414	621	<u>;</u>		
fonctionnaires	ll sup)• H	631	\$ 5		
Loi du 19 juin 1890 portant approbation de la con- vention signée à Londres, le 4 décembre 1889, entre la France, la Belgique et le Royaume-Uni de Grande-	11 sup	11	634			
Bretagne et d'Irlande pour l'échange des télégrammes entre les trois pays en cas d'interruption complète ou partielle de leurs communications télégraphiques di-	ı					
Note-circulaire relative à la transmission du préambule	12	11	638	•		
Circulaire n° 99, du 31 décembre 1891, relative à	i	"	23	15°	1892	
l'admission des cavaliers télégraphistes dans les bureaux.	1	П	23	}		

	INDICATION						
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.		
Service télégraphique. (Suite.)							
Arrêté du 3 décembre 1892 relatif à la création d'exercices de lecture au son	11 sup.		1175				
Note au son	11 sup. 12	"	1176 1225				
Décret du 28 décembre 1892 portant réduction de taxe entre la France continentale et la Corse, d'une part, et l'Algérie et la Tunisie, d'autre part, pour les	12,	\	1387	\right\ 15°	1892.		
télégrammes à transmission disserée	12, 4° sup.	}	1388				
Instruction nº 434 concernant les versements jour- naliers faits par les gérants des bureaux télégraphiques municipaux	2	434	62	\			
Visa par le receveur des avis ou télégrammes concer- nant le service télégraphique] 7	11	222				
Circulaire relative aux opérations du service télégra- phique à l'occasion des élections générales de 1893 pour le renouvellement de la Chambre des députés	3° sup.	} "	387				
Instruction n° 441 concernant le contrôle des recettes télégraphiques et modifiant le procès-verbal n° 670 Additions et modifications à la nomenclature des	8	441	430	\rightarrow 16e	1893.		
fils		n n	493				
d'assurer le service télégraphique du public et de la presse pendant la durée des grandes manœuvres Recommandations relatives à la reprise du service	11	li II	502				
entre agents du même bureau		11	513	1			
Service télégraphique international. (Voir aussi Correspondances télégraphiques internationales.)					-		
Notifications	1 5 6 7 8 9 10 11 1 2 3	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	63 179 224 256 279 295 324 340 6 44 192	} 0c	1885.		

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
élégraphique international. (Suite.)						
	5 7 8 9 10 1	11 11 11 11 11	296 386 403 430 437 14) 9°	1886.	
	2 3 4 6 7 8	# # # #	65 86 101 144 213 225	10°	1887.	
	$egin{array}{c} 9 \\ 10 \\ 11 \\ 1 \\ 2 \\ 3 \end{array}$	# !! !! !!	270 385 401 13 30 61			
ations	5 8 10 11 12	11 11 11 11	82 114 292 332 363 381	11*	1888.	
	3 4 6 7 8 9 10	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	98 187 318 453 488 536 566 590	12°	1889.	
•	11 12 1 3	# # #	647 688 334 437 595 618			
	5 7 8 9 10 11	11 11 11 11	764 884 929 960 994 1059	13*	1890	
	12 2 3 4	11 11 11	70 127 247	14	1891	

		IN	DICATION		
Service télégraphique international. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Ser vice (cographique internationali (cuitor)	5		303]
	$\begin{pmatrix} 3 \\ 6 \end{pmatrix}$	"	440		
	7	"	469		
	8		5 01	140	1891.
	$\boldsymbol{\vartheta}$	u	525	. i	
	11	l u	594		
Notifications	12	"	651	/	
	$\langle \frac{1}{n} \rangle$	"	25	۱ ۱	1
	3	"	146		
	4	l n	183		
	5	"	207	} 15 ° ∤	1892.
	6 7	H H	468		
	8	11	601 838	1	
	12	11	1225)	
Service téléphonique. (Voir Téléphones.)	1 12] "	1220	Í	
Sinistres.					
Transmission des dépêches concernant les avis de	.]				
sinistres, demandes de secours, etc		"	1015	3*	1880.
Sociétés savantes:		1			
Conditions mises à l'échange de paquets en franchise entre les sociétés savantes, sous le couvert et le contreseing du Ministre de l'instruction publique	l sun	} "	578	ler	1878.
Sonneries electriques.					
Décision modifiant les conditions d'abonnement pour droit d'usage sur les fils télégraphiques d'intérêt prive qui sont destinés à relier les sonneries électriques	3	,,	352	5.	1880.
Statistique.					
La statistique générale fait partie des attributions de la 1 ²⁰ division mixte de l'Administration centrale des poste	1				
et des télégraphes. (Arrêté du 15 avril 1878.) Enquête sur le mouvement des correspondances de	. 1	\cdot \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid \mid	12 et 13		
toute nature de et pour l'intérieur, du 6 au 15 et du 21 au 30 octobre 1878	, sup.	28	243 et 244] let	1878
Suppression de l'état statistique n° 62 du servic	. 7	36	378		
Enquête sur le mouvement des lettres ordinaires in	-1 7	1			
suffisamment affranchies, nées et distribuables en Francet en Algérie	sup.	37	409	<i>]</i> [·	
Enquête sur le mouvement des correspondances d toute nature, du 6 au 15 et du 21 au 30 septembre 1879 Modification dans l'établissement de la statistiqu	. 16 e	72	544 et 545	2	1879
des recouvrements que les directeurs ont à fournir l'expiration de chaque quinzaine	à 24	,,,	355	3	1880
respiration de quaque quiname,		"			1,000

	INDICATION						
-	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de Ia page.	du volume.	de l'année.		
tatistique. (Suite.)					, ·		
Modification des instructions relatives à la statistique du service international des recouvrements Statistique des mandats-cartes recommandés Enquête à effectuer du 6 au 15 et du 21 au 30 no-	26 sup. 25	n.	498° 495	3°	1880.		
vembre 1880 sur le mouvement des correspondances Modifications apportées aux statistiques des recouvre-	30	"	818	: .·			
ments de valeurs et des abonnements aux journaux Relevés statistiques à produire à l'occasion des élec- tions générales à la Chambre des députés	44 39, 3° sup.	\	1574 · 777	ŀ			
Relevés statistiques des transmissions télégraphiques. Enquête sur le mouvement des correspondances de	41	190	944	4.	1881.		
toute nature transportées par le service des postes du 6 au 15 et du 21 au 30 novembre 1881	42 9	"	1071 et 1072	5°	188 2.		
Idem du 6 au 15 et du 21 au 30 octobre 1883 Idem du 6 au 15 et du 21 au 30 novembre 1884	9 22	11	565 503 931	6* 7*	188 3. 1884.		
Idem du 6 au 15 et du 21 au 30 novembre 1885 Idem en 1886	10 10 9	n n	320 43 5	10•. 8•	1885. 1886. 188 7 .		
Renouvellement des statistiques postales, n° 417, des communes, à la suite du dénombrement de la popula-	_	"	271	5°	1882.		
tion de la France opéré en 1881	8 2	"	516 102	6•	1883.		
Idem Modifications apportées aux statistiques de recouvre-	11	u u	482	9.	1886.		
ments de valeurs, d'abonnements aux journaux, de payement de mandats et de mandats-cartes	7	11	417	6*	1883.		
ct les objets recommandés	10	"	328	8*	1885.		
la France en 1886] <i>H</i>	74,	100	1887.		
Statistique des télégrammes de presse	6 6	H	1.46.				
de mandats et de bons de poste	3	"	63	11°	1888.		
sur le service télégraphique		11	75 8) } 13°	1890.		
15 et du 21 au 30 octobre 1890		,,,	949) .			

		IN	DIGATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.
Statistique. (Suite.)		_			
Suppression de la formule n° 1297. Annotation à l'instruction générale. Modification à la statistique du nombre des mandats ordinaires émis. Statistique nouvelle des recouvrements. Renouvellement des statistiques postales des communes à la suite du dénombrement de la population de la	11 11 11	11 11	1008 1009 623	13°	18 9 0 18 91.
France opéré en 1891 Statistique des sommes consignées pour frais de	2	"	114		
Statistique annuelle des recouvrements, des envois contre remboursement et du payement des mandats-	10	n	1088) 15°	1892.
cartes à domicile	11	11	1172	1	
Compte des produits et des dépenses de la Direction générale des postes et des télégraphes, en 1891 Suppression des états statistiques des télégrammes	5° sup.	, "	1391	<i>)</i> 	
de presse	3	"	84	16°	1893.
Surnumérariat.					
Programme de l'examen pour le surnumérariat des postes et des télégraphes	Sun.	"	366 et 367	l*r'	1878.
Conditions d'admission	5	11	66 128	10°	1887.
et date d'un concours	1	"	7		
ploi de surnuméraire	•	11	7	14*	1891.
graphes	7	"	464	1	
Date d'un concours pour le surnumérariat. — Con-] 11	,,	592) 1	
ditions d'admission	7 sup.	11	613),,,,	1909
des 3 et 4 novembre 1892	12	"	1225	15°	1892.
les bureaux	8	n n	403	16	1893.
Surveillants (Chefs) et surveillants.					
Les chefs surveillants et les surveillants relèvent di- rectement du service technique	sup.	30	291	} 1er	1878.
de dérangements, par le service de l'exploitation	1	H	18)	

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Surveillants-facteurs.					
Les surveillants-facteurs, quoique relevant du service technique, coopèrent au service d'exploitation pour la distribution des télégrammes	sup.	30	291 296	ler	1878.
Table de conversion.					
Annotations à la table de conversion avec les États- Unis	44		1500 11501		1001
Émission de mandats sur le Danemark, la Suède et	L	"	1540 et 1541	[4c	1881.
la Norvège. — Conversion Erratum aux tables de conversion	12	11	998 1064 3 5	13°	1890.
Changement du taux de conversion avec le Portugal.	5	$\frac{\partial}{\partial u}$	311	14°	1891.
Changement du taux de conversion des mandats de poste de la Norvège pour la France	7	u	487	\	
glaiseglaise	2	£1	118	15°	1892.
Tableaux d'avancement.			<u> </u>		
Arrêté relatif aux tableaux d'avancement des agents des services extérieurs		11	290		
Circulaire y relative	$\left\{\begin{array}{c} 9 \\ m_{p} \end{array}\right\}$	} ,,	293		
Circulaire aux directeurs relative à la publication de tableaux d'avancement	· sup.	} "	403	\10°	1887.
Premiers tableaux d'avancement	(sup.	} "	405		
Promotions	$\cdot \begin{cases} 11 \\ \text{sup.} \end{cases}$	\	487	ļ	
Arrêté relatif au tableau d'avancement des service extérieurs Instruction n° 367 relative à l'établissement des liste	s 5	"	80		
de classement pour l'avancement des agents des service extérieurs	s 5	367	93	\\ \begin{aligned} \\ 11^\cdot \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	1888.
Circulaire relative à l'arrêté ci-dessus	, [7 sար	. "	100 199		
services extérieurs	. l s	n			
listes de classement pour le troisième tableau d'avan cement de classe des agents des services extérieurs Modifications à l'instruction n° 379. — Troisièm tableau d'avancement	. 1 e) 2 .}3 sup	379	11 112 199	12°	1889.
aux tableaux d'avancement		n n	.425	13°	1890.

	INDICATION				
Tableaux d'avancement. (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
, ,					
Quatrième tableau d'avancement de classe Idem	$\frac{6}{7}$	# # #	461 671 787		
Erratum au bulletin mensuel n° 7 de juillet 1890. — Quatrième tableau d'avancement de classe	8	11	909		
tions et rectifications	8	n	910	13•	1890.
Additions et rectifications au quatrième tableau	9	"	950		I
d'avancement de classe	10	11	964		
Additions au quatrième tableau d'avancement de classe.	11	"	1010		
Idem	12	"	1101		
Additions et rectifications au cinquième tableau		11	139		
d'avancement de classe	1	"	314		
d'avancement de classe	1	, H	494	\14°	1891.
classe	8	, ,,	514		
Idem Sixième tableau d'avancement de classe Additions ou rectifications au sixième tableau d'avan-		11	583 701		
cement de classe	2	,,	124	<u> </u> 	
Idem	3	11	152	ì	
Idem	4	,, ,	194	150	1000
Septième tableau d'avancement de classe	7 sup.	,,	614	15*	1892.
Huitième tableau d'avancement de classe	12, 3° sup.	}	1331		
Additions et rectifications au huitième tableau d'avancement de classe	1	ĺ "	67		
<i>Idem</i>	3	"	98	16	7.000
Neuvième tableau d'avancement de classe	7.2°sup	,,	335	110	1893.
Dixième tableau d'avancement de classe	12 sup.	,,	667) '	
Tarifs.					
Vente au public du Tarif général des dépêches télé-	}				
graphiques	2	12	97	1 • • •	1878.
Tarifs annexés au décret réglant l'exécution de la Convention de l'Union postale universelle	sup.	} "	1 92 et 193		
les correspondances à destination ou provenant des pays				2.	1070
étrangers non compris dans l'Union postale ou non assi-	1			(-	1879.
milés aux pays de l'Union		"	413		
Vente au public du Tarif international des Postes et	42	,,	1075	4.	1881.
de la Nomenclature n° 323	6	ļ <i>u</i>	362	;	
Vente du tarif télégraphique	6 7 8	} "	390 404	9•	1886.

•	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	
Tarifs. (Suite.)				 		
Note au sujet du tarif télégraphique	12	"	531	10°	1887.	
Public	4 11	n n	321 650	120	1889.	
	26, 2° sup.	117	597	Í	Aggr	
	30 31 44	" "	815 871	3°	1880.	
	4	<i>u</i>	1554 197	4° 5°	1881. 1882.	
	6 1	u n	361 14	9°	1886.	
	2 3 4	" "	65 86			
	6 7	11	103 144 213	10*	1887.	
	9	11 11	270 385			
Tarif des correspondances télégraphiques à destina- tion de l'étranger	\ 1	"	401 13	<i>)</i> \		
	3	"	$\begin{array}{c} 30 \\ 62 \\ 82 \end{array}$		ı	
	4 5 7	1) 1) 1)	83 115 188	11•	1888.	
	9 10	" "	305 332			
	3 4 5	"	188 318	ĺ		
	6	"	420 453	12.	18 8 9.	
	7 8 9	<i>u</i>	489 536 566	(<u>.</u>	
	10	"	590	<i>]</i>	<u>.</u>	
	$\begin{pmatrix} 12\\13\end{pmatrix}$	$\frac{u}{u}$	292 340 et 341			
•	14 14	} "	447 et 448 470	2°	1879.	
Aunotations et rectifications au tarif international des taxes postales	14,	, ,	486	}	10/9.	
	2° sup. 15 16	" "	511 et 512 543			
•	16	"	554	1		

	INDICATION					
•	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page,	du volume.	de l'année.	
Tarifs. (Suito.)	17 18 18 19 19 sup. 20	11 11 11 11	599 et 600 639 et 640 649 698 723 779	2*	1879.	
Annotations et rectifications au tarif international des taxes postales	26 27 28 29 29		792 26 42 85 et 86 231 250 260 356 376 et 377 403 421 441 et 442 477 715 748 779 794 et 795 874 et 875	3°	1880.	
	31 32 32 33 33 33 sup 34 34 34 35 36 36 37 38 38	11 2 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	874 et 875 999 et 1000 1002 1029 17 62 72 et 73 102 112 113 et 114 170 218 et 219 252 et 253 470 564 566 569	4.	1881.	

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Tarifs. (Suite.)	38	11	582			
	38	"	594	j		
	38 sup.	"	617			
	38 sup.) "	622			
	39	<i>"</i>	628 et 629		Į	
	39	"	645		Į.	
	39	"	646			
	40 40	" "	848	,	,,,,,	
	41	" "	851 962	4°	1881.	
	42	"	1083		ŀ	
	43	H	~ * * - '		l	
	43 sup.	l u	1543			
	44	<i>n</i>	1537			
•	44	"	1539 et 1540			
	44	"	1590	•		
	. 44	1 "	1594 et 1595			
	44	$\{ n \}$	1635			
Annotations et rectifications au tarif international	sup.	} "	31	•		
des taxes postales	$($ $\hat{2}$	"	66	1	1	
The same of the sa	$\begin{pmatrix} 2\\ 3 \end{pmatrix}$	"	143			
	4	11	184			
	5	H	224	5 °	1882.	
	6	"	281 et 282			
	9	"	563	}		
	10 4	"	588	<i>)</i>	1	
	4	$\frac{n}{n}$	313 321			
	t_1	11	323		1	
•	5	l n	342	6.	1883.	
	6	n	391			
	7	н	427	1	1	
$oldsymbol{\cdot}$	8	n n	454	ļ	1	
	13 16	"	602 708	1		
•	19	"	823	7.	1884.	
	22		922			
•	24	11	1006)	•	
	1	11	63			
	2 5	"	115	-		
		п	179	8	1885.	
	$\frac{1}{10}$	- u	223	1	1	
•	10	11	324	1	1	
	,					
	· F		•		ł	

	INDICATION						
•	d u numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.		
Tarifs. (Suite.)	111	it	340	8°	18 85.		
	14 5 7 9 10	11 11 11 11	218 292 385 428 436	ð.	1886.		
	11 12 1 2 3	11 11 11	481 527 13 61 83				
Annotations et rectifications au tarif international	5 8 0	a a n a	$99 \\ 126 \\ 226 \\ 269$	10°	1887.		
des taxes postales	11 2 5 6 9	11 11 11	395 28 114 146 304	11•	1888.		
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	10 1 4 4	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	330 331 45 298 315 et 316				
	6 7 8 9	a a a a a a a a a a a a a a a a a a a	451 et 452 47 9 519 562	12°	1889.		
Vente au public du tarifinternational des taxes postales	5. 6 2 12 17	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	362 115 et 116 295 602	Jer Jer	1886. 1878.		
Modifications au tarif des fournisseurs	. 19 sup. 22	} "	727	2°	1879.		
	sup. 25 29 5	"	407 et 408 788	3*	1880.		
Modifications au tarif des fournisseurs	$\begin{pmatrix} 9 \\ 5 \\ 3 \end{pmatrix}$	11 11 11	362 564 292 85	9.	1883. 1886.		
	$ \begin{array}{c c} 7 \\ 11 \\ 2 \end{array} $	11 11	215 392 27	} 10°	1		
Addition au Tarif international des postes	2	u	374	13•	1890.		

du du du sulletin 4 6	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
3 4 4	• •	432		1
3 4 4	• •	432		
(1 (4	1 u 1		j	Ī
4	; l	433	1	1
	44	597		1
()	"	598		
	"	688) 13°	1890.
9	"	921 057		
10	"	957 058		
10	1 4	958 95 8	1	
10 12	0	1063		1
), 2 	1 11	32	i i	
ì	" "	35		
^	"	00		, ,
2	"	51	•	1
$ar{2}$	u	70	1	
	}) 14°	1891.
			1	
6	1 11	441	1	
8		507	1	1
10	u	575	•	
10	::	580	!	
2	u	103	1	
		110]	
2	Π	118	1	
2	"	118		
f,	1	102		
1	"	100		
7		608		}
•	Ĭ	L		
	L	L .) 15°	1892.
	H	1	1	1
1	11	4	1	1
9	11	887		}
9	Π	890	1	
	tt	1081	1	1
11	- $ -$	1162		-
11	11	1170	-	
12	1	1232	Į	
2	- II	· ·)	
2	11		- 1	
	11	85	16	° 18 93
٠١ ,	1	100	(1
4			1	
1 ") [//	1 3.67	•	E
•	8 9 9 10 11 11 12 2 3	7 sup	7 sup	7 sup

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Tarifs (Suite).			. 			
Tarif télégraphique. — Édition de 1893. — Vente des exemplaires	6	Ħ	179			
Cations	6 6	11	180 182			
Idem	7 8 8	11	223 406 435) 16°	1893.	
Tarif télégraphique. — Édition de mars 1893	$\left\{\begin{array}{c} 9\\10 \end{array}\right\}$	11	: 463 400			
Modifications au tarif international des postes Tarif télégraphique. — Édition de 1893. — Modifi-		"	507. 514	¥,		
Taxes postales.	12	n	632	<i>j</i>		
Décret portant abaissement des taxes postales. —						
Tarif de ces taxes	41	234	942 et 943 178	4° 5°	1881. 1882.	
comprenant toutes les correspondances à taxer par le bureau destinataire	4	"	313	}		
sont publiés et des départements limitrophes et ex- pédiés du lieu d'impression à destination de ces dépar- tements. Avis du Conseil d'État			415	6.	1883.	
Tarif postal en Grèce	8	H H	465			
du Bulletin mensuel n° 3 de mars 1883		li	590	} 		
Affranchissement des journaux à expédier en dernière limite d'heure	e . 19	"	823 823			
Modèles de dessin en relief	s	"	894	70	1884.	
Annotations autorisées sur les formules de prix courant Arrêté relatif à l'admission à prix réduit des formule	s 22	u u	927 336 et 337	8.	1885.	
imprimées de lettres de convocation à une réunion Avis de traite. — Taxe		. II	490 562	90	1886.	
Taxe applicable aux avis dont le texte, primitive ment obtenu au moyen de la machine à écrire, pui	s	"	002	12°	1889.	
reporté sur pierre ou sur pâte, est tiré à un certain nombre d'exemplaires	10	u	588	.)		

	INDICATION				
'axes postales (Suite.)	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.
Nouvelles recommandations relatives à la taxation des objets de correspondance non affranchis ou insuffisamment affranchis.	6	,,	687		
Jurisprudence. — Expédition d'effets de commerce.	Ŭ	"	00,	} 13°	1890.
— Mention «sans frais»	12 	//	1053)	
grammes et télégrammes fermés acheminés exclusivement par la voie de la poste	3	11	120		
Décret fixant les taxes à percevoir sur les correspon-				14.	1891.
dances à destination ou provenant des colonies britan- niques d'Australie	8 sup.	11	515		
Loi du 25 mars 1892 concernant la taxe des lettres insuffisamment affranchies et celle des objets à taxe			1		
réduite expédiés sans affranchissement	$\int 3 \sup$.	11	153		
de la loi du 25 mars 1892 concernant la taxe des lettres insuffisamment affranchies et celle des objets à taxe					
réduite expédiés sans astranchissement	3 sup.	l n	154		
concernant la taxe des lettres insuffisamment affranchies	•				}
et des objets admis à prix réduit expédiés sans affran	-}			j	.
chissement ou avec affranchissement insuffisant			154		
Annotations à l'Instruction générale		"	156	\\	
sur les correspondances ordinaires et recommandées	1	-		$\rangle 15^{\circ}$	1892.
destination où provenant de l'extérieur	. 5 sաթ	. 11	3.23		
Décret du 30 juin 1892 fixant les taxes à percevoi				Å	
sur les correspondances à destination ou provenant d			461	1	}
Equivalents de taxes de l'Union postale	- 1	"	852		
Jurisprudence des cours et tribunaux. — 1º Taril	$\frac{1}{8}$, ,	002	1.	
postaux. — Assurances mutuelles. — Effets				1	-
Papiers d'affaires. — Tarif applicable	. 12	"	1218		
tiers. — Correspondance. — Papiers d'affaires	-				
Inapplicabilité du tarif réduit		ti -	1224	i 1	
Arrêté ministériel du 20 février 1893. — Avis in	1-				
primés en tout ou en partie relatifs au service militair et expédiés par les commandants des bureaux de recrute	(e)			ľ	
ment aux hommes de la réserve ou de l'armée territorial		1.1	43.	j	
Instruction n° 438 relative à la taxation des corre		-		1	
pondances non affranchies ou insuffisamment affranchi		438	. 1.29	1	
Arrêté du 25 novembre 1893 relatif aux condition		-			1
d'admission, dans le service des postes, des objets affrai		D. //	547	1	
chis à prix réduit	n 11 su	" "	5,17) 10	6° 1893
des objets affranchis à prix réduit		p. 4/15	557.	1.	
Modifications à l'Instruction générale résultant d		†	1	1	1
dispositions de l'arrêté ministériel du 25 novembre 189	3	1	<u>.</u>	1	
relatif aux conditions d'admission dans le service d		l,		Ì	
postes, des objets affranchis à prix réduit	11 su	р. Г	1 560	I_{c}	Į.

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la pa ge.	du volume.	de l'année.	
axes télégraphiques.						
L'application des taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars 1878 est fixée au 1er mai par décret du 16 avril	1	"	3	1 **	1 87	
Taxe des dépêches destinées à circuler exclusivement par les tubes dans Paris	10	u	63			
l'Algérie (ou la Tunisie) et la France	18	. "	638	2°	1879.	
télégraphiques	19	"	682	1		
ternationales. — Instruction y relative	23	98	285			
Réduction de la taxe sous-marine à percevoir en Algérie pour les télégrammes à destination de la Belgique, de l'Espagne, du grand-duché de Luxembourg, du Portugal, de la Suisse et de la Grande-Bretagne. Réduction de la taxe des dépêches télégraphiques circulant par les tubes dans Paris. Décrets portant fixation de taxes télégraphiques internationales. Taxes applicables aux dépêches échangées entre les	24 25 27 28	a a a a	286 et 287 388 666 et 667 734 et 735	} 3°	1880.	
bureaux de France, d'Algérie et de Tunisie et ceux de la principauté de Monaco	28 39	"	740 636 231	4.	1881.	
Tableau des taxes applicables aux télégrammes entre la France et l'Amérique	7 10	ii ii	314 590	5°	1882.	
Taxe d'affranchissement des papiers d'affaires dan les échanges internationaux	. 3 1.0	i	146 963	8* 13°	1885. 1890.	
aux circulaires relatives à l'état des lignes internationale et aux modifications des tarifs internationaux	5 su	p. "	303 365			
minimum de taxe par télégramme dans les relations de la France avec certains pays. Erratum au Bulletin mensuel n° 5 supp. de mai 189 — Décret du 22 juin 1891 portant éxécution du règlement de service international revisé à Paris, le 21 juil 1890. Établissement d'un minimum de taxe par télégramment de la paris de l	1. e- in	P• / "	396	14	.° 1891.	
gramme dans les relations de la France avec certains par		7 "	455	/ 4		

		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de f'année.
Décret portant approbation de la Convention conclue avec l'«Anglo-American Telegraph Company limited» pour régler l'échange des télégrammes de presse entre la France, ou en transit par la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part; et pour déterminer la taxe de transit applicable au parcours de Brest à Brignogan applicable aux télégrammes anglo-américains échangés par le câble de Brignogan à Salcombe (Angleterre) Décret du 28 décembre 1892 portant réduction de taxe entre la France continentale et la Corse d'une part, et l'Algérie et la Tunisie d'autre part, pour les télégrammes à transmission différée échangés entre la France continentale et la Corse, d'une part, et l'Algérie et la Tunisie, d'autre part	2 12 4° sup.		81 1387	15*	1892.
Télégrammes. Recommandation de n'envoyer de télégrammes pour affaires de service qu'en cas d'absolue nécessité	1 sup. 5 3 sup. 5	8 " 20	53 266 181 266) ler	1878.
reau télégraphique de leur résidence, des télégrammes à expédier Télégrammes présentés dans les bureaux de poste simples avant l'heure où commence le service télé graphique. Fixation du prix des télégrammes destinés à circule exclusivement par les tubes dans Paris. Circulaire recommandant aux directeurs départe	7 10	33 "	309 381 63		
mentaux de prendre à l'avance les mesures nécessaire pour assurer la prompte expédition des télégrammes dans les cas d'affluence exceptionnelle	20 r 25	"	768et769 388	2*	1879.
texte des télégrammes	. 25	" "	73 et 74 402		
Abonnement à percevoir pour l'enregistrement de adresses abrégées dans les télégrammes internationaux Nécessité de faire un emploi complet et judicieux de	29 31	n'	784 866	3°	1880.
toutes les ressources du réseau télégraphique pour assi rer la transmission aussi complète que possible de télégrammes.	ı- es	u	867.et 868	<i>/ / 1</i>	

-	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
l'élégrammes. (Suite.)					
Transmission des télégrammes relatifs aux avis de sinistres, demandes de secours	32	"	1015	3°	1880.
Libellé obligatoire de l'adresse des télégrammes qui doivent être remis au destinataire dans l'intérieur du	34	"	100		
bureau d'arrivée	30	"	643		
grammes d'arrivée dans les localités pourvues d'un bu- reau télégraphique à service municipal	} 39, 3° sup.	} "	775 et 776	4•	1881.
Règle de taxation des télégrammes en langage secret, chiffré ou convenu	30 6110	} "	776 et 777		
dépôt sur les télégrammes déposés dans les gares et sur les avis de service abusifs	3° sup.	202	1467 et 1468		
Télégrammes portant avis du décès de militaires ou marins sous les drapeaux	2	" "	1475 60	5*	1882.
Dépôt aux guichets du télégraphe des télégrammes insérés dans des enveloppes fermées		208	1526 et 1527\		
des adresses convenues ou abrégées	44	} "	1555 et 1556		
dans les télégrammes	sup.	} 218	1639) /t°	1881.
verses concernant les télégrammes		<i>"</i>	1645		
Décret concernant l'extension du service des dépêches télégraphiques circulant par le réseau pneumatique	4	<i>n</i>	1654 306	6.	1883.
Décret autorisant une nouvelle forme de télégramme	23	n	964	7*	1884.
à expédier par les tubes pneumatiques à l'intérieur de Paris	. 1	,,,	2	8•	1885.
des postes et des télégraphes	. 5	11	980	Ì	
Circulaire relative aux télégrammes de presse Application du tarif plein ou du tarif réduit aux	c	11	387	∂_{a}	1886.
Décret relatif à l'admission dans le service de télé grammes échangés à l'intérieur de Paris par les tube	. 11 -	"	485		
pneumatiques	. 1	l n	8)	
tinées à être publiées en Algérie et en Tunisie Enquêtes effectuées à l'occasion des télégrammes re	. 5	".	119	10°	1887.
tardés, perdus ou altérés	e 12	"	527	1	1,000
des télégrammes adressés télégraphe restant	. 3	. "	55	11°	1888,

•		IN	DICATION	_ <u>-6.s</u>	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Télégrammes. (Suite.)					
Télégrammes sémaphoriques		11 11 11	104 580 963	11° 12° 13°	1888. 1889. 18 9 0.
grammes et télégrammes fermés acheminés exclusivement par la voie de la poste	3 5	n H	120 303	} 14e	1891.
n° 663 des télégrammes		414	621	}	
Décret portant approbation de la Convention conclue avec l'«Anglo-Americain Telegraph Company limited» pour régler l'échange des télégrammes de presse entre la France, d'une part, et l'Amérique, d'autre part; et pour déterminer la taxe de transit applicable au par cours de Brest à Brignogan applicable aux télégrammes		"	23		
anglo-américains échangés par le câble de Brignogan à Salcombe (Angleterre)		,,	81	00000000000000000000000000000000000000	1000
Paris, taxées au mot et transmises par la voie télégra phique	4	- II	160) 15°	1892.
sion des télégrammes officiels concernant les accident de chemins de fer	. 4 e \	li li	179		
taxe entre la France continentale et la Gorse, d'un part, et l'Algérie et la Tunisie, d'autre part, pour le télégrammes à transmission différée	s /I'c sur	1	1387	790	
Instruction n° 431 relative aux télégrammes à transmission différée échangés entre la France continental et la Corse, d'une part, et l'Algérie et la Tunisio d'autre part	e 12 4° suj	1 71 - 3 1	1388		
Pheure du dépôt des télégrammes. — Modifications Pinstruction T	à 2	"	53		5
de Paris	. 2	a	54	1	
Suppression des états statistiques des télégramme de presse	a a le	a	84	16	1893.
publicité, des câbles franco-algériens pour la tran mission des dépêches dites de presse	. 12	11	616		

Ţ		. I N	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Télégraphie militaire.						
Les questions se rattachant à la télégraphie militaire sont du ressort du service technique, qui en conserve entièrement la direction. Indications relatives aux rôles respectifs du service technique et du service de l'exploitation dans les opérations de la télégraphie militaire. Prescriptions de détail pour l'application des règles posées par l'instruction n° 30, relativement au service	1 5 sup.	30	25 304 et 305	1°x	1878.	
de la télégraphie militaire	8	40	447			
graphie militaire	29	11	781	3°	1880.	
Agents de la télégraphie militaire blessés ou malades en Tunisie	43	"	1476 et 1477	Ţ1.	188 1.	
procédure à suivre pour les modifications au réseau télé- graphique militaire	7	"	431	6•	1883.	
sur l'organisation du service de la télégraphie militaire. — Décret y relatif	20	n l	830	7•	1884.	
télégraphique militaire	24	"	1010) 1		
graphie légère dans les régiments de cavalerie	2	"	118	8•	1885.	
Circulaire relative aux études concernant la création de lignes ou de postes télégraphiques militaires Note relative à l'établissement des états d'avances	2	l "	69	}		
faites au Ministère de la guerre	2	"	70	10°	18 87.	
à effectuer pour le compte du service de l'artillerie Dépenses du service de la télégraphie militaire Réduction de la première mise d'habillement et sup-	12	"	527 527			
pression de l'indemnité annuelle allouée pour entretien d'uniforme. (Télégraphie militaire.)	3	"	181			
Vérification et entretien du matériel des régiments de cavalerie	3	"	182			
graphie militaire au service du génie	4	"	310 311			
Cession de matériel de télégraphie militaire aux différents services de l'armée	4	ı, ı	312	12°	1889.	
Autorisation accordée aux fonctionnaires de la télégraphic militaire de porter la vareuse	5	n	358			
Décret portant organisation du service de la télégraphie militaire.	10	n n	56.7			
Note relative à la remise du matériel de poste au services militaires	10	n n	585			
Télégraphie militaire. Errata au Bulletin mensue	. 11	n n	609			,

		INI	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro à e l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'annéc.
l'élégraphie militaire. (Suite.)			010		
Envoi de fiches de renseignements	9	n	316 927	13°	1890.
date du 22 mai 1891. — Uniforme des fonctionnaires du service de la télégraphie militaire ou des agents du service de la trésorerie et des postes aux armées Circulaire n° 99, du 31 décembre 1891, relative à l'admission des cavaliers télégraphistes dans les bureaux.	6	n	435 23	14°	1891.
Arrêté du 3 décembre 1892 relatif à la création		"	20		
d'exercices de lecture au son Circulaire relative à l'organisation des exercices de	11 sup.	"	1175	} 15°	1892.
lecture au son	11 sup.	"	1176		
agents de la télégraphie militaire mobilisés Note ministérielle relative à l'application au service	8	11	397		
de la télégraphie militaire des règlements militaires sur l'administration et la comptabilité	8	n	400		
et relative à l'achat et à la distribution d'une brochure résumant les dispositions administratives applicables à l'armée territoriale pendant les périodes d'exercices de temps de paix	8	"	401) 16°	1893.
et sous-agents	8	· · · ·	403		
nœuvres des 2° et 3° corps	31	,,,	506	Į	
Télégraphie sous-marine. Loi concernant la répression des infractions à la Convention internationale du 14 mars 1884, relative à le protection des câbles sous-marins. Protection des câbles sous-marins. Protection des câbles sous-marins. Notification d'un décret du 23 avril 1888 qui promulgue la Convention internationale conclue, le 14 mars 1884, entre	24	11	994	7°	1884.
les diverses puissances, et la loi du 20 décembre 1884 concernant la protection des câbles sous-marins	,]	,,	313	11	1888.
Téléphones.					
Nomination d'une commission chargée d'examiner le demandes de concession de réseaux téléphoniques Arrêté concernant l'établissement et l'exploitation par l'industrie prinde de l'établissement et l'exploitation par l'industrie prinde de l'établissement et l'exploitation par l'industrie prinde de l'établissement et l'exploitation par l'industrie prinde de l'établissement et l'exploitation par l'industrie prinde de l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par le l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation par l'établissement et l'exploitation	. 19	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	827	} 7	1884.
l'industrie privée du réseau téléphonique dans certaine villes spécialement déterminées	20	n	845		

		IND	ICATION	· ·	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
T éléphones. (Suite.)					
Décret relatif aux taxes à percevoir pour les corres- pondances par cabines téléphoniques publiques et pour les communications téléphoniques à distance Décret créant un abonnement annuel pour communi-	1	u	1		
cations échangées par l'intermédiaire des cabines télé- phoniques publiques	8	"	267	8.	1885.
les établissements publics peuvent mettre les téléphones à la disposition de leurs membres ou clients Arrêté fixant les conditions d'exécution du décret du	8.	11	268		1000.
28 juillet 1885 (abonnements aux cabines téléphoniques publiques.)	8 2	350	2 68 39		1005
Conducteurs téléphoniques destinés à des services étrangers à l'Administration	2	u l	68	10°	1887.
divers bureaux de l'Administration centrale en matière de téléphonie	5	"	105 37	111•	1888.
finances au sujet des opérations de comptabilité appli cables aux conventions avec les villes pour l'installation de réseaux téléphoniques	6 6	387	437 440		
Rapport et décret relatifs aux conditions d'abonne ment aux réseaux téléphoniques urbains	$\cdot \mid o$	н	550	12°	1889,
Circulaire relative à la comptabilité des abonnement aux réseaux téléphoniques	. 9	n n	554		
Rapport et décret fixant la taxe des conversation téléphoniques urbaines et interurbaines	. 10	u	577		•
Décret ayant pour objet d'autoriser et de réglemente la transmission téléphonique des télégrammes	. 10	ıı.	580		
Girculaire relative à l'application du nouveau contra d'abonnement aux réseaux téléphoniques	. 10	и	584	-	
Situation des anciens agents et sous-agents de la se ciété générale des téléphones	. 3	n n	1122	i \	
Nomenclature des transmetteurs et récepteurs téléphoniques admis pour les installations des postes prive placés chez les abonnés aux réseaux téléphoniques d'État. Loi portant autorisation au Gouvernement de trait avec les villes pour l'établissement de réseaux téléphoniques d'intérêt local, et d'emprunter à la Caisse de	és le er o-	"	667) 13	° 1890
dépôts et consignations les sommes nécessaires por effectuer le rachat des réseaux exploités par la socié générale des téléphones	ur Eté	р. п	689		

		IN	DICATION	-	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Téléphones. (Suite.)			i	,	Ì
Loi portant autorisation au Gouvernement de traiter avec les villes pour l'établissement des communications téléphoniques interurbaines	6 sup.	11	690		
à l'établissement d'un service de correspondance télé- phonique entre Paris et Bruxelles	6 sup.	"	692	4	
niques échangées entre Paris et Bruxelles,	6 sup.	ıı.	694		
Décret portant approbation de la convention concer- nant le régime des abonnements dans le service de la correspondance téléphonique entre Paris et Bruxelles Décret déterminant les conditions d'abonnement aux réseaux téléphoniques urbains, précédé d'un rapport	6 sup.	11	694		
adressé au Président de la République, par le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies	6 sup.	,,	697		
d'un rapport adressé au Président de la République par le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies	6 sup.	,,,	701		
niques publiques des réseaux urbains et, d'autre part la taxe élémentaire applicable aux communications interurbaines, précédé d'un rapport adressé au Président de la République par le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies			704) 13°	1890.
Décret modifiant l'article 2 du décret du 21 septembre 1889, précédé d'un rapport adressé au Président de la République par le Président du Conseil, Ministre du					
commerce, de l'industrie et des colonies	e	"	707		
la République par le Président du Conseil, Ministr du commerce, de l'industrie et des colonies Décret déterminant les conditions dans lesquelles le abonnés des réseaux téléphoniques urbains peuven correspondre à partir des cabines publiques, précéd d'un rapport adressé au Président de la République pa	6 sup. st	. "	709		
le Président du Conseil, Ministre du commerce, d l'industrie et des colonies	e 6 sup i-	. "	712		
dent de la République par le Président du Conseil Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies.	. 6 sup). <i>II</i>	714		

Teléphones. (Suite. Décret portant medification au décret du 18 janvier du guerre réseaux téléphoniques			[]	NDICATION			
Décrèt portant modification au décret du 18 janvier 18 go sur les réseaux léléphoniques. Décret fixant les conditions d'abonnement aux réseaux téléphoniques urbains, précédé d'un rapport au Président de la République par le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant l'étendue de chaque réseau urbain. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant la taxe des conversations téléphoniques internationes. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant la taxe de conversation entre Paris et Versailles. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant les conditions de délivrance des cartes d'admission à la communication gratuit cou payante à parir des cabines téléphoniques d'un réseau téléphonique à Grenoble. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Teinen. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Diene. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Diene. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Diene. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Diene. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Diene. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Diene. Arrêté du président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant créa		numéro du	numéro de l'in-	_	du volume.	de l'année.	
Décert fixant les conditions d'abonnement aux réseaux téléphoniques urbains, précédé d'un rapport au Président de la République par le Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant l'étendue de chaque réseau urbain. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant la taxe des conversations téléphoniques interurbaines. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant la taxe des conversation entre Paris et Versaidles. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant la taxe de conversation entre Paris et Versaidles. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Grenoble. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Vienne. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Vienne. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Vienne. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Dieppe. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Dieppe. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Valenciennes. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Valenciennes. Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique s'un réseau	Téléphones. (Suite.	. .					
Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, fixant l'étenduc de chaque réseau urbain	1890 sur les réseaux téléphoniques	6 sup.	ſſ	716			
de chaque réseau urbain	Arrêté du Président du Conseil, Ministre du com-	6 sup.	ſſ	717			
Conversations téléphoniques interurbaines	de chaque réseau urbain	6 sup.	G .	722			
conversation entre Paris et Versailles	conversations téléphoniques interurbaines	6 sup.	и	722			
Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Grenoble	conversation entre Paris et Versailles	6 sup.	H	723			
d'un réseau téléphonique à Grenoble	phoniques publiques	6 sup.	l II	723			
d'un réseau téléphonique à Vienne	d'un réseau téléphonique à Grenoble	6 sup.	u	724	13°	1890.	
de Paris	d'un réseau téléphonique à vienne	6 sup.	"	724			-
Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Valenciennes	de Paris	6 sup.	,,	725			
Arrêté du Président du Conseil, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, portant création d'un réseau téléphonique à Dieppe	Arrêté du Président du Conseil, Ministre du com- merce, de l'industrie et des colonies, portant création		11	725	ì		
d'un réseau téléphonique à Dieppe	Arrêté du Président du Conseil, Ministre du com-	-	11	726			
Instruction n° 398 concernant la comptabilité des bureaux téléphoniques municipaux et la constatation, dans les écritures, de la surtaxe téléphonique créée par le décret du 9 juillet 1890	d'un réseau téléphonique à Dieppe	6 sup.					
le décret du 9 juillet 1890	Instruction n° 398 concernant la comptabilité des bureaux téléphoniques municipaux et la constatation dans les écritures, de la surtaxe téléphonique créée par	,	}	726			
- • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	le décret du 9 juillet 1890 Décret relatif aux buréaux téléphoniques munici	8 sup.	398	911			
paux	paux	. 9	a	916	1		

		INI	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
l'éléphones. (Suite.)						
Circulaire relative à l'établissement des bureaux télé- phoniques municipaux	9	et	916	,		
Instruction nº 401 relative à la comptabilité des bu-						
reaux téléphoniques municipaux	9	ħ01	942			
l'établissement des bureaux téléphoniques municipaux.	11	a	989			
Série des prix du matériel téléphonique. — Appareils et accessoires	11		990			
Décret du 31 décembre 1890 relatif à l'organisation	ll ann		1011) 13°	1890.	
de la comptabilité du service des téléphones Instruction sur le service et la comptabilité de l'agent		"	1011			
comptable des téléphones Erratum au bulletin mensuel n° 11 supplémentaire	11 sup.	\$1	1014	1		
de novembre 1890	12 sup.	. a	1104			
Girculaire relative aux modifications apportées à la comptabilité des téléphones à partir de l'exercice 1891.		er	1105			
Décret du 10 janvier 1891. — Nomination de l'agent			1700	i		
comptable des téléphones		\$1	$\frac{1}{2}$,
dépenses des services des télégraphes et des téléphones.	.]	a	31			
Arrêté fixant la remise à allouer aux receveurs sur la vente des tickets téléphoniques. — Circulaire y rela	I					
tive	2	"	69			
Circulaire nº 6 relative à la séparation des services des télégraphes et des téléphones		"	70			
Décret fixant le montant de l'abonnement principa	}			1		
dans les réseaux dont la population ne dépasse pa 25,000 âmes, précédé d'un rapport adressé au Présiden	S					1
de la République par le Ministre du commerce, de l'in	-	1	0.0			
dustrie et des colonies		"	89	$\left\{\begin{array}{c} 14^{\circ} \end{array}\right\}$	189	
25 centimes pour toute dépêche empruntant, à l'arrivé	e {	ļ			100.	
ou au départ, l'intermédiaire d'un bureau téléphonique municipal, précédé d'un rapport adressé au Présider						
de la République par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies	1-		90			
Décret créant, pour les heures de nuit, un tarif d	le). "	50			
conversation à prix réduit dans le service de la corre pondance téléphonique interurbaine, précédé d'u				¥		1
rapport au Président de la République par le Ministr	e					
du commerce, de l'industrie et des colonies Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé). 11	93			
phonique à Douai	. 2 sup). <i>u</i>	95		•	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique à Charleville-Mézières	é- 2 suj	0. //	95	-		
OIIn- a	. [,α]	"		<u> </u>		
	1	1	ļ	1	İ	I

		1 N	DICATION		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
'éléphones. (Suite.)					
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Sedan. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Menton. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Fécamp. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Arras. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Saint-Denis, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique annexe de Saint-Denis. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Montmorency, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Ghoisy-le-Roi, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique annexe de Choisy-le-Roi. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Fontenay-sous-Bois, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Ivry, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Saint-Germain-en-Laye, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique au Raincy, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Clichy, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Saint-Cloud, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Saint-Cloud, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique à Saint-Cloud, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique à Saint-Cloud, annexe de celui de Paris.	2 sup. 2 sup. 2 sup. 2 sup. 2 sup. 2 sup. 2 sup. 2 sup. 2 sup. 2 sup. 2 sup.	11	96 97 97 97 98 98 99 99 100 100 100 101 101 101 102	1/1°	1891.
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Asnières, annexe de celui de l'aris Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télé-	2 sup		102		
phonique annexe d'Asnières	- 2 sup]	103		
phonique à Dombasie, annexe de celui de Nancy			103	<u> </u>	

		I	NDICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'annéc.
MULTIANTS OF CO. (Suite)					
Téléphones. (Suite.) Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho-]				İ
nique annexe de Puteaux	2 sup.	11 .	104		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Pauillac, annexe de celui de Bordeaux	,	u	104		
phonique à Boulogne-sur-Seine, annexe de celui de Paris	2 sup.	11	105		l
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-					Ì
phonique à Rueit, annexe de celui de Paris	2 sup.	l u	105		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Créteil, annexe de celui de Paris	2 sup.	11	105		
phonique à Juvisy, annexe de celui de Paris	2 sup.	u	106	•	
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre Lille et Valenciennes etValenciennes et Paris Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre	2 sup.	u	106		
Lille et Arras et Paris	2 sup.	,,,	107		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre	1 -		107		
Lyon et Saint-Étienne		"	107	-	
Bordeaux et Pauillac	1 1	. u	107		} '
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre Saint-Quentin et Paris	. .		108	1	
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre		"	100	1 1 te	1891.
Fécamp et le Havre el Fécamp et Paris		$\cdot \mid u \mid$	108	:	
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre Dieppe et Rouen et Dieppe et Paris,	L	,,	109		
Arrêté ministériel énumérant les réseaux actuellemen		"	1		
en service ou en voic de construction qui peuvent êtr admis à bénéficier des dispositions du décret du 7 no vembre 1890, précédé d'un rapport adressé au Ministr	· -				
du commerce, de l'industrie et des colonies, par l	e]		100	1	1
Directeur général des postes et des télégraphes Arrêté ministériel fixant, pour les heures de nuit la taxe à percevoir par unité de conversation de cin	.,	• "	109		
minutes dans le service de la correspondance télépho			}		
nique interurbaine	. 2 sup		109		
échangée pendant les heures de nuit entre Lille-Roubaix-Tourcoing et Roubaix-Tourcoing-Paris). <i>u</i>	110		
Règlement concernant le service des messages tél	• •	" "	110		
phonés	er 2 sur) ,	111		
aux receveurs des postes et des télégraphes sur les recettes téléphoniques	3	-	118	•	
,	1				

### Eléphones. (Suite.) Décret autorisant la création d'abonnements spéciaux dans le service téléphonique, précédé d'un rapport adressé au Président de la lièpublique française par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies et suivi d'une circulaire, adressé au Miresée au téléphonique à l'application de ce décret. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Angers. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Baperasy. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Grasse. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Grasse. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Grasse. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Grasse. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Chaions-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Chaions-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Chaions-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Chaions-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Chaions-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Chaions-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Chaions-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Corben. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Corben, aunexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Caraenton, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Caraenton, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Caraenton, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Caraenton, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Caraenton, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portan			I	NDICATION	-		
Décret autorisant la création d'abonnements spéciaux dans le service téléphonique, précédé d'un rapport adressé au Président de la République française par le Ministre de des colonies et suivi d'une circulaire, adressée aux directeurs, relative à l'application de ce décret		numéro du	numéro de l'in-	_	1	de l'année.	
dans le service téléphonique, précédé d'un rapport adressé au Président de la République française par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies et suivi d'une circulaire, adressée aux directeurs, relative à l'application de ce décret	éléphones. (Suite.)						
	dans le service téléphonique, précédé d'un rapport adressé au Président de la République française par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies et suivi d'une circulaire, adressée aux directeurs, relative à l'application de ce décret. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Mācon. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Angers. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Épernay. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Orléans. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Roanne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Toulouse. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Thizy. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Coffaions-sur-Marne. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Coffaions-sur-Marne. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique à Gorbeil, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Corbeil, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique à Charenton, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique à Charenton, annexe de celui de Paris. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique annexe de Charenton. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique annexe de Charenton. Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphonique annexe de Charenton. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique annexe de Charenton. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Ay, annexe de celui d'Épernay. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Ay, annexe de celui d'Épernay. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique à Maison-Carrée, annexe de celui d'Alger.			205 206 206 207 207 208 208 208 209 209 210 210 211 211 211 212 212	1	1891.	

	,	IN	DIGATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page,	du volume.	de l'année.
'éléphones, (Suite.)			-		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	•		210]	
phonique à Issy, annexe de celui de Paris	4	"	213		
phonique à Neuilly-sur-Seine, annexe de celui de Paris.	4	17	213		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à la Capelle, annexe de celui de Fourmies	11	"	214		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Saint-Chamond, annexe de celui de Saint-					
Étienne	11	11	214		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Nogent-sur-Marne, annexe de celui de					
Paris	4	"	215		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Argenteuil, annexe de celui de Paris	4	n	215		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre Liessies et Fourmies	,		916		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre	L _k	"	216		
Épernay et Reims et Épernay et Paris	l _k	II II	216	ł	{ [
le Havre et Dieppe, — le Havre et Elbeuf, — le Havre	ł .				
et Louviers, — Dieppe et Elbeuf, — Dieppe et Louviers, — Elbeuf et Paris, — Louviers et Paris	4	11	216		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre		, "			
Sedan et Mézières-Charleville	1,	"	217		
vice téléphonique est confiée, dans certains départements				14*	1891.
aux ingénieurs attachés à la direction départementale sous l'autorité du directeur, suivie d'une circulaire expli-					
cative adressée aux directeurs du Rhône, des Bouches-					
du-Rhône, du Nord, de la Gironde, de la Seine-Infé- rieure et de la Loire-Inférieure	l _a	,,,	217		
Décret relatif à l'organisation d'un service de messages					
téléphonés dans les localités pourvues de cabines télé- phoniques publiques et comprises dans le périmètre d'un		<u> </u>		l	
même réseau principal ou de ses annexes, précédé d'un		1	1	1	
rapport adressé au Président de la République par le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies	5		294		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	. [}		
phonique à Glermont-Ferrand	5	"	296	1	
phonique à Mazamet	5	"	297	1	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Maubeuge		"	297		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	-				
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé		"	297		
phonique à Angoulême	. 5	n	298		
phonique à Villeurbanne, annexe de celui de Lyon		ıı.	298		
-			•		-

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struc ti on	de la pag e .	du volume.	de l'année.
Féléphones. (Suite.)					
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Sèvres, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	5	a	299		
phonique au Vésinet, annexe de celui de Paris	5	l u	299		
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho nique annexe de Saint-Denis	. 5	11	299		
phonique à Braux, annexe de celui de Mézières-Charle ville	- . 5	,,	300		
Lyon et Vienne et Vienne et Paris	. 5	II	300		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre Marseille et Vienne	. 5	a	301		
Comptabilité des surtaxes téléphoniques dans le garcs de chemin de fer ouvertes à la télégraphie privée	5. 5	408	308		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Cette	· 6	l a	430		
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléphe nique de maubeuge		"	431		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle phonique spécial à conversations taxées à Pontoise	ć-	"	431		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique à Hautmont, annexe de celui de Maubeuge.	é- . 6	11	432		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique spécial à Fontainebleau, annexe de celui	de		1,29	146	1891.
Paris	10-		432		
nique annexe de Rueil	lé-	11	432		·
phonique à Hirson, annexe de celui de Fourmies Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation ent	I	"	/433		
Paris et Amiens, Paris et Troyes, Grasse et Cannes Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation en	I	#	433		
Aix et Marseille, Aix et Lyon, Aix et Paris	6	1	434	20 A	
Calais et Lille	6	· · ·	434		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation en Fécamp et Rouen.	6	- ti	434		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau to phonique à Bayonne	7	11	455	-	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau to phonique à conversations taxées à Romilly-sur-Seine.	7	11	456		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau to phonique à Béziers	7	u	456		
Arrêté ministériel portant création d'un réscau te phonique à Beaune	Hé-	a	456		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau te phonique à Valence	élé-	}	457		-

•		13	NDICATION	······································	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Téléphones. (Suite.)					
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à conversations taxées à Aix-en-Provence Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-		И	457		
phonique à Meaux, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	7	"	458		
phonique à Saint-Ouen, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	7	"	458		
phonique à Biarritz, annexe de celui de Bayonne Arrêté ministériel portant création d'un rêseau télé-	-["	459		
phonique à Bondy, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	.	"	459		
phonique à Montreuil-sous-Bois, annexe de celui de Paris	7	.1	459		
nique annexe du Vésinet	. 7	11	460		
phonique à Pont-Saint-Vincent, annexe de celui de Nancy	7	"	460		
phonique à Gonesse, annexe de celui de l'aris Application de la circulaire du 30 décembre 1890	. 7	11	461		
- Avances du service télégraphique au service téléphonique et réciproquement	. 7	u	465		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique à Nîmes	. 8	н	496) I Va	1891.
phonique spécial à conversations taxées à Bar-su Seine	. 8	u	496		
phonique à Chalon-sur-Saône	. 8	if	497		
phonique à Toul	. 8	a	497		
Arcachon et Bordeaux et Arcachon et Pauillac Rappel des prescriptions réglementaires relatives l'imputation des fonds de concours, des parts contrib	. 8	н	498		
tives des abonnés téléphoniques et des avances versé par les villes pour l'établissement de lignes et de s seaux téléphoniques	es ré- 8	u	500	7 mg () () () () () () () () () (
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique spécial à <i>conversations taxées</i> à Trouville.	é-)	522		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle phonique spécial à conversations taxées à Étretat	[) (522	!	
Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau téléple nique de Maubeuge	9) t	523		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau té phonique à Étampes, annexe de celui de Paris		n	523	: 1	

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	da volume.	de l'année.	•
l'éléphones. (Suite.)						
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre Braux et Mézières-Charleville et Braux et Sedan	9	,,	52 3			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Barentin, annexe de celui de Rouen	10	"	571		. 1	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Lannoy, annexe de celui de Roubaix Arrêté ministériel fixant l'étendue du réseau télépho-	10	"	571		j	
nique annexe de Fontainebleau	10	"	572			
phonique à Montpellier	11	11	587			
phonique à melun	11	"	587			
phonique à Lunéville	11	"	588			
phonique à Versailles		"	588			
Arrété ministériel portant création d'un réseau télé-		"	588			
phonique à Denain, annexe de celui de Valenciennes Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre		"	589			
Villeurbanne et Lyon, Villeurbanne et Saint-Étienne, Villeurbanne et Marseille, Villeurbanne et Marseille, Villeurbanne et Aix, Villeurbanne et Paris	11	n	589	i4°	1891.	
Bouscat et Pauillac	. 11	"	590			
nuit entre Paris et Reims	. 11	n	591			
Loury et Orléans		· n	591			
Saint-Étienne et Marseille Modifications apportées à la comptabilité télépho	1	n	591		 	
Instruction n° 413. — Règlement concernant l	a	n n	597			
comptabilité des provisions déposées par les concessior naires de lignes d'intérêt privé comme garantie de taxes télégraphiques et des surtaxes téléphoniques	. 11	413	615			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle phonique spécial à conversations taxées à Arcachon	. 12	11	641			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau téle phonique spécial à conversations taxées à Bolbec	. 12	n.	641			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique spécial à conversations taxées à Lillebonne	. 12	. "	641			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau tél phonique spécial à conversations taxées à Hautvillers.	12	"	642			

		1 N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de d'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
l'éléphones. (Suite.)					
Arrêté ministériel modifiant l'étendue du périmètre des réseaux de Dieppe, Grenoble, Vienne, Dijon, Charleville-Mézières, Sedan, Fontenay-sous-Bois et Clichy Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	12	,,	642		
phonique à Bône	12	"	643		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique au Bouscat, annexe de celui de Bordeaux Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	12	"	643	14°	1891.
phonique à Pantin, annexe de celui de Paris	12	"	644	,	
phonique à Rourba, annexe de celui d'Alger	12	,,	644		
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation entre Hussein-Dey et Alger	J2 12	# # #	645 759	1	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télépho- nique spécial à conversations taxées à Persan-Beaumont.	2°sup 1	n	3	:	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Narbonne	1	"	. 3	1	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à Nemours	ļ	,,,	l _k		
Arrêté ministériel fixant le montant de l'abonnement			/1		
du réseau téléphonique de Maubeuge		•			
phonique à Marly-le-Roi, annexe de celui de Paris Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	l	"	1		
phonique à Saint-Eugène, annexe de celui d'Alger Arrêté ministériel ouvrant au service de demi-nuit le	1	n	5		
circuit téléphonique Lyon-Saint-Étienne Établis- Comptabilité des surtaxes téléphoniques. — Établis-	l I	l "	5		
sement, par les directions départementales, d'états mensuels y relatifs	1	н	65) 15°	1892.
des mandats d'opérations de trésorerie, émis pour rem- boursement des surtaxes téléphoniques et restés im- payés	l	<i>H</i>	67		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à Creil (Oise). Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	2	,,,	94		
phonique spécial à conversations taxées à Meulan (Scincet-Oise)	2	,,,,	94		
phonique spécial à conversations taxées à meaux (Seine- et-Marne)	$\frac{1}{2}$	B	95	} 	
phonique spécial à conversations taxées à Crépy-en- Valois (Oise)	- {	,,	95		

		IN	DICATION	, s s r		
-	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	do Pannée.	· <u>-</u>
Féléphones. (Suite.)						į
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à Fismes (Marne)	2	11	96			
(Aisne)	2	"	96			
phonique spécial à conversations taxées à Mantes (Seine- et-Oise)	2	u	97			
(Eure)	2	a	97			
nuit entre Paris et Nantes		,,,	97			
phoniques et réciproquement	2	u	107			
nique spécial de Meaux	3	l II	142			
Nice et Cannes	1 "	u	143			
Rouen et Le Havre		"	143			
Aix et Lyon, Aix et Saint-Étienne, Aix et Paris Loi du 19 mars 1892 portant approbation de la convention conclue, le 31 août 1891, entre la France e la Belgique pour régler le service de correspondance	3	u	1.43	brace 15°	1892.	
téléphonique entre les deux pays	4 4 a	K	161			
respondance téléphonique entre les deux pays Convention du 31 août 1891 réglant le service de l correspondance téléphonique entre la France et l	. h	11	161			
Belgique. Loi du 19 mars 1892, portant approbation de la déclaration signée le 19 novembre 1891, entre la Francet la Grande-Bretagne pour régler les conditions de l'ex	ie la la la la		161			
ploitation du service téléphonique entre les deux pays Décret du 19 mars 1892, qui prescrit la promulga tion de la déclaration signée le 19 novembre 1891 entre la France et la Grande-Bretagne pour régler le conditions de l'exploitation du service téléphonique		ę s	165			
Accord relatif au service de la correspondance tél	. h	a	165			
phonique entre Paris et Londres	· 1	a	166			
phonique franco-belge	. \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	в	168	4		

·		INI	DICATION			
<i>y</i> •	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
l'éléphones. (Suite.)	1					
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique à Cambrai	<i>l</i> 1	"	$172 \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ $			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	t _i		173			
phonique à Hyères	_	"				
phonique à Beauvais	/1	"	173			ŀ
phonique spécial à conversations taxées à Libourne	l _i	n	174			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à Méru	4	,,	174			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique annexe à celui de Paris à Maisons-Laffitte	4	"	174	,		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique annexe de celui de Douai à Hénin-Liétard	l ₁	n l	175			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique annexe de celui de Gharleville-Mézières à Nouzon.	lı	,,,	175			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique annexe de celui de Paris à vincennes ,	12	11	176			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique annexe de celui de Paris à Livry		l II	176			
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation de nuit entre Paris et Amiens	11	,,	177) 15°	1892.	
Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation de nuit entre Paris et Troyes		. ,,	177			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à Chantilly		,,,	198	2 2		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau 'télè- phonique spécial à conversations taxées à Viroslay	.	,,,	100			١
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-						
phonique spécial à conversations tavées à mouy Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	11	199			
phonique urbain à Saintes	5	п	199			
phonique urbain à Tonnay-Charente	. 5	"	200			
phonique spécial à conversations taxées à Châteaubriant Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	. 5	n n	200			
phonique spécial à conversations taxées à Étampes	5	н	201			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique spécial à conversations taxées à Issé	. 5	· II	201		ĺ	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique spécial à conversations taxées à Saint-Nazaire	. 5	ıı.	202			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique urbain à Vichy		"	202	1		
	1			i	1	,

		1 N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'iu- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Téléphones. (Suite.)				1	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique annexe à celui d'Alger à Hussein-Dey Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	u	203		
phonique annexe de celui de Paris à Saint-Mandé Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-		l II	203		
phonique annexe de celui de Paris à Aubervilliers Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	ı ı	203		
phonique annexe de celui de Lyon à Ecully	5	17	204		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique annexe de celui de Paris à Gentilly Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	ı,	204		
phonique annexe de celui de Paris au Pré-Saint-Gervais. Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	5	//	205)	
phonique annexe de celui de Paris à Saint-Maur-les- Fossés	5	11	205		
phonique spécial de Persan-Beaumont		"	461		
phonique spécial à conversations taxées à Carvin Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé	6	a	162		
phonique spécial à conversations taxées à Louviers	6	"	162		
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé phonique annexe à celui de Maubeuge à Jeumont Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique anésiel à conventions tarées à Rounement de	6	it	463		
phonique spécial à conversations taxées à Bourgneuf-de Chalon	. 6	a	163) 15°	1892.
phonique urbain à Tarare	. 6	(1	h64		
phonique urbain à Sidi-Bel-Abbès	. 6		464		
phonique spécial à conversations taxées à montereau. Arrêté ministériel modifiant l'étendue du réseau télé	. 6	."	464		
phonique spécial de Mantes	. 6	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	465		
phonique urbain de Besançon	. 6	"	h65		
muit entre Dieppe, Rouen, le Havre et Paris Arrêté ministériel fixant la taxe de conversation d	. 6	11	466		
muit entre Paris et Bordeaux	. 6	i ii	466		
Rapports sur le service téléphonique (années 189 et 1891). Constitution de la direction du service téléphonique de la région de Paris. — Nomination du directeur ingénieur chargé de cette direction. — Rapport à M. la la région de Paris de cette direction.	e 2°sur e r- c		535		
Président de la République. — Décrets du 20 juin 189 y relatifs	. 7 3-	н	590		
phonique annexe à celui du Havre à Montivillier (Seine-Inférieure)		п	593		

; 	INDICATION						
	du numéro du Bulletin	du numéro de Pin- struction	de lu p age.	du volume,	de l'année.		
éléphones. (Suite.)							
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique urbain à Compiègne (Oise)	7	a	594				
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à Étréchy	7	ıı	59h	-			
(Seine-et Oise)	7		595				
Braux, annexe du réseau de Mézières-Charleville Arrêté ministériel modifiant l'étendue du réseau télé-	7	11	595				
phonique de Bordeaux		*1	595				
téléphonique spécial à conversations taxées à Charleval (Eure)	8	11	830				
téléphonique spécial à tonversations taxées à Château- renault (Indre-et-Loire)	8	11	831				
téléphonique annexe au réseau de Paris à Montrouge (Seine)	8	s t	831		i i		
téléphonique spécial à conversations taxées à Arging (Gôte-d'Or)	8	11	832) 15°	1892.		
téléphonique spécial à conversations taxées à Nuite (Côte-d'Or)	8	"	832				
téléphonique annexe au réseau de Paris à Clamar (Seine)	S 3	u	833				
téléphonique spécial à conversations taxées à l'Isle-Adar (Seine-et-Oise)	8	(1	\$33				
téléphonique urbain à Rennes (Ille-et-Vilaine) Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea téléphonique spécial à conversations taxées à vezelis	u . 8	11	834				
(Meurthe-et-Moselle)	. 8 u	11	834				
téléphonique spécial à conversations taxées à Bohai (Aisne)	. 8	41	834				
téléphonique urbain à Caudry (Nord)	. 8 u 8	11	835	4			
téléphonique spécial à conversations taxées au Catea (Nord)	. 8	- I	835	1			
urbaines échangées entre Nuits et Argilly (Côte-d'Or)	8	"	836				

The transfer of the second of

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
l'éléphones .(Suite.)					
Arrêté ministériel fixant les taxes téléphoniques inter- urbaines échangées entre Châteaubriant, Issé et Nantes. Décret du 31 août 1892 fixant la taxe des conversa-	.8	11	836		
tions téléphoniques entre Pommard et Beaune Vente de timbres-postes par les gérants des bureaux	9	11	883		
téléphoniques	9	11	888		
téléphonique spécial à conversations taxées à Pithiviers. Arrêté ministériel relatif à la création d'un réseau	10	11	1080		
téléphonique spécial à conversations taxées à melun Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	10	11	1080		
téléphonique spécial à conversations taxées à Villers- Cotterets (Aisne)	11	11	1128		
téléphonique spécial à conversations taxées au Pontouvre (Gharente)	11	11	1129		
téléphonique urbain a Rochefort-sur-Mer (Charente- Inférieure)]]]	,,	1129		
Léléphonique spécial à conversations taxées à Voiron (Isère)	11	"	1130		
annexe au réseau téléphonique de Reims à Jonehery- sur-Vesle (Marne)	11		1130) 15°	1892.
téléphonique spécial à conversations taxées à Loches (Indre-et-Loire)	11	11	1131		
téléphonique spécial à conversations taxées à Baignes (Charente)	.]]	17	1131		
téléphonique spécial à conversations taxées à Barbezieux (Charente)	11	ı,	1132		
téléphonique spécial à conversations taxées à Hiersac (Charente)		"	1132		
téléphonique spécial à conversations taxées à Château- neuf (Charente)		"	1133		
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint- Amand-de-Boixe (Charente)	. 11	"	1133		
tétéphonique spécial à conversations taxées à Ruffe (Charente)	. 11	"	1133		
téléphonique spécial à conversations taxées à Mansle (Charente)	e 11	"	1134		

	INDICATION				
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
'éléphones. (Suite.)					
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Champagne (Charente)	11	11	1134		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Confolens (Charente)	11	"	1135		
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint-Claud (Charente)	II	"	1135		
téléphonique spécial à conversations taxées à Montmo- reau (Charente)	1	it	1136		
téléphonique spécial à conversations taxées à Blanzac (Charente)	11	· ·	1137		
annexe au réseau téléphonique de Douai à Corbehem (Nord)	11	"	1137		
téléphonique spécial à conversations taxées à La Croix- Saint-Ouen (Oise)	11	"	1137		
téléphonique spécial à conversations taxées à Antibes (Alpes-Maritimes)	11	"	1138	15.	1892.
téléphonique spécial à conversations taxées au Tréport (Seine-Inférieure)	11	"	1138		1092.
téléphonique spécial à conversations taxées à Eu (Seine Inférieure)	. 11	n n	1139		
téléphonique spécial à conversations taxées à Fourcham bault (Nièvre)	- - 11	11	1139		
téléphonique spécial à conversations taxées à Coutra (Gironde)	. 11	II.	1139		
téléphonique spécial à conversations taxées à ville neuve-sur-Yonne (Yonne)	. 11 u	,	1140		
téléphonique spécial à conversations taxées à Joign (Yonne)	. ll	11	1140		
téléphonique spécial à conversations taxées à Tonners (Youne)	. 11	· ·	1141		
téléphonique spécial à conversations taxées à Chable (Yonne)	is ll	"	1141		

Trêtéphones. (Suite.) Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Avalon (Yome). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Vermonton (Yome). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à l'emmonton (Yome). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Nauerre (Nome). Liquidation des dépenses et recouvrement des recettes du budget annexe des téléphones pour l'exercice 1893. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique de Loches. Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Ham (Somme). Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Ham (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Ham (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à La Père (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Lere (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Lere (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Canauy (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Canauy (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Canauy (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Canauy (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations taxées à Canauy (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à comersations tax			IN	DICATION		
téléphonique spécial à conversations taxées à Avallon (Yonne)		numéro du	numéro de l'in-	_		de l'année.
téléphonique spécial à conversations taxées à Avallon (Yonne)	Féléphones. (Suite.)					·
(Yonne)	téléphonique spécial à conversations taxées à Avallon (Yonne)		ı	1141	\ \ \	
(Oise)	(Yonne)	11	"	11/12		
téléphonique urbain à Auxerre (Yonne)			ıı	1142		
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique de Loches	téléphonique urbain à Auxerre (Yonne)	11	11	1143		
du réseau téléphonique de Loches	cice 1892	111	· u	1163		
du réseau téléphonique spécial de Creil	du réseau téléphonique de Loches	12	u	1212		
téléphonique spécial à conversations taxées à Ham (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Vitry-le-François (Marne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau annexe au réseau téléphonique de Nice à Beaulieu (Alpes-Maritimes). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Sens (Yonne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Fère (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Tergnier (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Chauny (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Chauny (Aisne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique à Amonay (Ardèche). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique à Amonay (Ardèche). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique à Amonay (Ardèche). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique à Amonay (Ardèche). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau annexe au réseau téléphonique de Paris à Bry-sur-Marne. Circulaire relative à la comptabilité téléphonique le l'exercice 1893 Instruction n° 429 sur la comptabilité téléphonique	du réseau téléphonique spécial de Creit	12	l n	1213		
téléphonique urbain à Vitry-le-François (Marne) Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau (Alpes-Maritimes)	téléphonique spécial à conversations taxées à Ham		u	1213		:
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Bens (Yonne)	téléphonique urbain à Vitry-le-François (Marne)	12	11	1213		
(Yonne)	annexe au réseau téléphonique de Nice à Beautieu (Alpes-Maritimes)	12	"	1214	15°	1892.
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Tergnter (Aisne)	(Yonne)	12	"	1214		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Chauny (Aisne)	(Aisne)	12	"	1215		
(Aisne)	(Aisne)	12	u	1215		
téléphonique à Annonay (Ardèche)	(Aisne)	. 12	ıı.	1215		
Marne	téléphonique à Annonay (Ardèche)	12 u	- "	1216		
partir de l'exercice 1893	Marne	. 12	"	1216		
	partir de l'exercice 1893	12 ie	"	1273		
	à partir de l'exercice 1893		429	1282	i	

		INI	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.	
éléphones. (Suite.)		-				
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Sens	:					
(Yonne)		li ii	10			
téléphonique spécial à conversations taxées à Brossac (Charente)	. 1	n n	11			
téléphonique urbain à Rive-de-Gier (Loire)	1	"	11			
téléphonique spécial à conversations taxées à la Ferté- sous-Jouarre (Seine-et-Marne)	.	11	12			
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètr du réseau téléphonique de Beauvais (Oise) Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea	. 1	TI .	12	Majorien		
téléphonique spécial à conversations tawées à Rochefort sur-Mer	~ l	,,,	12			
téléphonique spécial à conversations taxéesà Tonnas Charente	y- . 1	,,,	13			
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint-Julier en-Genevois (Haute-Savoie)	n- 1	"	13	$\rangle 16^{e}$	1893	
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmèt du réseau téléphonique urbain de Pau	1	"	14			
annexe au réseau téléphonique de Rouen à Oissel (Sein Inférieure)	$\cdots $ 2	н	45			
téléphonique à conversations taxées à Épouville (Sein Inférieure)	ne- 2		45			
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmè du réseau de Mazamet	2	"	46			
Yonne (Yonne)	ons 2	, ,,	46			
échangées entre les réseaux de Lille, Roubaix, Torcoing et leurs annexes, d'une part, Mons, d'au part,	tre	2 11	46			

		1 N	DICATION			•
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Téléphones. (Suite.)						
Arrêté ministériel fixant, les taxes des conversations échangées entre les réseaux de Dunkerque, ses annexes, d'une part, et Tournay-Péruwelz, d'autre part Arrêté ministériel fixant les taxes des communications téléphoniques échangées entre diverses localités de la		11	47			1
France et de la Belgique		· rr	!1 7			
cchangées entre le Pontouvre, d'une part, Angoulême, Cognac et Jarnac, d'autre part	ig 2	"	48			
échangées entre Brossac (réseau spécial) Chatignae, Saint-Félix, Sainte-Souline el Saint-Vallier Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	2	n	48			
téléphonique spécial à conversations taxées à Château- roux (Indre)	3	п	75			
téléphonique spécial à conversations taxées à Albert (Somme)	3	u	76			
téléphonique spécial à conversations tawées à Sentis (Oise)	3	"	76			
téléphonique spécial à conversations taxées à Liancouré (Oise)	3	ı,	77	16°	1893.	
téléphoniques interurbaines échangées pendant la nui entre Paris et Châlons-sur-Marne	3	11	77	i		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseautéléphonique spécial à conversations taxées à Savigny sur-Orge (Seine-et-Oise)	- 3	u	78			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau annexe au réseau téléphonique de Douai à Aniche	. 3		78			
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseautéléphonique urbain à Laon (Aisne)	.] 3	"	79	4		
téléphonique spécial à conversations taxées à Ville monble (Seine)	5 3 u	11	79			
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint Gilles-du-Gard	. 3	11	79			
téléphonique spécial à conversations taxées à Givon (Rhône)	. 3	"	80			
téléphonique spécial à conversations taxées à Nanters Seine)	e 3	,,,	80			

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'iu- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Téléphones (Suite).					
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Gainne-ville (Seine-Inférieure)	3	,,,	81		
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint-Ro- main-de-Colbose (Seine-Inférieure)	L .	и	81		
téléphonique spécial à conversations taxées à Vallauris (Alpes-Maritimes)	3	, n	82		
téléphonique spécial à conversations taxées à Sannois (Seine-et-Oise)		11	117		
annexe au réseau téléphonique de Vichy à Cusset Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	/1	,	117		
téléphonique urbain à Montbéliard (Doubs) Avis important concernant les communications télé-	4	"	118		
phoniques en cours au moment de la clôture du ser- vice	1	ı,	123	<u> </u>	
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Villefranche (Rhône) Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	5	ıı.	148		
téléphonique urbain à Montélimar (Drôme) Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	5	11	148		
téléphonique urbain à Épinal (Vosges)	5	11	149	16°	1893
téléphonique spécial à conversations taxées à Estrées Saint-Denis (Oise)	. 5	"	149		
téléphonique spécial à conversations taxées à Rémy (Oise)		l u	150		
téléphonique spécial à conversations taxées à Mèze (Hérault)	5	п	150		
téléphonique spécial à conversations taxées à Masnière (Nord)	5	"	151		
téléphonique spécial à conversations taxées à Ambérie (Ain)	u 5	n n	151		
téléphonique spécial à conversations taxées à Roya (Charente-Inférieure)	n	"	152		
téléphonique spécial à conversations taxées à Sceau (Seine)	ж	ıı u	152		

		INI	DICATION		
	du numéro da Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
ěléphones (Suite).					
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique annexe au réseau de Paris à Arcueil-Ca-chan	5	11	152		
téléphonique spécial à conversations taxées à Lesparre (Gironde)	5	11	153		
téléphonique spécial à conversations taxées à Hermonville (Marne)	5	II	153		
Décision du 17 mai 1893 relative aux remises sur recettes téléphoniques	5	H	154		
téléphonique spécial à conversations taxées à Rantigny (Oise)	6	n	174		
téléphonique spécial à conversations taxées à Moissy-Cra- mayel (Seinc-et-Marne)	6	it	174		
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint-Sa- vinien (Charente-Inférieure)	6	II	175		
téléphonique spécial à conversations taxées à Grostay (Seinc-et-Oise)	6	н	175	100	1893.
téléphonique spécial à conversations taxées à Abbeville (Somme)	6	11	176	16°	1080.
Sléphonique spécial à conversations taxées à Andréss (Seine-et-Oise)	. 6	,,,	176		
téléphonique spécial à <i>conversations ta</i> wées à Aumal e (Seine-Inférieure)	. 6	"	177		
téléphonique spécial à conversations taxées à Blangy- sur-Bresle (Seine-Inférieure)	. 6	н	177		
téléphonique spécial à conversations taxées à Gamache (Somme)	s	n	178		
téléphonique urbain à Avignon (Vaucluse) Arrêté ministériel autorisant la création d'un résea	. 6	, , ,	178		
téléphonique urbain à Laon (Aisne)		1 11	213		
téléphonique spécial à conversations taxées à Saint-Far geau (Scine-et-Marne)	r- 7	7 u	213		
du réseau téléphonique urbain de Bayonne		7 1 11	214		

	ii	IN	DICATION		
	du nu méro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Téléphones. (Suite.)					
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau annexe au réseau téléphonique de Paris à Joinville-le-Pont (Seine)	7	ti .	214		
téléphonique spécial à conversations taxées à Chatou (Seine-et-Oise)	7	//	21/1		
téléphonique spécial à <i>conversations taxées</i> à Groissy-sur- Seine (Seine-ct-Oise)	7	11	215		:
téléphonique spécial à conversations taxées à Hénonville (Oise)	7	"	215		
téléphonique spécial à conversations taxées à Sandricourt (Oise)		"	216		
Arrêté ministériel autorisant l'extension du périmètre du réseau téléphonique spécial d'Ambérieu Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	7	//	216		
téléphonique spécial à conversations taxées à Mareuil-sur- Ay (Marne)		"	217		
téléphonique spécial à conversations taxées à Neuilly- Plaisance (Seine-et-Oise)	7	и	217	16°	1893.
téléphonique spécial à conversations taxées à Pierresitte- sur-Seine (Seine)	7	//	218	!	
téléphonique spécial à <i>conversations taxées</i> à Saint- Michel-sur-Orge (Scinc-ct-Oise)	7	,,,	218		
téléphonique spécial à conversations taxées à Yveto (Seine-Inférieure)	7	11	218		
téléphonique spécial à conversations tavées à Méry-sur Oise (Seine-et-Oise)	. 7	n	219		
téléphonique spécial à conversations taxées à Never (Nièvre)	· 7	"	219		1
phonique. — Modification des attributions de diver bureaux de l'Administration centrale	's	· · ·	223		
Arrêté du 24 juillet 1893 autorisant la création d'u réseau téléphonique annexe à Malaunay (Seine-Inférieure	e) 8	11	392		
Arrêté du 29 juillet 1893 autorisant la création d'u réseau téléphonique annexe à Lormont (Gironde)	n 8	n	393		,

		IN	DICATION			
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de Pannée.	
l'éléphones. (Suite.)			ļ		1	,
Arrêté du 17 juillet 1893 autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Béthune (Pas-de-Calais) Arrêté du 19 juillet 1893 autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial au Perray (Seine-et-Oise) Arrêté du 19 juillet 1893 autorisant la création d'un	8	'' 	393 394			
réseau téléphonique spécial à Rambouillet (Seine-et- Oise)	8	"	394			
Arrêté du 24 juillet 1893 autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Chartres (Eure-et-Loir)	8	//	395			
Arrêté du 24 juillet 1893 autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Lunel (Hérault)	8	11	395		•	
Arrêté du 24 juillet 1893 autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Poissy (Seine-et-Oise)	8	11	396			
Arrêté du 29 juillet 1893 autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Commes (Nord)	8	,,,	396			
Arrêté du 8 août 1893 autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Belleville-sur-Saône (Rhône)	8	" "	397			
Arrêté du 8 août 1893 autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Romanèche-Thorins (Saônc-et-Loire)	8	ıı .	397			
receveurs de bureaux simples d'une indemnité par chaque communication téléphonique taxée	8	"	1:07			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique au Mans (Sarthe)	9	"	458	16.	1893.	
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à Anglure (Marne)	9	н	458			
phonique spécial à conversations taxées à Avize (Marne). Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé-	9	"	459			
phonique spécial à conversations tawées à Fère-Champe- noise (Marne)	9	,,	459			
(Scine-Inférieure)	9	11	460			
phonique spécial à conversations taxées à Sézanne (Marne)	9	//	460			
phonique spécial à conversations taxées à vertus (Marne)	. 9	"	460		:	
phonique spécial à conversations taxées à la Ferté-Alais (Seine-et-Oise)	9	ıı .	461			
Arrêté ministériel portant création d'un réseau télé- phonique spécial à conversations taxées à Gisors (Eure)	9	l u	461			
				1	,	

Téléphones. (Suite.) Circulaire relative aux abonnements téléphoniques distances de saison. Mise en activité de réseaux urbains spéciaux, de circuits téléphoniques précial à conversations laxées à Pernand (Cote-d'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations laxées à Le l'este de phonique spécial à conversations laxées à Le l'este de phonique spécial à conversations taxées à Le l'este de phonique spécial à conversations laxées à Le l'este de phonique spécial à conversations laxées à Le l'este de phonique spécial à conversations laxées à Le l'este de phonique spécial à conversations laxées à Le l'este de phonique spécial à conversations laxées à Le l'este de phonique spécial à conversations laxées à Le l'este de phonique spécial à conversations l'axées à Le l'este de phonique spécial à conversations l'axées à Le l'este de phonique spécial à Auxere. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Auxere. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ayre-avralaxya (Pra-de-Calais). Instruction n' 446 sur le recouvrement et la comptabilité des produits téléphonique spécial à Ayre-avralaxya (Pra-de-Calais). Instruction n' 446 sur le recouvrement et la comptabilité des produits téléphonique spécial à Evreux (Eure). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Dubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Dubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Dubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Dubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Dubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Dubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Dubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un			INI	DICATION	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Circulaire relative aux abonnements téléphoniques «dits de saison». Mise en activité de réseaux urbains spéciaux, de circuits téléphoniques interurbains et de bureaux téléphoniques municipaux. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côte-d'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste-debuch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnit-sur-oger (Marne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnit-sur-oger (Marne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ayre-sur-la-tyse (Par-de-Calais). Instruction n° 4/46 sur le recouvrement et la compabilité des produits téléphoniques de toute nature. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ayre-sur-la-tyse (Par-de-Calais). Instruction n° 4/46 sur le recouvrement et la compabilité des produits téléphoniques de toute nature. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Doubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Atreta autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Mareteave (Gironde). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Mareteave (Gironde). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Mareteave (Gironde). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Mareteave (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Mareteave (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau		numéro du	numéro de l'in-	_		
Aitis de saisonn. Mise en activité de réseaux urbains spéciaux, de circuits téléphoniques interurbains et de bureaux téléphoniques municipaux. Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côte-d'Or). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste-do-Buch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à La Teste-do-Buch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaët (Var). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Auxerce. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Auxerce. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ayre-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). Instruction n° 446 sur le recouvrement et la complabilité des produits téléphoniques de toute nature. Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Morteau (Doubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ambrea (Doubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ambrea (Doubs). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ambrea (Gironde). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Ambrea (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Baïte-Loubs (Gironde). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Marceteave (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Marceteave (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Marceteave (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Marceteave (Somme). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Marceteave (Somm	Téléphones. (Suite.)					
cuits (éléphoniques interorbains et de bureaux (éléphoniques municipaux	«dits de saison»	()	:s	464		
phonique spécial à conversations laxées à Pernand (Côte-d'Or)	cuits téléphoniques interurbains et de bureaux télépho- niques municipaux	Q	"	466		
phonique spécial à conversations taxées à La Teste-de-Buch (Gironde). Arrêté ministériel portant création d'un réseau téléphonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur-Oger (Marne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var)	phonique spécial à conversations taxées à Pernand (Côte-d'Or)	10	n l	479		
phonique spécial à conversations taxées à Mesnitsur- Oger (Marne). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Auxerre	phonique spécial à conversations taxées à La Teste-de- Buch (Gironde)	}	ıı	480		
téléphonique urbain à Saint-Raphast (Var)	phonique spécial à conversations taxées à Mesnil-sur- Oger (Marne)		"	480		
téléphonique spécial à Auxerre	téléphonique urbain à Saint-Raphaël (Var)		,	502		
téléphonique spécial à Ayre-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). Instruction n° 4/6 sur le recouvrement et la comptabilité des produits téléphoniques de toute nature		1	,	502		
tabilité des produits téléphoniques de toute nature Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique urbain à Évreux(Eure)	téléphonique spécial à Ayre-sur-la-Lys (Pas-de-Calais)	11	"	503		
téléphonique urbain à Évreux(Eure)	Instruction n° 446 sur le recouvrement et la comp- tabilité des produits téléphoniques de toute nature]]	,,	565		
téléphonique spécial à Morteau (Doubs)	téléphonique urbain à Évreux(Eure)	12	11	620	; 16°	1893.
téléphonique spécial à Hourtin (Gironde)	téléphonique spécial à Morteau (Doubs)	12	"	620		
téléphonique spécial à Ambarès-et-La-Grave (Gironde). Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Saint-Loubès (Gironde)	téléphonique spécial à Hourtin (Gironde)	12	"	620		
téléphonique spécial à Saint-Loubès (Gironde)	téléphonique spécial à Ambarès-et-La-Grave (Gironde).	12	, ,,	621		
Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Marcelcave (Somme)	téléphonique spécial à Saint-Loubès (Gironde)	12	ii .	621	i	
téléphonique spécial à Marcelcave (Somme)	téléphonique spécial à Loury (Loiret)	12	l n	622		
téléphonique spécial à Méharicourt (Somme)	téléphonique spécial à Marcelcave (Somme)	12	,,,	622		
téléphonique spécial à Rosières-de-Picardie (Somme) 12 " 623 Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau téléphonique spécial à Villers-Bretonneux (Somme) 12 " 623 Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	téléphonique spécial à Méharicourt (Somme)	. 12	l u	623		
téléphonique spécial à Villers-Bretonneux (Somme) 12 " 623 Arrêté ministériel autorisant la création d'un réseau	téléphonique spécial à Rosières-de-Picardie (Somme)	. 12	n n	623		
	téléphonique spécial à Villers-Bretonneux (Somme)	. 12	u	623		
			u	624		

		1 N	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Timbrage.					
Soins à apporter au timbrage des correspondances	3	18	150	1	1878.
Timbrage préalable des bandes des journaux déposés en dernière limite d'heure. — Date à appliquer sur ces	8	"	528	5°	1882.
Timbrage des correspondances Timbrage des cartes postales Application du timbre à date sur les correspondances. — Oblitération des timbres-poste. — Nouvelle recom-	4 29 42	## ##	215 784 et 785 1074	1°° 3° /1°	1878. 1880. 1881.
mandation à ce sujet	8	"	52 8	5°	1882.
Arrêté concernant le timbrage des cartes-lettres Timbrage des correspondances recueillies dans les	15 15	и и	670 et 671 689	7°	1884.
boîtes mobiles des gares	11	, u	485	96	1886.
en dernière limite d'heure	10	"	959	13°	1890.
Extrait des lois relatives au timbre des principales valeurs dont l'Administration des postes est chargée d'effectuer le recouvrement	19	п	683	-2°	1879.
les effets venant de l'étranger et recouvrés par la poste en FranceSuspension de l'emploi des timbres d'entrée sur les	24	ti	333 et 334	3•	1880.
correspondances venant de l'étranger	33	n n	16		
département	33	#	20 et 21	4.	1881.
mandation au sujet de l'application du décret du 29 avril 1881 y relatif. — Texte de ce décret Suppression des timbres spéciaux en usage dans les	38	171	569		
bureaux de passe des départements	. 11	. II	716		
dans tout le territoire de l'Union	. 12	1	773 780	} 5°	1882.
Rappel aux dispositions de la loi du 13 brumaire an v11 Jurisprudence en matière d'enregistrement et de	e l	3	219	96	1886.
Droits d'enregistrement et de timbre des procès	-]		14	16°	1893.
verbaux de contraventions aux lois postales) "	186	,	

\int		IN	DICATION		
	du numéro du Builetin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Timbre à date.					
Nettoyage des timbres à date au moyen du pétrole. Recommandation au sujet des timbres et cachets à l'usage des bureaux. Unification des timbres à date. Timbres à date des agents embarqués Note au sujet de l'apposition du timbre à date sur les documents du service télégraphique	24 6 2 9	11 11 11	355 291 122 269 1225	3° 5° 8° 10°	1880. 1882. 1885. 1887.
Timbres-postc.	,			1	I
Rémunération des sous agents chargés de coller les timbres-poste sur les objets circulant à prix réduit Émission de timbres-poste à 3 et à 35 centimes Vente de timbres-poste et de cartes postales aux débitants de tabac	sup. 4	9	54 221 453	1"	1878.
Modifications à apporter aux divers registres et états relatifs à la comptabilité des timbres-poste	sup.	25 67	207 et 208 477 et 478	2.	1879.
Retrait partiel des timbres-poste à 25 centimes	$\left\{\begin{array}{c} u \\ sup. \end{array}\right.$	67	239	l°r	1878.
Vente de timbres poste au guichet des bureaux télégraphiques. Spoliation des timbres servant à l'alfranchissement des correspondances de l'étranger; rappel aux dispositions de l'article 568 de l'Instruction générale Payement mensuel aux commis et surnuméraires des postes de la part qui leur est attribuée, par la décision du 30 mars 1878, sur la remise des timbres-postes	34 9 sup. 12	107	351 44 292	3°	1880.
vendus directement aux particuliers aux guichets de recettes composées		51	102	2°	1879.
Espacement des timbres-poste sur les valeurs décla- rées	13 15 19 sup.	"	339 512 727		
Règlement sur la comptabilité des timbres-post fabriqués dans les ateliers du Ministère	$\begin{bmatrix} 26 \\ 29 \end{bmatrix}$) } "	456 et 457 784 et 785	} 3°	1880.
Oblitération des timbres-poste	- }		$\begin{array}{c c} & 37 \\ 312 \end{array}$	} 6°	1883.
Émission d'un nouveau type de chiffre-taxe à o' 30° Nouveau type de timbres-poste en usage dans le colonies françaises	. 38 a	3 11	228	} 4•	1881.
insuffisamment affranchis de toute origine Annulation des timbres-poste des correspondance recueillies dans les boîtes mobiles		1	121 176	5•	1882

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de	du volume.	de l'année.
Fimbres-poste. (Suite.)					
Oblitération. — Nouvelles recommandations	$\begin{array}{c} 1\\ 4\\ 16\end{array}$	278 "	37 312 713	6° 7°	1883. 188 4.
Emploi abusif de timbres-poste	$egin{array}{c} 2 \ 22 \end{array}$	"	121	6° 7°	1883.
Émission de timbres-poste à l'essigie du prince de		"	926	(1884.
Monaco		11	229	8°	1885.
Comptabilité matières des timbres-poste. — Suppres-	7		256	} 	
sion de formules	1	<i>u</i>	8	96	1886.
Suppression du timbre-poste de 35 centimes	2	11	225 72)	
Rétablissement du timbre-poste de 35 centimes Timbres-poste de l'office de Siam	4 l _i	"	105 106	10°	1887.
Timbres-poste détachés des correspondances Spoliation de timbres-poste étrangers	12	11	529 80) 1	
Vente de timbres-poste et de cartes postales dans les bibliothèques des gares de chemins de fer Fixation de l'approvisionnement, des receveurs en tim-	7	372	274	} 11°	1888.
bres-poste	11	"	366 451	12°	1889.
Timbres-poste de Gibraltar	.] 2	"	373		1000.
timbre-poste à o fr. 50	.] 3	11	432		
bandes timbrées	. 5	n n	623		
blissement du timbre-poste à 75 centimes ce reta Arrêtés du 26 juillet 1890. — Rattachement du ser vice de la fabrication des timbres-poste au service de la	. 7	H	748) 13°	1890.
vérification et de la réception du matériel Timbres-poste spéciaux pour le bureau français d	. 8	n n	816		
Tanger	. 12	11	1063		
de correspondance	. 1	11	34		
d'affranchissement Emission de timbres-post	2	"	82	14	1891.
à l'essigie du prince Albert 1er	. 3	, n	127		
chets télégraphiques	. 8	1	506 113		
Modification aux bandes-timbrées	. 1 2		113	15	1892.
tissement sévère adressé à un agent	7	7 "	606		
	i	ļ	1		

		INDICATION				
		du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Timbres-post	e. (Suite.)	:				
Vente de tim téléphoniques. Nouveaux tim Vente de tim les guichets de Disparition	abres-poste par les gérants des bureaux mbres-poste pour les colonies françaises. mbres-poste et de cartes-postales à tous s bureaux de poste et de télégraphe de timbres-poste étrangers	9 11 12 2	11 11 11	$ \begin{array}{c} 888 \\ 1169 \\ \hline 1231 \\ 57 \end{array} $	15°	1892.
poste de 5 frat Instruction	n° 433. — Retrait partiel des timbres- nes	$\frac{2}{7}$	433 435	62 65	16°	1893.
		1	"	265	ļ	
Timbres de						
tance à 10 cen télégraphes et	n° 388. — Ventes de timbres de quit- times par tous les bureaux de poste et de par tous les facteurs des postes imbres de quittance à 10 centimes. (Re-	6	388	4/12	12°	1889.
	ants.)	$\frac{1}{2}$	"	388	13°	1890.
Titres.						
Invitation sont officieller	aux agents de prendre les titres qui leur nent attribués	40	u	817	<i>[</i> 10	1881.
Traitements	i.					1.5
Élévation du maximum	des commis principaux du service de l'ex- ploitation	22 sur 23 sur).	104 248	3•	1880.
du	des dépêches	24	11	354		
traitement	des commis ordinaires du service actif et des agents de l'Administration centrale de divers sous-agents	. \ 33 suj)•	69 142 99	4° 5° 6°	1881. 1882. 1883.
tables et non Transmiss	jouissance du traitement des agents comp comptablesion des mandats de traitement destinés	$\begin{bmatrix} 1 & 2 \\ 2 \end{bmatrix}$	- }	354	3*	1880.
Formalités fonds de sub	oignés de leur résidences à remplir pour le payement, au moyen d vention, des émoluments des agents changé ent. — Annotation à l'Instruction général	e s	7 "	705	}	
réduite	, par douzième et par jour, pour servir	. 3	5 "	166	Í	
la liquidatio	n et au mandatement des traitements ndation au sujet de l'application de la k	. 3	7 "	455	4.	1881.
	871		7 "	455 et 456		
	*	l	•	•	,	•

	INDICATION					
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.	
Traitements. (Suite.)	·		050		1001	
Mandatement du traitement des facteurs dits de relais. Décret concernant les traitements des inspecteurs-ingé-	41	"	950	4°	1881.	
nieurs	1	u l	10	10°	1887.	
Payement de traitements ou émoluments dans le cou- rant d'un mois	9	ı,	544	14°	1891.	
Décret du 1er février 1892 élevant de 800 à 1,000 fr.	v					
le traitement de début des receveurs de bureaux sim-	2	, ,	84	[5°	1892.	
Décret du 12 mai 1893 relatif à l'élévation du ma-	4	"	9.4	Let	1092.	
ximum du traitement des commis ordinaires	5	H	141	.		
Décret du 12 mai 1893 relatif au traitement de début des dames employées	5	11	142			
Arrêté du 13 mai 1893 relatif au traitement des						
receveurs de bureaux simples de deuxième et de troi- sième classe	5	,,	142			
Arrêté du 2 mai 1893. — Facteurs-receveurs. —	_	•				
Attribution d'un traitement susceptible d'augmentation		ļ				
par voie d'avancement aux sous-agents de cette caté-	5	11	144	16°	1893.	
Décret du 16 décembre 1893 modifiant l'échelle des	!			;		
traitements des courriers-convoyeurs, entreposeurs, brigadiers-chargeurs et sous-agents du matériel des	ļ					
bureaux ambulants. — Note y relative	12	11	614			
Arrêté du 4 décembre 1893 accordant une augmen-						
tation de traitement, en dehors de l'avancement nor- mal, aux surveillants chefs et sous-chefs des équipes du					**	
service télégraphique et du service téléphonique. —	1		618			
Girculaire y relative	12	"	010			
Transmissions.	1		1			
Avis concernant certaines transmissions irrégulières						
qui ont pour objet de prévenir par le télégraphe un bureau correspondant de la visite d'un inspecteur		1 11	453	1 er	1878.	
Circulaire nº 85 relative à la suppression des relevés	Í		096	1.20	1000	
hebdomadaires de retards (modèle n° 686) Circulaire du 15 avril 1892 relative à la transmis-	9	$\prod_{i=1}^{n}$	926	13	1890.	
sion des télégrammes officiels concernant les accidents			1.50			
de chemins de fer	4	"	179	15°	1892.	
Transports de dépêches.						
Modifications au cahier des charges des entrepreneurs			26.01.25	ļ	٠	
de transport de dépêches) .	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	34 et 35	} ler	1878.	
et de la transmission des états n° 851 et 851 bis relatifs	o com	$\left\{ -n\right\}$	486 et 487)		
à des transports extraordinaires de dépêches	7	Ţ	08	3°	1880.	
— Formes de l'adjudication et mode de soumissions	. 2 ^). 90 "	98 61	5°	1882.	
Adjudication des services de transport de dépêches en voiture et à cheval	sĺ		60	L.	1001	
ed volure et a cheval	33 sup	D	69	4°	1881.	

		IN	DICATION		
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Transports de dépéches. (Suite.)			i 		
Transport de dépêches par bâtiments français ou étrangers du commerce	{ 2° sup.	196	1414 133	/1e	1881.
Circulaire n° 10 au sujet de formalités relatives aux adjudications de services de transport de dépêches	6	11	287	5.	1882.
Circulaire n° 11. — Indications à porter sur les parts des courriers d'entreprise	6	ı,	290	}	
dinaires de dépêches nº 851	1	"	37	} 6ª	1883.
de l'Instruction générale	11 24 s	"	553 1011	7°	1884.
la double hypothèse où le service des colis postaux serait ou non confié à l'adjudicataire	. 1	ı,	68	} 84	1885.
Mode d'emploi des brouettes servant au transbor dement des dépêches dans les gares	.] 3	11	145		1003.
les courriers d'entreprise	. \ 1	"	4	90	1886.
ment des marchés relatifs au transport des dépêches Rappel aux dispositions relatives aux adjudications de	. 3	· · ·	194		
services de transport de dépêches	$\frac{\cdot}{as}$ 6	"	144	11°	1888.
les candidats sur un même exemplaire du cahier de charges	. 9	· ·	302		
Cessions de transports de dépêches par entreprise Droits d'enregistrement	. 3	· · ·	435	139	1890.
pied. — Instruction des candidatures	3	u	132	14	1891.
dances par bâtiments français du commerce	$ \cdot \cdot \mid 2 $	"	84	j	
— Examen des candidatures	ar- le-		889	15	1892
cours de l'État contre l'entrepreneur du service de trai port de dépêches	11 de	"	1160]	
l'instruction générale	\ 5	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	160		
service de transport de dépêches	eau Là		181	16	3° \ 1893
recevoir pendant la nuit, lorsque ces dépêches se fermées avant l'heure de l'expédition	ont	3 ,	407	Ì	

	INDICATION				1
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
Transports de dépêches. (Suite.)					
Extension de la surveillance des brigadiers-facteurs aux entreposeurs, chargeurs, courriers-convoyeurs et auxiliaires	Ì.	"	408	16⁴	1893.
Transport gratuit	10	"	401.		
Travaux neuss pour établissement de lignes et de bureaux télégraphiques	5 sup.	30	291	1• *	1878.
Trésorerie et Postes aux armées.	 				
Extrait de la décision du Ministre de la guerre, en date du 22 mai 1891. — Uniforme des fonctionnaires du service de la télégraphie militaire ou des agents du service de la trésorerie et des postes aux armées Circulaire du 4 mars 1893 relative au service de la trésorerie et des postes aux armées Félicitations adressées au personnel mobilisé aux manœuvres des 2° et 3° corps	6 3	"	435 83 506	14°	1891. 1893.
Tribumaux. (Voir Junispaudence.)					
Tubes pneumatiques. (Voir Télégrammes.)					
Union postale. (Voir Correspondances étrangères.)					
Valeurs.					
Mesures à prendre par les comptables pour garantir la sécurité des valeurs dont ils sont responsables		349 "	334 et 336 219 et 220 10 150	8° 4° 10° 6°	885. 1881. 1887. 1883.

	INDICATION				
•	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- struction	de la page.	du volume.	de l'année.
aleurs déclarées et à recouvrer. (Voir aussi Char- gements de toute nature et Recouvrements.					
Rappel des prescriptions réglementaires concernant les mesures à prendre pour assurer la sécurité des valeurs de toute nature confiées aux agents. — Responsabilité des agents	l	349	10	10°	1887.
des envois de valeurs déclarées à l'intérieur	5 sup.	11	22 0		
portionnel à percevoir sur les valeurs déclarées. (Lettres et Boites). — Modifications des conditions d'envoi des boîtes de valeurs déclarées		422	221	15°	1892.
Arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée		l II	329		
Décret du 27 juin 1892 concernant l'échange des] 			
lettres et des boîtes avec valeur déclarée Arrangement concernant le service des recouvre-	5 sup.	11	355		
Arrangement concluentre l'Administration des postes	5 sup.	"	387		
de France et l'Administration des postes d'Allemagne pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	"	401		
de France et l'Administration des postes de Belgique pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	n	402	1	
Arrangement concluentre l'Administration des postes de France et l'Administration des postes d'Italie pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.		404	15°	1892.
duché de Luxembourg pour l'admission des valeurs protestables	5 sup.	n .	406		
de France et l'Administration des postes de Suisse pour l'admission des valeurs protestables	. 5 sup.	11	407		
Décret du 27 juin 1892 concernant le service de recouvrements	. 5 sup	ı, l	409		
Lettres de valeurs déclarées pour les colonies portugaises	. Hl sur). <i>11</i>	1201		
Restrictions à l'échange des lettres et boîtes de valeur déclarées avec les colonies	s 2	11	56	}	
Affranchissement des lettres de valeurs déclarée provenant d'Espagne	es	"	56	16	° 1893.
7		"		ĺ	
<u></u>	•	•	•	•	1

		INI	DICATION	N.	
	du numéro du Bulletin	du numéro de l'in- straction	de la page,	du volume.	de l'annoc
Vérifications.					
Vérifications des recettes simples ou composées Instruction n° 302. — Double vérification annuelle du service dans tous les établissements de poste et de	l	3	24	Jer	1878.
télégraphe. — Vérification mensuelle de la caisse des recettes principales et des bureaux situés aux chefs-lieux de département	13 12	302	600 534	7° 9°	1884. 1886.
bureaux annexes situés aux chefs-lieux des départe- ments	3	"	63		
Tournées de vérifications des directeurs et des inspec- teurs	12	377	375	11°	1888.
Exécution de l'instruction n° 377 relative aux tournées de vérification des directeurs et des inspecteurs	4	11	306	12°	1889.
Circulaire relative à la vérification des sacs de fac- teurs en cours de tournée	5	"	611	13°	1890.
Volontaires.					
Circulaire du Ministre de la guerre concernant les opérations préliminaires de l'appel des volontaires d'un an en 1881	35	H	160 et 161	/1*	1881.

SOMMAIRE

DES TABLES

DU BULLETIN MENSUEL DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Pag	ges.	į	l'ages.
Table chronologique des Bul-		Boîtes aux lettres	810
letins	747	Boîtes chargées	811
Abonnements	755	Boîtes de commerce	811
1 0 11	1	Boîtes mobiles	811
	7^{57}	Bons de caisse	811
	757 758	Bons de poste	812
	758	Budget	812
Admission	· _	Bulletin des Lois	812
Adresses convenues ou abrégées	759	Bulletin mensuel	81 3
Affranchissement	761	Burcaux ambulants	819
Agent judiciaire du Trésor	764	Burcaux auxiliaires de poste	821
Agents secondaires	·	Burcau central météorologique	821
Allocations	764	Burcaux d'échange	821
Appareils télégraphiques	764	Burcaux de poste	821
Appareils téléphoniques	764	Burcaux télégraphiques	821
Archives	764	Cabinet du Ministre	822
Arrangements	764	Cahier des charges	823
Arrètés	764	Caisses d'assurances	
Articles d'argent	792	Caisse nationale d'épargne	823
Articles d'argent. (Mandats français.)	79^2	Caisse nationale des retraites	
Articles d'argent. (Mandats internatio-	}	pour la vieillesse	
naux.)	798	Caisses publiques	_
Articles d'argent. (Mandats télégra-		Candidatures . ,	
phiques.)	806	Carnets à souche	
Attributions	809	Cartes d'état-major	
Avances	809	Cartes-lettres	
Avis au public	809	Cartes postales et télégraphiques Cartes de visite	
Bandes	809		
Bandes timbrées	809	Chargements de toute notaire	
Baux	809	Chargements de toute nature	
Bibliothèques postales et télégra- phiques	810	Chiffres-taxes	•
[/magaoo + + + + + + + + + + + + + + + + + +	810	Circulaires	. 840

•	Pages.		Pages.
Colis postaux	857	Directeurs-Ingénieurs	929
Commission consultative et Comités	-	Direction générale des postes et des	0
techniques	864	télégraphes	930
Communes	865	Direction technique	93 o
Communications postales	865	Discipline	931
Communications télégraphiques	865	Distribution	931
Communications télégraphiques in-		Échantillons	932
ternationales	865	Ecoles	934
Communications téléphoniques	866	Elections	•
Comptabilité	866	Emoluments	•
Comptabilité-deniers	-	Encres	937
Comptabilité-matières		Enquêtes	937
Comptabilité publique		Enseignement	937
Concours	•	Entrepreneurs de transport de dé-	
Conducteurs spéciaux	-	péches	
Conférence	•	Enveloppes et Bandes timbrées.	
Conférences	873	Envois contre remboursement.	•
Congés	873	Erreurs	~ •
Congrès	•	Etablissements de poste ou de télé-	
Conseil d'administration	87/1	graphe	
Contraventions postales		Etats	
Contrôle	876	Examens	
Contrôleurs	•	Exercices	
Conventions et Arrangements		Exploitation	-
Correspondances		Expositions	-
Correspondances étrangères		Exprés	•
Correspondances télégraphiques	4. 4.	Factours	. •
Correspondances télégraphiques in	<u>-</u>	Facteurs-boîtiers	- 1
ternationales	-	Factours-receveurs	_
Cours	•	Factures	_
Cours de la Bourse	1-	Fils télégraphiques,	
Cours et tribunaux		Fonds de concours	-
Crédits		Fonds de subvention	
Décisions	. 904	Formules	J - J
Décrets		Fournisseurs	-
Délégués sénatoriaux		Frais	•
Demandes	• •	Frais de régie et de loyer	-
Dépêches télégraphiques		Franchises postales	
Dépenses	_ •	Franchises télégraphiques	
Dépôts régionaux	-	Fusion des services de la poste et de télégraphe	
Dérangements	-	Gares de contrôle	
Devis.	0 0	Gendarmerie	-
Dictionnaire des postes et des télé) <u>-</u>	Gestions	•
Directeurs départementaux des poste		Habillement	•
ct des télégraphes	es • 929	Haute-paye	
O 1	- 929	i	. 9/4

Pages	s. 1		Pages.
		Nomenclatures,	1013
liërarchie97		Notices	1014
lygiène 97	· .	Numéraire	1014
mprimés97	75	Numérotage	1014
indemnités97	77	Officiers de l'Instruction publique et	
inspecteurs et sous-inspecteurs 98	So	d'Académie	1014
	80	Opposition	1014
I nspection générale du contrôle 98	81	Ordonnancement	1015
Inspection générale des postes et des		Ordonnateurs secondaires	1015
V 1	81	Ouvriers	1015
	81	Ouvriers spéciaux	1015
v	81	Papiers d'affaires	1016
Instruction générale sur le service des	ę.	Paquebots	1016
	81	Péage	1016
· ·	85	Personnel	. 1016
Instruction générale sur le service de la Caisse nationale d'épargne9	87	Pétrole	. 1025
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	87	Poste aux armées	
	87	Poste restante	. 1025
_	87	Préséance	_
	88	Primes	
■ - No 1 1971		Procès-verbaux	~
	$\frac{192}{193}$	Produits	
— · ·	994	Protêts	
Lignes électriques d'éclairage ou de	994	Publications	_
. 1 (*	995	Punitions	_
w a	995	Rapports	
w a 151	996	Rapports annuels	
TO THE TENTE OF TH	998	Rapports mensuels	•
T •	998	Rebuts	•
39 3	998	Récépissés	_
T	999	Recettes	•
■ •	000	Receveurs	-
Mandats 1	007	Réclamations	_
Matériel	· I	Recommandation	-
Mécaniciens 1	, i	Récompenses honorifiques	
Médailles d'honneur des postes et	•	Reconstruction de l'Hôtel des Pos	
des télégraphes	ιόος	de Paris	1031
Médailles militaires	1610	Recouvrements	1031
Messages téléphonés	1010	Recueil	1037
Mesures disciplinaires	1010	Régie	1038
Ministère des postes et des télégraphes.	1010	Registres	1038
Missions	1011	Règlements	1038
Mobilier	1011	Remboursement	
Monnaie	1011	Remises	1039
Municipalités	1012	Réponses payées	1040
Nomenclature des escales nº 323	1012	Retenues	

Pages.	Pages.
Sacs	Tarifs
Salles d'attente	Taxes postales
Salubrité 1041	Taxes télégraphiques 1074
Secours, 1041	Télégrammes
Sécurité 1041	Télégraphie militaire 1078
Séries des prix du matériel 1041	Télégraphic sous-marine 1079.
Serment	Téléphones
Service central	Timbrage 1106
Service de nuit	Timbre
Services maritimes 1042	Timbre à date
Service médical	Timbres-poste 1107
Service postal	Timbres de quittance 1109
Service technique 1056	Titres 1109
Service télégraphique 1057	Traitements
Service télégraphique international 1060	Transmissions
Service téléphonique 1062	Transports de dépêches 1110
Sinistres	Travaux
Sociétés savantes 1062	Trésorerie et Poste aux armées. 1112
Sonneries électriques 1062	Tribunaux 1112
Statistique 1062	Tubes pneumatiques 1112
Surnumérariat 1064	Union postale 1112
Surveillants et Chefs surveillants 1064	Valeurs 1112
Surveillants-facteurs 1065	Valeurs déclarées et à recouvrer 1113
Table de conversion 1065	Vérifications 1114
Tableaux d'avancement 1065	Volontaires 1114